This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Arc 1317.3

Harvard College Library

FROM THE GIFT OF

HAROLD WILMERDING BELL

(Class of 1907)

OF CAMBRIDGE

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

# REVUE

DE LA

# NUMISMATIQUE BELGE.

Digitized by Google

Digitized by Google

# REVUE

DE LA

# NUMISMATIQUE

## BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET C. PICQUÉ.

—

5e SÉRIE. — TOME II.

BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1870

Digitized by Google

Arc 1317.5

Harvard College Library
July 9, 1912
Gift of
Harold Wilmerding Bell

F^COIS GOBBAERTS, IMP. DU ROI, SUCCESSEUR D'EMM. DEVROYE.
Bruxelles, rue de Louvain, 40.

Digitized by Google

# REVUE

DE LA

# NUMISMATIQUE BELGE.

## CATALOGUE

DES

## MONNAIES OBSIDIONALES ET DE NÉCESSITÉ.

SEIZIÈME ARTICLE.

### POLTAVA.

**Monnaie de nécessité frappée en 1724?**

d. 1. *Ducat.* — ѠБГА ❋ — ІИМПЕРАТОРА. Un couronne royale, posée sur un coussin, le tou placé sur un piédestal sur la face duquel on lit : НАПАМЯТЬ.

*Exergue :* ОБѠАЯРАДОСТЬ. Au-dessous, une petite rosace.

*Rev.* — Dans le champ, sous une couronne royale, on lit : ЕКАТЕРИНАІМПЕРА — ТРИПАКО РОНО — ВАНА ВМОСКВ ⊥ — 1724 ГОАУ.

Or. Cabinet de M. Van Gelder, à Velp.

Digitized by Google

## PONTEFRACT.

**Assiégée par les troupes de Cromwell, en 1648.**

d. 1. *Shilling.* — DVM : SPIRO · SPERO. — Dans le champ, sous une couronne royale, les lettres C · R.

*Rev.* — Château fort à trois tours, ayant au sommet de celle du milieu un drapeau; des deux côtés de cette tour, les letires P — C (*Ponsfractus-Civitas*). A droite du château, les lettres OBS; à gauche, une main sortant du flanc de la tour et tenant une épée. Au-dessous, la date 1648.

Arg. — Octogonale, irrégulière.

Ruding, pl. XXIX, n° 10.
Duby, pl. XVI, n° 4.

d. 2. *Shilling.* — DVM : SPIRO : SPERO. — Semblable au n° 1, d'un autre coin, avec cette différence que la couronne est plus grande, les lettres C · R plus petites et que les caractères de la légende sont plus petits.

*Rev.* — Château fort à trois tours. A droite les lettres OBS, à gauche P — XII — C. Le P et le C mis en travers. En bas, la date 1648.

Arg. — Carrée.

Ruding, pl. XXIX, n° 11.
Duby, pl. XVI, n° 3.

d. 3. *Shilling.* — Semblable au n° 1, d'un autre coin, avec cette différence que la couronne est un peu plus grande et n'a pas de perles.

Digitized by Google

*Rev.* — Semblable au n° 2, mais avec un drapeau au sommet de la tour du milieu, et pas de cercle ni de grènetis.

Arg. — Losange.

Cabinet de M. Schultze, à Gotha.

d. 4. *Onze sols.* — DVM : SPIRO SPERO. — Semblable au n° 3, d'un autre coin, avec cette différence qu'il n'y a pas de points entre les lettres C R, que la couronne et la légende ne sont pas entourées d'un cercle avec grènetis et que la légende n'a pas de second cercle.

*Rev.* — Semblable au n° 2, mais avec P — XI — C et pas de cercle avec grènetis.

Arg. — Losange.

Köhler [1], t. I, p. 337.

d. 5. . . . . ? — CAROL' : II : D : G : MAG : B : F : ET : H : REX. — Dans le champ, sous une couronne royale, on lit en trois lignes séparées par des traits : — HANC : DE — VS : DEDIT — 1648.

*Rev.* — · POST : MORTEM : PATRIS : PRO : FILIO. — Château fort à trois tours, ayant au sommet de celle du milieu un drapeau. Des deux côtés les lettres P — C. A droite, les lettres OBS; à gauche, on voit la bouche d'un canon sortant du flanc de la tour.

Or. — Octogonale, irrégulière.

Ruding, pl. XIV, n° 3.

[1] *Münz-Belustigungen.*

Digitized by Google

d. 6. *Shilling.* — CAROLVS : SECVNDVS : 1648 .— Semblable au revers du n° 5.

*Rev.*—DVM : SPIRO : SPERO. — Dans le champ, sous une grande couronne royale, les lettres C R.

Arg. — Octogonale, irrégulière.

Ruding, pl. XXIX, n° 12.
Duby, pl. XVI, n° 5.

d. 7. *Shilling.* Semblable au n° 5, d'un autre coin, avec cette différence que les caractères des inscriptions sont plus petits.

*Rev.* — Semblable au n° 5.

Arg. — Octogonale, irrégulière.

Ruding, pl. XXIX, n° 13.
Duby, pl. XVI, n° 6.

## PORTUGAL.

**Monnaie de nécessité frappée par Sébastien Ier, roi de Portugal, pendant son expédition en Afrique, en 1578.**

d. 1. . . . . ? — SEBASTIAN · I REX · PORTV. Les armes couronnées de Portugal, accostées des lettres G — A.

*Rev.* — + IN — HOC — SIGNO — VICES (*sic*). Croix de Portugal, coupant la légende et cantonnée de la date 1 — 5 — 7 — 8.

Arg. — Carrée.

Ruder, n° 101.
Luckius, p. 270.

Digitized by Google

## PRAGUE.

**Assiégée par le duc de Saxe, en 1631.**

1. 20 *kreutzer*. — ?

Arg.

**Assiégée par les Français, en 1739.**

2. 1/4 *de thaler*. — Le buste de l'empereur Charles VI, avec une estampille renfermant la date 1739.

Arg. Catalogue Wellenheim, n° 11972.

**Bloquée par les Prussiens, en 1757.**

* 3. *Florin*. — M · THERESIA · D · G · — R · IMP · GE · HU · BO · REG · Buste diadémé de l'impératrice, à droite.

*Rev.* — ARCHID · AUST · DUX · — BU · SI · M · MO · 1754 · ✕. Dans le champ, l'aigle biceps nimbée et surmontée d'une couronne, portant sur la poitrine un grand écusson couronné.

Étain. Catalogue Wellenheim, n° 11977.

4. 1/20 *de florin*.

Étain. Catalogue Wellenheim, n° 11978.

* 5. 1/10 *de florin*. — M · THERESIA · D · G · R . — IMP · GE · HU · BO · REG · Dans une couronne formée d'une branche de palmier et d'une branche de laurier, le buste diadémé de l'impératrice, à droite.

Digitized by Google

*Rev.* — ARCH · AUST · DUX · — BUR · SI · M · MO · 1757 · ✕. Dans le champ, l'aigle biceps nimbée et surmontée d'une couronne, portant sur la poitrine un écu couronné au lion. L'aigle est posée sur un autel placé entre une branche de palmier et une branche d'olivier, et sur le devant duquel on voit le nombre 10 représentant la valeur.

Étain. Catalogue Wellenheim, n° 11979.

* 6. 3 *kreutzer*. — M · THERESIA · D · G · — R · I · GER · HU · BO · REG · Buste diadémé de l'impératrice, à droite.

*Rev.* — ARCH · AUST · DUX — · BU · SI · M · MO · 1754 · ✕. Dans le champ, l'aigle biceps nimbée et surmontée d'une couronne, portant sur la poitrine un écu couronné au lion. En bas, un écusson renfermant le chiffre 3.

Étain. Catalogue Wellenheim, n° 11980.

* 7. *Kreutzer*. — M · THERES · D · G — · R · I · GE · HU · BO · R · Buste diadémé de l'impératrice, à droite.

*Rev.* — ARCH · AU · DUX · — BU · SI · M · MO · 1757. Semblable au n° 6, mais avec le chiffre 1, sans écusson.

Étain. Catalogue Wellenheim, n° 11981.

Digitized by Google

## PUYCERDA.

**Monnaies frappées par la ville pendant l'occupation française de la Catalogne, de 1641 à 1643.**

d. 1. 5 *réaux.* — PROVINCIA — ✤ — CA · · · · ·. Écu couronné de Catalogne, posé sur la croix de sainte Eulalie et accosté de la valeur : V̇ — Ṙ.

*Rev.* — OPIDV — M · PODI — CERETA — NI · 1641. Croix barcelonaise coupant la légende et cantonnée aux 1er et 4e d'un annelet, aux 2e et 3e de trois besants.

Arg. — Irrégulière.

Cabinet de M. Vidal Ramon, à Barcelone.

d. 1². 5 *réaux.* — PROVINCIA — · — CATHALONI. Semblable au n° 1.

*Rev.* — Semblable au n° 1.

Arg. — Irrégulière.

Même cabinet.

d. 1³. 5 *réaux.* — PROVINCI · — CATHALONE. Écu couronné de Catalogne, accosté de la valeur : V̇ — Ṙ.

*Rev.* — OPIDV — M · PODI — CERETA — NI · · · · Semblable au n° 1.

Arg. — Irrégulière.

Salat, pl. IV, n° 34.

Digitized by Google

d. 2. 5 *sols*. — PR · · · · · · · ON. Écu couronné de Catalogne, accosté de la valeur — V̇ — Ṡ.

*Rev.* — OPIDV — M PODI — · · · · · — · · · · · I. Semblable au n° 1.

Arg. — Irrégulière.

Cabinet de M. Vidal Ramon, à Barcelone.

**Monnaie frappée par la ville, au nom de Louis XIII, pendant l'occupation française de la Catalogne, de 1641 à 1643.**

3. *Menut*. — LVDOVIC⁹ · D · C · R. Écu losangé de Catalogne.

*Rev.* — PODI CERITA · 1642. Dans le champ, une cloche, armoiries de la ville.

Cuivre. Achille Colson, *Revue numismatique française* de 1855.

**Monnaie frappée par la ville, au nom de Louis XIV, pendant l'occupation française de la Catalogne, de 1643 à 1652.**

d. 3². *Menut*. Semblable au n° 3, sauf le millésime qui est ici 1644.

Cuivre. Bessy-Journet, pl. XXV, n° 247.

## QUESNOY (LE).

**Assiégée par les Français, en 1712.**

* 1. 4 *sols*. — Les armes du général Ivoy, gouverneur de la ville.

Digitized by Google

*Rev.* Dans le champ, on lit : 4 · *sols* — *Quesnoy* — *gouvern* · — *Ivoy*.

Papier. — Octogonale, irrégulière.

Van Loon, t. V, p. 220.
Duby, pl. XIX, n° 6.

*N. B.* Cette pièce est un morceau de carte à huit pans, où l'on voit, d'un côté, l'empreinte des armes du gouverneur sur un pain à cacheter rouge, couvert de papier, et de l'autre côté, la légende donnée plus haut, écrite à la main.

## RATISBONNE.

**Occupée par les Impériaux et les Bavarois, en 1632.**

d. 1. *Ducat.* — FERDINAND : II ROM : IMP : SEM : AVGVST : Aigle biceps éployée et nimbée, tenant sceptre et épée, portant sur la poitrine les armes d'Autriche. Entre les deux têtes de l'aigle, le globe crucigère surmonté d'une couronne.

*Rev.* — · EXTREMVM · SVBSIDIVM · RATISPO : * 16 — 32. Dans le champ, les armes ornées de la ville.

Or. Duby, pl. XXIV, n° 4.

d. 2. *Thaler.* — FERDINANDVS + II + D + G + ROM ⁂ IMP ⁂ SEMP ⁂ AVGV ⁂ 1632. Semblable au n° 1.

*Rev.* — MONE ⁂ REIPVB ⁂ — RATISPONENSIS ⁂. Un ange, de face, les ailes éployées, tenant devant lui les armes ornées de la ville.

Arg. Duby, pl. XXIV, n° 3.

Digitized by Google

## REUS.

**Monnaies frappées par la ville, de 1811 à 1814.**

d. 1. *Piastre.* — · FERDIN. VII — DEI GRATIA. Buste drapé du roi, à droite, les cheveux courts, la tête ceinte d'un bandeau. En bas, la date 1811.

*Rev.* — HISPANIARVM · REX. Les armes couronnées d'Espagne, accostées de $\frac{R}{C}$ — $\frac{4}{SF}$.

Argent. Salat, pl. VI, n° 12.

d. 2. *Peseta.* — · FERDIN · — VII DEI · G. Buste drapé du roi, à droite, les cheveux courts. En bas, la date 1811.

*Rev.* — Semblable au n° 1, mais l'écu est accosté de $\frac{R}{C}$ — $\frac{2}{S}$ · F.

Argent. Salat, pl. VI, n° 13.

d. 3. *Réal.* — Semblable au n° 2, mais * 1811 *

*Rev.* — Semblable au n° 1, mais $\frac{R}{C}$ — $\frac{1}{SF}$.

Argent. Salat, pl. VI, n° 14.

d. 4. *½ réal.* — · FERDIN · VII · — DEI · GRATIA. Buste drapé et lauré du roi, à droite. En bas, la date 1813.

*Rev.* — Semblable au n° 1, mais C — S.

Argent. Salat, pl. VI, n° 15.

Digitized by Google

## ROME.

**Assiégée par les troupes de Charles-Quint, en 1527.**

d. 1. .....? — ✠ CLEMENS · VII · PONT · MAX · AN · III · M · D · XXVII. Buste barbu du pape, à droite.

*Rev.* — Représente l'adoration des mages. Au-dessus d'eux, l'étoile conductrice.

Argent. Carrée.

Van Mieris, t. II, pp. 267, n° 1.
Duby, pl. XX, n° 6.

d. 2. .....? — CLEMENS · VII · PON · — · AX · AN · III · M.D.XXVII. Les armes du pape surmontées de deux clefs en sautoir et de la tiare.

*Rev.* — S · PETRVS — S · PAVLVS. Saint Pierre et saint Paul debout, de face, chacun sur un piédestal.

Arg. — Carrée.

Van Mieris, t. II, p. 267, n° 2.
Duby, pl. XX, n° 7.

**Monnaies de nécessité frappées par le pape Pie VI, en 1796.**

* 3. 2 *baïoques.* — S · P · — APOSTOLORVM PRINCEPS. Buste nimbé de saint Pierre, à gauche; il tient les clefs dans la main droite.

*Rev.* — Dans le champ, sous trois petites rosaces, on lit : BAIOCCHI — DVE EMEZZO — ROMANI — 1796.

Cuivre.

Digitized by Google

* 4. 2 *baïoques*. — APOST — PRINCEPS. Saint Pierre à mi-corps, la tête tournée à droite et nimbée; il tient les clefs dans la main gauche.

*Rev.* — Semblable au n° 3.

Cuivre.

**Monnaie de nécessité frappée pendant l'occupation française, en 1799?**

* 5. 5 *baïoques*. — SANCTA DEI GENITRIX — Buste nimbé de la Sainte-Vierge, à gauche.

*Rev.* — PIVS PAPA SEXTVS ANNO XXIII — 1799. — Dans le champ, sous une petite étoile, on lit : — BAIOC — CHI — CINQVE.

Cuivre.

**Assiégée par les Français, en 1849 (1).**

* 6. 40 *baïoques*. — Dans un octogone perlé, la louve allaitant les jumeaux. En haut, le millésime AN II. En bas, 1849; à gauche et à droite, la valeur : XL — B.

*Rev* — Dans le champ, un petit cercle perlé renfermant le mot R — M • A — O. Au-dessus du cercle, on lit : ROMA — OBSESSA — AB EXERCITV — FRANCORVM. Au-dessous du cercle :

(1) Ces monnaies sont apocryphes; elles ont été frappées à Paris après le siége.

Digitized by Google

MAZZI · ARMELI · SAFF · III VIRIS — ∘ ÆRE ∘
∘ FERRO ∘ — ∘ FERIENDO — ∘ FLANDO.

Métal blanc. — Carrée.

* 7. 20 *baïoques.* — Dans un pentagone perlé, la louve allaitant les jumeaux. Des deux côtés, la valeur : XX — B.

*Rev.* — Dans le champ, on lit : · XX · B · — PRO DEFENSIONE — REIPVBLICÆ — ROMAN · — 1849.

Métal blanc. — Carrée.

* 8. 10 *baïoques.* — Dans un carré perlé, la louve allaitant les jumeaux. Des deux côtés, la valeur : X — B.

*Rev.* — Au centre d'un carré perlé, le chiffre X indiquant la valeur. Le long des côtés intérieurs du carré, on lit : ROMA—CIRCVM—VALLATA — 1849.

Métal blanc. — Carrée.

* 9. 5 *baïoques.* — Dans un triangle perlé, la louve allaitant les jumeaux. Des deux côtés, la valeur : V — B.

*Rev.* — Dans le champ, entre deux cercles perlés, on lit : ROMA · OBSESSA · 1849. Au centre, le chiffre V, indiquant la valeur.

Métal blanc. — Carrée.



Digitized by Google

## RUSSIE.

**Monnaies de nécessité frappées par le czar Alexis Michaelowitz, pendant les guerres contre la Suède et la Pologne, de 1648 à 1668.**

1. *Rouble.* — (*Légende en vieux caractères russes, signifiant : Par la grâce de Dieu, le grand Gossoudar czar et grand duc Alexis Michaelowitz de toute la grande et petite Russie.*) Le czar couronné, à cheval, allant au pas à droite, tenant le sceptre de la main droite.

*Rev.* — Aigle à deux têtes triplement couronnée, sans écusson, dans un cadre carré entouré d'ornements, formé d'une double ligne avec des globules ; au-dessus : (*vieux caractères russes signifiant : An* 7162 *ou* 1654), au-dessous : (*rouble, en vieux caractères russes*).

Arg. — B^on de Chaudoir, t. II, p. 60, n° 406.

d. 1². *Rouble.* — Semblable au n° 1.

*Rev.* — Semblable au n° 1, mais le cadre n'est formé que d'une simple ligne de grènetis.

Arg. — Idem, n° 407.
Grote, t. I, pl. XI, n° 149.

d. 2. *Rouble.* — Sur un thaler de Jean-George, duc de Saxe, Juliers, Clèves et Berg de 1628, on a frappé deux timbres, l'un rond, offrant le czar couronné à cheval, allant au pas à droite, revêtu d'une cuirasse, le manteau flottant en arrière et tenant

Digitized by Google

la pique baissée; sous le cheval M̊ (*Moscou*), le tout dans un cercle de grènetis; l'autre timbre, carré, oblong, avec la date 1655, est au-dessus.

Arg. Cabinet des médailles de l'État, à Bruxelles.

d. 3. *Rouble* — Thaler de l'empereur Rodolphe II pour Rostock, de 1610, avec les mêmes timbres.

Arg. Même cabinet.

d. 4. *Rouble.* — Thaler de Bogislas XIV, évêque, duc de Stetin, de 1655, avec les mêmes timbres.

Arg. Même cabinet.

* 5. *Rouble.* — Daelder à la croix de Philippe IIII, frappé à Anvers, en 1527, avec les mêmes timbres.

Arg.

* 6. *Rouble.* — Daelder pour la Zélande, frappé à Middelbourg, en 1655, avec les mêmes timbres.

Arg.

7. *Rouble.* — Thaler d'Auguste, duc de Brunswick, de l'année 1651, avec les mêmes timbres.

Arg. Bon de Chaudoir, idem, n° 408.

8. *Rouble.* — Thaler de Frédéric-Ulric, duc de Brunswick, de l'année 1619, avec les mêmes timbres.

Arg. Bon de Chaudoir, idem, n° 409.

9. *Rouble.* — Daelder pour Utrecht de l'année 16·0, avec les mêmes timbres; mais celui qui repré-

Digitized by Google

sente le czar n'est pas entouré du cercle de grènetis.

Arg. Bon de Chaudoir, idem, n° 411.

Ces timbres ont été apposés sur ces pièces pour hausser leur valeur de 50 copeks à 64 copeks. On les trouve sur des écus de presque tous les pays.

10. *Demi-rouble.* — Une moitié d'un écu d'Allemagne coupé par le milieu, sur laquelle est frappé un timbre rond, montrant le czar à cheval, comme sur les pièces précédentes, dans un cercle de grènetis.

Arg. — Segment.

Bon Chaudoir, idem, n° 412.

* 11. *Quart de rouble.* — La quatrième partie d'un écu coupé en quatre morceaux triangulaires, sur laquelle est frappé un timbre rond, montrant le czar à cheval dans un cercle de grènetis, comme les pièces précédentes, mais tenant le sceptre; dans les coins sont disposés (*des caractères en vieux russe signifiant : Pol poltin ou demi-poltina*); autour, des ornements.

*Rev.* — (*Légende en vieux caractères russes*) dans un cercle de grènetis, hors duquel on voit dans le coin à gauche deux signes russes; au-dessus, une ancre couchée. (7160 ou 1652.)

Arg. — Triangulaire.

Bon de Chaudoir, idem, n° 413.
Pl. XI, 8, n° 2.

Digitized by Google

* 11². *Quart de rouble.* — Semblable au n° 11.

Arg. — Triangulaire.

Bon de Chaudoir, idem, pl. II, 7, n° 8.

11³. *Quart de rouble.* — Semblable au n° 11, mais à la face, en dehors du cercle, à gauche et à droite, deux caractères en vieux russe, 7160 ou 1652.

Arg. — Triangulaire.

Bon de Chaudoir, idem, n° 44.

(*Pour être continué.*) P. Mailliet.

Digitized by Google

# LA QUESTION

DE

# L'UNIFORMITÉ INTERNATIONALE DES MONNAIES,

## CONSIDÉRÉE AU POINT DE VUE HISTORIQUE.

(SUITE ET FIN.)

---

Au commencement de 1867, une commission fut instituée en France, sous la présidence de M. de Parieu, vice-président du conseil d'État, chargée de l'étude de la question de l'étalon monétaire. Dans cette commission, le principe de l'emploi simultané de l'or et de l'argent pour l'étalon monétaire prévalut.

A peu près à la même époque, en Autriche, une commission semblable, réunie sous la présidence du baron von Hock, vota à l'unanimité pour l'étalon unique, en donnant la préférence à l'étalon d'or exclusif.

Grâce à l'initiative féconde de la France et à la gloire éternelle du gouvernement de S. M. l'empereur Napoléon III, la question si importante de l'uniformité monétaire internationale, sortant enfin des limbes de l'utopie, est entrée résolument dans le domaine des faits. En décembre 1866, le gouvernement français fit un appel aux gouvernements étrangers.

Le 17 juin 1867 eut lieu à Paris l'ouverture solennelle

Digitized by Google

de la conférence monétaire internationale, dans laquelle les divers États de l'Europe et le gouvernement de Washington se firent représenter par des délégués officiels, sur l'invitation du gouvernement français, en vue de rechercher les moyens pour arriver à l'établissement d'une monnaie universelle.

S. Exc. le marquis de Moustier, ministre des affaires étrangères, après avoir prononcé un discours dans lequel il exposa l'intérêt de l'unification monétaire pour les transactions internationales, fut remplacé dans la présidence par M. de Parieu, qui la remit dans la séance du 26 juin à S. A. I. le prince Napoléon.

Voici en quelques mots les résultats des délibérations de la conférence.

Les représentants des vingt et un États se sont prononcés à l'unanimité pour le système d'unification monétaire opéré *a posteriori*, par l'extension du système de la convention du 23 décembre 1865, conclue entre la France, la Belgique, l'Italie et la Suisse. Ils demandèrent seulement que l'étalon d'or régnât exclusivement, et que là où la monnaie d'argent avait encore un cours illimité, elle fût réduite au rôle de monnaie d'appoint.

Tous les représentants ont reconnu que la monnaie internationale devrait être une monnaie d'or, et qu'il convenait de mettre partout cette monnaie à 9/10 de fin, tandis que la grande majorité se prononça en faveur de la pièce de 5 francs, à adopter comme type.

L'adoption commune d'une unité monétaire nouvelle, composée d'un nombre de grammes d'or métriquement arrondi, n'a trouvé presque aucun adhérent dans cette

Digitized by Google

conférence et a paru devoir céder la place à l'idée théoriquement peut-être moins satisfaisante, mais pratiquement beaucoup plus commode et plus simple, de l'agglomération des législations monétaires autour du système fondé dans la convention du 23 décembre 1865, entre la France, la Belgique, l'Italie et la Suisse. On a fait remarquer que non-seulement aucun État n'était disposé à accepter ce nouveau système, mais encore que l'expérience qui en avait été faite en Allemagne avait tourné contre le système lui-même.

Nous n'entrerons pas ici dans des détails, s'il faut que l'unité monétaire représente l'unité de poids, pour ne pas détacher la mesure des valeurs du système métrique, et s'il faut donner à la monnaie, qui au fond est un poids de métal, des noms qu'on a voulu appeler des noms de fantaisie, mais qui ne sont autre chose que des noms historiques, tel que le franc, le florin, le thaler, le rouble, etc., ou se contenter de lui donner le nom du poids; attendu que la première de ces questions a été résolue en sens contraire par la conférence, comme étant d'avance condamnée par l'expérience et par la pratique, et que la seconde est au fond si peu importante, pourvu que les pièces soient partout identiques en valeur, c'est-à-dire en poids, en titre et en dimension. Peu importe qu'on appelle ce poids de métal constituant une valeur et destiné à servir de mesure aux autres valeurs, gramme, décagramme ou franc, florin, thaler ou tout autre nom. La question du nom est évidemment la moins importante. Nous sommes même d'avis qu'il est préférable de conserver aux monnaies, comme mesure de la valeur, un nom particulier, pour qu'elles ne se confondent pas avec la mesure de la pesanteur. Il faut dans

Digitized by Google

tous les cas l'emploi de plusieurs métaux, l'or, l'argent, le cuivre ou le nickel, soit comme monnaie légale, soit comme monnaie d'appoint. Comment désigner ces différents métaux monnayés par leur poids? Que signifierait le nom de gramme, si on avait des grammes d'or, des grammes d'argent, des grammes de cuivre, des grammes de nickel?

Nous ne voyons aucune nécessité d'établir un rapport exact entre le système métrique et la monnaie, au préjudice d'intérêts plus importants. Dans tous les cas, si la pièce d'or de 5 francs ne se rapporte pas au système décimal quant au poids, elle s'y rattache au moins quant au titre de 900 millièmes de fin.

On ne peut pas supposer que des hommes sérieux voudraient tout à la fois insister sur l'adoption de tels perfectionnements imaginaires en poursuivant l'idéal impossible, et se faire passer pour des partisans de l'uniformité monétaire. Ceux qui veulent prétendre pouvoir concilier ces deux pensées opposées sont les ennemis les plus dangereux de cette grande et belle réforme sociale, parce qu'ils s'enveloppent du manteau de la science en produisant une foule de théories impossibles à réaliser, sans autre but que d'ajourner indéfiniment les rapprochements monétaires. Aussi, comme nous l'avons fait remarquer déjà, les représentants à la conférence monétaire ont cru ne pas devoir se mettre à la poursuite d'un système idéal et par conséquent chimérique. L'idée de la création d'un système n'ayant aucune affinité avec ceux aujourd'hui existant leur a paru devoir être écartée, et ils ont cru devoir adopter pour type celui des quatre États signataires de la convention du 23 décembre 1865.

Digitized by Google

Conformément aux dispositions prises le 2 juin 1867, la commission internationale pour l'unité monétaire siégeant à Bruxelles adressa, le 10 du même mois, une circulaire aux délégués des divers États représentés à la conférence monétaire de Paris, accompagnée : 1° d'un excellent rapport du digne et savant président de la commission, M. Louis Geelhand, un résumé scientifique et pratique des idées sorties du débat, d'où il résulte : qu'il faut donner la préférence au système décimal; qu'il faut chercher, au début, beaucoup moins à identifier qu'à assimiler et à raccorder; qu'il semble pratique de procéder à l'unification du numéraire métallique, en commençant de préférence par les degrés supérieurs de l'échelle; qu'il faudrait prendre comme type de cette forte unité la pièce de 5 francs, sous le nom d'*écu de l'union;* qu'on pourrait convenablement se récupérer des pertes occasionnées par la refonte, en substituant aux pièces d'argent de 50 et de 20 centimes des pièces de nickel, de bronze d'aluminium ou de tout autre métal moins coûteux; 2° de nos deux brochures relatives à la question (1), dans l'une desquelles nous avons entre autres proposé et développé l'idée de remplacer les monnaies d'appoint d'argent de 50 et de 20 centimes par des pièces d'un métal peu coûteux.

La commission a eu la satisfaction que la proposition d'opérer, par la forte unité (la pièce de 5 francs), le rapprochement des divers systèmes monétaires en usage, idée émise dans le rapport de son honorable président, M. Louis

(1) *État de la question de l'uniformité des monnaies, des poids et des mesures,* 1865, et *De l'Établissement d'une monnaie universelle,* 1865.

Digitized by Google

Geelhand, a été reconnue par la conférence à la grande majorité, comme étant le meilleur moyen pour rendre ce rapprochement plus facile.

A la même époque que siégeait la conférence monétaire internationale officielle, le comité pour les poids, mesures et monnaies, institué par la commission impériale de l'exposition universelle à Paris, se réunit en conférence libre, sous la présidence de S. A. I. le prince Napoléon, pour examiner la question de l'uniformité monétaire. Dans cette conférence libre, on est arrivé à peu près aux mêmes conclusions de la conférence officielle, tandis qu'on a émis le vœu que les gouvernements s'entendent pour adopter des mesures communes de contrôle, afin de garantir l'intégrité des monnaies.

La conférence internationale ayant été unanime pour reconnaître l'or comme étalon monétaire, tout en considérant le double étalon comme pouvant avoir des raisons d'être temporaires dans la législation de certains États, habitués à ce régime ou placés jusqu'à présent sous la loi de l'étalon d'argent exclusif, et ayant en second lieu décidé à la grande majorité qu'il fallait rechercher la base d'un système fixe dans la coordination des systèmes existants, en donnant la préférence à celui fondé par la convention du 23 décembre 1865; le gouvernement français, en reconnaissant que l'adoption de l'étalon d'or unique, au lieu du double étalon, semble être jusqu'à certain point le prix auquel, sous l'empire de leurs traditions scientifiques et pratiques, les nations qui ne se sont pas encore ralliées à l'union monétaire ont déclaré vouloir prendre pour base et pour centre d'agglomération le système monétaire de

Digitized by Google

ladite convention, modifié en ce sens, que le dernier lien qui se rattache au double étalon déjà affaibli serait définitivement supprimé dans les pièces d'argent de 5 francs, s'est demandé si ce ne serait peut-être pas une obligation réciproque pour la France de ne point tenir avec une ténacité excessive aux bases anciennes d'un système dont la modification est demandée avec une singulière unanimité (1).

Par conséquent, une enquête a été ouverte en 1868, par le gouvernement français, auprès des receveurs généraux et des chambres de commerce dans l'empire, sur la question de savoir s'il serait opportun de passer du système du double étalon à celui de l'étalon unique d'or. Bien qu'il ne soit pas résulté de cette enquête la même unanimité d'opinion qu'à la conférence internationale, elle est toutefois favorable à l'adoption de l'étalon unique d'or.

Si l'on tient compte des faits nouveaux qui se sont produits, de la hausse générale de toutes les denrées, des besoins qui naissent des transactions internationales qui se multiplient si prodigieusement, enfin, de l'importance chaque jour plus grande qu'acquiert la monnaie d'or dans la Grande-Bretagne, aux États-Unis de l'Amérique, et en France, en Belgique, en Italie, en Suisse, etc., depuis la convention monétaire du 23 décembre 1865, par laquelle la monnaie légale d'argent de ces pays est réduite seulement à la pièce de 5 francs, dernier vestige de l'étalon d'argent, on doit reconnaître que la monnaie d'or est désormais destinée à devenir la monnaie universelle. Bien que

(1) De Parieu, *Situation de la question monétaire internationale.* Voy. *Journal des économistes*, avril 1868, p. 41.

Digitized by Google

la monnaie d'argent offre l'avantage de ne pas être aussi sujette que l'or à la hausse ou la baisse, la monnaie d'or est celle qui représente la plus forte valeur sous un plus petit volume, c'est la monnaie portative par excellence. Il résulte de recherches faites avec soin que la monnaie d'or résiste beaucoup mieux au frottement que la monnaie d'argent. M. G. du Puynode évalue l'action annuelle du frai à $^{1}/_{800}$e sur la monnaie d'or et à $^{1}/_{300}$e sur la monnaie d'argent (1).

Il est évident que l'or doit être l'étalon prédominant et le régulateur de la circulation dans tout le monde à cause de sa commodité et de sa résistance métallique supérieure (2).

En adoptant l'or comme étalon unique, la monnaie d'argent serait réduite au rôle de monnaie d'appoint, et alors l'affaiblissement du titre des pièces de 1 franc et de 2 francs, de 900 millièmes à 835 millièmes de fin, ne constituerait plus un procédé vicieux.

Sans méconnaître le mérite de l'étalon d'or unique, nous croyons que pour le moment il ne serait pas dans l'intérêt de la solution du grand problème de l'unification des monnaies de supprimer tout de suite le double étalon qui a été conservé quant à la pièce de 5 francs, sous réserve d'avenir, dans la convention de 1865; qu'il serait par conséquent prudent d'opérer graduellement les transitions à l'étalon d'or unique ; qu'il ne faudrait dans tous les cas jamais procéder

(1) *De l'Uniformité monétaire et de l'unité d'étalon*, par M. Charles Le Touzé. *Voy.* le *Journal des économistes*, mars 1868, note à la p. 416.

(2) Quand les divers pays conserveraient leurs différents systèmes monétaires, nous croyons que l'étalon unique d'argent serait préférable, parce que ce métal n'est pas aussi sujet que l'or à la hausse ou à la baisse; mais en vue d'une monnaie universelle, on ne peut pas se passer de l'or.

Digitized by Google

brusquement à la démonétisation des pièces d'argent de 5 francs; qu'il suffirait de ne plus faire frapper de ces espèces.

Le maintien provisoire du double étalon pourrait être admis à titre transitoire et même facultativement, afin d'empêcher la hausse subite de l'or, de ne blesser l'amour-propre de personne, de ne pas soulever les susceptibilités nationales et de détruire toutes les hésitations qui peuvent naître des habitudes, des traditions, des intérêts nationaux, dont on doit tenir compte sous peine d'échouer.

Quant à la question si souvent discutée du double étalon ou de l'étalon unique, question plus subtile que réelle, elle ne se fonde que sur le nom inexact d'*étalon monétaire*. On arrive quelquefois par la confusion du langage à une confusion dans les idées.

L'honorable M. Wolowski (1) a si clairement démontré qu'il n'y a pas, à proprement parler, d'étalon monétaire; ou que, du moins, cette expression, quand elle est appliquée à la monnaie, a une signification toute autre que lorsqu'elle s'applique aux mesures de longueur, de poids ou de capacité. Le mètre est lui-même une longueur abstraite et invariable, comme le gramme est lui-même un poids déterminé et invariable. Voilà de véritables étalons.

La monnaie au contraire, cet instrument des échanges, qui est destiné à mesurer la valeur, et qui, par conséquent, ne peut faire cette fonction que parce qu'elle est elle-même une valeur, une marchandise, est une mesure qui contient une certaine valeur, mais qui n'est toutefois nullement une

(1) *Quelques notes sur la question monétaire*, 1868.

Digitized by Google

valeur invariable. Il ne peut donc jamais être question d'étalon monétaire dans le même sens du mot de l'étalon des poids et des mesures, attendu que par *étalon* on suppose une fixité, une véritable invariabilité que la valeur ne peut jamais avoir. « On ne saurait vouloir un double étalon, a dit M. Wolowski, là où il n'en existe même pas un seul. »

« La perfection, a si bien dit le comte Foucher de Careil [1], n'est pas de ce monde, et l'absolu dans les questions commerciales est toujours rigoureusement égal à zéro. Sachons donc nous contenter des premiers résultats obtenus, sans tout compromettre par amour des mathématiques. »

Les aspirations générales des peuples sont visibles vers une union plus intime; des encouragements considérables sont ressortis de la conférence internationale de 1867, pour tous les partisans de l'idée d'un système monétaire universel, tandis que des résultats éclatants ont été obtenus sur ce terrain mouvant; mais pour favoriser cette réforme, il est essentiel qu'on sache faire quelques concessions réciproques.

En effet, vouloir poursuivre avec ténacité un système idéal, comme le voudraient peut-être quelques économistes par trop rigides, qui ne s'occupent que de théories sans se préoccuper le moins du monde de la pratique, ne serait qu'arrêter et entraver le mouvement qui se manifeste si généralement vers cette unité, et qui, comme nous allons le voir, a eu déjà des résultats si étonnants.

[1] *Journal des économistes*, décembre 1868, p. 462.

Digitized by Google

Par un édit pontifical du 16 juin 1866, le principe du système monétaire établi par la convention du 23 décembre 1865 a été adopté dans les États de l'Église. L'art. 1er de cet édit est conçu en ces termes : « La nouvelle unité monétaire de l'État pontifical est basée sur la valeur de 5 grammes d'argent et de 0 grammes 32258 d'or, l'une et l'autre au titre de 900 millièmes de fin, et elle prend le titre de *livre pontificale* (1). » Plus tard, l'État pontifical a accédé complétement à ladite convention monétaire et depuis, le coin de la pièce d'un *lira* (1 franc) a été quelque peu modifié. La légende du droit est devenue tout à fait la même que celle de la pièce de deux *lire* et de celle de dix *soldi* (50 centimes). C'est-à-dire avec l'abréviation PON. (*tifex*) au lieu de PONT.(*ifex*).

La Grèce a également accédé à la convention du 23 décembre 1865. Une loi du 10 avril 1867 ordonna la fabrication de *drachmes* à 100 *leptas*, au même titre et au même poids des pièces d'un franc. A la monnaie de Paris, on est occupé à frapper les nouvelles espèces helléniques.

La Roumanie s'est aussi ralliée au système de la convention; toutefois, les monnaies d'argent qui sont fabriquées aux mêmes conditions de celles de l'union y restent la seule monnaie légale. L'unité de compte s'appelle *lei*, et est

(1) *Voy.* les nouvelles monnaies décimales d'argent et de bronze de l'État romain de 2 *lire*, de 1 *lira*, de 10 *soldi*, de 4 *soldi*, de 2 *soldi*, de 1 *soldo*, de ½ *soldo* et de 1 *centesimo*. *Revue de la numismatique belge*, 4e série, t. IV, pl. XX et XXI, et *Blätter für Münzfreunde*, no 14, avril 1868, taf. XIII, nos 9 et 10.

Digitized by Google

divisée en 100 *bans* (¹). La nouvelle loi monétaire est entrée en vigueur le 1er janvier 1868.

Conformément à la proposition de M. Wallenberg, délégué de la Suède à la conférence internationale de 1867, et suivant l'ordonnance royale, du 31 juillet 1868, le gouvernement suédois a fait frapper déjà des pièces d'or de la valeur de 10 francs, au titre de 900 millièmes de fin, appelées *carolins*.

Le gouvernement provisoire de l'Espagne, qui s'est acquitté si dignement et si admirablement de sa tâche tout à la fois difficile et grandiose, en introduisant dans ce beau pays, dans un si court laps de temps, les belles et grandes réformes sociales, n'a pas négligé la question monétaire. Le ministre des finances, S. Exc. Laureano Figuerola, un des économistes les plus éminents de l'Espagne, publia, le 19 octobre 1868, un décret relatif aux monnaies, aux termes duquel l'Espagne adopte les principes et les types de la convention du 23 décembre 1865. L'unité de compte sera la *pezeta*, équivalant à 100 centimes (1 franc). On frappera des monnaies d'or de 100, de 50, de 20, de 10 et de 5 *pezetas;* des monnaies d'argent de 5, de 2, de une *pezeta*, de 50 centimes ou une *demi-pezeta*, et de 20 centimes. Ce système devra être mis en vigueur à partir du 31 décembre 1870. L'énergique gouvernement provisoire de l'Espagne à prouvé que vouloir c'est pouvoir (²).

(¹) *Voy.* les pièces de 10, 5, 2 et 1 *ban* frappées à la monnaie de Londres. *Blätter für Münzfreunde*, nº 15, juillet 1868, taf. XIII, nos 2-5.

(²) Relativement à ce décret, nous avons eu l'honneur de recevoir une lettre autographe de S. Exc. le maréchal François Serrano y Dominguez, duc de la Torre, datée de Madrid, le 23 octobre 1868, dont nous reproduisons le passage suivant, si encourageant pour les partisans de



Digitized by Google

L'accession de l'Autriche à la convention du 23 décembre 1865 peut être considérée comme certaine. Par la convention préliminaire du 31 juillet 1867, entre la France et l'Autriche, cet État accèderait à l'union monétaire spécialement en ce qui concerne les monnaies d'or, et sous diverses réserves; c'est ainsi que l'Autriche conserverait la dénomination de florin pour son unité.

Dans le Pérou, la Nouvelle-Grenade et au Mexique, le système monétaire français a également été adopté (1).

En Brésil, où l'étalon d'or existe seul et où la monnaie d'argent n'est que monnaie d'appoint, un décret impérial rendu récemment à Rio de Janeiro, sur la monnaie brésilienne, ordonne que les pièces de 2,000 reis pèseront 25 grammes au titre de 900 millièmes de fin; la largeur du module sera de 39 millimètres, par conséquent exactement la pièce de 5 francs.

Par un *ukase* impérial du 11 novembre 1865, le gouvernement russe a introduit dans le grand-duché de Finlande un nouveau système monétaire, à peu près semblable à celui de l'union. Le *markka* est divisé en 100 *pennia* (2).

Quant à l'adoption en Russie du système monétaire

l'unification monétaire : « Quand vous recevrez la présente, vous saurez déjà par notre journal officiel, la *Gaceta de Madrid*, le décret que le ministre des finances du gouvernement provisoire, que j'ai l'honneur de présider, a expédié, adoptant pour notre pays le système monétaire accepté déjà par plusieurs nations, et qui, moyennant vos efforts, deviendra dans un bref délai le système monétaire de tous les pays. »

(1) Friedrich Xeller, *die Frage der internationalen Münzeinigung*, p. 86.

(2) *Voy.* ces nouvelles monnaies finlandaises, d'argent et de cuivre, *Blätter fur Münzfreunde*, n° 13, janvier 1868, taf. XII, n°s 8-12.

Digitized by Google

international, on ne peut plus en douter. Les grandes réformes sociales qui caractérisent si essentiellement le règne de S. M. l'empereur Alexandre II, et qui font le bonheur de la Russie ainsi que l'admiration de tout homme vraiment éclairé, sont des garanties plus que suffisantes pour que ce puissant empire ne reste pas en arrière quand il s'agit d'une réforme aussi utile. Pour ceux qui néanmoins oseraient encore en douter, il suffira, pour les convaincre que nos espérances ne sont pas vaines, que nous citions quelques passages d'un excellent article de S. Exc. le commandeur baron de Kœhne, conseiller d'État actuel, à Saint-Pétersbourg, membre honoraire de la commission internationale pour l'unité monétaire, article inséré dans le *Courrier russe*, du 19 septembre (1er octobre) 1868.

Voici comment s'est exprimé ce haut et influent fonctionnaire de l'État et éminent numismate, qui s'est fait une réputation si bien méritée dans la science : « Une des questions les plus graves dont s'occupe en ce moment la science économique est celle de l'unité monétaire. Quel immense avantage ce serait pour les rapports internationaux, si, enfin, la même monnaie pouvait être reçue, sans diminution par le change et sans aucune perte, à Saint-Pétersbourg, à Paris, à Berlin, à Vienne et à Naples; si le voyageur pouvait faire le tour du monde sans avoir besoin de changer son argent à chaque frontière, toujours avec perte d'un ou de deux pour cent! On se rappelle l'histoire de cet Anglais qui, en arrivant en Hollande, échangea un souverain en monnaie hollandaise; puis en France, cette monnaie en argent français; puis à la frontière espagnole, la monnaie française en argent espagnol, et qui, après

Digitized by Google

avoir fait le tour de l'Europe, ne rapporta en Angleterre de son souverain qu'un seul penny!

« Nous devons à la commission internationale pour l'union monétaire, qui, sous la présidence de son digne fondateur, M. L. Geelhand, siége à Bruxelles, des travaux préparatoires très-remarquables, parmi lesquels il faut compter les publications du secrétaire de la commission M. le comte Maurin-Nahuys, d'Utrecht.

« Il n'y a pas de doute que la monnaie d'or la plus commode et la plus répandue est la pièce de *vingt francs*. Elle est la base des transactions commerciales en Belgique, en France, en Suisse et en Italie, la monnaie de plus de quatre-vingt millions d'âmes.

« La rareté croissante de l'argent prouve que l'étalon qui a pour base ce métal est difficile à maintenir, et les économistes allemands comprennent déjà que, dans un laps de temps assez rapproché, le thaler d'argent devra être remplacé par une monnaie d'or.

« Mais quand il s'agit des progrès de la civilisation, la Russie ne reste jamais en arrière. Chez nous, l'adoption de l'unité monétaire générale est même moins difficile qu'en Allemagne. Notre rouble vaut exactement 4 francs. Si donc, au lieu de la demi-impériale de 5 roubles 15 copeks, peu commode et reçue à l'étranger toujours avec perte, le gouvernement se décidait à frapper une demi-impériale de 5 roubles et au titre des pièces de 20 francs, la Russie, avec ses quatre-vingt-deux millions de sujets, entrerait aussi dans la grande unité monétaire, et son exemple serait peu à peu suivi par tous les autres gouvernements de l'Europe.

Digitized by Google

« La mesure proposée serait d'autant plus opportune, que pour le moment, la monnaie d'or russe n'est pas en circulation en Russie; elle sert presque exclusivement pour les transactions du gouvernement et du commerce avec les pays étrangers. Raison de plus de l'adapter au système monétaire le plus usité, et qui ouvrirait à la nouvelle demi-impériale une active circulation dans la plus grande partie des pays européens, tandis qu'aujourd'hui notre belle monnaie d'or, à peine frappée, passe dans les creusets des bijoutiers de Paris, de Genève et de Hanau.

« Il va sans dire que provisoirement la base de notre système monétaire doit rester encore le rouble d'argent au titre de 83 5/8 de fin. Mais l'adoption d'une monnaie d'argent à 9/10 de fin, dans les États où règne le système du franc, et la nécessité croissante d'adopter l'étalon d'or forceront peu à peu les gouvernements émettant une monnaie d'argent plus fine que 9/10 à changer de système. »

Le savant auteur termine son exposé, dans lequel il saisit si bien la véritable situation de la question, en démontrant sur le terrain de la pratique le rôle prédominant que l'or est appelé à remplir, par ces mots remarquables :

« Pour aider le pays dans ses efforts persévérants, l'adoption de l'unité monétaire générale est nécessaire; et nous ne doutons pas que le ministre des finances, à qui la Russie doit déjà tant de réformes utiles, ne soit disposé à prendre en considération une question aussi grave. »

M. Sherman a présenté, le 7 janvier 1868, au sénat des États-Unis de l'Amérique, un bill demandant l'adoption de l'étalon d'or exclusif, la suppression du dollar d'argent comme conséquence, et une réduction de 4 grains 71 sur

Digitized by Google

le poids du demi-aigle de 124 grains 29, et de ramener ainsi sa valeur exacte à 25 francs d'or; les autres pièces d'or subiraient proportionnellement une réduction analogue.

La commission du sénat chargée d'examiner la proposition de M. Sherman en a adopté le principe à la majorité en mars 1868; la discussion du bill monétaire est remise jusqu'après l'élection présidentielle.

L'opinion du gouvernement américain sur la grande question de l'uniformité monétaire se trouve précisée dans un mémoire publié par M. Ruggels, délégué des États-Unis à la conférence de 1867.

En voici un extrait que nous empruntons à l'article intéressant de M. Charles le Touzé, *de l'Uniformité monétaire et de l'unité d'étalon* (1) :

« On demande au nom des États-Unis, que la France, dans un esprit de sage libéralité, contribue, comme elle le peut facilement, à la grande œuvre de l'unification monétaire, en ajoutant à sa monnaie la pièce de 25 francs, qui, circulant côte à côte et en parfaite égalité avec le demi-aigle des États-Unis et le souverain d'Angleterre fraternellement unis et différant seulement par leur emblème, feront la main dans la main le tour du monde, ayant cours dans les deux hémisphères. On demande encore à la France pour compléter l'œuvre d'unification le sacrifice de l'étalon d'argent, c'est-à-dire, la reconnaissance officielle de l'or comme étalon unique. »

(1) Cet article est inséré dans le *Journal des économistes*, mars 1868, pp. 418-419.

Digitized by Google

Sur cela, le gouvernement français a institué l'enquête relativement à l'opportunité de la suppression du dernier vestige de l'étalon d'argent dans la pièce de 5 francs, dont nous avons déjà parlé, tandis qu'il a fait une proposition à l'Angleterre de s'associer à la convention monétaire du 23 décembre 1865, au moyen de l'abaissement du *sovereign*, qui vaut aujourd'hui 25 francs 20, à une valeur exacte de 25 francs.

Le type d'une pièce d'or de 25 francs a été recommandé spécialement dans la conférence de 1867, par les représentants de l'Autriche et des États-Unis, et a été accepté à l'unanimité des États votants, dans la discussion de la question 9, mais à titre facultatif.

A la suite de la proposition de la France, le gouvernement anglais a nommé une commission royale (1) chargée de faire une enquête sur la nécessité d'une réforme monétaire, sur sa possibilité, et enfin sur le système qu'il paraîtrait le plus désirable d'adopter.

Cette commission, qui s'est réunie sous la présidence du vicomte Halifax (sir Charles Wood), a déclaré qu'elle ne pouvait pas recommander l'adoption du *sovereign* réduit à une valeur de 25 francs, attendu que de cette mesure il résulterait de nombreux inconvénients dans les comparaisons des sommes exprimées en Angleterre en *pence*, en France en *centimes*, aux États-Unis en *cents*, et qu'en elle-même, la mesure ne serait qu'une mesure partielle. Quant à la question d'une réforme monétaire dans le but d'arriver à l'uniformité internationale du numéraire métallique, la

(1) *Royal commission of international coinage.*

Digitized by Google

décision de la commission est absolument négative et proclame, sinon l'impossibilité complète, du moins l'inopportunité de la réalisation de cette grande et belle idée, en concluant au maintien du *statu quo*.

Cette décision a évidemment produit une impression bien pénible chez tous les amis du progrès et chez tous les partisans du principe du libre échange, car il est évident que l'accession du puissant empire britannique aurait été un nouveau grand triomphe pour la cause que nous défendons.

Après le verdict de la science, après l'accord unanime de tous les hommes de progrès sur l'immense utilité de ce projet d'unification, et en dernier lieu, après l'exemple donné déjà par tant d'autres États, on avait le droit d'attendre une autre manière d'agir de la part de la Grande-Bretagne, qui prétend être le champion du *free trade*.

Si, toutefois, cette décision inconcevable, pour ne pas nous servir d'une autre expression, pouvait exercer une influence fâcheuse sur les esprits indécis, elle ne produira heureusement aucun doute et aucun changement dans les opinions des hommes d'État et du monde scientifique et éclairé, sur les grands avantages que cette uniformité offrirait au commerce et à l'industrie de chaque peuple et sur l'opportunité de cette réforme; car enfin, il faut le dire, on est aujourd'hui habitué à l'attitude d'opposition que prend le gouvernement anglais dans les grands projets internationaux. On n'a qu'à se rappeler comment lord Palmerston, premier ministre du Royaume-Uni, a cru pouvoir prononcer une désapprobation arrogante et décisive dans le Parlement anglais sur le grand et beau projet du perce-

Digitized by Google

ment de l'isthme de Suez, en déclarant qu'il croyait que le projet n'était pas exécutable, opinion soutenue par un des plus célèbres ingénieurs anglais, membre du Parlement, M. Stephenson, qui osa dire qu'il était arrivé après avoir fait des examens sérieux à la conclusion que la chose est, il dirait absurde, si d'autres ingénieurs dont il respectait les opinions n'avaient également exploré le terrain et déclaré que l'entreprise était possible (1). Malgré ces déclarations du premier lord de la trésorerie et du savant ingénieur, membre du Parlement, malgré l'opposition entêtée de l'Angleterre contre le canal de Suez, soutenu pendant tant d'années, que voit-on aujourd'hui? L'état de cette œuvre colossale est tel, que M. Ferdinand de Lesseps, l'infatigable champion de ce projet gigantesque, a pu annoncer que le canal de Suez sera entièrement terminé et ouvert à la grande navigation maritime de tous les pavillons du monde, le 1er octobre 1869. Voici la situation des choses déclarées impossibles par les hommes d'État de la Grande-Bretagne.

Après l'enquête en France auprès des receveurs généraux et des chambres de commerce, le ministre des finances a constitué, par arrêté du 22 juillet 1868, une nouvelle commission chargée de poursuivre les études sur la question de l'étalon monétaire.

Pour ce qui concerne maintenant le centre de l'Europe, cette belle Allemagne, où la sympathie pour l'idée de l'unification monétaire s'est manisfestée si généralement, on ne saurait douter de la réussite de cette réforme.

(1) Le *Times*, du 10 juillet 1857.

Digitized by Google

Le gouvernement énergique de S. M. le roi Guillaume Ier, qui, en opérant l'union de la grande nation germanique, en agglomérant toutes les petites souverainetés allemandes autour de la Prusse devenue si puissante sous ce règne et exerçant aujourd'hui une influence prépondérante dans toute l'Allemagne, se voue, après ses victoires, avec ardeur à l'œuvre de la paix, et s'occupant de l'organisation de son propre État et de la Confédération de l'Allemagne du Nord, fondée par lui et placée sous son hégémonie, ce gouvernement ne perd pas de vue l'importance de l'une des plus belles et utiles réformes, qu'il est appelé, par son pouvoir et son initiative, à accomplir dans la Germanie.

Nous savons que le gouvernement prussien a adopté en principe l'idée d'émettre des monnaies d'or identiques à celles de l'union.

Dans la séance, du 13 juin 1868, de la diète de la Confédération de l'Allemagne du Nord, on a demandé l'adoption d'un nouveau système monétaire fondé sur le système décimal, en recommandant surtout qu'on opérât cette réforme de manière qu'elle pût se rattacher à un système monétaire général de toutes les nations civilisées.

Les principes de la conférence monétaire internationale de 1867 ont été acceptés dans diverses assemblées économiques et commerciales de l'Allemagne.

Le commerce allemand désire l'adoption d'une monnaie d'or, équivalente à la pièce de 20 francs, ou 5 *thalers* 10 gros de Prusse.

Le congrès des économistes allemands, réuni à Hambourg, a adhéré, dans sa séance du 28 août 1868, aux

Digitized by Google

principes posés par la conférence internationale de Paris, de 1867, et s'est déclaré pour l'adoption simultanée de l'étalon d'or, en adhérant le mieux possible à la convention monétaire du 23 décembre 1865 et aux principes recommandés par la conférence monétaire internationale de Paris de 1867.

Quant à la monnaie d'or, la fabrication fut recommandée de nouvelles pièces d'or allemandes communes de $^{9}/_{10}$ de fin, lesquelles seraient dans un rapport simple avec la pièce d'or de l'union de 5 francs.

Le comité permanent du *Handelstag*, ou réunion syndicale des chambres de commerce allemandes, à Berlin, a mis à l'ordre du jour de la dernière assemblée de ces chambres la question de l'union monétaire allemande, en recommandant l'adhésion aux règles de la convention passée entre la France, la Belgique, l'Italie et la Suisse, tandis qu'il avait mis au concours l'étude des moyens de transition pour passer de l'étalon d'argent à l'étalon d'or.

M. Friedrich Xeller, essayeur à la monnaie de Stuttgart, recommande également comme base d'un nouveau système monétaire de l'Allemagne une pièce d'or équivalant en valeur à celle de 5 francs (1), tandis qu'il reconnaît que la pièce de 25 francs est appelée à remplir le rôle de monnaie universelle (2).

L'idée de l'émission d'une pièce d'or de 25 francs trouve aujourd'hui en Allemagne beaucoup de partisans. Le gou-

(1) *Die Frage der Internationalen Münzeinigung und der Reform des deutschen Münzwesens*, pp. 154-155.

(2) *Ibid.*, pp. 157-158.

Digitized by Google

vernement du grand-duché d'Oldenbourg a proposé de faire fabriquer une pièce de 25 francs comme monnaie commune, à laquelle le *sovereign*, le *dollar* et le *florin* d'Autriche pourraient s'accorder (1).

M. Weibezahn, secrétaire de la chambre de commerce, à Cologne, a développé cette pensée avec beaucoup de clarté dans une brochure (2).

En rendant hommage à la France qui s'est déclarée disposée à faire frapper des pièces de 25 francs, dans l'intérêt international, il démontre que cette pièce offrirait, plus que toute autre, non-seulement pour l'Angleterre et les États-Unis de l'Amérique, mais aussi pour l'Allemagne et l'Autriche, un moyen facile pour coordonner leurs systèmes monétaires avec celui de l'union.

Par conséquent, il propose pour l'Allemagne l'adoption d'une monnaie d'or identique en poids et en titre à la pièce de 25 francs, et comme unité de compte, la dixième partie de cette pièce, le florin de 100 kreuzers = 2 francs 50 centimes.

Il voudrait que l'on frappât, en or, des pièces de 20 florins = 50 francs, de 10 florins = 25 francs, et de 5 florins = 12 francs 50 centimes; en argent, comme monnaie d'appoint, des pièces de 1 florin = 2 francs 50 centimes, de 50 kreuzers = 1 franc 25 centimes, de 20 kreuzers = 50 centimes, et de 10 kreuzers = 25 centimes; et en cuivre, des pièces de 5, 2, 1 et 1/2 kreuzer. Il voudrait placer comme emblèmes sur les monnaies d'or une cou-

(1) F. Xeller, *die Frage der Internationale Münzeinigung*, p. 158.

(2) *Der Goldgulden als die demnächtige deutsche Rechnungs-Münze.*

Digitized by Google

ronne, sur les monnaies d'argent un aigle, et sur les monnaies de cuivre une croix.

Le royaume des Pays-Bas suivra, quand la Prusse aura donné l'exemple.

Dans l'intérêt du commerce et de l'industrie, ces leviers puissants de la civilisation matérielle, comme au nom de l'humanité, du rapprochement des peuples et de la paix, la commission internationale pour l'unité monétaire s'est adressée, par circulaire du 27 juin 1868, aux divers gouvernements, pour les conjurer de ne pas perdre de vue l'importance incontestable de l'unification des monnaies, et pour démontrer que c'est une erreur de croire qu'une réforme monétaire, qui occasionne naturellement des frais, imposerait aux peuples de trop grands sacrifices, attendu qu'une telle réforme peut s'effectuer, sans que les frais qu'elle entraîne soient sentis par la nation, en substituant aux monnaies divisionnaires d'argent de 50 et de 20 centimes des pièces en nickel, en bronze ou en tout autre métal peu coûteux, moyen proposé par nous dans une de nos brochures, et recommandé par M. Louis Geelhand dans son excellent rapport du 10 juin 1867, avec l'idée d'opérer, par la *forte unité*, le rapprochement des divers systèmes monétaires en usage.

Si l'on considère maintenant que dans l'espace de quelques années seulement, l'idée aussi ancienne de l'unification des monnaies a pris un essor si prodigieux qui a conduit déjà à des résultats des plus éclatants, on doit reconnaître que ce succès, comme tant d'autres, est obtenu, grâce à l'application de la vapeur, la plus belle et plus grande invention du génie humain, qui efface les distances

Digitized by Google

en nous transportant en quelques heures d'un pays dans un autre, qui rapproche les peuples en les mettant en communication constante, qui a multiplié si prodigieusement les relations internationales et qui a contribué si puissamment au développement du commerce et de l'industrie.

« Les chemins de fer, a dit un grand homme d'État, n'ont pas encore dit leur dernier mot. »

Nous ne saurions admettre la possibilité qu'il puisse exister encore des incrédules à l'égard de la réalisation de ce grand problème international, mais nous conjurons les théoriciens par trop rigides de ne pas être cause que les ennemis du progrès profitent de leur manie de poursuivre l'idéal, pour maintenir trop longtemps des barrières regrettables entre les circulations monétaires des diverses nations civilisées.

Qu'on sache faire réciproquement des concessions; « les questions monétaires, a-t-on dit à la diète commerciale allemande de Francfort en 1864, sont avant tout des questions pratiques, » et il faut bien qu'on se souvienne que le *meilleur est l'ennemi du bon.*

MAURIN NAHUYS.

Utrecht, le 25 décembre 1868.

---

Digitized by Google

# NOTE ADDITIONNELLE.

La commission chargée de poursuivre l'étude sur la question de l'étalon monétaire, constituée en France par arrêté du 22 juillet 1868, s'est prononcée pour l'adoption de l'étalon d'or unique et pour l'émission de pièces de 25 francs.

La question monétaire a été discutée dans le conseil d'État turc, et on a l'espoir qu'elle sera résolue dans le sens de l'unification.

Cette question importante a aussi été mise à l'ordre du jour de la diète suédoise ; M. Wallenberg, directeur de la « Stockholms Enshilda Bank, » et membre de la première chambre, ayant fait une motion de la teneur suivante :

1° La monnaie en or, qui, suivant l'ordonnance royale du 31 juillet 1868, est appelée « *carolin* » = 10 francs, et dont 31 pièces = 100.900 grammes d'or fin, sera l'unité monétaire de la Suède.

2° Outre le *carolin*, il sera frappé des pièces de 2 ½ *carolins* = 25 francs.

3° Le dixième d'un *carolin* sera appelé « *mark;* » le *mark* = 1 franc deviendra l'unité de compte du nouveau système monétaire et sera divisé en 100 « *ore.* »

4° L'aloi de la monnaie à frapper en argent sera de 20 *mark* = 100.835 grammes d'argent fin.

5° De cet aloi, il sera frappé des pièces de 2 *mark*, 1 *mark*, 50 *ore* et de 20 *ore*.

Digitized by Google

6° Personne, excepté la couronne, ne sera obligé de recevoir plus de 10 *mark* en argent à la fois.

7° Il sera frappé des pièces en métal monétaire (95 portions de cuivre, 4 portions d'étain et une portion de zinc) dont 80 *ore* auront le poids de 100 grammes.

8° De ce métal il sera frappé des pièces de 5 *ore*, 2 *ore* et de 1 *ore*.

9° Personne, excepté la couronne, ne sera obligé de recevoir plus de 100 *ore* en cuivre à la fois.

10° Conformément au règlement monétaire du 3 février 1855, la monnaie royale frappera jusqu'à nouvel ordre deux pièces de monnaie, 1 *riksdaler specie* et 1/4 *riksdaler specie*, d'après le pied fort de 1830.

11° Toutes les pièces de monnaie en argent, au-dessous de 1/4 *riksdaler specie*, seront, à partir de 1870, regardées comme de la petite monnaie, dont personne, sauf la couronne, n'est obligé de recevoir à la fois plus de 4 *riksdaler riksmynt*.

12° Pour ce qui est du « remedium » par rapport au poids et au titre de la petite monnaie, on appliquera autant que possible les règlements actuels.

Le rapport de la commission chargée d'examiner la question composée des comités de la banque et de législation réunis comme comité combiné, fut tout à fait favorable à cette motion. Le § 72 de la constitution, qui dit « que les billets seront payés par la banque à vue et en *argent*, » y fut expliqué de manière qu'il n'y aurait rien qui pût empêcher la banque d'émettre des billets payables en *or*. Par conséquent, le comité a proposé à la diète de déclarer un changement du système monétaire actuel désirable et nécessaire et de s'adresser au roi pour prier Sa Majesté de vouloir faire approfondir la question, si un système basé sur l'or serait, comme le croit le comité,

Digitized by Google

propre à atteindre le but, et de faire parvenir à la diète une proposition à ce sujet.

La question fut discutée le 21 avril 1869, dans la première chambre, et tous les membres, à l'exception d'un seul, furent d'accord à reconnaître l'utilité ou plutôt la nécessité de la réforme. Quelques membres du comité ayant trouvé la forme du rapport adopté par la majorité trop catégorique à l'égard l'explication du § 72 de la constitution, en avaient formulé un autre conçu dans des termes moins explicites; celui-ci fut soumis à la diète comme un amendement du comte O. Mörner, et adopté par la chambre, après avoir été modifié ultérieurement par l'élimination de quelques mots.

Le 23 avril suivant, l'excellente proposition de M. Wallenberg, destinée à se rallier au système de l'union et à adopter l'or comme base avec la pièce de 25 francs, fut discutée dans la seconde chambre. A cette occasion, S. Exc. M. le comte Wachtmeister, ministre des affaires étrangères, a donné des renseignements très-précieux sur la situation de la question, en exprimant la conviction que l'on verrait bientôt le système fondé sur l'or adopté partout, et fit aussi ressortir que lorsque, il y a quelques temps, il quittait Copenhague, l'on avait l'espoir que le Danemark adopterait le système de l'union, système qui d'après ce que Son Excellence avait eu l'occasion d'apprendre, a aussi en Norwège de nombreux partisans. Cet homme d'état éclairé, qui comprend si bien les véritables intérêts de son pays, ajouta encore qu'il ne serait pas sage que la Suède fût une des dernières nations à adopter un système qui nécessairement deviendra universel, et qu'un tel retard occasionnerait des pertes réelles pour le commerce national. S. Exc. le Ministre des finances, ainsi que d'autres orateurs, ont démontré l'impossibilité pour la Suède de conserver à la longue un système monétaire ayant l'argent pour base, quand les pays avec lesquels



Digitized by Google

la Suède a des rapports commerciaux les plus étendus acceptent l'or.

La décision de la première chambre fut adoptée par soixante-dix-huit voix contre soixante-quatorze, qui se prononcèrent pour la proposition du comité.

M. N.

5 mai 1869.

Digitized by Google

# LE TEMPLE DE JUPITER CAPITOLIN,

## D'APRÈS LES MÉDAILLES.

PLANCHE III.

Les plus anciennes médailles, ayant pour sujet le temple de Jupiter Capitolin, sont les deniers du triumvir monétaire Petillius Capitolinus. L'un offre, d'un côté, la tête de Jupiter Capitolin, tournée à droite, et derrière, l'inscription : CAPITOLINVS. Au revers, on voit un temple hexastyle, le fronton orné d'un bas-relief, et le toit de figures indistinctes; trois *tintinnabula* sont suspendus entre les colonnes du milieu. A l'exergue : PETILLIVS.

Sur l'autre denier, le droit représente l'aigle de Jupiter, debout sur le foudre et tournée à droite. Autour on lit : PETILLIVS CAPITOLINVS. Au revers, un temple semblable à celui de la pièce précédente, mais entre les figures indistinctes, placées sur le toit du temple, on reconnaît clairement deux figures debout, s'appuyant sur des hastes. Sur quelques exemplaires de ce denier, on trouve aux côtés du temple les lettres S-F ou F-S, que feu Mgr C. Cavedoni a bien expliquées par *Sacrum Fulminanti* ou *Fulminatori*.

Riccio (1) décrit le temple du second denier, *spesso*

(1) *Monete delle famiglie di Roma*, pl. XXXV, 1, 2. Les gravures chez COHEN, *Monnaies de la république*, pl. XXX, sont également inexactes. Au lieu des deux figures tenant des hastes, on y voit quatre figures sans hastes.

Digitized by Google

*ornato di statue et quelche volte di bighe e prore.* » Cette description est loin d'être exacte. Un examen attentif et à la loupe de plusieurs exemplaires prouve que la figure, *in culmine*, est le quadrige en argile ou celui en bronze placé sur ce temple, en 458 de Rome, par les frères Cn. et Q. Ogulnii, les mêmes qui, selon Tite-Live, firent exécuter, de l'argent provenant des amendes, le groupe de bronze représentant Romulus et Remus nourris par la louve, sous le figuier du Rumon (1).

Les Petillii, famille plébéienne, paraissent avoir eu l'inspection du temple de Jupiter Capitolin. Notre Petillius est peut-être le même qui était faussement accusé d'avoir volé une couronne appartenant à ce temple. Il était ami d'Horace, qui dit de lui :

Mentio si qua
De Capitolini furtis injecta Petilli
Te coram fuerit, defendas, ut tuus est mos :
Me Capitolinus convictore usus amicoque
A puero est, causaque mea permulta rogatus
Fecit, et incolumis lætor quod vivit in urbe.
Etc. (2).

Ces deux deniers se sont trouvés dans le trésor de San Bartolommeo, déposé entre 710 et 711 (44 et 43 de J.-Ch.); or, si Petillius, compagnon d'enfance d'Horace; né en 689, était du même âge que le poëte, il comptait vingt et un ou vingt-deux ans, lorsque, étant triumvir monétaire, il fit frapper les monnaies en question (3).

(1) *Zeitschrift für Münz-, Siegel- und Wappenkunde*, V, p. 69 et suiv.
(2) *Serm.*, lib. I, sat. IV.
(3) *L. c.*, p. 165.

Digitized by Google

Nous voyons sur ces deux deniers deux temples semblables, mais bien distincts dans quelques détails. Tous les deux ont les coins du toit ornés de figures qui, selon les auteurs, sont des aigles; et en effet, on les reconnaît sur les beaux exemplaires de la première médaille, où elles sont représentées les têtes tournées vers le fronton. Une de ces aigles est gravée sur le droit de la seconde médaille. Ces aigles étaient en bois ([1]).

Entre les aigles et le *culmen* du fronton, on distingue sur le premier denier des ornements en forme de pointes hérissées, tandis que sur l'autre denier on voit clairement des statues debout et tenant des sceptres. Mais le relief dans le fronton est le même sur les deux médailles.

Si on l'examine bien à la loupe, on y reconnaît le sujet très-connu de *Dea Roma,* assise sur des boucliers, appuyée sur une haste et observant le vol des oiseaux. Devant elle, Romulus et Remus sous la louve.

Ce type se rencontre sur des deniers sans nom de monétaire, de la dernière époque de la république ([2]). Ils ont été restitués par Trajan ([3]). Eckhel fait observer avec beaucoup de raison que ce type doit être imité d'une célèbre statue de *Dea Roma*. Rien n'était plus naturel que de reproduire le bas-relief du fronton dont le principal temple de Rome était orné.

([1]) Tacite, *Hist.*, III, 71.

([2]) Patin, *Familiæ Romanæ,* p. 303, 7. Riccio, *l. c.*, pl. LXXI, n° 5. Cohen, *l. c.*, pl. XLIII, 44.

([3]) Eckhel, *Doct. num.*, V, 43. Cohen, *l. c.*, pl. XLV, 48, mais sur cette gravure, l'artiste a représenté, au lieu des oiseaux, des proues de vaisseaux!

Digitized by Google

Les monnaies dont nous venons de parler nous donnent seulement une *idée* du premier temple de Jupiter Capitolin, fondé par Tarquin l'Ancien, commencé sous Tarquin le Superbe, après la prise de Suessa Pometia, mais achevé et inauguré après la chute de ce roi, sous le consul M. Horatius Pulvillus (1). Selon Denys d'Halicarnasse (2), ce temple s'élevait sur une terrasse, dite l'*Area Capitolina;* il avait une circonférence de huit cents pieds. A son entrée principale, située vers le midi, il y avait un portique de trois rangs de colonnes, et aux côtés, des portiques de deux rangs de colonnes. A la partie postérieure du temple, ainsi que M. Ottf. Müller l'a prouvé, il n'y avait pas de colonnes. Plutarque dit que les fondements de ce temple avaient coûté 40,000 livres d'argent (3).

Les savants italiens pensent que ce temple était construit là où se trouve aujourd'hui l'église de Santa-Maria in Ara Cœli, mais les savants allemands, par des raisons graves, prouvent à l'évidence que le temple de Jupiter Capitolin se trouvait sur la colline occupée aujourd'hui par le Palazzo Caffarelli et l'Institut archéologique (4).

Le temple des Tarquins était d'architecture toscane; il était divisé en trois nefs, dont la principale, savoir celle du milieu, était consacrée à Jupiter; la seconde, savoir celle

(1) Tacite, *Hist.*, III, 72.

(2) IV, 61.

(3) *Poplicola*, XV.

(4) Canina, *Indicazione topografica di Roma antica*, p. 190. Bunsen, *Beschreibung der Stadt Rom*, III, pp. 201 et 651. Becker, *Handbuch der römischen Alterthümer*, I, p. 387. Reber, *Die Ruinen Roms*, pp. 294, etc.

Digitized by Google

à la droite de la statue du dieu, à Minerve, et la troisième à Junon. Les autels de Terminus et de Juventas, qui existaient en cet endroit avant la construction du temple, furent conservés et se trouvaient tous les deux dans la *cella* de Minerve.

Jupiter était représenté assis. La première statue du dieu était en terre cuite, la figure teinte de minium, la tunique et le manteau ornés de peintures, à peu près comme les statues étrusques en argile du Musée du Louvre, provenant de la galerie Campana. Cette statue était l'œuvre de Turanius, sculpteur de Frégelles (1). On ne connaît pas l'auteur des statues de Minerve et de Junon; elles étaient sans doute, aussi d'argile cuite.

Sur l'acrotère de la façade principale était placé un quadrige en terre cuite. Exposé aux intempéries des saisons, ce quadrige était probablement endommagé en 458 de Rome, lorsque les Ogulnii, qui contribuèrent beaucoup à l'embellissement de Rome, le remplacèrent par un quadrige en bronze. M. Becker, cependant, pense que l'ancien quadrige en terre cuite fut conservé et qu'il décorait la façade du midi, tandis que celui en bronze surmontait celle du nord. Mais l'opinion de cet illustre savant n'offre pas trop de probabilité. Le quadrige n'était pas vide. Il y avait la statue de Jupiter, probablement la même qu'on voit sur les premiers deniers de la république (avec la tête de Janus, au droit). Jupiter y est représenté dans un quadrige lancé au galop. Il tient le foudre dans la main droite, et un long sceptre de la main gauche. Derrière lui, une petite Victoire

(1) Becker, *l. c.*, p. 397.

Digitized by Google

tenant les guides des chevaux. Ce sujet est reproduit sur un grand nombre de deniers postérieurs. Peut-on supposer que le même sujet de Jupiter dans un quadrige, une fois en terre cuite et une fois en bronze, fût représenté sur les deux frontons du temple?

Quant aux sonnettes (*tintinnabula*) qu'on distingue entre les colonnes du milieu, Suétone raconte (1) qu'elles furent suspendues par ordre d'Auguste, en suite d'un songe de cet empereur, non pas au temple de Jupiter Capitolin, mais bien à celui de Jupiter Tonans, que l'empereur considérait comme le portier, *janitor*, du Capitolin. Les sonnettes ont ici la signification des sonnettes de maisons, suspendues près de la loge du portier.

Le temple était rempli de trophées et de dons votifs. Il y avait, entre autres, une Victoire dorée, envoyée par le roi Hiéron de Syracuse (2), des boucliers dorés suspendus aux colonnes et aux murs, un tableau de Nicomachos, représentant l'enlèvement de Proserpine (3), des vases d'argent dédiés par les Ogulnii (4), trois coupes d'or données par Camille (5), la statue de Jupiter Imperator enlevée de Prænneste par T. Quinctius Cincinnatus (6); bref, le temple était

(1) *Auguste*, 94. Cum dedicatam in Capitolio ædem Tonanti Jovi assidue frequentaret, somniavit queri Capitolinum Jovem cultores sibi adduci : seque respondisse Tonantem pro janitore ei appositum ; ideoque mox tintinnabulis fastigium ædis redimivit, quod ea fere januis dependebant.

(2) Tite-Live, XXII, 37.

(3) Pline, *Nat. hist.*, XXXV, 10.

(4) Tite-Live, X, 23.

(5) *Ibid.*, VI, 4.

(6) *Ibid.*, VI, 29.

Digitized by Google

si encombré, que les censeurs M. Fulvius Nobilior et M. Æmilius Lepidus se virent forcés de faire enlever tous les objets fixés aux colonnes. On les plaça dans les magasins établis dans les souterrains du temple.

Le premier temple de Jupiter Capitolin devint, en 670, du temps des guerres civiles entre Sylla et Marius, la proie d'un incendie, *fraude privata,* dit Tacite [1]. Sylla soigna lui-même la reconstruction du temple; il fit venir des colonnes du temple de Zeus Olympios d'Athènes et se procura les plus beaux matériaux. Mais il manqua à son bonheur, comme dit Tacite, de voir ce temple achevé. La forme du nouveau temple était exactement celle du premier: les prêtres ne permirent pas de changements, même l'escalier que Lutatius Catulus, préposé à la réédification du temple, proposa de construire, en diminuant l'*area,* fut refusé, car les prêtres ne voulaient pas sacrifier les *cellæ* dans lesquelles on conservait les objets du culte, les livres sibyllins et d'autres trésors.

C'est le second temple, celui de Sylla, que représentent les deniers de Petillius.

Mais comment expliquer les deux toits différents, l'un orné de deux statues et l'autre d'ornements en forme de pointes hérissées? Nous ne pouvons pas supposer que l'une de ces médailles offre la façade septentrionale et l'autre la façade méridionale du temple. Nous croyons reconnaître dans les bas-reliefs des deux frontons le même sujet de *Dea Roma augurium capiens,* et il n'est pas à admettre que ce même sujet était répété dans les deux frontons. A l'ex-

(1) *Hist.*, III, 72.

Digitized by Google

ception des figures debout, au lieu des pointes hérissées, les deux façades se ressemblent tout à fait. D'ailleurs, ainsi que M. Ottf. Müller l'a si bien prouvé, la façade du midi était close et sans colonnes.

Il paraît donc que, du temps de Petillius, le toit du temple a été orné des deux statues en question, et qu'en conséquence, le premier denier a été frappé avant que ces statues fussent élevées, et l'autre peut-être en souvenir de l'érection de ces figures, qui, sans contredit, représentent Minerve et Junon.

Nous avons donc sur le toit du temple la répétition des statues des trois *cellæ*, savoir, au milieu, Jupiter dans le quadrige, imité de celui des Ogulnii, et sur la pente du fronton, Minerve et Junon.

Le temple de Sylla fut détruit en 823 de Rome ou 70 de Jésus-Christ. Alors les Gaules, l'Espagne, la Bretagne, la flotte et la majeure partie de l'Italie s'étaient prononcées en faveur de T. Flavius Vespasianus et contre l'indigne A. Vitellius. Flavius Sabinus, frère de Vespasianus, avait conclu un traité avec Vitellius, qui, moyennant une rente de cent millions de sesterces, avait promis d'abdiquer et de se retirer à la campagne, où il pouvait tranquillement se vouer aux plaisirs de la bonne chère.

Mais les soldats de Vitellius et le *mob* de Rome, ne voulant pas reconnaître l'abdication de leur empereur, se ruèrent sur le Capitole, défendu par Sabinus à la tête des partisans de son frère. Après un terrible carnage, pendant lequel le temple de Jupiter Capitolin fut dévoré par les flammes, Sabinus fut vaincu et fait prisonnier. Tacite dit expressément que le feu fut nourri par les aigles en vieux

Digitized by Google

bois qui soutenaient le fronton du temple : « *Mox sustinentes fastigium aquilæ vetere ligno traxerunt flammam alueruntque* (1). »

Tacite, qui décrit d'une manière admirable ce combat, où une poignée d'hommes se défendit vaillamment contre les fameux troupiers de Vitellius, s'indigne que la destruction du principal temple de Rome pût avoir lieu *furore principum*, que ce sanctuaire qu'il appelle *pignus imperii*, fût incendié par les Romains eux-mêmes!

Sabinus et le consul Quinctius Atticus furent conduits en présence de Vitellius, qui tâcha en vain de les sauver, mais la canaille (*sordida pars plebis*, dit Tacite) les massacra en présence de l'empereur et traîna leurs cadavres aux Gémonies (2).

Domitien, qui était avec son oncle, se sauva, aidé d'un affranchi; vêtu de la tunique de lin que portaient les serviteurs du temple d'Isis, il se rendit, inconnu du peuple, chez un client de son père, Cornelius Primus, qui le cacha dans sa maison, située près du Palatin. Après l'avénement de son père, Domitien, en souvenir de la conservation de ses jours, fit construire, sur l'endroit de cette maison, une chapelle à Jupiter Conservator; elle était ornée d'une inscription commémorative sur marbre. Devenu empereur, il fit élever un grand temple à Jupiter Custos (3). Selon Suétone (4), ce temple était construit sur le mont Capitolin.

(1) *Hist.*, III, 71.

(2) Les *Scalæ Gemoniæ*, à l'entrée de la prison Mamertine, au pied du Capitolin, du côté du Forum.

(3) Tacite, *l. c.*, 74.

(4) *Domitien*, V.

Digitized by Google

Le premier soin de Vespasien, après son entrée à Rome, fut la réédification du temple de Jupiter Capitolin. Pour donner l'exemple au peuple, il déblaya lui-même et le premier les ruines du Capitole ([1]). Dans la reconstruction du temple dirigée par L. Vestinus, on employa un grand nombre d'esclaves juifs. Vespasien ordonna aussi que les deux drachmes que tout juif était tenu de payer tous les ans pour l'entretien du temple de Jérusalem, fussent versées pour la reconstruction de celui de Jupiter Capitolin ([2]). Les haruspices voulaient que les débris de l'ancien temple fussent jetés pour combler des marais, et que la circonférence du nouveau temple fût exactement celle de l'ancien. *Nolle Deos mutari veterem formam* ([3]).

Le 11 des kalendes de juillet 824 de Rome (21 juin 71 de Jésus-Christ), la première pierre du nouveau temple fut posée avec grande solennité; la place était ornée de banderoles et de couronnes. Elle était occupée par des soldats portant des rameaux; suivaient les vestales, accompagnées de jeunes garçons et de jeunes filles (de parents encore vivants), qui aspergeaient l'endroit d'eau fraiche. Les sacrifices (suovetaurilia) furent dirigés par le pontife Plautius Ælianus. Puis, les magistrats, les prêtres, le sénat et les chevaliers traînèrent au moyen de cordes, un grand quartier de rocher, qui servit de pierre fondamentale. Quelques-uns jetèrent dans les fondements des monnaies d'or et d'argent et des morceaux de métaux.

([1]) Suétone, *Vespasien*, VIII.
([2]) Dion, LXVI, 10.
([3]) Tacite, *Hist.*, IV, 53.

Digitized by Google

Il n'est pas dit que Vespasien assista à cette cérémonie.

Le nouveau temple, exactement semblable aux précédents, mais seulement plus élevé, fut terminé en peu de temps. Le dessin de ce temple est conservé sur les grands bronzes de cet empereur, gravés dans le *Traité élémentaire de numismatique*, d'Eckhel [1], et reproduit, dans une proportion de huit fois le diamètre de l'original, par Donaldson, dans son *Architectura numismatica*. Les détails du temple y sont représentés à la loupe et avec grande exactitude.

Le temple est hexastyle comme les premiers, mais les colonnes sont d'ordre corinthien et le bas-relief du fronton diffère tout à fait de celui des temples de Tarquin et de Sylla.

On y voit Jupiter entre Minerve et Junon, et près d'eux, à gauche, Vulcain, assisté d'un cyclope, forgeant la foudre de Jupiter, et à droite, deux personnages sur lesquels il est impossible de donner des renseignements précis. Les coins du fronton sont ornés des mêmes aigles qu'on rencontre à la même place sur le temple de Sylla.

L'objet surmontant l'apex, n'est pas tout à fait distinct, mais nous ne doutons pas qu'il ne fût le même quadrige avec la statue de Jupiter, représenté *in culmine* du temple antérieur. Aux côtés du toit, sur la pente, sont placés deux biges, probablement avec les statues de Minerve et de

[1] Pl. IV, n° 6. La gravure, chez M. Cohen, *Méd. impériales*, vol. I, pl. XV, n° 409, n'est pas aussi exacte. M. Cohen donne sept médailles, au même revers, *voy.* p. 319, n°s 403 à 409. Elles sont des consulats, III, V, VII et VIII ou des années 74 à 78.

Digitized by Google

Junon, ou peut-être avec celles de Diane et de Sol, figurées dans le fronton du temple de Domitien.

Au centre du temple, on reconnaît, sur un piédestal élevé, Jupiter assis tenant la foudre et s'appuyant sur un sceptre. A sa droite est debout, sur un piédestal moins élevé, Minerve, l'*aulopis* en tête, une lance à la main droite et appuyant la gauche sur le bouclier. A la gauche du dieu, sur un piédestal semblable, Junon debout avec une patère et un sceptre. Sur la gravure de Donaldson, cette déesse est représentée la partie supérieure du corps nue, ce qui ne peut être qu'une inexactitude du graveur.

Aux côtés du temple, on voit deux figures d'hommes de proportion colossale, peut-être deux figures d'empereurs, si nombreuses au Capitole.

Ce temple de Vespasien brûla sous Titus, en 833 de Rome, 80 de Jésus-Christ. Dion (1) et Suétone (2) parlent de ce sinistre qui dévasta Rome pendant trois jours et autant de nuits.

Titus commença immédiatement le quatrième temple de Jupiter Capitolin, mais il mourut bientôt, en septembre 81, et Domitien acheva l'œuvre de son frère.

Le nouveau temple, représenté sur un médaillon d'argent de 835 de Rome, 82 de Jésus-Christ (3), n'était pas hexastyle, mais bien tétrastyle. Ceci est également prouvé par le bas-relief du palais des conservateurs dont nous

(1) LXVI, 24.

(2) *Titus*, VIII.

(3) Cohen, *Méd. impériales*, I, p. 387, n° 1. M. Cohen dit que cette pièce est frappée en Asie.

Digitized by Google

parlerons plus loin. L'opinion de M. Bunsen que le quatrième temple de Jupiter Capitolin était aussi hexastyle, mais que les médailles ne représentent que le milieu du temple, avec les *cellæ* des divinités et sans les portiques latéraux (1), nous paraît tout à fait erronée.

Ce quatrième temple fut construit avec grande somptuosité. Les colonnes, d'ordre corinthien, étaient de marbre pentélique. Plutarque les vit à Athènes, d'où elles furent expédiées à Rome. Le même auteur porte à douze mille talents la valeur des dorures dont ce temple était enrichi (2). Les portes principales étaient couvertes de plaques d'or massif. La médaille de 835 représente dans le centre du temple les mêmes figures de Jupiter entre Minerve et Junon qu'on voit sur le grand bronze de Vespasien. La légende est : CAPIT RESTIT (*Capitolinum restitutum*).

Le sujet du fronton est plus clair sur le bas-relief mentionné, publié par M. le docteur Brunn. Ce marbre, muré pendant longtemps dans l'intérieur de l'église de Sainte-Martine, a été transporté au seizième siècle dans le palais des conservateurs, au Capitole (3). Il représente Marc-Aurèle sacrifiant dans le temple de Jupiter Capitolin. Dans le fronton du temple (tétrastyle comme sur le grand bronze),

(1) *Beschreibung Roms*, IV, p. 654. M. Cohen cite un moyen bronze de Domitien, dont le revers offre un temple hexastyle avec statues, que ce savant prend pour celles de Jupiter, de Junon et de Pallas. Il attribue cette médaille à l'année 825 de Rome (72 de Jésus-Christ); elle représente donc le temple construit par Vespasien, pp. 444 et 466.

(2) *Poplicola*, XV.

(3) *Annali dell' instituto di corriss. archeol.*, 1851, pp. 289 et suiv., pl. XXXVI.

Digitized by Google

est représenté, au centre, Jupiter assis, entre Junon et Minerve. Mais les deux déesses ont changé de place. Junon se trouve à la droite du dieu et Minerve à la gauche. Au-dessous de Jupiter, une aigle colossale, et près d'elle, un éphèbe, que M. Brunn prend pour Ganymède. Près de Minerve est debout Mercure, et devant elle, deux figures, probablement Salus et Esculape. Puis sont sculptés sur des chars et allant à gauche, Diane et Sol et, enfin, dans les coins, à gauche, Vulcain aidé de deux cyclopes et forgeant la foudre de Jupiter, et à droite, un groupe de trois figures que M. Brunn n'explique pas, et pour lesquelles il serait difficile de trouver quelque analogie.

Sur le toit, on reconnaît *in culmine* Jupiter dans un quadrige, et aux côtés deux biges avec les statues de Minerve et de Junon, mais tournées vers le quadrige.

Domitien institua à Jupiter Capitolin des jeux qui devaient être célébrés tous les cinq ans. Il y avait une lutte musicale, une course de chevaux et des jeux gymniques, auxquels prirent part aussi des jeunes filles. Vêtu de pourpre et orné d'une couronne d'or avec les images de Jupiter, de Junon et de Minerve, l'empereur présida à ces jeux (1). Il consacra à Jupiter Capitolin une couronne remportée dans une victoire sur les Sarmates (2).

Tel a été le temple de Jupiter Capitolin, la gloire de Rome païenne.

C'est dans ce temple que les consuls faisaient des sacrifices solennels le jour où ils prenaient les rênes du gouver-

(1) Suétone, *Domitien*, IV.
(2) Id., *ibid.*, VI.

Digitized by Google

nement; c'est ici que les grands capitaines, en partant pour la guerre, faisaient des vœux (*vota nuncupabant*); c'est dans ce temple que se rendaient les triomphateurs, entourés de trophées, pendant que les prisonniers, menés en triomphe, expiraient étranglés dans la prison Mamertine. Des séances du Sénat se tenaient aussi quelquefois dans ce temple.

Mais, lorsque l'esprit du christianisme se mit à pénétrer dans la ville éternelle, le temple de Jupiter fut négligé. Sous l'empereur Honorius, Stilichon fit enlever les plaques d'or dont les portes étaient recouvertes (1). Le Vandale Genséric s'empara de la moitié des tuiles de bronze doré (2). Des statues, des fragments d'architecture, servirent à créer à la hâte des fortifications, du temps des Vandales, des Goths et d'autres peuples qui occupaient Rome plus ou moins longtemps. Puis, l'ancien temple païen, négligé, abandonné, tomba en ruines. On se servit des pierres et des autres matériaux pour construire des églises et des maisons. Des fragments de marbre pentélique des colonnes furent cédés aux sculpteurs.

Rome chrétienne se concentra d'abord au Latran, et plus tard au Vatican, où, sur l'emplacement du cirque de Néron, où l'on vit tant de martyrs verser leur sang pour la foi du Christ, s'élève aujourd'hui la célèbre cathédrale de Saint-Pierre, ce chef-d'œuvre de l'art chrétien, qui fait oublier le principal temple de l'époque du paganisme.

Le Bon B. de Koehne.

(1) Zosime, V, 38.
(2) *Beschreibung der Stadt Rom*, IV, p. 22.



Digitized by Google

# CURIOSITÉS NUMISMATIQUES.

## MÉDAILLES ET MONNAIES RARES ET INÉDITES.

### QUATORZIÈME ARTICLE.

PLANCHE I.

Clinkart de Jean de Heinsberg. — Monnaie de Marche. — Esterlin de Florent de Hollande. — Monnaie de Luxembourg. — Jeton de la Monnaie de Bruges. — Médaille de l'âne.

### I

Personnage couronné, assis de face, sur un trône gothique à six clochetons. De la main droite il tient l'épée haute, et appuie la gauche sur un écusson écartelé de Looz-Chiny et Heinsberg, avec un petit écusson au lion sur le tout : ✠ IOHS ⁜ DEI ⁜ GRT × EPS × LEOD ⁜ Z ⁜ COM ⁜ LOS.

— Dans une épicycloïde à quatre lobes, croix formée d'une triple bande, évidée, ornée et feuillue : ✠ XPC ⁜ VINCIT ⁜ XPC ⁜ REGNAT ⁜ XPC IMPERAT ⁜.

Or. Gr. 3.50. Collection de M. le Dr Dugniolle.

Digitized by Google

Ce *clinkart*, imitation servile de ceux de Philippe le Bon, a été fait par son contemporain, l'évêque de Liége, Jean VIII, de Heinsberg. L'exemplaire de M. le Dr Dugniolle, que nous décrivons ici, diffère notablement, par la légende, de celui qu'a donné M. de Renesse dans son *Histoire numismatique*, pl. X, n° 2, et que cite M. Perreau dans son catalogue général des monnaies liégeoises.

## II

Lion rampant à queue fourchue, dans un cercle en grènetis : ✠ IO....S DEI : GRT : RE : P.

— Grande croix pattée coupant la légende : MON | ETT | MTR | ....

Arg. Gr. 0.88. Collection de M. Wystmann.

La légende du revers est malheureusement incomplète, mais il nous paraît impossible d'y voir autre chose que le nom de *Marche*, petite ville du duché de Luxembourg, qui reçut, en 1327, sa charte d'affranchissement de Jean de Bohême, duc de Luxembourg et roi de Pologne (REx Polonie), *in partibus infidelium*. Les lettres illisibles seraient alors EHIE, qui rempliraient bien l'espace vide dans le premier canton de la croix.

M. Serrure fils a décrit, dans le tome II, 2e série de la Revue belge (pl. II, n° 10), une pièce d'un type tout à fait semblable à la monnaie de Marche et qui doit en être ou le modèle ou la copie. Cette piéce, de Thierry de Heinsberg, comte de Looz (1336-1361) a été frappée à Hasselt.

Nous n'avons pas vu, en nature, la pièce de M. Serrure;

Digitized by Google

mais celle de Marche nous a frappé par son caractère sauvage. Le lion du droit ressemble moins au roi du désert qu'à un ours blanc qui sort de son bassin en secouant sa fourrure mouillée.

Cette pièce est, croyons-nous, la première monnaie de Marche qu'on ait signalée. On savait, par une note insérée dans un compte de la prévôté de Mons, que Philippe le Bon, en 1443 ou 1444, avait fait forger, dans cette petite ville du duché dont il venait d'obtenir la mambournie, des *mailles d'or*, égales en poids et valeur aux mailles du Rhin, mais ces pièces sont encore à retrouver [1].

## III

Tête de face, couronnée de trois roses : ✠ FLORENTIVS COCOS.

— Croix pattée, coupant la légende et anglée de douze globules : DVR | DRE | NCIS | CIVI'.

Arg. Gr. 1.30. Collection de M. Serrure fils.

On ne connaissait pas d'esterlin à tête, frappé en Hollande, mais il était à présumer que ce type, qui avait joui d'une si grande faveur dans les autres provinces des Pays-Bas, n'avait pas été négligé par les comtes de Hollande, parents de Jean d'Anvesnes, le grand fabricant d'estrelins. Cette présomption s'est réalisée.

La pièce que nous donnons ici, appartient à Florent V (1256-1296), qui régna pendant quarante ans et qui fut

[1] *Revue de la numismatique belge*, t. I, 2e série, p. 432.

Digitized by Google

un des premiers à imiter les gros tournois de saint Louis. Elle a été frappée dans la ville monétaire des comtes de Hollande, à Dordrecht. Le mot *Durdrencis,* en latin, est l'une des nombreuses formes du nom de cette ville, qu'on trouve écrit *Dorrechtsdrecht, Doertrecht, Toerdrecht, Thordrecht, Thurendrecht, Durdrecht,* etc, et sur l'étymologie duquel les opinions varient. (*Voy.* Vander Aa, *Aardrykskundig Woordenboek,* t. III, p. 456.)

N'oublions pas de dire, ce qui intéresse surtout les amateurs, qu'il a été trouvé deux exemplaires de cette pièce, dont l'un en mauvais état de conservation, l'autre très-beau, que nous avons fait graver.

## IV

Lion rampant, entouré de la légende : ✠ MONETA + LVCEB. Bordure des gros tournois composée d'un petit lion et de onze trèfles.

— Croix pattée, coupant la légende intérieure : OCE | MBO | VR · D | VXL. (*Dux locembour*). Légende extérieure : ✠ BNDICTV · SIT · NOME · DNI · NRI · IHV · XPI.

Arg. Chez M. Justen.

Cette jolie petite monnaie ne porte pas le nom du duc qui l'a fait frapper; mais comme elle est une imitation parfaite d'un tiers de gros ou de *blanc au lion* de Louis de Male, comte de Flandre (1346-1384) (1), on ne peut

(1) Gaillard, pl. XXVII, n° 222.

Digitized by Google

la donner qu'à l'un de ses contemporains, Charles, roi de Bohême (1346-1353), ou plutôt Wenceslas (1353-1383).

## V

Balancier monétaire ou presse à vis : FELICITAS PUBLICA. A l'exergue : SACRA MONETA.

— Dans une couronne de laurier, en six lignes : CAROLO LOTH : PRINC : MONETÆ BRVG : PROTECTORI S.P.V.O.D.D. 1749 : Au-dessous, un petit lion, marque de la monnaie de Bruges.

Cuivre. Collection de M. le Dr Dugniolle.

A la suite du traité d'Aix-la-Chapelle, du 18 septembre 1748, les Français durent évacuer notre pays qu'ils avaient envahi trois ans auparavant. Le prince Charles de Lorraine, beau-frère de l'impératrice Marie-Thérèse, fut nommé gouverneur général des Provinces Belgiques. Ce prince, dont la mémoire est restée populaire parmi nous, étendit sa sollicitude vraiment paternelle, sur toutes les branches de l'administration.

Un placcard, en date du 19 septembre 1749, décréta la refonte de toutes les monnaies antérieures et la frappe de nouvelles espèces. Cette fabrication allait rendre l'activité aux trois hôtels des monnaies qui existaient alors à Anvers, à Bruxelles et à Bruges. Le jeton ci-dessus a été fait à Bruges pour remercier le prince de la part qu'il avait prise à cette mesure, et pour réclamer sa protection. Il est probable que l'existence de l'atelier de Bruges était déjà menacée. Quand Joseph II, dans ses idées de centralisation excessive,

Digitized by Google

le supprima définitivement, par un édit du 5 avril 1786, il était fermé, de fait, depuis plusieurs années.

Ce jeton est très-rare, nous ne savons pourquoi, et l'auteur de la Description des médailles du règne de Marie-Thérèse ne l'a pas décrit (1). La Monnaie de Bruxelles en possède encore les coins; ils sont portés dans le catalogue imprimé sous les nos 711 et 712.

## VI

Le 29 mai 1793, les Lyonnais, qui depuis six mois tremblaient sous la dictature d'un démagogue épileptique, d'un séïde de Marat, nommé Chalier, s'insurgèrent contre cet assassin fanatique, chassèrent les deux commissaires de la Convention, Nioche et Gauthier, et mirent en jugement Chalier lui-même. Malgré les menaces terribles de la Convention, ce fou furieux fut exécuté le 18 juillet 1793, six jours après que Marat, son modèle, eut perdu la vie de la main de Charlotte Corday.

Cette exécution coûta cher aux Lyonnais. Après un siège de soixante-dix jours, la ville, écrasée par les bombes et réduite par la famine, dut se rendre aux troupes de la Convention. Un décret du 12 octobre (21 vendemiaire) ordonnait la destruction de Lyon, dont le nom même ne devait plus être prononcé. Trois commissaires étaient chargés de mettre ce beau décret à exécution, *Collot d'Herbois*, ancien comédien, *Laporte* et *Fouché*, oratorien défroqué, démo-

(1) *Médailles frappées sous le règne glorieux de l'Impératrice-Reine Marie-Thérèse*. Vienne, 1782, in-fol., 446 pages.

Digitized by Google

crate farouche, ce même Fouché qui, dix ans plus tard, dans la grande mascarade du premier empire, s'affublait, sans rire, d'un manteau de velours, d'une toque à plumes, et se faisait appeler *Monseigneur le duc d'Otrente.*

Ces trois énergumènes devaient commencer leur mission par venger Chalier en faisant massacrer six mille habitants dont le Rhône charria les cadavres. Ils procédèrent ensuite à l'apothéose du martyr de la Liberté, et, bien qu'il n'eût pas été brûlé, exhumèrent ses cendres (style d'alors) pour les déposer au Panthéon.

Voici comment un historien lyonnais (1) raconte cette singulière cérémonie :

« A partir du 10 novembre, toutes les églises furent fermées, et le culte chrétien demeura alors interdit. Ce jour était un dimanche; on célébrait à Paris la fête de la Raison. Une autre cérémonie, plus odieusement grotesque, remplaçait, sur les rives du Rhône, les antiques solennités de la religion populaire.

« Cette fête fut appelée l'Apothéose de Chalier. Le buste du tribun et une urne qu'on disait contenir ses cendres, furent promenés processionnellement dans la ville, comme des objets sacrés, et installés dans l'église de Saint-Nizier. Chalier fut appelé *un dieu sauveur, mort pour tous.* On l'encensa, on l'adora, au pied de la lettre. Cet hommage étrange fut accompagné de profanations, encore plus révoltantes envers le culte qu'on imaginait abolir pour

(1) J. Morin, *Histoire de Lyon depuis la révolution de 1789*, etc. Lyon, 1847, in-8°. Cet ouvrage devait avoir cinq volumes; trois seulement ont paru. (*Voy.* pour l'apothéose de Chalier, t. III, pp. 412 et suiv.)

Digitized by Google

toujours. Des chants grossièrement impies se faisaient entendre. Les vases sacrés, dont on avait dépouillé les églises, étaient portés en triomphe par une troupe de forcénés, qui les agitaient en l'air avec des cris de dérision. Au milieu d'eux marchait un âne couvert d'une chape et coiffé d'une mitre; un calice était pendu à son cou; à sa queue étaient attachés le Crucifix, la Bible et l'Évangile. Ensuite un brasier fut allumé, les assistants l'environnèrent, le Crucifix et l'Évangile furent détachés de l'âne et jetés dans les flammes : l'âne se vit présenter à boire dans le calice.

« Les trois proconsuls, Collot d'Herbois, Fouché et Laporte, c'est-à-dire les trois délégués du gouvernement, ceux qui représentaient, à Lyon, la majesté de la France, assistaient officiellement à la cérémonie, dont ils avaient été publiquement les ordonnateurs; revêtus de leurs insignes, ils avaient leurs rangs dans la procession sacrilége. Quand le cortége fut arrivé à la place des Terreaux, au lieu où Chalier avait perdu la vie, un autel de gazon reçut les restes du dieu nouveau. Les trois commissaires de la convention s'avancèrent l'un après l'autre, et lui firent, agenouillés, leur hommage.

« Dieu sauveur, dit Collot d'Herbois, vois à tes pieds « la nation prosternée; elle te demande pardon de l'impie « attentat qui a mis fin à la vie du plus vertueux des hommes. « Mânes de Chalier, vous serez vengés! Nous en jurons par « la République. » Les allocutions de Fouché et de Laporte ne sont que des variantes de celles de Collot. »

La médaille que nous avons fait graver sous le n° 6, a évidemment rapport à la procession de l'âne, et à l'apo-

Digitized by Google

théose de Chalier. Elle porte d'ailleurs, en toutes lettres, le nouveau nom de Lyon, *Ville affranchie*. Bien qu'elle soit très-rare et qu'on l'ait payée en vente publique jusqu'à 80 francs (1), elle passe pour apocryphe. Hennin, ni les auteurs du Tresor de Glyptique ne l'ont pas connue, ou du moins ne l'ont pas publiée.

Dire d'une pièce qu'elle est fausse, qu'elle est apocryphe, c'est parfois un moyen facile d'éviter une discussion, cela coupe court à tout.

Si la pièce à l'âne est apocryphe, la vente de 1843 prouve qu'elle est, du moins, antérieure à 1848, époque à laquelle on a fabriqué un si grand nombre de ces *grossièretés numismatiques*. Les industriels d'alors, qui avaient des ateliers montés, pouvaient fort bien avoir eu l'idée de *restituer* des pièces à la première révolution. A vendre des médailles d'étain 80 francs, l'entreprise devenait magnifique. Nous avions d'abord pensé à cette origine posthume; mais le catalogue de 1843 nous fit renoncer à cette idée. Il y avait donc là un petit problème à résoudre et, pour y parvenir, c'était à Lyon même qu'il fallait s'adreser.

A la demande de notre savant confrère, M. Morin-Pons, M. E.-C. Martin-Daussigny, conservateur du Musée archéologique de Lyon, a bien voulu nous adresser, à ce sujet, la lettre suivante :

« Lyon, ce 14 septembre 1869.

« Monsieur,

« Mon confrère de l'académie, M. Morin-Pons, m'a

(1) Vente Tabard et Griége, faite à l'*Alliance des arts* de Paris, en 1843.

Digitized by Google

communiqué votre lettre du 28 août dernier, en me priant de vous donner les détails que vous demandez au sujet de la médaille commémorative de la procession de l'âne mitré, du 10 novembre 1793.

« Il existe trois médailles rappelant ce fait. Une en plomb, frappée, une en cuivre jaune, fondue, et une en cuivre rouge, frappée; cette dernière est fausse et apocryphe : les deux premières sont parfaitement authentiques.

« Parlons d'abord de celle de plomb [1]. L'âne tourné à droite, est coiffé de la mitre épiscopale, son dos est couvert d'une chasuble sur laquelle est couchée une croix, à ses épaules est ajusté un manipule, à son cou pend un calice, sur le flanc est suspendu un ostensoir et un ciboire est attaché à la queue. Le calice, le ciboire et l'ostensoir sont renversés. L'âne foule aux pieds l'Évangile, les cierges, la croix pastorale et la crosse épiscopale.

Dans le champ, au-dessus, est un triangle entouré de rayons lumineux. La légende de droite porte : MORT AU FANATISME, la légende de gauche ajoute : ET A LA SUPERTITION (*sic*). En exergue, on lit : VILLE AFFRANCHIE L'AN II. R. F. (République française.)

« La médaille est octogone, mais oblongue, c'est-à-dire à pans inégaux. Sa largeur est de 39 à 40 millimètres, sa hauteur de 58 millimètres, auxquels il faut ajouter 4 millimètres pour la belière. Elle a été portée comme insigne.

« Le revers de cette pièce est fort singulier; c'est une

[1] Collection Vaganay.

Digitized by Google

croix latine occupant toute la grandeur de la médaille, croix dont la partie verticale, ainsi que les bras, offre une largeur de 13 millimètres et se compose de petites étoiles en relief, placées diagonalement. (*Voy.* l'estampage n° 1 et 1*bis*.)

« La seconde médaille (1) est, comme je l'ai dit, en cuivre jaune et fondue. Elle offre un droit identique à celle de plomb, mais ses dimensions sont un peu différentes. Elle est large de 38 millimètres et haute seulement de 55 millimètres. Elle n'a pas de belière et n'était que commémorative. Cette différence de module provient, sans doute, du rétrécissement du moule en argile dans lequel elle a été coulée.

« Son revers est très-différent de celle de plomb. Il représente Minerve s'appuyant de la main gauche sur une pique, et posant la droite sur un bouclier ovale portant ces mots : LA LIBERTÉ OU, un squelette armé d'une faux et vêtu d'un linceuil, se tenant un peu en arrière, complète la phrase : *La liberté ou la mort*. Dans le champ, au-dessus, est un bonnet phygien, au centre de rayons lumineux. En exergue on lit :

« B. v N. c G. p C. j R. g R. l D. c T. c B. M. e B.

« (*Voy.* pour cette pièce les estampages n° 2 et 2*bis*).

« Ces deux médailles sont les seules vraies et authentiques.

« La troisième médaille en cuivre rouge, frappée (2), est fausse et apocryphe. C'est une contrefaçon exécutée, en 1814 ou 1815, pour M. Rosaz, grand collectionneur

(1) Musée de Lyon.
(2) Musée de Lyon.

Digitized by Google

lyonnais, qui vendit son cabinet à la ville en 1836, et n'avait jamais pu se procurer un exemplaire de la véritable médaille de 1793. Elle est gravée d'après la médaille moulée ou plutôt fondue, ce qui est évident, c'est que son coin a reproduit les accidents arrivés au moule de l'ancienne, accidents qui ne sont point dans la médaille de plomb que probablement M. Rosaz n'a jamais vue.

« Il est à remarquer, cependant, que la médaille Rosaz est plus grande que celle qui lui a servi de modèle et que ses dimensions sont exactement celles de la pièce de plomb. Elle a aussi une belière. (*Voy.* les estampages n° 3 et 3*bis*).

« Venons maintenant à l'explication des lettres placée en exergue :

« B. Bertrand, maire,
« C G. Claude Gravier,
« J R. Jean Richard,
« L D. Louis Dubois,
« C B. C. . . Bouchenu,
« E B. Étienne Boyet,
« officiers municipaux.

V N. Vincent Noël,
P C. Pierre Chazot,
G R. Gilbert Roch,
C T. Charles Turin,
M. Milon,

« M. l'abbé Gonon, dans sa *Bibliographie*, p. 295, a donné cette explication; mais n'ayant pas la médaille sous les yeux, il a transformé le C B. en C. B. et a fait ainsi d'un simple prénom un nom de famille. Il a interprété le C. par Carteron, et le B. par Bouchenu.

« Le sieur Carteron a bien été aussi, il est vrai, officier municipal en même temps que Bouchenu. J'ai vu leur signature à tous deux sur les mêmes actes, mais rien ne

Digitized by Google

prouve qu'il aît pris part à la procession de l'âne mitré. D'ailleurs, les officiers municipaux étaient en plus grand nombre que les dix dont les initiales sont sur la médaille qui ne désigne que ceux qui ont joué un rôle dans cette mascarade, résultat de l'effervescence des clubs, et n'ayant aucun caractère officiel, puisqu'elle n'a été qu'un épisode de la cérémonie de l'apothéose de Chalier.

« Les noms que porte la médaille sont ceux seulument d'entre les officiers municipaux qui ont voulu par ce monument perpétuer le souvenir de cette protestation contre le culte catholique.

« Puis enfin, une autre preuve de l'erreur de M. l'abbé Gonon, c'est que, sur la médaille, le c est petit, tandis que le B est grand, donc le c n'est qu'un prénom. D'ailleurs, des points séparent chaque nom, il n'y en a pas après le c mais bien après le B.

« Nous devons à Chinard, célèbre statuaire lyonnais, un souvenir artististique de cette burlesque cérémonie. C'est une statuette de la Liberté placée sur un piédestal rond, autour duquel se déroule la procession de l'apothéose de Chalier, et dans laquelle figure l'âne mitré. Cette œuvre curieuse et fort belle sera probablement un jour au Musée de Lyon.

« Je souhaite, Monsieur, que ces détails écrits, les trois médailles sous les yeux, puissent vous être de quelque utilité, et vous prie d'agréer l'hommage de mes sentiments de considération la plus distinguée.

« E.-C. Martin-Daussigny,
« Conservateur des musées archéologiques
de la ville de Lyon. »

Digitized by Google

Après avoir remercié M. Martin-Daussigny de son obligeante communication et des curieux renseignements qu'il a bien voulu nous donner, nous lui demanderons la permission de lui soumettre quelques observations que sa lettre nous suggère :

La pièce n° 2, *coulée* et de cuivre jaune, ne peut être que surmoulée sur une pièce antérieure, et cette pièce antérieure n'est pas celle au revers de la croix étoilée. Ne serait-ce pas plutôt celle qu'il attribue à Rosaz et dont le Musée de Lyon possède un exemplaire de cuivre rouge et frappé? Les dimensions, un peu plus petites, de la pièce coulée peuvent être l'effet de la dessication du moule de sable et du retrait du métal. On remarque sur la pièce Rosaz, derrière l'âne, un défaut provenant d'une cassure du coin. Le même défaut se voit sur la pièce coulée; circonstancee difficile à expliquer en supposant que cette dernière ait servi de modèle à l'autre.

N'est-il pas probable que Rosaz, au lieu d'avoir fait faire ou d'avoir fait de nouveaux coins, s'est contenté de reproduire la pièce à l'âne par le moulage, et que c'est à lui qu'il faut attribuer la pièce coulée de cuivre jaune?

L'exemplaire que nous avons fait graver et qui appartient a notre excellent confrère, M. Vanden Broeck, est d'étain et frappé. C'est la même pièce que celle de cuivre rouge. M. Durand de Lancy la possédait également d'étain, et son exemplaire est passé, avec toute la suite de la Révolution qu'il avait réunie, dans le riche cabinet de M. Codeville, à Paris.

M. Durand avait aussi une autre pièce, complétement inédite, et qu'il décrit en ces termes :

Digitized by Google

An. II. Lyon. Tête d'un âne avec chasuble au cou, devant un ratelier.

*Rev.* Lisse.

Plomb. 79 millimètres.

On avait assuré à M. Durand que c'était là *la seule véritable* médaille à l'âne. Pourquoi n'aurait-on pas fait deux et même trois médailles pour conserver le souvenir d'une aussi *auguste cérémonie* que l'apothéose du dieu Chalier?

R. Chalon.

---

Digitized by Google

# LES ANGLO-SAXONS

ET

# LEURS PETITS DENIERS DITS SCEATTAS.

## ESSAI HISTORIQUE ET NUMISMATIQUE.

If there be an epoch in the early history of our country, which, above all, excites the curiosity and raises the interest, it will probably be acknowledged by all historical inquirers to be, that period which intervenes between the withdrawal of the lights supplied by the Roman writers and the evidence afforded by the Saxon historians. D. U. Haigh, *the Conquest of Britain by the Saxons*, London, 1861, p. 1, from C. Roach Smith, preface to *Inventorium sepulchrale*.

The study of the antiquary are not so dry, so useless as many have led to suppose. *The Celt, the Roman and the Saxon*, by Th. Wright, London, 1852; preface, VI.

Le mot *essai* convient parfaitement aux notices historiques et numismatiques que nous avons l'audace de mettre sous les yeux des historiens et des numismates qui se sont occupés des Anglo-Saxons, et spécialement de leurs monnaies primitives, à peu près sans légendes, dites *petits deniers* ou *sceattas* (1).

Ce n'est, en réalité qu'un *essai*, une tentative que je

(1) *Voy.* l'explication de ce nom dans la seconde partie de notre travail.



Digitized by Google

risque pour faire disparaître ou du moins diminuer l'obscurité qui règne sur les premiers siècles de l'envahissement de la Bretagne par des peuples du continent, envahissement si complet que même le nom de *Bretagne, Britannia* dût faire place à celui d'*Engaland, Engeland, Angleterre, Anglia.*

Turner, qui publia son *History of the Anglo-Saxons* entre les années 1799 et 1805, pouvait, à juste titre, se plaindre (1) qu'alors *the anglo-saxon coinage* en entier était encore un sujet très-obscur à traiter et que les nuées qui longtemps l'avaient enveloppé n'étaient pas encore alors dissipées. — Grâce aux travaux de plusieurs numismates distingués, cette assertion serait maintenant inexacte. — Il reste pourtant une partie de la numismatique anglo-saxonne encore plongée dans une obscurité assez profonde. Elle comprend le temps primitif, *die Urzeit,* du coinage anglo-saxon ; celui des petits deniers ou *sceattas* à peu près muets, qui a précédé celui des grands deniers anglo-saxons avec légendes ou inscriptions.

La cause principale de l'abandon dans lequel on a laissé ces pièces se trouve dans leur manque à peu près total de légendes qui permissent de les reconnaître et de les classer immédiatement. Surtout quand on les rencontre séparément, la chose devient encore plus difficile. Ce ne sont que les dépôts de quelque importance, qui peuvent nous renseigner tant soit peu sur leur origine et qui permettent d'oser aborder la classification de leur type et leur attribution.

(1) Fifth edition. London, 1828, t. II, p. 504.

Digitized by Google

On peut parfaitement leur appliquer ce qu'a dit un numismate français, M. André Jeuffrain : « Des monnaies « anciennes prises isolément, *surtout parmi celles d'un « petit module*, sont impuissantes à donner une idée des « types qu'elles renferment et l'on doit s'aider du rappro- « chement de leurs analogues (1). » De même, notre ami M. de Koehne (2) observe judicieusement que ce n'est que dans les temps récents qu'on a commencé à utiliser les résultats importants que nous procurent l'étude d'une trouvaille entière, comme le plus sûr moyen pour déterminer l'âge de beaucoup de monnaies. — Ailleurs, il exprime le souhait, que dorénavant les trouvailles de monnaies soient mises en entier entre les mains d'un numismate compétent pour en pouvoir tirer tous les fruits possibles (3).

M. Jeuffrain a donc raison de dire : « L'occasion de se « procurer la masse des monnaies qui forment le corps d'un « enfouissement est une bonne fortune pour un numis- « mate (4).

Les quatre dépôts de petits deniers anglo-saxons ou *sceattas* découverts depuis quelques années dans notre pays natal, la Frise, et qui n'ont pas été dispersés, nous engagent vivement à nous en occuper dans leur ensemble et à tâcher d'en tirer quelques conclusions pas trop hasardées.

Il est vrai que les monnaies sans légendes ou inscriptions

(1) *Essai d'interprétation des types de quelques médailles muettes émises par les Celtes-Gaulois*, Tours, 1846, p. 32.

(2) *Zeitschrift für Münz-, Siegel- und Wappenkunde*, Berlin, 1843, III, p. 129.

(3) *Berliner Blätter*, III, p. 300.

(4) *Essai*, p. 84.

Digitized by Google

se prêtent volontiers à des hypothèses ordinairement assez gratuites. Mais nous nous en abstiendrons autant que possible. La numismatique est une science trop réelle et trop solide pour quitter la terre ferme et se perdre dans les nuages (1). Craignons le sort du pauvre Icare et, observant la maxime : *qui bene distinguit, bene docet*, divisons notre travail d'une manière à en rendre la lecture plus facile et moins désagréable au lecteur peu versé dans l'histoire ancienne et obscure de la Bretagne.

Jetons d'abord un fondement historique pour pouvoir y élever notre modeste construction numismatique.

## I. Histoire.

### A. *Avant l'arrivée de Jules-César* (an 68 avant le Christ.)

Les îles britanniques étaient appelées par les Grecs Κασσιτέριδας du mot κασσίτερος, *étain* : c'est pourquoi Bochart (2) voulut dériver le nom *Britannia* du mot punique *Bārāt Ānāk, le pays de l'étain*. On se rappelle que les Phéniciens, les Carthaginois et les Grecs visitaient ces contrées lointaines pour y chercher un métal nécessaire à la composition du bronze, ce mélange de cuivre et d'étain, dont les produits, armes, ustensiles, etc., étaient un des principaux objets de leur commerce d'échange avec les barbares.

(1) *Berliner Blätter*, 1866, III, pp. 169, 175.

(2) Dans son ouvrage *Canaan*, l. I, c. XXXIX, p. 120; selon J. Bosworth, *The Elements of Anglo-Saxon grammar*, London, 1823; préface, p. IV (6).

Digitized by Google

Il nous semble plutôt que le nom de *Bretons, Bretagne, Britannia* indique une origine cimbrique et un nom déjà porté par eux sur le continent, avant qu'ils eussent passé la mer du Nord pour aborder les îles de l'étain qui étaient au-delà. Nous rencontrons du moins, plus tard, sur ces côtes, un peuple habitant des tourbières le long de la rivière de l'Ems, maintenant le marais de Bourtange, les *Bructeri* (1). *Britten* est encore, en Frise, le nom des morceaux de tourbe.

Pline (2) mentionne aussi une peuplade de *Britanni* fixée entre Boulogne et Amiens, dans la Gaule belgique. Ce qui, selon Lappenberg, *l. l.*, prouve des relations et des communications directes et très-anciennes entre les deux rivages opposés. Les Belges avaient pris possession de la partie la plus riche de la Bretagne méridionale, et ils avaient conclu une alliance étroite avec leurs frères de l'autre côté de la Manche (3).

(1) *A history of England under the Saxon Kings, translated from the german* of Dr J.-M. Lappenberg, by Benj. Thorpe, London, 1845, t. I, p. 7.

*Bructeri*, prononcez *Broekteri*, et rappelez-vous le village rendu fameux par Murray *e tutti quanti : Broek in Waterland*, situé dans une contrée très-marécageuse.

(2) *Hist. nat.*, l. IV, c. XVII.

(3) Wright, *l. l.*, p. 5; R.-G. Latham, dans son opuscule curieux : *the Ethnology of the British Islands*, London, 1852, p. 64, dit que si les Belges étaient des Germains au temps de Jules-César, les populations de Kent, Surrey et Sussex étaient aussi des Germains. « What is true of the northern coast of Gaul is true of the southern coast of Britain. » Ces mots, selon lui, sont du défenseur le plus convaincu de l'origine germanique des Bretons du sud-est, c'est-à-dire de M. E. Adams, dans ses *Remarks on the probability of Gothic settlements in Britain previous to anno Domini 450. — Philological transactions*, n° CIII.

Digitized by Google

Les *Hedui* de Somersetshire, les *Morini* de Dorset, les *Senones* de Hampshire, les *Rhemi* de Berkshire et Surrey, les *Atrebates* leurs voisins, les *Cimbres* aux bords du Devon, les *Parisii* sur la côte orientale de l'île, avaient tous leurs synonymes ou représentants dans la Gaule (1).

Tout le pays, le long de la côte, depuis l'embouchure de l'Humber jusqu'au Devonshire (Plymouth), et comprenant peut-être à l'intérieur encore les comtés modernes de Hertford, Buckingham et Berkshire, était en possession de tribus qui avaient passé la Manche ou la mer du Nord, et avaient délogé et refoulé les aborigènes dans l'intérieur de l'île (2). Ceux-ci se retiraient, fuyant comme plus tard les Indiens dans les Amériques devant les blancs d'outre-mer.

Ces envahisseurs, surtout ceux de Kent, se distinguaient par quelque civilisation, par leurs demeures permanentes et par l'agriculture, et l'emportaient sur les Bretons primitifs, qui, comme les Arabes, erraient avec leurs troupeaux de province en province.

Wright (3), en énumérant les tribus britanniques le long de la côte orientale, dit que probablement toutes ces tribus étaient des colonies ayant délogé les habitants primitifs et dont plusieurs avaient une origine germanique. La chevelure rouge et la forme masculine des Calédoniens (Écossais) indiquent selon Wright une origine germanique. Un

(1) Wright, *l. l.*, p. 15.
(2) *Ibid.*. p. 17.
(3) *Ibid.*, p. 44.

Digitized by Google

autre auteur, M. Vaurin, dit : « On sait que Pinkerton donne aux *Pictes* une origine germanique ([1]).

Il était nécessaire de constater ici les relations déjà fréquentes du continent avec la Bretagne dans ces temps reculés. Poursuivons-les pendant la seconde période.

### B. *La Bretagne sous les Romains jusqu'en l'an 410 de Jésus-Christ.*

Laissant de côté l'histoire intérieure de la Bretagne pendant la domination romaine, qui, tentée par Jules-César l'an 68 avant Jésus-Christ, finit par l'évacuation, sous l'empereur Flavius Honorius, l'an 410, nous citerons seulement les faits qui, relatifs aux invasions subséquentes, en furent les préludes ou qui les favorisèrent.

Taylor ([2]) observe que les légions romaines étaient pour la plupart composées de Germains, ce qui doit avoir introduit un élément germain considérable dans la population bretonne. Il affirme même que la piraterie saxonne commença déjà pendant le gouvernement d'Agricola dans la

([1]) M. Vaurin, *Études relatives à l'état politique et religieux des îles Britanniques au moment de l'invasion Saxonne.* (T. V des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*) Paris, 1852, p. 13 (42). Comparez Francis Palsgrave, *the Rise and progres of the english commonwealth,* London, 1832, in-4°, vol. I, p. 467 (2). Les Pictes étaient des Bretons non *romanisés.* Ils avaient conservé leur *picture* ou tatouage.

([2]) *Words and Places,* or *Etymological illustrations of history, ethnology and geography,* by the Rev. Isaac Taylor, London and Cambridge, 1865, 2e édition, p. 136 (4), et ses sources. Leo, *Vorlesungen,* I. p. 268. Wright, *on the Ethnology of south Britain at the extinction of the Roman government. Essays,* I, pp. 70-71.

Digitized by Google

Bretagne, c'est-à-dire à la fin du premier siècle (1). Mais le nom saxon ne se rencontre qu'à la fin du IIe siècle (2). Ptolémée (*Geographia*, II, 2) les cite comme possédant alors les îles situées à l'embouchure de l'Elbe et probablement les districts vis-à-vis du Holstein et du Hadeln. Dans le siècle suivant, leurs pirateries les rendirent si dangereux pour l'empire romain, déjà si affaibli, que, pour repousser leurs attaques et protéger les côtes de la Bretagne et de la Gaule, on désigna, sous les empereurs Dioclétien (285-305) et Maximien Hercule (286-305), un chef spécial nommé Carausius (3).

Les Saxons tiraient probablement leur nom du *Seax*, grand couteau qu'ils portaient toujours sur eux (4).

Comme leurs voisins les Danois, c'étaient des brigands et des pirates de profession, tels qu'on ne les retrouve plus maintenant qu'aux Indes orientales et dans les mers

(1) *L. l.*, p. 136 (3). Il cite Poste, *Britannic Researches*, p. 20.

(2) Lappenberg, *l. l.*, I, p. 44.

(3) Avant l'an 286, lorsque *Carausius*, passant en Bretagne (Angleterre), se fit reconnaître empereur.

(4) Taylor, *l. l.*, p. 82. Dans l'origine, c'était un grand couteau de pierre, *saxum*, puis de fer, *l. l.*, 147. *Voy.* Wright, *l. l.*, à la planche vis-à-vis de la p. 404, nos 13-16, et J. Strutt, l'*Angleterre ancienne* ou *Tableau des mœurs*, etc., t. I, p. 40, pl. XXII, nos 12-13. J. Bosworth, *A Dictionary of the Anglo-Saxon language*, London, 1838, préface, § 48, p. LI, dit : « In East Friesia, *Saeghs*, a little sabre. Cfr. *The Anglo-Saxon Home, a history of the domestic institutions and customs of England from the fifth to the eleventh century*, by John Thrupp, London, 1862, p. 5 (2). L'usage de ce couteau n'est pas encore oublié dans la Frise, la gaîne en est de cuir, le manche quelquefois en argent. On le porte dans la poche droite de la culotte.

Digitized by Google

de la Chine. Le vol et l'occupation des biens d'autrui formaient leurs principales ressources (1). Plusieurs causes énoncées ci-après, favorisaient cet état anormal de tout un peuple.

Quand dans la Germanie ou la Scandinavie une peuplade trouvait ses moyens de subsistance insuffisants, et était incapable de subvenir à des accroissements constants, elle abandonnait le sol natal et se dirigeait, tout entière ou en partie, à la recherche de contrées plus vastes ou plus fertiles.

Cette émigration était volontaire ou déterminée par le sort, ou bien encore imposée aux membres jeunes de la peuplade, qui alors se réunissaient ordinairement autour d'un chef de clan (2).

Si les émigrants prenaient le chemin de la mer, le chef de ces tribus ou du clan équipait une ou plusieurs de ces barques (3) fragiles sur lesquelles ces marins intrépides osaient braver l'Océan. Le chef, maître du vaisseau, devenait un *viking* ou pirate. Sa famille, son entourage de jeunes gens (*clientes*), formaient l'équipage de sa flotte.

S'ils avaient l'intention de se fixer quelque part et d'y transporter leurs pénates, ils emportaient une colonne de bois consacrée ou le poteau de la porte de leur demeure

(1) Thrupp, *l. l.*, p. 285.

(2) Le *Senior* ou *Alderman*, *Ealdorman*. Palgrave, *l. l.*, pp. 353 et 425. Chef ou général; il était le *duc*, *dux*, *herctoch*, *herzog*. *Ibid.*, p. 425. « Quod pagus, tot pene duces, » dit *Saxo poeta*, chez Bouquet, V, p. 138.

(3) Leurs barques primitives étaient d'osier natté, doublé de cuir. Lappenberg, *l. l.*, I, p. 5 (2).

Digitized by Google

abandonnée. En approchant de la côte, vers laquelle ils se dirigeaient, ils lançaient la colonne à la mer et débarquaient à l'endroit du rivage où le flux ou le vent l'avait jetée. C'était la place indiquée par le sort comme leur demeure future, et les malheureux colons étaient forcés d'expulser ces intrus de vive force, ce qu'ils purent faire rarement faute de moyens suffisants (1). *Beati sunt possidentes*, tel était ordinairement le résultat de l'invasion.

Carausius, Ménapien, Batave ou Breton (2), d'origine obscure, pirate un peu lui-même, fut donc chargé du commandement d'une flotte pour défendre les côtes de la Grande-Bretagne et de la Gaule-Belgique (3). Non content de ce rang, il attira bientôt des pirates saxons, passa la Manche, se fit reconnaître empereur (286) et régna jusqu'à l'an 294, quand il fut assassiné par Allectus, son successeur (294-296).

La défense des côtes fut alors confiée à un *comes maritimi tractûs*, nommé depuis *comes littoris Saxonici*. Ce titre se trouve cité pour la première fois dans la *Notitia dignitatum* (4), compilation du temps d'Arcadius (382-408) et d'Honorius (390-423) (5).

(1) Thrupp, *l. l.*, pp. 178, 184, 285. Taylor, *l. l.*, p. 126.

(2) Lappenberg, *l. l.*, I, p. 44 (2), a recueilli des indications sur sa naissance.

(3) *Ibid.*, I, p. 44 (3).

(4) *Voy.* Dr A.-F.-H. Schaumann, *Zur Geschichte der Eroberung Englands durch germanische Stämme*. Göttingen, 1845, p. 8(1). Lappenberg, *l. l.*, I, p. 44 (3), Wright, *l. l.*, pp. 354 et 382, Latham, *l. l.*, p. 99, sont d'accord, à peu près, sur le temps de cette compilation.

(5) *Notitia utraque dignitatum, cum orientis, tum occidentis, ultra*

Digitized by Google

Comme nous devrons, de nouveau, citer ce *littus Saxonicum* en déterminant un des types des *sceattas*, la recherche de son emplacement et de son origine est nécessaire. Voici comment Schaumann, professeur (1845) à Göttingue, juge très-compétent dans cette matière, les détermina à peu près (1).

L'Armorique, pays situé le long ou de l'autre côté de la mer (2), était primitivement le nom général des *civitates* gauloises, sur le littoral de l'Océan. Restreint depuis, comme *tractûs Armoricanus* (3), il désigne le rivage entre les embouchures de la Loire et de l'Escaut. Enfin, la *Notitia dignitatum* appelle une grande partie de ce *tractûs* : « *Littus Saxonicum.* » Ce *littus* ou *litus Saxonicum* comprit la partie septentrionale de la *provincia Lugdunensis secunda.*

Mais en même temps que la *Notitia dignitatum* était compilée et qu'elle donnait des indices sur le *littus Saxonicum* (*gallicum*), la Grande-Bretagne avait aussi déjà son *littus Saxonicum* (*britannicum*). Il comprenait, selon

*Arcadii Honoriique tempora et in eam* G. Panciroli *commentarius*, etc. Lugd., 1608, in-fol., cap. LXXII, p. 161. — *Ex nova recensione* Phil. Labbe. Parisiis, 1651, in-12; E. Böcking, *Ueber die Notitia dignitatum utriusque imperii. Eine Abhandlung zur ihre Literatur-Geschichte und Kritik.* Bonn, 1834. Il publia, plus tard, à Bonn, en 1839 ou 1840, la meilleure édition de cet ouvrage.

(1) *L. l.*, § 1. *Geschichte des Litus Saxonicum an der Nordkuste Frankreichs*, pp. 5-29, Cfr. Molhuysen, *Bydragen*, VI, pp. 244-248.

(2) *Ar* = *le long* ; *mor, mer, mare*, la mer, eau, Schaumann, *l. l.*, § 5. *Ar- mor* = *over-sea* (*outre-mer*), Latham, *l. l.*, p. 223.

(3) Sub dispositione viri spectabilis ducis tractûs Armoricani et Nervicani, tribunus cohortis primæ novæ Armoricæ, Grannona (Granville, en Normandie) in litore Saxonico. Schaumann, *l. l.*, p. 6.

Digitized by Google

cet ouvrage, la côte depuis Douvres, avec neuf villes ou ports de mer (¹).

La source indiquée, la *Notitia* fait même croire à Schaumann (1845) qu'il faut spécialement chercher dans la Grande-Bretagne, l'ancien principe de la division territoriale par les Romains et de la modification du nom.

Quoi qu'il en soit, il est constaté que les côtes opposées de la Gaule et de la Bretagne formaient un *littus*, un seul territoire nommé *comitis maritimi tractus*, dont des auteurs plus anciens que la compilation de la *Notitia* font déjà mention (²).

(¹) Palsgrave, *l. l.*, supposa, déjà en l'an 1832, treize ans avant Schaumann, que des Saxons, avant la descente de Hengist et Horsa, s'étaient établis dans la Grande-Bretagne. Il en trouve précisément la preuve dans ce nom de *rivage Saxon*, emprunté, non aux invasions fréquentes des Saxons dans ces contrées ou à la situation de l'île qu'ils ravageaient, mais plutôt à leurs demeures établies sur ce rivage. Ce serait d'ailleurs une chose anomale de nommer une contrée d'après ses envahisseurs et non d'après ses habitants, I, p. 384. — En Bretagne le *Littus Saxonicum* comprit plus tard les territoires d'Essex et d'East-Anglia, I, p. 412.

Latham, *l. l.* (1852), p. 199, énumérant les paragraphes de la *Notitia* qui font mention d'un *Littus Saxonicum* dans la Gaule et dans la Grande-Bretagne, trouve, dans le dernier pays, les localités suivantes : Brancaster, Yarmouth, Reculvers, Richborough, Douvres, Lymne et l'embouchure de l'Adur. « Putting this together, it is safe to say that « the whole line of coast from the Wash to the Southampton water was « in the reign of Honorius (390-423), *if not earlier*, a *Littus Saxonicum*. »

Taylor (1865), *l. l*, p. 137, dit aussi qu'avant *Constantin* (306-337), autant dans la Grande-Bretagne que dans la Gaule, il y avait un *Littus Saxonicum*. Dans le premier pays, son extension était de Brancaster en Norfolk jusqu'à Shoreham en Sussex.

(²) Lappenberg, *l. l.*, I, p. 44 (3). « Earlier writers name him *comes*

Digitized by Google

Ce territoire formait le centre de l'empire d'un usurpateur hardi comme Caurausius et de son meurtrier Allectus qui lui succéda.

Après eux, un nouveau district se forma des provinces arrachées en quelques années (286-296) à l'empire et qui bouleversa l'ancienne division du territoire.

Le *comes littoris Saxonici*, nouvel officier revêtu de ce titre, séjourna dans la Grande-Bretagne.

Le *Littus Saxonicum Gallicum* était une dépendance de la Grande-Bretagne. Ces rivages avaient emprunté leur nom des Saxons émigrés, qui, refoulés, par la formation d'un empire scandinave, quittaient successivement leurs anciens territoires dans la Chersonèse cimbrique. Dépassant les Frisons, race fédérée, aussi fidèle au sol que vaillante, ils fondirent en pirates sur des peuples alors moins unis et moins bien gouvernés, par suite de la décadence constante de l'empire romain.

Bientôt leurs habitudes de rapine font place à une colonisation forcée, à un séjour et le *littus saxonicum* se fonda des deux côtés de la Manche.

Cet événement remarquable eut lieu, d'après Schaumann, à la fin du troisième siècle, et Carausius (286-294) en fut le principal fauteur.

Maximien Hercule (l'an 286) le soupçonna d'avoir attiré des barbares saxons et francs sur le territoire qu'il devait administrer. Carausius, ayant appris que la peine capitale lui était réservée, hâta sa révolte en faisant la

*maritimi tractûs, a circumstance not to be overlooked, on account on the importance of the Littus Saxonicum for the history of the Saxons.* »

Digitized by Google

paix avec les Saxons et les Francs qu'il devait combattre, gagna toute l'Armorique à lui, et passant dans la Grande-Bretagne, s'y fit proclamer empereur.

Maître du territoire depuis appelé *Littus Saxonicum*, fort de la position isolée de sa résidence, il forçait, par ces deux avantages, les empereurs légitimes à conclure la paix avec lui et à le reconnaître comme leur collègue (1).

Le *Littus Saxonicum* de l'autre côté de la mer comprenant les lieux d'embarquement et de débarquement *Bononia* (Boulogne-sur-Mer) et *Rutupiae portus* (Richborough) (2), Carausius se hâta de renforcer son armée et sa flotte par des pirates, soit en les engageant sous main, soit en les faisant venir de leur pays natal.

L'énorme quantité de numéraire (3) que *Carausius* fit frapper pendant son règne si court (286-294), doit sans doute son origine à ses grands embarras pécuniaires, pour s'attirer d'abord des partisans et payer ensuite la solde des

(1) *Voy.* la monnaie ou médaille rare et intéressante de l'an 289 de *Carausius, Dioclétien* et *Maximien Hercule*. Chez M. Cohen, t. V, p. 539, et t. VII, p.362.

*Droit.* Caravsivs et FRATRES svi. Buste radié de *Carausius*, à gauche, *accosté* des bustes nus de *Dioclétien* et de *Maximien Hercule*, tous trois avec la cuirasse.

*Rev.* Pax Augg. La Paix debout, à gauche, tenant une branche d'olivier *et un sceptre*. Dans le champ S. P., à l'exergue C.

(2) Schaumann, *l. l.*, p. 11 (2).

(3) Dans l'ouvrage important *Monumenta historica britannica* or *Materials for the history of Britain from the earliest period to the end of the reign of king Henry VII. Published by command of Her Majesty*, London, 1848, vol. I, in-fol., on trouve 10 planches avec 338 monnaies de *Carausius*. M. Cohen, t. V, pp. 501-539, cite 277 de ces pièces; et, t. VII, p. 360, 17 autres.

Digitized by Google

barbares saxons et peut-être aussi des Francs [1], ainsi que celle des légions et des cohortes prétoriennes [2].

Son successeur *Allectus* suivit sans doute son exemple; du moins, les monnaies frappées sous lui, durant son règne très-court (294-296) sont aussi assez nombreuses [3]; nous en verrons paraître des types sur les *sceattas* ou petits deniers anglo-saxons.

*Carausius* fut donc le fondateur principal du *Littus Saxonicum* et de la dignité de *comes littoris saxonici,*

(1) Latham, *l. l.*, p. 96, fixe l'attention sur un passage du panégyriste *Mamertin*, contemporain de l'empereur *Maximinien* (285-305), qui loue son maître d'avoir chassé *une armée mercenaire de Francs* de la ville de Londres. Probablement ce fait eut lieu peu après la mort d'Allectus (296), mais il faut observer qu'alors des *Saxons étaient aussi compris sous le nom de Francs,* comme Palsgrave, I, p. 377, l'observe. C'étaient alors des noms généraux, comme aujourd'hui ceux d'Américains, Allemands, etc.

(2) Generier, dans une *Explication des médailles qui font mention des cohortes et des différentes légions de Carausius,* s. l. et an, in-12, p. 22, prouve que *Carausius,* suivant ces médailles, avait au moins une armée de 64,000 hommes, *sans y comprendre ses forces maritimes.*

(3) Les *Monumenta* cités pl. XV-XVI, en représentent 73. M. Cohen, t. V, pp. 540-548, en cite 65, et t. VII, p. 363, encore 2. Wright, *l. l.*, pp. 115, 355 et 364, fixe aussi l'attention sur la grande quantité de monnaies frappées par ces deux usurpateurs, mais il n'en dit que « that they were not neglectful of commemorating themselves. » Il assure que ces monuments de métal jettent quelque lumière sur leurs caractères et leur histoire, et il espère que sous les mains d'un intelligent antiquaire, ils pourront un jour y contribuer plus encore. *Voy.* aussi dans son ouvrage, pp. 371-373, des tables indiquant les nombres relatifs des monnaies de quelques empereurs romains découvertes à Richborough et Caerlon (*Cæsaris legio*). Parmi 1,144 pièces provenant du premier lieu, *Carausius* figure pour 94, *Allectus* pour 45. Parmi 268 pièces du dernier lieu, *Carausius* figure pour 21 et *Allectus* pour 4.

Digitized by Google

créée après lui (1). Des relations intimes, des communications fréquentes doivent avoir eu lieu entre la Bretagne et la Gaule septentrionale à la fin du IIIe siècle et au siècle suivant (2).

Une carte intéressante, signalée dans TAYLOR (l. l., p. 132), nous indique une quantité de noms saxons dans la Picardie et l'Artois, entre Calais, Boulogne et Saint-Omer. Presque chaque village ou hameau y porte un nom saxon, quelquefois synonyme ou correspondant avec des noms de l'autre côté de la Manche (3).

Il donne des indications pour prouver que la colonisation saxonne de cette partie de la Gaule doit avoir été effectuée par des colons appartenant à des familles teutoniques fixées sur la côte opposée, car les huit dixièmes de ces patronymiques forment le commencement de noms propres, se retrouvant dans la Grande-Bretagne (4). Taylor prouve encore que ces colons sont arrivés de l'Ouest (et non du Nord ou de l'Est). Le district de Saint-Omer était évidemment colonisé par des immigrants qui abordèrent à Boulogne, à l'ouest, et non à Dunkerque, au nord de Saint-Omer (5).

(1) LAPPENBERG, tit. II, pp. 44-46; SCHAUMANN, *l. l.*, p. 12.

(2) *Voy.* par exemple la note 52.

(3) TAYLOR, *l. l.*, p. 133. Par exemple, en France : *Warhem* = *Warham* dans le Norfolk, etc.

(4) TAYLOR, *l. l*, p. 134. Par exemple, en France : *Alencthun* = *Allington*, en Kent, etc. *Voy.* surtout chez lui l'Appendice *B*, pp. 494-495. *Saxon Patronymics in Artois and in England.*

(5) Le village *Marck*, près de Calais, indique aussi par son nom la limite ethnologique. Un diplôme (souvenir posthume) de l'an 843 de Charles le Chauve (840-877) parle d'un *Comitatus Bajacossinus* (Bayeux) et d'un

Digitized by Google

Il faut donc reculer le commencement de la colonisation saxonne de la Grande-Bretagne au moins de deux cents ans, sinon plus longtemps, avant la date de l'an 449 que l'on fixe ordinairement, quoique par erreur, comme nous verrons plus tard, à la fameuse et un peu apocryphe arrivée de Hengist et de Horsa, et à la première descente des Saxons dans la Grande-Bretagne (1).

Après la mort d'Allectus (296), Constance-Chlore devint maître de la Grande-Bretagne. Il mourut à York (306), ayant désigné pour son successeur Constantin, depuis dit le Grand, qui fut reconnu par l'armée britannique. Nous trouvons alors dans cette armée un roi ou chef de clans teutoniques, dit Crosus ou Erosus (2). Sous le règne de Constantin le Grand (306-337), l'immense empire romain, à peu près reconstitué, était divisé en quatre gouvernements. Les départements différents de l'administration dans la Grande-Bretagne avaient à leur tête le chef de la Gaule occidentale (3), Magnentius (350-353). Celui-ci, peut-être

*Pagellus Otlingua Saxonica* (Ot = Out = *alt*, vieux). SCHAUMANN, *l. l.*, p 27, cite la trouvaille, faite en l'an 1848, d'une monnaie avec le monogramme de Charles le Chauve et l'inscription du revers : I(n) CURTI SASONIEN. (*Mémoires des antiquités de la Normandie,* citées par SCHAUMANN, p. 27.) Il mentionne, pp. 28-29, les traits de ressemblance encore existants entre des usages westphaliens ou bas-saxons, et quelques-uns de la Normandie. Cfr. TAYLOR, *l. l.*, p. 141. *Saxon settlement near Caen.* « The country by Caen is divided by thick hedgerows into small irregular crofts, and the cottages are unmistakally English rather than French in structure and appearance. »

(1) TAYLOR, *l. l.*, p. 136; THRUPP, *l. l.*, p. 5, compte au moins 300 ou 400 ans avant cette première invasion.

(2) PALGRAVE, I, p. 379.

(3) WRIGHT, *l. l.*, p. 358.



Digitized by Google

un Breton, créé *imperator* à Autun par les légions et les auxiliaires, se rendit maître de la Gaule et de la Bretagne, s'allia avec des barbares, parmi lesquels on nomme des Saxons (1). L'historien Ammien-Marcellin (2) nous raconte que, pendant les années 364-368, des Pictes, des Saxons, des Scots et des Attacots ravagaient continuellement les provinces romaines de la Bretagne. Le *comes* Théodose, père de Théodose le Grand (379-395), débarquant à Rutupia, l'an 368, marcha vers Londres (3), entourée de barbares, et délivra cette ville de cette position dangereuse, en divisant leurs forces combinées et en les combattant ensuite séparément. Néanmoins, cette confédération était si forte, que seulement l'année suivante (369), et après avoir attiré à lui par des promesses d'impunité une partie des alliés, il osa quitter Londres. Ayant enfin défait les barbares, il nomma la province récupérée Valentia, en l'honneur de son maître Flave Valentinien (364-375). Si l'on peut ajouter foi aux panégyristes Claudien et Pacate, Théodose fut victorieux sur terre et sur mer, et poursuivit les Pictes, les Scots et les Saxons jusqu'aux îles d'Orkney (4).

Sans doute, ces *Saxons* étaient des pirates débarqués ou

(1) Palsgrave, *l. l.*, I, p. 380.

(2) *Hist.*, lib. XXVI et XXVII, cap. VIII et IX; Haigh, *l. l.*, p. 142, Picti *Saxonesque* et Scotti et Attacotti Britannos ærumnis vexavere *continuis*; Latham, *l. l.*, p. 98, appelle l'attention sur ce dernier mot *continuis*.

(3) Palsgrave, *l. l.*, I, p. 385. « Lundinium (l'ancien nom, le nom nouveau était *Augusta*). It is amusing to read such at the present day. »

(4) Haigh, *l. l.*, p. 143, notes 27 et 28.

Maduerunt Saxone fuso, Orcades.... Claudianus. Saxo consumptus bellis navalibus offeretur.... Pacatus.

Digitized by Google

aidant avec leurs navires à bloquer Londres et à prendre d'autres ports de la Bretagne.

Maxime (*Magnus Maximus*) se révolta en l'an 383 dans la Grande-Bretagne et s'y fit proclamer Auguste. Passant la Manche pour combattre Gratien, il emmena avec lui une telle quantité de jeunes et de nobles Bretons, que l'on suppose qu'une colonisation de l'Armorique en fut la suite ([1]).

A la fin de son règne (383-388), l'an 387, Maxime envoya Gratien Municeps pour secourir les Bretons contre les invasions des *Pictes*. *Stilicon*, général de l'empereur Flavius Honorius (390-423), les défit en l'an 397. Il répara le rempart d'Antonin et fortifia le *Littus Saxonicum*.

Les tyrans se succédaient alors tellement dans la Bretagne que leur grand nombre devint proverbial ([2]). Marcus († 407), Gratien-Municeps-Constance (408-411). Ce dernier quitta l'île pour envahir la Gaule et l'Espagne. Les Pictes et les Scots profitèrent de son absence pour assaillir les Bretons. Ceux-ci appelèrent les Romains à leur aide et Sevère-Acquile fut envoyé à leur secours ([3]).

Il défit pour la dernière fois les Pictes et les Scots.

D'autres tyrans, Victorin et Héraclius; d'autres gouverneurs, Placidus et Castius, furent défaits et battus par les Pictes et les Scots. Le dernier succomba en l'an 410, et les vainqueurs inondèrent la Bretagne. Les Romains quit-

([1]) Palsgrave, *l. l*, I, pp. 381-382.

([2]) *Hieronymus* in *Ctesiam*. Palsgrave, *l. l.*, I, p. 386 (43).

([3]) Haigh, *l. l.*, p. 49, qui ne cite pas ses sources, place tous les événements depuis *Marcus* jusqu'à *Castius* entre les années 407-410.

Digitized by Google

tèrent alors pour toujours l'île, et c'est en vain que les Bretons s'adressèrent à l'empereur Honorius (390-423). Il repondit que dorénavant ils devaient s'aider eux-mêmes (1). *La Bretagne devint indépendante de Rome* (2).

C. *La Bretagne indépendante* (410-428); *soumise peu à peu par les Jutes, les Saxons et les Angles* (428-586) *et enfin christianisée* (596-688).

Depuis l'évacuation de la Bretagne (410) jusqu'à la fin du VIe siècle, l'histoire de ce pays est enveloppée d'une obscurité profonde (3). Les indications, jusque là rares et vagues des écrivains romains et grecs manquent totalement. Les annalistes, ou ne remontent pas si haut, ou ne sont à consulter qu'avec la plus grande réserve (4). Leurs récits paraissent empruntés de poèmes ou de chansons, traditions orales défigurées par les transmissions successives de bouche en bouche et arrivées à l'état de roman (5).

La chronologie établie par les auteurs, même les plus

(1) Zosimus, lib. VI, cap. X; Wright, p 385 (1).

(2) Palsgrave, *l. l.*, I, p. 387.

(3) Wright, *l. l.*, p. 385. « In profound obscurity and to understand it all, we must glance back on what has been the state of the island under Roman rule. »

(4) Lappenberg, *l. l.*, I, p. 74. « For a period of nearly a hundred and fifty years, we are unable to adduce a single trustworthy authority for the history of the pagan Anglo-Saxons. »

Latham, *l. l.*, p. 117 (2). « The year 417 is the year in which *Orosius* concluded his history. It leaves as near as may be, a century between the last of the Roman informants and the birth of the earliest British. »

(5) Palsgrave, *l. l.*, I, pp. 389-390, 392.

Digitized by Google

renommés, est souvent fautive. Se fiant à l'autorité d'un écrivain comme Bède, dit le Vénérable, ils prétendaient toujours que le premier débarquement des chefs jutes, Horsa et Hengist, eut lieu l'an 449, tandis que l'on admet maintenant l'année 428 (1) comme date du commencement des invasions continuelles par mer, qui finirent par subjuguer la Bretagne.

Un écrivain anglais, surtout, M. Daniel H. Haigh qui, il y a quelques années (1861), fit tous ses efforts pour rédiger une bonne liste chronologique des événements accomplis depuis l'an 385 jusqu'à l'an 534, nous assure (2) qu'en adoptant l'année 428, les récits britanniques et saxons s'accordent pendant une période de soixante et dix ans (années 428-498) jusqu'à l'an 498 où Decius Paulinus et Joannes Scytha furent consuls, et que, depuis cette époque, l'histoire anglo-saxonne commence à reposer sur des bases plus certaines (3).

Nous ne communiquons les faits principaux de cette liste chronologique, que dans l'impossibilité où nous nous trouvons d'en établir une meilleure, et sous la réserve expresse de ne pas adopter aveuglément toutes les théories ou assertions (4) de cet écrivain distingué, quoique cri-

(1) M. Hardy, dans la préface intéressante des *Monumenta*, pp. 114 et suivantes, admet l'année 428. Cfr. Lappenberg, *l. l.*, I, pp. 62-63; Turner, *l. l.*, I, p. 168; Haigh, *l. l.*, p. 19.

(2) *L. l.*. p. 174.

(3) Haigh donne, p. 167, le fondement, et pp. 173-174, le résultat de sa chronologie.

(4) Par exemple, p. 20, anno 445, Stonehenge erected about this time (!). Une assertion défendue très-faiblement, p. 261.

Digitized by Google

tiqué par un autre auteur anglais assez hardi, lui-même, dans ses conjectures et ses conclusions (1).

Nous nous permettrons d'y ajouter quelques observations :

Année 425. Vortigern usurpe le trône. Son armée est défaite par les Pictes. Il appelle à son aide des Saxons.

Année 428. Horsa et Hengist arrivent, *par un cas fortuit,* et sont enrôlés dans les troupes de Vortigern; ils livrent bataille aux Pictes près de Stamford et reçoivent des renforts de leur pays (Jutland). Ils livrent un nouveau combat aux Pictes dans le Yorkshire et le Northumberland.

Année 429. Des renforts frais arrivent, envoyés par les Jutes. Une autre bataille est livrée dans le Northumberland. Horsa est désigné pour défendre les côtes du S.-E. Hengist épouse la fille de Vortigern, nommée Rumwen. Kent est cédé aux Jutes. Octa et Ebissa se rendent en Bretagne et arrivent avec Childéric.

Année 433. Vortigern est détrôné et Vortimer élevé sur le trône : il défait les Jutes sur les bords du Derwent, et, de retour à Aylesthorpe, en 434, il remporte, en 435, la victoire appelée Alleluia, et gagne la bataille d'Episford où Horsa succombe. Hengist succède à celui-ci comme roi de Kent. Il est défait par Vortimer et expulsé de la Bretagne.

Année 436, Vortimer étant mort, Vortigern est ré-

(1) M. Taylor, *l. l.*, p. 309 (2), dit de l'ouvrage de M. Haigh, *Conquest of Britain*, p. 257. « This is an uncritical work, but contains a *large store of carefully collected and sometimes valuable facts.* »

Digitized by Google

tabli; il invite Hengist à revenir. Hengist, à son retour, défait les Bretons qui l'attendaient à Crayford.

Année 437. Essex et d'autres provinces sont cédées à Hengist.

Année 441. Il réussit à subjuguer une partie de la Bretagne.

Année 443. Ambrosius défait Hengist, le prend et le met à mort. Il fait la paix avec Octa, Ebissa et Ossa. Les Saxons sont chassés de Londres.

Année 444. Combat entre Ambrosius et Hengist II (personnage créé par M. Haigh. *Voy.* p. 289-299). Paix (l'an 444-449).

Année 450. Octa, Ebissa et Paccent (Saxons) descendent à Menevia. Guerres intestines (l'an 450-452).

Année 457. Ælle et ses fils arrivent et s'établissent sur les côtes de Sussex.

Année 465. Ils s'avancent dans l'intérieur du pays et demandent des renforts.

Année 467. Hengist II meurt. Son fils Aesc-Occa donne la Northumbria à Colgrim et lui succède dans le Kent. Commencement du règne d'Arthur. Ses hauts faits, assez mythologiques (l'an 467-493). Sa mort, etc., etc.

M. Haigh a fixé les dates de ces faits, assez douteux, comme points de repère de son essai pour mettre en harmonie (comme le titre de son livre l'indique) : « *The historia Britonum*, les ouvrages de Gildas, le *Brüt* et le « *Saxon Chronicle.* » Ses dates diffèrent quelquefois avec celles qui se trouvent dans l'important *Chronological abstrait*, des *Monumenta Britannica*, vol. I, p. 129-146, et comprenant les années A. D. 59-488. Elles sont tirées des

Digitized by Google

ouvrages contenus dans le premier volume (le seul paru jusqu'ici, 1869) de cette importante collection; ouvrages dont la valeur historique est jugée dans la préface, p. 106-128 (1), comme chez *Lappenberg*, t. I, p. XXVI-LVIII dont l'introduction littéraire, p. XXIII-LXVIII, est digne de l'ouvrage qu'elle précède.

En parcourant les listes chronologiques que nous avons mentionnées, en les critiquant et en les confrontant, on s'assure que Beda s'est trompé d'une vingtaine d'années, en fixant l'arrivée de ces fameux Horsa et Hengist en

(1) Pour notre époque, ce sont principalement les ouvrages suivants :

I. GILDÆ *Sapientis de excidii Britanniæ historia*, pp. 1-15, et *Epistola ejus*, pp. 16-46, Gilda naquit l'an 516. *Monumenta*, I, p. 15 (6). LATHAM, *l. l.*, p. 127. Son jugement sur cet auteur est très-défavorable, pp. 116-118. « He tells so little, that the question as to the value of his authorities is reduced to nearly nothing. » HAIGH, *l. l.*, pp. 3-6, défend l'authenticité de Gilda, que WRIGHT, *l. l.*, p. 298, dit avoir attaqué dans la *Biographia Britannica Literaria*.

II. *Eulogium Britanniæ sive historia Britonum*, auctore NENNIO, pp. 47-82. Nennius, disciple de l'évêque Elbot († 809), naquit vers la fin du VIIIe siècle, et écrivit son histoire des Bretons en l'an 858. *Monumenta*, p. 47 (o). LATHAM, *l. l.*, p. 120, dit qu'il n'y a pas de traces dans *Nennius* d'un historien. Sur ses sources, voyez *Monumenta*, I, p. 47 (6).

III. *Venerabilis* BEDÆ, *Chronicon sive de sex hujus seculi ætatibus*, p. 83-102. *Historia ecclesiastica gentis Anglorum*, p. 103-289. Beda, moine et prêtre, naquit l'an 673 et mourut l'an 735. Il finit son *Historia* l'an 731. *Monumenta*, I, p. 103 (a). LAPPENBERG, *l. l.*, I, p. 76, dit de lui : « Beda, whose glaring deficiency in historic criticism has never been dulty attended to *followed in the one account the Kentish narratives, in the other, the Nord-Anglian authorities.* » « Beda haud semper sibi constare videtur. » *Monumenta*, I, p. 13 (a).

IV. *The Anglo-Saxon Chronicle*, pp. 294-466, etc., etc.

Digitized by Google

l'an 449, au lieu de l'an 428 (1). La Bretagne paraît avoir compris, entre les années 410-428 et peu après, quelques *civitates* (républiques) indépendantes, sans cesse rivales et bientôt subjuguées par des tyrans militaires, puisque, comme dit Turner (2), dans ce mal, le pire de tous, « la furie civile, » c'est l'épée qui finit par prévaloir. Un de ces tyrans, Gurthigernus (selon Gilda) ou Vortigern, paraît avoir dominé les autres dans la partie méridionale de l'île, lorsque Horsa et Hengist abordèrent les côtes (3).

C'est ici le lieu de dire quelques mots de ces personnages un peu mythologiques, du lieu de leur débarquement et de leur première possession, l'île de Thanet, à l'embouchure de la Tamise.

Horsa et Hengist sont cités comme ceux qui abordèrent les premiers dans la Bretagne pour aider les Bretons assaillis par les Pictes et les Scots. Ce rôle leur est attribué non-seulement dans les annalistes anglo-saxons, mais aussi dans les légendes frisonnes, coordonnées par les annalistes frisons (4), ainsi que dans les légendes des Nord-Frisons,

(1) Lorsque les Romains quittèrent (410) la Bretagne, l'énumération des dates selon le style Romain, par consuls et empereurs, cessa. On ne commença pas alors à compter par les années écoulées depuis la naissance du Christ. Ce ne fut que dans le VIe siècle, que *Dionysius Exiguus* introduisit cette méthode, et on ne l'adopta en Angleterre qu'après la conversion de quelques rois anglo-saxons. Lappenberg, *l. l.*, I, p. 74.

(2) *L. l.*, I, pp. 493-494 (2). Il cite Procope, *Hist. Vandalorum*, qui affirme que depuis l'évacuation (410), l'île fut gouvernée par des despotes, « τυραννοις. »

(3) Turner, I, pp. 496 et 253.

(4) Lappenberg, *l. l.*, I, p. 79 (3). Son traducteur Thorpe indique

Digitized by Google

et des habitants des îles longeant la côte du Schleswig. Ces dernières les font partir du Lister-Tief, détroit entre les îles Röm et Sylt, séparant encore aujourd'hui les Jutes des Nord-Frisons (1). Nous verrons qu'en réalité les premiers qui abordèrent la Bretagne étaient des Jutes (2) habitant la Chersonèse Cymbrique et y relégués maintenant jusque dans sa partie septentrionale. Une preuve convaincante de cette assertion se trouve dans le royaume Jute, le seul que ce peuple forma, de Kent, de l'île de Wight et d'une partie du Hampshire (3). C'étaient des aventuriers ou des exilés que le hasard fit aborder dans la Bretagne méridionale avec leurs trois navires pouvant renfermer au plus trois cents guerriers (4). Ils descendirent sur cette côte, sinon déjà assaillie du moins menacée par

qu'*Occo Scharlensis*, l'annaliste frison, suivit Geoffroy de Monmouth. Comparez l'ouvrage à citer p. 27 (3), *The Cat-Stone*, p. 28 (4).

(1) M. Nissen, *De Freske Sjemstin* (*le Miroir frison*, littéralement *sjem* ou *sjenstin*, la pierre qui luit où l'on se voit). Altona, 1868, p. 35. L'excellente carte se trouvant à la fin de l'ouvrage recommandable de notre ami C.-P. Hansen (à Sylt, une des îles nord-frisonnes), *Das Schleswigsche Wattenmeer und die friesischen Inseln*. Glogau, 1863, indique, au sud du *Lister-Tief*, mentionné dans notre texte, un banc de sable nommé *Hengist*. Plus au sud se trouve le *Horsbuller Steert*, un banc semblable.

(2) « De Jutarum origine sunt Cantuarii et Victuarii; hoc est ea gens, quæ Vectam (Wight) tenet insulam et ea quæ usque hodie (anno 731), in provincia occidentalium Saxonum (Essex), Jutarum natio nominatur, posita contra ipsam insulam Vectam. » Beda, *Monumenta*, I, p. 121.

(3) Bosworth, préface, *Dict.*, p. xv, p. xxi. Leurs possessions en Bretagne étaient en rapport avec leur nombre.

(4) Turner, *l. l.*, I, 255 (11).

Digitized by Google

les Pictes, qui occupaient déjà la partie septentrionale de l'île.

On objecte leurs noms Horsa et Hengist, comme éponymiques (1) ou sentant des épithètes poétiques, car Hengist est le *cheval de bataille,* et Horsa (Ross) *le cheval ordinaire*. Mais outre que nous avons déjà dit que l'on trouve encore ces noms dans leur patrie, ils se retrouvent aussi dans une quantité de noms locaux de l'Angleterre (2), ainsi que ceux de leur famille et contemporains mentionnés dans ces mêmes annales plus ou moins apocryphes (3). Si l'on rejette toute l'histoire de la première descente des Jutes, Horsa et Hengist, à cause de leurs noms chevaleresques, ou du moins si l'on s'en sert comme arguments contre la probabilité des faits mentionnés, on peut de même nier la découverte de l'Amérique par un Colomb, ou les recherches, voyages et aventures d'un Drake et Hawkins, ou les

(1) Wright, *l. l.*, p. 394; Taylor, *l. l.*, p. 309; Palgrave, *l. l.*, I, p. 394. On y trouva même une allusion au cheval sacré des Germains (Tacite, *Germ.*, cap. X), et au cheval blanc des armoiries de Kent. Lappenberg, I, p. 79. Ce cheval sur la bannière aurait fourni l'origine de la légende, et ainsi de suite aux narrations de Geoffroy de Monmouth. Thierry, *Histoire de la conquête*, etc., I, p. 16, y trouve au contraire un emblême de bannière conforme aux noms des deux chefs.

(2) Taylor, *l. l.*, pp. 309-310. et surtout Haigh, *l. l.*, pp. 450-454.

(3) Taylor, *l. l.*, pp. 451 et suivantes, et surtout un petit ouvrage très-intéressant : *The Cat-Stone* (Édimburgshire) : *is it not the tombstone of the Grandfather of Hengist and Horsa?* by J.-Y. Simpson. Édimburg, 1862. Le savant auteur s'attache à prouver que ce *Cat-Stone* (pierre ou monument, souvenir d'une bataille, *Cat*), à Kirklisten, avec l'inscription In (h)oc tvmvlo iacet vetta : victv, a été érigé en l'honneur du grand-père de *Horsa et Hengist*. Cfr. Haigh, *l. l.*, pp. 441-442.

Digitized by Google

exploits du général Wolf, etc. (1). Bède nous assure que, de son temps (673-735), on montrait encore dans le duché de Kent un monument (Cat-Stone?) érigé à la mémoire de Horsa (tué l'an 436 dans la bataille d'Épisford (2).

Les historiens anglais, même ceux qui rejettent les récits poétiques (3), sont d'accord que la première possession des Jutes dans la partie méridionale de la Bretagne fut une île nommée en langue bretonne Ruichin (4) et dans la langue des nouveaux possesseurs Taneth ou Thanet. Selon Taylor (5), c'est un nom qu'on retrouve dans Solinus, auteur qu'il croit être du IVe siècle au plus tard.

La situation de cette île était très-favorable pour dominer la Tamise. On vante sa fertilité et son agréable climat (6).

Le commencement du règne jute-anglo-saxon était sans doute bien petit (7), mais ils avaient en leur pouvoir le

(1) Simpson, *l. l.*, p. 29 (1).

(2) Simpson, *l. l.*, p. 50 (2), donne le récit littéraire des recherches faites à cause de ce monument, dont Lappenberg, *l. l.*, I, p. 72 (3), fait aussi mention.

(3) Par exemple, Palegrave, *l. l.*, I, p. 394.

(4) Nennius, *Monumenta*, I, p. 63 (3). Dans les variantes *l. l.*, on lit *Ruoihin*, *Ruiochim*, *Ruochin*, « quæ lingua eorum *Taneth*, Britannico sermone *Ruichin* vocatur. »

(5) Taylor, *l. l.*, p. 138. Lappenberg, *l. l.*, I, p. 68 (2), indique un document de l'an 692, où l'on retrouve ce nom

(6) « Felix Thanet sua fecunditate, insula arridens, bona rerum copia, regni flos et thalamus », etc., *Jocelyn*, dans Lappenberg, I, p. 68 (2). Beda le décrit ainsi, cap. XXV (*Monumenta*, I, p. 130 (D)) : « Est autem ad orientalem Cantiæ (Kent) plagam Tanatos insula non modica, quam a continenti terra (Kent) secernit fluvius Vantsumu (Wanstum), etc » Sur la situation très-modifiée par alluvions de cette île, *voy.* Turner, I, p. 255 (12).

(7) Beda, *l. l.*, l'indique ainsi : « Magnitudinis juxta consuetudinem,

Digitized by Google

port par lequel leurs compatriotes pouvaient entrer dans la Bretagne, comme autrefois les Romains par celui de Rutupia (Richborough) dans la même île (1).

Quand l'apôtre Augustin, plus tard archevêque de Canterbury, arriva, en l'an 597, en Kent, le roi Ethelbert (560-616), quoique encore payen, l'accueillit favorablement et lui indiqua l'île de Thanet pour demeure (2).

Il est remarquable que feu M. Rethaan Macaré (3) nous ait donné un petit denier ou *sceatta,* selon lui, avec la légende TANVM, dans laquelle il lit par syncope Tanetum, et qu'il attribue au roi prénommé.

Il va sans dire que, dès que les Jutes eurent le pied ferme sur cette partie riche (4) et déjà civilisée d'une immense île, ils se hâtèrent d'appeler à leur aide des compatriotes (5);

æstimationis Anglorum (*o*) familiarum sexcentarum. » L'éditeur de Beda, M. S(HARPE), note (*o*), observe « Hidarum sive carrucatarum. Portio terræ est centum circiter acrarum (*acres*), cujus cultura familiæ alendæ sufficiat. »

(1) Les Jutes descendirent à Ebbe-fleet ou Ypwines-fleet. TURNER, *l. l.*, I, p. 255 (12), près de Richborough. Cfr. WRIGHT, *l. l.*, p. 121.

(2) BEDA, *l. l.*

(3) *Tweede verhandeling over de by Domburg gevonden romeinsche, frankische, brittanische en andere munten* (*). Middelburg, 1856, p. 37, pl. I, n° 24, reproduite par nous sur la pl. F, n° 4.

(4) WRIGHT, *l. l.*, p. 111. « Kent's discoveries show a greater degree of wealth and refinement than the other Saxon or Anglian kingdoms. *Voy.* la pl. *l. l.*

(5) NENNIUS, cap. XXXVII. « Qui reversi sunt cum chiulis (kielen =

(*) Nous recommandons ces dissertations sur les monnaies anciennes, etc., trouvées sur le rivage de Domburg (Zélande-Pays-Bas), à l'attention de nos lecteurs. Les monnaies franques et anglo-saxonnes sont presque toutes reproduites dans le dernier volume du grand ouvrage de M. Van der Chijs.

Digitized by Google

mais, comme nous l'avons précédemment indiqué, il est impossible, ou du moins très-difficile, d'indiquer toutes les circonstances qui accompagnèrent leur conquête du pays de Kent, de l'île de Wight et d'une partie du Hampshire (1). Horsa a succombé dans une bataille l'an 435. Hengist est mis à mort en l'an 443, mais leurs successeurs continuent à régner sur le territoire indiqué, et parmi les huit royaumes qui forment enfin, dans l'an 586, l'Heptarchie ou plutôt l'Octarchie, si connue, on ne compte qu'un seul royaume jute (2).

Il serait trop long et assez fastidieux pour nos lecteurs d'entrer ici dans des détails pour esquisser l'occupation par les Saxons et les Angles du reste de la Bretagne, et pour

vaisseaux). » XVII. Cfr. *ibid.*, cap. XLVI. « Vocando chiulas cum ingenti numero virorum bellatorum et fortium. » *Monumenta*, I, pp. 65 et 67 ; Turner, *l. l.*, I, p. 326 (6).

(1) Turner, *l. l.*, I, 258.

(2) Un passage remarquable et qui prouve que, longtemps après, les Jutes n'étaient pas encore oubliés, se trouve dans les lois d'Édouard le Confesseur (1042-1066), « Guti cum veniunt suscipi debent et protegi in regno nostro *sicut conjuncti fratres, sicut propinqui et proprii cives* regni hujus. Exierunt nempe quondam de nobile sanguine Anglorum, scilicet de Engra civitate et Anglici de sanguine illorum et *semper efficiuntur populus unus et gens una.* » Bosworth, *Dict.*, p. L (§), et l'article très-intéressant de M. Karl Marck, *Die Insel der Nerthus*, dans la revue *Germania*, 1859, IV, p. 395. Il fixe l'attention sur la découverte faite par le professeur Henri Leo, près de Heidelberg, d'une grande quantité de noms synonymes de lieux en Kent, domicile des Jutes émigrés. Il donne, pp. 396-399, une liste contenant vingt-six de ces noms synonymes. Haigh, *l. l.*, p. 109 (2), dit : « The law of Gavelkind, we are said to have been indebted to the Jutes, who settled mainly in Kent : and in *Kent, where the Jutish custom of gafelkind exists, the rule still continues to be observed that an heir comes of age at fifteen.*

Digitized by Google

indiquer la formation des huit royaumes, savoir : un jute, trois saxons et quatre angles, existant dans l'année indiquée, 586.

Le premier royaume saxon paraît avoir été établi par Ella, dans le voisinage de celui des Jutes, sous le nom de royaume des Sud-Saxons, *South-Sax*, maintenant Sussex.

Dans l'an 494, une colonie puissante arriva conduite par Cerdic et se fixa à l'ouest du Sussex. Après leur établissement définitif, en 519, on nomma ces colons les West-(Ouest) Saxons (Wessex). Leur territoire embrassait la partie septentrionale du Hampshire, les comtés de Berks, Wilts, Dorset, Somerset et Devonshire, et une partie des Cornouailles.

Le troisième royaume saxon, datant de l'an 521, est fondé dans l'Essex et le Middlesex et la partie méridionale de Hertfordshire, sous le nom de East-Saxons, East-Sax ou Essex, Saxons de l'orient (1).

On voit que le territoire saxon avait une grande étendue. Pourtant il était moins vague que le nom saxon à l'égard de la Grande-Bretagne.

Thrupp (2) observe très-judicieusement que l'on confond ordinairement dans ce nom général tous les Anglais vivant entre les années 445-1066, espace aussi long, dit-il, que celui qui nous sépare maintenant du roi Henri III (1216-1272). On se représente ordinairement tous les Saxons, comme tous les anciens, vivant simultanément et que

(1) Bosworth, *Dict.*, p. xv, donne cet aperçu ainsi que le suivant sur le temps des établissements des royaumes saxons et angles dans la Bretagne, comme le résumé de ses recherches.

(2) *L. l.*, p. 3 (1).

Digitized by Google

Hengist (428) et Harold (1066) étaient des amis intimes. Pourtant, il y avait une aussi grande différence entre les idées morales, les mœurs et les usages du temps de Hengist et ceux du règne d'Édouard le Confesseur (1042-1066) qu'entre ce qui existait en Angleterre sous Henri VII (1465-1509) et l'Angleterre d'aujourd'hui (1).

La conquête de la Bretagne, d'abord commencée par les Jutes, puis continuée par les Saxons et terminée par les Angles, ne se fit que successivement et pendant un grand laps de temps. Elle ne pouvait se faire que très-lentement, car les forces des assaillants n'étaient pas égales à celles des Bretons attaqués. La division du territoire, les guerres continuelles des petits états bretons entre eux, leur jalousie mutuelle les livraient séparément à la merci de leurs agresseurs d'outre-mer. Ceux-ci n'avaient pas à combattre des forces nationales réunies, mais des forces jalouses et séparées (2). Ce fut la cause principale de leur triomphe final.

Mais d'où venaient ces Saxons? En partie de l'Allemagne et en partie de la Gaule, du *Littus Saxonicum Gallicum* renforçant ceux du *Littus Saxonicum Britannicum*.

La Confédération germanique, connue sous le nom de Confédération des Saxons, occupa la plus grande partie de la Germanie inférieure, basse ou septentrionale où l'on parle encore aujourd'hui ce dialecte dit *plat-deutsch* ou vieux saxon (3). Elle comprit : 1° les Estphaliens sur les bords

(1) Thrupp, *l. l.*, p. 2.

(2) Turner, *l. l.*, I, p. 348.

(3) « De Saxonibus, id est ea regione quæ nunc antiquorum Saxonum

Digitized by Google

orientaux du Wéser (la Visurge); 2° les Westphaliens longeant les bords occidentaux de la Visurge jusqu'au Rhin et jusqu'au Zuiderzee; 3° les Angravariens placés entre les deux premiers et sur les côtes de la mer du Nord; 4° les Nord-Albingiens, depuis l'Elbe jusqu'au Danemark, et, enfin, 5° les Trancs Albingiens, en partie.

Une faible partie seulement de ces peuples se transplanta dans la Grande-Bretagne. Le nom saxon resta en Allemagne, et le petit royaume de Saxe est encore aujourd'hui un débris de l'immense territoire que la Confédération couvrit autrefois de ce nom.

Les Angles, leurs voisins du Nord, au contraire, comme nous l'indiquerons, quittèrent complétement et presque sans exception leur territoire, à tel point que leur nom s'évanouit parmi les peuples germains.

Mais il surgit plus glorieux de l'autre côté de la mer du Nord, pour se faire connaître et respecter sur presque tous les points du globe, d'un pôle à l'autre!

La plus grande part à l'honneur d'avoir fondé trois royaumes saxons dans la Bretagne, paraît pourtant revenir aux Saxons d'outre-Manche, c'est-à-dire les Saxons *ex littore Saxonico Gallico*. Réunis aux Saxons déjà sédentaires dans le *littus Saxonicum Britannicum*, ils créaient les royaumes de Sussex, de Wessex et d'Essex.

Pour prouver cette thèse, nous renvoyons nos lecteurs à

cognominatur venere *Orientales* Saxones (*Essex*), *Meridiani* Saxones (*Sussex*), *Occidani* Saxones (*Wessex*). Beda, *l. l.*, *Monumenta*, p. 121. Les nouvelles de M. Fritz Reuter ont fixé l'attention sur ce dialecte parlé encore de nos jours par des millions d'Allemands.



Digitized by Google

quelques pages précédentes, et surtout à l'opuscule déjà souvent cité du professeur Schaumann ([1]). Il indique que le savant Vignerius, dans son *Tractatus de origine veterum Francorum* ([2]), avait déjà très-bien soupçonné qu'une grande partie des faits attribués aux peuplades saxonnes de l'Allemagne appartenait aux Saxons du littoral. La découverte d'un *littus saxonicum* dans la *Notitia dignitatum* fit depuis ouvrir les yeux et les fixer sur les relations entre les côtes opposées, déjà florissantes au temps de Jules-César ([3]), et entretenues depuis comme nous l'avons indiqué.

De telles relations n'existaient nullement alors avec les Saxons de la Germanie, plus éloignés des Bretons et presque inconnus à ceux-ci. Assaillis par leurs barbares mais vaillants voisins du nord, les Pictes, ils eurent recours à leurs voisins d'outre-Manche, guerriers qu'ils connaissaient, et demandèrent leur assistance.

Le souvenir du grand pirate Carausius, régnant des deux côtés de la Manche, ne peut pas être déjà complétement effacé alors chez les Saxons du *littus Saxonicum Britannicum*, affaiblis par leurs divisions et leurs querelles. On implora leur aide; c'étaient d'anciens alliés. Ils répondirent à l'appel, mais le secours prêté d'abord et consistant en un petit nombre d'hommes fut suivi d'une émigration générale et terminée par la prépondérance des deux peuples.

([1]) *Zur Geschichte der Eroberung Englands, durch germanische Stämme*, §§ 1 et 2.

([2]) Duchesne, I, pp. 460 et suiv.

([3]) *Bellum Gallicum*, III, 2.

Digitized by Google

Quant aux Saxons établis dans la Gaule, leur émigration successive (1) et non spontanée et par suite d'une seule conquête, comme plus tard celle des Normands (1066), coïncide avec l'envahissement toujours croissant de la Gaule romaine par les Francs.

A mesure que ceux-ci pressent les Saxons du *littus Saxonicum Gallicum*, ces derniers passent la Manche, jusqu'à ce qu'à la fin le nom saxon disparaît de la Gaule (2) et est remplacé par celui des Francs, vers la fin du VIe siècle(3).

Les faits suivent et s'accordent ainsi parfaitement.

Nous verrons plus tard que la numismatique ne s'y oppose pas, qu'elle confirme, au contraire, cette suite d'événements accomplis dans ces temps reculés et obscurs.

(1) Palsgrave, *l. l.*, I, p. 396, les nomme « distinct enterprises of independent aventurers. »

(2) Schaumann, *l. l.*, p. 28, indique que les *Gesta regum Francorum* nomment une fois le *Pagus Suessionensis*, *Pagus Saxonegus*, et que Fredegaire, dans son *Chronicon*, nomme la ville de Soissons *Saxonis*.

Voici le commencement du poème *l'Estorie des Engles solum la translation Maistre Geffrei Gaimar*. *Monumenta Britannica*, I, p. 764.

Li Angleis tux jurs acreisseient;
Car de ultre'mer sovent venaient.
Cil de Seissogne et de Alemaigne,
S'ajustent à lur compaigne.
Pur Dan Hengis, lur ancessur,
Les altres firent d'els seignur.
Tux jurs si com il conquerent,
Des Engleis la reconnuissaient :
La terre kil vont conquérant,
Si l'apelent Engeland.

(3) Lelewel, *Réapparitions du type gaulois*, p. 41. « Les Francs s'emparèrent, 486-507, du centre et du nord de la Gaule. »

Digitized by Google

Les troisièmes envahisseurs, arrivés en dernier lieu, mais avec des forces tellement supérieures, qu'ils purent donner leur nom à toute la Bretagne, furent les Angles.

On dérive leur nom du mot *angel, aculeus hamatus* (1), joint au nom saxon, comme Anglo-Saxon; la première partie dénote le *species*, la seconde le *genus* (2).

Tous les Angles étaient des Saxons, faisant partie de la Confédération saxonne, mais tous les Saxons n'étaient pas des Angles (3).

Jusqu'au milieu du VIe siècle de notre ère, ce fut un peuple très-obscur, qui, comme un brillant météore (4), apparut subitement à l'orient pour se diriger vers l'occident et s'éteindre dans la Bretagne.

Leur teint est blanc, leur visage agréable et leur chevelure longue et soyeuse (5). Leur langue était plus aiguë et plus plate que la langue ouest-saxonne et s'appelait autrefois le dialecte dano-saxon. Puisqu'ils se fixaient dans l'Est-Anglia, la Northumbria et la partie méridionale de l'Écosse, il faudrait plutôt le nommer le dialecte northumbrien ou est-anglian (6).

(1) Bosworth, *l. l.*, p, LI, § 48. Taylor, *l. l.*, p. 82

(2) Id., § 46.

(3) Latham, *l. l.*, pp 491-495, cité dans Taylor, *l. l.*, p. 82.

(4) Latham, *l. l.*, pp. 143-145.

(5) Angli candidi corporis ac venusti vultûs, capillorum quoque forma egregia angelicam habent formam. Ainsi jugea le pape Grégoire (*de visu*), Année 592-596, comme Bède l'atteste Voy. *Monumenta*, pp. 148-149.

(6) Bosworth, pp. XXI et XXII. Les dialectes jute, saxon et angle ne différaient probablement pas beaucoup De même, les Francs avaient un langage communiquant avec celui des Anglo-Saxons. « Naturalis ergo lingua Francorum communicat cum Anglis, » dit Guilielmus Malmes-

Digitized by Google

Quantité d'écrits anglo-saxons ont bravé les temps.

Presque tous sont maintenant imprimés et conservés pour la postérité.

On parla l'anglo-saxon en Angleterre jusqu'à l'année 1258 (1).

D'où venaient ces Angles? Bèda Venerabilis nous indique leurs demeures comme situées entre celles des Jutes et celles des Saxons (2). Ils occupaient donc la plus grande partie de la Chersonèse cymbrique, probablement longeant au sud l'Eider. La capitale de ce pays fut plus tard Haddeby ou Haithaby, en langue anglo-saxonne Haeđe, dans le Schleswig (3).

Les Jutes étaient leurs voisins au nord : les Nord-Frisons demeurant sur les îles à l'ouest (4).

buriensis, cité par Thierry, *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, Bruxelles, 1835. in-12, t. I, p. 53, en rappelant la mission évangélique du pape Grégoire (année 596) en Angleterre.

(1) Bosworth, *l. l.*, p. xvii.

(2) Advenerunt autem de tribus Germaniæ populis fortioribus, id est de Saxonibus. Porro de Anglis hoc est de illa patria, quæ Angulus dicitur *et ab eo tempore usque hodie manere desertus* inter provincias Jutarum et Saxonum » Lappenberg, *l. l.*, t. I, p. 89, observe que ce témoignage de Bède, vivant lui-même dans un royaume angle et à peine un siècle après sa fondation, est ici très-valable.

(3) Bosworth, *l. l.*, p. xlvii, § 35.

(4) Karl Marck, *Germania*, IV, p. 388, combat victorieusement, pp. 388-392, l'opinion du professeur Dahlmann, *Geschichte Dänemarks*, t. I, p. 15, qui place la demeure primitive des Angles, leur *urseitz*, au sud, sur l'Elbe, et les fait partir *de là au Schleswig*, tandis que M. Marck les fait partir *du Schleswig pour la Bretagne, les Pays-Bas, la Belgique et les environs de Heidelberg*. Il leur fait occuper les îles d'Alsen, Fuhnen, etc., jusqu'au Grand-Belt, p. 388. Ce qui, dit Latham, *l. l.*,

Digitized by Google

Le nom des Angles s'est conservé jusqu'à nos jours dans la petite province Angeln, située entre le Schlei et le golfe de Flensbourg (1).

Leur émigration vers la Bretagne, dont on fixe ordinairement le commencement à l'an 527, était tellement complète (jointe probablement à d'autres émigrations vers le sud, avant ou après cette date) que leur sol natal fut dépourvu d'habitants (2).

Wright (3) observe que la relation du premier débarquement, dit de Hengist et Horsa, est fondée sur des traditions de Kent, au sud de la Bretagne. Il suppose que ces Jutes (il les nomme Angles) étaient précédés par d'autres Angles dans le Nord. Nous n'en avons de connaissance historique que quand, depuis longtemps, ils sont en possession paisible de toute la contrée comprise entre l'Humber jusqu'au Vallum ou rempart, mur d'Antonin, formant les deux royaumes de Bernicie (au nord) et celui de Deira (au sud). Il suppose que, peu de temps après que les Romains avaient quitté la Bretagne (410), les villes romaines importantes septentrionales Eburacum (Eofor-wic-York) Pons Ælii (Munucesceaster, Monkschester) et d'autres ont appelé les Angles pour les assister

pp. 148-153, semble tiré de l'ouvrage de M. de Dahlmann et ne sert qu'à rendre la question plus confuse.

(1) Karl Marck, *l. l.*, p. 389.

(2) *Voy.* Bède, dans notre note (3) de la page précédente. Le lieu désigné par Nennius « ita ut insulas de quibus venerunt absque habitatore relinquerunt. » C. 38, cité par Turner, *l. l.*, I, p. 326(6), regarde les Jutes, qui possèdent encore des îles, celle de Röm, par exemple.

(3) *L. l.*, p. 390.

Digitized by Google

contre les Pictes, qui avaient déjà dévasté les autres villes septentrionales.

Comme nous l'avons déjà dit, on place ordinairement le commencement des invasions des Angles à l'an 527 (1), lorsqu'ils commençaient à former le royaume d'Est-Anglia comprenant le Norfolk, le Suffolk, Cambridge et une partie du Bedfordshire (2). La colonisation était faite par deux grandes tribus, appellées le North Folk et le South Folk, peuplade du nord et du sud (3).

Le chef de clan Ida commença l'an 547 à s'établir dans la Bernicie, comprenant le Northumberland et la partie méridionale de l'Écosse entre le Tweed et le Firth (ou baye) de Forth (4).

Un autre chef de clan, Ella, conquit, vers l'an 559, le royaume de Deira (Deoramaeyd), situé entre l'Humber et le Tweed, comprenant les comtés de York, Durham, Northumberland, Westmoreland et Lancashire (5).

Le quatrième royaume angle, dit de Mercie, était formé par Crida, vers l'an 586, et comprenait les comtés de Chester, Derby, Nottingham, Lincoln, Leicester, Northampton, Rutland, Huntingdon, la partie septentrionale de Bedshire, ainsi que Hertford, Warwich, Bucks, Oxon,

(1) Turner, *l. l.*, I, p. 398, se fiant à Mathieu de Westminster. *Voy.* l'index au mot *Angeli*, à la fin des *Monumenta britannica*, vol. I.

(2) Bosworth, *l. l.*, p. xvi.

(3). Palgrave, tom. I, p. 443. Étaient-ce des Angles venant directement du Nord (Schleswig-Holstein-Elbe) et des Angles déjà antérieurement émigrés vers les Pays-Bas, situés plus au sud?

(4) Bosworth, *l. l.*, p. xvi.

(5) Id.

Digitized by Google

Worcester, Hereford, Gloucester, Stafford et Salop (1).

L'Octarchie était donc complète en l'an 586 (2), mais elle ne dura pas longtemps. Dès que les Saxons, les Angles et les Jutes devinrent sédentaires, ils commencèrent à guerroyer entre eux et à se rendre maîtres des royaumes adjacents.

Ce que firent les Anglo-Saxons-Jutes est en sens inverse de ce que firent plus tard les Espagnols, les Portugais, les Anglais et les Hollandais dans les Indes. Mais là ce sont des barbares qui subjuguent un peuple romanisé : ici ce sont des peuples civilisés qui domptent par leur science et leur esprit supérieur des peuples moins civilisés.

Les deux catégories de conquérants mettent pourtant presque toujours les mêmes moyens en pratique pour obtenir les effets désirés. Une seule petite île (Thanet), un

(1) Id. Beda, *l. l.*, lib. I, cap. XV, *Mon.*, I, p. 121, les énumère ainsi : « Porro de Anglis. . Orientales Angli, Mediterranei Angli, Merci, tota Nordanhymbrorum progenies, id est illarum gentium quae ad Boream Humbri fluminis inhabitant, caeterique Anglorum populi sunt orti. »

(2) Bosworth, *l. l*, p. xvi. L'Octarchie se forma : 1° Kent par Hengist, année 428 et suivantes; 2° Sussex, avant l'année 500, par Ella; 3° Wessex, année 519, par Cerdic; 4° Fast-Anglia; 5° Essex; 6° Bernicie, année 547, par Ida: 7° Deira au sud du Tee, par Ella; 8° Mercie au sud du Humber. Turner. vol. I, p. 323. Il observe à propos *l. l.*, I, p. 276, que, sans l'aide puissante des Angles, qui se jetaient en masse sur la Bretagne, les Saxons, restés à peu près seuls, auraient été chassés à la longue, comme cela arriva déjà une fois lors de la faible colonisation jute, ou du moins qu'ils ne se seraient pas rendus maîtres de tout le pays. Resserrés sur les côtes d'une grande île, comme les Hollandais actuellement aux les Bornéo, Célèbes, etc., ils auraient joué le même rôle que les Normands dans la Gaule.

Digitized by Google

seul port occupé chez les ens : un seul comptoir fortifié peu à peu, forçant *Jacatra,* la ville du sultan javanais, depuis devenue Batavia, la capitale des Indes néerlandaises. Ou, si l'on veut une comparaison plus frappante, que l'on observe alors la carte intéressante, coloriée, du livre de M. Taylor, et l'on verra comment des noms anglo-saxons couvrent la Bretagne. Le Wallis, le nord de l'Écosse et le sud du Cornouailles seuls ont conservé leurs noms celtiques, puisque les anciens Bretons et Pictes qui s'y retiraient, n'étaient domptés ni par les Romains ni par les Anglo-Saxons (1). La même chose se voit encore dans l'Amérique, où, de jour en jour, les Indiens se retirent et leurs pays se couvrent de noms de lieux étrangers.

---

Il nous reste encore à dire un mot sur deux peuples intimement liés avec les Angles et dont des membres ou des familles paraissent avoir précédé, accompagné ou suivi leurs pérégrinations sur la mer du Nord. Ce sont les Frisons et les Varini ou Warners.

Procope, dans son important ouvrage sur la guerre

(1) La même carte indique par ses couleurs comment les éléments danois et norvégien se répandirent dans l'île, renversant l'élément anglo-saxon. Comparez Taylor, *l. l.*, p. 160(3), qui dit qu'on a tâché de déterminer les districts saxons-angles au moyen de leurs dialectes; mais que c'était chose très-difficile à faire « The Saxon pecularities pass into those of the Anglians, the Anglians into those of the Danes and these again in those of the Norwegians. The Danish inroads were the continuation, under another name of the earlier anglo-saxon expeditions. »

Digitized by Google

contre les Goths [1], écrit à peu près cent vingt ans après la première descente des Jutes dans la Bretagne, dit que la Bretagne, de son temps († l'an 535), était habitée par trois peuples nombreux, les Bretons, les Angles et les Frisons. Il omet donc les Saxons, tandis que Bède, qui vivait beaucoup plus tard (l'an 673-735), omet les Frisons et les remplace par les Saxons et les Jutes. Les noms des trois royaumes d'Essex, Wessex et Sussex indiquent pourtant que l'élément saxon était fortement représenté dans l'immigration, et puisqu'on ne trouve pas un royaume frison, comme un royaume jute (Kent), il est à supposer que les Frisons immigrés dans la Bretagne ont disparu entre les Angles et les Jutes.

Ils étaient les voisins de ceux-ci; car il faut ici laisser de côté les Frisons proprement dits, ceux de la Frise majeure, *Frisia major*, la Frise de nos jours, notre pays natal, ceux de l'Est-Frise ou ceux de l'Ouest-Frise (West-Friesland, Noord-Holland), mais chercher ces Frisons dans le Nord. Ils longeaient comme Strand-Frisons (Frisons du rivage) [2] les côtes occidentales du Schleswig, et habitaient alors et habitent encore aujourd'hui des îles jadis beaucoup plus grandes, mais depuis rongées, déchirées par le terrible Océan qui se brise sur leurs côtes.

S'associant à leurs voisins, les Jutes et les Angles, des familles nord-frisonnes doivent avoir passé la mer, puisque des traces de leur séjour en Angleterre se retrou-

(1) Libro IV, cap. XX (*Monumenta*, I, p. LXXXIV), *βριττίων δὲ τὴν νῆσον ἔθνη τρία πολυανθρωπότατα ἔχουσι.... Ἀγγίλοι τε καὶ Φρίσσονες καὶ οἱ τὴν νῆσον ὁμώνυμοι Βρίττωνες.*

(2) TURNER, *l. l.*, I, p. 319-320.

Digitized by Google

vent encore (1), soit dans des noms synonymes (*patronymica*) (2), soit dans des noms de lieux (3) ou dans des usages encore communs (4).

(1) Taylor, *l. l.*, p. 123(5) et pp. 138-139. Il retrouve des Frisons surtout dans le district de Holderness (Yorkshire), près de la ville de Hull, entre le Humber, la mer et les forêts (the wolds). Holderness est la seule partie de l'Angleterre où la terminaison frisonne *um* au lieu de la terminaison usitée anglaise *ham*, se retrouve dans des noms de lieux. De plus, on retrouve dans le Holderness, les villages Arram, Rysom, Ulrom, comme Arum, Reitsum, Ulrum en Frise. Taylor, *l. l.*, veut même retrouver dans les Παρίσιοι (en lisant Farisioi, des Frisii, que Ptolémée place justement dans le Holderness), d'anciens colons frisons. L'ouvrage important de M. Georges Poulson, *the History and Antiquities of the seigneury of Holderness*, 2 forts volumes in-4°, Hull, 1840-1843, consulté par nous, n'aborde pas encore cette question.

Wright, *l. l.*, p. 252, dit que Mancunium (Manchester) était une colonie d'une cohorte de Frisons, appelés dans les inscriptions Frisingi, Frisones et Frisavi. Consultez l'ouvrage de Thomas Dunham Whitaker, *the History of Manchester*, London, 1773, I, p. 160, et l'ouvrage cité par Simpson, *the Cat Stone*, p. 38, *Memoir of the roman garnison at Manchester*, by Dr Black, Manchester, 1849. Sur des inscriptions funéraires de légionnaires frisons morts en Bretagne, *voy.* la collection qu'a publiée la Société frisonne d'histoire, etc., dans le *Vrije Fries*, III, pp. 4-7, IX. pp. 327-328.

(2) Bosworth, *l. l.*, p. lix, § 53. Sa liste est susceptible de grands développements.

(3) Taylor, *l. l.*, p. 138-139 et p. 268(3). On retrouve un Friesthorp (Lincolnshire), deux Frisbys (Leicestershire), Frieston (Lincestershire et Sussex, deux en Suffolk), Frystone (Yorkshire), Friesden (Bucks), Frisdom (Wilts), Frismerth autrefois en Yorshire. Cf. Haigh, *l. t.*, p. 137. Il dit même, p. 142 : « The Frisians who migrated hither in large number. » Plus tard, on les rencontre encore dans les annalistes; par exemple, dans l'an 679, un marchand d'esclaves frison, Wright, p. 442, ou se battant avec les Saxons contre les Danois.

(4) Bosworth, *l. l.*, pp. liv et lv, §§ 54 et 55, donne un exemple

Digitized by Google

Les relations intimes des Angles et des Frisons avec le continent, résultent du fait qu'ils avaient un législateur commun, dit Wulemar (1).

Les relations intimes des Angles et Werini (Warners) résultent de la loi qui porte le titre de *lex Angliorum et Werinornm* hoc est *Thuringorum*. M. H. Muller (2) dit que cette loi a été composée vers l'an 556. Les Angles et les Werini (les Ὀνίρουνοι de Ptolémée) étaient des voisins, ils longeaient la rive droite de l'Elbe.

Quelques noms de lieux (3), en Angleterre, paraissent indiquer que des Warners ont aussi passé la mer du Nord, soit primitivement, lorsque les Angles quittaient leurs demeures dans la Chersonèse Cimbrique, soit plus tard, partant des ports des Pays-Bas. Comme nous retrouvons

très-remarquable. Comme on sait, l'anglo-saxon se rapproche infiniment de la langue frisonne, encore parlée et ayant une littérature intéressante, digne d'être plus connue des étrangers. LATHAM, *l. l.*, pouvait dire : « The Germean genuine and typical is not to be found within the four seas (of Britannia), *the nearest approach being the Frisian of Friesland.*

(1) PALSGRAVE, *l. l.*, I, p. 42. La *Lex Frisionum* a une *Additio Sapientum*, inscrite avec le nom de Wulemarus aux titres I, II, III et VIII, de même que la *Lex Angliorum et Werinorum*, tit. V, § 12. *Voy.* aussi : *Lex Frisionum, edente Karolo, libero barone de Richthofen, repetita curis Societatis frisiacae.* Leovardiae, 1866, pp. XLII-L et p. 87.

(2) KARL MARCK, *Germania*, IV, p. 391, où il traite, pp. 392-395, des *Warners*. L'ouvrage de M. MULLER est intitulé *Der Lex Salica und der Lex Angliorum et Werinorum Alter und Heimat.* Würzburg, 1840.

(3) Deux Warnborough's en Hampshire, Warrington (Lancashire et Bucks), Werrington (Devonshire et Northamptonshire). TAYLOR, *l. l.*, p. 129.

Digitized by Google

des Angles délogés dans la Gueldre (*Englanderholt*), etc. (1), nous rencontrons des Warners à l'embouchure du Rhin près de Leyde (2) et Procope nous a conservé une légende très-curieuse de ce séjour (3), datant à peu près de l'an 548.

---

Terminons la partie historique de notre *Essai* par des observations sur l'introduction du christianisme dans la

(1) *Voy.* les recherches savantes et intéressantes de feu M. P. C. Molhuysen, citées déjà par nous dans cette Revue, 4e série, t. I, p. 394. Molhuysen pensa que la plus grande partie des Angles traversa les Pays-Bas. Il donne dans les *Bijdragen*, 1861, II, pp. 485-494, et *ibid.*, pp. 1-6, *Boekbeschouwing*, un grand nombre de lieux dans l'Angleterre tirés des *Public Records*, conformes à des noms de lieux dans les Pays-Bas. L'opinion que l'invasion des Anglo-Saxons partit des côtes des Pays-Bas est aussi celle de M. Pearson, *The early and middle ages of England*, London, 1861, p. 61, cité dans M. W. Moll, *Kerkgeschiedenis van Nederland*, Arnhem, 1864, I, p. 11 (4).

Lappenberg, dit Schaumann, p. 38, a prouvé par la comparaison et par la conformité des lois anglo-saxonnes et la *Lex Angliorum* et *Werinorum* que ces débris appartenaient à un seul et même peuple.

(2) Warmond, village près de Leyde. Mond, Munde, château, schloss.

(3) Procopius, *de Bello Gothico*, liv. IV, cap. XX. *Monumenta Britannica*, I, pp. LXXXIII-LXXXVII, et quantité d'auteurs cités à l'article *Radigis*, dans le *Biographisch woordenboek*, de Van der Aa, vol. R. Cfr, Turner, *l. l.*, I, p. 348. Latham, *l. l.*, p. 213, assure hardiment : « That this tale in all its details at least, is devoid of accuracy. » M. W. Moll, professeur à Amsterdam, dans son excellent ouvrage *Kerkgeschiedenis van Nederland*, vol. I, p. 39, le trouve au contraire très-remarquable. Molhuysen l'accepte principalement. *Bijdragen*, III, p. 64.

Digitized by Google

Bretagne. Nous en rencontrons aussi des traces sur les *sceattas*.

Sans doute, les légions romaines et le commerce transportaient déjà avant que Constantin le Grand regnât (306-337) et fût le premier empereur chrétien, les germes du christianisme dans les îles Britanniques. Pendant un laps de temps d'un siècle, au moins, il avait eu le temps d'éclore. Quoique les Jutes, Saxons et Angles payens ne détruisent pas tout ce qu'ils occupent et qu'ils n'extirpent pas les Bretons romanisés, il paraît pourtant assez constaté que le christianisme devait, durant un siècle et demi, se tenir à l'écart, ou qu'il s'était réfugié dans l'Irlande et en l'île de Jona.

Les rois barbares restent payens. Ce n'est que vers la fin du VIe siècle, que le pape Grégoire (596) envoie des missionnaires chrétiens dans la Bretagne. Les Est-Saxons embrassent le christianisme l'an 604 (1). Il pénètre dans l'ouest de l'île en l'an 607. Le Northumberland l'accepte l'an 625 ou 626. Les Est-Angles en l'an 632. Les Ouest-Saxons en l'an 635. Les Angles du milieu (*Middle Angles*) en l'an 653. Le Sussex en l'an 681. Les derniers Anglo-Saxons qui gardaient leur ancien culte, dit Thierry (2),

(1) Wright, *l. l.*, p. 397, aussi pour les dates suivantes. Il observe que la conversion entière de la Bretagne fut retardée par l'apostasie de plusieurs chrétiens ; par exemple, l'an 619, des habitants de Londres redevinrent payens !! Quand un roi converti au christianisme venait à mourir, immédiatement la cour et le peuple se livraient de nouveau au paganisme qu'ils ne pouvaient se résoudre à rejeter.

(2) *L. l.*, I, p. 78 (3). M. Moll, *Kerkgeschiedenis van Nederland*, I, pp 65-66, cite à peu près les mêmes dates que Wright, suivant Hardwich, *An history of the christian church in the middle age*. Cam-

Digitized by Google

furent ceux du côté du sud : ils n'y renoncèrent qu'à la fin du VII^e siècle (688).

Il faut retenir ces dates : en rencontrant plus tard des *sceattas* munis d'attributs chrétiens, ils serviront à leur chronologie.

Il faut noter encore les années 617-633, pendant lesquelles Edwin Bretwalda, roi des Northumbriens, ou chef suprême, soumit sous son sceptre tous les royaumes Saxons, excepté celui des Jutes de Kent (1). Marié à une fille du roi Athelbert de Kent, qui lui-même avait épousé une chrétienne, fille d'un roi de France, sa conversion eut lieu en l'an 626. Après lui, Oswald de Northumbrie († 642) est reconnu Bretwalda par les quatre nations alors prédominantes de l'île, savoir les Angles, les Bretons, les Scots et les Pictes (2).

L'Angleterre, totalement convertie au christianisme à la fin du VII^e siècle, jouissait, dans le siècle suivant, d'une paix et d'une prospérité qu'elle ne revit pas pendant des siècles (3). Assaillie par les Danois-Norwégiens et enfin subjuguée par eux (1016-1042), et ne respirant en liberté

bridge, 1863, et Soumes, *The anglo-saxon church*, 4th edit. London, 1856, etc.

(1) Palsgrave, *l. l.*, I, p. 429.

(2) Palsgrave, *l. l.*, I, p. 433. Il y a eu huit Bredwalda's ou chefs suprêmes avant qu'Egbert (827) devint le premier monarque absolu ; mais la liste tout entière n'est pas authentique. *The Britons and the Saxons*. London, 12°, p. 54 (livre populaire).

(3) Haigh, *l. l.*, p. 310. Moll, *l. l.*, I, pp. 66 et suiv., indique l'influence de cette paix sur la conversion de la Frise pendant cette période par des Anglo-Saxons.

Digitized by Google

(1042-1066); elle fut asservie par les Normands sous le conquérant Guillaume de Normandie (1066) (¹).

(¹) *Voy.* Th. Miller, *History of the Anglo-Saxons from the earlier period to the Norman conquest.* London, 1848, pp. 57-328. (Livre populaire.)

J. Dirks.

(*Pour être continué.*)

---

Digitized by Google

# LE TIR FÉDÉRAL A ZOUG. 1869.

PLANCHE II.

Le mémoire que j'ai donné sur les tirs fédéraux de la Suisse et sur leurs médailles, publié dans le tome VI, 4e série de la *Revue de la numismatique belge*, m'engage à le continuer, en disant quelques mots du tir fédéral qui vient d'être célébré à Zoug, en juillet 1869. C'est le vingt-quatrième depuis l'année 1824. Les notices suivantes sont principalement tirées de quelques journaux.

Le comité d'organisation de ce tir a adressé aux sociétés de tir de l'Italie, de la France, de l'Allemagne, de la Belgique, de l'Angleterre, des États-Unis de l'Amérique du Nord, l'invitation cordiale de prendre part aux fêtes de Zoug, par des délégations, auxquelles le meilleur accueil fut assuré d'avance.

« L'emplacement du tir est superbe, son organisation « excellente. Une cantine haute et vaste, encombrée de « consommateurs, un *stand* confortable, un pavillon de « prix très-visité par les promeneurs, les réceptions de « drapeaux, les saluts, les vivats, les accolades, les coupes « circulant pleines d'un vin généreux, tout à l'entour un « cercle de boutiques et de bateleurs, des bannières sur « les toits, les fenêtres ornées; enfin, l'attrait et le prix de « ces fêtes internationales ne consistent pas seulement en « quelques coups de carabines, elles conduisent les Suisses



Digitized by Google

« de canton en canton, leur apprennent à se connaître, à « s'apprécier et à resserrer le lien fédéral. Les tirs fédé- « raux ont leur signification historique et politique, ils « excitent l'enthousiasme pour la liberté et le progrès. »

Le *stand* mesure en longueur sept cent quatre-vingts pieds, et en largeur quarante et un pieds; en face sont disposées cent vingt-quatre cibles.

La cantine compte trois cents pieds de long sur cent trente de large, elle est construite sur le plan d'une basilique, avec sa nef principale et ses bas-côtés, elle contient soixante-huit tables, autour desquelles il y a place pour trois mille quatre cents convives. Le soir, éclairée par quatre cents lampes de pétrole et en particulier par un lustre central de quatre-vingts flammes, elle offre un aspect des plus animé.

La partie centrale du temple des prix (*Gaben-Tempel*) est une tour ronde surmontée d'une petite coupole et entourée d'un passage, où les prix sont exposés aux regards de tous; c'est là que les différentes députations sont reçues, et c'est un moment solennel que celui de la remise d'un drapeau cantonal au tir fédéral, c'est le salut de bienvenue d'un canton confédéré, l'expression de ses sympathies au peuple suisse. C'est encore là qu'on distribue les prix aux vainqueurs. Disons que les Américains ont témoigné leurs sentiments sympathiques par les dons remarquables dont ils ont enrichi le pavillon des prix.

C'est autour de la coupole que flottent les couleurs variées des drapeaux des sociétés cantonales, que surmonte la bannière fédérale arborée sur le faîte.

C'est au comité du tir fédéral que l'on remet les

Digitized by Google

coupes d'honneur; on remarque sur un des côtés de ces coupes Jean Landwing tenant de la main gauche la grande bannière, et de la droite une hache d'armes; sur le côté opposé sont représentées les armoiries de la Confédération et du canton de Zoug. Nous reviendrons sur ces emblèmes en décrivant la médaille du tir.

La salle du festin (*Festhalle*) est superbe et grandiose; elle rappelle les constructions des Normands en Sicile. Sur un de ses murs, il y a trois peintures : celle du milieu représente la Suisse, l'épée à la main; à sa gauche et à sa droite, on a placé deux personnages célèbres dans le canton de Zoug, Jean Kolin et Jean Schwarzmurer, qui tous les deux se sont distingués dans les guerres d'Italie, au commencement du XVI^e siècle. Au milieu du bâtiment, se trouve la tribune sur laquelle on lit cette inscription :

WORT UND THAT DEM VATERLAND.

(PAROLES ET ACTIONS POUR LA PATRIE.)

Ne manquons pas de mentionner que l'assemblée fédérale a fait son entrée au tir. La députation se composait de cinquante membres environ.

Quant à la ville de Zoug, nous dit Picot, dans la statistique de la Suisse, on ne sait ni quand ni par qui elle a été fondée; pendant le moyen âge, elle appartint successivement, ainsi que son territoire, aux comtes de Lentzbourg, de Kibourg et de Hapsbourg, et en 1352, elle fut reçue dans la Confédération suisse.

Avant de continuer, je dois relever ici une erreur de mots commise dans la description du revers de la médaille du

Digitized by Google

tir fédéral célébré dans le canton d'Argovie, en 1849. Le mot allemand Aar signifie bien un aigle, un oiseau de proie, mais dans la description de la susdite médaille, Aar est le nom de la rivière qui a donné son nom au canton, en allemand Aargau. Gau, Gow (*pagus*), est un vieux mot allemand qui signifie district, vallée, canton, ainsi : Aargau, Thurgau, Brisgau.

Je n'avais aucune connaissance de la médaille frappée à Berne pour le tir fédéral qui s'y est célébré en 1830; c'est la seule qui existe avant la série complète depuis 1842. En ayant fait l'acquisition, j'en offre ici le dessin et la description.

Z. ANDENKEN A . D . EIDSG . FREYSCHIESSEN
IN BERN V. 12 — 17 IUL. 1830.

(SOUVENIR DU TIR FÉDÉRAL A BERNE, LES 12 — 17 JUILLET 1830.)

Au milieu d'une couronne de chêne, et sur deux lignes horizontales :

IMMER
BEREIT

(TOUJOURS PRÊT.)

*Rev.* ALLE NACH — EINEM ZIELE

(TOUS POUR UN MÊME BUT.)

Trophée d'armes; dans le fond un paysage alpestre.

Tranche lisse. Pl. II, fig. 1.

Digitized by Google

Passons à la médaille frappée pour le tir fédéral de Zoug.

EIDGENOSSISCHES SCHUTZENFEST 1869 IN ZUG

(TIR FÉDÉRAL A ZOUG EN 1869.)

Deux écussons accolés aux armes de la Confédération et du canton de Zoug, brochants sur deux carabines en sautoir, sommés d'un chapeau de carabinier, entourés d'une branche de chêne et d'une branche de laurier réunies au bas par un nœud de ruban.

Au-dessous 5 FR(*anken*).

*Rev.* HANS LANDWING RETTET DAS PANNER BEI ARBEDO.

(JEAN LANDWING SAUVE LA BANNIÈRE A ARBEDO.)

Ce héros de Zoug est représenté debout, armé, tenant de la main droite une hache d'armes, et de la gauche la bannière. A l'exergue 1422.

Tranche cannelée. Pl. II, fig. 2.

La bataille d'Arbédo eut lieu le 30 juin 1422. Voici à cet égard un passage extrait de l'aperçu de l'histoire de la Suisse, par Etlin.

L'année 1421, le duc de Milan reprit aux confédérés Domo d'Ossola, Bellinzone et la Lévantine. Les cantons firent passer le Saint-Gothard à leurs troupes. Les trois mille confédérés placés sous les ordres de l'avoyer de Lucerne, Ulric Walker, furent attaqués à l'improviste le

Digitized by Google

30 juin 1422 à Arbédo, non loin de Bellinzone, par l'armée milanaise forte de vingt-quatre mille hommes. La bataille fut sanglante et dura toute une journée. Les confédérés perdirent près de quatre cents hommes, les Lucernois eurent à déplorer, entre autres, la mort de leur chef, Peter Kolin, blessé mortellement, et qui tomba sur la bannière, Son fils Jean la releva et la déploya au-dessus des bandes de Zoug; au moment de mourir, il s'en enveloppa le corps et se jeta dans un fossé. Jean Landwing l'aperçut et la lui arracha de ses mains mourantes. La bannière flotta de nouveau au-dessus de la tête des combattants.

En 1827, Zoug a célébré un tir cantonal auquel plusieurs cantons prirent part, à en juger d'après les armes de divers cantons qui sont représentés sur la médaille. On lit d'un côté :

SCHUTZENGESELLSCH : DER STADT ZUG.

(SOCIÉTÉ DU TIR DE LA VILLE DE ZOUG.)

C'est à la complaisance de M. Trachsel que je suis redevable de cette notice et des suivantes.

En 1834, il y eut un tir cantonal à Altstetten, canton de Saint-Gall; à cette occasion la Société du tir fit don de quelques médailles ayant au droit l'inscription suivante :

PRAEMIE
VON DER
SCHUTZEN
GESELLSCHAFT
* IN *
ALTSTETTEN
1834

Digitized by Google

Le revers a pour devise :

VATERLAND — FREIHEIT — EINTRACHT

(PATRIE, LIBERTÉ, CONCORDE.)

En 1846, il y eut un tir cantonal à Bellinzone, dont on a une médaille en argent fort rare. Elle offre au droit :

TIRO
CANTONALE
IN
BELLINZONE
1846

Je me borne à ce peu de notices, sans décrire complétement ces médailles. En attendant, il serait certainement intéressant d'avoir autant que possible une monographie des médailles des tirs cantonaux ainsi que des jetons émis à cette occasion. Je crois difficile, peut-être impossible, d'en former une collection complète.

F. SEGUIN.

Genève, le 14 septembre 1869.

---

Le premier mémoire de notre honorable collaborateur, M. F. Séguin, sur les médailles des tirs de la Suisse, avait engagé la *Revue* à parler des tirs de Bruxelles et de Wimbledon, en 1866 et 1867. Nous profiterons également de

Digitized by Google

sa nouvelle notice pour dire quelques mots de trois médailles de ce genre qui ont paru récemment en Belgique, à l'occasion du tir international et des fêtes de Liége, du mois de septembre dernier.

La première (pl. II, n° 3) est une espèce de décoration, souvenir offert par la ville aux tireurs étrangers. Les plus élégantes, les plus jolies dames de Liége, convoquées à cet effet, remettaient elles-mêmes les médailles aux *Rifflemen*, lors de leur réception solennelle à l'hôtel de ville.

Cette décoration commémorative a été fabriquée par M. Lambotte-Doucet, de Bruxelles, au nombre de 3,050 exemplaires d'argent à huit dixièmes. On la portait suspendue à un ruban moiré aux couleurs nationales. Quarante exemplaires de chrysocale, ou dorés, suspendus à des rosettes de soie verte, distinguaient les membres du *comité du tir*.

La deuxième (pl. II, n° 4) est, comme la pièce le dit elle-même, un souvenir offert aux Maçons étrangers qui assistaient au tir, par notre honorable confrère en numismatique, M. le contrôleur de la Monnaie, A. Brichaut.

La dernière (pl. II, n° 5), qu'on vendait dans les rues et qu'on portait aussi à un ruban rouge, jaune et noir, est le début très-réussi d'un graveur liégeois, M. J. Danse. Cet artiste était connu depuis longtemps par d'autres genres de travaux. Ses ciselures et ses incrustations sur les armes de luxe avaient obtenu le premier prix à l'exposition des *arts industriels* à Bruxelles, en 1857. Il avait remporté, en 1861, une médaille décernée par la Société des arts industriels, pour des bronzes et des orfévreries gravées. Enfin ses camées tendres et ses camées trans-

Digitized by Google

parents, dont il est l'inventeur, avaient figuré avec succès à l'exposition universelle de Paris, en 1867.

Sa médaille du tir a été frappée en métal blanc, dit métal anglais, mais il en existe quelques rares exemplaires d'argent et de bronze, sans bélière, spécialement destinés aux collections.

U. C.

Digitized by Google

# CORRESPONDANCE.

---

*Lettre de* M. le B^on^ DE CHESTRET DE HANEFFE *à* M. CHALON, *président de la Société royale de numismatique.*

---

Blankenberg, 23 octobre 1869.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Vous avez publié, dans le t. V, 2^e^ série, de la Revue, un article sur les seigneurs de Schönau, à propos d'une monnaie de cuivre, frappée par le baron de Blanche, dans cette localité. Permettez-moi d'y ajouter quelques observations, qui m'ont été suggérées par suite de l'acquisition du thaler de 1542, dont vous donnez la description.

Je vois dans Fahne (1) que Thierry de Milendonck reçut, le 12 décembre 1523, la seigneurie de Schönau comme fief immédiat de l'Empire, et qu'il battit monnaie. Or, ce Thierry, qui avait épousé Agnès de Drachenfels, mourut le 15 mai 1549 (2). C'est évidemment le même personnage qui nous est signalé sous le nom de Théodore dans le tableau généalogique de la maison de Milendonck, et auquel doit être attribué le thaler en question.

(1) Première partie, p. 392.
(2) *Ibid.*, p. 81.

Digitized by Google

A.

Quant à ce thaler, il présente, au droit, d'une exécution barbare, un buste cuirassé, tourné à gauche, devant lequel apparait le bout d'un plumail : * THEOD · D · IN · MILENDONCK · Z · SCHONAWE.

*Rev.* Un écusson entouré de lambrequins et timbré d'un heaume, avec deux proboscides pour cimier ; écartelé aux 1 et 4 de Milendonck ; aux 2 et 3 de Drachenfels : MONE · NO · DOM · SCHONAWENSIS. 1542.

Arg. Gr. 30.43.

En effet, les Drachenfels portaient d'or au dragon d'argent; et je trouve, en confrontant ces armoiries avec un passage de l'article inséré par M. Habets dans les publications de la *Société historique et archéologique dans le duché de Limbourg,* t. IV, pp. 300 et 301, que les Milendonck portaient fascé d'or et de sable de six pièces. Le même auteur, après avoir dit que Thierry vivait encore en 1547, et que son fils Godefroid ou Godart lui succéda dans la seigneurie de Schönau, nous apprend enfin que Balthazar mourut en 1629.

Il reste à expliquer la qualification de *monnaie nouvelle,*

Digitized by Google

que vous aurez sans doute remarquée. Était-ce une feinte purement diplomatique, une légende copiée servilement, ou bien notre petit dynaste avait-il déjà lancé dans le monde d'autres spécimens de son atelier monétaire?

En attendant la solution de ces graves questions, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

B^on J. de Chestret de Haneffe.

Digitized by Google

*Lettre à* M. Chalon, *président de la Société royale belge de numismatique, au sujet des monnaies de Florent de Kuilenburg.*

---

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre quelques doutes au sujet de l'attribution qu'a faite M. de Coster, d'un écu portant de face : SANCTVS CAROLVS MAGNVS, et de revers : MONETA NOVA ARGENTEA. D : I : P, à Florent de Pallant, comte de Kuilenburg (1), dont l'hôtel à Bruxelles joua un si grand rôle dans notre révolution du

(1) Orthographes diverses du nom : *Culemborg*, monnaies et actes du XVIe siècle ; *Culemborch*, signature de la liste des nobles confédérés et médaillon de Van Loon, cité ci-après ; *Culenbergk*, Groen van Prinsterer, *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, 2e série, t. II, p. 557 ; *Cuilenburg*, Van Spaan, *Inleiding tot de historie van Gelderland ; Culenbourg, Culembourg, Cuylenbourg*, chez les différents historiens qui se sont occupés du XVIe siècle.

Deux auteurs de monographies : Voet van Oudheusden, *Historische beschryvingen van Culemborg* (Utrecht, 1853), et Nyhoff, *Bydragen*, etc., t. I, p. 1 (*Oversicht van het archief afkomstig van het graafschap Kuilenburg*), ont, comme on le voit par les titres de leurs ouvrages, adopté des orthographes différentes : Nyhoff, comme le plus récent, et comme ayant eu sous les yeux le plus de documents originaux, a été suivi ici.

Les archives de Kuilenburg, scrutées par Nyhoff, ont été réunies par arrêté royal du 12 mai 1835, au dépôt des archives de l'État, à Arnhem.

Digitized by Google

XVI^e siècle, comme théâtre du *Compromis des nobles*, du *Banquet des gueux*, et enfin de l'arrestation du comte d'Egmont par le duc d'Albe (au moins selon Strada).

Voici comment s'exprime M. de Coster (*Revue de la numismatique belge*, 2^e série, t. III, p. 332, pl. XII, fig. 3) : « Je n'hésite pas à restituer ce bel écu à Florent « de Culembourg, l'associé de Louis de Nassau, d'Henri « de Bréderode et de Guillaume de Bergues, ces quatre « zélés provocateurs de la ligue qui surgit en 1566 contre « Philippe II. Or le seigneur de Culembourg avait été « créé seigneur libre de Pallant en 1520 ; dès lors, les « chefs de cette maison ont pu battre monnaie comme « seigneurs de Pallant. Je lis donc D : I : P, *Dominus in* « *Pallant*. La légende vocative *Sanctus Carolus Magnus* « confirme encore cette hypothèse ; elle semble être un « témoignage de reconnaissance envers Charles-Quint, « qui éleva la maison du seigneur de Pallant à un si haut « degré de splendeur. »

M. de Coster est dans le vrai en citant le fait de l'érection de la terre de Pallant, en une seigneurie libre depuis 1520 ; mais il en était déjà de même de la seigneurie de Kuilenburg, avant son érection en comté, car, disent les auteurs, les seigneurs de Kuilenburg s'appelaient *Nos*, et en conséquence étaient intitulés *Edele Heeren* (1).

Mais en 1520, Florent (*Floris*) I^er n'était seigneur, ni de Pallant, ni de Kuilenburg, et cela par une raison bien

(1) Van Spaan, t. III, p. 235 : « Die Heeren schreeven altyd *Nos*, « en weerden doorgaans *Edele Heeren* genoemd. » « *Regulus Cuylemburgensis*, » dit Teschenmacher, *Annales Cliviae*, p. 476.

Digitized by Google

simple et qui dispenserait d'en fournir aucune autre, parce qu'il naquit en 1537 (1); ensuite, parce qu'il succéda seulement en 1540 à son père Everard (*Erard*), comme seigneur de Pallant, et en 1555, à sa grand'tante maternelle Élisabeth de Kuilenburg, veuve d'Antoine de Lalaing, comme seigneur de Kuilenburg, en même temps créé comte au même titre.

Si donc les sigles D. I. P. pouvaient indiquer *Dominus in Pallant*, l'auteur de la monnaie serait vraisemblablement Everard de Pallant (le père de Florent), qui fut seigneur libre de Pallant depuis 1520 jusqu'en 1540.

A la vérité, Florent Ier, qui a réellement battu monnaie, en qualité de comte de Kuilenburg (*Voy.* plus loin), aurait

(1) Groen van Prinsterer, 1re série, t. II, p. 45; Voet van Oudheusden, pp. 178 et 195; Te Water, *Historie van het verbond en de smeekschriften der nederlandsche edelen*, etc., t. III, p. 223, lequel critique Wagenaar, *Den tegenwoordigen staat van Gelderland*, p. 311, d'avoir écrit que Florent Ier, à sa mort en 1598, avait environ soixante-dix ans. Un croquis généalogique présenté par Nyhoff, place Florent Ier comme quatrième de dix enfants qu'Everard de Pallant eut en treize ans de son mariage avec Elisabeth de Lalaing (1527 à 1540), ce qui reporterait la naissance de Florent Ier vers 1532; mais la liste de Nyhoff semble suivre un ordre tout à fait arbitraire, en nommant d'abord les enfants mâles, et parmi les filles même en plaçant après une première Marguerite qui survécut à son père, une seconde Marguerite, morte jeune; en outre, si Marie, nommée la sixième, était réellement le sixième enfant d'Everard, elle eût dû naître vers 1535, au plus tôt, et on la mentionne déjà comme mariée en 1549, c'est-à-dire à quatorze ans.

Florent a donc été sans doute le huitième des dix enfants, dont cinq seulement (lui, seul mâle), ont survécu à leur père; il avait donc vingt-huit ans lors du *Compromis* en 1565, et vingt-neuf, lors du *Banquet des Gueux*, l'année suivante. Il s'était marié en 1564, par conséquent à vingt-sept ans, avec Elisabeth de Manderscheid.

Digitized by Google

pu, de 1540 à 1555, émettre des pièces à titre de libre seigneur de Pallant ; mais il était âgé seulement de trois ans, en 1540, et il n'avait que dix-huit ans, en 1555, lorsqu'il fut créé comte de Kuilenburg (1).

Dès lors, le « haut degré de splendeur à laquelle la « maison de Pallant fut appelée, » et la reconnaissance envers Charles-Quint dont cette élévation aurait été l'objet, d'après M. de Coster, se rapportent plutôt à la nomination de Florent Ier comme comte de Kuilenburg en 1555, qu'à la transformation subie en 1520, par la seigneurie de Pallant ; toute monnaie battue par Florent Ier n'eût pas mis exclusivement en lumière le titre héréditaire de seigneur de Pallant, qu'il avait trouvé dans son berceau, et qui était déjà pour lui de l'histoire ancienne ; dès 1540, il était du reste, par suite d'un arrangement de sa famille, et du décès d'Antoine de Lalaing (2), nu-propriétaire de la seigneurie de Kuilenburg ; et celle-ci reconnue seigneurie indépendante par Charles-Quint lui-même, avait un rang prééminent que Florent a soin de faire remarquer dans sa protestation (3) contre le décret d'assignation du duc

(1) D'après Voet van Oudheusden, p. 179, « Floris van Pallant, dus nog een kind, word den 6 october 1541, van keizer Karel, als grave van Holland, beleent met Gasparden, Everdingen, Golberdingen, Tulle, Honswyk, etc. » Mais d'après Van Spaan, p. 232, cette inféodation daterait d'un siècle plus tôt ; il est inutile de faire remarquer que les mots *als grave van Holland* se rapportent dans le passage de Voet à Charles-Quint et non à Florent Ier.

(2) Voet van Oudheusden, p. 175.

(3) « Dat hy ten deele gewoont had en woonte in zyn eigen land van Witthem en *Pallant*, ten deele van Cuelen, behoorende onder het roomsche ryk, ende geenzins onder het gebiet van Spanje ; dat *Culen-*

Digitized by Google

d'Albe, et que ses successeurs n'ont pas manqué de faire valoir par la suite contre les États de Gueldre; Pallant était du reste une simple seigneurie tandis que Kuilenburg était une ville, et même une place forte (1).

Mais ne voilà-t-il pas qu'un rapprochement curieux de dates fait formellement obstacle à la manifestation de la reconnaissance de Florent de Pallant envers Charles-Quint, à titre de comte de Kuilenburg :

C'est le 21 *octobre* 1555 (2) que Florent Ier, armé chevalier par Charles-Quint le 24 *du même mois* (3), reçut son investiture comme comte de Kuilenburg, du vivant même de sa grand'tante Élisabeth, veuve de Lalaing, qui mourut à quatre-vingt et un ans, le 9 décembre suivant.

C'est le 25 *octobre* 1555, que Charles-Quint fait solennellement son abdication à Bruxelles.

Si Florent Ier, le nouveau comte de Kuilenburg, encore nu-propriétaire, avait voulu battre une monnaie de reconnaissance, ce qui ne se fait ni en un jour, ni même en quatre, ce n'aurait plus été à titre d'hommage au prédécesseur de Philippe II, mais à Philippe II lui-même, alors régnant, et n'ayant pas encore suscité les réclamations dont il fut l'objet dix ans plus tard.

Les invraisemblances s'accumulent donc pour faire repousser l'attribution de M. de Coster, et c'est à quelque

*borg* altyd een *territoir* was geweest, *van alle juridictie gescheiden, en van niemand beroepelyk.* »

(1) Nyhoff, p. 1. « *Castrum dictum Culemburg*, dit certain acte de 1281, rapporté par Pontanus, *Historia Gelrica*, t. VI, p. 158.

(2) Voet van Oudheusden, p. 195.

(3) Nyhoff, p. 24.



Digitized by Google

autre seigneurie dont le nom commence en P, qu'il faut rapporter la monnaie. A laquelle? C'est ce qu'il ne m'appartient pas de décider, et ce que, du reste, je suis impuissant à déterminer.

Quant à la monnaie : HENRICVS COME(s), au revers IN C | VEL | DCI | DVS, où le baron de Pfaffenhoffen avait cru d'abord reconnaître une monnaie de CUEL(*enburg*), il a fait observer avec raison qu'*à l'époque de cette pièce,* il n'y avait pas de comte *Henri* de Kuilenburg (*Revue de la numismatique belge,* 4e série, t. V, p. 479); en effet, la monnaie, par la forme des caractères, indique une époque antérieure à la majorité de Charles-Quint, date où, d'après les observations que vous avez bien voulu me communiquer, l'usage de ces caractères a cessé dans nos contrées. Or, il n'y a eu d'autre Henri, dans la série des comtes de Kuilenburg, que *Henri*-Wolrad de Waldeck-Pyrmont, en plein XVIIe siècle.

Il y a donc lieu de se contenter, comme seules monnaies *connues* de Florent Ier de Kuilenburg, des quatre pièces frappées en 1590 et 1591, qui portent de revers (avec l'écu) :

FLORENTIVS · CO : D : CVLEMBORG.
FLORENTIVS · COMES · D : CVLEMBOR'.
FLORENTIVS · COMES · D · CVLEMBOR.
(deux exemplaires).

Et de face, après P II ou P IIII, cette devise caractéristique encadrée dans le champ :

LIBER | TAS · VI | TA · CA | RIOR

Digitized by Google

Ces quatre pièces sont données par Van Loon (1), après un médaillon ovale auquel a fait allusion M. de Coster, en son article. Le monétaire de Kuilenburg s'appelait Hevick Kraeyvangen (2).

Van Loon, d'après De Groot, Van Meteren, Aubéry, etc., a injustement accusé Florent Ier d'être rentré dans la vie privée, « où il fit voir qu'il n'était pas l'homme qu'il fallait « pour soutenir avec vigueur le dessein de délivrer sa « patrie. » On a depuis vengé à cet égard la mémoire du comte Florent de Kuilenburg, qui a continué à prendre une part très-active aux affaires de son pays (3).

Agréez, etc.

H. Schuermans.

Liége, 15 novembre 1869.

(1) *Histoire métallique des Pays-Bas*, t. I, p. 114; *voy.* aussi Voet van Oudheusden, p. 249, qui cite Bizot, *Medalische historie*, p. 97.

(2) Voet, *l. cit.*, donne des détails sur l'emplacement de la Monnaie de Kuilenburg.

(3) Te Water, t. III, p. 212; Groen van Prinsterer, 1re série, t. V, p. 377; Nyhoff, *l. cit.*, etc.

Digitized by Google

# MÉLANGES.

M. Cellier, archiviste à Valenciennes, vient de répondre, par 12 pages in-8° (1), aux quelques lignes que nous avions insérées dans cette Revue (2) sur sa brochure intitulée : *Essai sur l'atelier monétaire de Valenciennes*. La conclusion de cette réponse est : « Nous maintenons qu'il n'y a » jamais eu de monnaie du Hainaut, mais bien une mon- » naie de Valenciennes adoptée par les souverains du » Hainaut. »

Nous maintenons, c'est facile à dire ; mais nous pouvons aussi maintenir la question que nous avons posée et à laquelle M. Cellier s'est abstenu de répondre : que faites-vous alors, s'il n'y a jamais eu de monnaie du Hainaut, des nombreux ésterlins de Jean d'Avesnes, frappés à Mons et à Maubeuge, des pièces de ses successeurs portant *moneta hanoniæ*, *moneta montensis ?* Nous n'ignorons pas que les comtes de Hainaut ont principalement employé l'atelier de Valenciennes pour la *blanche monnoie*, comme pour les monnaies noires et les monnaies d'or. Mais ces pièces, forgées à Valenciennes, n'étaient-elles pas les monnaies du Hainaut, des comtes de Hainaut? La légende *moneta valen-*

(1) *Revue agricole et industrielle*. Valenciennes, t. XXIII, n° 9, septembre 1869.

(2) 5e série, t. I, p. 371.

Digitized by Google

*cenensis*, indique le lieu où les pièces ont été frappées, comme *moneta montensis, gandavensis, alostensis, bruxellensis, lovaniensis*, etc., etc., rien de plus.

La grande découverte de M. Cellier, découverte qu'il a faite dans le chroniqueur Wicart, c'est le nom à donner à cette figure singulière

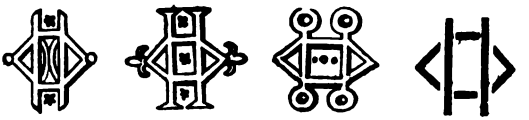

qui sert de type aux monnaies du Hainaut, et qu'on apposait comme marque distinctive sur les marchandises vendues au libre marché, à l'étape de Valenciennes. Ce nom c'est l'ESTAPLE. Mais que représente cette figure baroque? Elle provient de la dégénéressence du type carlovingien du temple à double fronton, comme nous l'avions dit, comme l'a prouvé M. Robert.

Et ce temple qu'est-il devenu? Une *hoière* (en français une hie ou mouton à enfoncer les pilotis), dit le Valenciennois Doultreman [1]; une *eschelle*, disent Simon Le Boucq, Coquiau et une charte de Marguerite, de 1353; une *chose quarrée*, dit un manuscrit de 1465, et enfin une *estaple*,

[1] Ou d'Outreman.

Digitized by Google

selon Wicart. Nous avouons humblement ne pas comprendre comment cette figure,

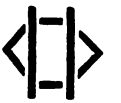

ou une figure quelconque pourrait représenter une *estaple*, à moins qu'elle ne soit le plan du bâtiment où se tenait cette franche foire.

A cela, M. Cellier indigné répond :

*En vérité, les savants de la Belgique jouissent de singuliers priviléges! Ce n'est pas un Français qui oserait, dans un recueil sérieux, hasarder de semblables badinages. Il trouverait bientôt quelqu'un pour lui dire que les questions archéologiques ne se résolvent pas par des concetti.*

Cet argument, aussi sérieux qu'international, devrait seul nous réduire au silence. Mais cela ne suffit pas. L'auteur revient à la charge, et pour prouver, que la fameuse marque de l'*estaple* n'est pas celle des comtes de Hainaut, il nous apprend qu'elle se trouve sur des étalons de mesures, au Musée de Valenciennes, et sur une antique ferraille servant d'ancrage sous la porte du Quesnoy. Cela prouve-t-il, le moins du monde, que cette marque, ainsi que le veut M. Cellier, n'ait rien de commun avec le Hainaut? Les comtes de Hainaut étaient souverains à Valenciennes, et leur marque a pu figurer là comme ailleurs, comme elle figure, au reste, sur une monnaie de Mons.

Les numismates modernes, depuis Tobiesen Duby, jusqu'à M. Robert, ont cru voir, comme nous, dans ce double temple, déformé et retourné, l'intention de représenter l'initiale de *Hannonia*. Nous persistons à préférer cette

Digitized by Google

explication à l'*hoière*, à l'*eschelle*, à la *chose quarrée* et même à l'*estaple* de Wicart.

Quant à la question de savoir à quel titre nos comtes possédaient Valenciennes, si le Grand-Bailly y exerçait son autorité *parce que* ou *quoique* Grand-Bailly, etc., etc., nous nous abstiendrons de la discuter ici; elle remplirait des volumes ([1]), et, résolue dans le sens de M. Cellier, elle n'empêcherait pas que la monnaie des comtes de Hainaut, frappée à Valenciennes, de même que les monnaies faites à Maubeuge et à Mons, ne soit une monnaie du Hainaut.

M. Cellier paraît surtout préoccupé du désir de prouver que les Valenciennois n'ont jamais eu rien de commun avec les Montois; qu'ils sont restés Valenciennois, rien que Valenciennois, jusqu'au jour où Louis XIV leur fit l'honneur de les réunir, à coups de canon, à la *grande famille* française. Les Montois, eux, sont demeurés attachés à leur *petite* et *modeste famille* belge, et ce n'est pas moi qui me plaindrai de notre lot.

M. Cellier, avec sa *grande famille*, ne semble-t-il pas un peu nous traiter comme font les bourgeois anoblis qui ne veulent plus connaître leurs cousins restés dans la roture?

R. Ch.

([1]) « Il est bien vrai, dit M. Cellier, qu'en maintes circonstances, les « Montois ont intenté des procès, accumulé mémoires sur mémoires.... « Ces chicanes perpétuelles se renouvelèrent, même en 1793, lorsque « la Belgique se trouva momentanément réunie à la France, etc. » Ceci n'est pas exact. Ce n'est pas quand la Belgique se trouva réunie à la France — il ne s'agissait plus alors ni d'états, ni de Hainaut — que les états du Hainaut réclamèrent leur autorité sur Valenciennes, mais bien quand cette ville eut été prise par les armées alliées, au nom de l'Empereur, comte de Hainaut, le 28 juillet 1793.

Digitized by Google

M. Jules Borgnet, archiviste de l'État à Namur, vient d'ajouter un quatrième volume à la collection qu'il publie, par ordre du conseil provincial, des *documents inédits relatifs à l'histoire de la province de Namur*. Ce volume, de 452 pages, renferme le *cartulaire de la commune de Ciney*, cartulaire que M. Borgnet a été obligé de recomposer d'emprunts faits à divers dépôts d'archives; car les Cinésiens, qui avaient commencé, en l'an V, à brûler leurs titres sur l'autel de la déesse Raison (1), continuèrent leur destruction systématique, en vendant le reste aux épiciers de l'endroit.

M. Borgnet fait précéder son cartulaire d'une histoire de Ciney, en 128 pages. Nous avons lu, avec un vif intérêt, cette histoire locale (dans laquelle il est aussi question de monnaie), ce tableau simple mais vrai de ce qu'était ce beau moyen âge auquel certaines gens voudraient nous ramener; alors que Bouvignes se battait contre Dinant, Dinant contre Ciney, Ciney contre Huy, ravageant, pillant, brûlant tout dans leurs territoires respectifs, et alors que chaque château n'était qu'un repaire de brigands, qui détroussaient, rançonnaient et massacraient les vilains, quand ils ne s'égorgeaient pas entre eux.

R. Ch.

(1) Cette déesse était représentée, en chair et en os, par une citoyenne nommée *Grossier*. Singulier nom pour une déesse.

Digitized by Google

*Progetto di riordinamento delle collezioni numismatiche in Italia*, per l'ab. Guido Ciabatti. Firenze, 1869, in-8°, 29 pages.

C'est sous le patronage de M. le marquis Carlo Strozzi, directeur du *Periodico di Numismatica*, que M. l'abbé G. Ciabatti fait paraître son projet de réorganisation des collections numismatiques de son pays, appartenant aux villes ou à l'État. La première mesure que l'auteur propose de prendre, c'est de former un inventaire général de toutes ces collections, inventaire qui donnerait, avec la description de chaque pièce, son état de conservation, sa provenance (quand la chose est possible), son poids, sa valeur intrinsèque, son module, son âge, et, s'il s'agit d'une monnaie inédite, les raisons qui militent pour ou contre son authenticité.

Cet inventaire servirait de base pour les échanges à faire ensuite entre les divers cabinets.

Ce sont précisément les mêmes mesures qu'on a souvent préconisées pour les bibliothèques publiques, en France et ailleurs, mais qui, croyons-nous, n'ont jamais abouti à une exécution réelle.

R. Ch.

---

Le deuxième volume de l'*Histoire numismatique du règne de S. M. Léopold Ier*, par M. Guioth, paraîtra à la fin de janvier prochain. Ce volume coûtera 30 francs par souscription.

R. Ch.

Digitized by Google

Notre savant confrère, M. J.-F.-G. Meyer, conservateur du cabinet royal des médailles, à La Haye, vient de faire paraître, en 16 pages in-8°, la notice sommaire des accroissements de la collection confiée à ses soins, pendant l'année 1868.

R. Ch.

---

La *Revue archéologique*, de Paris, contient, dans le n° XI de novembre dernier, une nouvelle note de M. F. de Saulcy sur les *contremarques appliquées aux monnaies impériales romaines*. Il s'agit cette fois des contremarques au nom de Vespasien, qu'on rencontre, entre autres, sur des deniers consulaires, et, chose plus étonnante, sur un denier d'argent frappé à Ephèse, à l'effigie de Domitien.

R. Ch.

---

M. Gustave Vallier, correspondant de la Société française de numismatique et d'archéologie, a donné récemment lecture, à l'Académie Delphinale, d'une courte notice sur *deux tiers de sol mérovingiens, au nom de Graciano-polis*. Cette notice, publiée d'abord dans les bulletins de l'Académie, a été reproduite, avec le consentement de l'auteur, par la revue de Grenoble, intitulée *le Dauphiné*, numéro du 31 octobre 1869. Elle sera, de plus, insérée, mais avec de grands développements, dans le prochain Annuaire de la Société française. Voici la description de ces deux *triens* :

Digitized by Google

Buste imberbe, diadémé, à droite : ✠ GRACIA NOPOLEUS.

— Croix pattée dans un grènetis : ✠ FLAVINVUS (le A et le V forment monogramme, *A*) MNT.

Buste imberbe, diadémé, à droite : ✠ GRACINOPL.

— Croix pattée dans un grènetis et cantonnée, au 3 et 4, des lettres G R : ✠ FLAVINVS MONTA.

R. Ch.

---

*Currency of the isle of Man, from its earliest appearance to its assimilation with the british coinage, in* 1840; *with the laws and other circumstances connected with its history*. Edited by Charles Clay, M. D., etc. Douglas, printed for the Manx Society, 1869, in-8°, xii et 228 pages.

L'île de Man, qu'on a quelquefois qualifiée de royaume, est située entre l'Angleterre et l'Irlande. Elle appartient à l'empire britannique, mais, de même que Jersey et Guernesey, elle a conservé ses lois et son administration particulière. Ce n'est même que depuis 1840 qu'elle a perdu son autonomie monétaire, pour adopter la monnaie anglaise.

M. Charles Clay, président de la Société numismatique de Manchester, a fait, des monnaies de Man, de celles qui ont eu cours dans l'île (comme les ducatons belges de Philippe IV), des jetons, *tokens*, médailles, sceaux, etc., et enfin des assignats ou papiers-monnaies, une monographie

Digitized by Google

très-intéressante et publiée avec le soin et le luxe qui distinguent les beaux livres anglais. Les planches sont photographiées avec une telle perfection qu'on croit avoir les pièces elles-mêmes sous les yeux.

Ce volume forme le tome XVII des mémoires de la Société historique de l'île de Man (*the Manx Society*).

R. Ch.

---

On lit dans la *Correspondance générale de Paris :*

« Un ordre significatif vient d'être envoyé à la Monnaie. Cet ordre porte que, à dater du 1er avril prochain, la double effigie de Napoléon III et de son fils figureront (*sic*) sur toutes espèces de monnaie. Nous disons qu'il est significatif parce qu'il semble indiquer, conformément à nos renseignements d'hier, que l'association du prince impérial à l'empire aura lieu dans le courant du mois d'avril. Sur le projet de modèle, joint à l'avis qu'on nous dit avoir été adressé à la Monnaie, le profil du jeune prince figure à la droite de celui du chef de l'État : la couronne de laurier traditionnelle ceint les deux fronts. »

Cette association de têtes impériales est tout à fait dans le goût du Bas-Empire, et rappelle les Héraclius aux moustaches horizontales, et les Héracléonas. Mais la nouvelle en est-elle bien sérieuse? La date du *premier avril,* qu'on assigne à son exécution permet au moins d'en douter.

R. Ch.

---

Digitized by Google

*Notices sur Rome, les noms romains et les dignités mentionnées dans les légendes des monnaies impériales romaines*, par l'abbé J. Marchant, membre de la Société française de numismatique et d'archéologie, Paris, Rollin, 1869, in-8°, de 669 pages.

Excellent traité d'antiquités romaines, dans lequel l'auteur, à propos des légendes et des types monétaires, explique ce que c'était que ces nombreuses magistratures romaines dont la réunion, le cumul, forma le pouvoir impérial.

R. Ch.

---

Nous lisons dans le rapport de la Société archéologique de Namur, pour 1865.

« L'étude de tout ce qui se rattache à l'histoire de la province est un but que nous ne cessons de poursuivre. Pénétré de l'utilité de pareilles travaux, M. le gouverneur a bien voulu nous consulter sur un projet tendant à demander, à chaque commune de la province, un mémorial historique destiné à conserver le souvenir des faits principaux dont elle a été le théâtre. Ce serait là une œuvre excellente et que nous ne pouvons qu'appuyer de tous nos vœux ; mais il semble nécessaire de la circonscrire dans certaines limites, si l'on veut obtenir des résultats pratiques. Nous avons, en conséquence, exprimé à M. le gouverneur l'opinion que l'on devrait confier le travail demandé à un ou plusieurs hommes spéciaux, convenablement rétribués, et qu'il importerait de se borner à consulter les documents

Digitized by Google

imprimés, car, si l'on devait consulter les manuscrits, l'ouvrage deviendrait long et à peu près impossibles. »

C'est pour répondre à ce programme que M. A. Lecatte, après avoir fait paraître l'histoire de Givet, en un volume in-12, vient de publier une notice de quelques pages, intitulée : *Les deux Vireux* (1); deux villages qui nous ont été enlevés par la France, mais qui appartiennent historiquement au comté de Namur.

Nous engageons M. Lecatte à poursuivre ses recherches et à les diriger particulièrement sur des localités restées belges. L'archéologie et la numismatique peuvent souvent faire leur profit de ces petites histoires locales. On y trouve des renseignements qu'on chercherait en vain ailleurs.

R. Ch.

---

*Zur österreichischen Münzkunde des* XIII. *und* XIV. *Jahrhunderts. Ein kritischer Versuch,* von Dr Arnold Luschin. Wien, 1869, in-8°, 50 pages et 2 planches.

Ce mémoire, tiré à part du XLIe volume des « Archive für Kunde österreichischer Geschichtsquellen, » traite de ces affreuses petites monnaies, grossières, informes, la plupart sans légendes, et dont il faut deviner les empreintes. Mais, de même qu'il n'y a rien de répugnant, ni de sale pour un chimiste, il n'y a rien de laid pour un numismate.

R. Ch.

(1) Givet — imp. de F. Choppin, 12 pages.

Digitized by Google

*Kurze Abhandlung über die Münzen, Medaillen und Orden der Souverainen Fürsten von Monaco*, von C.-Ch. Hoffmann von Russelsheim. Homburg vor der Höhe, 1870, in-8°, 14 pages.

Simple catalogue des monnaies des princes souverains de Monaco, de leurs médailles, au nombre de deux : l'une de Louis Ier, en 1683, l'autre d'Honoré V, en 1838. Ce que les amateurs recherchent surtout, dans les livres de numismatique, ce sont les planches; elles font ici complétement défaut. Seulement, la pièce de 5 francs de 1837 sert de fleuron de titre (1).

R. Ch.

---

*Recueil spécial de grandes curiosités inédites et peu connues, dans le champ de l'archéologie, de la numismatique et de l'épigraphie*, publié par A.-P. Boutkowski, 1re livraison. Saint-Pétersbourg, 1868, in-8°, 38 pages et une planche phototypée.

Cette publication, annoncée comme devant être périodique, sera-t-elle contiuée? Nous n'en avons rien vu paraître depuis plus d'un an. M. Boutkowski est l'auteur d'une brochure dont la Revue a eu occasion de parler, dans le volume de 1869, page 104. Nous y renvoyons le lecteur.

R. Ch.

(1) *Voir*, pour les monnaies de Monaco, l'ouvrage de M. Girolamo Rossi, dont nous avons parlé dans le volume de 1869, p. 375.

Digitized by Google

*Zur mittelalterlichen Münzkunde Tirols*, in-8°, 10 pages et une planche.

Cet article du Dr Arnold Luschin est extrait de la nouvelle revue numismatique de Vienne, et a pour objet de compléter et de rectifier l'ouvrage de Ladurner sur la numismatique du Tirol (1).

R. Ch.

---

*La Zecca e le monete di Milano. Dissertazione* di B. Biondelli. Milano, 1869, in-8°, 140 pages.

Origine de la monnaie milanaise. — Liste des princes dont on connait des pièces frappées à Milan. — Système monétaire. — Noms donnés aux monnaies de Milan, aux différentes époques. — Empreintes ou types des monnaies milanaises. — Légendes. — Rareté des monnaies et importance de l'atelier de Milan. Telles sont les différentes questions auxquelles répond l'ouvrage de M. Biondelli. On voit que l'auteur n'a négligé aucune partie du sujet qu'il avait à traiter. Malheureusement, le livre n'a pas de planches.

R. Ch.

(1) *Ueber die Münze und das Münzwesen in Tirol vom 13 Jahrhundert bis zum Ableben K. Maximilians 1519.* Innsbruck, 1868, in-8°.

---

Digitized by Google

*Dichiarazione delle Monete antiche dell' isola di Lipari*, raccolte dal barone di Mandralisca Enrico Pirajno, in-4°, 12 pages.

Cette notice posthume de C. Cavedoni est tirée à part du volume V des actes et mémoires de la commission royale d'histoire, pour les provinces de Modène et de Parme, 1869.

R. Ch.

---

Dans une lettre que nous a écrite M. Herman Odelberg, de Stockholm, il nous donne la traduction de quelques extraits d'un ouvrage contenant les généalogies de la noblesse suédoise (*Svenska Adelns Altartaflor*), qui a été publié à Stockholm, de 1857 à 1864, en quatre volumes. Ces extraits concernent les directeurs de la monnaie en Suède pendant les XVI° et XVII° siècles, et sont de nature à intéresser les lecteurs de la *Revue*. Voici les notes que nous avons reçues relatives à ces fonctionnaires :

« I. Gilles Coyet, né aux environs de Gembloux, en Brabant, où son père, le chevalier Gilles Coyet, possédait un château. Refugié en Suède à cause de ses opinions religieuses. Orfévre du roi, et maître de la monnaie de 1576 à 1599. Mort à Stockholm en 1600.

» II. Antoine Grooth, né en Brabant, fils d'Antoine et de Magdelaine Habedanck. Refugié en Suède, du temps du duc d'Albe. Orfévre du roi et maître de la monnaie de 1599



Digitized by Google

à 1614, date de sa mort. Il épousa Anne Coyet, fille du précédent.

» III. Gilles Coyet, fils de Gilles et de N... Van Huffoen, d'Anvers. Maître de la monnaie de 1614 à 1626. Il partit pour la Russie en 1629 et mourut à Moscou en 1634.

» IV. Marc Kock, fils de Daniel et de Catherine Havens, de Limbourg. Il naquit à Liége, le 14 janvier 1585. Maître de la monnaie à Bromberg en 1613, à Königsberg en 1621, à Berlin en 1622?, à Stockholm en 1626, et à Avesta, en Suède, en 1637. Mort le 20 novembre 1657. Il épousa à Dantzig, le 28 juillet 1614, Élisabeth Van Eyck, née le 21 octobre 1598, morte le 3 mai 1665. Elle était fille d'Isaac Van Eyck, natif du Brabant, directeur de la monnaie à Dantzig.

» V. Antoine Grooth, fils d'Antoine, qui précède. Orfévre et directeur de la monnaie de 1641 à 1645. »

Alex. P.

---

Dans une publication récente (Stockholm, 1869), intitulée *Från jernäldern* (Sur l'âge de fer), par M. Oscar Montelius, et dont il n'a paru encore que la première partie, on trouve à la suite d'une dissertation sur les découvertes d'armes faites en Suède, des tableaux qui décrivent les trouvailles de monnaies romaines et byzantines, avec l'indication des localités et les règnes auxquels elles appartiennent. Une planche est jointe à ce fascicule, sur laquelle sont représentées vingt-cinq bractéates, dont plu-

Digitized by Google

sieurs sont des plus curieuses au point de vue de l'art. Cette partie numismatique de l'ouvrage est écrite en anglais, le reste est en suédois.

ALEX. P.

---

Le n° XXXV de la Revue anglaise de numismatique, qui forme la 3° livraison du volume de 1869, se compose des articles suivants :

1° Monnaies des successeurs d'Alexandre, en Orient, par le major-général, A. CUNNINGHAM. (*Suite.*) 31 pages et 2 planches.

On remarque parmis ces monnaies, un tétradrachme d'Eucratides d'un type absolument semblable, sauf la dimension, au fameux *Eucratidion* d'or du cabinet de France.]

2° Sur un dépôt de monnaies trouvé à Tower Hill, par M. JOHN EVANS, Esq. 11 pages.

3° Ce qui distingue les monnaies d'argent de Henry IV, Henry V et Henry VI, par M. W. HYLTON DYER LONGSTAFFE, Esq. 25 pages.

4° Publications nouvelles, 3 pages.

5° Mélanges. Médailles romaines trouvées à Poole. — Nettoyage des monnaies d'argent. — Ventes publiques de médailles, etc. — 10 pages.

Une planche, *Old english coins*, qui devait accompagner l'article de M. HAIGH dans le numéro précédent, est jointe à cette livraison.

R. CH.

---

Digitized by Google

La direction du *Bullettino di numismatica italiana* annonce, en terminant la troisième série, que ce recueil continuera à paraître aux mêmes conditions que par le passé et que le premier numéro de la quatrième année sera distribué en janvier prochain. Un artiste de mérite a été chargé de la gravure des planches dont la confection sera beaucoup améliorée. Elle se plaint, enfin, de la négligence que mettent certains abonnés à payer leur cotisation, malgré les demandes qui leur ont été adressées, dans le journal même et par lettres particulières.

R. Ch.

---

La double livraison (mai-août) de la *Revue numismatique française* contient les mémoires suivants :

1° Tétradrachme inédit de Delphes, par M. Henri de Longpérier. 24 pages et 4 vignettes dans le texte.

2° Médailles grecques inédites de sa collection, par M. A.-G. Soutzo. 11 pages et 3 planches.

3° Monnaies et bulles inédites de Néopatras et de Carytaena, par M. P. Lambros. 10 pages et 1 planche.

4° Monnaies inédites de Jean IV, duc de Bretagne, par M. L. Chauffier. 27 pages et 1 planche.

5° Mélanges de numismatique, numéro V. — Trouvaille de monnaies du xiv° siècle. France, Bourgogne, Bar, Savoie, Vaud, Bretagne ; par M. Ch. Robert. 17 pages et 1 planche.

6° Florin d'or de Bar, émis sous le duc Robert, par M. J. Laurent. 5 pages, 3 vignettes.

Digitized by Google

7° Essai sur l'histoire monétaire des comtes de Flandre de la maison d'Autriche, et classement de leurs monnaies (1482-1556), 2e article; par M. L. Deschamps de Pas. 24 pages.

8° Chronique. 17 pages.

Les amateurs, qui n'ont pas le bonheur d'être millionnaires, y verront, avec stupéfaction, la liste des prix auxquels ont été adjugées les monnaies de M. C.-J. Dassy, dans la vente faite à Paris, le 3 mai dernier et jours suivants.

R. Ch.

---

Le second fascicule du t. II de la Revue numismatique italienne, de M. le marquis Strozzi, se compose de quatre mémoires :

1° Monnaie inédite de Caius Marcus Claudius Tacitus, par M. C. Strozzi. 7 pages et une vignette.

2° Suppléments au mémoire du père Irenée Affò, sur l'atelier monétaire et sur les monnaies parmesanes. Études, par le commandeur M. Lopez, ancien directeur du musée de Parme. 11 pages.

3° Le musée Bottacin, annexé à la bibliothèque et au musée de Padoue (*suite*), par M. Carlo Kunz. 22 pages et une planche.

4° Sceau des cardinaux Jules et Hippolite Medicis, à la collection du musée national de Florence, par M. Luigi Passerini. 4 pages et une planche.

R. Ch.

---

Digitized by Google

Les journaux ont, plusieurs fois, fait remarquer, et cela avec raison, qu'il paraissait peu convenable de placer la tête du souverain sur les timbres-poste, destinés par leur usage à être outrageusement maculés. Il paraît qu'on commence à avoir égard à ces justes observations. Sur les nouveaux timbres de notre pays, le portrait de Sa Majesté a été remplacé par le profil du ministre des travaux publics.

C'est bien là une application plastique de nos institutions parlementaires. Le ministre couvrant de son masque constitutionnel la figure inviolable du Roi.

V. D. B.

---

La troisième livraison (juillet-septembre) de la nouvelle Revue numismatique de Vienne (*Numismatische Zeitschrift*) se compose des mémoires suivants :

1° De l'ancienne numismatique de l'Egypte, Plolemée IV Philopator, Arsinoe III Philopator, par M. C.-M. Huber. 46 pages.

2° Sur la numismatique des Arsacides, par M. Von Prokesch-Osten. 11 pages.

3° L'*Aes grave* de la Campanie, par M. le Dr Julius Friedlaender. 9 pages.

4° Sur les monnaies musulmanes dites *Vicariats-Münzen* et sur des drachmes de cuivre du XIIe et du XIIIe siècle, par M. le Dr Joseph Karabacek. 37 pages.

Il existe de ce Mémoire un tirage à part dont il sera rendu compte dans le numéro prochain.

Digitized by Google

5° Médaille de bronze du cardinal Mercurius Arborio de Gattinara, chancelier de Charles-Quint, etc., par M. le Dr Jos. Von Bergmann. 6 pages.

6 Monnaies du Tirol au moyen âge (*suite et fin*), par M. le Dr Arnold Luschin. 38 pages.

7° Thalers inédits de la ville de Reval et du roi de Pologne Michel Koribut, par M. le Dr Kupido. 5 pages.

8° Mélanges — ouvrages nouveaux sur la numismatique. 31 pages.

Trois planches sont jointes à cette livraison.

R. Ch.

---

Digitized by Google

# NÉCROLOGIE.

La Société royale de Numismatique vient de faire une grande et douloureuse perte! M. le sénateur comte Maurice de Robiano, son vice-président, élu pour 1870, est décédé à Bruxelles, le 17 décembre dernier, à l'âge de cinquante-quatre ans, après une longue et douloureuse maladie.

M. de Robiano était un des fondateurs de notre Société dont il fut à diverses reprises vice-président. Plusieurs articles de lui figurent avec distinction dans notre Recueil.

Il laisse une collection considérable de médailles et surtout de monnaies du moyen âge. Les suites qu'il avait spécialement cherché à compléter, sont celles des comtes de Namur et des comtes-ducs de Luxembourg; il réunissait aussi volontiers, dans ses cartons les pièces *rares* et *inédites* de tous les pays. Son intention était de les publier successivement dans notre Revue; mais ses occupations, ses voyages et surtout la maladie qui le minait depuis plusieurs années, l'en empêchaient toujours. Il y a là des trésors perdus, peut-être pendant bien longtemps, pour la numismatique.

Digitized by Google

Par une coïncidence singulière, le jour même du décès de M. le comte de Robiano, mourut, à Paris, le vice-président de la Société française de numismatique, M. J. Sabatier, membre honoraire de notre société.

Une notice nécrologique spéciale sera consacrée, dans le numéro prochain, à cet éminent numismate qui a rendu tant de services à la science.

---

On nous annonce aussi la mort récente de M. C.-R. Hermans, archiviste du Brabant septentrional, auteur de divers travaux sur les monnaies de sa province et qui a fourni plusieurs articles dans les premiers volumes de notre Revue.

R. Ch.

---

Digitized by Google

# SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

## EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

### Réunion du bureau du 10 décembre 1869.

Sur la proposition du président, le titre d'associé étranger est conféré à M. le marquis Carlo Strozzi, directeur du *Periodico di numismatica e sfragistica*, à Florence.

*Le secrétaire,* CAM. PICQUÉ.

*Le président,* R. CHALON.

Digitized by Google

# SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

## LISTE DES OUVRAGES REÇUS PENDANT LE 4e TRIMESTRE 1869.

Revue bibliographique universelle, 2e année, t. IV, 3e, 4e, 5e et 6e livraisons, septembre-décembre 1869. Paris.

Le Cabinet historique, revue mensuelle, 15e année, 7e, 8e 9e et 10e livraisons. Paris, 1869.

Bibliothèque de l'école des chartes, revue d'érudition consacrée spécialement à l'étude du moyen âge, 30e année, 6e série, t. V, 4e et 5e livraisons. Paris, 1869.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie, année 1868, nos 3 et 4; 1869, nos 1 et 2. Amiens. 1869.

Revue numismatique, publiée par MM. de Witte et de Longpérier. Nouvelle série, t. XIV, nos 3 et 4, mai et août 1869.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, etc., de Belgique, 38e année, 2e série, t. XXVIII, nos 8, 9 et 10, 1869.

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, t. VIII, 3e et dernière livraison 1868; t. IX, 2e et dernière livraison 1869.

Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie, 6e année, novembre et décembre 1867.

Annales de la Société historique, archéologique et littéraire de la ville d'Ypres et de l'ancienne West-Flandre, t. IV, 1re et 2e livraisons, 1869.

Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai, t. XIII, 1869.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. VI, 1869, 3e et 4e livraisons.

Les deux Vireux (notices), par M. A. Le Catte.

Berliner Blätter für Münz-, Siegel- und Wappenkunde. XIII Heft. (Fünften Bandes erstes Heft.) Berlin, 1869.

Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande. Heft 46, 1869. Bonn.

Digitized by Google

Kurze Abhandlung über die Münzen, Medaillen und Orden der Souveraienen Fürsten von Monaco, von C. Ch. Hoffmann von Russelsheim, 1870. (Hommage de l'auteur.)

Currency of the isle of Man, by Charles Clay. Douglas ; printed for the manx Society, 1869, in-8°. (Hommage de l'auteur.)

A Guide to the study and arrangement of english coins, etc. ; by Henry William Henfrey, 2e et 3e partie, 1869. (Hommage de l'auteur.)

Le temple de Jupiter Capitolin, d'après les médailles, par le baron B. de Koehne, in-8°. (Hommage de l'auteur.)

---

## CABINET NUMISMATIQUE.

### DONS FAITS PAR M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Le baron Leys. Hommage du Cercle artistique et littéraire d'Anvers, 1868 ; Léopold Wiener, bronze, 68 millim.

Inauguration en Belgique du premier festival annuel de musique classique, 1869 ; Alex. Geefs et Ed. Geerts, bronze, 65 millim.

A.-J. Lebeau, né à Huy, le 3 janvier 1794, mort le 19 mars 1865 ; C. Jehotte, bronze, 60 millim.

### DON FAIT PAR M. A. LE CATTE.

Petite médaille à belière, distribuée à Namur à l'occasion de l'inauguration de la statue de Léopold Ier ; similore, 13 millim.

### DON FAIT PAR M. MESDACH DE TERKIELE.

Découverte de la planète Neptune, par Alphée Dubois, bronze, 60 millim. *Voir* page 483, 5e série, tome I.

*Le Bibliothécaire,*
A. Baschaut.

Bruxelles, le 31 décembre 1869.

Digitized by Google

# CATALOGUE

DES

# MONNAIES OBSIDIONALES ET DE NÉCESSITÉ.

## DIX-SEPTIÈME ARTICLE.

**Monnaies de cuivre qui devaient avoir cours comme si elles étaient d'argent.**

d. 12. *Demi-rouble.* — (Légende en vieux caractères russes, signifiant : *Par la grâce de Dieu, le grand gossoudar czar et grand-duc Alexis-Michaelowitz de toute la Russie.*) Le czar couronné revêtu du manteau royal, à cheval, allant au pas, à droite; tenant de la droite le sceptre posé contre l'épaule, dans un cercle de grènetis.

*Rev.* — Aigle à deux têtes, dans un cadre carré, entouré d'ornements et d'un cercle de grènetis; au-dessus et au-dessous des caractères en vieux russe, signifiant : *an* 7162 *ou* 1654 *et Poltinnik*).

Cuivre. — B^on de Chaudoir, idem, n° 426. Pl. I, 7, n° 7.

d. 12². *Demi-rouble.* — Presque semblable au n° 12, mais avec une différence dans le mot russe qui se trouve au revers au bas de la pièce.

Cuivre. — B^on de Chaudoir, idem, n° 427. Pl. II, 7, n° 7.



Digitized by Google

13. *Altin.* — Le czar couronné, à cheval, allant au pas, à droite, tenant la piquc baissée; sous le cheval M̊ (Moscou).

*Rev.* — Dans le champ, en six lignes, on lit une légende en vieux caractères russes.

Cuivre.

Monnaie suspecte.
Bon de Chaudoir, idem, n° 428.

13². *Altin.* — Le czar couronné à cheval, allant à droite, tenant d'une main un sceptre; sans lettre sous le cheval.

*Rev.* — Dans le champ, on lit une légende en vieux caractères russes.

Cuivre.

Monnaie suspecte.
Bon de Chaudoir, idem, n° 429.

13³. *Altin.* — Semblable au n° 13², mais derrière le czar : П (*Pskof*).

*Rev.* — Dans le champ, on lit une légende en vieux caractères russes.

Cuivre.

Monnaie suspecte.
Bon de Chaudoir, idem, n° 430.

13⁴. *Altin.* — Semblable au n° 13², mais sous le cheval : П.

*Rev.* — Dans le champ, on lit une légende en vieux caractères russes.

Cuivre. Bon de Chaudoir, idem, n° 431.

Digitized by Google

14. *Groche ou 2 copeks.* — Le czar couronné à cheval allant à droite, tenant la pique baissée ; sous le cheval : M̊.

*Rev.* — Dans le champ, on lit une légende en vieux caractères russes.

Cuivre.

Monnaie suspecte.
Bon de Chaudoir, idem, n° 432.

14². *Groche ou 2 copeks.* — Le czar couronné, à cheval, allant à droite, tenant le sceptre ; sous le cheval : П (*Pskof*).

*Rev.* — Dans le champ, on lit une légende en vieux caractères russes.

Cuivre.

Monnaie suspecte.
Bon de Chaudoir, idem, n° 433.

14³. *Groche ou 2 copeks.* — Semblable au n° 14², mais à côté du czar : П.

*Rev.* — Semblable au n° 14².

Cuivre. Bon de Chaudoir, idem, n° 434.

15. *Copek.* — Le czar couronné, revêtu d'une cuirasse, à cheval, allant à droite, tenant la pique baissée ; sous le cheval : M̊.

*Rev.* — Dans le champ, on lit une légende en vieux caractères russes.

Cuivre.

Grandeur d'un copek d'argent.
Bon de Chaudoir, idem, n° 435.

Digitized by Google

15². *Copek.* — En tout semblable au n° 15, mais sans lettre sous le cheval.

d. 15³. *Copek.* — Semblable au n° 15.

*Rev.* — Dans le champ, on lit une légende en vieux caractères russes.

Cuivre.

Bon de Chaudoir, idem, n° 436.
Pl. II, 9, n° 3.

15⁴. *Copek.* — Semblable au n° 15, mais sous le cheval deux vieux caractères russes.

*Rev.* — Semblable au n° 15³.

Cuivre. Bon de Chaudoir, idem, n° 437.

15⁵. *Copek.* — Semblable au n° 15, mais sous le cheval deux caractères russes, signifiant Novgorod.

*Rev.* — Dans le champ, on lit une légende en vieux caractères russes, plus ou moins frustes.

Cuivre. Bon de Chaudoir, idem, n° 438.

15⁶. *Copek.* — Semblable au n° 15, mais sous le cheval deux caractères russes différents de ceux de n° 15⁴ et 15⁵).

*Rev.* — Dans le champ, on lit une légende fruste en vieux caractères russes.

Cuivre. Bon de Chaudoir, idem, n° 439.

15⁷. *Copek.* — Le czar couronné, revêtu du manteau royal, à cheval, à droite, tenant le sceptre; sous le cheval, II (*Pskof*).

Digitized by Google

*Rev.* — Dans le champ, on lit une légende en vieux caractères russes, signifiant : *Le czar et grand-duc Alexis-Michaelowitz, autocrate de toute la grande, petite et blanche Russie*).

Cuivre. B^on de Chaudoir, idem, n° 440.

15[8]. La même pièce, sans lettre sous le cheval.

Cuivre.

15[9]. *Copek.* — Semblable au n° 15[7].

*Rev.* — Dans le champ, on lit une légende fruste en vieux caractères russes.

Cuivre. B^on de Chaudoir, idem, n° 441.

15[10]. *Copek.* — Semblable au n° 15[7].

*Rev.* — Dans le champ, on lit une légende un peu fruste en vieux caractères russes.

Cuivre. B^on de Chaudoir, idem, n° 442.

15[11]. *Copek.* — Semblable au n° 15[7], mais sous le cheval, ПС.

*Rev.* — Semblable au n° 15[10].

Cuivre. B^on de Chaudoir, idem, n° 443.

## SABIONETA.

**Bloquée par les Impériaux en 1707.**

Pendant le blocus de cette ville, le général D.-Gaspar de Zuniga, manquant d'argent pour payer ses troupes, fit frapper des lires et des demi-lires en cuivre.

Carlo Morbio, p. 242.

Digitized by Google

## SAINT-DOMINGUE.

**Monnaie de nécessité frappée pendant la guerre de l'indépendance** (1).

d. 1. *Cuarto.* — Dans le champ, sous une couronne royale, les caractères F · 7 ·

*Rev.* — Dans le champ, entourées d'une guirlande de laurier, les lettres S D · Au-dessous, la valeur ¼.

Cuivre. Cabinet de M. Vidal-Ramon, à Barcelone.

## SANTA-MARTA.

**Monnaies de nécessité frappées pendant la guerre de l'indépendance.**

d. 1. . . . . ? — Dans le champ, les caractères F · VII; au-dessous, la date 1818, le tout entouré d'un segment de globules.

*Rev.* — Dans le champ, les lettres S M, entourées d'un segment de globules.

Cuivre. Cabinet de M. Vidal-Ramon, à Barcelone.

* 2. *Cuarto.* — Croix équilatérale cantonnée aux 1er et 2e des lettres S — M, au 3e de Castille et au 4e d'une épée inclinée sur une pile de boulets; le tout entouré de feuillages.

(1) M. Barthelemy, dans son *Manuel complet de numismatique*, indique cette pièce pl. X, n° 485, comme appartenant à Saragosse, assiégée par les Français en 1809.

Digitized by Google

*Rev.* — Dans le champ, sous une couronne, la valeur 1 accostée de Castille et d'une épée inclinée sur une pile de boulets. Au-dessous, la date 1820 ; plus bas, un petit ornement.

Cuivre.

## SAINT-MARTIN (Ile de).

**Monnaie de nécessité frappée en 1816?**

* 1. . . . . ? — Morceau triangulaire d'une piastre, sur lequel il y a deux estampilles, l'une avec le nom de S^t MARTIN, l'autre paraît être un soleil.

Arg. — Triangulaire.

Catalogue Théod. Bom, du 24 septembre 1866, n° 5680.

## SAINT-OMER.

**Assiégée par les Français, en 1477.**

d. 1. 12 *deniers*. — Autour de l'écusson aux trois pommes de pin, on lit : PRO PATRIA. L'écu est surmonté de la date 1477. Au-dessous, le nombre 1Z indiquant la valeur.

Étain. — Uniface.

A. Dewisme (1), p. 329.

(1) *Catalogue raisonné des monnaies du comté d'Artois.*

*N. B.* Nous regrettons de ne pouvoir partager la confiance de l'auteur dans l'authenticité de cette monnaie.

Digitized by Google

2. 9 *deniers.* — Probablement semblable au n° 1, sauf l'indication de la valeur.

Étain. — Uniface.

Alex. Hermand [1], p. 40.

**Assiégée par les Français, en 1638.**

3. *Patagon.* — AVDOMARVM OBSESSVM · 1638. Les armes de la ville.

Arg. — Uniface.

Alex. Hermand, p. 43.

* 4. *Sol.* — AVDO e OBSE. Dans le champ, la croix dite de Lorraine. Au-dessous, la date 1638.

Cuivre. — Uniface.

Alex. Hermand, pl. I, n° 2.

## SAINT-QUENTIN.

**Monnaies de nécessité frappées par Henri d'Orléans, duc de Longueville, pour fournir aux frais de la guerre qu'il faisait pour le roi et la religion, en 1589.**

d. 1. 1/4 *d'écu.* — ✠ HENRICVS III · D · G · FRAN ET POL · REX. Croix à triples bandes, fleurdelisée et évidée en cœur.

*Rev.* — ✠ H · DORLEANS D A LONGVAVIL FACIEBAT. Dans le champ, on lit : PRO — CHRISTO — ET REGE — S Q — 1589.

Arg. Leblanc, pl. LIII, n° 4.
Klotz, p. 303, n° 22.

[1] *Recherches sur les monnaies, médailles et jetons dont la ville de Saint-Omer a été l'objet.*

Digitized by Google

d. 2. 15 *sols*. — Semblable au n° 1.

*Rev.* — ✠ SANCTVS QVINTINVS · 1589 (*trois hermelines*). Dans le champ, on lit : PRO — CHRISTO — ET REGE — XV.

Arg. Leblanc, pl. LIII, n° 5.
Klotz, idem.

d. 2². 15 *sols*. — ✠ HENRICVS · III · D · G · FR · · · · · POL · REX. Croix fleurdelisée portant en cœur une rosace.

*Rev.* — ✠ SANCTVS QVINTINVS · 1589 · .T. · Dans le champ, sous deux points, on lit : · PRO · — CRISTO · (*sic*) — ET · REGE · — · XV ·

Arg. Cabinet de M. Desains, à Saint-Quentin.

## SAINT-VENANT.

**Assiégée par M. de Turenne, en 1657.**

d. 1. 30 *sols*. — Dans le champ, on lit l'inscription suivante gravée au burin : · POVR · 30 · SOLZ · DE · — . LA VAISSELLE · DV — . MARAL DE · — · TVRENNE · — · ASSIEGEANT · — · S^T VENANT · — · 1657 · La pièce est timbrée sur le côté d'une grande fleur de lis dans un cercle perlé.

*Rev.* — Le champ est timbré d'une grande fleur de lis dans un cercle perlé.

Arg. — Rectangulaire, irrégulière.
Duby, pl. XVI, n° 9.

Digitized by Google

d. 2. 20 *sols*. — Le champ est timbré d'une grande fleur de lis dans un cercle perlé.

Arg. — Uniface, carrée, irrégulière.

Adolphe Dewisme, pl. XIV, nº 160.

## SALZBOURG.

**Monnaies de nécessité frappées par Wolfgang Théodore von Raitenau, évêque de Salzbourg, en 1593, pour payer les trois enseignes d'infanterie qu'il avait enrôlées pour faire la guerre aux Turcs.**

1. *Demi-thaler*. — SANCTVS · RVDBE — RTVS · EPS · SALISBV : Le saint assis de face, mitré et nimbé, regardant légèrement à gauche; il tient de la main droite la bénate et la crosse de la gauche. Devant lui, un écusson ovale et orné, à six quartiers, renfermant : en haut, les armoiries à deux quartiers de l'archevêché, et dessous, celles de la famille avec un écu au besant en cœur, surmonté d'une croix et du chapeau de cardinal entre deux croisettes.

*Rev.* — IN · DNO · SPERANS · NON · INFIRMA-MABOR —. Une forte tour au milieu de la mer est assaillie par les flots et les vents, et battue par la grêle.

Arg. — Carrée.

Von Schulthess-Rechberg (¹), t. III, nº 3786.

(¹) *Thaler Cabinet*.

Digitized by Google

* 1². *Demi-thaler.* — Semblable au n° 1, mais sans le chapeau de cardinal et les deux croisettes au-dessus de l'écusson.

*Rev.* — Semblable au n° 1.

Arg. — Carrée.

2. *Thaler.* — SANCTVS : RVDBERTVS : EPS : SALZBVRG : Le saint avec ses attributions comme sur la pièce précédente, mais d'un dessin très-différent; devant lui, un écusson renfermant aux 1er et 4e les armoiries de l'archevêché, aux 2e et 3e les besants des armoiries de la famille.

*Rev.* — IMMOTA × — RESISTIT ✠ M : D : XCIII ✠ La tour comme ci-dessus, mais d'un dessin différent en ceci qu'on ne voit ni la porte ni les meurtrières.

Arg. — Carrée.

Von Schulthess-Rechberg, t. III, n° 3787.

2². *Thaler.* — Semblable au n° 2.

*Rev.* — IMMOTA · — · RESISTIT ✱ M · D : XCIII ✱ Semblable au n° 2.

Arg. — Carrée.

Idem, idem.

2³. *Thaler.* — Semblable au n° 1, mais plus épaisse et d'un autre dessin.

*Rev.* — IMMOTA · — · RESISTIT ✠ M · D : XCIII ✠ Semblable au n° 2.

Arg. — Carrée.

Idem, n° 3788.

Digitized by Google

2⁴. *Thaler.* — SANCTVS · RVDB — ERTVS · EPS · SALISBV : Semblable au n° 2.
*Rev.* — Semblable au n° 2.

Arg. — Carrée.

Idem, n° 3789.

2⁵. *Thaler.* — SANCTVS · RVDBE — RTVS · EPS · SALISBVR — Semblable au n° 1.
*Rev.* — Semblable au n° 2⁵.

Arg. — Carrée.

Idem, n° 3790.

2⁶. *Thaler.* — Semblable au n° 1, mais avec SALISB ·
*Rev.* — IMMOTA · RESISTIT · M · D : XCIII · Semblable au n° 1.

Arg. — Carrée.

Wellenheim, n° 10366.

3. *Demi-thaler.* — SANCTVS · RVDBERTVS · EPS · SALISB : Dans le champ, deux écussons accolés.
*Rev.* — Semblable au n° 1.

Arg. — Carrée.

Idem, n° 10388.

3². *Demi-thaler.* — Semblable au n° 3, mais avec une contre-marque au-dessus des armoiries de Salzbourg.
*Rev.* — Semblable au n° 1.

Arg. — Carrée.

Idem, n° 10385.

Digitized by Google

**Monnaies de nécessité frappées par Paris, archevêque de Salzbourg, pendant la guerre de Trente-Ans (?)**

4. *Thaler.* — MONETA · NOVA · SALZBVRGE : Deux écussons accolés et ornés; celui de droite aux armes de l'archevêché, celui de gauche aux armes de la famille.

*Rev.* — + – SANCTVS · RVDBERTVS · EPS · 1621 · Le saint assis de face, mitré et nimbé; il tient de la main droite la bénate et la crosse de la gauche.

Arg. — Carrée.

Von Schultess-Rechberg, t. III, n° 3826.

4². *Thaler.* — Semblable au n° 4, mais avec SALISBVR :

*Rev.* — Semblable au n° 4.

Arg. — Carrée.

Idem, n° 3827.

4³. *Thaler.* — Semblable au n° 4; la fin de la légende est fruste.

*Rev.* — SANCTVS · RVDBERTVS : EPISC : 1622. Semblable au n° 4.

Arg. — Carrée.

Idem, n° 3832.

5. *Demi-thaler.* — + — · MONETA · NOVA · SALISBVRGE : — +. Écusson ovale, orné, surmonté de la croix et du chapeau de cardinal.

Digitized by Google

## SCHEMNITZ.

**Monnaies de nécessité frappées pendant la guerre contre les Turcs, de 1695 à 1703.**

1. . . . .? — Dans une couronne de feuillage, la lettre L couronnée.

*Rev.* — Dans le champ, les lettres C S (*Civitas Schemnitz*), accostées de la date 16-95.

Cuivre — Catalogue Wellenheim, n° 1016.

2. . . . .? — Semblable au n° 1, mais de l'année 16-96.

Cuivre. — Catalogue Wellenheim, n° 1017.

3. . . . .? — Semblable au n° 1, mais de l'année 16-97.

Cuivre. — *Numismatische Zeitung* de 1847, p. 189, n° 47.

4. . . . .? — Semblable au n° 1.

*Rev.* — Dans le champ, une grande S renfermant dans la courbe supérieure la lettre A et dans l'inférieure la lettre C. Des deux côtés 16-97.

Cuivre. — *Idem*, p. 190, n° 54.

5. . . . .? — Semblable au n° 1.

*Rev.* — Dans le champ, trois C entrelacés, accostés de la date 16-99.

Cuivre — *Idem*, p. 190, n° 55.

6. . . . .? — Semblable au n° 1.

*Rev.* — Semblable au n° 1, mais de l'année 16-99, et sur la lettre S, on a frappé le chiffre 9.

Cuivre. — Catalogue Wellenheim, n° 1018.

Digitized by Google

7. .....? — Semblable au n° 1.

*Rev.* — Dans le champ, les lettres S-O accostées de la date 17-00.

Cuivre. Catalogue Wellenheim, n° 1019.

8. .....? — Semblable au n° 1, mais la couronne de feuillage est plus simple.

*Rev.* — Semblable au n° 7, mais de l'année 17-01.

Cuivre. Catalogue Wellenheim, n° 1021.

9. .....? — Semblable au n° 8.

*Rev.* — Semblable au n° 7, mais de l'année 17-01 et une contre-marque.

Cuivre. Catalogue Wellenheim, n° 1024.

10. .....? — Semblable au n° 1.

*Rev.* — Semblable au n° 7, mais de l'année 17-02.

Cuivre. Catalogue Wellenheim, n° 1020.

11. .....? — Semblable au n° 8.

*Rev.* — Semblable au n° 10.

Cuivre. Catalogue Wellenheim, n° 1023.

12. .....? — Semblable au n° 8, mais avec une contre-marque près de la couronne.

*Rev.* — Semblable au n° 7, mais de l'année 1702.

Cuivre. Catalogue Wellenheim, n° 1025.

* 13. .....? — Dans une couronne de feuillage, la lettre L couronnée.



Digitized by Google

*Rev.* — Dans le champ, les lettres C S entrelacées accostées de la date 17-02.

Cuivre.

* 14. 3 *kreutzer*. — Dans le champ, entre deux branches de feuillage très-maigres, la lettre S couronnée. Au-dessous le chiffre 3.

Cuivre. — Uniface.

## SCHOONHOVEN.

**Assiégée par les Espagnols, en 1575.**

* 1. 12 *sols*. — Au milieu d'une couronne de feuillage, la lettre S retournée. Au-dessus, la valeur : XII. Au-dessous, la date 1575.

Étain. — Uniface, carrée.

Van Loon, t. I, p. 206, n° 1.
Duby, pl. V, n° 8.

* 2. 6 *sols*. — Au milieu de deux cercles concentriques, la lettre S retournée. Au-dessus, la valeur : VI. Au-dessous, la date 1575.

Étain. — Uniface, losange.

Van Loon, t. I, p. 206, n° 2.

* 3. 4 *sols*. — Au milieu de deux cercles concentriques, la lettre S. Au-dessus, la valeur : IIII. Au-dessous, la date 1575.

Étain. — Uniface, carrée.

Van Loon, t. I, p. 206, n° 3.

Digitized by Google

* 4. 3 *sols*. — Au milieu de deux cercles concentriques dont le cercle intérieur est festonné, la lettre S. Au-dessus la valeur : III, au-dessous la date 1575.

Étain. — Uniface, carrée.

Van Loon, t. I, p. 206, n° 4.

* 5. 2 *sols*.— Semblable au n° 3, mais avec la valeur : II.

Étain. — Uniface, carrée.

Van Loon, t. I, p. 206, n° 5.

* 6. *Sol*. — Semblable au n° 3, mais avec la valeur : I.

Étain. — Uniface, carrée.

Van Loon, t. I, p. 206, n° 6.

* 6². *Sol*. — Au milieu d'un grènetis entouré de deux cercles, les sigles S I.

Étain. — Uniface, carrée.

## SAN-SEVERINO.

**Monnaie de nécessité frappée en 1797.**

* 1. 5 *baiocques*. — SANCTA DEI · — GENITRIX — Buste nimbé et drapé de la Sainte-Vierge, à gauche. Sous le buste les lettres S . M.

*Rev*. — PIVS PAPA SEXTVS ANNO XXIII — 1797 ==. Dans le champ, sous une petite étoile, on lit : — BAIOC — CINQVE — SEVERI — NO —

Cuivre.

Digitized by Google

## SILESIE.

**Monnaies de nécessité frappées par les princes ligués de la Silésie, en 1621.**

d. 1. 25 *thaler*. — Au milieu d'une couronne de laurier, l'aigle éployée de Silésie, portant au cou un croissant.

*Rev.* — Au milieu d'une couronne de laurier, un cartouche orné, renfermant l'inscription suivante : MO · AVRE — SILESIÆ — XXV · IOA — CHIMIC — ORVM; au-dessous du cartouche, 16 — HR — 21.

Or. Duby, pl. XXIV, n° 1.
Godfrid de Werdeck [1], pl. XXXVIII, n° 8.

d. 2. 12 *thaler et demi*. — MONETA · AVREA · SILESIÆ 12½ TALERO. L'aigle éployée de Silésie, accostée de la date 16-21. La pièce porte quatre contre-marques, savoir : en haut ⁴/₈, à droite; à gauche et en bas ⊕.

Or. — Uniface, carrée.
Catalogue Théod. Bom, du 24 septembre 1866, n° 5368.

3. 10 *thaler*. — ❋ MONETA · ARGENTEA · SILESIÆ · X TALERO. L'aigle éployée de Silésie, portant au cou un croissant et accostée de la date

[1] *Silesia numismatica*.

Digitized by Google

16-21. La pièce porte deux contre-marques, savoir : en haut ⁴/₈, en bas ℭ.

Arg. — Uniface, carrée.

Catalogue Trumper, n° 1834.

* 4. 6 *thaler*. — ✱ MONETA ARGENTEA SILESIÆ : SEX · TALERO : L'aigle éployée de Silésie, portant au cou le croissant surmonté d'une petite croix et accostée de la date 16-21. Entre les plumes de la queue de l'aigle, on voit les lettres H — R. La pièce porte les mêmes contre-marques que le n° 3.

Arg. — Uniface, carrée.

Ruder, n° 164.
Godfrid de Werdeck, pl. XXXVIII, n° 4.

* 5. 3 *thaler*. — ✕ MONETA · ARGENTEA · SILESIÆ · III · TALERO —. Semblable au n° 4.

Arg. — Uniface, carrée.

Duby, pl. XXIII, n° 9.
Godfrid de Werdeck, pl. XXXVIII, n° 5.

6. 2 *thaler*.

Arg. — Uniface, carrée.

Catalogue Théod. Bom, du 24 septembre 1866, n° 5392.

d. 7. 1 *thaler et demi*. — ✱ MONETA · ARGENTEA · SILESIÆ · 1½ · TALERO : Semblable au n° 5.

Digitized by Google

La pièce porte à gauche une troisième contre-marque avec P.

Arg. — Uniface, carrée.

Ruder, n° 166.
Godfrid de Werdeck, pl. XXXVIII, n° 6.

* 7². 1 *thaler et demi*. — Semblable au n° 7, mais ayant à droite une quatrième contre-marque avec P.

Arg. — Uniface, carrée.

Catalogue Callenfels, n° 321.

8. 1 1/4 *thaler*.

Arg. — Uniface, carrée.

Catalogue Van Duren, n° 1647.

* 9. 3/4 *de thaler*. — * MONETA · ARGENTEA · SILESIÆ · ¾ · TALERO. Semblable au n° 7².

Arg. — Uniface, carrée.

Catalogue Trumper, n° 1836.

10. 1/4 *de thaler*.

Arg. — Uniface, carrée.

d. 11. 30 *kreutzer*. — Semblable au n° 1.

*Rev*. Dans une couronne de feuillage, un cartouche orné renfermant l'inscription suivante : MONETA — ARGENT — SILESIÆ — XXX · CRV. Sous le cartouche la date 16 — 21.

Arg. Ruder, n° 167.
Godfrid de Werdeck, pl. XXXVIII n° 9.

Digitized by Google

## SOLSONA.

**Monnaies de nécessité frappées par la ville, pendant l'occupation française de la Catalogne, de 1641 à 1643.**

d. 1. *Sixain.* — PRINCIPATO CATALO. Les armes couronnées de Catalogne.

*Rev.* — CŒLSO — CIVI 1642. Écu losangé aux armes de la ville, posé sur la croix de Sainte-Eulalie.

Cuivre. Salat, pl. V, n° 2.

2. *Menut.* — ✠ COLCONA. Autour d'une croix patriarcale.

*Rev.* — CIVI · · · · · 1641.

Cuivre. Salat, p. 290.

## SOMBRERETE.

**Monnaie de nécessité frappée pendant la guerre de l'indépendance.**

*N. B.* Les pièces décrites p. 404 de la *Revue numismatique belge*, 4e série, t. V, ou p. 158 du tiré à part et représentées sur la pl. XLI, nos 1 et 2, sous la dénomination de Galicie (nouvelle), appartiennent à Sombrerete.

d. 1. *Réal.* — FERDIN · VII — SBRERETE. Dans le champ, deux globules sous une couronne royale.

*Rev.* — VARGAS. Au centre de la pièce un écusson ovale aux trois fleurs de lis accosté de la valeur : I — R. Au-dessous la date 1811.

Arg. Cabinet de M. Vidal Ramon, à Barcelone.

Digitized by Google

## STEENWYCK.

**Assiégée par les Français, en 1580.**

Vu la pénurie d'argent, les magistrats de la ville prirent la résolution de mettre les armes de la ville, qui sont une ancre, sur l'argent comptant qui restait dans la caisse, ainsi marqué, cet argent devait avoir cours pour le double de sa valeur ordinaire.

d. 1. ½ *daalder, valant un daalder.* — PHILIPPVS · D · G · REX · HISP · Buste armé et lauré du roi, à droite. Derrière la tête du roi, une estampille avec une ancre, armes de la ville.

*Rev.* — ✱ PAX MVLTA DILIGENTIBVS · LEG · TV. Les armes de la Gueldre posées sur la croix de Bourgogne, accostées de deux croisettes surmontées de briquets et de deux petites croix. Une troisième croisette se trouve sous l'écusson. Même estampille que sur la face.

Arg. Van Loon, t. I, p. 286.
Duby, pl. VIII, n° 9.

## STRALSUND.

**Assiégée par le général Wallenstein, en 1628.**

d. 1. .....? — Dans le champ, deux estampilles aux armes de la ville, accostées de la date 16-28 et des lettres S — G.

Cuivre. — Uniface, rectangulaire aux angles coupés.
Cabinet de M. Westermann, à Bielefeld.

Digitized by Google

**Assiégée par les Danois, les Saxons et les Prussiens, en 1715.**

* 2. 16 *schilling*. — STRALSVND. Dans le champ, les armes de la ville.

*Rev.* — Dans le champ, on lit la valeur : XVI — SCHIL — LING — 1715.

Arg. Klotz, p. 350, n° 70[1].

3. *Schilling*. — Semblable au n° 1.

*Rev.* — 48 EINE REICHSDALER. Dans le champ, on lit : SCHILLING — STVCK —.

Cuivre. Klotz, p. 350, n° 70[2].

## STRASBOURG.

**Monnaies de nécessité frappées par Jean-George de Brandebourg, pendant la guerre contre le cardinal de Lorraine, en 1592.**

* 1. 80 *kreutzer*. — Dans le champ, trois écussons; le premier à quatre quartiers; dans le 1er sont les armes de l'évêché de Strasbourg; dans le 2e celles du burgraviat de Nuremberg; dans le 3e les armes de Brandebourg, et dans le 4e celles du landgraviat d'Alsace. Le second écusson est aux armes du chapitre de Strasbourg et le troisième aux armes de la ville. Le premier écusson est accosté de la date 15-92. En bas, la valeur : 80. Le tout entouré d'une guirlande de feuillage.

Arg. — Uniface, carrée.

Duby, pl. X, n° 4.

Digitized by Google

d. 2. 40 *kreutzer*. — Semblable au n° 1, avec cette différence que les écussons sont plus petits et ont une autre forme. En bas la valeur 40.

Arg. — Uniface, carrée.

Cabinet de M. Van Gelder, à Velp.
Luckius, p. 336.

3. 20 *kreutzer?*

4. 10 *kreutzer?*

**Bloquée par les alliés, en 1814 et 1815.**

* 5. *Un décime*. — Au milieu d'une couronne de chêne, la lettre N surmontée d'une couronne impériale.
*Rev*. — Au milieu d'une couronne de chêne, on lit : UN — DECIME · — 1814 · — BB.

Cuivre. Millin et Millingen, pl. LXXIII, n° 495.

* 5². *Un décime*. — Au milieu d'une couronne de chêne, la lettre L surmontée d'une couronne royale et entourée de trois fleurs de lis.
*Rev*. — Semblable au n° 5.

Cuivre. Millin et Millingen, pl. LXXIII, n° 497.

* 5³. *Un décime*. — Semblable au n° 5 mais avec la date 1815.

Cuivre.

* 5⁴. *Un décime*. — Semblable au n° 5² mais avec la date 1815.

Cuivre.

Digitized by Google

## SUDERMANIE.

*Voy.* à la SUÈDE, Charles, duc de Sudermanie.

## SUÈDE.

**Monnaies de nécessité frappées par Gustave Ier, roi de Suède, en guerre contre Christian II, roi de Danemark, en 1521.**

d. 1. . . . . ? — Le roi à mi-corps, de face, armé, la tête nue, les épaules couvertes du manteau royal, il tient une épée de la main droite et le globe crucigère de la gauche.

*Rev.* — Dans un écusson accosté des chiffres I — II, deux flèches en sautoir, armes de la Dalécarlie, cantonnées de la lettre G et de trois couronnes.

Arg. — Carrée, irrégulière.

Duby, pl. XX, n° 1.
E. Brenner, pl. I, n° 1.

d. 2. . . . . ? — Le roi à mi-corps, de face, armé, la tête nue, il tient une épée de la main droite et la gauche appuyée sur sa hanche.

*Rev.* — Les armes de la Dalécarlie comme au n° 1, sauf que la lettre G se trouve en bas au lieu d'être en haut, et que l'écusson n'est pas accosté des chiffres I — II. En bas, on lit : ERISON.

Arg. — Carrée, irrégulière.

Duby, pl. XX, n° 2.
E. Brenner, pl. II, n° 2.

Digitized by Google

d. 3. . . . . ? — Semblable au n° 1, d'un autre coin, avec une légère différence dans la pose du roi.

*Rev.* — Semblable au n° 1.

Arg. — Carrée, irrégulière.

E. Brenner, pl. II, n° 1.

**Monnaies de nécessité frappées par Gustave Ier, roi de Suède, de 1535 à 1557.**

4. . . . . ? — Dans le champ, la lettre G, accostée de la date 3 — 5 (1535). Au-dessous les armes de la Dalécarlie. Dans la lettre G, une figure, peut-être la gerbe de blé, armes de Waza.

Arg. — Uniface.

*Dariske Myntcabinet*, B. I, pl. II, n° 2.

d. 5. 16 *ör*. — Dans le champ, un grand G couronné, des deux côtés la date 15 — 56.

*Rev.* — Dans le champ, trois couronnes posées (2 - 1), celle d'en bas est accostée de la valeur : 16 — ÖR.

Arg. — Carrée.

E. Brenner, p. 70, n° 2.

d. 6. 15 *ör*. — Semblable au n° 5, mais de l'année : 15 — 43.

*Rev.* — Semblable au n° 5, mais avec la valeur : 15 — ÖR.

Arg. — Carrée.

E. Brenner, p. 70, n° 3.

Digitized by Google

d. 7. 12 *ör.* — Semblable au n° 5, mais de l'année : 15 — 43.

*Rev.* — Semblable au n° 5, mais avec la valeur : 1Z — ÖR.

Cuivre. — Carrée.

E. Brenner, p. 74, n° 1.

d. 8. 8 *ör.* — Semblable au n° 5.

*Rev.* — Semblable au n° 5, mais avec la valeur : 8 — ÖR.

Cuivre. — Carrée.

E. Brenner, p. 74, n° 2.

d. 9. 4 *ör.* — Semblable au n° 5.

*Rev.* — Dans le champ, les trois couronnes posées (2 - 1). Au-dessous, la valeur : 4 — ÖR.

Cuivre. — Carrée.

E. Brenner, p. 74, n° 3.

d. 10. 2 *ör.* — Semblable au n° 5.

*Rev.* — Semblable au n° 9, mais avec la valeur : 2 : ÖRE.

Cuivre. — Carrée.

E. Brenner, p. 74, n° 4.

d. 11. 16 *ör.* — Dans le champ, les armes couronnées de la Suède, accostées de la date ∘ 15 — 57 ∘.

*Rev.* — Dans le champ, les armes couronnées de Wasa, accostées de la valeur : ∘ 16 — ÖRE ∘.

Arg. — Carrée.

E. Brenner, p. 72, n° 1.

Digitized by Google

d. 12. 8 *ör*. — Semblable au n° 11.

*Rev*. — Semblable au n° 11, mais avec la valeur : ✱ 8 ∘ — ÖRE.

Cuivre. — Carrée.

E. Brenner, pl. 72, n° 2.

d. 13. 4 *ör*. — Semblable au n° 11, mais l'écu est accosté de la valeur : ∘ 4 — ÖR.

*Rev*. — Semblable au n° 11, mais l'écu est accosté de la date 15 — 57.

Cuivre. — Carrée.

E. Brenner, pl. 72, n° 3.

**Monnaies de nécessité frappées par Éric XIV, roi de Suède, pendant la guerre contre Frédéric II, roi de Danemarck, de 1562 à 1565.**

14. 46 *ör*. — Dans le champ, écu couronné renfermant les lettres ER, il est accosté de la valeur : 46 — ÖR.

*Rev*. — Dans le champ, les armes couronnées de la Suède, accostées de la date 15 — 65.

Arg. — Carrée.

Madai, n° 6130.

* 15. 16 *ör*. — Dans le champ, écu couronné et orné renfermant les lettres E ⁝ R, accosté de deux croisettes et de la valeur : ∘ 16 — ÖR ∘

*Rev*. — Dans le champ, écu couronné et orné aux armes de la Suède, accosté de la date 15 — 64.

Arg. — Carrée.

E. Brenner, p. 84, n° 2.

Digitized by Google

d. 16. 8 *ör.* — Semblable au n° 15, mais avec la valeur :

8 Ȯ — RE.

*Rev.* — Semblable au n° 15, mais avec la date 15 — 62.

Arg. — Carrée.

E. Brenner, p. 82, n° 1.

d. 17. 4 *ör.* — Semblable au n° 15, mais avec la valeur :

4 — ȮR.

*Rev.* — Semblable au n° 15.

Cuivre. — Carrée.

E. Brenner, p. 82, n° 2.

d. 18. 2 *ör.* — Semblable au n° 15, mais avec la valeur :

Z — ȮR.

*Rev.* — Semblable au n° 15.

Cuivre. — Carrée.

E. Brenner, p. 82, n° 3.

**Monnaies de nécessité frappées à Wadstena, par Jean, duc de Finlande, et Charles, duc de Sudermanie, pendant la guerre contre Éric XIV, en 1568.**

d. 19. 8 *marcs.* — Dans un encadrement orné de tréfeuilles, la gerbe de blé couronnée (armes de Wasa), accostées des lettres I — C liées à la gerbe par un lien, et de la date : 6 — 8 (1568).

*Rev.* — Dans un encadrement orné de tréfeuilles, les trois couronnes posées (2 — 1), les deux premières séparées par un point. Dans le champ, la valeur : 8 — M.

Arg. — Carrée.

E. Brenner, p. 86, n° 1.

Digitized by Google

d. 20. 4 *marcs.* — Semblable au n° 19, mais sans l'encadrement orné.

*Rev.* — Semblable au n° 19, mais sans l'encadrement orné et avec la valeur : 4 — M.

Arg. — Carrée.

E. Brenner, p. 86, n° 2.

d. 21. 2 *marcs.* — Semblable au n° 20.

*Rev.* — Semblable au n° 20, mais avec la valeur : Z — M.

Arg. — Carrée.

E. Brenner, p. 86, n° 3.

P. Maillet.

(*Pour être continué.*)

Digitized by Google

# LES
# ATELIERS MONÉTAIRES
## DE LA
# FAMILLE DES TRIVULZIO,

comtes de Misocco, seigneurs de Rheinwald et de Savien, marquis de Vigevano, princes de la vallée de Misolcino et de Retegno impériale, etc.

---

## LETTRE A M. R. CHALON,

Président de la Société royale de numismatique.

Monsieur le Président,

Le vif plaisir que j'ai éprouvé en trouvant, dans un livre fort rare et peu connu hors de l'Italie, de nouveaux renseignements de la plus haute importance pour la numismatique en général et particulièrement intéressants pour l'ouvrage que j'ai entrepris de publier, en allemand, sur les monnaies des Grisons, ainsi que le désir de faire connaître à un nouveau cercle d'amateurs le résultat de quelques-unes de mes recherches sur ce sujet, contenues tant dans l'ouvrage même, dont deux livraisons ont déjà paru, que dans plusieurs articles imprimés dans différents journaux numismatiques, m'ont suggéré l'idée d'écrire pour votre



Digitized by Google

Revue une notice sur les ateliers monétaires de la famille des *Trivulzio* (1). Ce nouveau travail contient une confirmation de quelques détails publiés dans le journal numismatique de Berlin (2), mais en même temps il renferme un grand nombre de faits qui m'étaient inconnus alors et qui, si je ne me trompe, sont encore ignorés d'un grand nombre de collectionneurs. Ils pourront en faire leur profit dans le classement de mainte pièce attribuée faussement à un atelier monétaire imaginaire qui n'a jamais existé à *Vigevano* (Vigère); les pièces portant le nom de ce marquisat italien ayant été frappées au château de *Misocco*, dans le canton actuel des *Grisons* en Suisse.

Veuillez parcourir mon modeste essai et si vous trouvez qu'il soit digne de figurer dans votre excellent journal, je vous serai très-reconnaissant de l'honneur que vous me ferez en le publiant sous vos auspices.

## LES ATELIERS MONÉTAIRES

### DE LA FAMILLE DES TRIVULZIO.

Vers la fin du xv^e siècle, un riche milanais, l'illustre *Jean-Jacques Trivulzio*, qui, après s'être distingué comme

(1) Je n'ignore pas qu'une foule de noms italiens sont ordinairement francisés par les auteurs français qui s'en servent, mais ne voyant pas la nécessité de faire ces mutilations, j'ai conservé à dessein l'orthographe italienne, par exemple, *Trivulzio* et *Vigevano*, au lieu de *Trivulce* et de *Vigère*.

(2) *Die angeblichen Muenzen von Missoco* im Wellenheim'schen. Catalog. Berliner Blätter für Münz- Siegel- u. Wapenkunde, 11, 12 (IV, 2, 3).

Digitized by Google

capitaine du duc de Milan, continua sa brillante carrière militaire sous Ferdinand I, roi de Naples et sous trois rois de France, Charles VIII, Louis XII et François I, et qui, enfin, en 1499, fut même élevé à la dignité de *maréchal de France* et de *marquis de Vigevano,* avait acheté vers l'année 1482, pour la somme de 10,000 florins, la vallée de *Misolcino* (*Vallis Mesauca*) avec le château de *Misocco* (*Mesaucum*) à un comte de *Sacco*, en allemand : *Sax zu Masax.*

Les préliminaires du contrat de vente furent faits avec le comte *Henri de Sacco.* Après quelques retards, l'achat se conclut définitivement avec le comte *Jean-Pierre de Sacco, comte de Belmont* dans les Grisons, surnommé par ses contemporains *le Prodigue,* vraisemblablement fils d'Henri et petit-fils du célèbre *comte de Sacco,* dont l'histoire conserve le nom comme un des fondateurs de la *Ligue Grise.*

Telle fut l'origine de l'influence de la famille des *Trivulzio* sur l'histoire de l'antique et valeureuse république des Grisons dans la Rétie supérieure (1). Un simple contrat de vente pour une somme qui suffirait à peine pour acquérir une petite maison élégante dans une de nos grandes villes modernes.

Cependant quelques points litigieux s'étant élevés entre l'acquéreur et le vendeur, et les habitants de la contrée en étant venus aux voies de faits, *Jean-Jacques Trivulzio,*

(1) En rejetant la lettre *h* qui est entièrement inutile et absolument fausse d'après l'étymologie la plus ancienne des mots RAETIA et CVRIA, je ne fais que me conformer à l'usage suivi par les savants qui ont publié des documents relatifs aux Grisons.

Digitized by Google

alors occupé à faire la guerre aux *Rossi* de Parme et aux *Vénitiens,* pour le duc de Milan, s'adressa à ce dernier en lui demandant son appui. Le duc envoya dans la vallée de Misolcino *Renée Trivulzio,* frère de *Jean-Jacques,* avec des troupes armées. Le pape Sixte IV adressa aux habitants un bref, daté du 4 août 1483, leur enjoignant de laisser à Jean-Jacques Trivulzio la libre possession de son château de Misocco. En 1493, le nouveau comte de Misocco augmenta encore son influence dans les Grisons en achetant du comte *George de Werdenberg* des droits seigneuriaux sur les vallées de *Rheinwald* (*Vallis Rheni*) et de *Stussavien* (*Stussavia*) (1).

La tranquillité étant rétablie, Jean-Jacques songea dès lors à obtenir une faveur que les empereurs d'Allemagne accordaient avec assez de libéralité, c'est-à-dire le droit de frapper monnaie dans sa nouvelle seigneurie, privilége ambitionné par les plus petits barons de l'époque, qui réussissaient à s'établir sur un territoire d'une certaine étendue et dont les revenus étaient assez considérables pour leur permettre de s'adonner à un luxe qui devenait pour les plus heureux une spéculation commerciale lucrative et une source de nouvelles richesses, mais qui accélerait aussi souvent la ruine des moins fortunés et surtout de ceux qui s'obstinaient à exploiter des veines d'or et d'argent

(1) Vanotti, *Geschichte der Grafen von* Montfort *und von* Werdenberg, p. 354. Zschokke, I, p. 167. D'après une note manuscrite du maréchal, de 1518, publiée dans le volume supplémentaire de l'ouvrage de C. Rosmini, il paraît que les revenus de *Misocho, Stusavia* et *Valdarno* se montaient alors à 1,000 ducats.

Digitized by Google

improductives qu'ils avaient eu le malheur de trouver dans quelque coin de leurs domaines.

Les ouvrages historiques de *Jean de Müller*, de *Zschokke* et de *Vanotti* m'ont fourni quelques-uns des détails qui précèdent, mais la source la plus riche est l'excellente biographie du grand-maréchal, écrite par le chevalier *Carlo de' Rosmini* (1). Cet ouvrage est enrichi d'un supplément écrit par le docteur *Pietro Mazzucchelli* sur les ateliers monétaires de la famille des *Trivulzio* et sur les monnaies et les médailles conservées dans le *Musée Trivulziano*.

On trouve, à la vérité, des détails biographiques et historiques sur J.-J. Trivulzio dans une foule d'ouvrages contemporains et postérieurs, mais il y en a fort peu qui soient exempts des plus grandes erreurs. Pour n'en citer rapidement que quelques-unes, nous lisons, par exemple, dans les *Vies des hommes illustres*, par *Thevet*, que le roi Charles VIII nomma J.-J. Trivulzio gouverneur de Milan en 1495. Le *Nouveau dictionnaire historique, par L.-M. Chaudon et F.-B. Delandine*, imprimé à Lyon en 1804, nous dit que *Trivulce n'avait point été marié*. Un autre ouvrage, publié à Paris en 1808, prétend que *Trivulce naquit à Florence en* 1436. Imhoff enfin nous apprend *que la première femme* de Jean-Jacques *fut stérile*.

D'après ce qui précède nous pensons que quelques renseignements exacts seront bien accueillis de nos lecteurs.

(1) *Dell' istoria intorno alle militari imprese e alla vita di Gian-Jacopo Trivulzio detto il Magno ec. libri XV ec. Milano* 1815.

Digitized by Google

*Jean-Jacques* fils du *Magnifico Antonio Trivulzio* et de *Francesca Visconti,* naquit à Milan, vers l'an 1441. Il épousa en premières noces *Marguerite Coleona,* alors âgée de douze ans et qui mourut en 1483. La seconde femme de Jean-Jacques Trivulzio fut la comtesse *Béatrice d'Avalos,* qu'il épousa à Naples en 1487, et qui lui apporta une dot de 10,000 ducats, somme alors assez considérable. Il n'eut qu'un fils légitime de son premier lit, *Jean-Nicolas, comte de Misocco,* qui naquit en 1479. Le 8 juillet 1495, à la bataille de *Fornovo,* connue dans l'histoire de France sous le nom de bataille de *Val di Taro,* n'ayant alors que seize ans, le jeune héros sauva le roi Charles VIII des mains du duc de Mantoue. Le roi voulut savoir le nom de ce valeureux jouvenceau et le créa chevalier sur le champ de bataille avec toutes les cérémonies d'usage. En 1499, J.-J. Trivulzio confia la garde du château de Milan à son jeune fils *Jean-Nicolas,* qui épousa *Paule Gonzaga,* vers l'année 1504, et mourut à Turin, au mois de juillet 1512, âgé d'environ trente-trois ans.

Outre ce fils, le maréchal eut huit enfants illégitimes qu'il aimait et qu'il fit élever avec soin, cinq filles et trois fils, dont l'un nommé *Ambroise* fut évêque de Bobbio.

Après que J.-J. Trivulzio, en 1499, eut conquis en peu de jours toute la Lombardie pour Louis XII, le roi, en partie à titre de reconnaissance et en partie comme dédommagement, à la place du butin qui, selon un ancien usage, revenait de droit au général en chef, et qui était évalué à 150,000 écus, le nomma *maréchal de France* et l'investit du marquisat de *Vigevano* (Vigère) qui lui faisait un revenu

Digitized by Google

de dix mille ducats d'or (1). Ce n'est par conséquent que postérieurement à 1499 que furent frappées toutes les monnaies et les médailles sur lesquelles il porte le titre de *marquis de Vigevano*, tandis que celles qu'il émit pour la vallée de Misolcino ne portent que le titre de *comte*.

Pour se faire une idée de la valeur relative de l'argent vers la fin du xv^e siècle, on lira avec intérêt les détails suivants. Cinquante bouches mangeaient à la table du maréchal. La dépense était évaluée à huit lires par mois pour chaque personne. Les écuries contenaient cent chevaux, y compris ceux de *M^me la maréchale* et du *comte de Misocco*. L'entretien de ces chevaux coûtait 600 lires par mois, ou 7,200 lires par an (2), c'est-à-dire moins que n'en coûte de nos jours l'entretien d'une voiture à deux chevaux.

Les ateliers monétaires des *Trivulzio* sont au nombre de quatre : *Misocco, Roveredo, Musso* et *Retegno*. Mais avant d'entrer dans les détails relatifs à chacun d'eux, il importe de démontrer que, contrairement à l'opinion généralement répandue et appuyée par des noms fort respectables dans la science numismatique, il n'y a jamais eu d'atelier monétaire à *Vigevano* (Vigère).

Suivons donc notre docte abbé *don Pietro Mazzucchelli* dans ses preuves et ses conclusions irréfutables, qui possèdent tout le charme de la nouveauté pour le grand nombre de ceux qui n'ont pas encore consulté son traité

(1) Rosmini, I, p. 332.
(2) Id., p. 664.

Digitized by Google

numismatique, digne à tous les égards d'être porté à la connaissance des amateurs de la science pour enrichir leur répertoire.

*Muratori*, le premier investigateur italien scientifique de la numismatique du moyen âge, mentionne un atelier monétaire établi à Vigevano. L'autorité de ce savant entraîna ses successeurs et surtout *Argelati*, *Carli*, *Gradenigo*, *Zanetti* et même l'auteur des mémoires de la ville de Vigevano, *P.-G. Biffignandi Buccella*, en 1810, et leur fit croire à l'existence de cet atelier monétaire imaginaire.

Antérieurement à *Muratori*, *Egidio Sacchetti* avait parlé d'un atelier monétaire de Vigevano, sans cependant appuyer son opinion d'une preuve quelconque. Les archives de la famille de Trivulzio, si riches en documents relatifs aux autres ateliers, ne contiennent nulle trace d'un atelier établi à Vigevano. Une seconde preuve négative fort importante vient à l'appui de la précédente, la voici : En 1513, le *cardinal Matthieu Schiner*, évêque de Sion et prince du Valais, fut investi du marquisat de Vigevano par *Maximilien Sforza*, qui avait été remis sur le trône de Milan par ce prince de l'Église avec l'assistance des Suisses. Or, si un atelier monétaire avait existé à Vigevano, le cardinal n'aurait certainement pas manqué, comme tant d'autres l'ont fait en pareille circonstance, de continuer à y frapper des monnaies à son coin et de profiter d'un droit dont il savait faire usage dans le Valais.

Examinons maintenant les priviléges accordés à J.-J. Trivulzio pour les autres ateliers.

En 1485, le duc *Jean Galeazzo* accorda à J.-J. Trivul-

Digitized by Google

zio la permission de s'adresser à l'empereur d'Allemagne pour obtenir la ratification de son acquisition dans le pays des Grisons. L'empereur Frédéric III, en date de Nuremberg, le 18 novembre 1487, daigna non-seulement ratifier le contrat d'achat, mais accorda encore à l'acquéreur *le droit de frapper des monnaies d'or et d'argent dans le susdit château de Misocco ou dans tout autre endroit de son domaine.*

« *Ivi specialmente,* » poursuit le Dr Mazzucchelli, « *e non altrove debbon essere battute tutte le monete d'ar-* « *gento e di metallo inferiore,* etc., etc., *parte delle quali* « *hanno dall' un lato in mezzo una M, iniziale di* « *Musocco.* »

« C'est ici et non ailleurs que doivent avoir été frappées « toutes les monnaies d'argent et de métal inférieur, etc., « dont quelques-unes portent d'un côté dans le champ « un M majuscule, initiale de *Misocco.* »

Le second privilége de frapper monnaie accordé à Jean-Jacques Trivulzio émane de Louis, duc d'Orléans, qui, dans le document, daté d'Amboise, le 2 mars 1495, more Gallicano computando, correspondant à 1496, prend les titres de duc de Milan et de Valois, comte de Blois, de Pavie, d'Asti, etc., etc.

Ce document accorde au comte de Misocco le droit de frapper dans son atelier monétaire de Misocco des monnaies au titre de celles d'Asti et de France.

Une preuve de l'activité de l'atelier de Misocco vers la fin du xve siècle est une lettre écrite par *Leonardo Botta* au duc *Louis-Marie Sforza,* surnommé *le Maure,* en date du 12 février 1499, dont l'original se trouve dans les

Digitized by Google

archives des ducs de Milan. Voici le passage de cette lettre qui nous intéresse, transcrit avec son orthographe surannée et surchargée de lettres inutiles. « *Heri sera allogiò qui* « *in Angleria uno mulatero de M. Zo. Jacomo de Trivul-* « *cio cum muli doi et chasse* (1) *quattro mercantile piene* « *de croxoli da fondere argento; et parlando cum luy me* « *disse che M. Zo. Jacomo era in Asti : et mandava dicti* « *croxoli* (2) *ad Misocho per adoperarli a la Cecha et* « *maxime* (3) *che l'haveva trovato in quelli paesi una* « *vena di arzento.* »

« Hier soir logea ici à Angera un muletier de messire « J.-J. Trivulzio avec deux mulets et quatre caisses à « marchandises pleines de creusets à fondre l'argent, et « dans le courant de la conversation, il me dit que messire « Jean-Jacques était à Asti et qu'il envoyait à Misocco ces « creusets dont on se sert dans l'atelier monétaire et il « ajouta surtout qu'il avait trouvé une veine d'argent dans « ce pays. »

Un arrêté relatif aux monnaies ayant cours, publié à Milan en 1500, contient ce passage : *Ainsi que toutes les monnaies de l'illustrissime seigneur Jean-Jacques Trivulzio.* Or le maréchal, à cette époque, n'ayant pas encore établi d'autre atelier monétaire, il s'ensuit que les monnaies mentionnées dans cet arrêté doivent avoir été frappées à Misocco.

Le troisième diplôme accordé au marquis de Vigevano

(1) *Chasse* au lieu de *casse*, caisses.

(2) *Croxolo* au lieu de *crociuolo*, creuset, en anglais *crucible*.

(3) *Maxime* au lieu de *massimamente*, surtout.

Digitized by Google

est de Maximilien I, empereur d'Allemagne. La date est omise à la copie de ce document que le docteur Mazzucchelli avait sous les yeux. Cependant les titres de *marquis* et de *maréchal* donnés à Jean-Jacques dans cette pièce, ainsi que la considération des circonstances politiques, nous permettent d'en fixer la date avec assez d'exactitude pour notre but. Comme il n'est guère possible que le maréchal ait eu recours à l'empereur d'Allemagne avant la réconciliation de ce monarque avec le roi de France, événement qui eut lieu en 1505, on peut, par conséquent, fixer à cette époque la date du document qui accorde à Jean-Jacques Trivulzio, comte de Misocco, le droit de frapper des monnaies dans son château de *Misocco* et dans la vallée de *Misolcino*.

Ces nombreux documents prouvent l'importance que l'illustre maréchal attachait à son atelier de *Misocco*.

Une quatrième pièce qui sera citée plus bas, fait encore mention de l'atelier de Misocco en 1512.

Avant de passer à celui de *Musso*, il nous reste encore à parler de deux manuscrits qui entrent dans le détail des légendes des pièces frappées dans l'atelier de *Misocco*.

Le premier, écrit par un habitant de Vigevano dans le siècle où le maréchal mourut, est intitulé : *Dell' Origine e del Principio di Vigevano*, etc., 1582, et fait partie du musée Trivulziano. Il contient ce passage : « *Gio Giacobo* « *Trivultio, godendo il Marchisato di Vigevano con* ec. ec. « *teneva in Vigevano residentia a ricevere li suoi redditi* « *et altri negotii pertinenti al suo dominio; faceva stam-* « *par monete à Musocco, nelle quali era scritto :* Jo Jaco- « bus Trivultius Marchio Viglevani et Francie Mares-

« CALCUS ; *teneva in Vigevano li Magistrati con un* « *Dottore* ec. »

« Lorsque J.-J. Trivulzio jouissait du marquisat de « Vigevano, il avait sa résidence à Vigevano où il recevait « ses revenus et s'occupait d'autres affaires concernant ses « domaines ; il faisait frapper à Misocco des monnaies qui « portaient la légende : *Jo. Jacobus Trivultius Marchio* « *Viglevani et Francie Marescalcus*, » etc., etc.

Le second manuscrit, également conservé dans le musée Trivulziano, est écrit par *Lazzaro Agostino Cotta*. Dans un supplément de son *Museo Novarese*, il confirme ce que nous apprend Nubilonio. On trouve dans son ouvrage le passage suivant : « *Fu da questo Gio Giacomo Trivulzio* « *introdotta la fabbrica degli arazzi e tapezzarie di Fian-* « *dra. In Misocco di suo dominio fece batter moneta legi-* « *tima di liga* (¹) *della grandezza e valore del soldo* « *Milanese, e si chiamava soldo Trivulzino, nel circolo di* « *una parte del quale si legge* IO · IAC · TRIVVLT · « MARCH · VIGLEV *e nel centro le insegne di sua fa-* « *miglia, cioè tre haste. Nel circolo dell' altra* MARES · « FRANC. Nubilonio. »

Il cite donc ici son prédécesseur en ajoutant quelques détails justifiés par les circonstances et sa propre connaissance des faits qu'il corrobore de son chef par le passage suivant : « *Altra sua moneta d'argento della grundezza e* « *valore del Giulio Romano ha dalla parte anteriore nel* « *circolo* IO · IAC · TRIVL · MAR · VIGLE · ET · F · « MARE *con lo stemma gentilizzio, e nel rovescio l'ima-*

(¹) *Liga* au lieu de *lega*, alliage, billon.

Digitized by Google

« *gine di San Giorgio a piedi in atto di uccidere il* « *Drago, e nel contorno* : SANCTVS GEORGIVS. »

Afin de suivre l'ordre chronologique, nous passerons au second atelier établi au château de *Musso* sur le lac de Côme. D'après les preuves données par le docteur Mazzucchelli qui appuyent les assertions de Fortunatus Sprecher, il est de fait historique que J.-J. Trivulzio obtint de *Biagio Malacrida* le château en ruines de Musso, en 1508. Après avoir fait rebâtir ce château, J.-J. Trivulzio le confia à la garde de ce même *Malacrida* qui en fut le fidèle châtelain jusqu'à ce qu'il fut obligé de le céder à *J.-J. Medici*, le 7 février 1523. Zschokke n'est pas d'accord avec les historiens italiens sur les moyens employés par Medici pour se mettre en possession de ce château. Mettons cette question de côté puisqu'elle est étrangère à notre sujet.

Ayant eu déjà quelques démêlés avec ses sujets grisons, le maréchal désira établir un nouvel atelier à Musso. A cet effet, il s'adressa au roi de France, Louis XII, qui, en date de Blois, le 1er mai 1512, ancien style, lui accorda le privilége « *de frapper des monnaies d'or et d'argent dans* « *son château de* Musso, *ainsi qu'il l'avait fait jusqu'alors* « *dans celui de Misocco*. »

Ce privilége est mentionné par *Savot* et *Patin*.

Mais les événements politiques ayant forcé le *maréchal* de se réfugier en France, pendant que l'évêque de Sion était en possession de son marquisat, il obtint plus tard, en 1515, du nouveau roi de France, François Ier, une confirmation du privilége accordé par Louis XII pour l'atelier de *Musso*.

Plusieurs arrêtés du temps prouvent que cet atelier

Digitized by Google

fonctionna jusqu'en 1523, époque où *J.-J. Medici* s'empara du château, et, ayant trouvé tous les ustensiles nécessaires, y fit frapper quelques pièces qui portent son nom et qu'il ne faut pas confondre avec celles du maréchal et encore moins avec les monnaies frappées à *Misocco*, ainsi que l'a fait par erreur l'auteur du catalogue de la collection de Wellenheim.

Occupons-nous à présent du troisième atelier monétaire. Jean-Jacques mourut de la pierre à Chartres, en France, le 5 décembre 1518. Son neveu *Jean-François Trivulzio*, qui lui succéda, au lieu de tâcher de se concilier l'affection des Grisons, préféra favoriser le parti de leur ennemi *Jean-Jacques Medici*, dans la guerre que celui-ci leur fit et qui est connue dans l'histoire suisse sous le nom de *guerre de Musso* « *Müsser Krieg.* »

Les habitants de la vallée de *Misolcino*, aidés par les Grisons, démolirent le château de *Misocco*, en 1526.

C'est alors que *Jean-François Trivulzio* transféra son atelier monétaire à *Roveredo* ou *Rogoredo* (*Rogoretum*), bourg considérable situé à l'extrémité méridionale de la vallée [1]. L'existence de cet atelier est constatée par les comptes rendus des années 1529 et 1530, ainsi que par le contrat fait entre *Jean-François Trivulzio* et son maître monnayeur, *Giambattista d'Appiano*, le 15 septembre 1537, pièces conservées dans les archives de la famille.

Le quatrième atelier monétaire dont nous avons à parler est celui de *Retegno*, dans lequel *Théodore Trivulzio*

[1] Il ne faut pas confondre ce bourg avec la ville de *Roveredo* sur l'Adige, ni avec le village du même nom dans le canton du Tessin.

Digitized by Google

et ses successeurs firent frapper leurs monnaies vers la fin du XVII^e siècle.

D'après une carte spéciale que j'ai consultée à cet effet, *Retegno* est situé au nord de *Plaisance*, à un kilomètre au-dessous de *Codogno*. A un kilomètre et demi de ce dernier endroit, on en voit un autre nommé *Trivulza*.

C'est donc dans cette région que les successeurs de Jean-Jacques firent frapper leurs monnaies, mais malheureusement, faute de sources, il m'est impossible de donner de plus amples renseignements sur cette localité et sur l'atelier de *Retegnò*. Cependant j'espère pouvoir remplir cette lacune plus tard. Je terminerai ce petit essai en transcrivant la légende d'un demi-scudo de 1676, de ma collection, frappé à Retegno, et que je crois inédit :

*Droit :* · THEODORVS · TRIVL · S · R · I · ET · VAL · MISOL · PRINC ·

*Revers :* CO · MVSOCHI · XI · BARO · RETENY · IMPERIA · XIV · ET · C

Il faut observer que sur cette pièce *Théodore* est nommé onzième comte de Misocco; c'est une faute faite par le graveur du coin, car sur trois simples scudi, ainsi que sur trois doubles scudi du même prince, qui font également partie de ma collection et qui sont tous différents les uns des autres, il y a toujours CO · MVSOCHI · X · Sur ces six dernières pièces, quoique plus grandes que le demi-scudo, on lit seulement RET ·; sur d'autres pièces figurées dans l'ouvrage intitulé : « *Monnoies en or* » et « *Monnoies en argent* » du cabinet impérial de Vienne, on trouve aussi : RETENNII · Ce sont celles d'*Antoine-*

Digitized by Google

*Cajetan de Trivulzio*, frère de Théodore, qui mourut en 1707. Enfin, sur un scudo de 1726, d'*Antoine-Ptolémée de Trivulzio*, on retrouve RETENY.

C.-F. Trachsel.

Berlin, dans les vacances de Noël 1869.

---

Digitized by Google

# DÉCOUVERTES

RÉCENTES

# DE MONNAIES KOUFIQUES, EN SUÈDE.

PLANCHE IV.

Les découvertes de dépôts de monnaies, dans les pays scandinaves, au lieu de diminuer, semblent au contraire devenir de plus en plus fréquentes et considérables. Du moins les deux dernières années 1868 et 1869 ont été très-riches sous ce rapport en Suède ; car une grande masse de monnaies antiques et du moyen âge en or et en argent, bractéates en or, ornements, armes et outils en ces mêmes métaux, aussi bien qu'en bronze, en fer et en pierre, ont été exhumés dans différents endroits sur la terre ferme et dans les îles de Gotland et d'Oeland. Parmi les monnaies, les orientales, ou les *dirhems* koufiques furent très-nombreuses, en sorte que j'ai pu en examiner plus de trois mille, entre lesquelles plus d'une centaine manquaient encore au cabinet royal de Stockholm, dont la partie koufique est d'ailleurs bien considérable. J'ai cru faire quelque plaisir aux amateurs de ce genre de numismatique, en donnant une courte description de ces trésors qui, à peu d'exceptions près, sont déposés au cabinet susdit, et proviennent de douze dépôts. Plusieurs de ces dirhems sont déjà publiés ; mais j'ai voulu suivre aussi ici la même méthode



Digitized by Google

que dans mes *Symbolæ* (fasc. I-IV) et dans la notice que j'ai donnée dans la *Revue de la société orientale d'Allemagne*, vol. XXII, pp. 286 et suiv., en me reportant, pour la classification et quelquefois pour la description, à mon ouvrage : *Numi cufici numophylacii holmiensis*. Les numismates sauront ainsi où trouver les pièces en question. Ils pourront aussi, je l'espère, très-souvent corriger mes assertions. Dans la numismatique orientale, où l'histoire nous fait défaut sur un grand nombre de questions essentielles, il n'y a pas d'infaillibilité, et la réunion d'efforts combinés réussira seule à résoudre les énigmes que nous rencontrons partout.

## Omayyades.

1. La moitié d'un dirhem frappé .. بالسوس فى سنة تسـ *à al-Sous, dans l'année quatre-vingt-dixième.*

Cette ville, située dans l'ancienne *Susiana*, rare dans la liste des endroits monétaires, est déjà signalée par M. Blau (*Revue de la soc. orient. d'Allemagne*, vol. IX, p. 835) pour l'année 94, comme existante dans le cabinet d'Ismaël Pacha, et dans le musée Britannique elle se trouve sur les deux dirhems, avec les dates 90 et 94, provenant des fouilles de M. Loftus dans l'emplacement de la ville de *Susa* (Voy. *Transactions of the royal Society of literature*, vol. V, new serie). Comme l'an 99 n'est pas encore trouvé pour cette localité, je crois pouvoir attribuer la monnaie en question à l'année 90, surtout parce qu'elle ressemble parfaitement à celle du Musée Britanniqne. Un autre dirhem, si je ne me trompe pas, appartenant aussi aux

Digitized by Google

trouvailles de M. Loftus, existe dans le même musée; il portait la date 92, mais fut à tort attribué à *el-Sous*. Au lieu de ce nom, j'y ai trouvé, en l'examinant bien attentivement سرخس *Sarakhs* ou *Sarkhas*, ville de Khorasân entre Nejsapour et Merw, qui paraît ici pour la première fois sur une monnaie de l'Orient. Notre exemplaire a été trouvé tout près d'Upsal et est conservé dans le cabinet des médailles de l'université de cette ville.

2. بكرمان فى سنة ثمان وتسعين *en Kîrmân* (c'est-à-dire dans la capitale de cette province *al-Sirdjân*), l'an 98.

La monnaie est déjà décrite par Fraehn, aussi bien qu'une autre (3) de la même localité, mais qui porte l'année 103. Cette dernière, trouvée près d'Upsal, appartient au cabinet susdit.

## II. Abbasides.

4. بسر من راى *à Samirra*, l'an 239.

Le droit porte au-dessous du symbole le nom d'*Abou Abd-allah*, fils d'al-Moutawakkil et prince héréditaire, qui, devenu khalife, prit le titre d'*al-Moutezz billâh*; et le revers montre le nom du khalife régnant *al-Moutawakkil al' allâh*. *Voy*. Fraehn, *N. Kuf. Münz. Cherson.*, n° 8.

5. بالمحمدية *à al-Mouhammedia* (c'est-à-dire *Al-Rayy*), l'an 263.

Au droit se trouve le nom d'*al-Movaffiq billâh*, frère du khalife *al-Motamid al' allâh*, dont le nom figure sur le revers. Cette année manquait encore pour cette localité qui, depuis 148 jusqu'à 361, se retrouve si souvent sur les monnaies koufiques. La pièce est conservée dans le cabinet d'Upsal.

Digitized by Google

6. بالاهواز *à al-Ahvâz*, l'an 267.

Semblable au n° 5, mais sous le nom, au revers, on voit un ح. Le dirhem est dans le même cabinet.

7. بمدينة السلام *dans la ville de la paix* (c'est-à-dire *Baghdâdh*), l'an 270.

Le n° 410 de la classe deuxième dans *Numi cufici numoph. holm.*, qui porte la même date, diffère de celui-ci, en ce que, au lieu du nom d'al-Movaffiq billâh, on a ici la marque ع.

8. Est la moitié d'un dirhem, frappé بسمرقند *à Samarqand*, sur lequel on distingue de la date seulement سنة خمس و ـ, qui pourrait être ou 365 ou 375.

Il ressemble complétement au n° 5, et appartient ainsi au khalife *al-Motamid* qui régnait entre 256 et 279. Dans le cabinet du feu M. Soret il y avait un *dinâr* de l'année 365, mais le dirhem n'était connu, ni de 365, ni de 375. Cette pièce appartient au cabinet d'Upsal.

9. Un autre fragment dans la même collection est d'*Ispahân*, اصبهان, mais de la date il ne reste que سنة ثلث qui doit être 363 ou 373, à cause du nom du kalife *Al-Motamid*, qui se lit sur le revers.

10. بمرو *à Merw*, l'an 276.

Tout à fait semblable au n° 5.

11. بسر من راى *à Samirra*, l'an 274. Après le symbole sur le droit on lit الناصر لدين الله *al-Nâsir liddîn-illâhi*, et au revers, sous le nom d'*al-Motamid al' allâh* : احمد بن الموفق بالله *Ahmed, fils d'al-Movaffiq billâh. Al-Nâsir lidîn-illâhi* (le défenseur de la religion d'Allah) fut le titre que le frère du khalife, al-Movaffiq, reçut, lorsqu'il fut déclaré successeur après Djafar, fils d'*al Motamid*. *Ahmed*, le fils d'al-Movaffiq,

Digitized by Google

dont le nom figure sur le revers, devint ensuite khalife et prit le titre d'*al-Motadhed billâh*.

Son apparition sur ce dirhem est très-remarquable. Bien qu'il prit une part active aux guerres contre les rebelles de ce temps, il n'avait aucun droit de mettre son nom sur une monnaie, et seulement, en 278, après la mort de son père, il fut déclaré successeur malgré le khalife. Son nom cependant occupe ici la même place que les dynastes s'appropriaient ordinairement sur leurs monnaies. L'histoire ne nous aide pas à résoudre cette énigme.

12. بالشاش *à al-Schâch*, l'an 279.

Semblable au n° 5. L'année suivante, la dynastie samanide, à laquelle ce dirhem appartient aussi peut-être, s'arrogea le droit d'émettre des monnaies en or et en argent, prérogative du souverain suprême.

13. بسر من راى *à Samirra*, l'an 281.

Sur le droit, il n'y a que le symbole; le revers offre المعتضد بالله *al-Motadhid billâh*, khalife qui succéda à son oncle al-Motamid, en 279, et régna jusqu'à 289.

14. بمدينة السلام *à Baghdâdh*, l'an 288.

Semblable au n° 13. Un autre exemplaire se trouve dans le cabinet royal de Copenhague.

15. ببرذعة *à Berdha'a*, même année 288.

Ressemble au précédent, mais au-dessous du nom du khalife on remarque un و. La capitale de l'Arménie, exprimée ici, se cache ordinairement sous le nom de la province, comme par exemple sur le dirhem publié dans mes *Symbolae*, II, n° 58.

Digitized by Google

16. بالمحمدية *à al-Mouhammedia*, l'an 289.

Tout à fait semblable au n° 14.

17. براس العين *à Râs al-Aïjn*, l'an 291. Sur le revers on lit المكتفى بالله *al-Mouktafi billâh*, khalife qui régnait entre 289-295.

Cette localité, grande ville de la Mésopotamie, entre Harrân et Nisibîn, se rencontre rarement nommée sur les monnaies. Le cabinet royal de Copenhague possède un dirhem frappé ici, mais sur lequel l'unité manque dans la date, dont il ne reste que 29.

18. بواسط *à Vâsit*, l'an 298. Après le symbole on lit sur le droit ابو العباس بن | امير المومنين *Abou-l-Abbâs, fils du prince des croyants*, et le revers porte المقتدر بالله *al-Moqtadir billâh*.

Cet Abou-l-Abbâs, qui, déclaré successeur, obtint l'honneur d'être nommé sur la monnaie, ne fut khalife qu'après *al-Qâhir*, en 322, et prit alors le titre d'*al-Râdhi-billâh*.

19. ببدليس *à Bedlîs*, l'an 301.

Cette ville, qui entre ici pour la première fois dans la liste de places monétaires abbasides, était située dans l'Arménie, non loin de Khilât. Sur le droit, il n'y a que le symbole. Le revers montre en haut le mot لله en lettres très-minces. Le nom qui suit ici le symbole est illisible. Autour de l'aréa est un cercle grossier.

20. بالرافقة *à l-Rafiqâh*, l'an 302.

Cette ville monétaire, d'ailleurs très-rare, est maintenant représentée dans le cabinet de Stockholm par seize différents dirhems, frappés entre les années 183 et 356. La monnaie ressemble au n° 18.

Digitized by Google

21. براس العين *à Râs-al-Aijn*, l'an 305.

Semblable au n° 18.

22. با لبصرة سنة ...ع وثلثماية *à al-Basra*, l'an 307 ou 309; mais 304 est impossible, car le premier trait de l'unité est distinctement ou un ت ou un س.

Comme n° 18.

23. بسرمن راى *à Samirra*, l'an 308.

Pour le reste, comme le précédent. La même monnaie existe aussi dans le cabinet de Copenhague.

24. بماه البصرة *à Mâh-al-Basra*, l'an 308.

Les légendes comme sur le n° 18. Cette ville, qui s'appelle ordinairement *Nehavend*, située dans l'Irâq persique, se trouve si rarement sur les monnaies, que je ne l'ai trouvée que sur un dirhem d'al-Qâhir de l'an 321 (Cl. II, 500 *Numi cuf. numoph. Holm.*) et sur un autre de 292, dans le Musée britannique.

25. بحران *à Harrân*, la même année 308.

Je ne me souviens pas d'avoir vu cette ville nommée sur une monnaie abbaside. Les Hamdanides qui la possédaient y frappèrent des dirhems; car deux de cette classe dans le cabinet de Copenhague, de 327 et 332, et un autre dans le cabinet de Paris, de 327, portent le nom de cet endroit. Celui-ci ressemble parfaitement au n° 18.

26. بواسط *à Vâsit*, l'an 309.

Comme le précédent. Cette ville appartint longtemps au domaine du khalife, de plus en plus circonscrit, même après le temps que les Emirs-al-Omera lui avaient arraché presque toutes ses autres possessions.

Digitized by Google

27. بواسط à *Vasit*, l'an 310.

Comme les six suivants, semblable au n° 18.

28. بمدينة السلام à *Baghdâdh*, la même année 310, qui manquait encore dans la série des années pour cette ville.

29. بالبصرة à *al-Basra*, aussi l'an 310.

Le nom du khalife sur le revers, presque effacé, semble être المعتضد بالله *al-Motadhed billâh*, qui s'explique en supposant que le coin de ce côté a appartenu à la monnaie de ce prince.

30. بيد خشان à *Badakhschân*, le même an 310.

Le nom de cette ville (la moderne Feyzabâd, *voy.* Ritter, *Erdk.*, VII, pp. 793 suiv.) apparaît, mais très-rarement, sur les monnaies samanides. Je ne crois pas trop présumer en supposant que le khalife n'ait fait frapper des dirhems en son nom dans une place où son autorité ne signifiait rien. Probablement celui-ci est un dirhem samanide, sur le coin duquel le graveur a mis le nom du dynaste.

31. يراز.. à *Schirâz*, l'an 314.

32. بنصيبين à *Nesibîn*, l'an 318.

33. بشيراز à *Schirâz*, la même année 318.

34. بمدينة السلام à *Bagdadh*, l'an 321.

Le revers offre le nom du khalife القاهر بالله *al-Qâhir billâh*; mais le droit n'a que le symbole, chose exceptionnelle pour les monnaies de cette année, qui d'ailleurs, comme le n° 35 suivant, montre ici le nom d'*Aboul-Qasim*, fils du khalife et successeur déclaré au trône. Ce dirhem-ci doit donc avoir été émis avant la nomination de ce fils à la succession.

Digitized by Google

35. بالاهواز à *al-Ahvâz*, la même année 321.

Avec le nom d'*Abou-l-Qâsim*, au droit, et, au revers, *al-Qâhir billâh*.

36. بشيراز à *Schirâz*, aussi l'an 321, ressemble au précédent.

Dans mes *Symbolae*, II, n. 66, j'ai publié un autre dirhem de Schirâz avec la même date, sur le revers duquel le khalife se glorifie, sous le masque de la religion, de sa victoire sur ses ennemis Moûnis, Boulaïq, Ali fils de celui-ci et Navbakhti (voy. *Ibn-el-Athîri Chronicon*, de mon éd., vol. VIII, pag. ١٩٢). Il est probable, que cette pièce a été frappée avant ce fait, signalé sur l'autre.

37. ...بر à *Râs al-Aïjn* (je lis ainsi sans hésitation), l'an 323.

Le droit ne montre que le symbole ordinaire. Au revers, on voit le nom du khalife الراضى بالله *al-Râdhi billâh*.

38. ببرذعة à *Berda'a* l'an 326.

Sur le droit, il n'y a que le symbole. Au revers, après le nom du khalife *al-Râhdi billâh*, se trouve un autre, peut-être celui du gouverneur de l'Arménie, qui par la mauvaise fabrique de la monnaie est très-difficile à déchiffrer. Je propose, mais en hésitant : ابو احمد ou الوزير ابن

39. بواسط à *Vâsit*, l'an 330. Après le symbole du droit ابو منصور بن | امير المومنين *Abou Mansour, fils du prince des croyants*, qui cependant ne succéda jamais au trône. Le revers porte le nom du khalife المتقى لله *al Mottaqi lillâh*, qui régnait entre 329 et 333.

40. بارمينية *dans l'Arménie* (c'est-à-dire à Berdha'a), l'an 333. Aux deux côtés du droit on voit : , et sous le symbole il y a : محمد بن م... | الملك *Mohammed, fils de M... le roi*.

Digitized by Google

Par un anachronisme semblable à celui que nous avons remarqué au n° 29, le revers porte le nom du khalife *al-Moqtadir billâh*. La personne qui figure sur le droit m'est entièrement inconnue.

41. بنصيبين *à Nisibin*, l'an 334. Le droit n'a que le symbole, et au revers se trouve المستكفى بالله *al-Moustekfi billâh*, qui porta le titre de khalife à peine une année.

C'est le dernier Abbaside dont les monnaies autonomes se rencontrent dans les trouvailles suédoises.

## VI. Tahirides.

42. باصبهان *Ispahân*, l'an 234. Sur le droit il n'y a que le symbole. Au revers المتوكل على الله *al-Moutavekkil al-allâhi*.

A l'exception de Talha, ces dynastes ne mirent pas leur nom sur leurs monnaies. Ce sont ainsi seulement les villes, qui étaient sous leur domination, qui déterminent la classe, et séparent la monnaie des Tahirides de celle des Abbasides. Ce dirhem est conservé dans le cabinet d'Upsal.

43. بفارس *en Fâris* (c'est-à-dire en Perse, pour la capitale Ispahân), l'an 235.

Le revers est presque effacé. Le même dirhem se trouve dans le cabinet de Copenhague.

44. بفارس *en Fâris*, l'an 253. Sur le droit, seulement le symbole. Au revers المعتز بالله | امير المومنين *al-Moutezz billâh, Prince de croyants*.

Dans le cabinet d'Upsal.

45. بفارس en même lieu, l'an 254. Sous le symbole du

Digitized by Google

droit : ابو عبد الله بن | امير المومنين *Abou-Abd allâh, fils du prince des croyants*, et en bas نز.

Le revers ressemble au précédent. Il faut remarquer le fait singulier que le nom du khalife se trouve deux fois, au droit, comme il s'appelait sous le règne de son père, ou prince successeur, au revers avec le titre qu'il prenait à son avénement au trône. *Voy.* Fræhn, *Recensio*, p. 417.

## VII. Saffaride.

46. بفارس *en Fâris* (*voy.* n° 42), l'an 296. Au droit طاهر بن محمد *Tahir ben Mohammed.* Le revers porte المقتدر بالله *al-Moqtadir billâh.*

Les monnaies de ce dynaste, dernier de sa maison, sont très-rares.

## IX. Samanides.

47. بسمرقند *à Samarqand*, l'an 218 (ثمان عشرة). Le droit n'a que le symbole. Le revers, où le nom du khalife est omis, porte اسماعيل بن احمد *Ismaïl ben-Ahmed*, et en bas la lettre س que je n'ai jamais remarqué sur aucun dirhem de ce dynaste.

Cependant nous avons bien ici cet Ismaïl Samanide, si bien connu, et le coin du droit appartient sans doute à une monnaie abbaside.

48. باندرابة *à Enderâbâ*, l'an 290.

Le n° 50 de la classe IX (*Numi cufici numoph. Holm.*) de la même ville, et avec la même date, diffère de celui-ci, qui au droit n'a pas l'inscription circulaire extérieure, et

Digitized by Google

au-dessus du symboble il y a un ∘. Le revers est conforme au n° 50 en question.

49. بالشاش *à al-Schâsch*, l'an 296.

Ressemble au n° 17 de la classe IX, *l. l.*; mais au lieu de ست, ce millésime est écrit ici ستة !

50. ببلخ *à Balkh*, l'an 315. Sous le symbole du droit, نوح بن نصر *Nouh ben Nasr*.

Le revers est semblable au n° 370, *l. l.*; mais au bas il y a ∘.

51. بنيسابور *à Nejsabour*, l'an 318.

Ce dirhem de *Nasr ben Ahmed* est déjà publié par Frœhn. *Recensio*, p. 466.

52. بسم الله ضرهذ الدرهم باندربة ست وعشروثلثها *au nom de Dieu! ce dirhem est frappé à Enderâba, l'an* 326. En bas, sur le droit ∘.∘; au revers, après le nom du khalife *al-Râdhi billâh*, نوح بن نصر *Nouh ben Nasr*.

Le travail est très-mauvais, chose qui n'est pas rare pour les monnaies de cette localité où, près des mines d'argent, on semble avoir fabriqué des dirhems en masses énormes et n'avoir pas toujours employés des graveurs bien habiles.

53. ببلخ سنة ... عشرين وثلثماية *à Balkh*, l'année 32· (l'unité est effacée). Sur le droit, en haut .·., et en bas يوسف كر. Au revers, après le nom du khalife, *al-Râdhi billâh*, نصر بن احمد *Nasr ben Ahmed*, en bas بلكين (*Beldeghîn?*).

*Voy.* Frœhn, *Opuscula posth.*, I, p. 40, n° 229[aaa].

54. بسمرقند *à Samarqande*. l'an 335. Au droit on voit en

haut °, et en bas ع ع. Le revers porte المتقى لله | نوح بن نصر *al-Mottaqi lillâh | Nouh ben Nasr.*

*Voy.* n° 493. (*Numi cuf. numoph. Holm.*)

55. باندرابة *à Enderâba,* l'an 336. Au droit, en bas, ربه (?ربّه). Le revers المستكفى بالله | نوح بن نصر *al-Moustekfi billâh Nouh ben Nasr.*

Le khalife nommé ici avait été deposé déjà en 334, mais le dynaste retenait encore longtemps son nom sur les monnaies, probablement pour montrer sa désapprobation des révolutions qui à Baghdâdh se renouvelaient continuellement.

56. بالمحمدية *à al-Mouhammedia,* l'an 337.

Le droit n'a que le symbole, et le revers ressemble au précédent. Si le nom de cette ville désigne ici, comme sur les monnaies des Abbasides, al-Rayy, il faut croire que le dynaste la possédait du moins dans cette année.

57. ببخارا *à Boukhâra,* l'an 338. Sur le droit en haut °, et en bas, en lettres minces, نصر نصر, *victoire! victoire!* Au revers المطيع لله | نوح بن نصر *al-Motta' lillâh | Nouh ben Nasr.*

*Voy.* la figure I.

58. بسمرقند *à Samarqande,* l'an 356. Le droit, en haut, فايق *Faïq;* le revers المطيع لله | منصور بن نوح *al-Motta' lillâh | Mansour ben Nouh.*

*Voy.* Frœhn, *Recensio,* p. 580.

59. بالشاش *à al-Schasch,* l'an 357.

Conforme au précédent. *Voy.* Frœhn, *l. l.,* p. 497.

Digitized by Google

60. ببخارا *à Boukhâra*, l'an 359. Le droit, en haut, ل ., et en bas بك بك *Bekibek*, sans doute nom turc. Le revers comme le n° 58.

*Voy*. Frœhn, *l. l.*, p. 582.

61. ببلخ *à Balkh*, la même année 359. Au-dessus du symbole du droit, الملك المظفر *le prince victorieux*, et en bas, en lettres très-minces, بهك باكن? Sur le revers, après le nom du khalife *al-Motta lillâh*, منصور بن نوح, en deux lignes.

62. باندرابة *à Enderâba*, l'an 360. Au droit, en haut, مكتوم بن حرب *Maktoum ben Harb*. Le revers est conforme au n° 58.

*Voy*. Frœhn, *Opusc. posth.*, p. 244, n° 316.

63. بالشاش *à al-Schâsch*, l'an 361 (سنة احد). Le droit a en haut عدل *justice*, et en bas فايق *Faïq*. Le revers comme n° 61.

Ce dirhem est déjà publié par Frœhn, dans *Recensio*, et il se trouve aussi dans le cabinet de Copenhague.

## X. Benou Abi-Daoud.

64. باندرابة سنة سبعينهائين *à Enderâba*, l'an 270. Après le symbole du droit محمد بن احمد *Mohammed ben Ahmed* (qui s'appelait aussi *Abou Daoûd*).

(*Voy*. Frœhn, *Neue Samml. kl. Abhandl.*, pp. 121 et suiv.). Au revers المعتمد على الله *al-Motamid al-allâh*.

65. L'an 274. La ville monétaire est omise. Au droit, en bas, ابو داود *Abou Daoûd*.

Le reste conforme au n° 64.

Digitized by Google

## XI. Boulghar.

66. ببلغار ...سنة ...وسبعين وثلثماية *à Boulghâr* (?), l'an 37. (l'unité est effacée). Le droit. عدل | لا اله الا الله | وحده لا شريك له Le symbole ordinaire, au-dessus duquel *justice*. Au revers المطيع لله | مومن بن الحسن *alMotta lillâh* | *Moumen ben al-Hasan*.

*Voy*. la fig. II et Frœhn, *Opusc. posth.*, p. 247, n° 3[a]. La ville, ici désignée, est probablement *Boulghâr*, de laquelle Jacoût (*Geogr. Wörterbuch*, éd. Wüstenfeld) a donné une description détaillée et fort intéressante.

## XII. Emir al-Omera Touzoun.

67. بواسط *à Vâsit*, l'an 333. Après le symbole, sur le droit, المظفر | ابو الوفاء *al-Modhaffer* | *Abou-l-Vefa*, les titres honorifiques de l'émir. Au revers | الله صلى الله | محمد رسول | لله عليه وسلم المستكفى بالله | الخليفة *à Dieu! Mohammed est l'apôtre de Dieu. Que Dieu le bénisse et lui soit bénigne! Al-Moustekfi billâh, le khalife.*

## XIII. Benou-Vedjih.

68. بعمان *en Omân* (la province pour la capitale *Sohâr*), l'an 326. Le droit محمد | يوسف بن وجيه *Jousouf ben Wedjih* | *Mohammed*. Au revers الراضى بالله *al-Rhâdhi billâh*.

Le nom du dynaste occupe ici la place que celui du prince successeur a ordinairement sur les monnaies. *Mohammed* fut le fils et successeur de Jousouf. Cette

Digitized by Google

dynastie, dont les dirhems fort rares n'ont été trouvés jusqu'ici qu'en Suède, est maintenant représentée dans le cabinet de Stockholm par cinq monnaies remarquables, frappées entre 320 et 340. *Voy.* mes *Symbolae,* III, pp. 43 et suiv.

## XIV. Bouvayhides.

69. بشيراز *à Schirâz,* l'an 322.

Il ressemble tout à fait au n° 2 de cette classe (*Numi cuf. numoph. Holm.*). Le khalife al-Qâhir a aussi frappé des monnaies ici dans la même année en son nom (*voy.* mes *Symbolæ,* IV, n° 48, p. 18), sans doute avant qu'Imâd al-daula occupât la ville.

70. بارجان *à Arradjân,* l'an 327.

Conforme au n° 69. Un autre exemplaire se trouve dans le cabinet de Copenhague.

71. بمدينة السلام *à Bâghdadh,* l'an 330. Après le symbole du droit ابو العباس بن | امير المومنين *Abou-l-Abbâs, fils du prince des croyants.* Le revers porte المقتدر بالله | عماد الدولة *Al-Moqtadir billâh, Imâd al-Daula.*

72. بالبصرة *à al-Basra,* l'an 335.

Semblable au n° 7 de cette classe (*N. cuf. numoph. Holm.*)

73. بفسا *à Fesa,* l'an 336.

Ressemble au n° 4, *l. l.*

74. بسابور *à Sâboûr,* l'an 340. Au-dessous du symbole du droit ابو شجاع *Abou Schoudjâ* (fils de Boukn-al-daula, nommé

Digitized by Google

dans la suite *Adhed-el daula*). Le revers المطيع لله | ركن الدولة ابوعلى | بويه *al-Motta' lillâh. Roukn-al-daula Abu-Ali Bouvejh.*

La ville de *Sâboûr*, située en Perse, se rencontre quelquesfois sur les monnaies des Ommayyades, mais n'a pas paru auparavant sur celles des autres dynasties.

75. برامهرمز à *Râmhormuz*, la même année 340. Le droit معز الدولة | ابو الحسين بويه *Moizz-al-daula, Abou-l-Hosaïn Bouvejh.*

Le revers est conforme au n° 15 de cette classe. (*N. cuf. holm.*)

76. بكرد فنا خسرو à *Guirde Fenna Khosrou*, aussi l'an 340. Après le symbole du droit ركن الدولة ابو على *Roukn-al-daula Abou Ali.* En haut ابن et en bas بويه, c'est-à-dire ابن بويه, *fils de Bouvejh.* L'inscription circulaire intérieure manque. Le revers عضد الدولة | الامير العدل | المطيع لله | محمد رسول الله | ابو شجاع *Mohammed est l'apôtre de Dieu. Al-Motta' lillâh. Le prince juste, Adhed-al-daula, Abou Schoudja'.* En haut on voit ن.

Cette ville monétaire, déjà signalée par Fraehn, fut fondée par *Adhed-al-Daula*, à un demi-parasangue de Schiraz, et reçut le nom du fondateur (c'est-à-dire *la cour de Fenna Khosrou*) qui portait aussi celui de Fenna-Khosrou. Le dirhem est d'un travail exquis.

77. بشيراز à *Schirâz*, l'an 357.

Conforme au précédent.

## XV. Hamdanides.

78. بمدينة السلام à *Bagdâdh*, l'an 330.

La pièce ressemble au n° 1 de cette classe (*Numi cuf-*



Digitized by Google

*numoph. holm.*), mais, au droit, le nom de *Saïf-al-Daula Abou-l-Hasan* est omis ici.

79. بالموصل *à al-Mavsil*, le même an 330.

Tout-à-fait conforme au n° 1 cité.

80. بالموصل *à al-Mavsil*, le même an 330. Au droit, après le symbole, écrit en trois lignes, الله ... الا | ناصر الدولة *Nâsir-al-daula*... Au revers المتقى لله | منصور بن | امير المومنين *al-Mouttaqi-lillâh. Mansoûr, fils du prince des croyants.*

C'est chose remarquable que le nom du prince successeur est placé au-dessus de celui du khalife.

81. بنصيبين *à Nisibin*, l'an 339.

Comme le n° 4 de cette classe, *l. l.*

82. بالكوفة *à al-Koufa*, l'an 340.

Conforme au n° 2, *l. l.*

83. بالموصل سنة... ع واربعين وثلثماية *à al-Mavsil*, l'an 344 ou 347 ou bien 349.

De toutes ces années, il y avait des spécimens dans la collection de feu M. Soret. Le dirhem ressemble au n° 6, *l. l.*, mais le mot حرق, au bas du droit, est omis ici.

84. بنصيبين *à Nisibin*, l'an 355. Après le symbole, tracé en deux lignes : سيف الدولة | ابو الحسن مظفر *Saïf-al-daula Abou-l-Hasan Modhaffer*, et en bas حرق *destiné au commerce.*

Sur un autre exemplaire ce dernier mot manque. Le droit est comme sur le n° 5, *l. l.*

85. بنصيبين *à Nisibin*, l'an 356.

Comme le n° 7, *l. l.* Ce dirhem se trouvait dans la collection Soret.

Digitized by Google

86. بنصيبين à *Nisibîn*, l'an 347.

Semblable au n° 1, *l. l.*

87. بنصيبين à *Nisibîn*, l'an 365. Le symbole du droit est écrit ainsi : لا اله الا | الله وحده لا | شريك له. Le revers لله | محمد رسول الله | صلى الله عليه وسلم | الطايع لله | عدة الدولة ابو تغلب | ... *al-Tâi' lillâh. Oddet-al-daula Abou-Taghlib.*

Ce dynaste, fils aîné de Nâṣir-al-ḍaula, fut en vérité le dernier régnant de cette ligne des Hamdanides.

## XVII. ILEKS.

88. بسمرقند à *Samarqande*, l'an 395.

Tout à fait semblable au n° 1 de cette classe, *l. l.*

89. La même année 395. De la localité il ne reste que ـــ qui peut bien être la trace de la lettre finale de بخارا ou plutôt de سمرقند.

Le revers ressemble au précédent, mais en bas il y a un mot que je ne comprend pas. *Voyez* la figure n° 3, et Fraehn, *Opusc. posth.*, I, page 53, n° 8b.

90. L'an 396. De la ville on lit seulement : ـــكوار ـــكو, éléments qui ne me donnent aucune clef pour déterminer le nom. Au droit, en bas, il se trouve un mot qui peut être داود. Le revers : لله | محمد رسول الله | القادر بالله | العدل | الملك الويد ايلك *al-Qâdir billah. Le juste, le prince aidé par Dieu, Ilek. Voy.* la fig. 4.

Ces trois pièces sont d'une élégance remarquable.

## XVIII. OCAYLIDES.

91. بالكوفة à *al-Koufa*, l'an 380. Au droit, après le sym-

Digitized by Google

bole, tracé en deux lignes : القادر بالله | حسام الدولة | ابو حسان *al-Qâdir billâh. Housâm al-daula Abou-Hassân.* En haut : عرعللر?, à droite : منك, et en bas : قب. Le revers, après le symbole, comme sur le n° 87 : الملك المويد بها | الدولة وضياء الملة | ابو نصر. *Le prince aidé par Dieu, Behâ-al-daula et Dhiyâ al-Millah, Abou Nasr.* En bas : بو يه, à peine lisible.

92. بالموصل *à al-Mavsil,* l'an 388. Le symbole du droit, sur deux lignes, suit : الملك بها الدولة | حسام الدولة ابو حسان *Le prince Behâ al-daula. Housâm al-daula Abou-l-Hassan.* En bas : ح. Le revers : لله | محمد رسول الله | صلى لله اعليه | القادر بالله | جناح الدولة ابو الحسن *al-Qâdir billâh. Djannâh-al-daula Abou-l-Hassan.* En bas ح.

Cf. n° 1° de cette classe, *l. l.*

93. بالموصل *à al-Mavsil,* l'an 389.

Comme le précédent. *Voyez* Fraehn, *Recensio,* p, 151.

94. بالموصل *à al-Mavsil,* l'an 390.

Conforme au n° 2 de cette classe, *l. l.* Il se trouvait dans le cabinet Soret.

95. ببلد سنة تسع ... ماية *à Beled,* l'an 390 (?). Après le symbole, en deux lignes, sur le droit : الملك بها الدولة | سنان الدولة | ابو عامر *le prince Behâ al-daula. Sinân al-daula Abou Amir.* En haut ـــ, et en bas ∇. Le revers لله | محمد رسول الله | صلى الله عليه القادر | بالله جناح الدولة | ابو نصر حسام الدولة | ابو حسان *al-Qâdir billâh. Djannâh al-daula Abou-Nasr. Housâm al-daula Abou-Hassân.*

En bas ح. Ce dirhem, notable sous bien des rapports, porte pour la première fois le nom de la ville de *Beled,* située auprès de Tigris, sept parasangues au nord de Mossoul. L'histoire de ces petits princes, comme celle de Mer-

Digitized by Google

vanides, n'est pas encore assez débrouillée pour nous fournir une explication satisfaisante des légendes sur leurs monnaies. Comme ils ne prirent pas grande part aux événements les plus saillants du temps, les chroniques générales les nomment seulement en passant et nous laissent trop souvent dans les ténèbres sur leurs destinées.

96. بالموصل *à al-Mavsil,* l'an 393. Au droit, après le symbole, écrit en deux lignes : الملك بهاء الدولة | ابو المنيع بن حسام الدولة *le prince Behâ-al-daula. Abou-l-Monta' fils de Housâm al-daula.* Le revers : لله | محمد رسول الله | صلى الله عليه .... القادر بالله نور الدولة | ابو مصعب *al-Qâdir billâh. Nour-al-daula Abou Mosa'b.* En bas ح.

97. ... بنصيبين سنة خمس *à Nisibîn,* l'an 395. Au droit, après le symbole, en deux lignes : الملك بهاء الدولة | قطب الملة | ابو نصر *le prince Behâ el-daula. Qotb-al-Milla Abou Nasr.* En bas حرف. Le revers لله محمد رسول الله | صلى الله عليه واله | القادر بالله ... الامير ابو الحسن | على بن المسيب *al-Qâdir billâh. Le prince Abou-l-Hasan Ali ben al-Mousayyib.*

98. بنصيبين ... عين وثلثماية *à Nisibîn,* l'an 39·. Le droit comme sur le précédent; mais le mot حرف manque ici. Le revers, après le symbole, comme n° 87 : ابو الذواد | محمد بن المسيب *Abou-l-Dhowâd Mohammed, fils d'al-Mosayyib.* En bas مصفا.

## XIX. MERVANIDES.

99. بيافارقين *à Meyyafareqîn.* L'année est effacée. Sur le droit, après le symbole, tracé en deux lignes : الغالب بالله | مهد الدولة | ابو منصور *al-Ghâlib billâh Moumehhid-al-daula Abou-Mansoûr.* En haut —. Le revers, après le symbole, écrit comme au n° 87 : القادر بالله | الملك بهاء الدولة | وضياء الملة

*Al-Qâdir billâh. Le prince Behâ al-daula et Dhiyâ al-Milla.*

*Voyez* Fraehn, *Opusc. posth.*, I, p. 263, n° 3.

100. بالموصل *à al-Mavsil*, l'an 385. Au droit, le symbole en deux lignes et ensuite : الملك العدل و... | بهاء الدولة وضياء الملة | وعنان الامراء ابو بصر *le prince juste et ... Behâ al-daula et Dhiyâ al-Milla et la bride des émirs Abou-Nasr*. En haut ٤. Au revers il ne reste que le symbole, comme au n° 99, et القادر بالله *al-Qâdir billâh.*

Le reste est effacé. Il se peut, que ce dirhem appartienne aux Oqaylides.

101. بميافارقين *à Meyyafareqîn*, l'an 386. Le droit, après le symbole : الملك بهاء الدولة | قطب الملة | ابو نصر *le prince Behâ al-daula, Qotb al-Millah Abou-Nasr*. En bas حرف. Le revers, après le symbole, comme au n° 97 : القادر بالله | الامير ابو منصور | سعيد بن مروان *al-Qâdir-billâh. L'émir Abou Mansour Saïd ben Mervân.*

102. بميافارقين *à Meyyafareqîn*, l'an 387.

Comme le précédent.

103. بالبصرة *à al-Basra*, l'an 388. Au droit, le symbole est suivi de : القادر بالله الملك | بهاء الدولة وضياء الملة | ابو نصر *al-Qâdir billâh. Le prince Behâ al-daula et Dhiyâ al-Milla Abu Nasr*. En haut عدل. Le revers, après le symbole, comme sur le n° 87 : الامير الملك | مهذب الدولة ابو الحسن | بهاء الدين ابو دلف *l'émir, le prince Mohidhdheb al-daula Abou-l-Hasan, Behâ al-dîn Abou Dolaf.*

Autour va un cercle en grènetis.

104. بالبصرة سنه ... وثمنين وثلثماية *à al-Basra, l'an* 38· (l'unité effacée). Après le symbole du droit : الملك بهاء الدولة وضياء الملة. Le revers a le symbole comme au n° 97 et après :

Digitized by Google

القادر بالله | الحسن بن مروان *al-Qâdir billâh. Al-Hasan ben Merwân.*

105. بيافارقين *à Meyyafareqîn*, l'an 391.

Conforme au n° 6ᵃ de cette classe (*Numi cuf. numoph. holm.*) qu'il complète. Un autre exemplaire dans le cabinet Soret.

106. بيافارقين *à Meyyafareqîn*, l'an 395. Le droit n'a que le symbole. Le revers, après le symbole, comme sur le n° 87 : الطايع لله | نصر الدولة | ابو العا ... *al-Tâi' billâh. Nasr al-daula Abou-l-A....*

107. بيافارقين *à Meyyafareqîn*, l'an 397. Au droit, après le symbole : الملك بهاء الدولة | قطب الملة | ابو نصر. En bas نوره? Le revers, après le symbole, comme au n° 87 : القادر بالله | الامير ابو على | الحسن بن مروان *al-Qâdir-billâh. L'émir Abou Ali al-Hasan ben Merwân.*

DYNASTES INCONNUS.

108. بالروذبار سنة احد ... نهاية *à al-Roudhbâr*, l'an 361. Au droit, après le symbole : المطيع لله *al-Motta' lillâh.* Le revers : لله | محمد رسول | الله الملك | خسرو شاه | بن ماتاكن *le prince Khosrou-Schâh ben Mâtâken.* En bas ٥ ب ٥.

*Voyez* la fig. 5. Dans la collection précieuse du baron Chaudoir il se trouva un *dinâr* aux mêmes légendes et de la même localité que ce dirhem-ci, et au Musée britanique j'ai examiné deux autres semblables dirhems, dont l'un était le même que le présent, et l'autre conforme au dinâr. La ville était située, sans doute, dans une province, voisine de

Digitized by Google

la mer Caspienne, et mon ami, feu M. Millies, qui, si je ne me trompe pas, possédait aussi une de ces pièces problématiques, attribua le dynaste à la maison Deïlemide de Vahsoudân. Vainement j'ai cherché partout dans l'histoire de ce temps, un appui à cette hypothèse, et j'espère qu'un autre, plus heureux que moi, trouvera la solution de cet énigme numismatique.

109. بالفلو سنة سد le reste se fond avec بسم الله. Le droit porte seulement le symbole. Le revers, après le symbole : المستكفى بالله | عبد الله بن م ... *al-Moustekfi billâh. Abdallâh ben M....*

Vu le nom du khalife, l'année doit être 333 ou 334. Mais la ville (j'ai pensé d'abord à *Tiflis*), ainsi que la dynastie, défie tous mes efforts.

### ABOU-L-SARAJA LE REBELLE.

110. بالكوفة *à al-Koufa*, l'an 199.

De ce dirhem unique et remarquable, j'ai déjà traité dans le *Zeitschr. d. deutsch. Morgenl. Gesellsch.*, vol. XXII, pp. 706 et 707, et vol. XXIII, p. 313.

### DIRHEM AUX LÉGENDES PEHLVITIQUES.

111. Le même que Mordtmann, n° 846, a attribué à *Mohalleb ben Abi Sofra.*

Comme appendice, j'ai cru devoir ajouter ici un dirhem qui n'a pas été trouvé en Suède, mais apporté de l'Orient,

Digitized by Google

et conservé dans le cabinet de Stockholm. Il appartient aux Abbasides, dont la monnaie semble avoir cessé avec le commencement du cinquième siècle de l'hégire, si non plutôt. Du moins, leurs dirhems et leurs dinârs disparaissent, jusqu'au temps des derniers khalifes, dont les pièces se trouvent mais rarement dans les cabinets. C'est pourquoi ce dirhem-ci, de l'avant-dernier khalife Al-Mostansir billâh, qui occupait le trône depuis 623 jusqu'à 640, mérite l'attention des numismates.

112. ضرب بمدينة السلام سنة ثمان وثلثين وستمائة *frappé à Baghdâdh, l'an* 638 (un autre semblable est de 639). Le droit a les deux symboles réunis ainsi : لا اله الا الله محمد رسول الله. Le revers الامام المستنصر بالله امير المومنين *l'imâm al-Mostansir billâh le prince des croyants*. La légende circulaire, prise du Coran, 61, v. 13 : نصر من الله وفتح قريب وبشر المومنين *l'aide vient de Dieu, et la victoire est prête. Annonce aux fidèles cette nouvelle heureuse!*

L'aréa des deux cotés est entouré d'un ornement composé de quatre arcs réunis, avec un trèfle dans chacun d'eux. *Voyez* la fig. 6.

C.-J. Tornberg.

Après l'envoi de l'article ci-dessus, j'ai remarqué que quelques autres monnaies avaient été déjà publiées, comme les n°s 9, 34, 37, 78 et 79, dans les Mélanges asiatiques de Saint-Pétersbourg, t. III, p. 223 et suiv., par M. Bartholomæi, et n° 112 même dans cette Revue (1856), par mon regrettable ami Soret (3e lettre, n° 31).

Digitized by Google

# CURIOSITÉS NUMISMATIQUES.

## PIÈCES RARES OU INÉDITES.

(QUINZIÈME ARTICLE.)

Pl. VII.

Noble de Waleran de Ligny. — Jeton de la Monnaie de Gand. — Bractéate de Campen. — Monnaie d'Anholt. — Monnaie de Zenhoven. — Renaud de Fauquemont.

### I

Type ordinaire des *Nobles* d'Edward III d'Angleterre. Le prince, debout dans le navire, porte l'écusson écartelé de France et d'Angleterre, sans aucun changement : E ✱ × · GO WALLERD ⁜ DEI ⁜ GRA ⁜ COM ⁜ DE × LYNE × IO ⁜.

— Reproduction complète de la pièce anglaise, y compris le E au centre de la croix : ✠ IHC ⁜ TVMEM ⁜ TRANSIENS ⁜ PER ⁜ MEDIV ⁜ ILLORVM ⁜ IBAT.

Or. Gr. 7.60. Chez M. Justen.

Waleran III (1371—1413 ou 15), second comte de Ligny, fut un fécond et intrépide imitateur des monnaies

Digitized by Google

royales françaises contemporaines. Voici maintenant la preuve qu'il a même été chercher ses modèles de l'autre côté du détroit. Notre honorable ami M. Cuypers van Velthoven a donné, dans ce Recueil, 2e série, t. II, p. 170, sur les seigneurs de Ligny et sur leurs monnaies, une excellente notice, à laquelle nous ne pouvons que renvoyer le lecteur.

Parmi les *pièces à retrouver* de Waleran de Ligny, mentionnons le *franc à cheval* dont l'existence est constatée par un document que nous avons publié dans le premier supplément à nos *Recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut*, p. 56.

Remarquons aussi la manière bizarre dont est coupé le mot LYNEIO. Les deux dernières lettres sont séparées par un sautoir LYNE × IO. Sur le *mouton* du même seigneur, la coupure existe aussi, mais avant les trois dernières lettres LIN⁜ EIO. Ces singularités, qu'on a prises pour des caprices de graveur, avaient souvent pour but de distinguer les diverses émissions d'une même pièce. Nous en avons donné plus d'un exemple dans nos monnaies du Hainaut.

## II

La pucelle de Gand assise et tenant l'écusson aux armes de la ville : ✠ LEGHPEN ⁜ OM ⁜ DE ⁜ MVNTE ⁜ VTN ⁜ GHENDT.

— Armoiries de Philippe le Beau, portant en cœur le lion de Flandre : VT × DE × HTOGHE × PHS × GRATVE × VT × VLTEN◆.

C. Collection de M. Durand, aux Courtillets.

Digitized by Google

Ce joli jeton de la monnaie de Gand, frappé au nom du duc (archiduc) Philippe le Beau, se trouvait dans la collection de M. Baart de la Faille (n° 839, p. 29 du catalogue). Il n'est cité ni par Van Mieris, ni par Van Orden, et M. Durand, qui en a été l'heureux acquéreur, ne l'a rencontré dans aucun catalogue.

Trois maîtres de la monnaie de Gand se sont succédé sous Philippe le Beau.

1° Nicolas le Bungneteur, du 18 juillet 1482 au 21 mai 1484. Il avait eu précédemment la Monnaie de Bruges, et était, sans doute, le frère ou le fils de Marc, dont M. Durand possède aussi deux jetons. (Voy. *Revue de la Numismatique belge*, 2e série, t. III, p. 124, et 4e série, t. VI, p. 177.

2° Jean Clays, du 2 juin 1484 au juin 1485; et

3° Mathieu de Tilly, du 9 juillet au 9 décembre 1489.

En l'absence de date et de tout autre indication, il serait, nous parait-il, impossible de dire pour lequel de ces trois maîtres le jeton a été frappé.

## III

Cette petite bractéate, en billon noir et d'une légèreté extrême (elle ne pèse que 12 centigrammes), n'offre qu'un type assez banal, un château à trois tours. Sa détermination ne pourra donc jamais être que conjecturale. M. Hooft van Iddekinge l'attribue à Campen, dans l'Overyssel, et voici les motifs qu'il allègue à l'appui de son opinion. On connait, dit-il, des monnaies semblables de Groningue, de Deventer et de Nimègue. Ces trois villes, qui se prétendaient libres et impériales, copiaient volontiers les mon-

Digitized by Google

naies allemandes. On sait que l'Allemagne est la patrie des bractéates et des *hellers* unifaces. Il n'y aurait donc rien d'étonnant que Campen eût aussi ses *hellers*. Si, maintenant, on retrouvait ceux de Zwolle, nous en aurions de toutes les villes impériales situées dans les Pays-Bas.

Les *hellers* de Groningue sont les plus nombreux, comme les plus variés. On en connait une soixantaine de différents types, toujours plus ou moins imités des autres monnaies de la même ville, ce qui permet, jusqu'à un certain point, d'en faire un classement rationnel.

## IV

Saint Charlemagne assis et ayant devant lui l'écusson à l'aigle (type des gros d'Aix-la-Chapelle) : * S · KTR : GISEB · ER . . . . . T.

— Croix pattée, dans un cercle, légende intérieure : ✠ MONETT : DE : TENHOLV. Légende extérieure : ✠ TNNO : DOMINI . . . . LESIMO : CCCC . . . VII.

Arg. Gr. 1.20. Chez M. X.... Pièce en mauvais état et qui doit avoir perdu beaucoup de son poids.

Le propriétaire de cette monnaie l'attribue, d'après M. Van der Chijs et en complétant la date MCCCCXXVII, à Gisbert II de Bronckhorst, premier seigneur d'Anholt du chef de sa femme, Marguerite de Gemen. Ce Gisbert mourut en 1432.

La Revue s'est occupée, à diverses reprises, des seigneurs et des monnaies d'Anholt. (*Voy.* 2e série, t. II, p. 165, *ib.*, t. IV, p. 259, et 4e série, t. I, p. 431.)

Digitized by Google

## V

Ecusson écartelé, aux 1 et 4 bandé de huit pièces, aux 2 et 3, un lion : ✠ HERDEBTSTDNS SONVE.

— Croix pattée dans un cercle : ✠ MONETT NOVT SONVEN.

B. N. Gr. 1.00. Collection de S. A. S. le duc d'Arenberg.

Cette imitation des doubles mites de Flandre a été frappée par Henri de Bastogne, fils de Gérard de Bastogne, chatelain de Durbuy, qui avait acquis les seigneuries de Zolder et de Zonhoven, du chef de sa femme, fille d'Engelbert de la Mark, seigneur de Louverval.

M. Perreau, notre regretté confrère, a donné dans cette Revue, t. III, p. 75, deux monnaies du même Henri, mais frappées à Zolder (*moneta Sulrensis*). Il n'a pas connu de monnaie de Zonhoven.

## VI

Écu triangulaire au lion à queue fourchue : REINOLT . . . . . BOR' (VTLKEN BOR' ?).

— Croix pattée coupant la légende intérieure : BN | DI | CT | VS. Légende extérieure illisible.

Arg. Pièce ébréchée. Chez M. X....

A qui attribuer cette pièce? Peut-être à Renaud III, de Gueldre (1343—1361). Mais notre savant confrère, M. Meyer, de La Haye, conservateur du cabinet des médailles de Sa Majesté, consulté à ce sujet par son collègue de

Digitized by Google

Leyde, notre excellent ami M. Hooft van Iddekinge, propose, à cause des deux dernières lettres OR', très-visibles, de la donner à Renaud de Schoonvorst, seigneur de Fauquemont (Valkenburg), qui posséda la seigneurie de Fauquemont, pendant moins d'un an (1354).

M. Van der Chijs a attribué au même Renaud de Schoonvorst, le beau florin d'or au type de Florence, que M. Perreau a décrit dans cette Revue (2e série, t. I, p. 384), et qu'il a donné, selon nous, avec toute probabilité, à Renaud I (1305—1332). La pièce d'argent ne pourrait-elle pas être aussi du même seigneur ?

R. Chalon.

---

Digitized by Google

# HISTOIRE MONÉTAIRE
# DE LAUSANNE.

[FRAGMENT.]

## GUY DE PRANGINS (1375-1394).

---

PL. V.

Guy de Prangins, promu à l'épiscopat vers le commencement de l'année 1375, apporta tout d'abord une diligente attention au fait de la monnaie. Prévôt de Lausanne depuis quinze ans déjà au moment de son élection, et par conséquent profondément initié aux besoins du diocèse, il reconnut sans peine que l'ancien système monétaire demandait à être modifié et que le denier et l'obole, seules monnaies réelles alors existantes, ne suffisaient plus aux transactions du pays.

En effet, l'absence d'une monnaie supérieure au denier faisait recourir à une foule d'espèces étrangères dont le titre variable et mal connu, causait de fréquents dommages au peuple. Peu à peu ce numéraire tendait à se substituer à la monnaie épiscopale, et, en présence d'une fabrication amoindrie déjà par la cause que je viens d'indiquer, peut-être même compromise, le nouvel évêque pouvait entrevoir, dans un avenir prochain, la ruine de sa monnaie et par suite une diminution notable dans ses revenus.

A un pareil état de choses, le remède était tout indi-

Digitized by Google

que; il ne se fit pas attendre. Au lieu de se borner comme ses prédécesseurs à émettre seulement des deniers et des oboles, Guy résolut de lutter avec la concurrence étrangère, et dans ce but, il manda à Lausanne un maître de monnaie d'origine flamande et nommé Pierre Manfrez ou Manfred. Dès le 3 octobre 1375, il lui ordonnait de fabriquer, non-seulement des deniers et des mailles, mais aussi des pièces de demi-gros, c'est-à-dire de six deniers et qui de là prirent communément le nom de *sesens*, en latin *sexti*.

L'acte relatif à cette convention entre l'évêque et son maître de monnaie est un des rares documents qui ont échappé à l'anéantissement systématique de nos archives monétaires. Comme il constitue l'unique renseignement que nous possédions sur la révolution monétaire opérée par Guy de Prangins, j'ai pensé qu'on me saurait gré de le rapporter ici *in extenso* on le trouvera à la fin de ce travail. (*Voy.* pièces justificatives, lettre *A*.)

Nommé maître de la monnaie de Lausanne pour une période de trois années commençant à la date précitée, Pierre Manfrez dut frapper une grande quantité de ces nouveaux demi-gros, car aujourd'hui même il n'est pas difficile d'en rencontrer. La plupart des collections en possèdent au moins un exemplaire, sept variétés se trouvent au musée cantonal de Lausanne; il en existe d'autres enfin au médaillier impérial de France, dans les musées de Lyon et de Genève et surtout dans la magnifique collection de M. Imhoof-Blumer à Winterthur [1].

[1] Cette collection a précédemment appartenu à M. l'ancien land-



Digitized by Google

La création de ce demi-gros ou demi-sol fut, à n'en pas douter, une heureuse et profitable innovation. En dotant les sujets de l'évêque d'un multiple du denier, elle les délivrait désormais de l'obligation de recourir à la monnaie étrangère : ce n'est pas tout, cette mesure allait apporter d'amples modifications au régime monétaire de l'évêché (1).

Guy, ayant à fabriquer une monnaie toute nouvelle et sans précédents à Lausanne, se trouvait affranchi de la tradition qui, depuis des siècles, immobilisait le type du denier et de l'obole ; il pouvait choisir à sa guise le dessin et l'arrangement du futur demi-gros, lui imprimer un caractère original et nouveau, ou, tout au contraire, le composer à l'imitation plus ou moins complète de la monnaie de quelque État voisin.

Si je ne me trompe, une considération toute naturelle dut influer sur son choix. Pour combattre avec succès l'envahissement des espèces étrangères, il fallait offrir au

ammann Lohner de Thoune. Déjà considérable alors et précieuse pour l'étude de la monnaie suisse, elle a pris un nouvel accroissement par les soins de son nouveau possesseur.

(1) La circulation de quelques-unes de ces monnaies étrangères, celle de Milan, entre autres, entravée peut-être au premier moment de l'émission du demi-gros de Guy, n'éprouva pas une opposition durable, il y a mieux, elle obtint même sur quelques points du diocèse de Lausanne une préférence marquée. Ainsi à Fribourg, en 1390, le conseil des deux cents, continuant à refuser la monnaie trop faible de l'évêque de Lausanne, autorise le cours des *ambrosaynes* (ambrosini) de Milan, les taxe à 10 deniers lausannois et les reconnaît comme monnaie légale que personne n'a le droit de refuser sous peine de 60 sols d'amende (Conf. *Recueil diplomatique du canton de Fribourg*, vol. V, p. 64).

Digitized by Google

peuple un équivalent, et même, à cette époque peu lettrée où on *lisait* plus volontiers le type d'une monnaie que ses légendes, il fallait présenter cet équivalent sous une forme accréditée déjà.

Deux modèles se présentaient, dans cette conjoncture, avec des chances à peu près égales, la monnaie des comtes de Savoie et celle des ducs de Milan; toutes deux circulaient abondamment dans le diocèse, l'habitude en était prise depuis longtemps.

La monnaie de Milan me paraît avoir obtenu la préférence et cela se comprend, car, indépendamment de la faveur avec laquelle elle avait cours chez les Suisses, elle se recommandait au choix de l'évêque par la nature toute religieuse du type qui représente saint Ambroise vu de face et assis sur le siége épiscopal (1).

Ce fut donc cette monnaie que Guy de Prangins prit pour modèle, et, transportant la figure du saint patron de Milan sur son demi-gros, il l'entoura d'une légende à son propre nom et plaça à ses pieds un écusson aux armes de son illustre famille (2).

(1) Quelques personnes assimilant Pierre Manfrez à un certain Petrus Malfredus qui fabriquait, en 1358, la monnaie d'Aymar VI, comte de Valentinois (1345-1373), prétendent que c'est à ce maître de monnaie qu'il faut attribuer le type du demi-gros de Lausanne, imité, dit-on, des monnaies de son ancien seigneur. Il suffit de comparer les diverses pièces en question pour voir qu'il n'existe qu'un rapport éloigné entre la monnaie de Guy et ce prétendu prototype, et, d'ailleurs, il ne faut pas oublier que le monnayeur d'Aymar VI est appelé dans les actes Petrus Malfredus de Marcilia. (Conf. Duboin, *Racolta delle leggi di Savoia*, t. XVIII, vol. XX, p. 751.)

(2) On ne connait pas avec certitude les émaux de l'écu des sires de

Digitized by Google

Désormais la période anonyme du monnayage de Lausanne était arrivée à son terme, et bien que nous devions rencontrer encore quelques deniers de ce genre sous les successeurs immédiats de Guy de Prangins, on peut dire que l'œuvre était accomplie et en rapporter tout le mérite à ce prélat.

Les améliorations apportées à la monnaie épiscopale ne s'étendirent malheureusement pas à sa qualité, et il paraît constant que le titre en fut notablement affaibli. Ruchat qui écrivait vers le milieu du siècle dernier et à qui l'on doit une histoire monétaire du pays de Vaud, s'exprime ainsi à ce sujet :

« L'an 1375, Guy de Prangins, étant monté sur le « siége épiscopal affaiblit encore sa monnaie de la propor- « tion de 7 à 6... (1). »

Je ne sais si Ruchat possédait quelque document relatif à la monnaie d'Aymon de Cossonay, prédécesseur de Guy; cela est difficile à vérifier, puisque cet auteur ne cite presque jamais les sources auxquelles il puisait ses renseignements. Je crois plutôt qu'il a établi la proportion indiquée ci-dessus, en comparant la valeur du florin d'or évalué, en 1389, à 14 sols lausannois. Dans ce cas cette estimation ne serait pas exacte, car, à son dire même, le florin valait

Prangins et de Cossonay, mais on a des raisons pour croire que cet écu était de gueules à l'aigle d'or. L. de Charrière, *Recherches sur les sires de Cossonay et de Prangins*, p. 22. La monnaie ne fournit aucun renseignement à cet égard.

(1) Abram Ruchat. *Essai historique sur les monnoyes du canton de Berne et en particulier sur celles des anciens évêques de Lausanne.* Mss. Chap. II, § 5.

Digitized by Google

13 sols, en 1370 (¹). L'affaiblissement de la monnaie de Lausanne ne serait donc que dans le rapport de 13 à 14.

Quoi qu'il en soit, l'infériorité du titre provoqua dans le diocèse de vives résistances contre la circulation de la nouvelle monnaie. On a vu plus haut que Fribourg la refusait encore en 1390. On trouvera aux pièces justificatives, lettre *B*, l'ordonnance par laquelle le conseil de cette ville défendait l'introduction de la monnaie de Lausanne, en l'année 1375, c'est-à-dire dès les premiers jours de son émission.

La série complète des monnaies de Guy se compose du demi-gros, du denier et de la maille. Je vais en donner la description détaillée.

DEMI-GROS.

GVIDO : EPS LAVSAN. L'évêque vu de face et assis ; il donne la bénédiction de la main droite et tient une crosse dans la gauche. A ses pieds un écusson aux armes de Prangins.

SIT * NOMEDNI * BNDICTV *. Croix pattée inscrite dans quatre doubles demi-cercles qui portent, à leur jonction, un quintefeuille au dehors, et une sorte de trèfle au dedans. L'aigle de Prangins est placé au commencement de la légende.

Poids. Gr. 1.95 à 2. Musée cantonal de Lausanne. (Planche, n° 1. Quatre variétés.

(¹) Cibrario, *Economia politica*, t. II, p. 184, confirme ce chiffre pour la valeur du florin en 1369.

Digitized by Google

Un autre exemplaire du musée porte les mots de la légende séparés par deux quintefeuilles.

Poids. Gr. 1.95. Musée cantonal.

Autre variété. La tête de l'évêque est dépourvue des larges boucles de cheveux qui se rencontrent sur les pièces précédentes.

Poids. Gr. 2.05. Musée cantonal.

Un exemplaire avec un fer de flèche au revers après le mot DNI.

Musée de Genève, cliché communiqué par feu Frédéric Soret.

Autre variété.

SIC * NOMC * DNI * BNDICCV *.

Poids. Gr. 1.92. Collection Imhoof Blumer, à Winterthur. (Planche, n° 2.)

Cette dernière variété se distingue des précédentes par la correction des légendes. On a pu remarquer qu'à l'exception de cet exemplaire, tous les demi-gros que je viens d'énumérer portent CNS, aulieu de CPS, et au revers RNDICCVM au lieu de BNDICCVM. L'habitude constante de ces deux lettres N pour P et R pour B, me fait croire qu'elles ne sont pas le résultat d'une méprise du graveur, mais bien plutôt un arrangement volontaire et calculé, en un mot une sorte de différent monétaire. Ce qui me confirme dans cette idée, c'est que nous retrouverons par la suite d'autres monnaies portant des barbarismes de ce genre, et trop soutenus pour être l'unique effet du hasard ou de l'ignorance des graveurs.

Digitized by Google

Le demi-gros ou demi-sol, quarantième partie de la livre, devait, d'après la convention entre Guy de Prangins et Pierre Manfrez, se fabriquer à 7 deniers de fin, argent le roi, et se tailler à 10 sols, c'est-à-dire à raison de 120 pièces au marc. En conséquence le poids normal devrait être pour chaque pièce, de 2gr.,0596. Or, si l'on tient compte de la circulation assez prolongée de la plupart de ces monnaies, on verra que les exemplaires décrits plus haut se rapprochent beaucoup du poids officiel.

DENIER.

SEDES LAVSANE. Temple à cinq colonnes surmonté de l'aigle de Prangins; au-dessous, un annelet entre deux besants.

✠ CIVITAS ECO'STRI. Croix cantonnée au 1 d'un annelet et au 4 d'une pointe barbelée?

Poids. Gr. 0.80 faible. Musée cantonal. (Planche, nº 3)

Un autre exemplaire se trouve au musée de Genève.

Poids. Gr. 0.796. Conf. Blavignac, *Trouvaille de Feygères.*

Cette rare et jolie monnaie est le denier ou *lausannez* que P. Manfrez devait frapper au titre de 3 deniers et 3 grains argent le roi et à 25 sols et 6 deniers, soit 306 pièces au marc. Cette taille donne pour le poids de chaque denier 0gr.,7998. Les deux exemplaires décrits ci-dessus correspondent exactement à ce chiffre.

Digitized by Google

MAILLE.

Mêmes types et légendes que pour le denier.

Poids. Gr. 0.45. Musée cantonal. (Planche, n° 4.)

Cette monnaie unique et inédite est fortement usée, comme cela arrive fréquemment pour les pièces de cette petite valeur. De là son poids si faible, car d'après l'ordonnance la *meylie* doit être à 2 deniers argent le roi et à la taille de 36 sols 4 oboles, soit 436 pièces au marc, ce qui donnerait pour chacune 0gr.,5613.

En voyant la rareté singulière de ce denier et de cette maille pour un épiscopat dont la durée a été de vingt ans, on est amené à penser que ces monnaies divisionnaires ornées des armes de l'évêque, ne représentent qu'une faible partie des émissions de Guy de Prangins, et qu'il a dû frapper, avant ou après, des deniers et des mailles anonymes en rapport avec l'abondante fabrication de ses demi-gros.

On peut supposer que Guy a frappé les basses monnaies à ses armes, dès le début de son épiscopat, et qu'il y a promptement renoncé pour retourner à l'anonyme, ou bien, ce qui serait plus acceptable, qu'après avoir longtemps suivi la tradition de ses prédécesseurs, il se serait avisé, sur la fin de sa vie seulement, de signer toutes ses monnaies.

Ceci m'a conduit à rechercher si dans la masse des deniers anonymes connus, il en existait qui pussent, avec quelque probabilité, lui être attribués.

Cet examen, je le dis tout d'abord, et je vais le dé-

Digitized by Google

montrer, m'a amené à des conclusions purement négatives.

Les deniers et les mailles appartenant avec certitude à Guy de Prangins, c'est-à-dire ceux qui portent ses armes, se distinguent par un petit temple placé au-dessus d'un annelet accosté de deux besants; la légende du revers est CIVITAS EQ'STRI(*um*), tandis que les deniers que les diverses trouvailles monétaires très-récentes nous permettent d'attribuer sans aucun doute aux successeurs de Guy ont, indépendamment d'une modification assez marquée dans le type, la légende toute nouvelle CIVITAS LAVSANE.

Ce fait bien établi nous permet déjà d'éliminer toutes les pièces qui ne portent pas les mots CIVITAS EQ'STRI(*um*), et la question, dès lors, se réduit à chercher parmi ces deniers, ceux qui, par la forme des lettres et par le caractère de la fabrique, peuvent appartenir à la fin du XIV^e^ siècle.

Or je ne trouve qu'une classe de deniers, et elle existe en grande abondance dans les cartons du médaillier de Lausanne, qui puisse rentrer dans cette catégorie, mais ces monnaies ornées, comme toutes celles de Guy, de l'annelet entre deux besants, ont été frappées par son prédécesseur Aymon de Cossonay, de 1355 à 1375 (1).

Il faut donc regarder les deniers et les mailles aux armes de Guy de Prangins comme le type unique de son épiscopat et expliquer leur insigne rareté par une fabrication très-

(1) Ces derniers ne peuvent, à cause de leur poids, convenir à Guy de Prangins. Ils pèsent pour la plupart au-delà de 0gr.85, plusieurs atteignent le chiffre de 0gr.95, et nous savons que le denier de P. Manfred était à peine de 0gr.80 au sortir des coins.

Digitized by Google

restreinte, motivée peut-être par la surabondance de monnaies analogues émises antérieurement. Une autre cause d'ailleurs peut avoir concouru au même résultat ; si l'on se rappelle ce que j'ai dit plus haut du mauvais accueil fait à une monnaie que l'on trouvait trop affaiblie, on pourra facilement admettre l'hypothèse d'un retrait ou d'une refonte générale d'espèces décriées partout.

Je me sers ici du mot hypothèse et j'aurai trop souvent occasion de l'employer en écrivant l'histoire monétaire de Lausanne. La *razzia* bernoise de 1536, étendant ses longues et puissantes mains sur l'évêché, lui a tout pris. « Messeigneurs de Berne réservent à eux la souveraineté « assavoir la monnoye » dit la Petite Largition, ils se sont réservé bien d'autres choses, hélas, mais que ne nous laissaient-ils au moins nos pauvres archives ! Tout a pris le chemin de Berne, rien, ou à peu près, n'en est revenu.

A. Morel Fatio.

---

Digitized by Google

# PIÈCES JUSTIFICATIVES.

## A

*Convention entre Guy de Prangins, évêque de Lausanne et Pierre Manfrez, maître de monnaie, du 3 octobre 1375.*

In nomine Domini, amen. Per hoc presens publicum instrumentum cunctis appareat evidenter, quod die tercia mensis octobris anno eiusdem millesimo cc^mo^ septuagesimo quinto, Indicione decima quarta, pontificatus sanctissimi in Christo patris et domini nostri domini Gregorii, divina favente clemencia pape, et anno quinto, infra capitulum ecclesie lausannensis, in mea notarii publici et testium subscriptorum presencia propter infrascripta personaliter constitutis Reverendo in Christo patre et domino domino Guidone, Dei et sedis apostolice gracia lausannensi episcopo, ab una parte, et magistro Petro dicto Manfrez, de Andewaria, Leodiensis dyocesis, ab altera : Prefatus dominus episcopus de consilio, voluntate et assensu venerabilium virorum dominorum prepositi et capituli predicte lausannensis ecclesie propter hoc specialiter convocatorum et more solito pariter capitulancium, habitaque diligenti et matura deliberacione cum eisdem, consideratque utilitate sua et suorum subditorum, voluit et ordinavit quod in Lausanna per spacium trium annorum proxime futurorum cudatur moneta modo et forma infersus adnotatis, pro quaquidem moneta cudenda idem dominus episcopus elegit prefatum magistrum Petrum, qui de mandato et voluntate dicti domini episcopi potest et debet dictam monetam cudere per spacium

Digitized by Google

predictum, hoc addito quod in casu quo huiusmodi monetam cudere non esset utile prodicto domino episcopo aut subditis suis, dictus magister Petrus non possit nec debeat dictam monetam cudere nisi per unum annum proxime venturum dumtaxat; et quod durantibus dictis tribus annis dictus dominus episcopus non possit nec debeat eligere nec recipere alium magistrum pro moneta cudenda nisi prefatum magistrum Petrum.

Et fuit primo actum et ordinatum, quod dictus magister Petrus debet cudere monetam vocatam sesens, que debet valere sex denarios lausannenses, et debet esse legis septem denariorum argenti regis et ad decem solidos de tallie sine remedio legis. Item debet idem magister Petrus cudere monetam vocatam lausannez, que debet esse ad tres denarios argenti regis et tres granos et ad viginti quinque solidos et sex denarios de tallie sine remedio legis. Item debet idem magister Petrus cudere monetam vocatam meÿliez, que debet esse ad duos denarios argenti regis et ad triginta sex solidos de tallie et quatuor obolos ad pondus sine remedio legis. Item fuit actum et ordinatum, quod facta dicta moneta per magistrum Petrum predictum custos monete aut specialis nuncius dicti domini episcopi super hoc deputandus debet ipsam monetam examinare et probare, prout inferius continetur, et si legitima inveniatur secundum valorem et formam predictos, dictus dominus episcopus debet et tenetur eandem a prefato magistro Petro recipere, et tunc non potest nec debet idem dominus episcopus ab eodem magistro Petro aliud petere causa dicte monete. Et si forte dicta moneta non esset forme et legis predictarum, idem magister Petrus tenetur ipsam monetam refondere et cudere, ut sit sufficiens, suis missionibus et expensis. Item fuit ordinatum quod idem magister Petrus et familiares sui possint uti moneta predicta, dummodo sit sufficiens et probata, in tota terra dicti domini episcopi tam in victuabilus

Digitized by Google

quam in mercaturis et aliis quibuscunque negociis. Item fuit ordinatum, quod in casu quo dicta moneta cassaretur, dummodo non esset culpa dicti magistri Petri, dictus dominus episcopus eo casu debet et tenetur restituere eidem magistro Petro dampna, deperdita et missiones quascunque quas dictus magister Petrus sustineret racione cassacionis huiusmodi monete. Et hec restitutio, si dictus casus contingeret, debet fieri ad arbitrium domini Stephani Guerrici, militis, ballivi Lausannensis, et Berardi Lombardi, vel aliorum duorum proborum hominum per dictum dominum episcopum eligendorum in absencia dictorum ballivi et Berardi. Et hoc in casu quo dictus magister Petrus non tantum cuderet de moneta predicta, racione dicte cassacionis, quod sibi non posset fieri compensacio de utilitate ad dampnum. Item debet dictus dominus episcopus suis missionibus et expensis administrare domum et custodem dicte monete. Item fuit ordinatum quod pro huiusmodi missionibus et expensis dictus dominus episcopus percipiat et habeat pro qualibet marcha unum grossum veterem. Item fuit ordinatum quod in casu quo dictus magister Petrus cuderet monetam de suo argento proprio, ipse non possit nec debeat cudere de singulis quatuor marchis argenti nisi unam marcham de sesens et alias tres marchas de lausannez. Preterea fuit ordinatum, quod quando dictus magister Petrus tradet les *verges* monete operariis pro moneta cudenda et les *fion* monetario, custos monete sit presens cum ipso magistro Petro tam tradendo quam recipiendo. Preterea fuit ordinatum quod quando moneta erit facta, monetarius tradat et expediat eam custodi monete ad examinandum eam : et hoc prius quam tradatur magistro Petro predicto. Rursus fuit ordinatum, quod quandocunque custos monete aut specialis nuncius dicti domini episcopi voluerit intrare locum in quo dicta moneta cuderetur causa videndi opus sive materiam dicte monete,

Digitized by Google

dictus magister Petrus teneatur ipsum custodem sive nuncium recipere et permictat eundem visitare et capere de materia dicte monete ad faciendum examen ipsius, utrum legitime cudatur. Amplius fuit ordinatum, quod fiat una archa in qua sint due claves, quarum dictus magister Petrus habeat unam et custos monete habeat aliam, in qua archa ponatur et custodiatur argentum mercatorum et aliorum quorumcumque, ut unicuique quod suum erit restituatur, preterea fuit ordinatum quod operarii et monetarius non debeant nec possint petere sive recipere eorum salarium sive mercedem nisi de moneta perfecte fabricata. Pretereat fuit ordinatum quod dictus magister Petrus teneatur reddere dicto domino episcopo et omnibus et singulis canonicis, presbiteris, clericis et burgensibus lausannensibus proqualibet marcha argenti regis sibi ad cudendum monetam tradita quatuor libras et decem solidos lausannenses, hoc addito quod nullus emat argentum ad vendendum dicto magistro Petro, et eo casu quo aliquis hoc faceret, dictus magister Petrus ad dictum precium tradendum taliter ementi minime teneatur. Rursus fuit ordinatum quod fiant duo libri papiri quorum custos monete habeat unum, et dictus magister Petrus habeat alium : inquibus libris seribatur tota moneta quam dictus magister Petrus cudet. Et pro singulis quatuor marchis custos et magister predicti ponant unum denarium lausannensem in una pisside, in qua sint due claves quarum unam habeat dictus dominus episcopus, et dictus magister Petrus habeat aliam : ita quod dictus dominus episcopus possit et debeat dictos denarios capere quandocunque placebit eidem et facere fieri examen dicte monete, utrum moneta per dictos custodem et magistrum expedita fuerit legitima. Preterea fuit ordinatum quod dictus magister Petrus teneatur facere omnes et singulas missiones et expensas dicte monete, exceptis domo et custode quos dictus episcopus eidem magistro ut supra dic-

Digitized by Google

tum est tenetur ministrare. Amplius fuit ordinatum quod dictus magister Petrus et sui familiares habeant tot privilegia et libertates quot habere debent et hactenus habuerunt monetarii lausannenses. Preterea vero omnia et singula prout superius sunt expressa et narrata promisit dictus dominus episcopus bona fide sua et per apposicionem manuum ad pectus loco juramenti et sub expressa obligacione omnium et singulorum bonorum suorum et ecclesie sue, mobilium et immobilium, presencium et futurorum quorumcunque, in quantum ipsum tangunt aut in posterum tangere poterunt, firmiter actendere, complere et inviolabiliter observare et non contra facere vel venire per se vel per alium aliqualiter in futurum. Promisit siquidem dictus magister Petrus juramento suo ad sacrosancta Dei Evvangelia preposita in manu dicti domini episcopi corporaliter et flexis genibus prestito et sub expressa obligacione omnium bonorum suorum, mobilium et immobilium, presencium et futurorum quorumcunque prefatam monetam modo, forma et condicionibus superius expressis et adnotatis bene et legaliter cudere ac omnia et singula superius enarrata et sibi exposita firmiter actendere, complere et inviolabiliter observare et non contra facere, vel venire per se vel per alium aliqualiter in futurum. Et ad predicta facienda, complenda meliusque et firmius actendenda dictus magister Petrus subposuit se et bona sua omnia et singula juridicioni, cohercioni, potestati et compulsioni curie domini auditoris camere apostolice parvi sigilli, Montis Pessullani et omnium et singularum aliarum curiarum tam secularium quam ecclesiasticarum. De quibus omnibus et singulis supradictis dominus episcopus et magister Petrus predicti petierunt a me notario publico infrascripto sibi fieri publicum instrumentum una cum sigillis dicti domini episcopi et curie officialatus lausannensis. Testibus ibidem presentibus, videlicet nobili viro domino Stephano Guerrici, milite, ballivo

Digitized by Google

lausannensi, Francisco de Biongye, Perrodo de Villar, domicellis, Aymone de Foro, Perroneto de Sancto Sulpicio, civibus ausannensibus, et Berardo Rascherii de Querio, Lombardo, cum pluribus aliis fidedignis ad premissa vocatis.

Ego vero Cono Pudraul, de Paterniaco, lausannensis diocesis clericus, publicus auctoritate imperiali notarius et curie lausannensis juratus, predictis omnibus et singulis, dum sic agerentur, una cum testibus supradictis interfui, presens instrumentum recepi et in hanc formam publicam redegi, per alium feci scribi meque subscripsi et signo meo consueto signavi una cum sigillis predictis in testimonium premissorum vocatus. Datum et actum anno, die, loco et presentibus quibus supra.

(Titres du bailliage de Lausanne, n° 1520.)

## B

Li Borgeis hont ordoney per cummunaul accort que nyon de noutre vile ou de le segnyorie, et terrin de Fribor, ne pregnye ne delivreyt per luy ne per utruy monee nouve que li evesque de Lausane fayt battre et que li quez qui la recevreyt ou delivrereyt per maniere qui soyt est chacone foys por lx. s. laus. et un meys deyt jureir furs de noutre ville, ou termes, etc. Donei le jor de Saint-Martin, anno lxxv.

(Archives cantonales de Fribourg, 1re collection des lois, n° 75, fol. 21.)

Digitized by Google

# LES ANGLO-SAXONS

ET

# LEURS PETITS DENIERS DITS SCEATTAS.

## ESSAI HISTORIQUE ET NUMISMATIQUE.

DEUXIÈME ARTICLE.

Ook munten openbaren soms meer als ganssche boekwerken den geest en het leven der voorgeslachten, Dr W. Moll, *Kerkgeschiedenis van Nederland*, 1864, I, p. XXXIII.

### II. Numismatique.

*Des petits deniers (sceattas) anglo-saxons et des deniers francs (saigas), provenant de trouvailles faites dans les Pays-Bas, et spécialement dans la Frise.*

Nous nous abstiendrons de décrire minutieusement, pièce par pièce, les monnaies représentées sur nos planches A-G. Une telle description de variétés infinies serait très-fastidieuse et n'offrirait pas les résultats désirés par nous (1). On observera aussi mieux les variétés d'un type

(1) Die Beschreibung der Varietäten hat kein grosses Interesse und sind summarische Angaben über die Funde mit allgemeiner aber genauer Bestimmung der Typen dem wissenschaftlichen Forscher durchaus genügend. *Berliner Blätter*, III, p. 156.



Digitized by Google

en examinant soi-même attentivement les planches, qu'en lisant la description dans le texte, description d'ailleurs difficile pour ce genre de pièces. — Il faudrait, en tous cas, comparer les descriptions avec les figures, pour pouvoir se former une idée juste des monnaies représentées sur les planches.

Les définitions exactes des types, considérés dans leurs origines, leurs dégradations, et quelquefois leurs réapparitions, sont les choses principales que le numismate et l'historien doivent chercher à développer (1), surtout pour les monnaies muettes ou sans légendes. En le faisant, nous disons avec M. Jeuffrain : « C'est toujours sous la forme de l'hésitation que je désire qu'elles soient, n'étant pas en position d'user d'un langage tranchant dans des questions difficiles » (2).

Nous avons vu, dans la partie historique de notre Essai, que trois peuples principalement envahirent la Bretagne. Dans l'ordre chronologique et numérique, ce furent les Jutes, les Saxons et les Angles. — Les Jutes, peuple lui-même assez faible, ne possèdent qu'un seul petit royaume, enclavé par terre dans des royaumes saxons; les Saxons trois et les Angles quatre. Il serait à présumer que ces différents peuples, ces trois tribus, représentant trois entreprises d'aventuriers-conquérants, indépendants les uns des autres (3),

(1) « J'ai eu bien souvent l'occasion de me convaincre que des mon-
« naies isolées étaient d'un faible secours, et qu'il était indispensable
« de voir des suites pour faire des rapprochements et prendre une idée
« vraie des sujets. » Jeuffrain, *l. l.*, p. 29.

(2) *L. l.*, p. 57.

(3) Les Saxons, surtout du *Litus Saxonicum Gallicum*, n'avaient rien

Digitized by Google

en monnayant, représenteront aussi, en ajoutant les Jutes aux Saxons, deux types différents et indépendants dans leurs sceattas pris ensemble, et qu'un troisième type s'y joindra quand les trois tribus, à la fin, auront des rois chrétiens ou se seront réunies sous un maître (Bretwalda).

Sans vouloir, déjà d'avance, indiquer définitivement un type spécial à deux des trois tribus nommées, puisque les Jutes n'étaient pas nombreux et entourés de tribus plus puissantes, il est curieux que *trois types très-distincts*, dont *deux anglo-saxons* et *un franc, en un grand nombre de pièces,* se présentent dans les trouvailles frisonnes, et qu'un quatrième type royal y est représenté par quelques pièces isolées. Ce sont les types : 1° *louve-étendard;* 2° *Wodan-monstre;* 3° *sigillum Davidis* ou *type d'Herstal;* 4° *type royal à profil.*

Evidemment, ce dernier est un des plus jeunes, à cause des légendes et des signes ostensiblement chrétiens.

La grande question est celle de savoir à quelle tribu ou à quel peuple il faut attribuer ces types différents. En en indiquant un, le plus probable, et en continuant ainsi, détachant successivement un second du reste, nous tâcherons de répondre à cette question; en procédant de cette manière, la solution deviendra plus facile.

Nous avons groupé, à peu près [1], dans le même ordre les pièces des trouvailles frisonnes, afin de faciliter l'interprétation des types. « La condition qui me paraissait

de commun avec les Jutes, les Angles et leurs homonymes partis de l'Elbe.

[1] Il était nécessaire de faire des exceptions, puisque le droit est quelquefois revers; par exemple, chez C, 14, F, 4 et 7.

Digitized by Google

« devoir primer toutes les autres était de découvrir le type « original. Ce type reconnu, il ne serait besoin que de « suivre la marche des dégénérations successives pour « ranger ces pièces dans l'ordre qui devait les com- « prendre. » Suivant cette simple règle, indiquée par M. Jeuffrain [1], nous avons fait précéder le droit d'un des types principaux, *louve-étendard*, représenté sur les planches A 1-12, B 13-27, C 1-13, E *a* et *g*, E 1-3, F 4 et 7, 13-19, 21-22 et 24, des prototypes qui se voient pl. A, n° 1, III-VII, que nous avons fait suivre des réapparitions ou post-types, des Ethilberhts pl. D, n° VIII-IX. De même, nous avons indiqué, pl. G, n° X, le prototype du revers *étendard* qu'on voit sur les monnaies de la planche A 1-12, B 13-27, C 1-12, 15, D 19-21, E *a*, *e*, *f*, *g*, *o*, *q*, *r*, *s* et 1-3, F 6, 8-11, 13-15, 17-24, G 40, et *Hallum inédits*, G 32-33.

## § 1. *Trouvailles de sceattas.*

Quoique des sceattas aient été aussi trouvés en grand nombre en France et dans les Iles britanniques [2], nous

[1] *L. l*, p. 91.

[2] The sceattas have been found in considerable numbers at Richborough, Reculver and other places in East Kent, as well as in the north of England. Wright, *l. l.*, p. 431, où il a donné deux pièces, reproduites par nous, pl. A, n° VII, et G, n° X. On en trouve, entre autres, chez :

I. R. Ruding, *Annals of the coinage of Great Britain*. London, 1840, 4°, vol. I, pl. I, n°s 1-36, pl. II, n°s 1-37.

En tout soixante et treize pièces, auxquelles il faut en joindre une de la pl. III, attribuée par Ruding au roi de Kent, Éthilbert I, au type *louve*, reproduite par nous. D. n° VIII.

Digitized by Google

pensons pourtant que les dépôts compactes, isolés, découverts en Frise dans ces dernières années, joints aux trouvailles plus mêlées de Dombourg et de Duurstede, surpassent celles desdits pays en importance, d'autant plus qu'elles n'ont pas été dispersées.

Rappelons-les brièvement. Ce sont trois localités, dans les Pays-Bas, qui ont surtout fourni des sceattas : Dombourg, Dorestate ou Duurstede et la Frise, par ordre chronologique. — Pourtant il faut distinguer : Dombourg, village de la Zélande, vis-à-vis de l'Angleterre, et *Duur-*

II. E. Hawkins, *The silver coins of England*. London, 1841, in-8°, pl. III, nos 32-49, et pl. IV, n° 50. Il dit : « They are not of common occurrence, nor does it appear that many of them have been discovered within the limits of this island.

III. J. Lelewel, *Numismatique du moyen âge*. Paris, 1835, pl. III, nos 20, 20*bis*, 21-24. A la demi-douzaine il faut joindre les onze pièces de la pl. XII de l'*Atlas du type gaulois ou celtique*. Bruxelles, 1840, conformes à celles de l'extrait de cet ouvrage, intitulé : *Réapparition du type gaulois*. Bruxelles, 1841. Lelewel dit, *Numismatique du moyen âge*, 1835, t. I, p. 53 et 55 : « Je le répète, je crois que cette monnaie n'est pas aussi ancienne qu'on l'a communément supposé, et qu'elle fut forgée *avec les autres, par les monétaires des derniers rois fainéants* (??) ». Pourtant il range (pl. X, n° 1) la monnaie reproduite par nous (pl. G, n° XI) parmi les monnaies anglaises sous Kent.

IV. G. Combrouse, dans son ouvrage diffus, in-4°, *Monnaies nationales*, Paris, 1840, pl. 28, donne un amalgame de *sceattas*, de *saigas*, etc. figurés, comme il dit (p. 5), d'après Ruding, le marquis de Lagoy, Macaré, et la *Revue numismatique* (*), et, pl. 156, encore seize véritables *sceattas* à la louve défigurée.

(*) Probablement d'après la pl. XVII de l'année 1839, illustrant l'article de M. E. Cartier, *Nouvelles considérations sur les monnaies mérovingiennes*, pp. 417-440. Les nos 2, 3, 4 de cette planche (*sceattas* à la *louve-étendard*) furent trouvés dans le Hanovre (Ost-Frise?). Le n° 4, *profil-étendard*, avec lettres latines et runes, est remarquable. Le n° 1 est pris de Ruding, (*voy.* notre pl. D n° VIII), et le n° 6 se retrouva à Hallum, pl. D, 18. Les autres monnaies d'argent de cette planche sont probablement des *saigas* mérovingiens.

Digitized by Google

*stede*, *Dorestatus*, *Dorestate*, très-ancienne ville de commerce sur le Rhin, à l'est d'Utrecht, ne fournirent pas des trouvailles compactes et isolées de sceattas. Ils y ont été trouvés assez dispersés ou mêlés avec des monnaies romaines d'argent ou franques, tandis que les quatre trouvailles à indiquer de la Frise étaient assez grandes, séparées, peu mêlées, formant des touts, circonstances dignes d'être remarquées et retenues.

Ce fut feu M. C. A. Rethaan Macaré qui fit graver, en l'an 1838, dans la première partie d'un mémoire écrit en hollandais (1) sur les monnaies romaines, franques-britaniques, etc., déposées dans le cabinet de la Société zélandaise des arts et sciences, à Middelbourg, aux pl. II et III, une trentaine de sceattas, suivis, dans la seconde partie (2) de ses communications intéressantes, à la pl. I-II, de quelques autres, tous trouvés à Dombourg.

Feu M. le professeur P.-O. Van der Chijs, dans le dernier volume de son immense ouvrage (3), les a reproduits

(1) *Verhandeling gehouden den 9 october 1837, over de by Domburg gevondene munten.* Middelburg, 1838, avec cinq planches.

(2) *Tweede Verhandeling*, 3 april 1854. Archief II. Middelburg 1856, avec quatre planches.

(3) *De munten der Frankische en Duitsch-Nederlandsche Vorsten.* Haarlem, 1866, pl. III-VI, XX-XXI.

Quelques-uns des plus curieux reparaissent sur nos planches E 1-3, F 4-12.

Les voici : E 1 = pl. III, n° 15.
E 2 = pl. III, n° 16.
E 3 = pl. IV, n° 20.
F 4 = pl. IV, n° 21.
F 5 = pl. IV, n° 35.
F 6 = pl. IV, n° 51.

Digitized by Google

presque tous, en y ajoutant d'autres, provenant aussi de Dombourg, Duurstede ou Bolsward, et qui se trouvent dans le cabinet numismatique de l'université de Leyde (1), ou dans sa propre collection (2).

Les fouilles intéressantes faites à Wyk by Duurstede, surtout dans les années 1841-1842 et plus tard (3), fournissent aussi plusieurs sceattas, mais presque tous d'une conservation inférieure et portant, du moins en partie, des traces de brûlures.

F 7 = pl. V, n° 49.
F 8 = pl. V, n° 50.
F 9 = pl. V, n° 52.
F 10 = pl. V, n° 53.
F 11 = pl. V, n° 55.
F 12 = pl. VI, n° 59.

Presque toutes ces pièces sont indiquées comme ayant été trouvées à Dombourg. Il n'y en a que quelques-unes dont feu M. Van der Chijs ne donna que cette indication :

« Cabinet de Leyde » ; ce sont : E 3 = pl. IV, n° 20 et
F 9 = pl. V, n° 52.

(1) Pendant que j'écris ces lignes (27 septembre 1869), S. M. le roi des Pays-Bas a daigné en confier le soin, comme directeur, à notre jeune ami J.-E.-H. Hooft van Iddekinge, *the right man on the right place*.

(2) Cette collection se vendra cette année à Amsterdam. Les monnaies du moyen-âge, etc., sont décrites dans le catalogue, qui va paraître, par M. Hooft van Iddekinge.

(3) Les sceattas, pl. E *a-d* de la collection de M. le comte Maurin Nahuys, à Utrecht, proviennent de Duurstede. Ceux du cabinet royal de la Haye, que M. le directeur J.-F.-G. Meyer nous a fournis, pl. E *g-s*, probablement, soit de Domburg, soit de Duurstede. Sur les fouilles de l'an 1841, 1842, *voy*. L.-A.-F. Janssen, *Oudheidkundige mededeelingen*. Leyden, 1843. Le sceatta qui y est représenté et décrit, t. II, pp. 157 et 209, pl. IV, n° 17, est à peu près semblable à notre E *b*, trouvé aussi à Duurstede.

Digitized by Google

Aussi ceux de Dombourg, trouvés dans les dernières années, et que nous avons pu examiner, grâce aux soins de M. A.-H.-G. Fokker, conservateur du cabinet de la Société zélandaise susdite de Middelbourg, présentent ordinairement les traces d'un long séjour sous terre ou dans la mer, exposés séparément à l'influence de l'humidité et des flots (1).

Les trouvailles de Hallum (1866) et de Franeker (1868), au contraire, et surtout la dernière, présentent quantité de pièces à fleur de coin. La première, d'environ deux cent cinquante pièces, fut conservée dans une urne simple (2).

(1) Les acquisitions de sceattas faites par le cabinet de Middelbourg, depuis l'apparition de la seconde partie des communications de M. Rethaan Macaré, (1856-1868) sont importantes. M. Fokker a obligé la science et moi, en les examinant et en les comparant aux pièces déjà décrites. Le fruit de ses recherches fut l'envoi d'un paquet contenant septante-six enveloppes ou cent cinquante-six pièces. J'en ai choisi les plus intéressantes, les nos 13-39 gravés sur les planches F-G. Le *Catalogus* du cabinet, 1869, pp. 65-69, indique, sous les nos 545-686, cent-quarante-deux sceattas.

(2) Gravée sur la planche II de la brochure citée de MM. de Haan et Eekhoff. Presque toute la trouvaille de Hallum fut achetée par M. F. de Haan, à Leeuwarden (deux cent vingt-trois pièces). Quelques autres sont dans la collection de la Société frisonne d'histoire, etc., (3), et dans celle de M. R. Bloembergen Santée, à Leeuwarden (21). Nous en avons pris comme inédits les revers pl. G, nos 32-33.

Dans la vente de la collection Stenzel-Pistorius à Zerbst, 15 septembre 1869, étaient quelques-uns des sceattas provenant de Hallum, parmi lesquels des variétés, *voy.* p. 41, nos 1059-1088. — MM. F. de Haan et W. Eekhoff ont décrit et élucidé la trouvaille de Hallum, dans une brochure (avec deux planches) intitulée : *Angelsaksische munten in 1866 gevonden in Friesland, beschreven en historisch toegelicht.* Leeuwarden, 1866, annoncée par M. le comte Maurin Nahuys, dans la *Revue*

Digitized by Google

La seconde, probablement dans une petite caisse ou boîte de bois détruite par le temps, contenait, outre les monnaies, aussi quelques autres objets en argent, tels que, petites cuillers, aiguilles, anneaux, anses, etc., déposés au musée archéologique de Leyde.

La troisième trouvaille, celle de Terwispel (1863), pl. D *a-b*, contenait aussi des objets en argent, qui ont été indiqués dans la *Revue de la numismatique belge*, 1863, pp. 393-394. La conservation des monnaies n'était pas aussi bonne que celle des sceattas de Franeker et de Hallum.

*de la numismatique belge*, 1867, pp. 65-74, dans son article : *Considérations sur quelques monnaies anglo-saxonnes*. Tournant le droit des monnaies, décrites par M. de Haan, au type *galère*, et en formant le type *louve*, changeant l'ordre, nous les avons reproduits sur nos planches C-D, dans l'ordre suivant ; le deuxième chiffre indique le nombre des pièces de chaque variété obtenue par M. de Haan :

| | | | |
|---|---|---|---|
| C 1 = | de Haan. 12 (1). | D 16 = | 8 (2). |
| C 2 = | — 13 (1). | D 17 = | 24 (1). |
| C 3 = | — 22 (1). | D 18 = | 25 (2). |
| C 4 = | — 18 (1). | D 19 = | 29 (1). |
| C 5 = | — 20 (1). | D 20 = | 28 (1). |
| C 6 = | — 19 (1). | D 21 = | 27 (1). |
| C 7 = | — 17 (1). | D 22 = | 5 (9). |
| C 8 = | — 16 (1). | D 23 = | 6 (15). |
| C 9 = | — 14 (1). | D 24 = | 7 (2). |
| C 10 = | — 15 (1). | D 25 = | 3 (1). |
| C 11 = | — 21 (1). | D 26 = | 4 (1). |
| C 12 = | — 10 (1). | D 27 = | 30 (1). |
| C 13 = | — 9 (1). | D 28 = | 2 (10). |
| C 14 = | — 23 (1). | D 29 = | 1 (140). |
| C 15 = | — 11 (1). | D 30 = | 31 (1). |
| | | D 31 = | 26 (20). |

Digitized by Google

M. Vander Chijs fait mention d'une quatrième trouvaille frisonne de sceattas, mais il ne pouvait pas indiquer exactement le lieu : elle lui venait, environ l'an 1836, de Bolsward (1), ville hanséatique de la Frise, et connue des numismates par des monnaies du XI^e siècle.

Ayant décrit la trouvaille de Terwispel (2), le désir nous prit de décrire aussi en entier celle de Franeker (3); mais,

(1) Vander Chijs, *l. l.*, pl. IV, n° 22, p. 33, type *Oiseau-Étendard*, et pl. IV, n° 30, pp. 35-36, type *Wodan-Monstre*.

(2) *Voy.* notre article : *Monnaies anciennes trouvées en Frise* (*Revue de la Numismatique belge*, 1860, 4^e série, t. I, pp. 398-399), traduit et annoté par M. John Evans, dans *the Numismatic chronicle*, 1864, new series, vol. IV, pp. 12 et suiv. Cette trouvaille se composait uniquement de monnaies au type *Wodan-Monstre*, gravées, pl. D, *a-b*; de lingots d'argent, etc., desquels nous disons avec Turner, *l. l.*, II, p. 494, « I think that silver was (also as gold) passed in an uncoined state, from such intimations as these : » *twa pund mere hwites seolfres and sex pondus electi argenti*.

(3) La trouvaille de Franeker fut malheureusement divisée en deux lots à peu près égaux. M. J.-F. Fontein, de Harlingue, le propriétaire du terrain de la trouvaille, céda gracieusement l'une moitié, en se réservant quelques pièces, à la Société frisonne. L'autre moitié est déposée dans le cabinet numismatique de l'Académie de Leyde. La Société frisonne possède les pièces suivantes, gravées pl. A-C, n^os 1-37. Le nombre de ces pièces est indiqué par le deuxième chiffre. En tout cent quatre-vingt-neuf pièces.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1 (1) | 11 (1) | 21 (4) | 31 (3) | |
| 2 (1) | 12 (3) | 22 (2) | 32 (5) | |
| 3 (1) | 13 (1) | 23 (2) | 33 (1) | |
| 4 (1) | 14 (1) | 24 (16) | 34 (1) | |
| 5 (1) | 15 (9) | 25 (12) | 35 (1) | |
| 6 (1) | 16 (37) | 26 (29) | 36 (2) | |
| 7 (4) | 17 (16) | 27 (3) | 37 (1) | |
| 8 (3) | 18 (9) | 28 (1) | 38 (1) | Au cabinet |
| 9 (1) | 19 (7) | 29 (3) | 39 (1) | de Leyde. |
| 10 (1) | 20 (2) | 30 (2) | | |

Digitized by Google

persuadé qu'il était nécessaire de la comparer avec d'autres sceattas qui ne se trouvent pas dans le dépôt de Franeker, nos notes firent peu à peu naître cet *Essai* et les pl. A-G.

Nos planches donneront quelque idée de l'énorme quantité des coins des sceattas. Elle est si grande, que M. de Haan, le possesseur de la trouvaille de Hallum, m'a assuré qu'ayant examiné toutes ses pièces, il oserait presque assurer que chaque pièce provenait d'un autre coin. La trouvaille de Franeker fit voir la même chose. Notre exact et excellent graveur, M. Calfsbeek, de Leeuwarde, nous a donné, spontanément, à peu près la même assurance, quand il a examiné, pièce par pièce, les monnaies de la partie de cette trouvaille déposée dans la collection de la Société frisonne, afin d'y choisir, pour être gravé, l'exemplaire le mieux conservé. Le même résultat s'obtint par l'examen exact fait par M. Th.-M. Roest, à Leyde, de l'autre moitié de la trouvaille susdite (1).

*Quelles sont les causes de ces variétés infinies* (2)?

Faisons d'abord observer que l'on retrouve aussi ces

(1) Les variétés se trouvent surtout dans le type *sigillum Davidis*, au nombre de cinquante-six pièces, mais aussi dans le type *louve-étendard*, comme nous l'indique la liste composée par M. Roest, mais trop longue pour être insérée ici dans une note.

(2) M. Jeuffrain, *l. l.*, p. 9, dit « Les monnaies gauloises (décrites par lui) offrent aussi cette particularité commune à toutes les monnaies antiques, et qui est un sujet d'étonnement pour tous les numismates, *c'est que les pièces aux mêmes types, paraissent néanmoins avoir été frappées avec des coins différents*. On sait que deux monnaies antiques de coin identique sont une rareté à laquelle les antiquaires attribuent d'autant plus de prix, qu'ils ont plus de peine à en trouver la cause. »

Digitized by Google

variétés sur les monnaies de la Norwége, frappées au XIVe siècle, et que les Danois et les Norwégiens, envahissant la Bretagne, dans le XIe siècle, doivent avoir connu les *sceattas* et leur immense variété. Un juge compétent en cette matière (1) explique cette variété sur les monnaies norwégiennes, par l'intention qu'on avait de pouvoir reconnaître à des signes divers les lieux de monnayage, les monétaires, les graveurs et même le titre ou valeur.

Il se peut que les graveurs des coins des sceattas avaient seulement l'intention de graver sur leurs coins de telles figures ou de tels traits ou signes, auxquels ils pouvaient d'abord, d'un seul coup d'œil, reconnaître leurs propres monnaies.

Remarquons aussi que la Bretagne, pendant le règne des sceattas, était composée d'une quantité de petits États et de villes plus ou moins indépendantes, et qu'un grand nombre de ses villes, avec leurs évêques ou archevêques (comme les deniers anglo-saxons postérieurs le prouvent), frappaient des monnaies. Un seul royaume, un seul État et même une seule ville avaient ordinairement plusieurs monétaires. C'est ainsi que nous expliquons l'énorme quantité des variétés des sceattas.

Une autre question préalable est celle-ci : *Comment cette quantité de sceattas a-t-elle trouvé son chemin vers les Pays-Bas?*

Les sceattas trouvés à Dorestate, ville de commerce très-

(1) C.-A. Holmboe (de Christiania), *Zeitschrift für Münz-, Siegel- und Wappenkunde*, VI, 1846, pp. 80-84. Il donne, p. 84, des exemples, de points secrets tirés de la *Revue Numismatique* (de Blois), 1838, pp. 373 et suiv.

Digitized by Google

ancienne, connue des numismates par ses tiers de sol et ses intéressants deniers, plusieurs fois détruite par les Normans, y ont été apportés sans doute par le commerce. De même, ceux trouvés à Domburg sont des témoignages du trajet direct et fréquent des rivages de la Bretagne vers ceux de la Zélande.

En ce qui regarde les sceattas trouvés dans la Frise, on peut indiquer très-positivement, de trois des quatre trouvailles, le contenu, le lieu, le temps et les circonstances, savoir : 1° de celle de l'an 1863 à Terwispel ; 2° de celle de l'an 1866 à Hallum, et 3° de celle de l'an 1868 près de Franeker. Le premier lieu (comme nous l'avons indiqué dans la *Revue de la numismatique belge,* 1863, p. 393) pouvait être un lieu de débarquement dans la Frise ou d'embarquement pour la Bretagne. La trouvaille de cent soixante et une pièces se compose, chose digne de remarque, *d'un seul type,* le type *Wodan-monstre* (pl. D, *a-b*). Elles furent trouvées enveloppées d'une substance grasse, dite *adipocira,* probablement les restes d'un corps humain, et couvertes de la partie supérieure d'une tourbière où le corps du noyé, emporté par les flots, s'était enfoncé ou dans laquelle le malheureux Anglo-Saxon, voulant passer sur ce terrain trompeur, avait péri, noyé dans la vase. La circonstance remarquable qu'il n'avait sur lui que des monnaies d'un seul type, semble indiquer que le voyageur venait de quitter directement et depuis peu de temps, lorsqu'il périt, le pays où ces monnaies étaient frappées. S'il venait du côté de l'Est, avec l'intention de s'embarquer pour la Bretagne, cette circonstance indiquerait que les monnaies étaient frappées par un peuple voisin, probablement

Digitized by Google

les Angles, avant leur trajet en Bretagne [1], fixés alors encore dans la Gueldre et les pays adjacents. — Si, au contraire, il venait de débarquer, venant de la Bretagne, ces monnaies indiquent un embarquement dans un des ports *vis-à-vis le Boerdiep, fluvius Burdo,* ce bras de mer divisant la Frise antique, au fond duquel on trouva le pécule et les restes du malheureux marchand anglo-saxon. — Ce *vis-à-vis* nous indique les royaumes angles des Est-Angles (527), de la Bernicie (547), de Deira (559) et de Mercie (586). En tout cas, la thèse (que nous développerons plus tard) que ces monnaies au type *Wodan-Monstre* sont des monnaies des Angles, trouve un argument dans les circonstances de la trouvaille de Terwispel.

La seconde trouvaille, celle de Hallum, n'était pas composée, comme celle de Terwispel, d'un seul type. Pourtant elle était composée pour sept neuvièmes du même type *Wodan-Monstre* (D, 23-30). Les sceattas étaient pour un neuvième du type *Louve-Étendard* (C, 1-11; G. 32-33; et le restant, un neuvième à peu près, était composé de sceattas au type *sigillum Davidis*, sceau de David (D, 22-23), avec sa dérivation, D, 24, à trois exemplaires, dit *type Herstal,* par M. L. de Coster, comme nous verrons plus tard.

Les types *a. oiseau-étendard,* dégénération du type *louve-étendard* (C, 12 et 15), *b. louve-guerriers* (?), *corégents* (?) ou *ecclésiastiques* (*missionnaires?*) (C, 13), ou

[1] Nous avons soutenu cette thèse dans la *Revue de la numismatique belge* de l'an 1863, p. 396. Nous ne la défendrons pas aujourd'hui, comme l'on verra par la suite.

Digitized by Google

c. au *profil* (C, 14, D, 16-21), avec revers différents *louve, nœud, bouclier, oiseau, juché* ou *étendard,* ne se présentent, dans cette trouvaille, qu'en exemplaires uniques.

L'ensevelissement profond dans un tertre élevé, le dépôt dans une urne, indiquent des dangers que redoutait le possesseur, ainsi que sa mort survenue probablement bientôt après. Hallum n'était pas un port d'embarquement ni de débarquement; le propriétaire était probablement quelque marchand fixé dans ce lieu, comme celui qui enfouit, aussi dans un tertre, prés de Franeker, les sceattas découverts en l'an 1868 et représentés sur nos planches A, B, C, nos 1-39.

Il est très-remarquable que cette dernière trouvaille ne contienne aucune monnaie au type *Wodan-Monstre,* dont celle de Terwispel était entièrement composée et celle de Hallum pour sept neuvièmes, comme nous l'avons dit. Au contraire, les quatre cent dix pièces de Franeker se composaient ainsi : sept huitièmes du type *louve-étendard* (1) (A-B, 1-27), et à peu près un huitième du type *sigillum Davidis,* dit d'*Herstal* (B, 28-33). Les pièces B-C, 34-39, ne sont que des *rari nantes in gurgite vasto* ou pièces isolées, uniques, quant à cette trouvaille importante.

Le propriétaire du dépôt de Hallum doit avoir eu des relations avec les habitants de l'Est-Anglia (port Norwich), où le numéraire mêlé anglo-saxon, aux types *Wodan-*

(1) Dans ce type *louve-étendard,* les nos 15 à 22 pièces, no 16 à 80, no 17 à 38, no 24 à 34, no 25 à 26 et no 26 à 60 pièces dominent.

Digitized by Google

*Monstre*, dominait sept fois ou pour sept neuvièmes celui de la *louve-étendard*, représenté pour un neuvième dans cette trouvaille. — Celui qui cacha son pécule près de Franeker doit avoir eu des relations avec l'Essex ou le Sussex (Londres) où le numéraire pur saxon à la *louve-étendard* dominait. Le lien commun des deux trouvailles, l'identité de temps se voient dans le type dit d'*Herstal* et dans les quelques sceattas à profil et à légendes. Ils indiquent des relations de la Frise avec la Gaule Belgique, de même qu'avec les parties méridionales de la Bretagne (Kent, etc.), plus développées aussi, dans leur type monétaire, que les royaumes plus barbares du nord de la Bretagne.

Les deux dernières trouvailles présentent aussi des signes chrétiens, par exemple, les croix très-prononcées et longues placées dans les étendards (A, n^os 11, 12, B, 13, 14 et 22); la croix *ancrée* (C, 36); la croix *pattée* (C, 39) [Franeker]; ou (C, 13); la croix érigée par les deux co-régents, missionnaires ou compagnons d'armes; ou (D, 18) l'oiseau perché sur une croix; ou (D, 17, 19-21) les croix en signe d'autorité posées devant les bustes (Hallum). La pièce D, 31 (Hallum) au droit chrétien, vu la croix, et au revers payen, est très-remarquable. Ce sceatta nage entre deux eaux.

Une autre question se présente : *Quand ces dépôts de sceattas furent-ils confiés à la terre dans la Frise?*

(1) On pourrait objecter que le type, original, *un étendard d'un empereur chrétien*, par exemple, Constantin-le-Grand, était copié d'après ses monnaies par un graveur payen ; mais, dans les C 36 et 39 (Franeker), la croix est la figure principale du revers.

Digitized by Google

Nous avons vu que l'Angleterre ne fut convertie totalement au christianisme qu'à la fin du septième siècle. Les Frisons restèrent encore plus longtemps entièrement payens. L'évêque Wilfrid, chassé d'York, aborda, dans son voyage à Rome, en l'hiver de l'an 678, les côtes de la Frise, pour éviter son débarquement sur celles de la France, qui lui étaient hostiles.

Le roi de la Frise Adgild le reçut hospitalièrement et lui permit de prêcher le christianisme (1), ce qu'il fit avec un succès immense jusqu'au printemps de l'an 679. Bientôt après son départ pour Rome, le bienveillant Adgild Ier mourut et eut pour successeur le fameux Radbod I, ce type d'un prince païen, qui sévit cruellement contre les néo-chrétiens pendant dix ans, jusqu'à ce que le majordome franc, Pepin de Herstal (689), vainquit Radbod I et le rendit tributaire. A diverses reprises (696), et surtout immédiatement après la mort de Pepin de Herstal (16 décembre 714) (2), Radbod I secoua le joug pesant de ses épaules, mais il mourut en l'an 719, et eut Adgild II (ou le duc Poppo) pour successeur. Les Frisons, attachés à leur liberté politique et religieuse, se soulevaient dès que la main vaillante de Charles Martel était occupée dans des contrées lointaines. La grande expédition du grand vainqueur des Arabes au sud, faite en l'an 734 contre les Frisons, au nord de la Gaule, y mit fin pour longtemps. Charles Martel entra alors avec une

(1) Wilfrid in Friesland preached in the intelligible dialect of the Anglo-Saxons. Lappenberg, *l. l.*, I, p. 184.

(2) *Voy.* Théod. Breysig, *Die Zeit Karl Martells : Jahrbücher des fränkischen Reiches*, 714-741. Leipsig, 1869, p. 1-74, Breysig nomme *Adgild* p. 35, *Aldgisl* et *Popo* (en frison *Poppe*), *Bobo*, p. 73.



Digitized by Google

grande flotte chargée d'une armée puissante dans le Boerdiep, déjà nommé et décrit comme divisant encore la Frise. C'est en vain que les Frisons résistent : leur duc Poppo et ses vaillants compagnons succombent ; l'ennemi bat la campagne des deux côtés du bras de mer, dévaste les temples, brise les idoles, et, chargé de gros butin, regagne ses vaisseaux (1).— Nous pensons que les sceattas et saigas de Hallum et de Franeker furent enfouis alors, et qu'ils composaient les capitaux numéraires de deux marchands frisons, habitants des tertres (2), d'où ces pièces furent exhumées et rendues à la lumière, après 1132 et 1134 ans.

C'étaient probablement des marchands de bétail, de chevaux ou d'esclaves, comme ce Frison à Londres auquel on vendit un esclave en l'an 679 (3) ; car les Frisons païens firent encore longtemps après ce commerce (4). Tous les deux devaient avoir eu des relations pécuniaires avec la Gaule Belgique, car le type Herstal se rencontre

(1) *Voy.* les auteurs cités dans la *Revue de la numismatique belge*, 1863, p. 394 (1), et, sur les richesses de la Frise dans le VIIIe siècle, les lieux cités dans notre Mémoire (écrit en hollandais), sur le commerce des Frisons jusqu'à la mort de Charlemagne († 814). Utrecht, 1846, pp. 124 (1), 140 (1), 147 (1) et G.-H. Pertz, *Die Geschichte der merowingischen Hausmeier*, Hannover, 1849, p. 78-79 et 185.

(2) Les tertres de Hallum et de Franeker, assez élevés, doivent déjà avoir existé dans l'an 734, puisqu'on loue déjà le roi frison Adgild I, († 679) pour ses soins à élever des tertres et des digues.

(3) Beda, *Hist. ecclés.*, liv. IV, cap. XXII, *Monumenta*, I, p. 233 (D), Lappenberg, *l. l.*, II, p. 366 (2), *Both at London and York we find Frisian merchants as early as the eighth century.*

(4) La loi frisonne, *Lex Frisionum*, rédigée beaucoup plus tard, dit encore, tit. XXI : Si quis hominem *extra patriam* vendiderit, etc. *Voy.* notre mémoire cité *Koophandel der Friezen*, p. 138 (2).

Digitized by Google

dans les deux trouvailles ; mais, puisque le type Wodan-monstre manque totalement dans les trouvailles de Franeker, ce marchand aura fréquenté les royaumes de Wessex-Sussex (Londres), et l'autre, dont le numéraire se composa pour sept neuvièmes du type Wodan-monstre, aura fréquenté le royaume de Mercie, où ce type angle avait cours comme monnaie native des royaumes angles, mais mêlée à celle des royaumes saxons voisins. La trouvaille de Terwispel, entièrement formée du type Wodan-monstre, paraît confirmer cette conjecture, que le possesseur marchand, qui a succombé en route, venait de la Northumbrie (York), où le mélange des deux types indiqués n'avait pas cours et ne se rencontrait pas, à cause de la distance, alors grande.

Observons encore que ces sceattas ne peuvent avoir été enfouis beaucoup plus tard, puisqu'on n'y rencontre aucun type *Herstal* de *Pepin Rex* (752-768), découvert par M. L. de Coster, ni aucun exemplaire des premiers *pence* ou deniers anglo-saxons [1] datant du milieu du VIII^e siècle.

## 2. *Sceatta : Valeur. Nom. Poids. Alloi.*

Nous avons déjà tant de fois employé le mot de *sceatta* pour indiquer les petits deniers anglo-saxons, qu'une explication de ce mot étranger n'est pas hors de propos. C'est un mot anglo-saxon, qui a des significations très-

[1] Presque jamais on ne trouve dans la Frise des pence ou deniers anglo-saxons déjà en usage au milieu du VIII^e siècle.

Digitized by Google

variées. On l'écrit, selon Bosworth (1), *sceat, sceatt.* Mais le mot *sceatta* est aussi en usage, et signifie généralement *pecunia, thesaurus,* et même *pretium,* comme le mot *pecunia* (en ancien français, *pécune*), dérivé de *pecus,* bétail, indique de l'argent, de la valeur, de la monnaie (2), puisque le bétail était le capital principal (3).

Ainsi le mot *sceat, schet* dans l'ancienne langue frisonne, qui correspond si bien à la langue anglo-saxonne, signifie en même temps de l'argent, de la valeur et du bétail. Il s'est conservé dans les mots néerlandais : *schat,* trésor, *bruidschat,* dot (4). Chez les Anglo-Saxons, le *sceatta* étant le numéraire ordinaire, c'était aussi le terme général pour indiquer *monnaie* (5). Plus tard, payer son *sceat* signifiait payer son *compte* (6), comme on parle encore dans les

(1) *Dictionary*, p. 50 (*b*).

(2) En langue anglo-saxonne, *feoh, fea,* bétail, monnaie. Bosworth, *Dictionn.*, p. 25, X. Haigh, *l. l.*, pp. 30 et 106.

(3) Holmboe, dans le *Zeitschrift*, VI, p. 92 : « Unter Nomaden sind Viehheerden das wesentlichst Vermögen und jeder andere Werth selbst der der edlen Metalle beruht auf der Werth des Viehes. So ist es also natürlich, dass die ältesten Münzen ihren Namen von der Benennungen des Viehes entlehnen, etc.

(4) *Voy.* M. W. Eekhoff, dans ses notes ajoutées à l'opuscule de M. de Haan, p. 19, où il cite une phrase frisonne du grand linguiste frison feu M. Halbertsma « Een schat op it Hollôansk is it ald Frieske sket, dat scot-, hok- of stôalfe, eak wol hoklingen, betjut.

(5) M. John Evans s'exprime ainsi « The use of the term *sceat* or *sceatt* in the laws of Æthilbirtht I, King of Kent, proves that coins probably as those to which the name of *sceatha* has been given by antiquaries, were in circulation in England at the end of the sixth sentury. *Num. Chronicle*, IV, 1864, pp. 25-26.

(6) Wright, *l. l.*, p. 430 : (†) « This has been by course of time corrupted into the modern ale house phrase *of paying your schot.*

Digitized by Google

Pays-Bas de *schatting,* tribut, et *schatten* veut dire *priser.* —Originairement, le *sceatta* paraît avoir eu la même valeur que le *penny* (1), son successeur. S'il était plus petit que le *penny,* il était au contraire plus épais.

Ruding affirme (2) que, pendant le règne d'Ethilberht II (749-760), ou un peu plus tôt, on quitta la forme du sceatta et qu'on prit celle du penny, bien plus grand en circonférence, mais aussi moins épais. L'augmentation du poids était donc assez minime.

Bosworth dit qu'au temps d'Ethilberth I (565-615), le sceat était la vingtième partie d'un shilling, coin nominal comme la livre ou pound sterling. Il se fonde sur un passage des lois de ce roi de Kent (3).

Nous ne nous occuperons pas de la valeur du sceatta postérieurement au temps du dépôt de nos trouvailles (4). Observons seulement encore que Turner (5) pense même que les Anglo-Saxons apprirent du clergé romain l'usage des monnaies frappées, puisque les mots *mynet,* coin, monnaie; *mynetian,* frapper de la monnaie, et *myneter,* monétaire, sont dérivés des mots latins *moneta* et *monetarius.* Mais comment alors expliquer le *Wodan-Monstre* sur leurs monnaies?

(1) *Pennigr* (en Norwége) bezeichnet theils Vieh (*besonderes kleineres*) theis Gewicht, theils Münze. Holmboe, *Zeitschrift,* VI, p. 92, et sur la dérivation de ce mot du sanscrit, p. 92-93.

(2) L. *l.*, p. 116.

(3) Dictionary, *l. l.*, p. 59 (*b*).

(4) Comparez Turner, II, p. 492. Bosworth, *l. l.*, p. 59 (*b*). Hawkins, *l. l.*, p. 18.

(5) L. *l.*, II, p. 499.

Digitized by Google

Qu'on se servait aussi, à l'époque de l'enfouissement des dépôts frisons, d'argent non monnayé dans les transactions commerciales, c'est ce que prouvent les petits lingots d'argent trouvés à Terwispel, mêlés aux sceattas (1). On pesait l'argent encore beaucoup plus tard, quand un payement avait quelque importance (2). Le poids des sceattas différait aussi trop (3) pour pouvoir se borner à les compter dans de forts payements. La note ci-jointe (4), qui donne le

(1) « That bullion was not deficient in the country, appears », etc. TURNER, III, p. 241.

(2) Voy. VON KÖHNE, *Ueber die im Russischen Reiche gefundenen Abendländischen Münzen*. St-Petersburg, 1850, p. 6.

(3) The average weight of about 70 of these coins, which were put into the scale, was about 17 grains, some weighing as much as 20 grains, others not more than 12 or 13.

The value, it is difficult to ascertain. HAWKINS, *l. l.*, p. 18.

(4) Pl. A, VI, type *louve-étendard*, 0.97. Condition ordinaire. Mauvais argent.

| | | Poids. | |
|---|---|---|---|
| A 1 | (1) | 1,025. | |
| A 2 | (1) | 1,100. | |
| A 3 | (1) | 1,060. | |
| A 4 | (1) | 1,125. | |
| A 5 | (1) | 1,000. | |
| A 6 | (1) | 1,035. | |
| A 7 | (3) | *a.* 1,150, *b.* 1,260, *c.* 1,235, en moyenne de 1,215. | |
| A 8 | (2) | 1,135. | |
| | | 1,040 brisé. | |
| A 9 | (1) | 1,060. | |
| A 10 | (1) | 1,225. | |
| A 11 | (1) | 1,050. | |
| A 12 | (3) | *a.* 1,135 | 1,145 |
| B 13 | (1) | 1,250, *b.* 1,155 | |
| B 14 | (7) | 1,240, *c.* 1,110 | Variété inédite. |
| B 15 | (9) | 1,240. | |
| B 16 | (37) | 1,285. | |
| B 17 | (16) | 1,210 et 1,240. | |

Digitized by Google

poids d'une grande partie des sceattas gravés sur nos planches, indique une assez grande différence : M. Macaré pense même que quelques-unes de ces pièces paraissent n'avoir été que des demis (¹) et même des quarts (²)

B 18 } (9) Parmi ceux-ci, deux variétés inédites, 1,075.
B 19 } id. 1,210.
B 20 (2) 1,170 } Deux variétés.
1,110 }
B 21 (4) 1,260.
B 22 (2) *a.* 1,160, *b.* 1,180.
B 23 (2) *a.* 1,240, *b.* 1,075.
B 24 (16) 1,225.
B 25 (12) 1,100.
B 26 (29) 1,050.
B 27 (3) *a.* 1,060.
*b.* 1,180.
*c.* 1,260. Toutes les pièces, surtout B 15–27, de conservation parfaite, à fleur de coin et d'argent très-pur.
E *a.* 1,100 de Duurstede, bien conservés.
E *b.* 1,150 Id.
G 32 1,220 de Hallum.
G 33 1,250 Id.

(¹) M. Macaré fit peser cent vingt-sept sceattas du même type *louve-étendard.*

| | | |
|---|---|---|
| 65 entiers, poids moyen | . . . . . | 0.87 |
| 46 demis, — | . . . . . | 0.50 |
| 16 quarts, — | . . . . . | 0.25 |

*Verhandeling,* II, p. 40. Le demi est figuré chez lui, pl. I, n° 25, et chez Van der Chijs, pl. IV, n° 19, chez nous F. 10. Le quart, pl. I, n° 26, se trouve sur notre E, 3.

(²) M. Macaré donne les allois suivants, *l. l*, I, p. 21 :

*A.* Type *louve-étendard,* II, p. 40. Poids, 0.943. Alloi, 0.5387; argent, 0.0060; or, 0,4553; cuivre et quelques traces d'étain.

*B.* Type *profil royal-étendard,* Macaré, I, pl. II, n° 41 = F, 11, et II, pl. I, n° 27 = F, 10.

Poids moyen de 6 pièces, 0.900, et de 3 demis (F, 10), 0.400. Alloi : 0.9165, argent : 0.0090, or : 0.0745, cuivre et quelques traces d'étain

*C.* Type *Profil royal.* — *Croix* = Macaré, I, pl. II, n°s 42-46, et notre

Digitized by Google

## § 3. *Quelques idées générales sur les temps, les lieux et les monétaires des sceattas.*

Nous abordons maintenant des questions graves et extrêmement difficiles à résoudre, si même elles peuvent être résolues.

Turner disait déjà (1) que le monnayage anglo-saxon était une chose très-obscure; mais la partie qui est le plus privée de lumière, c'est l'indication des temps, des lieux et des personnes par qui les sceattas ont été frappés, puisque la plus grande partie manque tout-à-fait de légendes, et que seulement quelques-uns ont des légendes tronquées. Notre tâche est d'autant plus difficile, que même les numismates anglais, ces éminents archéologues, ne nous ont pas devancé dans leur classification (2).

Ruding (3) dit même que nous n'avons pas les moyens

planche G, 25-37; poids moyen (25) entiers, 0.935; (18) demi 0.500; (9) quarts 0.240; alloi, 0.0160 or, 0.9252 argent, 0.0588 cuivre et quelques traces d'étain.

Cf. Holmboe, dans le *Zeitschrift*, VI, p. 74, sur l'aloi des monnaies norwégiennes.

(1) *L. l.*, II, p. 497.

(2) J. Y. Akerman, *Num. chron.*, 1841, IV. « Their appropriation, a « matter of considerable difficulty. The early history of the Anglo-Saxon « coinage is very obscure. »

(3) *L. l.*, I, p. 115. Wright, *l. l.*, p. 430. « These early Saxon coins, « for the classification of which very little had yet been done, are « called *sceattas*. »

M. Head, en l'an 1868, dit encore (*Num. chron.*, 1868, p. 77) :

« The great series of the sceattas is still a sealed book to us; we know literally nothing about them : we cannot even determine whether they were first struck by the Saxons after their settlement in this coun-

Digitized by Google

de déterminer l'époque, ou d'indiquer les lieux où ils sont frappés. Son éditeur (1840) fait observer aussi que plusieurs sceattas offrent une fabrication toute séparée des autres, la pièce étant plus épaisse, les figures et les lettres plus en relief que les monnaies véritablement anglo-saxonnes; circonstances qui font incliner des numismates à déclarer que l'origine de ces pièces est entièrement enveloppée de nuages (1).

Pourtant il y a des choses à leur égard qu'on peut regarder comme constatées; par exemple.— Les sceattas sont les plus anciens produits du monnayage anglo-saxon. Il y en a qui manquent non-seulement entièrement des signes monétaires chrétiens, mais qui présentent positivement des signes païens (2) : *Wodan-Monstre*. La transgression du paganisme au christianisme y est quelquefois visible, pl. C, 13. Le triomphe du christianisme de même. — Les sceattas les plus anciens sont sans légendes. — Que l'imitation de monnaies romaines avait alors encore cours dans la Bretagne, c'est ce qui semble démontré par le type *louve-étendard*. Peu à peu des légendes ou fragments de légendes se présentent. — Les sceattas à profil ne sont pas contemporains des sceattas sans légendes. Leur rareté extrême dans les grandes trouvailles frisonnes fait déjà

try, or whether they were already in circulation among the Northern nations, and introduced by them into Britain. »

(1) Ruding, I, p. 115 (8).

(2) Ruding, *l. l.*, p. 115. « Some of them are obvious prior to the introduction of Christianity, as it cannot be supposed *that the cross would ever be omitted after it had once been impressed as a religious symbol upon their coins.* »

Digitized by Google

présumer que ce sont des pièces provenant d'autres ateliers monétaires que ceux où les sceattas, dont le type domine dans ces trouvailles, ont été frappés.

Le temps de la frappe des anciens sceattas anglo-saxons, sans profil, types *louve-étendard* et *Wodan-Monstre*, date du milieu du sixième jusqu'à la fin du septième ou le commencement du huitième siècle. Les sceattas des *rois au profil* leur succèdent. Ils sont frappés : *a.* par les rois nombreux des huit royaumes, jutes (Kent), saxons et angles, ou *b.* par les Bretwaldas [1] ou empereurs anglo-saxons.

Quelquefois on peut distinguer parfaitement les véritables sceattas des saigas mérovingiens, par les revers sceattiques, même runiques des premiers, par exemple, chez E *e*, *f*, *o*. Avec des sceattas royaux anglais des saigas royaux mérovingiens se trouvent mêlés, dans les trouvailles éparses de Dombourg et de Dorestate, réunis dans des cabinets. Ils ne manquaient pas entièrement aussi dans la trouvaille de Franeker, pl. C 36.

On les distingue à leur ressemblance avec les triens (d'or) mérovingiens (pl. C 36 et 39), etc. Un type non anglo-saxon, dit type *Herstal*, découvert par M. L. de Coster, se présente aussi en assez grand nombre dans les trouvailles des Pays-Bas, excepté dans celle de Terwispel, qui est tout-à-fait isolée. *Il manque entièrement dans les trouvailles anglaises : ce qui prouve que ce type*

[1] Palgrave, *l. l.*, I, p. 785, observa déjà que les monnaies de Carausius l'empereur étaient copiées par Ethilbert II (725-760), « the « Bretwalda or Anglo-Saxon emperor of Britain. »

Digitized by Google

*est un type continental.* Il faut donc séparer les deux derniers types, le type *Herstal* et le type au *profil*, des deux autres qui les précèdent, dits *a.* à la *louve-étendard, b.* au *Wodan-monstre.*

Le premier (*a*), c'est le type des ateliers monétaires saxons; le second (*b*), des ateliers monétaires angles. Ils sont fixés dans la Bretagne. La question, si une partie des anciens sceattas fut déjà frappée sur le continent par les envahisseurs, controversée par des numismates, nous paraît maintenant devoir être résolue négativement (1). — Une autre question est, si les Saxons se sont servis des établissements monétaires romains dans la Brétagne (2)? Nous y répondons négativement, puisque les invasions des Pictes avant, mais surtout pendant les années 410-429 et plus tard, avaient détruit de fond en comble les établissements monétaires romains. Les Normans faisaient plus tard de même à Dorestate. L'art difficile de graver des coins est bientôt perdu, si une seule génération ne s'en occupe pas et ne forme pas des disciples successeurs. Un tel laps de temps s'écoula entre l'évacuation de la Bretagne (410) par les Romains et le temps que les

(1) Ruding, *l. l.*, p. 101; Hawkins, p. 17; Dirks, *Revue de la Numismatique Belge*, 1863, p. 396; J. Evans *Num. Chron.*, 1864, p. 27. Après un plus mûr examen, nous y répondons négativement, contrairement à notre opinion énoncée en 1863, n'ayant examiné alors qu'une seule trouvaille frisonne composée d'un seul type. Il nous semble que les Angles, rudes païens, n'étaient pas déjà assez civilisés sur le continent *pour avoir besoin d'une monnaie nationale propre.*

(2) Wright, *l. l.*, p. 430, ne croit pas ce fait « *improbable.* » La raison tirée de l'aversion des Saxons pour les Romains que Ruding donne, *l. l.*, p. 101, est très-invraisemblable.

Digitized by Google

Saxons étaient devenus maîtres assez absolus et assez sédentaires pour songer à faire frapper une monnaie propre nationale. Leurs imitations barbares des monnaies romaines indiquent assez la longue période qui s'écoula entre la chute des établissements monétaires romains et l'apparition des sceattas saxons.

### § 4. *Types comparés ou déduits.*

Si nous consultons l'excellent ouvrage de M. John Evans, *The coins of the ancient Britons* (1), et ses gravures superbes, de la main de M. F.-W. Fairholt, nous y trouvons une quantité de monnaies des anciens Bretons, frappées avant ou pendant le commencement de la domination romaine. En comparant leurs types avec ceux des sceattas, il ne nous semble pas que les types des sceattas, beaucoup plus récents, aient quelque analogie avec ceux de ces monnaies si anciennes. Nous faisons très-positivement cette conclusion, au moins pour le type *louve-étendard*, si l'on pense, comme feu notre grand maître Lelewel, que ces sceattas présentent aussi des réapparitions du type gaulois ( ).

C'est une règle générale, qu'un peuple sans instruction n'accepte que la monnaie dont le type lui est familier, c'est-à-dire qu'il reconnait tout de suite par son fréquent usage. Ne sachant pas lire, les légendes et les inscriptions

(1) London, 1864, in-8°, ou Hawkins *l. l.*, pl. I-II, *Monumenta*, I, pl. I et suiv.

(2) Lelewel, dans son *Type Gaulois*, a consacré le § 165 à la *Réapparition des images gauloises sur les sceattas des Anglo-Saxons*, p. 425-428; *Extrait*, p. 13-16.

Digitized by Google

ne lui font rien. Il ne regarde que le type, les figures (1), qui lui donnent quelquefois l'occasion de faire des sobriquets et d'en changer totalement les noms officiels (2). Eh bien! quand les Saxons prirent pied à pied possession, pendant un grand laps de temps, surtout de la partie méridionale et sud-orientale de la Bretagne, plusieurs siècles s'étaient écoulés depuis l'apparition des monnaies anciennes, bretonnes et gauloises. Il est même à présumer que les premières, dont la quantité ne paraît pas avoir été très-grande (3), étaient déjà totalement retirées du commerce, après un laps de temps de quatre siècles, et remplacées aussi, comme ne cadrant pas, dans le système monétaire romain dans la Bretagne romanisée, par les abondantes monnaies romaines (4).

(1) Dans l'Afrique centrale les écus de *Marie-Thérèse* ont encore cours. Dans les Indes on préfère les anciens piastres à deux piliers ou colonnes.

(2) Ce serait un travail numismatique assez instructif et amusant de rassembler et illustrer les monnaies qui portent des sobriquets, par exemple, *kromsteert, vuuryzer, mager manneke*, etc., etc., dans les chartes et l res anciens.

(3) Les o nnaies bretonnes antiques ne sont pas communes. Les monnaies uloises auraient dû être apportées par le commerce de la Gaule avec la Bretagne avant ou dans le premier siècle de notre ère.

(4) Turner, *l. l.*, III, p. 241, dit. « That gold and silver had abounded in the island, while it was possessed by the Romans and Britons, the coins that have been found at every period since, almost every year, sufficiently testify; and it was the frequency of these emerging to view which made treasure-trove an important part of our ancient laws, and which is mentioned by Alfred (Cf. Turner, III, p. 103) as one of the means of becoming wealthy. Ruding *l. l.*, I, p. 101, dit : « The current species of the island must necessarily have been composed of Roman money with *possibly* a small intermixture of the British. » Mais il va trop loin en y ajoutant « neither of which could have been

Digitized by Google

Nous osons d'autant plus poser cette thèse, que nous avons déjà indiqué le nombre immense des monnaies frappées par les empereurs ou despotes bretons, Carausius et Allectus (A° 281-296). Ces monnaies avaient encore cours en Bretagne, lorsque les Jutes, tribu faible, se fixèrent (A° 429) dans le Kent. La même chose eut lieu lorsque les Saxons, après une très-longue lutte, sans être ou devenir maîtres absolus de la Bretagne comme les Angles subséquents (*qui lui imposaient même un nouveau nom pris d'eux-mêmes*), y devenaient vainqueurs sédentaires. Lorsqu'à la fin ils se sont accaparés pied à pied de trois royaumes, ils ne sont point encore si bien les maîtres absolus de la Bretagne que de pouvoir en changer le nom, comme font les Angles. Il ne créent pas, comme ceux-ci, en maîtres absolus, une monnaie totalement différente en type des monnaies ayant cours dans les royaumes soumis à

the prototype of the Saxon. » Il y fait lui-même exception à la même page 101 (4), et il est très-curieux que ce grand numismate, ayant saisi l'idée d'un prototype romain d'une grande partie des sceattas, ne l'a pas élaborée. Il prend le fil et le laisse tomber tout de suite, disant, p. 101. (4) : « Amongst the almost innumerably various types which are found upon the Anglo-Saxon money, *they are only two known which can, with any possibility, be derived from the Romans*); these are a *sceatta*, unappropriated (plate I, n° 25 ; chez nous, pl. A. VII) and a penny of Ethelbert II (plate III ; chez nous pl. D. IX) « *both of which bear on the reverse an uncouth representation of the wolf with Romulus and Remus.* » Ruding ferma ses yeux pour les dégradations successives de la louve, pl. 3 (chez nous, pl. D. VIII) et pl. 1-2, n° 5-16. Il dit même, p. 116, du sceatta dit d'Ethilbert I, pl. 3 (D. VIII) « a rude figure *which occurs on many of the sceattas* and which is supposed to be intended to represent *a bird* (!). »

Digitized by Google

leur pouvoir. Non, ils frappent bien des monnaies propres, mais copiées de loin d'après des types romains connus et ayant cours. On soupçonnerait d'avance, en se recueillant, un tel ordre de faits.

Voyons maintenant si le soupçon est vérifié par les monnaies.

### § 5. *Prototypes des sceattas à la louve-étendard et leurs dégénérations successives. — Réapparition.*

Nous demandons grâce à nos lecteurs, si, en recherchant l'explication des types des sceattas dits à la *louve-étendard*, nous commmençons *ab ovo*. Mais, passant le déluge, nous les ferons rétrograder un instant dans les temps les plus reculés et les plus nébuleux de l'histoire de la ville de Rome. — Ils verront, à notre planche A, *sub* n° I, une louve tournée à gauche du spectateur. Nous l'avons copiée d'après la planche III, 1 *a*, du V^e^ volume du *Zeitschrift* de M. de Koehne, *für Münz-, Siegel- und Wappenkunde*, Berlin, 1845, où l'on trouve un article très-intéressant de l'éditeur de ce journal estimé, intitulé : *Die Typen römischer Münzen*, S. 65-74. — Cette louve est copiée d'après une louve de bronze conservée, à Rome, dans le palazzo de Conservatori. C'est la louve *Capitoline*, un chef-d'œuvre de l'ancien art italien ou étrusque. La louve a l'air indifférent ; elle ne se soucie pas des jumeaux, Romulus et Rémus, placés sous elle (1). Elle regarde tout droit

(1) La gravure ajoutée à l'article de M. de Koehne les a omis, à cause que ces figures sont de dates plus récentes que la louve.

Digitized by Google

devant elle et ne tourne pas la tête comme la louve représentée sur notre planche A. III-IV. C'est la louve *Ogulnique*, datant de l'an 457 ou 458, de la ville de Rome, lorsque les édiles, Cn. et Q. Ogulnius, firent fondre du produit des amendes une louve de bronze placée sous le figuier *ruminale* (1). Cette louve tournant, plus ou moins, avec une tendresse maternelle, sa tête vers les jumeaux placés sous elle, se retrouve sur des monnaies romaines et grecques.

Citons-en quelques unes :

1° Celle de Sex. Pom. Fostlvs, d'environ l'an de Rome 717. (Argent, pl. A, n° III) (2).

2° De la famille Terentia ; la louve regardant les jumeaux (bronze), *a*. P. Ter ; *b*. M. Terent. Varro Lvcvlivs, et à l'exergue : Rom. Argent (3).

3° Sous Domitien, Cos. V (l'an 76 de J.-C.) Or. (4).

(1) *Ruma* signifie teton de vache, de louve. Le mot *mamma* est plus usité.

(2) La monnaie pl. A III est copiée d'après la planche III, 1, de l'article de M. de Koehne. L'histoire mythique y est représentée au grand complet. La louve *Ilia* s'intéressant aux jumeaux placés sous elle et les nourrissant Derrière elle, le pasteur du roi d'Albe, Amulius, dit *Fostlus*, qui enlèvera les jumeaux pour les élever. Il porte le pileus et la tunique. Au fond, le figuier ruminale à trois branches, sur lesquelles sont perchés deux étourneaux, oiseaux consacrés à Mars, le père des jumeaux. La légende Sex. Pom. Fostlvs peut indiquer le consul du même nom de l'an 767 de Rome, De Koehne, *l. l*, p. 72-73.

(3) J. Vaillant, *Nummi Antiqui familiarum Romanarum*. Amst. 1703. Vol. II, tab. CXXXVII, n° 5 et 8 ; p. 403 et p. 466-467 « ad Terentiorum familiam sub Romulo Romam venisse, indicandum.

(4) Cohen, I, p. 390, n° 24.

Digitized by Google

4° Sous Antonin, Tr. Pot. Cos. III (de l'an 140-143 de J.-C.) (1).

*a.* La louve indifférente, à droite, dans une grotte. (Argent) (2).

*b.* La louve indifférente, à gauche. (Argent) (3).

*c.* Sur le grand bronze d'Antonin, de l'an 148, gravé chez Cohen, pl. XIII, t. III, p. 342, n° 450.

*d.* Sur les médailles de grand et moyen bronze du même empereur, année 140-143. Cohen, II, p. 367, n°s 627, 628, 629, la dernière de l'an 158. On trouve encore chez Cohen, t. III, p. 367, n° 630, une médaille moyen bronze de l'an 140-143, avec :

*e.* Une truie accroupie à droite, *allaitant quatre petits,* devant elle deux autres. Gravée chez Cohen, t. II, pl. XII, n° 630, et reproduite par nous, pl. A II, puisque sur les sceattas on trouve très-rarement deux, plusieurs fois trois, et ordinairement quatre figures sous la louve défigurée.

5° Sous Septime-Sevère (année 193-211), sur une monnaie de bronze d'Éphèse (4).

(1) Cohen, I, p. 390, n° 24.

(2) Cohen, I, p. 315, n° 292, gravée planche III et reproduite sur notre planche A n° V.

(3) Cohen, t. II, p. 315, n° 293.

(4) *Num. Chron.*, IV, 1844, p. 106-107. M. J.-Y Akerman y observe : « The type of the founders of Rome is probably intended as a compliment to Geta and Caracalla, the sons of Severus; but it may merely signify the respect which the Ephesians affected to feel for their Roman masters; for imperial Greek coins of other emperors bear the type of the wolf and twins, a type which was revived in the days of Constantin the Great, as is shewn by innumerable examples preserved



Digitized by Google

Remarquons surtout la fréquence de ce type sur les monnaies de :

6° Carausius (287-293), ce fondateur du *Litus Saxonicum,* figurées dans les *Monumenta,* I, pl. V, 1 (or), pl. V, n°s 30-33, p. CLVIII (petit bronze), pl. XII, n° 15, p. CLXVI, et indiquées et taxées par M. Cohen, t. V, p. 507. comme, n° 31-36.

N° 31. RENOVAT. ROMA — RSR. Arg. fr. 300.

N° 32. RENOVAT. ROMANO. — RSR =

N° 33. ROMANO RENOV. — RSR =

N° 34. *Droit* VIRTVS CARAVSI.

*Rev.* = n° 33, fr. 350.

N° 35 *Droit* = n° 34, mais le bouclier est orné d'un griffon.

*Rev.* = (Or). fr. 1200. Gravée, pl. XIV, et reproduite pl. A. IV (Musée Hunter).

N° 36. IMP. CARAVSIV. AVG.

*Rev :* VORIVIVA (*sic*). Arg. fr. 250.

Ces mots ou ce mot sans signification indique déjà une copie dégradée (1) : c'est la première dégradation, qui devient ensuite si forte, qu'on peut à peine, à la longue, y reconnaitre le type primitif.

to our times. We learn from Livy (Lib. X) that these images were erected over the public buildings at Rome and we known that they are figured on the divisions of the Roman As, as well as on the coins of Campania (*).

(1) Le n° 31 des *Monumenta* est aussi une semblable contre-façon.

(*) JOSERT dans son ouvrage connu (texte holl. Leiden 1728 p. 203) y trouve un signe des droits civiques obtenus par les villes devenues colonies romaines. Cf. *ibid.*, p. 82 et 248, et OUDARD, *Roomsche Mogentheyt*. Leiden, 1722, pl. XXXIII, 2.

Digitized by Google

Ce type se renouvela sous Constantin le Grand (années 306-337).

M. Cohen, *l. l.*, t. VI, p. 178, indique trois médailles de grand bronze, nos 4-6.

*Droit.* Buste casqué de Rome, à gauche. VRBS ROMA.

*Rev.* Sans legende. La louve à gauche, allaitant Romulus et Remus, et les regardant ; en haut, deux étoiles.

Le n° 7, grand bronze, aussi sans légende, représente la louve dans un antre, à droite, allaitant Romulus et Remus, et les regardant; en dehors de l'antre, de chaque côté, un berger tenant une houlette; en haut, deux étoiles (1).

Le type des nos 4-6 se retrouve aussi en petit bronze du même empereur, chez Cohen VI, p. 179, n° 73. Cette monnaie était très-commune (2), et le numéro excédant (16) des signes monétaires énumérés p. 180, indique quelle immense quantité de ces monnaies au type de la louve doivent avoir été frappées. Ce type était à peu près ce que les armoiries sont maintenant sur les monnaies, et indiquait spécialement la ville de Rome (3).

Ces monnaies avec ce type abondaient aussi en Angle-

(1) Gravée chez COHEN, t. VI, pl. IV.

(2) COHEN, *l. l.*, p. 180, n° 314, indique une variété évaluée à fr. 2.

(3) DE KOEHNE, *l. l.*, t. V, p. 74 : « Die Darstellung der Zwillinge unter die Wolfin, *ohne den Feigenbaum und den Hirten*, ist eine so häufige gewesen dass sie gewissermassen *als Wappen der Weltstadt angesehen werden darf* und wird so als solches auch heute noch vielfach angewendet.

Urbem fecisti, quod prius orbis erat. RUTIL. NUM. *Itin.* chez AM. THIERRY, *Récits de l'hist. Romaine au Ve siècle*, 1860, p. XVIII.

Digitized by Google

terre (1). On en a retrouvé encore beaucoup dans ces derniers temps (2).

Ce type se voit aussi sous Constantin le Jeune, année 337-340 (3), et sous Valens, année 364-378 (4).

Nous voilà déjà assez rapprochés du commencement des invasions jutes dans la Bretagne, à l'an 429, et suivies de celles des Saxons, et plus tard des grandes invasions des Angles. La lacune entre le type romain *louve* de Valens, année 378, et celui du type *louve*, dégénéré Saxon, vers 550, se rétrécit encore par la copie du revers de ces sceattas *l'étendard*, pris de monnaies d'Arcadius (année 383-408) et d'Honorius (année 390-423), comme nous verrons plus tard.

Mais le type *louve* se retrouve encore dans l'intervalle indiqué sur de petites monnaies aussi en argent (sceattas), les nos VI et VII de notre planche A.

(1) *Num. Chron.*, 1844, IV. p. 32. *This coin is constantly found in England, and there is no doubt that in the time of the lower empire immense numbers were in circulation in Gaul and Britannia* » C'est-à-dire, tant sur *le litus Saxonicum Gallicum* que sur *le litus Saxonicum Brittannicum*. Les habitants de ces contrées connaissaient donc ce type.

(2) Le *Num. Chron.*, 1844, IV, p. 492, indique 10 pièces de ce type trouvées dans le lit de la Tamise, et p. 463, *un demi-denier* remarquable au même type. L'exergue a L. c. M. Cohen, VI, p. 592 l'indique L. LN. *Londinium?* Ces très-petits deniers (pesant 0.34) sont décrits dans le *Wiener Numismatische Monathefte;* 1867; III. p. 34. *Rev.* La louve aux deux jumeaux : en haut deux étoiles et un rameau. Dans l'exergue, Cons.

(3) A Sencekler. *Die Darstellungen auf römischen Münzen zur Zeit und unter dem Einflusse der Einführung des Christenthums.—Jahrbücher des Vereins von Alterthums Freunden im Rheinlande,* 1851, p. 94, pl. III.

(4) *Num. Chron.*, IV, 1841, p. 463 (argent) du lit de la Tamise.

Digitized by Google

La première, le n° VI, se trouve dans le cabinet royal à la Haye, placée à la tête des sceattas à la louve.

La pauvre bête, qui subit plus tard encore tant de déformations, y est déjà bien défigurée. Elle a la tête lourde de chagrin (?), et prend un air indifférent; mais les jumeaux se distinguent très-bien.

La seconde pièce, pl. A VII (aussi un sceatta), est copiée d'après le *Num. Chron.*, 1841, IV, n° 3 (¹).

La représentation des jumeaux y est encore parfaite, mais le corps de la louve devient déjà très-mince, s'allonge, ainsi que le poil, *et touche précisement, comme sur les sceattas suivants* (pl. A, 1 et suivants), *le bord supérieur de la pièce.*

Les globules se voyant entre les jumeaux sont des gouttes de lait qui découlent de la *ruma, mamma* ou téton. Nous retrouverons l'un et l'autre sur les défigurations. — Nous voyons dans ces sceattas une preuve évidente que des graveurs ont imité, selon leurs moyens, le type romain à la louve aux jumeaux (²), après l'évacuation de la Bretagne par les Romains, A° 410. Ce type original (³) va en se

(¹) Aussi varié chez Ruding, pl. I, n° 25. Hawkins, n° 41 (varié), comme revers. Il y en a plusieurs dans le Musée Britannique. L'exemplaire du *Num. Chronicle* fut trouvé à Richborough, *l. l.*, p. 32. Cf. Wright, *l. l.*, p. 431. « The origin of the figure on the reverse of this sceatta is not so easy to discover. » Il rappelle les profils d'oiseaux chez Lelewel, *Type gaulois*, pl. VII, n° 3, 57-58, pages 146 et 178.

(²) Akerman, *Num. Chron.*, IV, 1841, p. 32. « The Saxon moneyers would have imitated the Roman coins had they possessed sufficient skill. » Hawkins, *l. l.*, p 47. « The wolf suckling the founders of Rome is clearly copied from a common coin of Constantin. »

(³) On le trouve aussi maintefois gravé sur des pierres précieuses, par exemple, *Lupa con Romulo et Remo in corniola*, dans l'ouvrage :

Digitized by Google

dégradant, mais on peut constater que le mythe même n'est pas encore perdu, et qu'il a pénétré jusque chez les Angles de la Northumbrie.

M. Haigh nous informe (1) qu'une boîte d'os de baleine fut produite dans le congrès de l'Institut archéologique, à Carlisle, avec des figures et des inscriptions en dialecte northumbrien et en runes. Parmi les figures se présente le mythe de Romulus et Remus avec une légende à l'entour (2).

---

Jetons maintenant un coup d'œil sur les planches pour suivre la dégénération du type louve-jumeaux.

Nous retrouvons les deux lignes ou jumeaux encore distinctement pl. E, 3. (Dombourg.) C. 14, louve tournée à gauche, et F 13, louve tournée à droite, toutes deux à tête déjà défigurée.

La monnaie C, 1 présente, à côté des deux lignes ou jumeaux, un œil, reste de la tête de la louve tournée à gauche comme C, 14.

Trois lignes remplacent les deux lignes où les jumeaux se voient, sans accessoires, chez A. 1, 3, 5, C. 6, E. 2, F. 22. Les accessoires commencent déjà à se faire voir,

*Gemmæ et sculpturæ antiquæ depictæ ab* Leon : Augustino, etc. Amstol., 1685, in-4°, n° 181.

(1) La légende se lit ainsi : Othlæun neg Romwalus end Reumwalus twoegeni gibrothærræ foeddæ hlæ wylif in Romæ cæstri. Romwalus and Reumwalus, twin brothers, lay out near (together): a wolf fed them in Rome city, *l. l.*, pp. 42-44.

Digitized by Google

C. 3-5, en formes de lettres renversées, détachées. C. 3 : ΛΛ, C. 4 : ⊥, C. 5 : Λ, etc.

Les quatre lignes, sans accessoires, se voient pl. A. 9-10, B. 15-19, F. 15, 19. Les accessoires détachés se font voir dans C. 9, comme Λ+.

*D'où vient cette augmentation jusqu'à quatre des deux figures des jumeaux défigurés?*

Il nous semble que cette augmentation prend son origine dans un autre type secondaire, le type *galère renversée*. Une quantité de monnaies romaines, précédant les sceattas et connues dans la Bretagne, ont le type de la *galère*. Les *Monumenta* nous les font voir sur les monnaies de Carausius (287-293), pl. V, 15-19; VII, 9; VIII, 18-21, et surtout sur celles de son successeur Allectus (A° 293-296), pl. XV, 25-30; XVIII, 18-38 (1).

La louve à jumeaux, augmentés ou doublés, II-III-IIII, renversée, représente assez bien un vaisseau, mais sans mât ni cordages, avec II, III ou IIII rameurs.

Cette figure y fit voir à quelques-uns une galère (2).

(1) Genebrier, dans son *Histoire de Carausius*, Paris, 1740, in-4°, en expliquant, pp. 66-74, les monnaies de cet empereur, reproduites sur les planches I, 4, III, 1, y voit le vaisseau prétorien. On y distingue aisément quelques rameurs qui tiennent leurs rames abattues et plongées presque à fleur d'eau. La poupe est fort élevée. La proue est en saillie sur la mer. Elle est surmontée (pl III, 1) d'une espèce d'ornement qui s'élève et se recourbe aussi un peu au-dedans du vaisseau.

(2) Comme M. Macaré, dans son deuxième mémoire, 1856, p 37, où il décrit la monnaie de sa planche I, n° 24, reproduite sur notre planche F, 4, et par Van der Chijs, IV, 21. Celui-ci trouva la figure d'une signification incertaine, *l. l.*, p. 32. Le demi-sceatta de la pl. I, n° 25. (Macaré, *Verh.*, II), présente aussi la forme galère; mais son voisin dit

Digitized by Google

Pour mieux faire voir l'origine de cette méprise, de ce trompe-l'œil, nous avons fait graver, en forme type *galère*, le sceatta superbe et remarquable de Dombourg, F. 4. Renversez la figure (la galère), et vous avez la louve à jumeaux doublés. Ce sceatta au profil et à légende est certainement postérieur aux sceattas sans légendes.

Voici encore des observations pour prouver que la figure courbée représente une louve défigurée.

En premier lieu, on voit sur la planche A, I-II-IV, très-distinctement la *ruma-mamma* ou le téton. Sur la monnaie pl. A, n° V, les tétins prennent la forme de globules très-petits qu'on retrouve comme des perles très-fines, détachées en demi-cercle double sous le ventre, pl. A 1, A 6, B 15-20, C 13, E 1, F 15. Les sceattas, B 15-20, sont très-bien gravés, comme presque tous les sceattas de la trouvaille de Franeker, à fleur de coin, et y sont représentés en grande quantité. Les tétins manquent d'abord, dès que la louve commence à prendre la forme oiseau, pl. A 7, etc.

un *quart*, pl. I, n° 26) reprend la figure à demi renversée, comme les autres sceattas de ce type chez M. Macaré, I, 1835, pl. II, 24-40.

M. Van der Chijs, en 1866, pl. III, 1-17, IV, 18-20, les a fait graver *a demi renversés*. Seulement la louve, transformée en oiseau, a chez lui, pl. IV, 22-23, la pose *courbée*. M. de Haan (1866), pl I, 9, 12-14, pl. II, 15-23, les a fait graver en forme de galère; mais il commença à douter, en disant, pp. 6-7, « cette figure qu'on prend pour une galère. » — La louve-oiseau, pl. I, 10-11, chez lui, est recourbée. Ruding (1840), pl. I, nos 15-16, Hawkins (1841), pl. III, n° 12, ont la pose *louve courbée*. Combrouse, 1841, pl. 28 et pl. 136, la pose latérale. Cartier, *Revue de Blois*, 1839, pl. XVII, n° 2, à la pose latérale, n° 3, la pose *galère*, n° 4, la pose *louve courbée*.

Digitized by Google

En second lieu, les gouttes de lait tombant se voyant, pl. A VII, sur ce sceatta très-rapproché de ceux qui suivent, se retrouvent, pl. A 6, B 18, sur des coins à têtins.

De même, nous les croyons retrouver plusieurs fois comme des souvenirs là où la *mamma* manque déjà; par exemple, A 7, 11, 12, B 13-14, 20-23, et même là où la louve commence déjà à se changer en oiseau, comme chez B 24-27, ou même quand l'oiseau est déjà très-distinct, C 12, les globules se voient encore.

La déformation graduelle, la transfiguration successive d'une louve en un oiseau se laisse aussi voir sur des sceattas mis en certain ordre. Les jumeaux dessous la louve sont remplacés peu à peu par d'autres figures; par exemple, A 2 et C 2, par une figure têtante et une petite croix : +, ou par trois lignes réunies transversalement, pl. A 4, 8. Bientôt paraît la figure Δ, un triangle ou delta, détaché, placé sous les figures à trois : pl. A 7, 11-12, B 13-14, B 22 (Franeker). (Les cinq derniers sceattas montrent dans leurs revers, dans les étendards, une croix longue †.) Le Δ s'attache ensuite à la tête disparue de la louve et la remplace, B 24-27, C 10-11, 13, E *a*, *g*, F 24. Il se complète au sceatta F. 7, au droit au profil lettré. Là, le revers ne peut pas bien représenter une face humaine, puisque le droit en montre déjà une de belle laideur, mais la louve-oiseau au grand œil commence à paraître F. 7. L'œil se revoit détaché C 15, F 21; mais il manque C 12. Surtout la figure, F 21, réunit les figures *louve-jumeaux, oiseau-œil, gouttes de lait*. Ce n'est pas un *loup-garou*, mais un *loup-griffon*.

Digitized by Google

C'est ainsi que nous expliquons l'extrême variété du type *louve-jumeaux* au droit de tant de sceattas. Sur nos planches et aussi chez Ruding, Combrouse, etc., ils présentent quelquefois des figures ne rentrant pas dans les cadres tracés jusqu'ici, par exemple, F. 14, avec la figure d'un trèfle ou d'un pignon.

Quelquefois les cheveux ou le poil de la louve semblent s'attacher à quelque chose qui laisse percer un profil humain [1], C, 37, D, 16, *b;* toujours au revers aux quatre lettres V, ou quelques figures semblables, qui, D, 17, prennent la forme de quatre *boucliers* joints ensemble, avec le droit au profil humain complet, perlé et ayant devant lui la croix d'autorité. Ce droit n'est pas copié d'après celui qui le précède, D, 16, mais les cheveux grossiers, de D, 16, se retrouvent encore sur les profils D, 18-21, de la même trouvaille (Hallum).

Pour terminer nos observations sur le type *louve,* nous ferons encore mention d'une chose très-remarquable. C'est la réapparition de ce type, après que le règne des véritables sceattas vient à finir et que les *pence* apparaissent. On n'a qu'à regarder les pièces VIII et IX en bas de la planche D. La première est encore un véritable sceatta copié d'après

[1] Peut-être le graveur inhabile a-t-il voulu, de son propre élan, graver un profil royal. Il y a parmi les autres pièces des essais assez barbares, par exemple, G., 25-26, 30-31-33-34, 37-39, 42-43, où des profils (s'il y en a) sont à peine à reconnaître. Mais la gravure des coins de ces pièces paraît avoir été très-légère et peu profonde, tandis que pour les pièces C 37 (Franeker), D. 16 (Hallum), E. 6 (Dorestate), les coins doivent tous avoir été gravés profondément, comme notre habile graveur, M. Calfsbeek, l'a fait très-bien voir. Le droit du D. 17 avait beaucoup souffert.

Digitized by Google

Ruding, pl. 3, et Hawkins, pl. IV, n° 50, et attribué par ces numismates (1) au roi de Kent, jute, Ethilbert I, (A° 568-615), puisque le nom et le titre de ce roi s'y voient, selon eux, en runes : On y lit en deux lignes :

ETHILID REX.

C'est une bonne fortune, pour l'interprétation du type des sceattas à la louve, que quelques exemplaires de cette petite pièce précieuse se soient conservés.

La seconde pièce (pl. D, IX) est un penny, copié d'après Ruding, pl, 3, et Hawkins, pl. IV, n° 51. Le droit au profil droit du roi de Kent (Jute) Ethilbert II, (A° 725-760), comme l'indique son nom ETHILBERHT, suivi de trois Runes ᚾᛚᚾ, *lul*. Le revers nous offre les jumeaux sous la louve dans un carré perlé et le mot REX. Hawkins, *l. l.*, p. 19-20, dit que le prix faible (L. 1.8) donné pour cette pièce par le musée britannique, à la vente de Barker, en l'an 1803, serait une preuve suffisante de ce que les numismates d'alors doutaient de l'authenticité de cette

(1) M. Hawkins (1844) continua encore à attribuer ce sceatta à Ethilbert, quoique M. Barclay V. Head cite le *Num. Chron.*, de l'an 1840. (first series, vol. II, p. 155), où M. Haigh (V. *Num. Chron.*, 1868, p. 75 (1), l'a attribué à Aethelraed, roi de Mercie, A° 675-704. M. Head donne, pl. IV; n° 11-13, trois des revers de ce sceatta, dont l'un à l'inscription rétrograde et le TH de forme spéciale : Il dit de l'attribution « *Now* (1868) *universally admitted that they should be attribed to Aethelraed, king of Mercia* (A. D. 675-704).

(2) Les Jutes avaient donc adopté, comme les Saxons, le type *louve* et n'avaient pas de type original séparé, jusqu'à *Ethilbert I*, (568-615).

Digitized by Google

pièce. Il ne peut pas se faire une idée pourquoi ce roi Jute aurait copié un coin romain. — Mais, si tant de sceattas, représentant encore la louve défigurée, avaient alors cours; si son prédécesseur, Ethilbert Ier (568-615), copia encore ce type, pourquoi le second Ethelbert n'aurait-il pas fait figurer de nouveau la louve à jumeaux, restituée sur la monnaie nouvelle (le penny), pour la faire d'autant plus facilement accepter par le peuple, connaissant à peu près ce type défiguré, mais maintenant restitué d'après des monnaies de Carausius, Allectus ou Constantin-le-Grand, et ayant encore cours? Le contraire ferait plutôt naître des doutes (1).

N'oublions pas que cet Aethelberht II de Kent était un Bretwalda, et que les jumeaux sous la louve, comme nous l'avons déjà dit, étaient à peu près les armoiries de la ville de Rome, la ville d'autorité par excellence (*urbs=orbis*).

Il ne fit que copier de loin la monnaie de ses collègues despotes, Carausius, Allectus *e tutti quanti* (2).

(1) Ruding, p. 116, dit seulement : « Its genuineness has been suspected, chiefly on account of this imitation of a Roman device ; but it is by no means singular in that respect as will appear on examination of nº 25 in the first plate of sceattas. » (notre planche A. nº VII). — M. D. H. Haigh. *Num. Chron.*, vol. IV, p. 35, en dit : « That the genuineness of this piece now before us should have been questioned merely from the occurrence of the wolf and twins on its reverse appears strange, when we consider not only the different imitations of Roman types upon Saxon coins, but the frequent finding in this island of the small bras money of the lower empire impressed with the same device. »

(2) Lappenberg *l. l.*, I, p. 46 (1) dit : « That the coins of Carausius, bearing the impress of the wolf and twins, were copied by the Bretwalda

Digitized by Google

Observons encore que les Anglo-Saxons étaient grands admirateurs du loup. Il était l'animal le plus brave, le plus fort, le plus agile, le plus vagabond de l'Angleterre; qualités que les rudes Anglo-Saxons appréciaient hautement. *Etre comme un loup,* était alors censé être *honorable,* comme, deux siècles plus tard, être *terrible.*

On donna des noms empruntés du loup aux enfants nouveau-nés, et même plus tard, quoique devenus chrétiens, les Saxons les leur donnaient comme noms de baptême : *Ulph,* le loup; *Ethelwolf,* le noble loup; *Berntwolf,* le loup splendide; *Edwulf,* le loup heureux; *Ealdwulf,* le loup ancien; *Sigwulf,* le loup victorieux; *Weallendewulf,* le loup errant (1).

La louve romaine mythique *Ilia* se rencontre en Angleterre avec le loup mythique *Fenris* de l'Edda (2).

---

Le revers des sceattas au type de la louve représente ordinairement (3) un carré perlé, rempli de figures diffé-

(Potentat) Aethalberht of Kent, *can hardly be placed to the account of mere caprice.* Cf. Palsgrave, *l. l.,* I, p. 376.

(1) Thrupp, *l. l.,* p. 89-90. Les loups étaient alors très-abondants en Angleterre. Palsgrave, *l. l.,* vol. I, p. 459, parle encore d'un tribut de têtes de loups, en l'an 1063.

(2) Voyez au mot *Loup* de l'article l'*Edda*, de M. Maurin comte Nabuys, dans *le Héraut des armes.* Bruxelles et Utrecht, 1869, I, p. 24-25.

(3) Exceptions sur nos planches 1° C. 13. *Rev.* deux personnes (rois,

Digitized by Google

rentes, globules, croix à branches égales, +, croix longues, †, clous, bâtons, demi-cercles ou fers de cheval (E, 1), ou figures prenant la forme de lettres, T, I, V, L, etc., mais, sur les sceattas avec le droit *la louve*, toujours placées autour d'un œil ou cercle, avec ou quelquefois (¹) sans un point au milieu.

Cet œil se voit encore quand la louve devient oiseau, C. 12. Il se retrouve sur le droit des sceattas-oiseau, C. 15, F. 21, une fois, et sur leurs revers cinq fois dans le carré. Le carré est quelquefois entouré de globules ou de fragments de lettres dont nous nous occuperons plus tard.

On a voulu voir dans ce carré un fort, et spécialement le

guerriers, évêques, missionnaires?) tenant ensemble une croix longue †; à côté d'eux, une petite croix à branches égales +.

2° C. 14. Droit, profil tourné à gauche, couvert d'un bonnet royal ou diadême. Légende.

DONIM (*sic*), pour DOMINVS?

Le commencement de la légende manque : il aura contenu le nom d'un *Bretwalda, Cæsar* ou *Dominus* du septième siècle ou du premier quart du huitième siècle, si le dépôt de Hallum (où cette monnaie curieuse se trouva en un exemplaire) fut confié à la terre en l'an 734.

Chez Ruding, pl. 1, n° 15-16, on trouve aussi deux sceattas au revers *louve* et, au droit, au profil royal, diadème ou bonnet perlé.

3° n° 15. Légende † LꝺV.

4° n° 16. Légende plus complète † LꝺVNG.

5° Le sceatta déjà indiqué dit d'Ethelbert I, roi de Kent, A 560-615, au revers en runes, Pl. D, en bas ou n° VIII.

(¹) Le gros point du milieu manque quelquefois, quand ce n'est pas la louve, mais un profil qui se présente sur le droit, par exemple, pl. E. *e*, F. 6 et 10.

Digitized by Google

fort que les frères Hengist (1) et Horsa auraient érigé ensemble sur l'île de Thanet (2).

Mais il faut y voir un étendard (3) carré, plus ou moins défiguré, une allusion en même temps par sa forme à la *Roma quadrata*, la Rome quarrée, du temps de Romulus et Rémus, les héros du droit (4). Les *fondateurs* et la *fondation* sont représentés.—Pour indiquer ostensiblement cette conjecture, nous avons fait graver, à la planche G, n° X, un sceatta anglo-saxon trouvé à Richborough en Angleterre, ainsi que le sceatta, pl. A, n° VII, et publiés par

(1) *Hengist* « It may be observed that, whilst the Latin chroniclers invariably write the name of *Hencgest* with a final *t*, the Geographer of Ravenna (Venantius Fortunatus), in the seventh century, gives the form *Anschis;* Layamon (in the earlier version), *Hænges* and *Henges*, as well as *Hængest*, and Gaimar, uniformly *Henges* and *Hengis*. (Observation de M. D. H. Haigh, dans *the Num. chron.*, 1869, p. 172 (1)).

(2) Comme M. Rethaan Macaré, I, p. 35, Van der Chijs, *l. l.*, p. 27, dit que certains numismates y trouvent un camp. M. de Haan, *l. l.* p. 7, le nomme un *carré*. On a même vu, dans ce point de milieu, le O, la citadelle, dernière retraite, ou le puits du fort ou château.

(3) M. Maurin comte Nahuys a déjà dit (*Revue de la Numismatique belge*, 1863, p. 69) : « Peut-être est-ce un étendard. » Il cite un passage de l'ouvrage de Joseph Strutt, pour indiquer que les étendards anglo-saxons petits étaient carrés, non flexibles, attachés au haut d'un long bâton. *Tableau complet des costumes et vêtements des Anglais*. Éd. de *Londres*, 1797, vol. I, p 84. Strutt dit aussi, *Angleterre ancienne*, éd. de Paris, 1789, p. 15, que la bannière des Anglo-Saxons était nommée par les Romains *tufan*, et par les Saxons, *tpha*(?) tufa. Lappenberg, *l. l.*, I, p. 154, en parle aussi.

(4) Romulus, pour tracer l'enceinte sacrée du *pomœrium* de la capitale future, attela à la charrue une génisse avec un taureau sans taches; puis il établit sa muraille sur les sillons que le soc avait creusés entre le lever et le coucher du soleil. Bien que ces lignes avaient décrit

Digitized by Google

Wright (1). Le profil du droit est copié sur une monnaie byzantine, peut-être d'Arcadius (A° 383-408). Le revers représente distinctement un étendard attaché d'en bas à sa perche et surmonté d'une croix grande à branches égales +. Ces deux attaches se distinguent aussi sur un autre sceatta, dont nous avons mis le revers à côté du précédent, pl. G, n° XI (2), et de même le revers d'un sceatta inédit de Hallum (3), G 32, qui nous montre très-distinctement une grande croix à branches égales + (4). On voit cette croix, détachée plus ou moins, aussi C 3, C 7, 9, 12, F 23, et les attaches E *g* (renversé) au-dessous et F 23 des quatre côtés (5).

Il faut observer encore que des monnaies de Carausius

un trapèze allongé, avec une brisure à l'est, la ville de Romulus est redevable à cette enceinte de la qualification de *Roma quadrata*. *Voy.* le plan de Francis Wey, *Rome* dans *le Tour du monde*, X, n° 482, p. 239, et la citation, p. 225.

(1) *L. l.*, p. 431.

(2) Le seul sceatta que Lelewel, pl. X, 1, attribue à l'Angleterre, et spécialement à Kent.

(3) Collection de M. Santée, à Leeuwarden.

(4) Ce sceatta, pl. G, 32, à la louve, a dans l'étendard aussi les mêmes lettres TTII que le sceatta G n° X.

(5) Un étendard plus grand, ayant la forme d'un trapèze, à quatre compartiments, [IIII] rempli des lettres VVX, surmonté d'une grande croix et attaché, se voit sur le sceatta du *Num. Chron.*, IV., 1846, pl. n° 1, décrit, p. 33. A l'avers « A galeated head which appear to be a rude though spirited copy of the roman small brass coin of Constantine », comme dit M. Akerman. — Un guidon chargé seulement d'une croix × se voit sur la monnaie du roi des Est Angles, *Beonna*, d'environ l'an 750. Hawkins, pl. VII, n° 88. Comparez M. Maurin Nahuys, *in voce étendard*, *l. l.*

Digitized by Google

(A° 287-293) (¹), de Crispe († 326) (²) et surtout de Constantin le Grand († 337) (³), représentent des autels assez carrés portant des inscriptions.

Dans l'ordre des idées développées jusqu'ici, le peuple n'accepte de la monnaie qu'à figures connues. Le carré ou revers des sceattas pouvait ainsi passer pour le type *étendard* et le type *autel,* tous deux connus et ayant cours.

Il serait fastidieux d'indiquer, en les décrivant, toutes les variétés que l'*étendard* nous présente. Sont-ce des marques secrètes pour désigner les lieux et les monétaires, ou employées par ceux-ci pour pouvoir distinguer leurs monnaies des autres?

Cette conjecture fondée sur ce que nous avons déjà dit, ne nous semble pas entièrement à rejetter.

---

La plus grande partie des étendards manque totalement de signes chrétiens dont certainement les empereurs byzantins ornaient les leurs. Nous n'osons pas encore, sans hésiter, les voir dans les petites croix + d'autorité des très-jolis sceattas, à fleur de coin, B, n° 15-19, etc. Mais les croix longues † des sceattas de la même trouvaille,

(¹) *Monumenta,* pl V, nos 42-43. Generrier, pl. III, no 10. On y lit :
MVL TIS XX, IMP.

(²) Cohen, VI, pl. V, nos 37-48. On y lit :
VO TA XX.

(³) J. Sabatier, *Iconographie d'une collection de 5,000 médailles,* pl. XCIII, nos 1, 4, 5 et 6. Cohen, VI, p. 123, nos 190-200.



Digitized by Google

A 11-12, B 13, 14, 22. etc., sont des signes chrétiens véritables.

Il faut pourtant se rappeler que ces revers étaient copiés d'après des revers de monnaies chrétiennes représentant des étendards chrétiens. Il n'était donc pas absolument nécessaire que le graveur ou son chef, roi ou monétaire fussent des chrétiens.

Quelquefois les figures dans l'étendard prennent la forme de lettres. Surtout les I, les L, les T, les V s'y voient, la forme TT y domine.

M. Barclay V. Head, dans son article très-intéressant du *Num. Chron.*, 1868, intitulé : *Anglo-Saxon coins with rune legends*, indiqua déjà, *l. l.*, p. 81, l'identité de ces revers avec les revers des pièces de Constantin II (337-340), et de Crispe (316-326) frappées à Londres (pl. IV, n° 4-5). Il dit que sur les pièces les mieux gravées on voit ces lettres :

TT TT
I\ XX

copiées de l'inscription de l'étendard de Constantin II, ou de l'autel sur les monnaies de Crispe, où l'on voit :

VOT
XX

(Comp. Sabatier, *l. l.*, pl. XCII, n° 8, XCIII, n° 3 (*étendard*), n° 4 (*autel*) de Crispe.

Quelquefois ces figures prennent la forme de clous ou plutôt de boulons, B 26-27, F 18, etc. ; de demi-cercles ou fers de cheval ; E 1, de points, E 2, etc.

Digitized by Google

L'étendard du sceatta F 19 contient huit lettres très-distinctes, posées en forme de croix à branches égales : VIVTVIVI ou TVIVTVIV, répétition du mot TVIV, VIVT, VTVI ou IVTV. — Mais nous ne nous occupons pas encore des légendes et nous abandonnons momentanément les recherches de ces spécialités pour reprendre les indications générales.

Schaumann, par exemple (1), dit que l'on a déjà, depuis Stukeley (2), fait l'observation que chez les bretwaldas anglais existait l'amour d'imiter les monnaies de leur précurseur *Carausius*. Deux choses me paraissent avoir conduit ces bretwaldas et leurs monétaires saxons à copier ces monnaies (3). La première (nous l'avons déjà plusieurs indiquée) que leur type était connu chez les Bretons envahis et vaincus; la seconde, que le type était également connu aux Saxons, envahisseurs vainqueurs, venant du *Litus Saxonicum Gallicum* fondé par *Carausius*.

(1) *L. l.*, p. 45 ; Die Sache erklärt sich aus einer Anhänglichkeit der Sachsen an Carausius als Stifter des Gebietes ihres neuen Vaterlandes, das litus Saxonicum in England und Frankreich. Er gehörte zu gleichzeitig der sächischen und der britschen Nationalität an.

(2) L'auteur du *Medallic history of Carausius*.

(3) Nous retrouvons ces imitations encore plus tard en Angleterre. Voy. *Num. chron.*, 1867, p. 72, où l'on dit d'une monnaie d'Eadwerdus : « The obverse of this type is probably imitated from the last silver roman coins current in England, those of Valentinian II (376-392), Theodosius I (379-395), Arcadius (383-408), and Eugenius (392-394), numbers of which must have remained and been in circulation long after the departure of the Romans; and though of course they could not have circulated largerly after a lapse of centuries, they would have been probably well known, and formed a good model for an entirely new style of type. » (Barclay V. Head.)

Digitized by Google

Tout ceci nous conduit à ces conclusions : 1° *que les sceattas au type louve-étendard sont frappés dans les royaumes saxons de l'Angleterre, y compris le petit royaume jute (Kent) entouré, par terre, de royaumes saxons ;* 2° *que ces sceattas sont des imitations de monnaies romaines ;* 3° *qu'ils ont été frappés pendant la seconde moitié du sixième, pendant le septième et au commencement du huitième siècle* (1).

(1) Lelewel, *Moyen âge*, t. I, p. 1 : « A la chute de l'empire romain en occident, 460-480 (en Bretagne 410), les barbares érigèrent des états organisés. Cependant leur monnaie ne s'affranchit de la dépendance de la monnaie romaine que vers 550 (en Bretagne vers 670). — M. Head, *Num. chron.*, 1868, p. 77 : « Rude imitations of well known roman types. » Il penche, *l. l.*, vers l'origine continentale, puisqu'on trouve des sceattas aussi dans la Frise.

J. Dirks.

(*Pour être continué.*)

Digitized by Google

# UNE MÉDAILLE QUI A ÉCHAPPÉ A VAN LOON.

## JACQUES DENNETIÈRES.

(1668-1669.)

PLANCHE VI.

Jacques Dennetières ou d'Ennetières, seigneur de Harlebois, fut nommé conseiller et maître ordinaire de la chambre des comptes à Lille, le 13 décembre 1617; il prêta serment le 23 février suivant. Par commission du roi Philippe IV, du 21 mars 1633, il fut investi de la présidence de cette chambre.

Il devint ensuite conseiller d'État et trésorier général des finances des Pays-Bas espagnols.

Créé chevalier par lettres patentes du 29 décembre 1626, et baron de la Berlière par lettres du 23 mai 1664, il mourut à Bruxelles, le 9 octobre 1677, à l'âge de quatre-vingt et un ans, et fut enterré à Sainte-Gudule. Il avait épousé Marie de Baudequin, décédée le 11 septembre 1663 et inhumée à Saint-Piat à Tournai.

Les traits de ce seigneur nous sont conservés par une médaille ciselée. D'un côté, elle présente le buste de Jacques Dennetières; sur le bras tronqué est gravé : AETAT 72; derrière l'épaule se trouvent, dans le champ, les lettres D W F; le revers est rempli par les armoiries

Digitized by Google

de Dennetières (¹), avec la devise *Stella Duce,* sommées d'une couronne perlée. Les légendes des deux côtés n'en font qu'une seule :

JACOBUS DENNETIÈRES EQ. BARO DE LA BERLIÈRE D. D. HARLEB. REG. A CONS. STAT. ET FINANT. THES. GNALIS.

Cette pièce est d'argent, d'un fini remarquable, et si son style ne suffisait pas pour nous convaincre qu'elle est de la main de Denis Waterloos, les initiales de cet éminent artiste seraient là pour faire cesser le doute. Elle se trouve dans le cabinet de M. O.-B. 't Hooft van Benthuizen, ancien membre de la première chambre des états généraux, à Dordrecht, dont elle est un des ornements les plus précieux.

J.-W. Van der Noordaa.
avocat.

Dordrecht, 31 janvier 1870.

(¹) D'argent à trois écussons d'azur, chargés chacun d'une étoile d'or. (Rietstap.)

Digitized by Google

# CORRESPONDANCE.

*Lettre de M. H. Eltz à M. Chalon, président de la Société royale de Numismatique.*

Luxembourg, le 6 février 1870.

Monsieur le Président,

Après la lecture, qui m'a instruit autant qu'intéressé, de la livraison récemment publiée (1re livr., tome II de la 3e série) de la *Revue numismatique belge*, je viens vous demander la permission de soumettre à votre appréciation quelques réflexions que m'ont suggérées deux monnaies inédites y décrites (pp. 67 à 70, pl. I, nos 2 et 4), qui appartiennent à l'histoire monétaire du pays de Luxembourg, l'une du roi Jean de Bohême, frappée à Marche, et l'autre de l'empereur Charles IV, ou plutôt du duc Wenceslas I.

La pièce de Jean de Bohême est, à votre avis, une monnaie frappée à Marche et la première qu'on ait signalée de cet atelier. D'abord, est-ce réellement une monnaie de Marche? Il est permis d'en douter en présence de l'état de conservation de la pièce dont il s'agit. Une partie de la légende du revers en est fruste, et c'est la terminaison du mot Mar.... qui est illisible. Vous la complétez par les

Digitized by Google

lettres *chie* pour former Marchie. Or, on pourrait tout aussi bien supposer *tue*, pour former Martue. Dans sa Monographie des monnaies luxembourgeoises, M. de la Fontaine fait connaître trois pièces différentes frappées par Jean l'Aveugle à Martue. En voici la description :

1° REX-BOHE-MIE. Esterlin aux quatre lions, ceux des 1er et 4e quartiers, de Bohême, ceux des 2e et 3e quartiers, de Luxembourg.

*Rev.* ✠ MONETA : MARTVE. Croix fleuronnée, au centre.

Arg. Diam. 0.018. De la Fontaine, pl. IV, n° 41.

2° ✠ JOHANE ⁝ DEI ⁝ GRA ⁝ REX ⁝ BOHEMIE. Écusson aux quatre lions, comme ci-dessus, dans une épicycloïde à quatre lobes, ornées de trèfles aux quatre angles rentrants.

*Rev.* Légende intérieure : ✠ MONETA MARTVE. Légende extérieure : ✠ BNDICTV ⁝ SIT ⁝ NOME ⁝ DNI ⁝ NRI ⁝ DE. Croix au centre.

Arg. Diam. 0.021. De la Fontaine, pl. V, n° 66.

3° ✠ JOHANNES ⁝ D ⁝ GRA ⁝ REX ⁝ BOHEMIE. Type comme à la pièce précédente.

*Rev.* Mêmes légendes et type comme à la pièce précédente.

Arg. Diam. 0.021. De la Fontaine, pl. XXI, n° 257.

Il s'agit maintenant de savoir quel est l'endroit désigné sur ces trois pièces par le nom de Martue. Je l'ignore. J'ai demandé à ce sujet des renseignements à M. de la Fontaine, mais lui non plus ne sait trancher la question.

Digitized by Google

Serait-ce Martué, dépendance de la commune de Lacuisine, près de Florenville? ou bien, serait-ce une autre dénomination équivalente à celles de Marchie, Marcie, Marciensis, dont dérive le nom de Marche?

Revenons à la pièce que vous avez décrite. Vous émettez l'opinion que cette pièce est la première monnaie de Marche qu'on ait signalée. On sera très-porté à le croire, tant que la Monographie des monnaies des comtes et ducs de Luxembourg n'a pas vu le jour. Je serais également de votre avis, Monsieur le Président, si un pur hasard ne m'avait pas fait connaître les planches des monnaies luxembourgeoises qu'a fait graver le vénérable doyen de la numismatique du pays, l'ancien gouverneur M. de la Fontaine. Ces planches existent au nombre de vingt-trois et donnent le dessin de 290 monnaies. Elles n'ont jamais été publiées; M. de la Fontaine n'en a fait tirer que quelques exemplaires en guise d'épreuves. Au dire de l'auteur, le texte qui doit compléter cette intéressante publication est encore à faire. Parmi les nombreux types qui y sont représentés, on remarque à la pl. IV, n^os 39, 40 et 42, les dessins de trois monnaies de Marche, dont voici la description :

1° ✠ JOH' : DEI : GRA : RIX, à l'intérieur. Légende extérieure : ✠ BNDICTV : SIT : NOME : NRI : DH'V X. Croix pattée au centre.

*Rev.* ✠ MONETA : NOVA : MARCIENSIS. Écusson aux quatre lions dans une épicycloïde à quatre lobes ornées de trois besants.

Arg. Diam. 0.026. Gr. 2.477. De la Fontaine, pl. IV, n° 39.

Digitized by Google

2° ✠ JOH⁹ : DEI : GRA : REX, en légende intérieure. Légende extérieure : ✠ BNDICTV : SIT : NOIE : NRI : JHV. Croix pattée au centre.

*Rev.* ✠ MONETA : NOVA : MARCIENSIS. Écusson à quatre lions dans une épicycloïde à quatre lobes dont les angles rentrants sont garnis de quatre annelets. (Subdivision de la pièce précédente.)

Arg. Diam. 0.020. De la Fontaine, pl. IV, n° 40.

3° Dans le champ, I, entre un trèfeuille, de chaque côté, et six besants, disposés par trois, en haut et en bas de cette initiale du nom ✠ OHANNES. . . . BOEM.

*Rev.* MON-ETA-MAR-CN⁹. Grande croix traversant la légende.

Billon. Diam. 0.018. De la Fontaine, pl. IV, n° 42.

Quant à l'autre monnaie précitée, il me semble que son attribution ne peut souffrir le moindre doute, bien qu'elle ne porte pas le nom du souverain qui l'a fait frapper. Je n'hésite point à la revendiquer en faveur de Wenceslas I.

Cette monnaie porte au revers la légende intérieure : DVX LOCEMBOVR. Or Charles IV (1346-1353) n'a jamais porté le titre de *duc* de Luxembourg. Ce n'est qu'en 1354, sous le règne du comte Wenceslas, demi-frère de Charles et successeur de ce dernier au comté de Luxembourg, que notre pays fut érigé en duché. Cette jolie petite pièce de M. Justen ne pourra donc être attribuée ni à Charles IV, ni à aucun de ses ancêtres. Je ne crois pas non plus qu'elle ait une date postérieure au règne de Wenceslas, premier duc de Luxembourg. A l'appui de cette

Digitized by Google

conjecture, j'avance et l'orthographe du mot Locem*bour* dont la dernière syllabe ne se rencontre (avec *ou*) que sur des monnaies de ce prince, et la forme des lettres qui composent les légendes de la pièce et qui sont toutes ressemblantes aux inscriptions des monnaies du même souverain.

Mon opinion se trouve en outre confirmée par l'observation judicieuse que vous avez faite au sujet de l'attribution de cette pièce, en disant que la petite monnaie en question est une imitation parfaite d'un tiers de gros ou de *blanc au lion* de Louis de Male, comte de Flandre (1346-1384), contemporain du duc de Wenceslas I de Luxembourg (1353-1383). C'est donc indubitablement à ce dernier, me paraît-il, qu'il faut attribuer ladite monnaie inédite.

Telles sont, Monsieur le Président, les réflexions que, dans l'intérêt de la science, j'ai cru devoir vous soumettre au sujet de deux monnaies d'un pays dont l'histoire monétaire est malheureusement fort peu connue encore.

Veuillez agréer, etc.

H. Eltz.

Membre effectif de la section historique de l'Institut du grand-duché de Luxembourg.

---

Cette lettre nous fournit l'occasion de témoigner, encore une fois, le regret si souvent exprimé par tous les numismates, de ne pas voir paraître l'ouvrage de notre honorable confrère, M. le B^on de la Fontaine, sur les *monnaies de Luxembourg*, ouvrage annoncé depuis bientôt vingt ans!

R. Ch.

Digitized by Google

*Lettre de M.* W. DE VOOGT *à M.* R. CHALON, *président de la Société royale de Numismatique.*

---

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Permettez-moi de vous soumettre aussi quelques lignes au sujet d'un écu attribué par M. de Coster à Florent de Pallant, comte de Culemborg ou, comme on dit maintenant, « Kuilenburg ».

M. Schuermans a fait voir récemment que cette attribution est trop hasardée et peu fondée, et qu'il serait convenable de chercher un autre lieu d'émission pour cette monnaie.

Quelle est la seigneurie qui se cache sous l'initiale P.?

Quant à moi, j'avoue que je l'ignore, mais en attendant j'ai réuni quelques variétés, dont voici l'énumération :

Buste couronné, à droite (couronne ouverte, à fleurons), tenant un sceptre dans la main droite, et la gauche appuyée sur le pommeau de l'épée.

*Rev.* Dans le champ : grand lion à queue fourchue, debout et tourné à gauche.

Seulement sur notre variété n° 1, on voit une marque monétaire (la pointe d'une lance?) qui diffère, sur mon exemplaire, du dessin que M. de Coster en a donné.

N° 1. ⁂ SANCTVS ⁂ CAROLVS ⁂ MAGNVS ⁂
⁂ MONETA ⁂ NOVA ⁂ ARGENTEA ⁂ D ⁂ I ⁂ P.

Arg. Ma collection. *Revue belge*, 1853, pl. XII, n° 3.

Digitized by Google

N° 2. ⁘ SANCTVS : CAROLVS : MAGN⁹.
.·. MONETA : NOVA : ARGENTE : D : I : P.

Sur cet exemplaire la couronne est *fermée*.

Arg. Ma collection.

N° 3. Comme n° 2.
.·. MONETA : NOVA : ARGENTEA : D : I : P.

Couronne fermée.

Arg. Collection N. N.

N° 4. : SANCTVS : CAROLVS : MAGNVS
.·. MONETA : NOVA : ARGENTEA · D · I · P

Couronne *ouverte* comme sur tous les numéros suivants.

Arg. Catalogue Van Cleef, n° 277.

N° 5. SANCTVS : CAROLVS : MAGNVS
MONETA : ARGENTEA : D IN P

Arg. Madai, n° 1949.

N° 6. ⁘ SANCTVS : CAROLVS : MAGNVS :
.·. MONETA : NOVA : ARGENT : D : I : P

Arg. Ma collection.

N° 7. : SANCTVS : CAROLVS : MANGNVS (*sic*).
.·. MONETA : NOVA : ARGENTEA · D · I · P

Arg. Ma collection.

N° 8. : CAROLVS : MAGNVS SANCTVS
· MONETA · NOVA · ARGENT · D · I · P

Arg. Collection N. N.

Digitized by Google

N° 9. Comme n° 8.

.·. MONETA · NOVA · ARGEN · D · I · P.

Arg. Ma collection.

N° 10. Comme n° 8.

.·. MONET · NOVA · ARGEN · D · I · P

Arg. Collection N. N.

N° 11. : CAROLVS · MAGNVS · SANCTVS

.·. MONETA · NOVA · ARGENT · D · I · P.

Arg. Ma collection.

Un exemplaire de cet écu est figuré dans le livre connu de Stürmer, qui parut, à Leipzig, en 1572.

La grande multitude de coins fait présumer un atelier assez actif. De plus, la gravure très-peu soignée, et le métal de bas alloi, surtout des n°s 2 à 11, nous font croire que le seigneur qui a fait frapper ces pièces, a usé du monnayage plutôt comme spéculation, que comme manifestation d'un droit régalien.

Le type indique suffisamment que la pièce en question date de 1560 à 1570, lorsque Florent ne s'intitulait plus seigneur de Pallant, mais comte de Culemborg. Tout, jusqu'au métal, a un certain *air de famille* avec les écus que j'ai proposé d'attribuer à un seigneur de Baar(1), qui aussi cachait son nom et faisait deviner par une initiale le nom de sa seigneurie.

Pour moi, je ne désespère pas qu'on retrouvera un jour

(1) *Bijdragen tot de Numismatiek van Gelderland*, 2e stuk. Arnhem, 1869, pl. III, n° 1 et 2.

Digitized by Google

le seigneur de P. . . parmi les nobles de Gueldre ou des environs. Mais il faudra le chercher parmi ces nombreux petits barons qui, au XVI^e siècle, inondaient le pays d'un numéraire à bas titre.

Quant au bagage numismatique de Florent, 1^er comte de Culemborg (1555—1598), M. Schuermans paraît ne pas avoir eu connaissance de la brochure intéressante de M. Feith sur le monnayage des Groninger Ommelanden (1). Alors il aurait énuméré plus de pièces. Permettez-moi d'en donner une liste complète. Mentionnons encore ici que le maître de la monnaie s'appelait Hendrik Craaijvanger.

### Ducat d'or (type hongrois).

N° 1. Les armes du comte (2). FLORENTIVS COMES DE CVLEMBORGH.

*Rev.* Guerrier debout. LIBERTAS VITA CARIOR.

Or. On n'en connaît aucun exemplaire en original.

### Pièce de quatre penningen.

N° 2. Armes couronnées. FLORENTIVS · COMES · D : CVLEMBOR.

*Rev.* Dans un encadrement orné, LIBER - TAS .·. VI - TA : CA - RIOR ; au-dessus P IIII ; au-dessous 1590.

Cuivre. Ma collection. Van Loon, I, p. 116, n° 1.

(1) H. O. Feith, *Het muntregt der Ommelanden*. Groningue, 1857, p. 38.

(2) Écartelé 1 et 4 de Culenborg, 2 et 3 de Van der Lek : sur le tout Pallant.

Digitized by Google

N° 2b. Variété. LIBERT - AS .·. VIT - A · CHA - RIOR.

Cuivre. Ma collection. Verkade, pl. XXXII, n° 5.

N° 2c. Variété. LIBER - TAS .·. VI - TA · CHA - RIOR.

Cuivre. Ma collection.

PIÈCE DE DEUX PENNINGEN.

N° 3. Armes couronnées entre deux rosettes. FLORENTIVS · COMES · D : CVLEMBORʔ.

*Rev.* Type du n° 2. Au-dessus, P II; au-dessous, 1590. LIBER - TAS · VI - TA · CA - RIOR.

Cuivre. Ma collection. Van Loon, n° 3.

N° 3b. Variété. FLORENTIVS · COM : D : CVLEMBORCH.

*Rev.* LIBER - TAS · VI - TA : CA - RIOR.

Cuivre. Ma collection.

N° 3c. Variété. FLORENTIVS · COMES · D : CVLEMBORCH.

*Rev.* Comme 3b.

Cuivre. Verkade, pl. XXXII, n° 6.

N° 3d. Variété de n° 3c. CVLEMBORʔ.

*Rev.* LIBER - TAS · VI - TA · CHA - RIOR.

Cuivre. Ma collection.

Un exemplaire frappé en argent de la pièce de 1590 est mentionné dans le Catalogue du Bois van Vreylande; Anvers, 1828.

Digitized by Google

PIÈCE DE DEUX PENNINGEN DE 1591.

N° 4. Type de n° 3. FLORENTIVS · COMES · D · CVLEMBOR.

*Rev.* LIBER - TAS · VI - TA · CA - RIOR.

Cuivre. Van Loon, n° 4.

N° 4b. Variété. FLORENTIVS · COM : D : CVLEMBORCH.

*Rev.* Comme n° 4.

Cuivre. Ma collection.

La pièce que van Loon a figurée, tom. Ier, pag. 116, n° 2, est un jeton. Le type est celui des monnaies précédentes et la gravure est très-soignée.

Armes couronnées. FLORENTIVS · CO : D : CVLEMBORG.

*Rev.* Dans un encadrement orné, LIBER - TAS · VITA · CA - RIOR · - · 1591.

Cuivre. Ma collection.

Un exemplaire frappé en argent est mentionné Catalogue Backer, n° 1221. Dans le cabinet royal, à La Haye, l'exemplaire en argent est coulé.

Outre une médaille superbe et très-rare de Florent Ier (van Loon, pag. 115), qui nous montre ses traits, avec la légende . FLORIS · GRA · VA · CVLENBORGH · VRIH · VAN PALANT · Z; et ses armes au revers, avec sa devise : FAVENTE DEO, on connait encore de Culemborg



Digitized by Google

un méreau de 1656, figuré par M. Dirks, dans cette Revue (1866, pl. VII, n° 2).

Veuillez agréer, etc.

W. de Vooght.

Amstérdam, 15 janvier 1870.

Digitized by Google

# MÉLANGES.

*Collection Giovanni di Demetrio. — Numismatique. — Égypte ancienne, première partie. — Monnaies des rois*, par F. Feuardent, membre de la Société des antiquaires de Normandie. Paris, Rollin (1870), in-8°, xxviii et 159 pages et 12 planches sur cuivre.

Le classement des monnaies des Lagides, aux types immobilisés, aux noms presque toujours les mêmes, était naguère encore un véritable chaos, dans lequel on ne prenait pour guide qu'une routine nullement raisonnée. MM. Lenormant père et fils, en France; M. R. Stuart Poole, en Angleterre, et M. J.-P. Six, d'Amsterdam, avaient, dans les derniers temps, commencé à porter la lumière dans ces épaisses ténèbres. M. Feuardent, qui avait sur ses devanciers l'avantage d'une longue pratique et la bonne fortune d'avoir à décrire une des plus riches et des plus belles collections de monnaies égyptiennes qu'on eût encore formées, a voulu tenter un nouveau classement fondé, en grande partie, sur les différents caractères de têtes et le style des pièces. Pour y parvenir et rompre tout d'un coup avec la routine, il prit un parti héroïque.

La collection de M. di Demetrio était classée d'après l'ancien système. M. Feuardent renversa et vida les cartons, fit de tout un seul bloc, un seul tas, le bouleversa et le mêla complétement, puis il se mit à trier et à réunir les pièces

Digitized by Google

à la tête, perpétuée si longtemps, de Ptolémée Soter. Ces pièces, attentivement examinées, lui parurent former douze groupes bien distincts, se rattachant à autant de règnes différents. Dans ce nouveau classement, tout se range, tout s'enchaîne sans difficultés. Les dates inscrites sur les pièces concordent avec la durée de chacun des règnes relatés par l'histoire. Le travail d'art suit, sans interruption, sa marche vers une dégradation toujours croissante, depuis le premier Ptolémée, jusqu'à la fameuse Cléopâtre.

On se figure volontiers cette courtisane couronnée, qui captiva César, Antoine et autres, comme le type d'une beauté parfaite. Et cependant ses médailles — qui doivent être des portraits ressemblants — nous offrent, au lieu d'une Vénus, le profil anguleux d'une vieille Anglaise au nez en bec de perroquet. Il y a là un mystère, Pour l'expliquer, il faudrait supposer que Cléopâtre avait d'autres beautés cachées que les médailles étaient impuissantes à révéler, ou bien qu'elle possédait cette espèce de charme, indéfinissable et sans nom, que la *langue verte,* le français de l'avenir, appelle « avoir du chien. »

Les douze planches qui ornent ce beau volume, gravées sur cuivre par M. A. Masson, sont de véritables chefs-d'œuvre. Nous ne croyons pas qu'on soit jamais parvenu à rendre mieux que ne l'a fait cet artiste le caractère d'une médaille antique.

R. Ch.

---

Digitized by Google

*Traité de la composition et de la lecture de toutes les inscriptions monétaires, monogrammes, symboles et emblèmes, depuis l'époque mérovingienne jusqu'à l'apparition des armoiries*, par J.-M.-R. Lecoq-Kerneven. Rennes, chez l'auteur, boulevard Sévigné, 22. 1869, in-8°, 422 pages, 9 tableaux et 12 planches

Voici bien l'un des livres les plus singuliers que la numismatique ait produits! L'analyse en serait impossible, cherchons-en la synthèse. L'auteur établit en principe que, dans la gravure, si grossière et si maladroite des monnaies du haut moyen âge, rien n'a été laissé à la fantaisie, au caprice de l'artiste, rien n'est dû à son inexpérience, à son incapacité. Le moindre fleuron, le moindre trait, les virgules, les points, les abréviations, les lettres omises ou interverties, tout cela se traduit en phrases mystiques, symboliques et apocalyptiques de la plus haute portée. Une pièce muette, même, offre pour lui une longue légende... qu'il faut savoir déchiffrer. Tout cela est démontré dans un style inspiré, entrelardé de citations latines, comme un sermon de curé de village, et saupoudré d'axiomes tellement incontestables qu'on les croirait empruntés au célèbre poème de feu M. de la Palisse. Comme, par exemple (page 49) :

« Déterminer une attribution est souvent l'une des « choses les plus difficiles de la numismatique. »

Ou bien encore, même page :

« La classification dérive de l'attribution. »

Puis, page 48 :

« La classification importe donc beaucoup à l'ordre et à « la bonne harmonie d'une collection, » etc.

Digitized by Google

Voilà des choses dont, certes, on ne s'était jamais douté, et qui ne pouvaient être révélées que par un numismate inspiré d'en haut!!

L'auteur, pour compléter l'originalité de son livre, en a fixé le prix à 35 francs. Il en était le maître. Mais il faut convenir qu'en cela il se montre plus matérialiste, plus positiviste que mystique.

R. Ch.

---

*Bröholtfundet. Mynter fra* x^te^ *og* xi^te^ *Aarhundrede, beskrevne* af C. A. Holmboe. 1868, in-8°, 45 pages et 5 planches.

Le grand nombre de dépôts monétaires trouvés dans les régions scandinaves, le Danemark, la Suède et la Norwége, et l'importance de ces dépôts, au point de vue de la numismatique, est un fait généralement connu. C'est du Danemark que nous viennent les monnaies les plus anciennes de nos comtes et de nos ducs, les pièces qu'on n'a pas encore trouvées dans nos contrées. Le trésor exhumé près du château de Bröholt et que décrit le savant numismate, M. Holmboe, a été déposé dans la collection de l'université royale à Christiania. Il se compose d'environ 400 pièces, la plupart allemandes ou anglaises. Notre pays n'y est positivement représenté que par la pièce d'Albert de Namur, avec MONE. Nous disons positivement, car parmi les indéterminées, assez nombreuses, il en est bien encore quelques-unes qu'on pourrait, avec un peu de bonne volonté, attribuer à Namur, à Huy, etc.

R. Ch.

Digitized by Google

*Om Vildsvintypen paa galliske og indiske Mynter*, af C.-A. Holmboe. 1868, in-8°, 11 pages et 1 planche.

Le type du porc sauvage (du sanglier?), sur les monnaies gauloises et sur les monnaies indiennes, tel est le sujet de cette courte dissertation. Ce rapprochement pourrait-il être donné comme une preuve de plus que les Celtes sont venus de la haute Asie? La mode est aux généalogies, et on a poussé la chose jusqu'à vouloir établir que nos ancêtres n'étaient que de grands singes : singulier quartier à insérer dans notre blason.

R. Ch.

---

*Om nogle norske Pengetegn*, af C.-A. Holmboe. 1868, in-8°, 7 pages et 1 planche.

De même que les deux mémoires précédents, cette notice, « sur quelques méreaux norwégiens, » est extraite et tirée à part des mémoires de l'académie de Christiania.

R. Ch.

---

*Berliner Blätter für Münz-, Siegel- und Wappenkunde.* XIV Heft. (Fünften Bandes, zweites Heft.) Berlin, W. Weber, 1870, in-8°, avec 4 planches.

La dernière livraison de la *Revue de Berlin* contient les articles suivants :

1° Les deux trouvailles d'Eibenschitz et le droit de

Digitized by Google

monnayage des princes de Moravie au XI^e siècle, par M. le D^r Kupido.

Bohême : Wratislas II, Moravie : Othon I^er le Beau, Othon I^er et Conrad I^er, Conrad I^er seul; Wratislas II, comme duc d'Olmütz, Wratislas et Boleslas, à Olmütz, Conrad I^er et Svatoplouk.

2° La trouvaille de Lommersoum, dans la régence de Cologne, par M. H. Dannenberg.

La trouvaille consiste en des monnaies de Mayence, de Trèves, du Palatinat, du Palatinat et Deux-Ponts, de la Hesse, de Cologne, de Juliers et Berg, de Clèves, de Meurs : Groschen de Vincent, 1466-1493. Lég. *Vince. co'. moe', z. sa.* Le comte tenant une épée et une bannière. C'est la monnaie la plus rare de la trouvaille. On ne connaissait de ce comte qu'une monnaie entièrement différente de celle-ci. M. le D^r Grote prépare, dit-on, une Histoire monétaire de Meurs.

Les autres monnaies, presque toutes de la seconde moitié du XV^e siècle, sont de Werden, Siegbourg, de la ville de Cologne, d'Aix-la-Chapelle, de Neuss, de Dortmound, du comté de la Mark, de Munster, de l'Ostfrise, de Saxe, du Brabant, de la Flandre, du Luxembourg, de Liége, de la Geldre, d'Utrecht, de Groningue, de Metz, de Dombes, de la Bretagne et de Henri V ou VI d'Angleterre.

3° Notes pour servir à l'histoire monétaire de la ville de Berlin, par M. Vossberg.

Cet article, qui sera continué, décrit non-seulement les monnaies berlinoises, mais encore les jetons et les monnaies commémoratives.

4° Médaillon de Pierre le Grand, par M. le B^on de Koehne.

Une pièce de cinq francs du dernier duc de Bouillon, par le même.

Digitized by Google

Ce duc est l'amiral anglais, Philippe d'Auvergne qui se fit duc de Bouillon, le 1er janvier 1815, et posséda le duché pendant six mois.

Enfin des *Mélanges*, la description des dernières médailles et une revue bibliographique très-étendue.

CAM. P.

---

*Ueber muhammedanische Vicariatsmünzen und Kupferdrachmen des XII — XIII Jahrhunderts*, von Dr JOSEPH KARABACEK, Wien, 1869, in-8°, avec une planche.

M. le docteur Karabacek commence sa *Notice sur les monnaies mahométanes du Vicariat et les drachmes de cuivre du* XIIe *et du* XIIIe *siècle*, par la description d'une monnaie de cuivre au type de Constantin Doukas et Eudoxie. Le revers représente le Christ debout. Il existe cinq exemplaires de cette monnaie, portant cinq contremarques arabes que M. Karabacek essaye d'expliquer et de classer. Ces marques locales et de légalisation, comme l'auteur les appelle, sont particulières aux pièces de cuivre datées du règne de l'empereur byzantin Constantin XIII Doukas et de sa femme Eudoxie, 1059—1067 av. J. C. Ce sont là les pièces que l'on imita et que l'on contremarqua de préférence. Pour les déterminer avec précision, il faut d'abord se demander si les contremarques datent du temps même de la frappe de la monnaie, ou si elles sont d'une époque postérieure. Les faits précédemment acquis à la science peuvent servir à élucider ce point important. C'est en partant de l'examen des monnaies arabes faites d'après

Digitized by Google

la monnaie de cuivre de Constantin XIII, cent ans après l'émission de celle-ci, que M. Karabacek arrive à fixer la date des monnaies inexpliquées. Les pièces connues ont trait au meurtre du redoutable Zengi (1146), meurtre qui fut le commencement du *long* interrègne de trente-quatre jours dans la principauté de Mossoul. Il y eut en conséquence un vicariat dans les pays de l'Islam. Nous ne pouvons suivre M. Karabacek dans le développement de ses intéressantes observations. Ce que nous en avons présenté, engagera les orientalistes à lire le travail du savant collaboratenr de la Revue numismatique de Vienne.

CAM. P.

---

*L'Inscription de la Haute-Borne à Fontaines-sur-Marne.* UN MÉDAILLON DES DEUX VICTORINUS, par P. HERBERT. Albi, Ernest Desrue, 1870, in-8°, avec une planche photogr.

« Oui, Monsieur Thomas, voilà une belle trouvaille! « Votre médaillon des Victorinus est, à mes yeux du « moins, une pièce rare et précieuse, peut-être unique; « et c'est une heureuse idée que d'en avoir confié la repro- « duction par la photographie à M. Prompt. Cette fidèle « reproduction fait autant de plaisir à voir que l'original!

« Votre médaillon à deux pouces de diamètre, avec « une épaisseur proportionnée; il est dentelé, *serratus*, « comme dit Tacite. Indubitablement, il a été cloué à la « hampe d'une enseigne : témoin le trou pratiqué au-des- « sus de la tête de Victorinus père; témoin, sur la tranche, « à droite et à gauche de l'orifice, les deux entailles desti-

Digitized by Google

« nées à fixer immobile le méreau à l'aide de chevilles » de laiton. »

La notice de M. Herbert commence, on le voit, par un cri de joie. Et il y a de quoi exulter. Le médaillon est simplement magnifique. Victorin est un empereur des Gaules à qui le grand bronze n'a pas été prodigué; les types, l'inscription, tout concourt enfin à faire de la pièce découverte par M. Thomas un de ces monuments pour lesquels la langue française n'a pas de qualificatifs assez sonores; c'est presque, si nous osons dire, le pendant de l'*Eucratidion!*

La légende est VICTORI GLORIA MAIOR ERIT. Mais il faut lire VICTORINO avec M. Herbert « en revenant sur ses pas, en tenant compte, cette fois de l'N (d'un plus faible relief) dont le deuxième jambage se rattache au premier (que fournit l'I) par le bas, et, au troisiéme (emprunté à l'O) par le haut..... » Nous voudrions pouvoir tout citer ici, malheurensement la place nous manque. Nous nous contenterons donc d'emprunter à l'archéologue albigeois un exemple frappant à l'appui de son argumentation :

« A pareille distance de Joinville et de Saint-Dizier.... se dresse un menhir de plus de six mètres de haut, portant cette légende :

*VIROMARVS*
*ISTA ✠ ILIIF*

« A Fontaines-sur-Marne, l'œil doit plusieurs fois revenir sur ses pas et lire :

Digitized by Google

*ista* (justa)
*sta fili*(o)
*fili*(o).
*f.*(ecit).

« Ce qui se pourrait traduire (les noms appellatifs étant significatifs) :

*Verteallure*
*arendusonfilsPlacideles*
*derniersdevoirs.*

« Aimez-vous mieux, pour le père, Vertluron, Vertgalant, Brin-d'amour, etc., etc., et, pour le fils, Benin, Benoît, Benigne, ou encore, Bombenin, Bombenat, Bombeniguet, Thomas (Diafoirus), etc., etc.? Ma foi, choisissez . . . . . .

« Quoi qu'il en soit, le baladinage était analogue a VICTORI VICTORINO. »

Donc, le médaillon est bien de Victorinus père et fils. Nous regrettons seulement que M. Herbert n'ait pas parlé de la *decursio circensis* de Néron, qui ressemble beaucoup au médaillon de Victorinus, qu'il n'ait pas expliqué la forme singulière des lettres de la légende, qu'il ne soit pas étonné de rencontrer les sigles S. C. sur son cuivre . . . . Il l'a bien regardé cependant, car il y découvre mille nuances qui auraient échappé à notre œil distrait :

« Dans le champ, l'empereur Victorinus, dont le cour-
« sier est au galop, lève fièrement le front, tenant de la
« main droite, sa lance horizontalement. Il va sans dire
« que le nez est fortement aquilin. A deux pas en arrière,
« le jeune Victorinus, la tête haute, comme son père,

Digitized by Google

« à cheval, comme son père, et comme son père,
« portant le *paludamentum*, fait, par les grâces de l'ado-
« lescence, sa taille élégante et svelte, la délicatesse des
« linéaments du visage, contraste avec le torse vigoureux,
« le bras musculeux et les traits énergiquement accen-
« tués du vainqueur de Lollianus. Un chêne incline
« ses rameaux feuillus au-dessus du prince impérial.
« A l'exergue : S. C. »

CAM. P.

---

Dans la dernière livraison de la *Revue de Berlin*, un des rédacteurs signale à l'indignation des amateurs de monnaies l'édifiante association de quelques marchands d'Allemagne, appelés par lui *sangsues numismatiques*. C'est dans les ventes publiques que se produit cette entente cordiale et intéressée : grâce à elle, vendeurs et acheteurs sont déroutés et couverts de confusion. La *Revue de la numismatique belge* a eu déjà l'occasion d'appeler l'attention du public sur cette fraude, connue en France sous le nom de *révision*, d'*aboza* et de *graffinade*. Nous engageons sincèrement les fidèles de l'*aboza* à lire et à méditer certaine fable du bonhomme La Fontaine, intitulée *la Poule aux œufs d'or*.

CAM. P.

---

Pendant l'année qui vient de s'écouler, il a été frappé à la Monnaie de Bruxelles : En pièces d'or de 20 francs 24,689,480 francs; en pièces d'argent de 5 francs, 63,287,710 francs, en pièces d'un franc, 1,393,608 francs;

Digitized by Google

en monnaies de cuivre, de deux centimes 55,852 francs 60 centimes; de 1 centime, 50,643 francs 41 centimes.

A toutes ces fabrications il faut ajouter, 945,998 kilogrammes 980 grammes de pièces de 20 et de 10 reis pour l'empire du Brésil.

Enfin le total général de toutes les pièces de monnaies sorties de l'Hôtel des Monnaies, en 1869, est de 203,006,365.

A. Bri.

---

Notre compatriote, M. Jh. Van Peteghem, résidant à Paris et membre de la Société française de Numismatique, après de longues et incessantes recherches, poursuivies depuis longtemps, tant à Paris qu'en Belgique, est parvenu à réunir une très-belle suite de monnaies de Flandre. Il a formé également une bibliothèque aussi nombreuse et aussi riche que possible sur cette partie spéciale de la Numismatique.

Maintenant il visite les cabinets des amateurs, pour obtenir les empreintes des pièces qu'il ne possède pas, et réunir ainsi les éléments nécessaires pour publier une *Description complète des monnaies de Flandre.*

Nous invitons les amateurs qui possèdent des pièces uniques ou inédites à en faire parvenir le dessin ou les empreintes à M. Jh. Van Peteghem, 26, rue des Grands-Augustins, à Paris, ou bien au siége de la Société française de Numismatique, 58, rue de l'Université.

R. Ch.

Digitized by Google

Les démonstrations sympathiques avec lesquelles notre roi fut accueilli en Angleterre, l'arrivée en Belgique d'une députation anglaise, chargée de remettre à Léopold II une riche cassette contenant les adresses que les municipalités de la Grande-Bretagne lui avaient votées, sont des faits dont la numismatique doit conserver le souvenir. La médaille d'argent dont nous donnons le dessin, pl. VI, n° 2, et que les maires anglais portaient à la boutonnière pendant leur séjour parmi nous, a été frappée en Angleterre, mais elle est devenue belge par sa destination et par le ruban aux couleurs belges auquel elle était suspendue. Elle prendra donc place parmi les médailles historiques de notre pays.

A. Bri.

---

La loge maçonnique *la Bonne Amitié* de Namur, célébrait spendidement, le 12 février 1870, le 100e anniversaire de son existence.

L'histoire de cette loge se lie à la politique.

Joseph II en ordonna la fermeture en même temps

Digitized by Google

qu'il supprimait les couvents, réglementait les processions [1], le chant des capucins et le costume des chanoinesses. Mais laissant de côté toutes considérations indifférentes à la numismatique et, scrupuleux indicateur des faits qui lui sont spéciaux, bornons-nous à donner place ici à la médaille commémorative de l'anniversaire auquel le centenaire de la loge namuroise convia les représentants des loges étrangères et nationales.

A. Le C.

---

A l'exemple de ce qui se fait à Rome et à Paris, la ville de Genève se propose d'organiser la refrappe des coins de médailles, au nombre d'environ deux cents, qui se trouvent en sa possession. Ces médailles seraient livrées aux amateurs à un prix très-modéré; ou par échange, aux collections publiques des autres villes et pays.

R. Ch.

---

On nous signale une erreur qui a échappé dans le dernier numéro du précédent volume, page 471; le *carolin*, ou pièce de 10 francs d'or, n'est pas une monnaie de *Norwége*, mais une monnaie de *Suède*. La Norwége n'a pas accédé jusqu'à présent à la proposition d'émettre de la monnaie d'or.

R. Ch.

[1] *Voy.* Galliot, *Histoire de Namur*, t. V.

Digitized by Google

*Numismatischer Anzeiger*, — Organ des Münzforscher-Vereins zu Hannover. Herausgegeben von H. Grote et H. Walte. Hanovre, éditeur H. Walte, in-8° (du 15 juillet 1868 au 15 septembre 1869).

Le recueil de M. le Dr Grote, connu sous le nom de « Münzstudien, » ne publie plus que des monographies monétaires. Ce n'est plus un journal de numismatique donnant les nouvelles de la science. Le nouveau « Moniteur des numismates, » que nous avons annoncé il y a un an et demi, continue de paraître deux fois par mois. Il traite des monnaies nouvelles, des découvertes récentes, des ventes, de quelques points obscurs de numismatique et donne fidèlement le procès-verbal du Cercle numismatique de Hanovre.

Nous y avons encore trouvé la liste de tous les amateurs de monnaies que compte l'Allemagne, avec l'indication de leurs adresses. Au n° 16 de l'année 1869 était joint un programme de traité de sphragistique, composé par M. H. Grotefend. La matière à traiter s'y trouve classée sous les rubriques : 1° de *Characteristica somatica*, qui comprend la *ratio annexionis*, la *ratio materiæ*, la *ratio formæ* et la *ratio impressionis*, et 2° de *Characteristica typica*, qui comprend l'épigraphie, l'*imaginale*, l'*effigiale* et le *heraldicum*. Nous croyons que le système de terminologie et de classement sphragistique proposé par M. Grotefend est judicieux et complet.

Le rédacteur du « Moniteur » forme le vœu de voir paraître bientôt un manuel de numismatique moderne qui soit à la hauteur de la science. C'est pour les monnaies



Digitized by Google

d'Allemagne surtout que le besoin d'un bon traité se fait sentir.

CAM. P.

---

*Wiener numismatische Monatshefte.* Redigirt und herausgegeben von Dr G. A. EGGER. Heft 7, 8, 9, 10, 11 et 12, de juillet 1868 à janvier 1869. Wien, im Selbstverlage der Redaction, Herrengasse, 5.

Les six cahiers, 7 à 12, de 1868, de la *Revue numismatique de Vienne* contiennent les articles suivants :

Sur la numismatique ancienne de l'Égypte, par M. CHRISTIAN-GUILLAUME HUBER.

Le fort bronze d'Evergète Ier ; Bérénice II, femme de Ptolémée III Evergète.

Un *aureus* inédit de l'empereur romain M. Aur. Probus, 276-282, par M. le Dr ALEXANDRE MISSONG.

Découverte de siliques romaines des années 360-367 ap. J.-C., décrite par M. le Dr ALEXANDRE MISSONG.

Les monnaies du canton d'Appenzell, par M.-E. FORCHHEIMER.

Médaillon d'argent destiné à rappeler l'avénement au trône de Haidar Ali, premier roi d'Aoude, dans l'Hindoustan, par M. le Dr KARABACEK.

Tétradrachmes de Pacorus, roi parthe, des années 391, 392, 394, 404, 405, 406 et 407, par M. LOUIS MEYER, de Smyrne.

Deux monnaies de la ville de Leucas, aux effigies de Macrin et d'Hélagabale, par M. H.-C. REICHARDT.

Médaillon inédit de la ville de Tarse, en Cilicie, datant

Digitized by Google

du règne de l'empereur Septime Sévère, par M. le Dr Missong.

Un Antoninianus inédit de l'empereur Probus, 276-282 ap. J.-C., par M. le Dr Missong.

La numismatique des chevaliers de Saint-Jean à Rhodes, par M. P. Norbert Dechant.

Villeneuve, Gozon, R. de Pins, J.-J. d'Heredia, Naillac, Lastic, Aubusson, E. d'Amboise, Caretto, et petites monnaies sans le nom du grand-maître.

Une monnaie d'essai styrienne, au nom de l'empereur Frédéric III, par M. le Dr Louschin.

Réponse à une question de M. le Dr Karabacek, par M. le Dr J. Friedlaender.

Il s'agissait d'une monnaie de Rhodes, datant du XIIIe siècle et portant le nom de César Gavalla.

Médaille transylvanienne, au nom de Georges-Thierry de Tekendorf, par M. Léon Hollaender.

Monnaies hongroises de 20 et de 10 kreutzer frappées en 1868.

Cam. P.

---

D. Urbani. *Segni di cartiere antiche. — Dieci tavole.* Venezia, prem. stab. tipografico di P. Naratovich, 1870, petit in-8° de 47 pages et 10 planches.

Les anciennes marques ou filigranes du papier ont fait, depuis quelques années surtout, en France et en Angleterre, l'objet de recherches curieuses. L'histoire, toujours obscure, des origines de la typographie, y trouvera peut-

Digitized by Google

être des éclaircissements utiles, et les amateurs d'*autographes* des garanties contre les spéculations dans le genre de celles dont un savant académicien a été récemment la victime.

M. le chevalier Dominique Urbani, vice-directeur du musée municipal de Venise, vient à son tour de réunir les marques des anciens papiers qui ont servi aux éditions de Venise jusqu'à l'an 1500, ainsi que des papiers des archives de Padoue, au XIVe et au XVe siècle.

Voici maintenant en quoi l'ouvrage de M. Urbani se rattache à la numismatique et ce qui nous autorise à en parler ici :

Il existe tout une série de jetons ou de méreaux de cuivre jaune. assez grossièrement exécutés, et dont le style les reporte au XIVe siècle. Ces pièces, sans légendes, n'ont jamais eu d'attributions certaines. M. Urbani, ayant remarqué sur plusieurs de ces jetons les mêmes types que sur certains papiers, propose de reconnaître en eux des méreaux ayant servi, dans les usines ou fabriques de papier, soit au payement des ouvriers, soit à établir une comptabilité quelconque. Voilà une idée nouvelle et qu'il ne faut pas rejeter *à priori*. C'est ainsi qu'il y a quelques années nous sommes parvenu à rattacher aux fonctions municipales de Bruxelles toute une série de jetons qu'on reléguait, auparavant, parmi les pièces indéterminées.

R. Ch.

---

Par un arrêté royal, en date du 3 février dernier, notre confrère M. Cam. Picqué, sous-chef de section à la biblio-

Digitized by Google

thèque royale, a été promu, à titre personnel, au grade de conservateur-adjoint. M. Picqué reste spécialement chargé de la direction du cabinet des monnaies et médailles.

R. Ch.

---

Le xv^e catalogue, publié récemment, de livres *à prix marqués*, du libraire Frédéric Muller, à Amsterdam, se compose de près de six cents articles concernant la numismatique. On y remarque un assez grand nombre d'ouvrages importants et difficiles à trouver.

R. Ch.

---

M. le D^r Grote, de Hanovre, fait paraître, depuis le 15 juillet 1868, un petit journal bi-mensuel intitulé : *Numismatischer Anzeiger. Zeitung für Münz-, Siegel- und Wappenkunde. Neue Folge der Blätter für Münzkunde; Beiblatt der Münzstudien. Organ des Münzforscher-Vereins zu Hannover.* Le n° 24, le dernier de l'année 1869, annonçait la continuation de ce même journal en 1870.

Voici que nous venons de recevoir, sous la date du 1^er février, le n° 1 d'un autre *Anzeiger*, sous ce titre légèrement modifié : *Numismatisch-sphragistischer Anzeiger Zeitung fur Münz-, Siegel- und Wappenkunde. Organ des Münzforscher-Vereins zu Hannover.* Un avis, placé en tête du nouveau journal, nous apprend que M. le D^r Grote a cessé d'être l'organe de la Société, qui n'en

Digitized by Google

reconnaît plus d'autre que celui dont la direction est confiée à M. H. Walte, Canalstrasse, 3, Hanovre.

Le format, le papier, la disposition du journal, tout est resté le même, sauf que le caractère ordinaire a remplacé les lettres pointues et épineuses des Allemands.

R. Ch.

---

*Épigraphie de la Moselle. Étude par* Charles Robert, correspondant de l'Institut, membre de la Société des antiquaires de France. Paris, A. Lévy, éditeur, 1869, grand in-4° (premier fascicule), 40 pages et 3 planches.

On se demandera, sans doute, comment M. Robert, au milieu des occupations nombreuses que doivent exiger ses hautes fonctions administratives (1), peut trouver le temps de se livrer aux études sérieuses dont témoignent tant de savants travaux. Sa prodigieuse activité répond à cette question.

Dans ce nouvel ouvrage, ainsi que l'annonce le titre, l'auteur s'est proposé de réunir et d'expliquer les monuments épigraphiques romains et gallo-romains qui se trouvent encore ou qui ont existé dans le département actuel de la Moselle.

Il eût été, peut-être, plus logique de ne pas s'arrêter à une circonscription administrative toute moderne et qui n'a rien de commun avec les Romains et les Gaulois : M. Robert n'en disconvient pas ; mais, dit-il, « en embras-

(1) M. Robert est intendant général, attaché au ministère de la guerre.

Digitized by Google

sant la cité des Mediomatrici tout entière, l'entreprise eût été trop vaste ; et d'ailleurs, les limites primitives des cités gauloises sont mal connues, l'on sait qu'elles ont varié, plus d'une fois, pendant la durée de l'empire. »

Après avoir indiqué les sources de l'ouvrage — qui sont principalement les pierres elles-mêmes conservées au Musée de Metz ou dans des collections particulières, — M. Robert en donne le plan. Son livre sera divisé en quatre grandes parties distinctes. Les monuments élevés aux dieux, aux déesses, aux génies et aux *matres* forment la première ; viendront ensuite les dédicaces sans nom divin, puis les pierres tombales; enfin divers spécimens, qui ne se rattachent directement à aucun des trois premiers groupes, formeront un dernier chapitre.

Le premier fascicule contient des inscriptions relatives aux dieux placées par ordre alphabétique : ÆSCVLAPIVS. — APOLLO. — APOLLO SIRONA ET NYMPHÆ. — CASTOR ET POLLVX. — EPONA. — EPONA ET GENIVS LEVCORVM. — GENIVS C. AVR. MATERNI. — HERCLES. — ISIS ET SERAPIS. — JVPITER OPTIMVS MAXIMVS. — JVPITER, JVNO MAGNA, HERCOLES ET GENIVS LOCI.

Trois planches magnifiques accompagnent cette livraison. Ces planches, produites par la *photogravure*, donnent la représentation directe et authentique des monuments, elles ont de plus un immense avantage sur les photographies, elles sont aussi inaltérables que des gravures au burin.

R. CH.

Digitized by Google

Le *Bulletino di numismatica italiana* de M. Caucich, dans le n° 1 de la quatrième année (novembre et décembre 1869), signale l'apparition de trois nouvelles médailles italiennes :

1° La médaille que la municipalité de Turin a fait frapper pour être remise aux organisateurs du sixième congrès pédagogique, réuni dans cette ex-capitale, au mois de septembre dernier. Cette pièce est l'œuvre du graveur Thermignon, déjà connu par d'autres travaux ;

2° La médaille de l'anti-concile qui devait se réunir à Naples dans le courant de décembre 1869. Cette pièce, due au burin de Gianí, de Turin, porte, d'un côté, la vue du Vésuve, avec la légende : POST TENEBRAS LVX ; à l'exergue : G. RICCIARDI PROMOSSE NAPOLI, 8 DICEMBRE 1869. Au revers, une inscription de onze lignes : A. ROMA — PIO IX COI VESCOVI — A SANCIRE IL SILLABO — L'INFALLIBILITA DEL PAPA — IL POTERE TEMPORALE. A NAPOLI — I LIBERI PENSATORI — CONTRO IL FANATISMO — L'INTOLLERANZA — L'INQUISIZIONE — CONVENIVANO ;

3° La troisième — toute musicale et sans couleur politique — a été faite en l'honneur de Rossini, par le comité rossinien de Pesaro. Elle offre, d'un côté, l'effigie du grand compositeur et, de l'autre, les armes de Pesaro avec la légende : AL CITTADINO, AL GENIO, LA PATRIA E L'ARTE. AGOSTO MDCCCLXIX.

R. CH.

---

La *Revue numismatique* du Rév. J. Leitzmann, vient de commencer sa trente-septième année ! !

R. CH.

Digitized by Google

# NÉCROLOGIE.

## PIERRE-JUSTIN SABATIER.

Je n'ai pas d'autres titres à la mission qu'a bien voulu me confier notre cher Président, que l'affection sincère que je portais à M. Sabatier. Mais quelques années d'un commerce intime et une communauté d'études sont-elles suffisantes pour une tâche aussi délicate, et peuvent-elles suppléer l'esprit de critique et la science nécessaires pour parler d'un homme qui laisse des œuvres si nombreuses, et pour en apprécier les mérites?

Abandonnant à d'autres plus autorisés le soin d'étudier en détail chacun de ses ouvrages, nous nous contenterons de juger son œuvre en général et d'en dire en peu de mots le caractère et le but. Du reste, sa modestie se serait sans doute effrayée à l'idée d'un éloge. — Mais ne devions-nous pas, comme ces Romains dont il connaissait si bien les usages, reproduire ses traits et les montrer à ceux qui ne les connurent pas?

M. Sabatier naquit à Toulouse en juillet 1792; il fit ses études en cette ville. Le prestige de Napoléon et l'éclat de ses victoires frappèrent et exaltèrent bientôt sa jeune imagination, il voulut suivre la carrière des armes, et malgré les instances de son père dont il était l'unique fils, il entra à l'école militaire de Saint-Cyr.

Digitized by Google

A peine âgé de vingt ans, il fut envoyé dans les armées d'Allemagne, en qualité de sous-lieutenant, et prit une part active aux rudes et désastreuses campagnes qui devaient livrer la France à l'étranger. Il rentra dans ses foyers en 1815, mais il n'y jouit pas longtemps du bonheur de la vie de famille : son enthousiasme pour le captif de Sainte-Hélène l'entraîna dans des luttes politiques ; il faillit y perdre la vie et il y dissipa sa fortune. C'est de ce moment que commence pour M. Sabatier cette longue série de revers et de souffrances morales que nous ne pouvons raconter ici ; nature énergique et forte, il se roidit contre le sort, il lutta et sortit victorieux de ces terribles épreuves. Il avait émigré en Russie, il y demeura quarante ans : tous ceux qui l'ont connu pendant ce long exil peuvent témoigner qu'il sut conquérir l'estime des hommes qu'il fréquenta et la conserver ; nous n'en voulons d'autres preuves que ses honorables et nombreux amis de Saint-Pétersbourg, dont l'affection fut assez profonde et assez vive pour résister à une longue séparation après son retour en France.

Un esprit observateur et facile permit à M. Sabatier de suppléer à cette lacune des premières études classiques qui doivent être la base de toute solide érudition ; il aimait à rappeler ce que dans sa modestie il nommait son ignorance, mais son exemple suffirait au contraire pour démontrer d'une manière incontestable, ce que peut la volonté d'un homme intelligent, et devrait par cela même encourager tous ceux qui hésitent à s'adonner un peu tard aux recherches numismatiques. Il nous dit souvent qu'il avait ressenti dès son jeune âge un goût assez prononcé pour l'antiquité ; les circonstances dont nous avons parlé le

Digitized by Google

détournèrent longtemps de cette voie, mais ces premières tendances de son esprit devaient se réveiller un jour.

Ses relations avec des savants et des collectionneurs, pendant son séjour en Russie, et particulièrement son intimité avec notre cher et savant confrère Son Excellence le baron de Kœhne, le ramenèrent au culte des lettres et lui donnèrent le goût de la numismatique et de l'archéologie. Dès l'année 1840, nous le voyons se livrer avec ardeur aux recherches scientifiques sur l'antiquité : peu de temps après son choix était fait dans le vaste domaine que nous ont légué les anciens, et il écrivait en 1849 (1) : « Je me suis exclusivement voué au culte de la numismatique romaine et byzantine ; la modicité de ma fortune aussi bien que mon peu de science m'ont prescrit la loi de me renfermer dans ces deux spécialités déjà bien lourdes pour moi. »

Il entreprit à ce moment de longs voyages et acquit à Kertsch de nombreuses médailles, ainsi que beaucoup d'objets précieux extraits des *tumuli* de l'ancienne Panticapée qu'il offrit au comte Ouvaroff dont la belle collection est si connue. Ce voyage fut pour M. Sabatier l'occasion d'une publication importante. En décrivant les objets qu'il découvrit sur le littoral de la mer Noire, il s'était surtout proposé d'apporter des éclaircissements à *la Chronologie du Bosphore Cimmérien*, il espérait « que des inscriptions et la nomenclature générale des médailles avec date, frappées par les rois du Bosphore, fourniraient un corps de preuves solides qui légitimeraient aux yeux du lecteur un système nouveau de chronologie, » et il avoue que ce système se

(1) *Souvenirs de Kertsch*, etc. Préface. Saint-Pétersbourg.

Digitized by Google

trouve en désaccord complet avec tous ceux qu'on a proposés jusqu'à ce jour.

Ce n'est pas ici le lieu de rechercher l'exactitude des conclusions que l'auteur déduit des monuments et des faits qu'il étudie, disons seulement que son œuvre est consciencieusement élaborée et qu'elle abonde en documents du plus grand intérêt au point de vue numismatique.

M. Sabatier eut bientôt réuni une nombreuse et importante collection de médailles grecques, romaines et byzantines; elle fut le charme et la passion des meilleures années de son existence. Un jour vint où il fallut se séparer de ces chers objets. Ce dut être pour lui un bien grand regret, mais il était depuis longtemps habitué aux cruelles épreuves. Il vendit sa collection au comte Strogonoff moyennant une rente viagère de mille roubles argent, dont le change réduisit bientôt la valeur à 3,500 francs. Les monnaies anciennes n'avaient pas encore atteint le prix élevé malgré lequel on se les dispute aujourd'hui, et nous avons souvent entendu répéter par M. Sabatier que sa collection aurait valu de nos jours environ 150,000 francs.

En 1847, il avait publié l'*Iconographie de 5,000 médailles grecques, romaines et byzantines*, ouvrage considérable et d'une grande importance, si on tient compte de l'époque où il parut, ainsi que de l'exactitude de ses descriptions. Il écrivit aussi, avant de quitter Saint-Pétersbourg, quelques notices sur l'*Iconographie sacrée en Russie*, et un petit traité sur la *production de l'or, de l'argent et du cuivre chez les anciens* (1850). Mais la plupart de ses publications sont datées de Paris ou de Bruxelles, nous en donnons en note une liste à peu près complète

Digitized by Google

et nous citons dans le texte même les plus importantes [1].

Nous désignerons particulièrement une étude sur le *Prix et la vente des monnaies antiques*, qui fut fort remarquée (Paris 1859); la *Description générale des médaillons contorniates* (Paris 1860), dont l'intérêt est indiscutable, et surtout les deux volumes dans lesquels il fait la *Description générale des monnaies byzantines* (Paris 1862); c'est là une de ses principales œuvres, et nous n'insisterons pas

[1] Monnaies impériales grecques en bronze et inédites . . . . . (Paris, 1859).
Quelques médailles inédites impériales ou autonomes (Bruxelles).
Médailles romaines et impériales grecques. . . . (Bruxelles).
Monnaies inédites impériales romaines, grecques et byzantines . . . . . (Bruxelles, 1861).
Causerie sur l'as romain. . . . . (Paris, 1866).
Médailles inédites de Fulvia Plautiana.
Lettre sur quelques monnaies romaines inédites. . (Bruxelles, 1860).
Monnaies romaines de bronze. . . . . (Paris, 1867).
Médailles romaines inédites . . . . . (Paris, 1866).
Médailles romaines, poids byzantins, monnaies byzantines . . . . . (Bruxelles, 1863).
Notions générales sur la numismatique byzantine . (Paris, 1858).
Monnaies byzantines inédites. . . . . (Bruxelles, 1859).
Plombs, bulles et sceaux byzantins. . . . . (Paris, 1859).
Poids antiques de bronze. . . . . (Paris, 1867).
Géographie numismatique . . . . . (Bruxelles).
Rapport sur la collection des monnaies portugaises figurant à l'exposition universelle. . . . . (Paris, 1867).
Billets de confiance et assignats des communes de France.
Mouvement des collections et des musées. . . . (Paris, 1867).
Encyclopédie des noms propres . . . . . (Paris, 1865).
Etc., etc.

Digitized by Google

sur ses qualités, puisque nous nous adressons à des numismates.

M. Sabatier laisse encore plusieurs travaux inédits ou en voie d'exécution, entre autres un *Traité sur le système monétaire de Russie*.

Malgré ses nombreuses publications, M. Sabatier n'avait aucune prétention scientifique, il se considérait plutôt comme un pionnier, comme un éclaireur, préparant les documents, accumulant les recherches, et, dans cette voie, il a rendu des services signalés à la numismatique. Esprit très-littéraire, il se faisait remarquer par sa connaissance de notre langue, il est même juste de dire que la facilité avec laquelle il écrivait, que son abondance ont nui parfois à certains de ses travaux qui perdaient en précision ce qu'ils gagnaient en agrément littéraire : c'est là un fréquent écueil pour les savants.

A un goût épuré il joignait le sentiment des beautés artistiques, deux conditions indispensables à tout collectionneur; il posséda toujours cet enthousiasme juvénile qui encourage l'homme dans ses travaux et l'excite dans ses recherches. Nous ne pensons pas qu'on puisse lui reprocher certaines témérités scientifiques dont les savants se rendent si souvent coupables; il blâmait lui-même hautement ces hardiesses et ces excès, ne forçait jamais les interprétations, n'abusait pas enfin de ces conjectures qui diminuent si justement le crédit d'un auteur.

Les principales qualités de son esprit étaient la lucidité et l'exactitude. Nous ne saurions trop insister sur ce mérite d'autant plus apprécié des travailleurs que les ouvrages

Digitized by Google

relatifs aux descriptions des monnaies ne brillent pas toujours par ces côtés.

Un autre trait caractéristique est le peu de souci qu'il prenait de sa réputation scientifique; il travaillait par goût, pour sa propre satisfaction et obéissait bien plus à un penchant naturel qu'au besoin qu'éprouvent certaines natures d'attirer l'attention autour de leur nom et d'arriver ainsi aux honneurs ou à la renommée.

Les distinctions et les titres ne lui manquèrent pas cependant, son mérite réel le désigna bientôt à l'attention des sociétés savantes; le plus grand nombre tint à honneur de le compter parmi ses membres, et la Société française de numismatique et d'archéologie, dont il fut un des fondateurs, lui décerna toujours à l'unanimité le titre de vice-président (1). Les gouvernements de Russie, de Prusse, de Grèce, de Portugal, etc., etc., voulurent aussi récompenser ses travaux par l'envoi de nombreuses décorations.

Depuis bien des années, M. Sabatier avait sacrifié toute autre occupation à ses goûts et à ses habitudes de travail, trouvant dans ses études de prédilection une ample compensation aux autres jouissances de la vie. Il travaillait avec tant d'assiduité et d'ardeur qu'il semblait vouloir reconquérir sur le passé les années de sa jeunesse et de son âge

(1) Voici la liste de quelques sociétés savantes dont M. Sabatier faisait partie comme titulaire ou correspondant : Société impériale d'archéologie de Saint-Pétersbourg ; Société géographique de Saint-Pétersbourg; Société d'histoire et d'antiquités d'Odessa ; Société royale de la numismatique belge ; Société numismatique de Berlin ; Société royale des antiquaires du Nord de Copenhague ; Société impériale des antiquaires de France, etc., etc.

Digitized by Google

mur qu'il avait dû consacrer à une autre carrière. Il était du reste merveilleusement organisé pour ces rudes labeurs, ses forces physiques ne trahissaient jamais ses facultés intellectuelles, et douze heures de travail accompli en un jour n'enlevaient rien au charme et à la vivacité de son esprit. Levé avant l'aurore, il préferait les études matinales à celles du soir.

Beaucoup d'entre nous n'ont sans doute pas perdu le souvenir des vers charmants dont il égayait nos réunions intimes.

Du jour ou naquit en lui le goût des études d'antiquités, il ne cessa plus de les cultiver et la mort l'a surpris, alors que plein de force encore il préparait de beaux et longs travaux : il oubliait son âge, sa santé lui en donnait le droit, mais la mort ne l'a pas oublié.

Ai-je besoin de rappeler à tous ceux qui l'ont connu son caractère charmant et sympathique, son commerce agréable, son obligeance, l'aménité de son esprit et surtout l'abandon avec lequel il communiquait ses recherches, fournissait des indications et donnait des conseils aux débutants ; il était de ceux qui aiment à obliger, et il avait su conserver toutes ces qualités de l'esprit et du cœur que l'âge, les travaux et les déceptions de la vie font si souvent oublier.

Sa mort a laissé un grand vide parmi nous ; son assiduité aux séances, ses intéressantes communications, ses observations pleines de finesse et d'à-propos, nous font plus vivement ressentir la perte que viennent de faire les numismates : nous ne doutons pas que nos confrères de la Société royale de Bruxelles ne partagent tous nos regrets.

Digitized by Google

M. Sabatier n'était-il pas, en effet, un des collaborateurs les plus assidus et les plus appréciés de la *Revue numismatique belge?*

LABATUT.

Paris, 6 janvier 1870.

---

Un ami et disciple de Joachim Lelewel, M. L.-L. SAWASKIEWICZ, est mort le 19 février dernier, à Bruxelles, qu'il habitait depuis longtemps. M. Sawaskiewicz est l'auteur d'un ouvrage de numismatique orientale, publié en 1846 et intitulé LE GÉNIE DE L'ORIENT, COMMENTÉ PAR SES MONUMENTS MONÉTAIRES. — *Études historiques, numismatiques, politiques et critiques sur le cabinet musulman de M. Ignace Pietraszewski (contenant 2,683 médailles), accompagnées de plusieurs planches.* Bruxelles, A. Van Dale, in-8°. M. Sawaskiewicz s'était encore fait connaître du monde savant par d'intéressants travaux sur la littérature arménienne.

P.

---

Digitized by Google

# SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

## EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

### Réunion du bureau du 5 janvier 1870.

Sur la proposition du Président, le titre d'*associé étranger* est conféré à MM. Gustave Vallier, de Grenoble, membre de plusieurs sociétés savantes, et Charles Clay, M. D., président de la Société numismatique de Manchester.

*Le Secrétaire,* CAM. PICQUÉ. — *Le Président,* R. CHALON.

### Réunion du bureau du 27 janvier 1870.

Sur la proposition du Président et de M. le colonel Mailliet, le titre d'*associé étranger* est conféré à M. le Dr Ludwig Schultze, à Gotha.

*Le Secrétaire,* CAM. PICQUÉ. — *Le Président,* R. CHALON.

Digitized by Google

# SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

## LISTE DES OUVRAGES REÇUS PENDANT LE 1er TRIMESTRE 1870.

### Allemagne.

Auctions-Katalog. : 1° Polnische Münzen und Medaillen; 2° Antike Münzen und der Kreuzfahrer, eines General-Consuls im Oriente: 3° Ungarische und Siebenburgische Münzen. Wien. 1869.

Archiv des Vereins für Geschichte und Alterthümer der Herzogthümer Bremen und Verden, etc. N° 3. Stade, 1869, in-8°.

Neues Lausitzisches Magasin, 46er Band, 1te und 2de Abtheilung. Görlitz, 1869.

### Angleterre.

A Guide to the Study and arrangement of english coins, etc.; by Henry William Henfrey, 4e et 5e parties. 1870. (Hommage de l'auteur.)

The Numismatic Chronicle, and journal of the Numismatic Society. 1869. Part. 3e, new series n° 35. London.

Proceedings of the Manchester Numismatic Society, 1869. Part. 7e.

### Belgique.

Portrait de T. V. Van Berckel, gravé par Ch. Onghena. (Don de M. A. Brichaut.)

Analectes pour servir à l'Histoire ecclésiastique de la Belgique, t. VII, 1870. 1re livraison.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. 38e année, 2e série, tome XXVIII. Nos 11 et 12, 1869, et 39e année, 2e série, tome XXIX. N° 1, 1870.

Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. 1870.

Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie. Bruxelles, 7e année, janvier-décembre, 1868; 8e année, nos 1-6, 1869.

Messager des sciences historiques ou archives des arts et de la bibliographie de Belgique. Année 1869, 3e et 4e livraisons. Gand, 1869.

### France.

Polybiblion. Revue bibliographique universelle. 3e année, tome V, 1re, 2e et 3e livraisons. Paris, 1870.

Digitized by Google

Le Cabinet historique. Revue mensuelle, 15e année. 11e et 12e livraisons. Paris, 1869.

Bibliothèque de l'école des Chartres, revue d'érudition, consacrée spécialement à l'étude du moyen âge, 30e année, 6e série, tome V, 6 livraisons. Paris, 1869.

La légende de la ville d'Ars en Dauphiné, par G. Vallier. (Hommage de l'au teur.)

Mémoires de la Société française de numismatique et d'archéologie. Instructions pour l'exercice 1870.

La disette de l'hiver 1786 en Poitou et M. Boula de Nanteuil; discours d'ouverture de la séance publique de la Société des antiquaires de l'Ouest, du 28 décembre 1868, par M. Lecointre-Dupont, président.

### Pays-Bas.

Catalogue de livres sur l'histoire numismatique, l'art héraldique, etc. 1870.

### Suisse.

Monuments de l'histoire du comté de Gruyère, etc., tome II. Lausanne, 1869.

Du passage des Alpes par Annibal, par Ed. Sécretan, professeur. Lausanne, 1869. (Hommage de l'auteur.)

---

## CABINET NUMISMATIQUE.

### DON FAIT PAR M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Médaille pour les Conservatoires royaux de musique. Effigie de Léopold II, par Jéhotte. Bronze, 61 millimètres.

### DON FAIT PAR M. A. LE CATTE.

Médaille-souvenir du jubilé séculaire de la loge *la Bonne Amitié*, de Namur. Bronze, 38 millimètres.

*Le Bibliothécaire,*

A. Brichaut.

Bruxelles, le 20 mars 1870.

Digitized by Google

# CATALOGUE

DES

# MONNAIES OBSIDIONALES ET DE NÉCESSITÉ.

DIX-HUITIÈME ARTICLE.

d. 22. 1 *marc.* — Semblable au n° 20.

*Rev.* — Semblable au n° 20, mais avec la valeur : I — M et pas de point entre les couronnes.

Arg. — Carrée.

E. Brenner, p. 86, n° 4.

d. 23. 4 *ör.* — Semblable au n° 20.

*Rev.* — Semblable au n° 20, mais avec la valeur : 4 — ÖR.

Arg. — Carrée.

E. Brenner, p. 85, n° 5.

**Monnaies de nécessité frappées par Jean III, roi de Suède de 1569 à 1592.**

d. 24. 8 *marcs.* — Dans un encadrement de feuilles de laurier, la gerbe couronnée accostée des caractères ✠ 8 ✠ I — R · M —. En bas, la lettre · S ·



Digitized by Google

*Rev.* — Dans un encadrement semblable à celui de la face, on lit sous une feuille de trèfle : DEVS — PROTECTOR · — NOSTR, en trois lignes séparées par les trois couronnes. En bas, la date 70 (1570).

Arg. — Carrée.

E. Brenner, p. 105.

* 25. 4 *marcs.* — Semblable au n° 24, mais sans l'encadrement de feuilles de laurier, et avec la valeur : 4 · — · M.

*Rev.* — Semblable au n° 24, mais sans l'encadrement et avec la date 69 (1569).

Arg. — Carrée.

E. Brenner, p. 106, n° 1.

d. 26. 2 *marcs.* — Semblable au n° 25, mais avec la valeur : + Z + — M +.

*Rev.* — Semblable au n° 25, mais avec la date 70 (1570).

Arg. — Carrée.

E. Brenner, p 106, n° 2.

d. 27. *Un marc.* — Semblable au n° 25, mais avec la valeur : + I — M.

*Rev.* — Dans le champ, sous une feuille de trèfle, les trois couronnes (posées 2 — 1) séparées par la légende : · DE · PRO · NOS · En bas, la date 70 · (1570).

Arg. — Carrée.

E. Brenner, p. 106, n° 3.

Digitized by Google

d. 28. 4 *ör*. — Dans le champ, les lettres IR couronnées, accostées de la valeur : + 4 + — + ÖR. En bas la lettre + S +.

*Rev.* — Semblable au n° 27, mais avec DE · PRO · NO · et la date 69 (1569).

Arg. — Carrée.

E. Brenner, p. 106, n° 4.

* 29. 8 *ör*. — Dans le champ, la gerbe couronnée des Waza, accostée en haut de la date 9 — 1 (1591). En bas des lettres I — R.

*Rev.* — Dans le champ, les trois couronnes (posées 2 — 1). Au-dessous, la valeur : 8 + ÖR.

Cuivre. — Carrée.

E. Brenner, p. 107, n° 1.

* 30. 4 *ör*. — Semblable au n° 29.

*Rev.* — Semblable au n° 29, mais avec la valeur 4 + ÖR.

Cuivre. — Carrée.

E. Brenner, p. 107, n° 2.

**Monnaies de nécessité frappées par Charles, duc de Sudermanie, de 1589 à 1603.**

d. 31. 2 *ducats*. — Dans le champ, le nom hébreu de Jéhovah, entouré d'une gloire. Aux quatre coins de la pièce, la date 1 — 5 — 9 — 9.

*Rev.* — Dans le champ, la gerbe des Waza, ac-

Digitized by Google

costée des lettres C — D. Au-dessous, la lettre · S ·

Or. — Carrée.

Luckius, p. 377.

d. 32. *Ducat.* — Semblable au n° 31, mais d'un module plus petit, et avec la date 1 — 5 — 8 · 9.

*Rev.* — Semblable au n° 31.

Or. — Carrée.

E. Brenner, p. 117, n° 2.
Duby, pl. XXIII, n° 8.

33. 8 *marcs.* — Dans le champ, la gerbe des Waza, accostée des lettres C — D. Au-desous, la date 1603.

*Rev.* — Dans le champ, les trois couronnes (posées 2 — 1) et la valeur : 8 — M.

Or. — Carrée.

E. Brenner, p. 118.

d. 34. 4 *marcs.* — Dans le champ, les lettres CDS surmontées d'une couronne royale, accostée de deux petits annelets. Au-dessous, la valeur : 4 · M.

*Rev.* — Dans le champ, la gerbe couronnée des Waza, avec la date ainsi disposée : 1 — 6 / 0 — 3.

Arg. — Carrée.

E. Brenner, pl. II, n° 1.

d. 35. 2 *marcs.* — Semblable au n° 34, mais avec la valeur Z ∘ M.

*Rev.* — Semblable au n° 34.

Arg. — Carrée.

E. Brenner, pl. II, n° 3.

Digitized by Google

d. 36. *Un marc.* — Semblable au n° 34, mais avec la valeur 1 ∷ M.

*Rev.* — Semblable au n° 34, mais avec la date
1 — 5
9 — 8·

Arg. — Carrée.

E. Brenner, pl. II, n° 4.

**Monnaies de nécessité frappées par Charles IX, roi de Suède, de 1619 à 1611.**

d. 37. 10 *marcs.* — Dans le champ, la gerbe couronnée des Waza, accostée des lettres C — R, et, plus bas, de la valeur : X — M.

*Rev.* — Dans le champ, le nom hébreu de Jéhovah, entouré d'une gloire. Aux quatre coins de la pièce, 1 — 6 — 1 — 0.

Or. — Carrée.

E. Brenner, p. 135, n° 2.

d. 38. 5 *marcs.* — Semblable au n° 37, mais avec la valeur : V — M.

*Rev.* — Semblable au n° 37, mais avec la date 1 — 6 — 1 — 1.

Or. — Carrée.

E. Brenner, p. 135, n° 3.

**Monnaies de nécessité frappées par Gustave II Adolphe, roi de Suède, de 1611 à 1632.**

d. 39. 10 *marcs.* — Dans le champ, la gerbe couronnée des Waza, accostée des lettres G — A, et, plus

Digitized by Google

bas, de la valeur : X — M. Sous la gerbe, la lettre R. Au-dessus de la couronne, une petite croix.

*Rev.* — Dans le champ, le nom hébreu de Jéhovah, entouré d'une gloire. Aux quatre coins de la pièce, la date 1 — 6 — Z — 6.

Or. — Carrée.

E. Brenner, p. 165.

* 39². 10 *marcs.* — Semblable au n° 39, mais sur flan en argent.

* 40. 2 *ör.* — Dans le champ, sous une couronne royale, les lettres G ∘ A ∘ R. Au-dessous, la lettre S.

*Rev.* — Dans le champ, la gerbe des Waza, accostée de la valeur : Z — ÖR. Sous la gerbe, la date 16Z6.

Cuivre. — Carrée.

E. Brenner, p. 177, n° 1.

* 41. *Un ör.* — Dans le champ, les trois couronnes (posées 2 — 1), et les lettres G — A — R. Au-dessous, la date 16Z5.

*Rev.* — Dans le champ, les armes de la Dalécarlie, surmontées d'une couronne et accostées de la valeur : I — ÖR ; le tout dans un écusson.

Cuivre. — Carrée.

E. Brenner, p. 177, n° 2.

* 41². 1 *ör.* — Semblable au n° 41, d'un autre coin, avec cette différence que les couronnes ont une autre forme et que la date est 16Z6.

Digitized by Google

*Rev.* — Semblable au n° 41, d'un autre coin, avec cette différence que la couronne a une autre forme et qu'il n'y a pas d'écusson.

Cuivre. — Carrée.

E. Brenner, p. 177, n° 3.

d. 42. 1/2 *ör.* — Dans le champ, la gerbe des Waza, accostée des lettres C — R. Au-dessus de la gerbe, la lettre A.

*Rev.* — Dans le champ, les deux flèches en sautoir, cantonnées de la valeur $\frac{1}{4}$ — ÖR, d'une couronne et de la date Z5 (1625).

Cuivre. — Carrée.

E. Brenner, p. 78, n° 1.

d. 43. *Pfenning.* — Semblable au n° 42.

*Rev.* — Dans le champ, sous la date 1625, les trois couronnes (posées 2 — 1). La troisième est accostée de la valeur I — F.

Cuivre. — Carrée.

E. Brenner, p. 178, n° 2.

**Monnaies de nécessité frappées sous Charles XII, roi de Suède, 1700 à 1719.**

44. 4 *daler.* — Grande pièce estampillée aux quatre coins de deux C entrelacés et couronnés. Au-dessous, $\frac{I}{XII}$ séparant la date 17 — 17; au centre, une autre estampille renfermant la valeur : — 4 — DALER — S · M —

Cuivre. — Uniface, carrée.

Cat. H. Salm, n° 360.

Digitized by Google

45. *Un daler.* — Semblable au n° 44, mais de la valeur — 1 — DALER — S · M —

Cuivre. — Uniface, carrée, irrégulière.
Même catalogue, n° 359.

* 46. 2 *daler.* — Grande pièce estampillée aux quatre coins d'une couronne royale placée au-dessus de la date 1711 et entourée de la légende : ✱ CAROLVS · XII · D : G : SVE : GOT : WAN : REX · Au centre, une autre estampille renfermant la valeur : — ✠ 2 ✠ — DALER — SÖLFF : MŸT — Au-dessous, deux petites flèches en sautoir.

Cuivre. — Uniface, carrée, irrégulière.

* 47. *Un daler.* — Semblable au n° 46, mais de l'année 1713. Au centre, une autre estampille renfermant la valeur : — ✠ I ✠ — DALER — SÖLFF : MŸT — Au-dessous, deux petites flèches en sautoir.

Cuivre. — Uniface, carrée.

48. 1/2 *ou* 3/4 *de daler.* — Grande pièce estampillée aux quatre coins des lettres CRS couronnées; au-dessous, la date 1712. Au centre, une autre estampille renfermant la valeur : — ½ — DALER — SÖLFF MYNT. Sur le côté, une autre estampille avec la valeur : — ¾ — DALER — SM — 1718 —

Cuivre. — Uniface, carrée, irrégulière.
Cat. H. Salm, n° 358.

Digitized by Google

* 49. 1/2 *daler*. — Semblable au n° 48, mais de l'année 1713. Au centre, une autre estampille renfermant la valeur : — ✿ 1/2 ✿ — DALER — SÖLFF : MŸT—Au-dessous, deux petites flèches en sautoir.

Cuivre. — Uniface, carrée, aux angles coupés.

50. 10 *daler*. — Trois sceaux recouverts en papier, qui sont ceux des présidents du sénat, du consistoire et de la cour supérieure de justice. Au verso, leurs signatures : Carl von Polas, Nicolaus Sternel, Andreas Stomborg. Au-dessous on lit : TYO DALER SILFWER MYNT · ANNO 1717.

Papier. Ruder, n° 239.

**Monnaies de nécessité frappées par le baron Von Görtz, sous Charles XII, roi de Suède, de 1715 à 1719.**

* 51. *Un daler*. — Dans le champ, une grande couronne royale. Au-dessous, la date 1715.

*Rev*. — Dans le champ, on lit : I · — DALER — S · M.

Cuivre. Duby, pl. XXVI, n° 6.

* 51². *Un daler*. — PVBLICA · — FIDES. La Suède représentée sous la figure de Pallas, assise, à gauche, tenant de la droite une fleur et de la gauche une lance. Elle a le coude gauche appuyé sur l'écu de Suède.

*Exergue*. La date 1716.

Digitized by Google

*Rev.* — Semblable au n° 44.

Cuivre. Duby, pl. XXVI, n° 7.

* 51³. *Un daler.* — WETT — OCH — WAPEN. Un guerrier debout, à gauche, armé, dans la position d'un combattant. Il tient une épée de la main droite et un bouclier aux armes de Suède de la main gauche.

*Exergue.* La date 1717.

*Rev.* — Dans un écusson posé sur un trophé d'armes, on lit : I · — DALER — S · M.

Cuivre. Duby, pl. XXVI, n° 8.

* 51⁴. *Un daler.* — IVPITER. Dans le champ, ce dieu tenant un foudre, à côté de lui l'aigle.

*Exergue.* La date 1718.

*Rev.* — Au milieu d'une couronne de feuillage, sur laquelle on voit trois couronnes, un écusson rond sur lequel on lit : I · — DALER — S · M.

Cuivre. Duby, pl. XXVI, n° 9.

* 51⁵. *Un daler.* — MARS. Dans le champ, ce dieu debout, à gauche, le casque en tête, le bouclier au bras gauche et la lance dans la main droite.

*Exergue.* La date 1718.

*Rev.* — Dans un écusson rond, orné et couronné, on lit : I · DALER — S · M.

Cuivre. Duby, pl. XXVII, n° 4.

Digitized by Google

* 51[6]. *Un daler.* — MERCVRIVS. Dans le champ, ce dieu debout, de face; qu'on reconnait à son pétase ailé, à ses talonnières et à son caducée.

*Exergue.* La date 1718.

*Rev.* — Dans un écusson rond, orné, on lit : I · DALER — S · M.

Cuivre. Duby, pl. XXVII, n° 2.

* 51[7]. *Un daler.* — SATVRNVS. Dans le champ, ce dieu debout, à gauche, sous la figure d'un vieillard, tient sa faux de la main gauche et un enfant dans le bras droit.

*Exergue.* La date 1718.

*Rev.* — Dans un écusson rond, orné, on lit : I · — DALER — S · M.

Cuivre. Duby, pl. XXVII, n° 3.

* 51[8]. *Un daler.* — PHŒBVS. Dans le champ, ce dieu debout, de face, entouré d'une gloire, tient de la main droite un sceptre terminé par un soleil, et de la gauche, une branche de laurier.

*Exergue.* La date 1718.

*Rev.* — Dans un écusson rond, orné, on lit : I · — DALER — S · M.

Cuivre. Duby, pl. XXVII, n° 4.

* 51[9]. *Un daler.* — FLINK — OCH — FARDIG. Dans le champ, un guerrier, debout, de face, armé et casqué, l'épée à la main droite, s'appuie de la

Digitized by Google

gauche sur sa lance. Derrière lui, un lion passant.

*Exergue*. La date 1718.

*Rev.* — Dans un écusson rond, entouré d'armes, de drapeaux et de fleurs, on lit : I · DALER — S · M.

Cuivre. Duby, pl. XXVII, n° 5.

* 51[10]. *Un daler*. — HOPPET. Dans le champ, l'Espérance debout, de face, les mains jointes. A ses pieds une ancre.

*Exergue*. La date 1719.

*Rev.* — Dans un écusson rond, orné, on lit : * I * — DALER — S * M.

Cuivre. Duby, pl. XXVII, n° 6.

* 51[11]. *Un daler*. — GEORG · HEINR · — BARO DE GÖRTZ. Son buste à gauche.

*Rev.* — * NECESSITAS · CARET LEGE. — Dans le champ, on lit : A I D — DALER — S · M — DE A · 15 · INCL · — 1719.

Cuivre.

**Monnaies de nécessité frappées par Frédéric Ier, roi de Suède, de 1719 à 1751.**

d. 56. 4 *daler*. — Grande pièce, estampillée aux quatre coins des lettres F R S surmontées d'une couronne, au-dessous, la date 1733. Au centre, une autre estampille avec la valeur : 4 — DALER

Digitized by Google

— SILF : MYNT et deux petites flèches en sautoir.

Cuivre. — Uniface, carrée, irrégulière.

Cat. Van Bockel, n° 2643.

* 53. 2 *daler*. — Semblable au n° 49, mais avec la valeur : 2 — DALER ℭ.

Cuivre. — Uniface, carrée, irrégulière.

Même catalogue, n° 2645.

* 54. *Un daler*. — Semblable au n° 49, mais avec la date 1743 et la valeur : 1 — DALER ℭ.

Cuivre. — Uniface, rectangulaire, irrégulière.

Même catalogue, n° 2646.

* 55. 1/2 *daler*. — Semblable au n° 49, mais le date 1730 et la valeur : ½ — DALER ℭ.

Cuivre. — Uniface, carrée, irrégulière.

Même catalogue, n° 2650.

**Monnaies de nécessité frappées par Adolphe-Frédéric, roi de Suède, de 1751 à 1771.**

d. 56. 4 *daler*. — Grande pièce, estampillée aux quatre coins des lettres : A F R S surmontées d'une couronne ; au-dessous, la date 1753. Au centre, une autre estampille avec la valeur : 4 — DALER — SILF : MYNT. Au-dessous deux petites flèches en sautoir.

Cuivre. — Uniface, carrée, irrégulière.

Digitized by Google

d. 57. 2 *daler*. — Semblable au n° 53, mais avec la valeur : 2 — DALER — ß.

Cuivre. — Uniface, carrée, irrégulière.

d. 58. *Un daler*. — Semblable au n° 53, mais avec la valeur : 1 — DALER — ß.

Cuivre. — Uniface, rectangulaire, irrégulière.

* 59. 1/2 *daler*. — Semblable au n° 53, mais avec la date 1763 et la valeur : ½ — DALER — ß.

Cuivre. — Uniface, carrée.

## TAGAMANENT.

**Monnaies frappées par la ville, pendant l'occupation française de la Catalogne, de 1641 à 1642.**

1. *Sixain*. — PRINCIPAT : CATALO. Écu couronné de Catalogne.

*Rev.* — CASTRVM — TACA — 1641. Écu losangé aux armes de la députation de Catalogne, posé sur la croix de sainte Eulalie.

Cuivre. Achille Colson, *Revue numismatique française* de 1855.

d. 1a. *Sixain*. — .....: .. TALO. Semblable au n° 1.

*Rev.* — CASTRM — T — ACA····· Semblable au n° 1.

Cuivre. — Irrégulière.

Salat, pl. V, n° 3.

d. 1b. *Sixain*. — PRINCIPAT —. Semblable au n° 1, mais avec un point de chaque côté de l'écu.

Digitized by Google

*Rev.* — CASTRVM — T — ARCA —

Cuivre. Heiss [1], pl. XCIV, n° 2.

## TARRAGONE.

**Monnaies frappées pendant la guerre contre la France, en 1809 et 1810.**

* 1. 5 *pesetas*. — Dans le champ, entouré d'une guirlande de feuillage, quatre estampilles renfermant : la 1re, en haut, la valeur : 5 · Ps, les 2e et 3e, à droite et à gauche du milieu de la pièce, FER · — VII · et la 4e, en bas, la date 1809 ·

*Rev.* — Dans le champ, entouré d'une guirlande de feuillage, les armes couronnées de Catalogne.

Arg.

d. 1a. 5 *pesetas*. — Variété du n° 1, consistant en ce que la guirlande de feuillage est remplacée par une torsade.

Arg. Cabinet de M. Ludwig Schultze, à Gotha.

d. 1b. 5 *pesetas*. — Variété du n° 1, consistant en ce qu'il n'y a pas de point après le mot FER et que l'écusson du revers est plus large et la couronne plus grande.

Arg. Même cabinet.

[1] *Description general de las monedas Hispano-Cristianas, desde la invasion de los Arabes*. Madrid, 1867.

Digitized by Google

## TARRASSA.

**Monnaies frappées par la ville, pendant l'occupation française de la Catalogne, de 1641 à 1643.**

d. 1. 5 *réaux*. — PRINSIPA — TV — S CATA · · ·
Écu couronné de Catalogne, posé sur la croix de sainte Eulalie et accosté de la valeur : V— R.

*Rev*. — CAST — RV : TA — RRAS — 1641.
Croix barcelonaise, coupant la légende et cantonnée aux 1er et 4e d'un annelet, aux 2e et 3e de trois besants.

Arg. — Irrégulière.

Cabinet de M. Vidal-Ramon, à Barcelone.

d. 1². 5 *réaux*. — PRINCIPA — T — VS CATAL. Semblable au n° 1.

*Rev*. — Semblable au n° 1, mais de l'année 1642.

Arg. — Irrégulière.

Même cabinet.

d. 2. . . . . .? — PRINCIPAT · CATALO — Les armes de Barcelone.

*Rev*. — VNIVERCI — S — TARACA — Les armes de la députation de Catalogne, posées sur la croix de sainte Eulalie.

Cuivre. Heiss, pl. XCIV, n° 3.

Digitized by Google

## TARREGA.

**Monnaies frappées par la ville, pendant l'occupation française de la Catalogne, de 1641 à 1643.**

d. 1. 5 *réaux*. — PRINCIPAT ····· LON · Écu couronné de Catalogne, posé sur la croix de sainte Eulalie et accosté de la valeur : V — R.

*Rev.* — VILL — A : TAR — REG · — 1642. Croix barcelonaise, coupant la légende et cantonnée aux 1er et 4e d'un annelet, aux 2e et 3e de trois besants.

Arg. — Irrégulière.

Cabinet de M. Vidal-Ramon, à Barcelone.

d. 1². 5 *réaux*. — ····· TVS — CATHALO. Semblable au n° 1.

*Rev.* — ···· — · : TAR — REGE · — · 164 · Semblable au n° 1.

Arg. — Irrégulière.

Même cabinet.

d. 2. *Sixain*. — PRINCIPAT' CATAL. Les armes de Barcelone.

*Rev.* — VILLAT — A — RREG · 1641. Écu losangé, aux armes de la ville, posé sur la croix de sainte Eulalie.

Cuivre. Heiss, pl. XCV, n° 3.

d. 2². *Sixain*. — PRINCIPATo CATAL. Semblable au n° 2.



Digitized by Google

*Rev.* — ✠ — VILLAT — A — RRE · 1641. Semblable au n° 2.

Cuivre. — Irrégulière.

Salat, pl. V, n° 6.

**Monnaies frappées par la ville, au nom de Louis XIII, pendant l'occupation française, de 1641 à 1643.**

d. 3. *Sixain.* — LVD · XIII : D : G · R · F · ET · C — Tête laurée du roi, à droite.

*Rev.* — VILLAT — A — RREG 1641 — Les armes de la ville posées sur la croix de Sainte-Eulalie.

Cuivre. Heiss, pl. XCV, n° 2.

P. Mailliet.

(*Pour être continué.*)

Digitized by Google

# LES ANGLO-SAXONS

ET

# LEURS PETITS DENIERS DITS SCEATTAS.

## ESSAI HISTORIQUE ET NUMISMATIQUE.

### TROISIÈME ARTICLE.

§ 6. *Type du sceau de David ou sigillum Davidis* (1).

Deux des trouvailles de la Frise nous offrent, mêlées au type louve-étendard, des pièces d'un type tout à fait différent de celui qui nous a occupé si longtemps. Il est représenté sur nos planches B, 28-33 (Franeker), D, 22-23 (Hallum). Duurstede en offre aussi des spécimens, pl. E, c, ainsi que Domburg (2).

Dans les quatre cent dix pièces environ de Franeker, ce type est représenté par 36 ou un onzième, dans les 250 de Hallum, par 25 ou un dixième.

Il est assez difficile de dire quel est le droit ou le revers de ce type, puisque les légendes y manquent totalement.

(1) Aussi « das sogenannte Siegel Salomonis. » *Wiener Numismatische Monatshefte*, III, p. 37.

(2) Chez Rethaan Macaré, I, pl. III, nos 54; Van der Chijs, pl. IV, no 28, p. 35.

Digitized by Google

D'un côté, ces pièces nous présentent au centre une croix entourée de quelques bâtons entremêlés de points ou de boules en nombre différent ([1]), et d'une seconde croix (B, 28-32, D, 22-23). Sur quelques-unes, la croix du milieu et les bâtons se rangent en étoile difforme, à feuilles entrecoupées de points, pl. B, 33 (Franeker), E, c (Duurstede).

Le revers nous offre « deux triangles équilatéraux, superposés en sens contraire, formant une étoile à six pointes » ([2]). Au centre, une croix et à l'entour quelques points.

Lelewel trouva déjà cette figure sur les monnaies gauloises ([3]). On la voit aussi sur certaines pièces d'*Offa*, roi de Mercie (737-796 ([4]), et Lelewel observa déjà que quelques pièces de Pépin (752-768) et de Charles le Simple (896-922) la présentent aussi ([5]). On la retrouve au moyen âge sur des monnaies de Déols, du roi Philippe-Auguste (1187-1195 ([6]). A la première vue, on les prendrait même pour des monnaies du Maroc, de nos jours, qui ont ce type déjà en usage chez les Arabes du IXe siècle ([7]).

([1]) M. de Haan, *l. l.*, p. 5, assure que toutes les vingt-quatre pièces de son cabinet diffèrent.

([2]) La *Revue de Blois*, 1839, p. 134. Lelewel dit : une étoile formée de deux triangles ou angles cléchés à six pointes. *Réapparition du type Gaulois*, p. 20.

([3]) *L. l.*, p. 20 (31).

([4]) Ruding, pl. V, n° 39 (4).

([5]) *L. l.*, p. 20.

([6]) *Revue de Blois*, 1839, pl. VIII, nos 3-4, pp. 133-134; 1844, pl. XV, nos 9-10, p. 283.

([7]) Dans le *Wiener Numismatische Monatshefte*, III, p. 37, on trouve une monnaie arabe (813-833) avec le triangle enlacé.

Digitized by Google

Nous retrouvons aussi *à peu près* ce *sigillum Davidis*, mais à *cinq* pointes sur la pièce intéressante, unique dans la trouvaille de Franeker, pl. C, 35, au revers à légende où se voient des lettres, dont nous nous occuperons plus tard.

A ce type se rattachent les petites monnaies, pl. C, 34 (Franeker) et pl. D, 24 (Hallum), dont seulement deux exemplaires se sont rencontrés dans chacune de ces deux trouvailles (¹).

M. de Coster, dans ses intéressantes *Considérations à propos de quelques deniers inédits de Pépin le Bref et de*

(¹) Le poids de ces pièces est le suivant : le nombre est celui de la collection de la Société frisonne.

| | | | |
|---|---|---|---|
| B 28 (1) | | 1,325 | |
| B 29 (3) | (*a*) | 1,140 | |
| — | (*b*) | 1,200 | |
| — | (*c*) | 1,210 | |
| B 30 (2) | (*a*) | 1,250 | |
| — | (*b*) | 1,270 | |
| B 31 (3) | (*a*) | 0,935 | |
| — | (*b*) | 1,080 | |
| — | (*c*) | 1,110 | |
| B 32 (5) | à | 5,790 | |
| | | —— | un à 1,235 |
| Poids moyen | | 1,160 | |
| B 33 (1) | | 1,210 | |
| C 34 (1) | | 1,115 | usé. |
| C 35 (1) | | 1,025 | |
| E c. (1) | | 0,942 | |

Dans l'ouvrage de M. Van der Chijs, I, p. 35, sont indiqués trois poids.

*a*. 0,950 de Duurstede.

*b*. 0,800 —

c. 0,300 mutilé, que l'auteur prend pour une obole.

Digitized by Google

*Charlemagne*, nous donne sur ses planches, VII, nos 1-4 (1) une série de monnaies qui offrent déjà à la première vue de la ressemblance avec les nôtres. Les figures de ces pièces sont si simples que la description donnée par M. de Coster suffit et qu'on n'a presque pas besoin de confronter sa planche VII. Les voici : n° I (de Coster) :

Deux triangles enlacés : au milieu une croix ressemblant plus ou moins à B, 30 et 33 et E, c. Mais les globules ou points manquent.

*Rev.* B, 31. Mais les bâtons sont plus courts, ils ne s'approchent pas autant de la croix du milieu.

M. de Coster dit, *l. l.*, p. 213, que ce *saiga* (2) est trouvé fréquemment le long de la Meuse *et en Hollande*.

M. Van der Chijs n'a pourtant pas ce type varié et il manque aussi chez Macaré.

Le n° II de M. de Coster, déterré à Maestricht, a, d'un côté, le *sigillum Davidis*, mais un peu oblique; de l'autre côté, un grand A avec deux petites croix + — + entre les jambes, et trois points comme la pièce chez Van der Chijs, pl. IV, n° 26, p. 34, provenant de Duurstede.

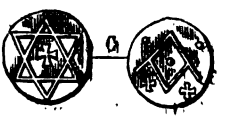

Cet A se revoit sur le denier (de Coster, n° III) trouvé dans les environs de Liége, mais placé au lieu de la petite croix dans le *sigillum Davidis* : et ce qui est très-remar-

(1) *Revue belge*, 3e série, t. III, 1859, pp. 213-217.

(2) La *Revue de Blois* indique ce que c'est, I, 336; II, 194.

Digitized by Google

quable, le droit de ce denier nous donne par les lettres initiales connues R P, l'indication du roi Pépin le Bref, le premier roi de la race carlovingienne, 752-768, qui non-seulement changea entièrement le type monétaire mais même le système monétaire mérovingien en remplaçant l'or par l'argent. — Suit un denier trouvé à Duurstede (de Coster, n° 4), qui nous offre, au droit, les mêmes initiales R P, mais auxquels se joignent, au revers, les initiales du lieu de monnayage AR joints, précédés d'une longue croix d'autorité. M. de Coster pense que cet A sur les n°s 2 et 3 et surtout les initiales AR sur le n° 4, indiquent suffisamment le lieu Aristal ou Herstal, où se trouvait un *palatium regium* ou palais royal, un des lieux où la monnaie palatine était frappée (¹).

Par la comparaison de nos monnaies B, 28-35, D, 22-23 et E, *c*, avec la monnaie de M. de Coster, pl. VII, 1, l'identité du type nous paraît certaine et non pas fortuite. Pour leur origine continentale, quoique trouvées mêlées, en Frise, avec des sceattas anglo-saxons, plaide une circonstance très-remarquable, savoir celle *qu'on ne les trouve pas en Angleterre*, à notre connaissance, et surtout pas mêlées avec des sceattas. Ruding, Hawkins, etc., ne les ont pas représentées sur leurs planches et n'en font aucune mention. — Les lieux le long de la Meuse, Liége, Maestricht, où ont été trouvés les n°s I-III, à peu de distance d'*Aristallium, Herstal*, confirment cette origine dans le nord-

(¹) Dans la *Revue, l. l.*, 1859, p. 215, se trouvent une quantité de citations tirées de diplômes, pour indiquer que l'on écrivit dans ces siècles *Aristalium* et *Heristali*[illegible], etc., par exemple : A° 752. Actum *Aristalio palatio publico*. (D[illegible]urt, t. VI, p. 698, etc.).

Digitized by Google

est de la Gaule. Le commerce aura porté nos monnaies en Frise, comme le n° IV (de Coster), d'origine postérieure, à Duurstede, si riche en monnaies carlovingiennes. Elles sont des témoins, selon nous, des relations commerciales des Frisons, dans la première moitié du VIII° siècle, avec les Francs leurs voisins, car Domburg et Duurstede étaient compris alors dans le territoire frison. Leur petit nombre dans les trouvailles de Franeker et de Hallum s'explique suffisamment par l'observation de M. de Coster, *l. l.*, p. 218-219 : « C'est qu'à ces époques, nous n'avions pas « nos routes et canaux, en un mot, il nous manquait les « moyens de communication nécessaires au développe- « ment du commerce et des relations internationales; *le « numéraire franchissait lentement les limites de sa con- « trée originaire.* »

Ajoutons-y que ces triangles enlacés se voient sur les monnaies anciennes de la Gaule, sur celles de Pépin, de Charles le Simple et de Philippe-Auguste, et leur origine franque nous paraît assez constatée. Comme les sceattas muets précèdent les pence anglo-saxons, à légendes ou inscriptions, ainsi ces *saigas* ou petits deniers muets précèdent les deniers carlovingiens à légendes ou inscriptions. Un examen attentif de nos pièces l'indiquera encore, quand on compare le n° 1 de la pl. VII de M. de Coster avec nos pièces *B*, 33, E, *c*, et aussi les autres indiquées. On verra dans la première déjà une gravure plus nette, moins rude. Il en est de même des n°s suivants 2-4 où l'A se montre premièrement détaché, puis uni, au droit, R(*ex*) P(*ipinus*); recevant par cette conjonction (style notaire) une date certaine (752-768). Enfin, l'A, au droit RP, s'accroche avec un R, pour indi-

Digitized by Google

quer par AR, le lieu de monnayage, selon nous, aussi *Aristallium*, *Herstal* (¹). (752-768.)

Notre date posée conjecturalement (l'an 734) pour l'enfouissement des dépôts de Hallum et de Franeker s'accorde avec une telle origine dans la première moitié du VIIIe siècle. En soustrayant une cinquantaine d'années de la date 752, année de l'avénement du roi Pépin le Bref *où le type*, pl. VII, n° 3-4 (de Coster) au droit R(*ex*) P(*ipinus*) *doit commencer*, nous pouvons fixer approximativement le monnayage des pièces B, 33, E, *c*, les plus rudes, au commencement du VIIIe siècle; celles de B, 28-32, D 22-23 un peu plus tard. Rappelons-nous encore que le majordomus Pépin de Herstal mourut l'an 714. — Mais nous devons encore fixer notre attention sur les pièces C, 34 (Franeker), D, 24 et le n° 27, pl. IV, Van der Chijs.

Nous y trouverons des arguments pour corroborer la thèse avancée dernièrement. La formation de l'A (ristallium) se séparant ou plutôt se délaçant des deux triangles entrelacés △ s'y voit distinctement. Les deux triangles △ ne sont plus fermés : ils deviennent des A entrelacés. Cet A entrelacé, mais se combinant, se voit aussi sur la pièce D, n° 24 (Hallum). A l'A s'accrochent deux demi-cercles qui en forment deux P : ce monogramme du n° 24, pl. D, contient donc les premières lettres d'un nom commençant par A P, en monogramme double AP (¹).

(¹) M. Nahuijs, *l. l.*, p. 5, *Revue*, 1868, p. 69, y voit aussi un monogramme composé des lettres : ARVI, « peut-être *Arverni*. » Il aura suivi les traces de Lelewel (*Moyen âge*, I, pp. 40-41), disant : « AR(*vernis*), pl. IV, n° 52. AR(*les*). » Une monnaie d'argent, pl. IV, n° 55, chez lui a d'un côté CLA, et de l'autre AR, ce qui, selon lui, veut dire tout sim-

Digitized by Google

En décomposant tout le monogramme double on aurait même les lettres I P A ou I A P ; I(n) A(*ristallio*) P(*alatio*. Si l'on voit dans ce P accroché le R (grec) ou un R, comme M. de Coster le donne, pl. VII, n° 4, ce serait alors le monogramme A R.

Mais assez de conjectures, grâce encore pour une sur le droit de la pièce C, 34, et les *revers retournés* de D, 24, et Van der Chijs, IV, 27. Le droit du n° 34, pl. C, nous semble offrir une charpente ou toit d'édifice. Est-ce le *palatium*, indiqué aussi par l'A du revers, d'*Aristallium?* Sept globules, étoiles, l'entourent en haut. Qu'on doive y voir des étoiles, le globule plus grand de D, 24, où les commencements des rayons sont encore perceptibles, l'indique.

Quand on retourne le n° 24, pl. D, la charpente défigurée avec trois étoiles à droite, une croix et un fragment de la lettre F(*rancia?*), à gauche, s'y voient. La pièce de M. Van der Chijs, pl. IV, 27 (trouvée le 8 février 1776 au rivage de Domburg, et ayant beaucoup souffert), retournée comme le D, n° 24, laisse aussi voir des restes du toit (charpente) et d'une croix.

Quoi qu'il en soit, les trois pièces indiquées nous semblent être des transitions du type *sigillum Davidis* au type pur de Herstal avec le monogramme comme M. de Coster, pl. VII, n° 3-4, les donne.

plement *Clarus mons Arvernis* (Clermont), p. 32. Il observe encore que l'usage de l'A (*alpha*), combiné avec l'Ω (*oméga*) en figure monogramme s'unissant à la croix haussée, forme la croix ancrée (Cf. notre pl. C, 36, *Franeker*), qui naquit à Paris, vers l'an 630, p. 56. Dans sa table, XXI, il fixe la croix ancrée à l'an 600-700.

Digitized by Google

## § 7. *Type Wodan-Monstre.*

Nous passons maintenant (laissant encore intactes les quelques pièces isolées dans les trouvailles de Franeker et de Hallum) à la troisième catégorie des trouvailles Terwispel et Hallum, aux sceattas du type Wodan-Monstre.

Comme nous l'avons déjà dit, toute la trouvaille de Terwispel en était composée et celle de Hallum pour les deux tiers, tandis que ce type manquait totalement dans celle de Franeker.

Nous répétons encore notre explication conjecturale de cette circonstance remarquable, en supposant que celui qui perdit la vie à Terwispel sera venu directement d'un royaume nord-angle, par exemple, Bernicie aux confins de l'Ecosse [1], où la monnaie Wodan-Monstre était le numéraire ordinaire. Au contraire, celui de Hallum avait eu des relations avec un royaume angle situé plus au sud, par exemple, Mercie [2], aux confins d'Essex, où les monnaies angles (Wodan-Monstre) et saxonnes (Louve-Étendard) avaient cours toutes les deux. Dans ce dépôt, on trouva aussi quel-

[1] Nous n'avons pas rencontré sur les cent trente-huit planches magnifiques de l'ouvrage rare et précieux (hors de commerce), *Sculptured stones of Scotland* (publié par le *Spalding club*), Aberdeen, 1856, in-folio; le *monstre* du revers de nos sceattas parmi la grande quantité de monstres qui se présentent sur les pierres très-antiques, payennes, sémi-payennes et chrétiennes de l'Écosse. Pourtant une figure très-bizarre, signe royal ou de chef de clan, et se rapprochant un peu de notre monstre, s'y fait voir fréquemment, par exemple pl. LXVII, LXXI, etc.

[2] Macaré, *l. l.*, II, p. 42, les attribue à la Mercie, puisque ces sceattas étaient mêlés en si grand nombre à des sceattas de Kent. Comparez *Num. chron.*, 1864, IV, p. 24.

Digitized by Google

ques sceattas solitaires des bretwaldas, pl. D, 17-21, et des pièces au type de Herstal.

Celui de Franeker avait reçu la plupart de ses pièces du Wessex, où la monnaie Louve-Étendard, ayant aussi plus de poids spécifique (1), avait cours. Mais, comme celui de Hallum, il avait eu des relations avec le nord-est de la Gaule, et même le type pur mérovingien paraît se présenter, pl. C, 36, 38 et 39, dans son pécule.

La trouvaille de Hallum nous donna six variétés du type Wodan-Monstre.

Celle de Terwispel deux, mais l'état assez fruste des exemplaires de cette trouvaille pourrait bien cacher aussi d'autres variétés (2).

Pour constater que Duurstede, Domburg et Bolswerd les fournissent aussi, nous renvoyons nos lecteurs à notre planche E, *d*, et E, *h* (superbe exemplaire), et aux planches IV, 29 (Duurstede), IV, 30 (Bolswerd), IV, 31-32 (3 pièces) (Domburg), chez Van der Chijs (3).

(1) M. Macaré, *l. l.*, II, p. 42, donne le poids de son n° 65, comme 0.8935 l'alloi, 0.8475 argent, 0.0100 or, 0.1425 cuivre et un peu d'étain. Onze pièces de Terwispel pèsent 11,350 = 1,135.

Le poids varie de : *a*. 1,200
*b*. 1,170
jusqu'à *c*. 0,905 usé.

Celui de Dorestate, pl. E, *d*, pèse 0,950.

(2) Après la découverte, on les a frottés, probablement avec du sable, pour voir si c'était de l'argent. Quelques pièces sont aussi brisées ou rognées par la même cause.

(3) Le n° 32, pl. IV, est indiqué par M. Van der Chijs comme un *demi-sceatta*, p. 36, ne pesant que 0,600. Comparez M. Macaré, I, pl. III, n° 65, p. 30; II, pl. II, n°s 5-6, p. 42. Ruding n'en donne qu'un seul très-petit, pl. II (7). *Voy.* aussi Hawkins, pl. III, n° 44; Lelewel, pl I,

Digitized by Google

Observons encore que, dans la trouvaille de Hallum, le type Wodan-monstre ne se combine pas avec le type louve-étendard ou avec le type Herstal. Il n'y a dans cette trouvaille qu'une pièce unique, pl. D, 31 (de Haan, n° 26), qui présente, au droit, un profil royal à diadème, et, au revers, le monstre prenant la forme *dragon*.

Puisque ce roi a devant lui une croix grande en signe d'autorité et que des pièces avec des droits indubitablement chrétiens aux revers dragons se voyent aussi, la pièce pl. D, 31 est une pièce de transition.

En décrivant la trouvaille de Terwispel, dans la *Revue de la numismatique belge*, 4e série, t. Ier, pp. 392-399, 1863, nous avons demandé si la tête en face des pièces de cette trouvaille ne pouvait pas indiquer le fameux héros-dieu Wodan ou Odin. — En examinant depuis des livres traitant des Anglo-Saxons, nous y avons vu que tous les rois anglo-saxons et ceux du Nord tirent leur origine de ce personnage mystérieux (1), en ligne directe, qu'on peut

n° 11, *de la Réapp.*, 1841, et pl. XII, n° 11, p. 426, du *Type gaulois*. Il ne l'a pas fait figurer dans son *Moyen âge*, pl. III, 1835. Combrouse, pl. XXVIII, n° 23, a ce type. Il plaça le revers de côté.

(1) Turner. *l. l.*, I, p. 218. « Wodan was the great ancestor from « whom they deduced their genealogies. » *Voy.* chez lui, t. I, pp. 277-280, les généalogies saxonnes, par exemple, *Wodan-Wecta-Witta-Wihtgils-Hengist-Horsa*, etc., et chez Lappenberg, *l. l.*, I, pp. 285-292, les tables généalogiques intéressantes des rois de Kent, Wessex, Essex, East-Anglia, Bernicia, Deira et Mercia. Toutes ces généalogies commencent avec *Wodan*.—*Voy.* aussi Haigh, *l. l.*, pp 127-134, à son chap. III, *The Anglo-Saxons genealogies*, pp. 145-148, et Palsgrave, *l. l.*, I, p. 10, qui dit : « It may be admitted, that their proud genealogies had no « foundation in truth. »

Digitized by Google

poursuivre jusqu'à la reine Victoria régnante et remonter jusqu'à Noé ! !

Wodan ou Odin était la souche, le héros déifié (1) sous la protection duquel la monnaie, en acceptant son buste, était placée.

Ce type nous paraît appartenir à quelque type primordial, un *ur-type*. C'est un visage de face, barbu, aux grands yeux, renfermé dans un cercle de grènetis. Le buste de Wodan offre des variétés. Il a, par exemple, la moustache très-prononcée (D, 25-27), où celle-ci se rattache à la barbe et s'y unit, formant un tout (pl. D, 28-30, Terwispel, D, *a-b*, Duurstede pl. E, *d*). — On voit distinctement la transition sur le sceatta (fleur de coin) à visage très-prononcé (E, *h*). Une autre variété se voit dans les cheveux prenant quelquefois la forme de rayons d'auréole partant ou se rapprochant de la tête. Comme des cheveux hérissés, ils partent immédiatement de la tête (pl. D, 26-29); en forme presque horizontale (pl. D, 28, Terwispel, D, *a-b*); se terminant en globules, on les voit, pl. D, 27 ; détachés, à globules, ou en auréole (E, *h*); en auréole renversée (D, 30, E *d*).

Quelques-unes des pièces de la trouvaille de Terwispel présentent à peine la forme d'un visage humain (pl. D, *a*).

(1) Moll, *l. l.*, I, p. 31, le nomme le père d'une multitude de dieux et des plus anciens rois et familles. *La grande ourse* aux cieux s'appelle *Woenswagen*, le chariot de Wodan et le *Woensdag*, est le mercredi. Haigh, *l. l.*, p. 88, rappelle l'identité de Mercure et de Wodan indiquée par Tacite. Il était présumé être l'inventeur des *runes*. Haigh, pp. 122-123, fixe l'existence du Wodan, conquérant, *comme personnage historique*, au IIIe (?) siècle et le commencement du IVe.

Digitized by Google

Probablement ces pièces sont les plus anciennes, les premiers essais de formation du type. L'isolement de la trouvaille, composée seulement de ces pièces mal formées, peut aussi confirmer notre conjecture que le propriétaire venait des provinces les plus barbares, ou du moins les moins civilisées de la Bretagne, situées au Nord aux confins de l'Écosse.

Quel est le type primordial de cette face sur les monnaies angles? Nous retrouvons (pour ne pas remonter dans la haute antiquité grecque) cette tête humaine, vue de face, à grands yeux et à moustaches, déjà sur les monnaies celtiques (1) que M. André Jeuffrain a publiées; elles forment le commencement, la 1re division de la 1re classe de ses monnaies celtiques. Elles se transforment sans cesse sur ses planches, tant qu'à la fin le type primitif devient peu à peu méconnaissable.

Les monnaies anciennes britanniques et gauloises ne nous offrent pas ce visage *de face*, très-prononcé. Le buste ou visage y est toujours tourné à gauche ou à droite. — Il nous semble que l'on a copié ou pris ce visage de face d'après l'image rubiconde du soleil. Nous voyons au moins sur nos sceattas l'auréole, les rayons de ce corps céleste, et il est toujours accompagné de deux + +, qui ne peuvent être des signes chrétiens, mais bien des signes d'autorité

(1) *L. l.*, p. 1. Comparez *Revue num. de Blois*, 1840, pl. XVII, n° 5. M. Jeuffrain décrit ainsi la première de ses pièces, p. 13. « Tête humaine, vue de face... Les moustaches sont figurées par un arc... La « lèvre supérieure de la bouche a pour signe un petit arc concentrique « à l'arc des moustaches... Ce type est renfermé dans un cercle de « grènetis. »

Digitized by Google

ou des étoiles. Ces + + se présentent aussi sur les monnaies gauloises et sur d'autres avant l'introduction du christianisme ([1]). Le revers tout païen de nos sceattas s'oppose aussi positivement à y voir des signes chrétiens.

Le revers de ces sceattas nous représente un animal difforme, mythologique ou fantastique, en un mot, un monstre. Les variétés de ce revers consistent dans la pose du monstre, tourné à gauche ou à droite. Les monnaies de Terwispel sont toutes tournées à gauche, pl. D, *a-b*. L'orbite de l'œil présente quelquefois très-distinctement la prunelle, planches D, 25, 27, pl. E, *h*. La pointe de la queue se termine très-différemment, ordinairement en forme de trèfle ([2]), D, 26, 29, pl. E, *d*, *h* ; en carré ou guidon à la gauloise, pl. D, 25 ; en croix longue †, pl. D, 30. Les pattes sont bifurquées ou à trois griffes. Que faut-il voir dans cette figure?

Dans la *Revue de la numismatique belge*, 1863, p. 397, nous avons proposé d'y voir un *cheval couché* et nous avons allégué, pour corroborer cette opinion, l'indication tirée de la *Germania* de Tacite (cap. 10) sur le cheval comme objet sacré chez les Germains, puis les noms chevaleresques de Hengist et Horsa, etc.

([1]) Lelewel les nomme « Emblème druidique » *Réapparition du type gaulois*, p. 26, et l'index alphabétique des *Études num.*, I, à l'article *Croix* : « Devant le sanglier est une croix à branches égales. On « aurait tort de voir dans cette croix un indice de christianisme, » comme dit Jeuffrain, *l. l.*, p. 25. Les *Jahrbücher des Vereins von Alterthums Freunden im Rheinlande*, 1866, pp. 116-145, contiennent un article intéressant de M. le Dr E. Rapp, intitulé : *Das Labarum und der Sonnencultus*, où la croix est aussi discutée comme un symbole pré-chrétien.

Digitized by Google

M. John Evans, dans la *Num. Chron.*, 1864, t. IV, pp. 22-27, après avoir donné un aperçu de notre article, dit n'y pouvoir voir un cheval puisque la figure a des pieds trifurqués ou à trois griffes. Il dit que son ami M.-C. Roach Smith y voit un *chien*, et comme ce chien se retrouve sur des ouvrages saxons très-primitifs, M. Smith conjecture que ces sceattas ne sont point frappés dans la Frise mais dans l'Angleterre. Son ami pense que ces pièces datent au moins du VII^e ou du VIII^e siècle, ou de plus tôt, à cause de la monnaie avec l'inscription Edild rex (568-615), pl. D, VIII.

En finissant notre article cité, p. 399, nous avons dit « que du choc des opinions jaillit la vérité » et que nous laissions aux numismates allemands et anglais à décider la question si, avec Lelewel, ce type nous montre un *bouc* (t. I, p. 426), ou s'il faut y voir, selon M. Van der Chijs, un *dragon*, etc.— Maintenant après avoir étudié plus à fond cette question grave (!), et aidé depuis par la trouvaille de Terwispel (1863), par la trouvaille de Hallum (1866), etc., notre opinion émise en 1863 s'est modifiée. S'il faut décider entre Rome et Carthage, entre chien et bouc, ou entre cheval et dragon, le mieux sera de suivre la règle : « dans le doute abstiens-toi, » et de nommer cette figure un *monstre*, un animal mythologique se rapprochant du *dragon* connu du moyen âge (1).

Avec de telles figures monstrueuses, les Anglo-Saxons

(1) M. Evans, *l. l.*, p. 25, assure lui-même : « It seem beyond the « power of either naturalist or palaeontologist to refer it with certainty « from the form shown on these coins, to any known genus. »



Digitized by Google

payens ornaient les proues de leurs vaisseaux pour effraier leurs ennemis en haute mer et les habitants des contrées où ils débarquaient. Les Chinois-Japonnais-Siamois le font encore. Au lieu de batteries, les habitants du Céleste-Empire avaient munis les bords du fleuve de Canton de figures grotesques, de dragons énormes à bouches béantes, lorsque la première attaque de la Chine par les Anglais eut lieu dans ce siècle.

Rien de leurs possessions n'était aussi plus sacré aux pirates Anglo-Saxons que leurs vaisseaux. Le navire était leur hameau, leur forteresse, leur asile, leur tout, aussi longtemps qu'ils n'avaient pas obtenu une possession fixe dans la Bretagne. Quoi de plus naturel, après avoir fait figurer leur dieu Wodan au droit, que d'emprunter à la proue du vaisseau le revers de leurs monnaies primitives.

Quoi qu'il en soit, nous disons avec Lelewel (*Réapp.*, p. 16) : « Les adorateurs du dieu Odin façonnaient des « quadrupèdes, croix, serpents ou dragons, même dans « des siècles postérieurs aux sceattas. »

Le *dragon* un peu réformé de la pièce unique de la trouvaille de Hallum, pl. D, 31, sera une pièce postérieure aux autres sceattas, type monstre de quelque bretwalda ou roi angle.

En conservant le revers modifié mais restant encore payen, quoique l'associant à son buste chrétien, ces pièces pouvaient encore avoir cours partout où les sceattas au type Wodan-Monstre étaient jusque-là connus et acceptés.

On retrouve ces dragons sur des petites monnaies en billon trouvées en Angleterre (1) associés à des types chré-

(1) *Num. chron.*, 1841-1842, nos 4 et 11.

Digitized by Google

tiens. L'une de ces pièces remarquables nous présente un guerrier vu de face, couvert d'un heaume et cuirassé. Il tient dans la main gauche une longue croix et dans la main droite un arc.

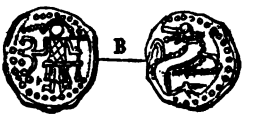


L'autre nous fait voir, au droit, un prélat ou ecclésiastique tourné à droite, à tête découverte, tenant dans sa main gauche une croix longue † ; derrière lui se voit une petite croix (¹).

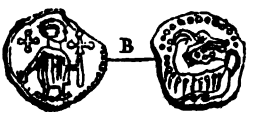


Sur des sceattas trouvés à Dombourg (²) le dragon se roule en serpent de mer à la gueule béante, au revers du *profil-brethwalda*.

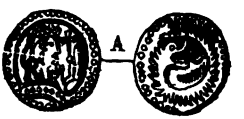


Mais partout le monstre de mer primitif est encore reconnaissable (³).

(¹) Comparez Rudinc, *l. l.*, pl. I, nos 27, 32-34. Lelewel, *Réapp.*, pl. I, no 5.

(²) Macaré, *l. l.*, I, pl. III, no 53. Comparez Rudinc, *l. l.*, pl. I, nos 35-36. Lelewel, pl. I, no 6. Van der Chijs, pl. IV, no 33.

(³) M. Nahuijs, *Revue belge*, 1868, p. 67, paraît y voir aussi un dragon ou monstre de mer. Un dragon d'or était, selon lui (citant Strutt),

Digitized by Google

Le peuple, quoique déjà un peu christianisé, aimait encore ce type payen, comme il aima encore longtemps ses idoles. Il le connaissait depuis trop longtemps pour vouloir accepter tout de suite, d'un seul coup, un autre type purement chrétien. La transition devait durer nombre d'années. Elle se voit distinctement sur d'autres sceattas publiés par M. Hawkins, par exemple, n° 45 : Wodan, à auréole retournée, mais au cou allongé; revers : deux personnages dont l'un tient un bâton et l'autre une croix. Ils portent des chapeaux à larges bords; n° 46, Wodan, à peu près comme le sceatta pl. E, *h;* au revers, à peu près celui de la pl. C, 13 (*Louve-guerriers*), mais les deux personnes, tenant la croix longue †, placée entre eux, sont en capuchon.

Au contraire, le n° 49, chez Hawkins, combine le dragon avec un personnage portant deux croix longues (1).

C'est assez pour prouver que Lelewel avait raison de dire (2) « que les sceattas jusqu'au dernier jour de leur « existence ne se sont pas débarrassés de marques singu-

l'étendard de *Cuthred*, roi des East-Saxons (*), et l'Edda nous parle, dit-il, d'un serpent embrassant le monde entier dans les replis de son corps; il était procréé par *Loke*, l'opprobre des dieux et des hommes, chez la géante *Angerbode*. M. Nahuijs ne trouve pas étonnant de voir Wodan ou Odin, le père, le dieu suprême, le génie du bien, représenté sur le droit de ces sceattas, et le génie du mal sur le revers « dans le « but d'apaiser sa colère et de conjurer ainsi le mal. »

(1) Chez Lelewel, *Réapp.*, pl. II, n° 38 *a*, avec le revers à peu près égal à celui de Hawkins, n° 45, à deux personnes.

(2) *Réapparition*, p. 13.

(*) The golden dragon was the royal standard of Wessex. Lappenberg, *t. l.*, I, p. 92 (4).

Digitized by Google

« lières provenant du paganisme. » Même quand le règne des sceattas païens est déjà passé, on en trouve encore des restes, par exemple, sur les sceattas de Kent d'Egberht (794-798) selon Ruding, pl. III, n° 3-10, à la bête marchant (comparez Lelewel, *Réapp.*, pl. I, n° 9-10), mais que M. Hawkins attribue (*tout conforme à nos résultats de n'y voir pas des sceattas saxons-jutes, mais des sceattas angles*), non à Kent, mais à un roi de Northumberland, Eadberht (737-758), et d'autres au même type, n° 100-101, à son prédécesseur Aldfrid (685-705) ou à ses successeurs, Alchred (765-774), pl. VIII, n° 105, et Elfwald (779-788), n° 106-108.

Ce n'est qu'à la fin du VIII^e siècle que le monstre réformé prend congé de la monnaie de Northumberland.

Parmi les sceattas exhumés à Franeker et à Hallum, il y a encore un type, trouvé dans les deux dépôts, chacun à deux exemplaires. Ce sont les pièces C, 37 ([1]), D, 16. On la rencontra aussi à Duurstede (E, *b*) et à Domburg. (Van der Chijs, pl. IV, 24).

Le droit, très-prononcé et fortement gravé (à fleur de coin), paraît indiquer le commencement d'un profil humain tourné à gauche. Les quatre sceattas superbes au même revers de Macaré, *l. l.*, I, pl. III, n° 66, et II, p. 43, ont un profil aussi tourné à gauche, mais beaucoup plus achevé. La croix d'autorité ([2]) est placée devant le buste,

([1]) Poids de C, 31 et E, 6, chacun 1,200.

([2]) Lelewel, *Réapp.*, p. 39. Les anciens sceattas ont devant le buste une croix en signe d'autorité. Comparez *ibidem*, pp. 25-26. On les voit chez Strutt, pl. XXV, n^os 17-18. Il les déclare, p. 14 du *Détail des planches*, être des *sceptres*.

Digitized by Google

qui se voit de même, mais sur un exemplaire usé, planche D, 17 (Hallum); profil à gauche, diadème perlé, mais la croix y est beaucoup plus grande.

Le revers paraît composé de quatre *boucliers*, se distinguant le mieux sur la planche D, 17. Macaré y voit (II, p. 43) un type de Northumberland (1). On n'y peut voir un nœud gordien, comme sur d'autres monnaies postérieures de l'Angleterre, puisque le nœud manque (2).

Un autre revers intéressant se voit sur la sceatta de Hallum, D, 18 (2 exemplaires), au profil très-prononcé, à droite, à diadème perlé (3). Revers : un oiseau perché sur une croix longue, ayant à gauche un œil de bœuf et trois points (.·.) et à droite un œil de bœuf et deux groupes de points (·∴·) (.·.). Il se montre de même sur les sceattas de Domburg, F, 12; Macaré, I, pl. III, nos 49-51, *ibid.*, Van der Chijs, V, 57-58, VI, 59; Ruding, pl. 2, nos 27-37; Hawkins, nos 32 et 34; M. Cartier dans la *Revue de Blois*, 1839, pl. XVII (4), n° 6; Lelewel, *Réappar.*, pl. I, n° 4;

(1) Il cite les monnaies de *Reinald* ou *Reynald* (912-944), Hawkins, n° 126. On trouve ces boucliers aussi sur les monnaies d'*Anlaf*, roi de Northumberland (941-945), chez Ruding, *l. l.*, pl. XI, n° 2. Hawkins, *l. l.*, pp. 44-45, les nomme pourtant « a *trefoil* formed ornament. » En vérité, ces monnaies n'ont que *trois* boucliers tres-distincts. On les voit aussi sur les monnaies de *Harold* (1047-1066), roi de Norwége, dans le *Zeitschrift* de M. de Koehne, VI, pl. III, n° 5.

(2) On le voit sur les monnaies de *Harthacnut* (1040-1042), Hawkins, n° 216.

(3) Lelewel, table XX, fixe ce diadème en France jusqu'à *Clovis II* (638-656). En Angleterre les bretwaldas et rois le portent beaucoup plus longtemps.

(4) Dans la *Revue* citée, *l. l.*, le profil a le même air brut que pl. D, 18, et est sans légende.

Digitized by Google

Combrouse, pl. 28, n° 10, etc., avec plus ou moins de variétés.

Ce revers, oiseau perché sur une croix, a attiré l'attention des numismates. Lelewel (*Réappar.*, p. 14; *Études*, p. 426), en dit : « M. Rigollot (d'Amiens), en la faisant « connaître, la rapportait au règne de Clovis Ier (481-511) « et y voyait l'oiseau, la colombe apportant la sainte « ampoule pour le sacre. Cartier, (*Revue numismatique* « *de Blois*, 1839, t. IV, p. 420) n'ose y croire, mais la « pièce lui parait plus mérovingienne que les autres « publiées par lui (*Revue* citée, 1839, pl. XVII). » Mais notre maître en numismatique y ajoute cette observation importante : « *Cette pièce* (pl. XVII, n° 6) *se retrouve aussi* « *fréquemment en Angleterre que les autres* (pl. XVII, 2-4, « *type louve-étendard*), *quoiqu'on n'y trouve pas des tiers* « *de sol mérovingiens : or, cette pièce appartient au sol* « *bretano-saxon* (à un des royaumes saxon-jutes, Kent, « Sussex, Essex, Wessex). Si même cette pièce était « mérovingienne, la fable de l'ampoule ne pourrait se « rapporter à une pièce aussi ancienne. Pendant les trois « siècles qui ont suivi la conversion de Clovis, aucun « auteur n'a rapporté cette fable. Hincmar et quelques « auteurs du IXe et du Xe siècle, parlent les premiers de « la fiole d'huile céleste. Or, la fable est postérieure à la « monnaie, il serait difficile même de lui assigner une « existence contemporaine (1). »

(1) M. Macaré, *l. l.*, II, p. 46, indique l'opinion de M. le Dr Voulemier, *Revue de Blois*, 1841, p. 110. Celui-ci disait déjà : « L'opinion de « M. Rigollot est ingénieuse, mais elle aurait peut-être besoin de quel- « ques faits à l'appui pour les confirmer. » Macaré la défend encore, en

Digitized by Google

Le droit de ces pièces est une imitation de monnaies romaines du v^e siècle et suivant (1). On serait aussi tenté de retrouver dans cet oiseau posé sur une croix une imitation de l'*aigle* (2), l'étendard connu des armées romaines. Mais comme M. Nahuys (3) dit tout justement : « L'oiseau « est un symbole qu'on retrouve souvent chez les Saxons. « Pharaon recevant Jacob porte un sceptre surmonté d'une « colombe, dans un manuscrit saxon du viii^e siècle (4). » Des rois postérieurs d'Angleterre sont aussi représentés tenant dans la main gauche le globe avec la croix surmontée d'un oiseau.

Le revers de ces monnaies nous présente donc le sceptre royal postérieur, à la *colombe-perchée* sur une croix, D, 18, suivant le sceptre royal simple, D, 17 au revers *bouclier*, D, 19-21, ou au revers *étendard*. La colombe, symbole du Saint-Esprit, chassa les corbeaux de Wodan : si elle n'en

observant que, si des auteurs précédant Hincmar n'en ont pas fait mention, le peuple aura su et cru le fait, et que la sainte ampoule était à Reims. Il produit, II, pl. II, n° 10, une obole trouvée à Dombourg, où se voit un prince en buste en costume très-riche, perlé, levant de sa main gauche une ampoule, comme s'il avait l'intention de la verser sur sa tête. Le revers le présente de nouveau sur pied, tenant dans la main droite une croix ornée et dans la main gauche une colombe (?) : au-dessus, la lettre T. Il l'attribue à *Theodebert I*, A° 534, ou *Theodebald*, A° 548. Comparez pourtant le T sur la pl. D, 21.

(1) Hawkins, p. 17. « The heads are clearly roman from the peculiar « form of the diadem. »

(2) *Voy.* les monnaies chez Cohen, t. I, pl. XIII, n° 5, et 104, pp. 216 et 228. Oudaen, *l. l.*, pl. CX, n° 6, p. 525.

(3) *Revue de la Num. belge*, 1868, p. 71.

(4) *Voy.* Strutt, *Angleterre ancienne*, Paris, 1789, pl. VIII, fig. 4, et pl. XXII, n° 21, le sceptre tout seul surmonté d'un oiseau.

Digitized by Google

est pas encore un souvenir païen, et le symbole du revers une figure semi-chrétienne-païenne [1]. Pourtant, nous aimons à y voir un symbole purement chrétien.

J. Dirks.

(*Pour être continué.*)

[1] M. le comte Nahuys, *l. l.*, dit : « Il se pourrait aussi que l'oiseau sur « le sceptre royal fasse allusion aux corbeaux d'Odin, qui, tous les soirs « après avoir parcouru le monde se perchaient sur ses épaules pour lui « conter les événements. »

Digitized by Google

# DÉCOUVERTES

DE

# MONNAIES ANCIENNES EN BELGIQUE [1].

Troisième lettre à M. Chalon, président de la Société royale de numismatique.

Monsieur le Président,

Je continue ma revue des manuscrits pour y trouver quelques mentions inédites au sujet de découvertes de monnaies anciennes, faites en Belgique, et, cette fois, c'est à un collègue, M. Ulysse Capitaine, que je dois l'objet principal de la présente communication. Il a bien voulu me confier un manuscrit du commencement du XIXe siècle, d'où j'extrais ce qui suit, et j'y ajoute des notes extraites de catalogues de ventes, etc., dont une bonne partie m'a été prêtée par vous-même : les bibliophiles ne sont donc pas aussi intraitables qu'on le dit, et je suis, en tout cas, très-fier de la confiance que vous et M. Capitaine avez bien voulu placer en moi.

[1] Voy. *Revue de la numismatique belge*, 5e série, t. I, pp. 206 et 304.

Digitized by Google

Voici mes extraits :

— « (1) Dans le cours de l'an X, un jardinier de la commune de Modave, fouillant au pied d'une haie de son jardin, trouva un vase de cuivre de forme ronde, assez semblable à une bouilloire, et tellement altéré par la vétusté, qu'en voulant l'enlever, le fond tomba, et, avec lui, près de douze cents médailles, presque toutes en petit bronze, parmi lesquelles on en remarque un petit nombre en argent de mauvais aloi et en cuivre qui paraît argenté ou plutôt étamé ; toutes ou presque toutes sont bien conservées.

« La plus ancienne est d'Alexandre Sévère, et, comme il résulte de la légende qu'elle fut frappée sous le troisième consulat de cet empereur, on peut la faire remonter au moins à l'an 235, époque de sa mort.

« Les dernières sont de Gallien, mort en 268 ; elles parcourent donc un espace de trente-trois ans, et précisément celui sur lequel on trouve le plus de confusion et d'obscurité dans les historiens.

« Tous les empereurs qui ont régné dans ce court intervalle, se trouvent dans cette collection, à l'exception de Maximus, des Gordiens père et fils, et de Maxime et Balbin. Mais on sait que le Sénat avait ordonné de détruire tout ce qui pouvait rappeler la mémoire odieuse de

(1) *Notice sur les médailles qui se trouvent dans le cabinet du préfet du département de l'Ourte, l'an 1804*, à la suite de : *Notice des produits de l'industrie réunis dans le cabinet du préfet du département de l'Ourte, en 1804*, MS., in-4°, non paginé, appartenant à M. Ulysse Capitaine. Il a paru inutile de conserver l'orthographe de l'époque.

Digitized by Google

Maximin ; que les Gordiens ont régné en Afrique, ne sont jamais venus en Italie et ont vécu à peine trois mois après avoir revêtu la pourpre ; enfin Maxime et Balbin n'ont joui que très-peu de temps du titre d'Auguste.

« Les médailles de Modave présentent donc aux curieux Alexandre Sévère, Gordien III, Philippe père et fils, Dèce, Hostilien, Trébonien, Volusien, Æmilien, Valérien père, son épouse Mariniana et son fils Valérien le jeune, Gallien, Salonina, son épouse, et Valérien Salonin, leur fils; il y a, en outre, un très-grand nombre de Postumus.

« Alexandre Sévère ne s'y trouve qu'une fois, Gordien n'est répété qu'un petit nombre de fois, ainsi que Philippe, Dèce, Trébonien, Volusien et Émilien. Les Valérien, Salonine et Gallien sont les plus nombreux après Postumus; plusieurs offrent des revers rares ou inconnus.

« En réfléchissant sur ces circonstances, on croit pouvoir déterminer l'époque à laquelle ces médailles ont été enterrées : Postumus, général de Gallien, chargé de former son fils Salonin à l'art de la guerre, et de défendre les Gaules contre les incursions des Franks et des Germains, tua, en 259, le fils de l'empereur, prit la pourpre et régna pendant sept ans. Les historiens s'accordent à dire qu'il usa glorieusement du pouvoir qu'il avait usurpé. Sa résidence ordinaire était à Cologne et à Trèves. On battait monnaie à cette époque dans cette dernière ville ; les médailles de Postumus sont incomparablement plus nombreuses que les autres; plusieurs paraissent avoir été neuves quand on les enterra ; on peut donc conjecturer qu'une partie ont été frappées dans ce pays, qu'elles ont été enfouies vers l'an 267, ou peu de temps après la mort

Digitized by Google

de Postumus, puisqu'on n'en trouve point de postérieures, enfin on peut ajouter, quoique avec moins de vraisemblance, que probablement les Romains avaient un poste militaire à Modave ou dans les environs, et, en effet, il se trouve là une position très-avantageuse, et, suivant quelques habitants, on y voit les traces d'une voie romaine qui traversait le ci-devant Condroz (1). »

— Trouvailles de monnaies d'or, faites aux environs d'Alost, en 1813, à Oordeghem (entre Alost et Gand), en 1817, et à Dixmude, en 1826. Ces monnaies furent déposées dans la collection de M. Van Hulthem (2), et, depuis, passèrent à l'héritier de celui-ci, M. de Bremmaeker, au château de Saffelaere, et de la collection de ce dernier en la collection du prince de Ligne (3).

— Médailles romaines, monnaies gauloises, monnaies anciennes des Pays-Bas, de la France et de l'Angleterre, découvertes aux environs d'Audenarde (4).

(1) Il est intéressant de comparer à ce qui précède, un travail intitulé *Promenade archéologique sur les bords du Hoyoux*, par M. Caumartin. (*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. VI, pp. 1 à 18.)

(2) *Catalogue d'une très-belle et riche collection de médailles romaines et modernes, de monnaies du moyen âge, etc., en partie délaissée par feu M. Charles-Jean-François de Bremmaeker, propriétaire à Saffelaere* (vente à Gand, par Verhulst, lundi 7 juillet 1845), Gand, Vander Meersch, 70 pages in-8°, préface qui cite les *Nouveaux mémoires de l'Académie de Bruxelles*, t. II, pp. 13 et 14.

(3) Serrure, *Notice sur le cabinet monétaire de M. le prince de Ligne, d'Amblise et d'Épinoy*, p. 73, qui cite la *Revue de la numismatique belge*, t. II, p. 205.

(4) Mention insérée au verso du titre du *Catalogue d'une collection de médailles et monnaies antiques et modernes, la plupart en or et en argent, suivie de quelques objets curieux délaissés par feu M. J.-B. Vander*

Digitized by Google

— Médailles en argent du règne de Valérien le jeune, trouvées dans une cruche, près de la nouvelle chaussée de Tongres à Saint-Trond (1).

— Médailles remplissant une cuvette trouvée en construisant la chaussée de Namur (2). On ne dit pas de quelle époque étaient ces médailles.

— Médailles romaines trouvées, en 1847, en construisant le port de Grognon à Namur.

Jetons gothiques, trouvés dans la Sambre à Namur (3).

— Monnaies du moyen-âge en or, trouvées à Louvain, le 29 septembre 1851 (4).

*Meeresh, en son vivant orfèvre à Audenarde* (vente le 3 février 1830, à la maison du défunt), Audenarde, Bevernaege, 16 pages in-8°.

(1) *Catalogue d'une superbe collection d'antiquités romaines, grecques, celtes, germaines, gauloises, etc., faisant partie du magnifique cabinet délaissé par le comte Clément-Wenceslas de Renesse-Breidbach* (vente à Anvers, par Ter Bruggen, le 31 mai 1836), imp. d'Ancelle, 32 pages in-8°, p. 6, n° 64. A la p. 16, n° 220, on parle d'un médaillon, orné d'émaux, etc.; mais on n'en détermine pas l'attribution.

(2) *Catalogue d'une très-belle et riche collection d'antiquités, curiosités, camées, pierres précieuses, armes, tableaux, manuscrits, livres, etc., délaissée par feu M. le baron d'Auvin d'Hodoumont* (vente à Anvers, par Ter Bruggen, en 1838), Anvers, imp. d'Ancelle, 36 pages in-8°, p. 3, n° 93. M. d'Auvin était de Namur.

(3) *Catalogue d'une très-belle collection de : 1° médailles et monnaies en or, en argent, en bronze, etc., romaines, grecques, moyen âge, de divers pays; 2° d'antiquités, objets de curiosité et de fantaisie; 3° de tableaux anciens et modernes, délaissés par feu M. Frédéric Lacour* (vente au café des Arts, à Namur, par Cassart, le lundi 24 juillet 1848), Namur, imp. Misson, 18 pages in-8°, p. 9, n°s 172 et 176.

(4) *Catalogue d'une très-belle collection de monnaies du moyen âge, en or, pour la Belgique, la France, l'Allemagne et l'Angleterre, etc.* (vente à l'hôtel de ville de Louvain, le lundi 19 septembre 1853, par

Digitized by Google

— Monnaie gauloise trouvée près d'Audenarde. Or (1).

— Postume. *Rev.* Femme debout tenant une balance : MONETA AVG, pièce trouvée à Synghem, en 1858 (2).

| | | | |
|---|---|---|---|
| — Philippe père . . . | 5 | pièces. | Revers différents. |
| — fils. . . . | 2 | — | — |
| Etruscille, Trébonien . | 2 | — | — |
| Volusien, Valérien. . | 2 | — | — |
| Mariniane . . . . | 1 | — | — |
| Gallien . . . . . | 6 | — | — |
| Salonin, Valérien . . | 4 | — | — |
| Postume. . . . . | 7 | — | — |
| — . . . . . | 7 | — | — |
| — . . . . . | 7 | — | — |
| — . . . . . | 10 | — | — |
| — . . . . . | 10 | — | — |
| — . . . . . | 8 | — | — |
| — Victorien, etc. | 8 | — | — |

Toutes ces pièces faisaient partie d'un dépôt de médailles découvert, en 1851, à Ellezelles; elles sont fourrées (3).

Hollanders, notaire), 7 pages in-8°, sans nom d'imprimeur. (Le *Messager des sciences historiques* de Gand, 1840, p. 453, parle d'une autre trouvaille de monnaies faite à Louvain.)

(1) *Catalogue d'une belle collection de médailles et monnaies ayant formé le cabinet de M. le docteur D.-J. Vander Meersch, à Audenarde* (vente à Gand, par Verhulst, 27 octobre 1865), Gand, imp. de Vander Haeghen, 15 pages in-8, p. 3, n° 1.

(2) *Ibid.*, p. 2.

(3) *Ibid.*, n°s 77 à 90.

Digitized by Google

— Monnaies en argent et en bronze, trouvées à Juslenville, et possédées par M. de Thier, de Theux (1).

— Médailles gauloises, trouvées aux environs de Renaix, 6 pièces argent et potin (2).

Je continuerai, à l'occasion, Monsieur le Président, la série de mes extraits, et j'ai l'honneur, etc.

H. Schuermans.

Liége, 15 janvier 1870.

(1) *Exposition de tableaux et objets d'art au bénéfice des pauvres honteux. Société royale de philanthropie, septembre et octobre 1856. — Catalogue des tableaux et objets d'art réunis par les soins de la Société royale de philanthropie, en l'hôtel de M. Jules de Grand-Ry, Thier de la mère Dieu, au bénéfice des pauvres honteux, et liste de bijoux composant les lots de la tombola*, imp. de Remacle, p. 8, nos 123 et 124. *Supplément*, pp. 3 et 4, nos 248 à 264. Cfr. *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. VIII, p. 105; t. IX, pp. 134 et 383.

(2) *Catalogue de médailles. Catalogue d'une superbe collection de médailles et monnaies de la Flandre et de l'Artois, comprenant aussi quelques romaines rares, formée par un amateur distingué* (Tournai, par le notaire Ed. Macau, le 16 juin 1869, hôtel de l'Impératrice), Tournai, Casterman, 36 pages in-8o, p. 33, no 434.

Digitized by Google

# MONNAIES DÉCOUVERTES A GLISY (1).

## A MESSIEURS LES DIRECTEURS DE LA REVUE BELGE.

MESSIEURS,

Vous me demandez ce qu'est devenu le trésor de Glisy; rassurez-vous, il n'est point perdu pour la science. Déjà il a fait l'objet d'un excellent article dans l'annuaire de la Société française de numismatique, et aujourd'hui, un peu tardivement, je vous adresse les derniers renseignements (il n'y a plus rien à espérer); je désire et j'espère qu'ils seront bien vus de vos nombreux lecteurs.

La découverte de Glisy, comme vous le savez, eut lieu vers les premiers jours d'avril 1865; à peine cette découverte fut-elle connue dans le canton, que le musée d'Amiens voulut se l'approprier; si, quoique prévenus les premiers, quelques pièces seulement figurent aujourd'hui dans la collection de cette ville, la faute en est aux conservateurs, qui, en cette circonstance, ont fait preuve de maladresse et de trop de zèle; ils ont oublié le mot toujours vrai de Talleyrand.

Pour acquérir, ou plutôt pour conquérir ce dépôt,

(1) Glisy, petit village (Somme), à 9 kilomètres sud-est d'Amiens.



Digitized by Google

amené au grand jour par une taupe, l'administration d'Amiens a usé de tous les moyens; aussi est-ce pour avoir voulu substituer l'arbitraire à la justice que les conservateurs ont laissé échapper la plus grande partie du trésor qu'ils convoitaient.

En effet, pour arriver à leur but, ces savants trop habiles ont employé, m'a-t-on dit, le maire et les gendarmes; ils ont fait agir, comme pour les candidatures officielles, l'autorité administrative et l'autorité militaire, aussi l'autorité religieuse! Pour annexer pacifiquement une nouvelle province à la France, on n'eût pas procédé autrement.

A la rigueur, je comprends encore l'intervention du maire dans cette affaire. Ce digne magistrat n'eût pas été fâché de voir attacher un ruban rouge à sa boutonnière, car telle eût été probablement la récompense du zèle qu'il a déployé; le succès n'a pas répondu à son attente, mais un maire ne pouvait laisser échapper une aussi belle occasion de se signaler à l'attention du préfet, grand dispensateur des grâces et des honneurs dans le département; et qui sait si ses administrés eux-mêmes n'eussent pas été fiers d'avoir à leur tête un maire décoré! L'honneur en eût rejailli sur la commune, c'eût été comme la croix qu'on attache au drapeau du régiment. Voici donc le maire excusé; quant aux gendarmes, je n'en parle que pour mémoire; en France, rien ne se fait sans eux, argument péremptoire : la raison du plus fort n'est-elle pas toujours la meilleure? Je me garderai donc bien de blâmer ces inestimables fonctionnaires d'avoir répondu, lorsque M. le maire ordonnait :

« Brigadier vous avez raison. »

Digitized by Google

Le bras n'est pas responsable des sottises de la tête; mais un personnage qu'on ne s'attendait pas à voir en cette affaire, c'est le curé. Qu'est-ce que l'Église a donc à démêler avec la numismatique? Passe encore, s'il se fût agi du denier de Saint-Pierre! mais non, nos deniers sont purement français; le curé n'est pas chargé, que je sache, des intérêts temporels de la commune; qu'il s'occupe du salut de ses paroissiens, c'est son affaire. Le desservant de la commune de Glisy était donc tout à fait en dehors de son ministère en mettant sa chaire et sa parole au service d'une mauvaise cause; aussi, par ce zèle maladroit, n'a-t-il réussi qu'à compromettre son caractère sacré. Je regrette néanmoins que l'on n'ait pas conservé le sermon prononcé en cette circonstance; c'était certainement un morceau digne de passer à la postérité.

Mais revenons à nos moutons ou à notre taupe. L'affaire de la découverte était très-simple comme partage, la taupe se désistant, ou se faisant représenter par le vacher, ce dernier n'a pas tardé à connaître ses droits; c'est, d'ailleurs, un de ces villageois rusés et défiants comme il en existe beaucoup en France, surtout en Picardie. L'article de notre code, qu'il s'agissait d'appliquer ici, est ainsi conçu : « La propriété d'un trésor appartient à celui qui le trouve dans son propre fonds; si le trésor est trouvé dans le fonds d'autrui, il appartient pour moitié à l'inventeur, et pour l'autre moitié au propriétaire du fonds. » Contrairement à son habitude, la loi est ici très-claire; une seule question pouvait embarrasser les jurisconsultes, savoir : quel était l'inventeur, de la taupe ou du vacher? Mais la première ne réclamant pas, nous le répétons, le vacher seul pouvait

Digitized by Google

faire valoir ses droits; dès lors, il conservait la moitié de sa découverte, l'autre revenait à la commune. Pour arriver à un partage équitable, il n'était donc besoin ni des gendarmes ni des menaces du maire, encore moins des sermons du curé. En voulant tout prendre et tromper l'inventeur sur ses droits, ces messieurs lui ont inspiré l'idée de les tromper sur la quantité; c'était justice. En France, cela se passe toujours ainsi; aussi les découvertes disparaissent-elles promptement des provinces où elles ont été faites; le paysan craint les tracasseries et redoute les gendarmes; toujours il se hâte de se défaire de ses découvertes en les vendant au loin et à des étrangers : c'est plus sage, pense-t-il, et plus fructueux.

La découverte date du mois d'avril 1865. Ce n'est qu'une année après que j'en ai eu connaissance. Aussitôt je mis mes limiers en chasse, munis de bonnes espèces sonnantes, et voici le résultat de mes investigations. Vous ne trouverez dans ces notes qu'une simple description ; je laisse à de plus érudits à tirer les conséquences utiles aux classements de nos monnaies carlovingiennes.

J. Charvet.

---

Digitized by Google

## MONNAIES AU NOM DE CHARLES.

N° 1. Aire? ✠ GRATIA D-I RIX. Monogramme de Karolus.
*Rev.* ✠ AIRASI CIVITAS. Croix.
Denier. Poids 1gr.70. — Coll. Gariel. 1 pièce.

N° 2. Amiens. ✠ GRATIA DI REX. Monogramme de Karolus.
*Rev.* ✠ AMBIANIS : CIVI. Croix.
Denier avec nombreuses et légères variétés.
Poids de 1gr.50 à 1gr.70. 50 pièces.

N° 3. — ✠ GRATIA D-I. Monogramme de Karolus.
*Rev.* ✠ AMBIANIS. Croix.
Obole. Poids 0gr.70 à 0gr.75. 4 pièces.

N° 4. ✠ GRATIA D-I. Monogramme de Karolus.
*Rev.* ✠ AM · BI · A · NIS. Croix.
Obole. Poids 0gr.70. 1 pièce.

N° 5. ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme de Karolus.
*Rev.* ✠ AMBIANIS CIVI. Croix.
Obole. Poids 0gr.65. 2 pièces.

N° 6. Angers. ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme de Karolus.

Digitized by Google

*Rev.* ✠ ANDEGAVIS CIVITAS. Croix.

Denier. Poids 1 gr.65. 1 pièce.

N° 7. Arras. ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ ATREB · ATIS CIVITAS. Croix.

Denier avec légère variété. Poids 1 gr.60 à 1 gr.65. 8 pièces.

N° 8. Attigny. ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ ANTINIACOIPA. Croix.

Denier. Poids 1 gr.50. — Coll. Gariel et Vernier. 2 pièces.

N° 9. Autun ? ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ OSTEVNIS CIVITAS. Croix.

Denier. Poids 1 gr.70. — Coll. Gariel et Vernier. 2 pièces.

N° 10. Auxerre. ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ AVTISIODIRO CIVITAS. Croix.

Denier. Poids 1 gr.65. 1 pièce.

N° 11. — ✠ GRATIA D- REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ AVTISIODIRA CIVI. Croix.

Denier. Poids 1 gr.50. 1 pièce.

Digitized by Google

N° 12. — ✠ GRATIA D- REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ ATISIODIRO IVITS. Croix.

Obole du poids de 0gr.80. — Coll. Gariel. 1 pièce.

N° 13. Avallon. ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ CASTIS AVALONIS. Croix.

Denier. Poids 1gr.55. 1 pièce.

N° 14. Auxonne? ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ HCVRTISASONIEN. Croix.

Denier. Poids 1gr.70 à 1gr.75. 3 pièces.

Ce dernier a souvent été publié et a été classé à Courtsessin (Normandie). Je pencherai volontiers pour une autre attribution; M. Gariel la donne à Auxonne et je suis son exemple. Voici les raisons que je puis ajouter à celles qui ont fait adopter ce nouveau classement; en 1852, on a trouvé, près d'Autun, environ 1,500 monnaies carlovingiennes, parmi lesquelles ces deniers à la légende ✠HCVRTISASONIEN figuraient au nombre de 500 (3 ou 4 oboles); les autres pièces figurant en grand nombre appartenaient à Bourges et à Nevers; au nombre d'environ 40 deniers et oboles se trouvait aussi une pièce de Saint-Nazaire d'Autun, que l'on classe sans bonne raison à Carloman. En voici le dessin; aux érudits à trouver une meilleure attribution.

Digitized by Google

Au moment de cette découverte (1852) j'étais jeune, je débutais dans la numismatique et n'ai pas pris de note relative à ce dépôt, mais je ne me rappelle pas avoir vu figurer dans ce trésor des deniers appartenant aux villes du nord de la France, c'est déjà une raison valable pour chercher une localité peu éloignée du lieu de la découverte. J'ajoute encore qu'il y a une dizaine d'années j'ai aussi fait à Beaune l'acquisition d'un denier de Raoul au même type, le monogramme seul diffère puisqu'il porte bien distinctement le monogramme de Radulfus. Cette monnaie a été publiée pour la première fois dans ma description de monnaies françaises, l'exemplaire est resté unique et il est aujourd'hui dans les cartons de la Bibliothèque impériale.

Enfin, et pour terminer cette longue note, en 1857, j'ai acquis à Courbanton (Loir-et-Cher) un dépôt d'environ 1,200 deniers carlovingiens, parmi lesquels figuraient en grand nombre les noms des villes suivantes : Bayeux, Rouen, Evreux, Le Mans, Chartres, Angers, Tours, Orléans, Blois, Laon, Paris, Saint-Denis, Amiens, Beauvais, Saint-Quentin, Soissons. Des villes de Dijon, Nevers, Auxerre, Avallon, Château-Landon, Melun, Langres, nous n'avons eu qu'un ou deux exemplaires; quant au denier d'Auxonne, il était au nombre de trois de même nature ou fabrication que le denier de Dijon, ces trois dernières

Digitized by Google

pièces diffèrent des pièces ordinaires à la légende ✠HCVRTISASONIEN; ici la légende suit immédiatement la croisette et les lettres sont bien plus grasses, comme on pourra facilement en juger en comparant les pièces ordinaires avec notre dessin.

N° 15. Bar-sur-Seine. ✠ GRACIA D-I REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ HBAR CASTELS. Croix.

Denier. Poids 1gr.50. 2 pièces.

Ces deniers étaient les plus barbares de toute la découverte : les lettres sont grêles, mal formées et le monogramme de Karolus est renversé; deux autres deniers appartenant, sans doute, aussi à Bar-sur-Seine faisaient partie de ce dépôt : les légendes de ces deux dernières pièces se devinaient plus qu'elles ne se lisaient; aussi ne les décrivons-nous pas.

N° 16. Beauvais. ✠ CAROLVS REX FR. Croix.

*Rev.* ✠ BELGEVACVS CI. Monogramme dégénéré de Karolus.

Denier. Poids 1gr.50. 2 pièces.

N° 17. Bayeux. ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ HBAIOCAS CIVITAS. Croix.

Denier. Poids 1gr.65 et 1gr.70. 3 pièces.

Digitized by Google

N° 18. Bruges. ✠ GRATIA ꝟI REX. Monogramme retourné de Karolus.

*Rev.* ✠ BRVCCAS MON. Croix.

Denier. Poids 1 gr. 55. — Coll. Gariel et Vernier. 2 pièces.

N° 19. Bruges?? ✠ ODATA-OIIIEX. Monogramme dégénéré de Karolus.

*Rev.* ✠ BRVDONSONT. Croix.

Denier. Poids 1 gr. 75. 1 pièce.

N° 20. — ?? ✠ OVꝟITVOIVƎ ✠. Monogramme dégénéré de Karolus.

*Rev.* ✠ BRVƆVNSVT. Croix.

Deniers. Poids 1 gr. 50 et 1 gr. 80. 2 pièces.

Ces trois dernières pièces sont, comme on le voit par les

Digitized by Google

dessins, très-dégénérées, les lettres sont renversées, de même que les monogrammes. Mais il existe dans le faire de ces deniers une certaine analogie qui me porte à croire qu'ils appartiennent à Bruges.

N° 21. Cambrai. ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ CAMARACVS CIVIS. Croix.

Denier. Poids 1gr.65. 1 pièce.

N° 22. Châlons-sur-Marne. ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ CATALAVNIS CI. Croix.

Deniers. Poids 1gr.50 et 1gr.70. 2 pièces.

N° 23. Chartres. ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ CARNOTIS CIVITAS. Croix.

Deniers. Poids 1gr.60 à 1gr.75. 9 pièces.

N° 24. Château-Landon. ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ CASTIS NANDONIS. Croix.

Deniers. Poids 1gr.20 et 1gr.40. 2 pièces.

N° 25. Chelles. ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ KLAMNTR. Croix.

Denier. Poids 1gr.60. 1 pièce.

N° 26. — Oboles semblables.

Poids 0gr.80. 2 pièces.

Digitized by Google

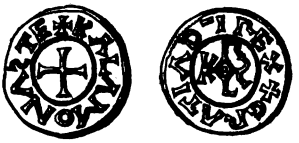

N° 27. — ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ KALA MONASTE. Croix.

Obole. Poids 0gr.70. — Coll. Gariel. 1 pièce.

N° 28. Compiègne. ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ COMPENDIO PALACIO. Croix.

Deniers. Poids 1gr.60. 2 pièces.

N° 29. Dinant. ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ EN VICO DEONIT. Croix.

Denier. Poids 1gr.65. — Coll. Gariel. 1 pièce.

N° 30. Autre exemplaire, à légende barbare et au monogramme renversé. Mauvaise conservation.

Poids 1gr.55. 1 pièce.

N° 31. Gand. ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ GANDAVVM. Croix.

Deniers. Poids 1gr.70 et 1gr.75. 3 pièces.

Digitized by Google

N° 32. Gembloux? (Gemblacum), sur l'Orneau, province de Namur. ✠ GRACIA D-I REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ GENCLIACO POR. Croix.

Denier. Poids 1gr.60. — Musée de Bruxelles. 1 pièce.

N° 33. Huy. ✠ CRITIA DI REX. Monogramme de Karolus dégénéré.

*Rev.* ✠ XIN VICO HOIO. Croix.

Denier. Poids 1gr.60. — Musée de Bruxelles et coll. Vernier. 2 pièces.

N° 34. Laon. ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ LVGDVNI CLAVATI. Croix.

Deniers. Poids 1gr.60 à 1gr.65. 14 pièces.

N° 35. — ✠ CRATIA D-I EX. Monogramme de Karolus.

Digitized by Google

*Rev.* ✠ LVCDVNO CIA. Croix.

Obole. Poids 1gr.05. — Coll. Vernier. 1 pièce.

N° 36. Lens. ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme dégénéré de Karolus.

*Rev.* ✠ AƎNƆIANIS ƎIƆ. Croix.

Denier. Poids 1gr.80. — Coll. Gariel. 1 pièce.

N° 37. Le Mans. ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ CINOMANIS CIVITAS. Croix.

Deniers. Poids 1gr.55 à 1gr.70. Variétés à l'◇ crucifère. 5 pièces.

N° 38. Maestricht. ✠ GRACIA D-I REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ TRIIETTENSI MOI. Croix.

Denier. Poids 1gr.50. – Coll. Gariel. 1 pièce.

N° 39. Maurienval. ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ MAVRIINANEVN. Croix.

Deniers. Poids 1gr.50. 2 pièces.

N° 40. Meaux. ✠ GRACIA D-I REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ MELDIS CIVITAS. Croix.

Deniers. Poids 1gr.65. 3 pièces.

N° 41. Meaux et Troyes. ✠ TIIƆƆA ∽ MƎ. Croix.

*Pev.* ✠ DISIƆIAƆ—◇I. Monogramme dégénéré de Karolus.

Denier. Poids 1gr.60. — Coll. Gariel. 1 pièce.

Digitized by Google

N° 42. Mons. ✠ CAROLVS INRAT. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ CASTRALOCIMO Croix.

Deniers. Poids 1gr.60. — Musée de Bruxelles et coll. Gariel. 2 pièces.

N° 43. Mouzon. ✠ GRATIA D-RIX. Monogramme dégénéré de Karolus.

*Rev.* ✠ MOSOMO MONE. Croix.

Denier. Poids 1gr.30. 1 pièce.

N° 44. Namur. ✠ GRATIA D-I REZX. Monogramme dégénéré de Karolus.

*Rev.* ✠ NVICO NAMVCO. Croix.

Denier. Poids 1gr.55. — Musée de Bruxelles. 1 pièce.

N° 45. Nevers. ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ NEVERNIS CIVITAS. Croix.

Denier. Poids 1gr.70. 1 pièce.

Digitized by Google

N° 46. Nivelles. ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ NIVIALLA VICVV. Croix.

Denier. Poids 1gr.40. — Musee de Bruxelles. 1 pièce.

N° 47. — ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme dégénéré de Karolus.

*Rev.* ✠ NIVIELIA VICVS. Croix.

Denier. Poids 1gr.60. — Coll. Gariel. 1 pièce.

N° 48. Noyon. ✠ CARLVS REX FR. Croix.

*Rev.* ✠ NOVI◇M. Monogramme de Karolus.

Denier. Poids 1gr.75. — Coll. Gariel. 1 pièce.

N° 49. Même légende et type.

*Rev.* ✠ NIOVIIV◇M. Monogramme de Karolus.

Obole. Poids 0gr.50. — Coll. Gariel. 1 pièce.

N° 50. Orléans. ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ AVRELIANIS CIVITAS. Croix.

Deniers. Poids 1gr.70. 3 pièces.

N° 51. Obole au même type.

Très-mauvaise conservation. 1 pièce.

Digitized by Google

N° 52. Le Palais. ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ PALATINA MONETA. Croix.

Deniers. Nombreuses variétés. Poids 1gr.70 à 1gr.85. 25 pièces.

N° 53. — ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ PALATINA MONE. Croix.

Obole. Poids 0gr.70. — Collection Gariel. 1 pièce.

N° 54. — ✠ CAROLVS REX. Croix.

*Rev.* ✠ PALATINA MONETA. Monogramme de Karolus.

Deniers. Poids 1gr.65. 8 pièces.

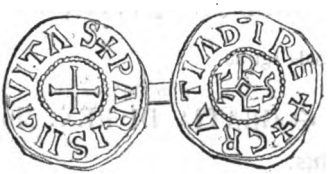

N° 55. Paris. ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ PARISII CIVITAS. Croix.

Deniers. Poids 1gr.65. 20 pièces.

N° 56. Quentovic. ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme de Karolus.



Digitized by Google

*Rev.* ✠ qVVNTOVVICI. Croix cantonnée au 1er et au 3e.

Deniers variés, du poids de 1gr.60 à 1gr.70. Env. 50 pièces.

N° 57. — ✠ GRATIA D-IE. Monogramme de Karolus.
*Rev.* ✠ qVENTOVICI. Croix.

Oboles variées, du poids de 0gr.65 à 0gr.70. 6 pièces.

N° 58. Reims. ✠ C · R · ATIA · D : — REX. Monogramme de Karolus.
*Rev.* ✠ RI · MIS · CIV · I · TAS. Croix.

Deniers variés, du poids de 1gr.20 à 1gr.70. 20 pièces.

N° 59. Rennes. ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme de Karolus.
*Rev.* ✠ HRED◇NIS CIVITAS. Croix.

Denier. Poids 1gr.50. 1 pièce.

N° 60. Rouen. ✠ GRATIA DI REX. Monogramme de Karolus.
*Rev.* ✠ ROTVMACVS CIVII. Croix.

Deniers. Poids 1gr.60. 15 pièces.

N° 61. Roucy. ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme de Karolus.
*Rev.* ✠ RAVCIO PALACCI. Croix.

Deniers. Poids 1gr 55. 3 pièces.

N° 62. — ✠ CARLVS NEEPATOR. Monogramme de Karolus.
*Rev* ✠ RAVCI PALATINA. Croix.

Denier. Poids 1gr.55. — Coll. Gariel. 1 pièce.

Digitized by Google

N° 63. — ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ RAVDIO PALAZ. Croix.

Obole. Poids 0gr.70. — Coll. Gariel. 1 pièce.

N° 64. Saint-Denis. ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ SCIΔIONVSIIM̃. Croix.

Deniers. Poids 1gr.70. 18 pièces.

N° 65. — ✠ GRATIA D-I R.·.EX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ SCIΔIONVSIIM̃. Croix.

Obole. Poids 0gr.70. 1 pièce.

N° 66. Saint-Géry (de Cambrai). ✠ GRACIA DI REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ SCI GAVGERICIM. Croix.

Denier. Poids 1gr.60. — Coll. Vernier. 1 pièce.

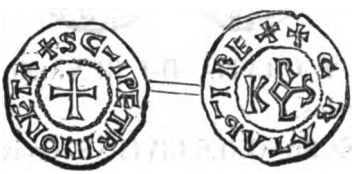

N° 67. Saint-Pierre (de?). ✠ GRATA D-I REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ SC-I PETRI MOMETA. Croix.

Denier. Poids 1gr.20 — Coll. Gariel. 1 pièce.

N° 68. Saint-Quentin. ✠GRATIA D-I RE. Monogramme de Karolus.

Digitized by Google

*Rev.* ✠ SCIqVITIN MOET. Croix.

Oboles. Poids 0gr.55 et 0gr.75. 2 pièces.

N° 69. — ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ SC-I qVINTINI MO. Croix.

Deniers variés. Poids 1gr.65. 12 pièces.

N° 70. Semur? ✠ CNꝏ AIRIE ✠ ER. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ HRI ꝏEIIVRO. Croix.

Denier. Poids 1gr.30. — Coll. Gariel. 1 pièce.

N° 71. Sens. ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ SENONES CIVITAS. Croix.

Oboles. Poids 0gr.95. 2 pièces.

N° 72. Denier au même type.

1 pièce.

N° 73. Soissons. ✠ GRATIA DI REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ SVESSIO CIVITAS. Croix.

Deniers. Poids 1gr.50. 14 pièces.

Digitized by Google

N° 74. Térouanne. ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ TARVENNA CIV. Croix.

Denier très-fruste. 1 pièce.

N° 75. Tongres. ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ TVNIERAS CIVITAS. Croix.

Deniers. Poids 1gr.65 et 1gr.90. 4 pièces.

N° 76. Tournai. ✠ CPATIIADWPER. Monogramme de Karolus et légende GRACIA DI RE, dégénéré.

*Rev.* ✠ TORIIAIIDORT. Croix.

Denier. Poids 1gr.70. — Musée de Bruxelles. 1 pièce.

N° 77. Troyes. ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ TRECAS CIVITAS. Croix.

Deniers. Poids 1gr.50 et 1gr.70. 2 pièces.

N° 78. Valenciennes. ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* VALENCIANIS PT. Croix.

Deniers. Poids 1gr.50, 1gr.60 et 1gr.80 3 pièces.

N° 79. — Même type au droit.

*Rev.* ✠ VALENCIANIS. Croix.

Denier. Poids 1gr.60. 1 pièce.

Digitized by Google

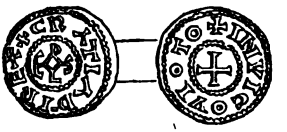

N° 80. Viset. ✠ GRATIA D-I REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ INVICO VIOTO. Croix.

Obole. Poids 0gr.55. 1 pièce.

## MONNAIES AU NOM DE LOUIS.

N° 81. Marsal. ✠ GRATIA D-I REX. Dans le champ, au centre, une croix, autour : LVDOVVICVS.

*Rev.* ✠ MARSALLO VICO. Croix.

Denier. Poids 1gr.50. — Coll. Gariel. 1 pièce.

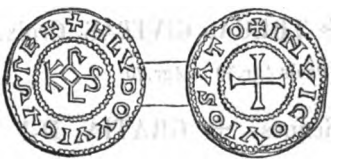

N° 82. Viset. ✠ HLVDOVVICVS REX. Monogramme de Karolus.

*Rev.* ✠ INVICO VIOSATO. Croix.

Deniers. Poids 1gr.50. 2 pièces.

N° 83. — Obole semblable.

Poids 0gr.70. 1 pièce.

Digitized by Google

C'est donc 370 pièces que nous avons encore pu glaner. Dans ce nombre figurent 82 variétés de type; avec celles qui sont passées à Amiens et dans d'autres mains, le trésor de Glisy a largement donné 100 variétés de type : c'est certes une des plus belles découvertes du siècle. Il serait à désirer, et je forme des vœux pour que tous les numismates décrivent ainsi les trésors qui peuvent leur passer par les mains; ce serait pour les travailleurs de l'avenir d'excellents matériaux à consulter (1).

J. Charvet.

Paris, janvier 1870.

(1) Pour ne pas multiplier les indications de collection, j'en ai souvent omis la mention, mais comme M. Gariel a acquis toutes les variétés de la découverte, les curieux qui désireraient étudier le trésor de Glisy dans son ensemble pourront s'adresser à ce savant amateur. Cette découverte forme un carton spécial dans sa riche collection.

Digitized by Google

# MÉDAILLE

DE

# SAINT-FRANÇOIS DE BORGIA,

## DUC DE GANDIE,

TROISIÈME GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

---

PL. VIII, N° 1.

Ce qui arrivait à nos prédécesseurs, — nous n'avons qu'à citer Van Mieris et Van Loon, ces écrivains classiques de la science numismatique, — peut nous arriver encore, c'est-à-dire que nous proposons parfois, pour quelque pièce, soit médaille ou bien monnaie, une explication ingénieusement combinée et d'abord acceptée par tout le monde comme irréfutable, qui, plus tard, ne paraît pas seulement insuffisante, mais entièrement erronée. Et si cela arrive quand il s'agit d'une pièce à deux faces, la chose est, à plus forte raison, possible lorsqu'un des côtés, et notamment le côté principal fait défaut.

Voilà ce qui, en même temps, explique et excuse une erreur dans laquelle notre confrère et ami, M. Dirks, est tombé, mais qui, maintenant encore, il faut le dire, ne fait qu'honneur à sa sagacité.

Quand, en 1863, la collection de feu M. Boonzajer fut

Digitized by Google

mise aux enchères, M. Dirks y fit l'acquisition du n° 1433, médaille uniface placée à l'année 1671, qu'il publia ensuite dans ce recueil (1), comme étant frappée, en 1621, pour rappeler que l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, fille du roi d'Espagne Philippe II et d'Élisabeth de France, mariée à l'archiduc Albert d'Autriche, prit le voile après avoir perdu son époux, mort sans postérité.

On doit reconnaître que cette attribution semblait bien fondée. La légende : *Satis mortali principi datvm est*, assez donné au prince mortel, ou, traduction plus libre : j'ai servi assez de temps un prince de ce monde pour ne plus m'occuper que de l'immortel, se prêtait à merveille à l'explication proposée par notre ami. De plus, son exemplaire ayant un peu souffert, permettait la lecture : ISABEL · IHP — 16Z1 (*Isabella infans hispaniarum* 1621). Au lieu de : ISABEL · IMP — 1671 (*Isabella imperatrix* 1671), comme le prouve un autre exemplaire acquis par nous à la vente du cabinet numismatique délaissé par feu M. le professeur Baart de la Faille. (2). Cette médaille, ovale comme celle de M. Dirks, se compose de deux pièces en argent repoussé enchassées dans un cercle en laiton, qui, à son tour, est encadré par un anneau à bélière en acier. En voici la description :

Buste de trois quarts, tourné à gauche, en costume de religieux, la tête couronnée d'une auréole. A peine visibles,

(1) *Revue de la numismatique belge*, 4e série, t. III, pl. XVI, n° 6 et p. 446.

(2) *Catalogue de la collection intéressante, précieuse et universelle de monnaies, etc., délaissées par feu M. J. Baart de la Faille.* Amsterdam, 1869, p. 45, n° 1293.

Digitized by Google

on distingue, au-dessous du buste, les initiales du graveur : I · V · H · 1671. F(*ecit*.

Légende : FRAИC · BORGIA · SOC · IESV · III · GEИ · CANOИ · XII · APR · François Borgia, troisième général de la société de Jésus, canonisé le 12 avril (1671).

*Rev.* Tête de mort, couronnée d'une grande couronne impériale, posée sur deux tibias croisés. En bas, entre deux rubans flottants formant cartouche, l'inscription : ISABEL · IMP — 1671.

Légende : · SATIS · MORTALI · — PRIИCIPI · — DATVM · EST ·

La lettre N toujours ainsi И faite.

Cette médaille fut sans doute frappée et peut-être portée à l'occasion de la canonisation de François Borgia par le pape Clément X, en 1671. Les articles suivants, que nous citons ici d'après le *Dictionnaire universel historique* (1), l'expliqueront tout à fait.

« François Borgia (saint), duc de Gandie et vice-roi de Catalogne, entra chez les jésuites après la mort de son épouse, et en fut le troisième général. Il mourut à Rome, le 30 septembre 1572, à 62 ans, après avoir rendu les services les plus signalés à sa compagnie, qu'il préféra à tout. Ce saint, canonisé en 1671 par Clément X, laissa plusieurs ouvrages traduits de l'espagnol en latin par le père Alfonze Deza, jésuite, à Bruxelles, 1675, in-fol. »

« Elisabeth ou Isabelle de Portugal, impératrice et reine d'Espagne, fille aînée d'Emmanuel, roi de Portugal,

(1) *Dictionnaire universel historique*, 9e édition. Paris, 1810, t. VII et t. VI.

Digitized by Google

et de Marie de Castille, sa seconde femme, née à Lisbonne en 1503, fut mariée, à Seville, avec l'empereur Charles-Quint, qui lui donna pour devise les trois grâces, dont l'une portait des roses, l'autre une branche de myrthe et la troisième une branche de chêne avec son fruit. Ce groupe ingénieux était le symbole de sa beauté, de l'amour qu'on avait pour elle, et de sa fécondité. On l'orna de ces paroles : *Hæc habet et superat* (1). Élisabeth mourut en couches à Tolède, en 1538. François de Borgia, duc de Gandie, qui eut ordre d'accompagner son corps de Tolède à Grenade, fut si touché de voir son visage, autrefois plein d'attraits, entièrement défiguré par la paleur de la mort, qu'il quitta le monde pour se retirer dans la compagnie de Jésus. »

JERONIMO DE VRIES JERONIMO ZOON.

Amsterdam, février 1870.

(1) Comparez la médaille, publiée par Van Loon, dans son ouvrage : *Hedendaagsche Penningkunde*, p. 68, avec les trois grâces et l'inscription *has* (non *haec*) *habet et svperat*. Van Loon fixe la date de décès d'Élisabeth à 1539.

Digitized by Google

# MEDAILLE

DE

# SAINT-GOMMAIRE,

## DE LIERRE.

---

Pl. VIII, n° 3.

Cette médaille représente, d'un côté, un prêtre à genoux devant un autel et célébrant le saint sacrifice de la messe; un évêque ou un cardinal se tient debout à la droite du prêtre, et dans le fond l'on aperçoit divers personnages, l'un d'eux a la tête ceinte d'une couronne. Au-dessus de l'autel, on a représenté la résurrection du Christ, ainsi que les instruments et les emblèmes de sa passion.

Légende : O · FILI · REDEMPTOR · MVNDI · DEVS · MISERERE · NOBIS.

Au revers de la médaille, on voit saint Gommaire, la tête nimbée, tenant à la main un bâton et faisant jaillir de terre une source, qui coule à ses pieds; à la droite du saint, les armes de la ville de Lierre (d'argent à trois chevrons de gueules), à sa gauche, celles du chapitre de Lierre (d'argent à la croix de gueules), suspendues à un arbre dont le tronc est entouré d'un lien. La légende indique que cette médaille a été faite en l'honneur de saint Gommaire, le patron de la ville de Lierre . ✠ O · GVMMARE · PAVPERVM · MEMOR · SIS · IN · CVLMINI.

Digitized by Google

Cette pièce est d'argent.

Le graveur a voulu rappeler ici divers épisodes dont il est fait mention dans la légende des miracles qui ont été attribués à notre saint (1). On y lit qu'un jour que Grimmar ou Grimvar, épouse de saint Gommaire, avait conduit ses ouvriers aux champs, pour y travailler à la moisson, ceux-ci, altérés par la grande chaleur et par leur travail, avaient demandé à Grimvar de pouvoir aller chercher de l'eau pour se rafraichir ; mais elle leur répondit par des reproches. Ils s'adressèrent alors à saint Gommaire, qui, après avoir fait des observations à sa femme, fit jaillir une source abondante en frappant la terre de son bâton. Cette fontaine existe encore à Emblehem, village situé à une lieue de Lierre, et elle se trouve sur le penchant d'une colline près de la petite rivière de la Nèthe. On a bâti près de là une chapelle, qui est, avec la fontaine, le but d'un pélerinage très-fréquenté pendant l'octave de la Saint-Gommaire. On montrait jadis encore, dans les environs, un puits dans lequel on prétendait que l'irascible épouse du saint avait été jetée à cause de ses débordements, et l'on disait que son corps n'avait jamais pu être retrouvé.

L'arbre mis à la gauche du saint rappelle un autre miracle, qui lui a été également attribué. Saint Gommaire,

(1) Voy. *Acta Sanctorum*, t. LIII. *Die undecima octobris*. — Van Lom, *Beschryving der stad Lier in Brabant*. S'Gravenhage, 1740. — Le Poittevin de la Croix, *Essai historique sur la ville de Lierre*. Anvers, 1848. — *Kortbondig beschryf van het leven van den H. belyder Gummarus*. Tot Lier, by J.-H. Le Tellier. — Ch. Cahier, *Caractéristique des Saints*. — Baron de Reinsberg-Duringsfeld, *Calendrier belge*, t. II.

Digitized by Google

après avoir servi quelque temps dans les armées du roi Pepin, avait résolu de se rendre en pélerinage à Rome; le soir du jour de son départ, en cherchant un endroit pour y passer la nuit, il avait ordonné aux gens de sa suite d'abattre un arbre qui lui avait paru bon pour dresser sa tente. Le propriétaire de l'arbre vint se plaindre au saint, qui fait aussitôt réunir les fragments de l'arbre, et, pour les maintenir, il les fait entourer de son ceinturon, l'arbre fut remis en place et continua à pousser, sans se ressentir en rien de cette opération. C'est pour cette raison que saint Gommaire est parfois représenté tenant à la main une hache ou une coignée. Sur le sceau dont se servait le chapitre de Lierre, en 1310, on voit saint Gommaire à cheval, tenant à la main une hache ou une coignée; quelques auteurs ont cru y voir une hache d'armes qu'on lui aurait attribuée en souvenir de son ancienne profession. Le sceau portait la légende suivante : *Sigillum S. Gummari pretiosi militis Christi.* Le sceau moderne du chapitre portait pour emblème l'arbre auquel le saint avait fait reprendre racine.

En 1478, on fonda à Lierre une chambre de rhétorique qui prit le nom de l'arbre croissant, *den Groyenden Boom*, et qui se plaça sous la protection de saint Gommaire.

Son blason, que l'on vit figurer au *Landjuweel* donné à Anvers, en 1568, représentait notre saint plantant son bâton qui devint un arbre. L'écu des confrères porte aussi le même emblème, mais avec cette différence que c'est une main sortant des nuages qui plante le bâton; au pied de l'arbre coule la fontaine dont nous avons parlé, et l'arbre est accosté des écussons reproduits sur la médaille. Cette

Digitized by Google

description, que j'emprunte à un ouvrage récent (1), me fait croire que la légende de ce fait miraculeux avait subi quelque altération, ou que l'on a voulu faire allusion à un autre fait du même genre mentionné dans la vie de saint Gommaire; à l'entretien qu'il eut avec saint Rombaut, à mi-chemin de Malines et de Lierre, entretien pendant lequel les bâtons dont ils se servaient avaient pris racine et avaient reverdi.

Il est plus difficile d'expliquer la scène reproduite sur l'autre côté de la médaille. Peut-être a-t-on voulu y rappeler le martyre du prêtre Frédégaire, mis à mort par les Normands, dans l'église de Lierre, au pied de l'autel. En 835, des pirates normands, sous la conduite de leurs rois ou chefs Réolfe et Réginaire, après avoir incendié Anvers et plusieurs villes ou villages voisins, vinrent attaquer le couvent fondé à Lierre, par notre saint, et firent périr Frédégaire pendant qu'il célébrait le sacrifice de la messe, dans l'église du monastère. Réolfe mourut peu de temps après d'une manière étrange, son compagnon Réginaire fut privé de la vie; la tradition populaire a cru voir dans ces événements l'effet de la vengeance divine. Ce seront apparemment ces chefs que l'on a voulu désigner parmi les personnes que l'on voit derrière l'autel, en les représentant la tête ceinte d'une couronne.

Reste à expliquer la présence du prélat que l'on voit au premier plan; à moins que ce ne soit le patron de Frédégaire.

Le corps de saint Gommaire reposa pendant une qua-

(1) Van Even, *het Landjuweel van Antwerpen in 1568*. Leuven, 1861.

Digitized by Google

rantaine d'années à Emblehem, il fut ensuite transporté à Lierre, dans la chapelle de Saint-Pierre, dont notre saint avait été le fondateur, et enfin transféré, le 17 mars 1475, avec grande pompe, dans la nouvelle collégiale, qui fut mise sous son invocation. A cette occasion, on fit une exposition de ces reliques; c'était la quatrième dont on ait conservé le souvenir. Les traditions populaires parlent d'événements extraordinaires qui eurent lieu cette même année, et qui signalèrent la reprise des travaux de la collégiale, travaux que l'on était sur le point d'abandonner faute de ressources.

La médaille que nous avons décrite semble avoir été frappée vers cette époque, peut-être pourrait-on la faire remonter aux premières année du XVI^e siècle.

Saint Gommaire, Gommar ou Gomer naquit au VIII^e siècle, à Emblehem, dans la province d'Anvers actuelle, il construisit, vers l'année 764, dans un lieu nommé Nieuw-Donck, un monastère qui donna naissance à la ville de Lierre. Il mourut en 775; sa fête se célèbre le 11 octobre, jour anniversaire de sa mort.

C^te DE L. ST.

---

Digitized by Google

# CORRESPONDANCE.

*Lettre de M.* DE MORÉ *à M.* CHALON, *président de la Société royale de* NUMISMATIQUE.

MONSIEUR,

Faisant une étude spéciale des monnaies du Gévaudan (mon pays natal), je suis dans la nécessité de visiter les différents musées et les collections particulières pour prendre des empreintes. Ne pouvant, en ce moment, me rendre en Belgique, je voudrais vous prier de me dire si vous avez des monnaies ayant pour légende GAVALETANO, BANNACIACO, BANNACACO, ou simplement BAN. Calice, au revers. Il y a une autre monnaie qui est très-rare et dont voici la description : tête d'évêque mitrée, S. PRIVATUS *Rev.* MIMAS CIVITAS. Si vous avez de ces monnaies, je voudrais vous prier de vouloir bien m'en donner la description. J'ai commencé un travail sur ces monnaies et je voudrais le terminer.

Veuillez recevoir, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

E. DE MORÉ.

Rue Vaubecour, 14, Lyon (Rhône).

9 février 1870.

Nous engageons MM. les amateurs à communiquer à



Digitized by Google

M. de Moré les renseignements qu'il demande. Ils peuvent nous charger de transmettre les empreintes ou les adresser directement à Lyon.

R. Ch.

---

Digitized by Google

# ACTES OFFICIELS.

*Fabrication des monnaies. — Prix des coins et viroles. — Vérification.*

LÉOPOLD II, Roi des Belges,

A tous présents et à venir, Salut.

Vu la loi du 21 juillet 1866, ainsi que les arrêtés royaux du 30 décembre 1848 et du 25 mars 1867;

Voulant désintéresser le trésor public dans les frais de fabrication des monnaies courantes d'or et d'argent et régler le mode de payement des coins et viroles de monnayage, et des frais de vérification du poids et des empreintes desdites espèces courantes d'or et d'argent;

Sur la proposition de Notre Ministre des finances,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Art. 1er. Le prix des coins et viroles de monnayage, ainsi que la dépense nécessitée par la vérification individuelle du poids et des empreintes des monnaies courantes d'or et d'argent, seront prélevés sur les frais alloués pour la fabrication de ces monnaies; ce prix et cette dépense seront payés par le directeur de la fabrication d'après le mode à prescrire par Notre Ministre des finances.

Art. 2. L'art. 1er de l'arrêté royal du 16 octobre 1832 est abrogé.

Digitized by Google

Art. 3. Notre Ministre des finances est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 28 mars 1870.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

*Le Ministre des finances,*

Frère-Orban.

---

Le Ministre des finances,

Vu les lois du 22 vendémiaire an IV et du 21 juillet 1866, ainsi que les arrêtés royaux du 30 décembre 1848 et du 28 mars 1870;

Voulant régler :

*A.* Le prix des coins et viroles nécessaires à la frappe des espèces courantes d'or et d'argent;

*B.* Les frais de vérification individuelle du poids et des empreintes desdites espèces présentées en délivrance;

*C.* Le mode de payement de ces fournitures et de ces frais;

Sur la proposition du Commisssaire des monnaies, le Secrétaire général entendu,

Arrête :

Art. 1er. Les coins et viroles, soumis à l'épreuve normale du balancier et acceptés par l'administration des monnaies, sont payés par kilogramme de pièces fabriquées.

Art. 2. Il est alloué :

Pour les coins :

*A.* Des monnaies d'or :

1° Quinze francs (fr. 15) par 100 kilogrammes de pièces de vingt francs;

Digitized by Google

2° Vingt francs (fr. 20) par 100 kilogrammes de pièces de dix francs.

*B*. De la monnaie d'argent courante, cinq francs (fr. 5) par 100 kilogrammes de pièces de cinq francs.

Pour les viroles brisées :

1° Trois francs vingt-deux centimes (fr. 3-22) par 100 kilogrammes de pièces de vingt francs.

2° Quatre-vingts centimes (c. 80) par 100 kilogrammes de pièces de cinq francs d'argent.

Art. 3. Ces prix sont payés au graveur, par le directeur de la fabrication, sur état dressé par le contrôleur au change et au monnayage et approuvé par le Commissaire des monnaies.

Art. 4. Les frais de vérification individuelle du poids et des empreintes des espèces courantes d'or et d'argent sont payés par kilogramme de pièces présentées en délivrance.

Art. 5. Il est alloué,

*A*. Pour monnaies d'or :

1° Sept francs quatre-vingts centimes (fr. 7-80) par 100 kilogrammes de pièces de 20 francs ;

2° Quinze francs soixante centimes (fr. 15-60) par 100 kilogrammes de pièces de dix francs.

*B*. Pour monnaies d'argent :

Un franc cinquante centimes (fr. 1-50) par 100 kilogrammes de pièces de cinq francs.

Art. 6. Ces frais sont payés au contrôleur au change et au monnayage par le directeur de la fabrication sur état dressé par ledit contrôleur et approuvé par le Commissaire des monnaies.

Art. 7. Les dispositions de nos arrêtés du 4 décembre 1865 et du 11 juin 1868, qui sont contraires au présent arrêté, sont abrogées.

Art. 8. Le Secrétaire général et le Commissaire des mon-

Digitized by Google

naies sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 29 mars 1870.

*Le Ministre des finances,*
FRÈRE-ORBAN.

---

Digitized by Google

# MÉLANGES.

---

*Periodico di numismatica e sfragistica per la storia d'Italia, diretto dal march.* Carlo Strozzi. Firenze, 1870, in-8°.

Le quatrième fascicule de cette publication bi-mensuelle, deuxième année, se compose des mémoires suivants :

1° Un dépôt de monnaies d'or de l'époque du Haut-Empire, par M. Gennaro Riccio ;

2° Suppléments à l'histoire de la monnaie de Parme du R. P. Ireneo Affò. — Études du commandeur M. Lopez, ancien directeur du Musée royal de Parme (*suite*) ;

3° Le Musée Bottacin, annexé à la bibliothèque de la ville de Padoue, par M. Carlo Kunz (*suite*) ;

4° Sceaux italiens du Musée de Parme, par M. Luigi Pigorini.

Deux magnifiques planches accompagnent cette livraison.

R. Ch.

---

*Encore et pour une dernière fois l'*Estaple. (*Voy.* Revue, 1869, p. 371, et 1870, p. 148.)

Nous avons reçu de M. Cellier, de Valenciennes, une très-longue lettre, avec prière de l'insérer dans la Revue. Comme cette lettre n'est que la reproduction, plus ou

Digitized by Google

moins délayée, de ses deux précédents plaidoyers, nous croyons inutile, en accédant à sa demande, d'éterniser ainsi une discussion qui pourrait devenir fastidieuse à nos lecteurs. M. Cellier a cependant trouvé un argument nouveau que nous ne pouvons passer sous silence.

La pièce de Marguerite II, au monogramme et avec MONETA MONTEN (n° 90 des *Recherches*, etc.), l'embarrasse. « Cette pièce unique, dit-il, dont vous pos-« sédez le seul exemplaire connu, est une exception qui « confirme la règle [1]. Pouvez-vous garantir qu'elle n'est « pas le produit d'une fabrication, non pas exceptionnelle « mais clandestine? » Voilà le grand mot lâché! Quand une pièce est gênante pour un système, on se demande — sans l'avoir vue — n'est-elle pas fausse? Elle doit être fausse. C'est une espèce d'argument auquel nous ont déjà habitué d'autres numismates français. A cela nous n'avons qu'une réponse à faire : La pièce est parfaitement authentique, indiscutable; elle n'est plus unique, on en a retrouvé un second exemplaire de coins différents, et tous les deux font partie de la collection de la Bibliothèque royale, où M. Cellier peut les examiner à son aise.

[1] *Une exception qui confirme la règle* est un adage d'avocat dont nous ne comprenons pas bien la justesse. Il semblerait plus rationnel de dire qu'une exception infirme la règle. Puis, quelle règle? Qui a décrété cette fameuse règle? Voici comment procèdent ordinairement à cet égard les législateurs-numismates. Ils ont remarqué, par exemple, de courtes croix sur deux, trois ou quatre monnaies du XIIe siècle. Règle : Le XIIe siècle n'a connu que des croix courtes. Viennent, maintenant, d'autres pièces, avec des croix longues, ils n'y verront pas le moindre embarras; ce seront « des exceptions qui confirmeront la règle. » Ce n'est pas plus difficile que cela.

Digitized by Google

L'auteur valenciennois revient ensuite à la charge à propos de la forme non gothique de ce que nous croyons être la lettre initiale de *Hannonia*. Mais à l'époque où cette lettre a remplacé le temple à double fronton, la forme carrée de la lettre H était encore en usage. Puis, il était facile, en faisant faire au type du temple un quart de conversion, — ce qui est bien intentionnel et non l'effet du hasard — d'y voir la lettre H ; il était, au contraire, impossible d'en faire un ꝶ. La double barre transversale ne devrait pas non plus effaroucher M. Cellier ; cette forme de la lettre H n'est pas sans exemple. Dans une inscription qui se trouve à Liége, sur un curieux monument, dit *la pierre Bourdon*, et qui date de 1100 à 1150, on voit le mot HONOR écrit avec un ꟾ à doubles traverses, tout comme sur les monnaies du Hainaut (¹). Et sans aller si loin, sans sortir de son cabinet, il suffirait à M. Cellier d'ouvrir le *Nouveau traité de diplomatique*, t. III, pl. XXXIV, pour dissiper, là-dessus, tous ses scrupules.

Résumons. M. Cellier a trouvé, dans ses archives, que les marchandises exposées et vendues à la franche foire de Valenciennes étaient marquées de l'*estaple*, ce qui veut dire, recevaient la marque de l'*estaple*, de l'étape, de la foire ou franc-marché.

Mais, était-ce bien là le nom de la marque elle-même, de la chose représentée sur cette marque, chose que M. Cellier se garde de définir?

Pour nous, comme pour le *vieux* Duby, ainsi que l'appelle M. Cellier, qui sans doute est jeune, c'est la lettre H

(¹) *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. X, p. 26.

Digitized by Google

et rien de plus, la lettre H qu'on a fait ressembler autant que possible à l'ancien type carlovingien du temple. On peut, au reste, citer de nombreux exemples de l'initiale, plus ou moins ornée, du nom de la ville ou du pays, formant le type de la monnaie. Ainsi A, pour Ancône, L, pour Lucques. P, pour Pise, S, pour Sienne, etc., et, dans notre pays, N, sur des monnaies de Namur, FL, sur des monnaies de Flandre, etc. Pourquoi tant se récrier, alors, à l'idée de voir un H sur les monnaies des comtes de Hainaut?

Nous devons encore, et pour finir, protester contre cette expression d'*incultes graveurs* dont se sert l'auteur en parlant des artistes à qui l'on doit les élégantes monnaies du Hainaut. Les graveurs de cette époque auraient-ils bien pu, dit M. Cellier, « s'aviser de renverser l'image du tem-« ple traditionnel, d'en transformer les degrés et la frise « en jambages perpendiculaires, les piliers en barres trans-« versales, le tout pour obtenir la figure approximative de « la huitième lettre de l'alphabet? » Nous les en croyons parfaitement capables. Voyez donc ce qu'ils ont su faire de notre monogramme sur des monnaies épiscopales de Cambrai, un trompe-l'œil dans lequel on trouve des crosses, des mitres, etc., etc.

N'était-ce pas là une *dégénérescence préméditée;* deux mots qui, selon M. Cellier, hurlent de se trouver ensemble?

R. Ch.

---

*Nihil sub sole novum.* M. le Dr W. Flight a communiqué à la Société numismatique de Londres les recherches

Digitized by Google

qu'il a faites sur la composition chimique d'une monnaie bactriane du roi Euthydemos. Cette pièce, qui remonte à deux siècles avant J.-C., est formée d'un alliage de cuivre et de nickel, absolument identique à celui des monnaies belges.

R. Ch.

---

Le n° XXXVI de la revue anglaise (*the Numismatic Chronicle*) se compose des articles suivants :

1° Monnaies des successeurs d'Alexandre, en Orient (*suite*), par le major général A. Cunningham; 27 pages et deux planches;

2° Notice sur un dépôt d'anciennes monnaies anglaises trouvé à Santon-Downham, au comté de Suffolk, par M. John Evans, Esq.; 9 pages;

3° La monnaie de Stamfort, par M. Samuel Sharp, Esq. 41 pages;

4° Note sur les récentes publications relatives à la numismatique, et mélanges; 7 pages.

A ce numéro sont joints le titre et la table du volume IX, les procès-verbaux de la Société numismatique, session de 1868-1869, enfin la liste des membres, en décembre 1869.

R. Ch.

---

Notre compatriote, M. Charles Wiener, vient de terminer, pour l'exposition prochaine de Saint-Pétersbourg, une médaille qui a obtenu en Russie, et qui obtiendra partout le plus légitime succès.

Digitized by Google

Cette médaille, de 51 millimètres de diamètre, représente, d'un côté, *l'Industrie* sous la figure d'une femme assise, en costume national moscovite, et entourée des emblèmes et des attributs ordinaires. Ce côté n'a d'autres légendes que le nom de l'artiste, à l'exergue et en petits caractères latins.

Au revers, le Génie de la science et le Génie de la lumière, appuyés sur un cartouche rond, portant (en caractères russes) S. PETERSBOURG, 1870. Au bas, les armes de cette capitale, et deux mains unies, puis le nom du graveur en lettres russes. Sur une banderole qui se noue gracieusement au-dessus du cartouche, ces trois mots grecs : ΤΟ ΧΡΗΣΙΜΟΝ. ΤΟ ΑΓΑΘΟΝ. ΤΟ ΚΑΛΟΝ (l'utile, le bon et le beau), les trois buts où doit tendre l'industrie [1].

La légende circulaire est en russe :

Exposition industrielle de toutes les Russies.

Nous ferons remarquer, à propos de cette médaille, qu'en Russie, la tête du souverain ne se trouve ni sur la monnaie, ni sur les timbres-poste. On ne la prodigue pas sur toutes les médailles comme l'on fait dans certains pays, et spécialement en Belgique, où l'on trouve la tête du roi réellement mise à toutes sauces : Exposition de bestiaux, exposition de fleurs, concours d'arbalète, concours de chiens, etc., etc. La coutume russe nous paraît réellement plus convenable et plus digne.

R. Ch.

[1] Sans compter celui de gagner de l'argent.

Digitized by Google

M. J. Friedlaender publie, dans le « Journal archéologique de Berlin » (*Neue Folge, zweiter Band, viertes Heft*), un bel article sur les dernières acquisitions du cabinet des médailles. Partant de ce principe, que les monnaies antiques, manifestations de l'art aux différentes époques de leur frappe, ne font souvent que reproduire sur une échelle réduite les grandes pensées de la statuaire, M. Friedlaender expose l'esthétique et l'histoire de quelques types numismatiques remarquables. Et, à ce propos, l'on peut dire que la monnaie, dans une certaine mesure, rend souvent mieux le caractère des monuments de la sculpture que bien des médiocres copies de marbre exécutées par les artistes de la période romaine.

Parmi les types décrits par M. Friedlaender, nous citerons la monnaie frappée à Nicée sous Commode, et représentant, au revers, le satyre ivre du musée de Naples. La monnaie ayant été frappée sous Commode, n'a pu servir de modèle au bronze d'Herculanum. Il doit y avoir eu une autre statue du satyre à Nicée. Deux monnaies frappées à Césarée-Paneas de Palestine, sous Marc-Aurèle et Elagabale, sont copiées de la statue de Pan jouant de la flûte. Nommons encore un Apollon Sauroktone de Nikopolis, une Vénus attachant sa sandale, d'Aphrodisias de Carie; une Vénus accroupie, une Vénus de Médicis, une statue d'Esculape d'Epidaure, la monnaie d'Argos, au type de Kléobis et Biton traînant le char de leur mère, et un Apollon Leukatès tenant un flambeau.

CAM. P.

---

Digitized by Google

Notre honorable confrère, M. Asselin, de Cherbourg, nous écrit : « Je viens de lire, dans le dernier numéro de votre Revue, votre article intitulé *Curiosités numismatiques*. Vous dites que le Franc-à-cheval de Waleran de Ligny est à retrouver. Il est retrouvé, Monsieur, j'en ai donné la description dans la Revue de Blois, de 1853, p. 446, etc., etc. »

La pièce dont parle M. Asselin et qu'il a décrite, dans la Revue de Blois, n'est pas le Franc-à-cheval de Waleran, mais bien celui de son prédécesseur Gui. Celui de Waleran reste donc à retrouver. Un jour ou l'autre, notre ami de Coster, cet heureux dénicheur de merles blancs, parviendra bien à mettre la main là-dessus.

R. Ch.

---

Parmi les médailles qui ont paru, dans les dernières années, chez nos voisins du Nord, nous devons citer celle du poëte Vondel, par M. J.-P. Van der Kellen, d'Utrecht.

Cette médaille porte, d'un côté, la tête de profil, à droite et couronnée de laurier, du prince des poëtes hollandais, avec la légende : JOOST VAN DEN VONDEL GEB. TE KEULEN 17 NOV. 1587. OVERL. TE AMSTERDAM 5 FEB. 1679.

Au revers, sa statue érigée à Amsterdam, en 1867. On lit autour : VAN NEERLANDS DICHTEREN DE VADER EN DE VORST. A l'exergue : ONTHULD TE AMSTERDAM 18 OCTOBER 1867.

R. Ch.

---

Digitized by Google

*Die wichtigsten Exemplare in meiner Sammlung römischer Münzen,* vom Dr Elberling. — II. Abtheilung. — *Münzen des römischen Kaiserreichs.* Sechste Fortsetzung (pl. XI, XII, XIII). Luxemburg, V. Buck, 1869, in-4°.

M. le Dr Elberling, dans ce sixième cahier de ses monnaies des empereurs romains, publie des pièces rares et intéressantes frappées depuis le règne de Gallien jusqu'au règne d'Aurélien inclusivement. Il possède et décrit quarante-huit monnaies de ce premier empereur. Viennent ensuite Salonine, Salonin, Valérien jeune, Macrien jeune, Quiétus, Posthume, Lélien, Victorin, Marius, Claudius Gothicus, Quintillus et Aurélien. Les trois planches qui accompagnent cette description, donnent les dessins des monnaies dont la représentation manque dans les livres que M. Elberling a pu consulter.

Cam. P.

---

La pl. VIII, n° 2, offre à la sagacité des lecteurs une énigme dont nous avouons humblement n'avoir pas pu trouver le mot.

Cette pièce, qui appartient au cabinet de Leyde, est de cuivre jaune, d'une gravure délicate et fine. Son peu de relief la fait ressembler plutôt à une monnaie qu'à une médaille. Le personnage qu'elle représente — prince de la terre ou de l'Église — est décoré de la Toison d'or et de la plaque du Saint-Esprit (?). Les légendes et l'inscription, du côté de la tête et au revers de la pièce, n'appartiennent

Digitized by Google

à aucune langue. Elles sont évidemment formées au moyen d'un alphabet de convention produit par des lettres ordinaires dont on a interverti la valeur. Ce procédé enfantin se laisse assez facilement déchiffrer, quand on a affaire à un texte un peu long et quand on peut présumer dans quelle langue il est écrit. Mais, ici, la chose serait assez difficile.

Est-ce un caprice d'artiste, un essai?

La médaille provient-elle de quelque société secrète, maçonnique ou agathopédique? Peut-être.

R. Ch.

---

Dans les quelques lignes qui servent d'introduction à un article sur des monnaies grecques inédites tirées de sa collection, M. de Rauch parle d'un catalogue, fait par M. Friedlaender, de toutes les médailles anciennes qui ont vu le jour, depuis la publication du grand ouvrage de Mionnet. On voit d'ici quel travail énorme ç'a été de rechercher dans des milliers de publications éparses dans le vieux monde, toutes les monnaies découvertes depuis un demi-siècle. M. de Rauch estime qu'il importe grandement à la science que l'œuvre du savant conservateur du cabinet de Berlin soit livrée à l'impression. Nous partageons cet espoir. Le temps que l'on doit passer à s'assurer de la non-publication d'une monnaie est souvent un obstacle aux travaux numismatiques. Quand la patience ne fait pas défaut au chercheur, c'est le manque de livres spéciaux qui vient décourager son esprit. Il serait donc

Digitized by Google

extrêmement important que les numismates eussent à leur disposition un répertoire, fait avec la science et la méthode que M. Friedlaender peut y mettre.

CAM. P.

---

Par un décret en date du 9 janvier dernier, S. M. l'empereur du Brésil a conféré la décoration de chevalier de la Rose à notre honorable confrère, M. Auguste Brichaut, contrôleur à la monnaie.

R. CH.

---

Une ordonnance royale vient de supprimer les fabriques de monnaie qui existaient à Turin, Naples et Venise. La fabrication des monnaies d'or et d'argent et des médailles, qui avait été affermée à la Banque nationale par un décret en date du 20 octobre 1861, est désormais concentrée à Milan. C'est également dans cette ville que seront gravés et préparés les types, les poinçons et les matrices nécessaires à cette opération.

(*Echo du Parlement du 25 avril* 1870.)

---

M. Henry William Henfrey, membre de la Société numismatique de Londres, vient de faire paraître la sixième et dernière partie de son Guide pour l'étude et le classement des monnaies anglaises. Ce petit manuel, d'un prix



Digitized by Google

peu élevé et d'un usage facile, ne peut manquer d'avoir un succès complet.

R. Cn.

---

L'Association pour l'abolition du timbre des journaux (1867-1869) vient de remettre une médaille en or de grand module à M. Maurice H. Van Lee, qui a tant contribué au succès de cette réforme en Hollande.

Les frais de la médaille ont été couverts au moyen d'une souscription publique.

Elle porte d'un côté ces mots : *Règne du roi Guillaume III; développement de la nation, abolition du timbre des journaux dans les Pays-Bas,* 1869.

Deux génies portant des branches de laurier et de chêne.

Au revers : M. P.-P. van Bosse, ministre des finances. Loi du 9 avril 1869. États-Généraux, 2e chambre, 13 mars ; 1re chambre, 7 avril 1867.

A Maurice H. van Lee, le champion désintéressé, éminent et infatigable ; 9e congrès littéraire, Gand, 1867.

Association pour l'abolition du droit du timbre, 1867-1869.

La médaille a été gravée par M. Ch. Wiener.

*(Écho du Parlement.)*

Digitized by Google

# SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

## EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

### Réunion extraordinaire du 5 juin 1870, à Ypres.

*Présents :* MM. Chalon, président ; Dr Dugniolle, vice-président; Ed. Vanden Broeck, trésorier; Brichaut, bibliothécaire; Picqué, secrétaire; Alp. Vandenperreboom, Meyers, Vander Auwera, Mailliet, Maus, Pinchart, Geelhand, membres effectifs et A. Le Catte, correspondant regnicole.

MM. Herry de Cocquéau, Léop. Wiener, Serrure fils, le chanoine Béthune, le Bon de Chestret, Wystman et Pasquier, s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

M. Guioth, membre effectif, informe la Société que son grand âge le force à donner sa démission.

M. le président revient sur la perte regrettable que la Société a faite par la mort de son vice-président, M. le comte de Robiano.

L'assemblée forme des listes de candidats :

1° A la place de *membre honoraire,* devenue vacante par la mort de M. Sabatier;

Digitized by Google

2° Aux trois places de *membres effectifs*, devenues vacantes par la mort de M. de Robiano, la démission de M. Guioth et le changement de titre de M. le baron de la Fontaine qui n'habite pas la Belgique;

Et 3° à trois places de *correspondants regnicoles*.

Les candidats présentés pour cette dernière place sont :

MM. Alp. Le Roy, professeur à l'université, à Liége;
Vander Looy, numismate, à Molenbeek-Saint-Jean;
Blommaert, littérateur, à Gand;
De Schot, directeur au ministère des Finances, à Bruxelles;
Derre, architecte, à Bruxelles;
Epiphane Martial, avocat, à Liége;
Hauzeur, juge de paix, à Ciney;
Karl Versnaeyen, littérateur, à Bruges;
A. de Roissart, avocat, à Bruxelles.

### COMMUNICATIONS ET LECTURES.

M. Chalon exhibe une belle médaille uniface en plomb, portant le buste du Brugeois don Juan Perès (*sic*), 1568. Il donne ensuite lecture d'une notice sur le personnage représenté par la médaille.

M. Vander Auwera communique à l'assemblée une trouvaille de petits deniers du Brabant, faite à Louvain, dans le courant de mai dernier, et contenant des pièces aux types du cavalier, du temple flanqué de tours, de l'aignel et du bateau.

M. le lieutenant-colonel Mailliet exhibe un cinquième

Digitized by Google

d'écu de Philippe II, frappé en 1563, pour le Brabant, sans marque monétaire;

M. Picqué, au nom de M. Wystman, soumet à l'appréciation de ses confrères un *auréus* de Julia Domna;

M. Brichaut 1° exhibe une médaille du module de près de 90 millim, gravée lors du dernier soulèvement de la Pologne. *Lég.* A Z KRWI WASZEJ POWSTANIE, etc., 1861; 2° distribue à ses confrères des exemplaires de la nouvelle pièce égyptienne de 40 *paras*, frappée à la Monnaie de Bruxelles.

M. Geelhand communique à l'assemblée : 1° Une belle médaille de bronze représentant, d'un côté, le buste de Louis XIV. *Rev.*, PAX ET CONNUBIUM, 1660. Mariage du Roi. Cette médaille de grand module a été gravée par Molart.

2° Un écu de Charles-Quint, frappé à l'occasion de la prise de possession, par l'empereur, du duché de Juliers. La légende du revers est : MON :... CIVI :... WERDA : 43.

*Le Secrétaire.* CAMILLE PICQUÉ.

*Le Président,* R. CHALON.

---

**Réunion du bureau du 5 juin 1870, à Ypres.**

---

Sur la proposition de M. Camille Picqué, le titre d'*Associé étranger* est conféré à M. le Dr Arnold Luschin, à Gratz.

Digitized by Google

A la demande de M. le comte M. Nahuys, le même titre est conféré à M. Vander Kellen, graveur en médailles, à Utrecht.

*Le Secrétaire,* CAMILLE PICQUÉ.

*Le Président,* R. CHALON.

---

Digitized by Google

# SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

## LISTE DES OUVRAGES REÇUS PENDANT LE 2e TRIMESTRE 1870.

### Allemagne.

Neues Lausitzisches Magasin. Görlitz, 1870, 47er Band, erstes Heft.

Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande. Bonn, 1869. Heft XLVII u. XLVIII.

Numismatischer Verkehr. Leipzig, 1870. Avril. nos 5 u 4.

### Angleterre.

The Numismatic Chronicle, and journal of the Numismatic Society. London, 1869, part. IV, new series, no XXXVI, et 1870, part. I, new series, no XXXVII.

### Belgique.

Analectes pour servir à l'Histoire ecclésiastique de la Belgique, t. VII, 1870. 2e livraison.

Annales du Cercle archéologique de Mons, t. IX. Mons, 1869.

Annales de la Société archéologique de Namur, t. X, 4e livr. Namur, 1870.

Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg, t. X. Tongres, 1869.

Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie, 8e année, nos 7 à 12. Bruxelles, 1869.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. 39e année, 2e série, t. XXIX, nos 2, 3 et 4. Bruxelles, 1870.

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, t. X, 1re livr. Liége, 1870.

Messager des sciences historiques ou archives des arts et de la bibliographie de Belgique. Année 1870, 1re livraison. Gand, 1870.

### France.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie. Année 1869, nos 3 et 4. Amiens, 1869.

Bulletin de la Société impériale des antiquaires de France, 1er, 2e, 3e et 4e trimestres 1868, Paris, 1869.

Mémoire de la Société impériale des antiquaires de France. T. XXXI, 4e série. T. 1er.

Bibliothèque de l'école des Chartres. Revue d'érudition, consacrée spécialement à l'étude du moyen âge, t. XXXI, année 1870. Paris, 1re et 2e livraisons.

Le Cabinet historique. Revue mensuelle, 16e année. 1re, 2e, 3e et 4e livraisons, janvier-mai 1870. Paris.

Digitized by Google

Polybiblion. Revue bibliographique universelle. 3e année, t. V, 4e et 5e livraisons, avril et mai.

Jetons municipaux de la ville de Paris au xve siècle, par M. J. Rouyer. Paris, 1869.

Comptes rendus de la Société française de numismatique et d'archéologie. T. II, année 1870. Paris.

### Luxembourg.

Publications de la Société historique de l'institut (ci-devant Société archéologique du grand-duché, vol. XXIV (II), Luxembourg, 1869.

Die wichtigsten Exemplare in meiner Sammlung römischer Münzen, vom Dr Elberling. II Abtheilung, Münzen des römischen Kaiserreichs. Sechste Fortsetzung (pl. XI, XII, XIII). Luxembourg, 1869.

### Suisse.

Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. T. XVII, 1re livraison. Genève, 1870.

---

## CABINET NUMISMATIQUE.

### DON FAIT PAR L'UNIVERSITÉ ROYALE DE NORWÈGE, A CHRISTIANIA.

Nouvelle monnaie norwégienne.
5 skilling, argent, 17 millimètres.
½ skilling, cuivre, 18½ millimètres.

### DON FAIT PAR M. VANDER KELLEN, D'UTRECHT.

Médaille frappée en l'honneur de Joost Van den Vondel, célèbre poëte hollandais, par J.-P. Vander Kellen ; bronze, 58½ millimètres.

### DON FAIT PAR M. BRICHAUT, CONTROLEUR DE LA MONNAIE DE BRUXELLES.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Pièce de | 20 | reis de l'empire du Brésil, bronze | | | 25 mm. |
| — | 10 | — | — | | 20 — |
| — | 40 | paras, égyptienne, bronze | | | 37 — |
| — | 10 | centimes du grand-duché de Luxembourg, bronze. | | | 31 — |
| — | 5 | — | — | — | 25 — |
| — | 2½ | — | — | — | 21 — |

Toutes ces pièces ont été frappées à la Monnaie de Bruxelles.

*Le Bibliothécaire,*
A. Brichaut.

Bruxelles, le 20 juin 1870.

Digitized by Google

# CATALOGUE

DES

# MONNAIES OBSIDIONALES ET DE NÉCESSITÉ.

DIX-NEUVIÈME ARTICLE.

d. 4. *Menut.*—VILLA · 1642 · Tête laurée de Louis XIII, à droite.

*Rev.* — TA — RR — EG — E. Croix barcelonaise cantonnée de deux annelets et de six besants.

Cuivre. Heiss, pl. XCV, n° 4.

4². *Menut.*—VILLA · 1642. Tête laurée de Louis XIII, à gauche.

*Rev.* — Semblable au n° 4.

Cuivre. Achille Colson, *Revue numismatique française* de 1855.

## TEGUCIGALPA.

**Monnaies de nécessité frappées pendant les guerres de l'indépendance.**

d. 1. 2 *réaux.* — TEGU — SIGAL — PA — A° 1823 I — 2 R · M · Écu couronné entre deux colonnes.



Digitized by Google

*Rev.* — Croix équilatérale, cantonnée aux 1er et 4e de Léon, aux 2e et 3e de Castille et quatre petits arcs de cercle concentriques. Aux extrémités de la croix, les caractères — 2 — R — M — P.

Arg. *Memorial numismatico español*, de 1868, pl. VIII, no 9.

d. 1². 2 *réaux*. — Semblable au no 1.

*Rev.* — Aigle mexicaine posée sur une branche de figuier, des deux côtés — M · P · — 2 R ·

Arg. *Idem*, idem, no 10.

## TERCÈRE (Ile de).

**Bloquée par les Espagnols, de 1582 à 1583 (1).**

d. 1. 5 *tostoes*. — ANTONIVS · I · D · G · R · P · ET · AL. Écu aux armes de Portugal, sommé de la couronne royale fermée, et accosté, à gauche, d'un A, et, à droite, d'un faucon, signe monétaire des îles Açores.

*Rev.* — ✠ IN ⁓ HOC ⁓ SIGNO ⁓ VINCES. Croix de l'ordre militaire de Saint-Benoit d'Aviz, anglée du millésime 1 — 5 — 8 — 2. (La contre-marque du faucon, imprimée dans le 2e canton, était destinée à doubler la valeur de la pièce et la porter à 1,000 reis.)

Or. R. Chalon (2), pl. I, no 1.
Collection de Sa Majesté (catalogue, no 673).

(1) *Revue numismatique belge*, 4e série, t. VI, 1868.
(2) *Don Antonio, roi de Portugal, son histoire et ses monnaies.*

Digitized by Google

d. 2. *Crusado.* — ANTONIVS · I · D · G · REX · POR · ET · ALG. Écu aux armes de Portugal, sommé d'une couronne royale fermée, et accosté de deux faucons.

*Rev.* — ✠ IN · HOC · SIGNO · VICES (*sic*). Croix de l'ordre du Christ. (Contre-marque du faucon pour doubler la valeur.)

Arg. R. Chalon, pl. I, n° 2.
Même collection (catalogue, n° 674).

2². *Crusado.* — ANTONIVS · I · D · G · R · P · ET A · Semblable au n° 2, d'un autre coin, avec cette différence que la couronne interrompt la légende.

*Rev.* — Semblable au n° 2.

Arg. Idem, p. 54.

d. 2³. *Crusado.* — ANTONIVS · D · G · REX · POR · ET · ALGAR. Variété du n° 2, la pièce est plus grande et les faucons ne posent pas sur un cordage tressé.

*Rev.* — ⁝ IN · HOC · SIGN · VINCES · Semblable au n° 2.

Arg. Luckius, p. 287.

d. 3. *Tostao.* — ANTONIVS · I · D · G · REX · P · ET · ALG · Écu aux armes de Portugal, sommé de la couronne royale fermée, accosté de la lettre A et d'un faucon.

*Rev.* — ✠ IN : HOC : SIGNO : VINCES. Croix de l'ordre du Christ.

Arg. R. Chalon, pl. II, n° 3.
Même collection (catalogue, n° 675).

Digitized by Google

d. 3². *Tostao.* — ANTONIVS · I · D · G · REX · POR · ET · ALG. Écu aux armes de Portugal, sommé de la couronne royale fermée, accosté de la lettre A et d'un faucon.

*Rev.* — ✠ IN HOC : SIGNO VINCES. Croix de l'ordre du Christ. (Contre-marque du faucon pour doubler la valeur.)

Arg. R. Chalon, pl. II, n° 4.
Même collection (catalogue, n° 676).

d. 4. *Demi-tostao.* — ANTONIVS · I · D : G · R · P · ET · A. Écu aux armes de Portugal, sommé de la couronne ouverte.

*Rev.* — ✠ IN HOC : SIGNO VINCES. Croix de l'ordre du Christ.

Arg. R. Chalon, pl. II, n° 5.
Même collection (catalogue, n° 677).

*N. B.* On prétend qu'il a été aussi fabriqué à Tercère des pièces de 4 *vintens*, de 2 et d'un *vintem*, mais elles n'ont pas encore été retrouvées.

d. 5. 4 *reis.* — ANTONIVS · I · D · G · R · P · ET · A : Écu aux armes de Portugal, sommé d'une couronne fermée, accosté de la lettre A et d'un faucon.

*Rev.* — ✠ IN HOC SIGNO VINCES. La croix de l'ordre de Saint-Jacques-de-l'Épée.

Cuivre. R. Chalon, pl. II, n° 6.
Même collection (catalogue, n° 678).

Digitized by Google

d. 6. .....? — ANTONIVS · I · D · G · R · P · ET · A ·
Écu aux armes de Portugal, sommé de la couronne royale fermée.

*Rev.* — Une sphère armillaire portant au centre le mot SPERO et autour la continuation de la légende : IN — DEO.

(L'exemplaire, usé ou mal frappé, ne laisse plus lire le mot *spero*.)

Cuivre. R. Chalon, pl. II, n° 7.
Même collection (catalogue, n° 679).

d. 7. *Réal.* — ✠ ANTONIVS : D : G · R · P · ET · A.
Écu aux armes de Portugal, sommé d'une couronne ouverte.

*Rev.* — ✠ IN · HOC · SIGNO VINCES. Croix haussée, plantée sur un rocher (le Calvaire).

Cuivre. R. Chalon, pl. II, n° 8.
Même collection (catalogue, n° 680).

## THORN.

**Monnaies frappées à propos de la levée du siége de la ville, en 1629.**

* 1. *Thaler.* — Dans le champ, un ange les ailes éployées, au milieu des nuages, tient devant lui un petit écusson aux armes de la ville. Au-dessous, on lit : · THORVNIA · — HOSTILITER · OPPVGNATA — · ET · DEI · O · AVXILIO · — FORTR · A · CIVIB · DEFENSA — · XVI ⁝ FEBR · — ANNO — · M · DC · XXIX.
En bas un ornement.

Digitized by Google

*Rev.* — ✱ FIDES ✱ ET · CONSTANTIA ✱ PER ✱ IGNEM ✱ PROBATA. Le champ représente la ville de Thorn en feu; le soleil paraît au-dessus de l'embrasement. Devant la ville, la Vistule couverte d'embarcations; un pont relie la ville à des jardins coupés par un bras de la Vistule.

Arg.

d. 2. *Thaler.* — Dans le champ, un ange les ailes éployées, tient devant lui un écu orné aux armes de la ville. Des deux côtés un ornement. Au-dessous, on lit : THORVNIA — HOSTILITER ✱ OPPVGNA — TA · ET · DEI · AVXILIO · FOR — TITER · A · CIVIBVS · DE — FENSA · DIE · XVI · FEBR — ✱ ANNO · MDCXXIX. En bas, les lettres H — L ·, séparées par un ornement.

*Rev.* — Légende semblable au n° 1. Le champ représente la ville de Thorn en feu, vue d'un autre point que sur la pièce précédente. Devant la ville, la Vistule avec son pont et des navires.

Arg. Cabinet royal des médailles, à Berlin.

3. *Thaler.* — Dans le champ, au milieu d'une couronne de laurier, le nom hébreu Jéhovah entre deux ornements. Au-dessous, on lit : THORVN · — HOSTILITER · OP — PVGNATA · ET · ACI — VIB, FORTITER — DEFENSA · XVI — FEBR : AN : — · M · D · C · X · X · I · X. — H—L.

Digitized by Google

*Rev.* — * FIDES * ET * CONSTANTIA * PER * IGNEM * PROBATA · Dans le champ, une tour à trois petits clochers, ainsi que les armes de la ville, entourées de flammes.

Arg. Bon Koehne, *Zeitschrift für*, etc., t. V, p. 133, n° 270.

## TORTOLA.

**Monnaie de nécessité frappée pendant la guerre contre la France, de 1808 à 1811.**

1. . . . . ? — Un morceau triangulaire, coupé d'un réal d'Espagne, sur lequel on a estampillé le mot TORTOLA.

Arg. Cat. Wellenheim, n° 292.

## TORTOSE.

**Assiégée par les Français, en 1811?**

d. 1. *Duro.* — Dans le champ, en haut, une tour couronnée entourée de laurier. Trois estampilles renfermant : 1° à gauche, le chiffre 1 ; 2° à droite, DURO ; 3° en bas, TOR · SA.

Arg. — Uniface.

Wellenheim, n° 363.
Heiss, pl. LXIII, n° 18.

## TOURNAI.

**Assiégée par les impériaux, en 1521.**

* 1. 6 *gros.* — Dans une épicycloïde à quatre lobes, les armes de la ville surmontées d'une fleur de lis

Digitized by Google

et accostées de deux F couronnées. Au-dessous, la date 1521.

*Rev.* — Dans une épicycloïde à quatre lobes, dont les angles intérieurs sont ornés d'annelets et les extérieurs de globules, croix cléchée, fleurdelisée, portant en cœur une fleur de lis et un point sur chaque branche de la croix.

Arg. Van Mieris, t. II, p. 136, n° 1.
Duby, pl. XX, n° 3.

d. 2. . . . . ? — Semblable au n° 1, d'un autre coin, avec cette différence que les deux F couronnées et l'année ne s'y trouvent pas.

*Rev.* — Semblable au n° 1, d'un autre coin, avec cette différence que la fleur de lis placée au cœur de la croix est accostée de deux points et que sur chaque branche de la croix il y a trois points.

Arg. Van Mieris, t. II, p. 136, n° 2.
Duby, pl. XX, n° 4.

* 3. . . . . ? — ✠ DIV ✠ NOVS ✠ DOIN ✠ PAIS ✠ Dans le champ, les armes de la ville, accostées de deux lis couronnés.

*Rev.* — ✠ ET ✠ EN ✠ LA ✠ FIN ✠ SA ✠ GRASE. Dans une épicycloïde à quatre lobes, dont les angles extérieurs sont ornés de tréfeuilles et les intérieurs de globules, croix cléchée fleurdelisée, portant en cœur une petite croix et sur les branches des globules.

Cuivre. Van Mieris, t. II, p. 136, n° 3.
Duby, pl. XX, n° 5.

Digitized by Google

* 4. . . . . ? — Semblable au n° 3, d'un autre coin, avec une légère différence dans la forme de la tour.

*Rev.* — ✠ ET ✠ EN ✠ LA ✠ FIN ✠ SA ✠ GRASSE. Dans le champ, trois fleurs de lis, dont les sommités sont tournées vers le centre et dont les pieds sortent de six ogives fleuronnées.

Cuivre. Cte de Nédonchel (1), pl. XII, n° 4.

d. 5. . . . . ? — Semblable au n° 3, d'un autre coin, avec une légère différence dans la forme de la tour.

*Rev.* — ✠ ET ✠ EN ✠ LA ✠ FIN ✠ SA ✠ GRASE. Croix ancrée portant en cœur une rosace, et cantonnée aux 1er et 4e d'un lis, aux 2e et 3e d'un dauphin.

Cuivre. Cte de Nédonchel (2), pl. IV, n° 3.

d. 6. . . . . ? — DIEV .·. NOS ✠ DOIN ✱ PAIS ✠ SA-MOVR ·.· Dans le champ, une tour crénelée à deux donjons, accostée de deux fleurs de lis.

*Rev.* — Semblable au n° 5, mais dans le champ, croix pattée, cantonnée aux 1er et 4e d'une rose, aux 2e et 3e d'une fleur de lis.

Cuivre (3). Cte de Nédonchel, pl. XII, n° 3.

(1) *Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai*, t. VI.

(2) *Id.*, t. V.

(3) J'ai rangé parmi les monnaies obsidionales de Tournai les pièces portant les nos 4, 5 et 6, à cause de l'analogie qui existe entre elles et une prétendue monnaie du siège de Tournai de 1521, publiée par Van Mieris et Duby. A mon avis, ces trois variétés, ainsi qu'une le n° 3 précité, sont tout simplement des jetons de Tournai.

Digitized by Google

**Assiégée par les Espagnols, en 1581.**

ÉMISSION DU 20 OCTOBRE 1581.

* 7. 5 *livres de Flandre.* — ✠ · TORNACO : OBSESSO · 5 · OCT · Dans le champ, les armes de la ville, accostées de la date 15-81. Dans l'angle supérieur de la pièce, une estampille renfermant les armes couronnées du prince d'Épinoy, gouverneur de la ville.

Arg. — Uniface, rectangulaire.

Van Loon, t. I, p. 298, n° 1.
Duby, pl. IX, n° 3.

* 8. 50 *gros.* — ✠ · TORN · OBSESSO · 5 · OCT · Semblable au n° 7, mais la légende se trouve entre deux cercles.

Arg. — Uniface, carrée.

Van Loon, t. I, p. 298, n° 2.

* 9. 25 *gros.* — ✠ · TORN · OBSESSO · 5 · OCT · Semblable au n° 7.

Arg. — Uniface, carrée.

Cabinet de M. Serrure.

ÉMISSION DU 21 NOVEMBRE 1581.

d. 10. 40 *gros.* — ✠ VRGENTE · OBSID · TORN · 1581. Dans un écusson orné, les armes de la ville. A l'angle supérieur de la pièce, une estampille renfermant les armes couronnées du prince d'Épinoy. A l'angle inférieur, un petit cartouche orné, renfermant la valeur : · XL · S ·

Cuivre. — Uniface, carrée.

Même cabinet.

Digitized by Google

* 11. 20 *gros*. — ✠ VRGEN · OBSID · TORN · 1581. Semblable au n° 10, mais avec la valeur : XX · S.

Cuivre. — Uniface, carrée.

Van Loon, t. I, p. 298, n° 3.
Duby, pl. IX, n° 4.

d. 12. 10 *gros*. — ✠ VRGEN · OBS · TORN · 1581. Semblable au n° 10, mais avec la valeur : X · S.

Cuivre. — Uniface, carrée.

Cabinet de M. Serrure.

* 13. . . . . ? — ∴ TOVRAY · OBSESSO · 5 · OCT. Les armes de la ville accostées de la date 1581. Dans l'angle supérieur de la pièce, une estampille renfermant un écusson couronné avec armoiries particulières.

Cuivre. — Uniface, carrée.

Van Loon, t. I, p. 298, n° 4.
Duby, pl. IX, n° 5.

*Monnaie suspecte.*

**Assiégée par les alliés, en 1709.**

ÉMISSION DU 13 JUILLET 1709.

* 14. 20 *sols*. — M · DESVRVILLE. Buste lauré, à gauche. Au-dessus, la valeur : 20. Au-dessous, une petite tour, marque monétaire de Tournai.

Arg. — Uniface, rectangulaire.

Cocheteux [1], pl. I, n° 1.

[1] *Du marquis de Surville et des monnaies obsidionales frappées à Tournai, en 1709*. Revue de la numismatique belge, 2e série, t. V, 1855.

Digitized by Google

d. 14². 20 *sols*. — Semblable au n° 14, d'un autre coin, avec quelques légères différences, surtout dans le grènetis.

Arg. — Uniface, rectangulaire.

Van Loon, t. V, p. 139, n° 1.
Duby, pl. XVIII, n° 10.
Cocheteux, pl. I, n° 2.

d. 14³. 20 *sols*. — Semblable au n° 14, d'un autre coin, avec cette différence que la tête est légèrement penchée en arrière.

Arg. — Uniface, carrée, irrégulière.

Cocheteux, pl. I, n° 3.

* 14⁴. 20 *sols*. — Semblable au n° 14, d'un autre coin, avec une légère différence dans la position de la tête.

Arg. — Uniface, rectangulaire.

Cocheteux, pl. I, n° 4.

* 14⁵. 20 *sols*. — Semblable au n° 14, mais le premier chiffre du nombre 20 est un 3 renversé.

*Rev.* — On a gravé : DOR : N : — Q : SLA² : — OU : QV̄G : — 28 JUL · — 1709.

Arg. — Rectangulaire.

ÉMISSION DU 20 JUILLET 1709.

* 15. 8 *sols*. — Dans le champ, les armes couronnées du marquis de Surville, dans une couronne obsidionale, accostées de la valeur : 8-S.

*Rev.* — Dans le champ, on lit le chronogramme : MONETA — IN — OBSIDIONE — TORNACENSI — CVSA.

Cuivre. Duby, pl. XVIII, n° 11.
Cocheteux, pl. I, n° 5.

Digitized by Google

* 15². 8 *sols*. — Semblable au n° 15, d'un autre coin, avec cette différence que la couronne est plus petite et que la valeur 8 se trouve sous l'écusson.

Cuivre. Van Loon, t. V, p. 139, n° 2.
Cocheteux, pl. II, n° 6.

d. 16. 2 *sols*. — TORNACO—OBSESSO. Une tour avec une herse. Au-dessus la valeur : 2. Au-dessous, la date 1709.

Cuivre. — Uniface.
Cocheteux, pl. II, n° 7.

d. 16². 2 *sols*. — Semblable au n° 16, d'un autre coin, avec quelques différences dans les assises et pas de herse.

Cuivre. — Uniface.
Cocheteux, pl. II, n° 8.

* 16³. 2 *sols*. — Semblable au n° 16, d'un autre coin, avec cette différence que la tour est plus petite.

Cuivre. — Uniface.
Van Loon, t. V, p. 139, n° 3.
Duby, pl. XIX, n° 1.
Cocheteux, pl. II, n° 9.

* 16⁴. 2 *sols*. — Semblable au n° 16, mais sans herse.

Cuivre. — Uniface.
Cocheteux, pl. II, n° 10.

Digitized by Google

## TRÉVISE.

**Assiégée par .....?**

M. Ebn. Thaher, dans sa lettre critique à M. Schweitzer (*Notizie peregrine di numismatica e d'archeologia publicate per cura di F. Schweitzer. Decade seconda*, 1854, p. 84), dit, à propos des monnaies suivantes, trouvées dans la petite rivière le Sile, « que, si c'est un fait reconnu que ces « pièces ont été battues en temps de siége, l'époque en est « en revanche très-incertaine. La ville de Trévise, depuis sa « reddition aux Vénitiens (1394), fut tour à tour assiégée « par les Hongrois, les Carrarais et les Turcs.

« Les monnaies de plomb de notre trouvaille accusent « certainement un de ces épisodes de guerre et de détresse « publique, le vil métal faisant foi du manque absolu de « matières précieuses. Il serait bien difficile d'en préciser « la date, cependant je suis incliné à croire qu'elles remon- « tent au XVI^e siècle et je soumets les trois pièces suivantes « à votre jugement [1]. »

d. 1. .....? — ✠ DAVID ME FECIT — Croix dans un grènetis. Légende posée à rebours, écrite en lettres du caractère mélangé gothico-latin. David est probablement le nom du monnayeur.

*Rev.* — Une grande rosace, entourée d'un grènetis.

Plomb. Schweitzer, pl. II, n° 11.

d. 2. .....? — Dans le champ, l'écusson d'une famille patricienne.

*Rev.* — Étoile à cinq rais, cantonnée de douze annelets, et portant un annelet en cœur.

[1] Je ne connais pas l'avis de M. Schweitzer, mais, à mon sens, ces trois pièces sont simplement des méreaux.

Digitized by Google

d. 3. . . . . ? — Dans le champ, l'écusson d'une autre famille patricienne.

*Rev.* — Dans le champ une rose à six feuilles.

Plomb. Idem, pl. II, n° 13.

## TYROL.

**Monnaies de nécessité frappées pendant la guerre contre la France, en 1809.**

* 1. 20 *kreutzer*. — GEFURSTETE GRAFSCHAFT TIROL · Dans le champ, une aigle éployée et couronnée, ayant la tête entourée d'une couronne de laurier.

*Rev.* — NACH DEM CONVENTIONS FUSS · ✱ 1809 ✱ Dans le champ, on lit : 20 · — KREUZER · Au-dessous, une branche de laurier et une branche de palmier en sautoir.

Arg.

* 2. *Kreutzer*. — Semblable au n° 1.

*Rev.* — Au milieu d'une couronne formée d'une branche de palmier et d'une branche de myrte, on lit : EIN — KREUZER — 1809 ·

Cuivre.

## ULM.

**Monnaie appelée Regimentsthaler frappée par la ville pendant la guerre de Trente ans.**

* 1. *Thaler*. — Vue de la ville du côté nord, au-dessus dans un encadrement, on lit : VLMA · A l'exer-



Digitized by Google

gue, entre les écussons de Jean Von Schad et de Sigismond Schleicher, membres du conseil et députés de la monnaie, on lit : — DIVINI — NVMINIS — PRÆSIDIO — TVTISSIMA — En dehors des écussons l'année 16— zz et les lettres D—S (*Daniel Sailer*).

*Rev.* — * PRO * PATRIA * CVNCTA * ET * FACERE * ET * FERRE * PARATI * 1622 — Un ange de face, à mi-corps, tient de chaque main par un ruban les huit écussons des conseillers secrets.

Arg. Cat. Schulthess-Rechberg, n° 7253.

**Assiégée par les Impériaux, en 1704.**

d. 2. 6 *ducats.* — Dans le champ, les armes ornées de la ville entourées d'un double cercle.

*Rev.* — Dans le champ, entouré d'une guirlande de fleurs de tulipe entre deux cercles, on lit : — NUMUS — AUREUS — REIPUBL : — VLMENSIS — 1704 —

Or. — Carrée, aux angles coupés.
Cabinet de M. Schultze, à Gotha.

d. 3. 21 *florins de Bavière.* — Semblable au n° 2, sauf que les armes de la ville sont entourées d'un cercle avec hachures.

*Rev.* — Semblable au n° 2, mais entouré comme la face.

Or. Van Loon, t. IV, p. 435, n° 2.
Duby, pl. XVIII, n° 5.

Digitized by Google

* 4. *Florin.* — ✱ MONETA · ARGENT : REIP : VLMENSIS — Les armes ornées de la ville.

*Rev.* — DA · PACEM · NOBIS · DOMINE · 1704 — La double aigle impériale, portant sur la poitrine le globe crucigère surmonté d'une couronne.

Arg. — Carrée, aux angles arrondis.

Van Loon, t. IV, p. 435, n° 1.

d. 4². *Florin.* — Semblable au n° 4, d'un autre coin : la pièce est plus petite, le champ supérieur des armes de la ville est un carré long, et elle est entourée d'un grènetis.

Arg. — Carrée.

Cabinet de M. Schultze, à Gotha.

* 4³. *Florin.* — Semblable au n° 4, d'un autre coin : les caractères de la légende sont plus rapprochés.

Arg. — Rectangulaire.

Catalogue Wellenheim, n° 3553.

URBANO (FORT DANS LE BOLONAIS).

**Bloqué par les Impériaux, de 1706 à 1709.**

d. 1. . . . . ? — Dans le champ, deux clefs en sautoir sous la tiare pontificale. Au-dessous, les lettres · F · V (*Forte Vrbano*).

Plomb. — Uniface, ovale.

Promis (1), pl. II, n° 29.

(1) *Monete di zecche Italiane inedite o corrette*, 1867.

Digitized by Google

## VALENCE.

**Assiégée par les Français, en 1823.**

* 1. 4 *réaux.* — FERN · 7.: · POR LA G ·-DE DIOS Y · LA CONST. — Buste drapé du roi, les cheveux courts, à droite; en bas, la date · 1823.

*Rev.* — ❋ VAL · SITIADA POR LOS ENEMIGOS DE LA LIBERTAD. — Les armes couronnées d'Aragon, accostées de deux L surmontées de la valeur 4-R.

Cuivre. Barthélemy, pl. X, n° 489.

## VALENCIENNES.

**Assiégée par les Espagnols, en 1567.**

* 1. .....? — Dans le champ, un briquet couronné, posé sur une croix de Bourgogne, accosté de la date 15-67. En bas des étincelles.

Plomb. — Uniface, octogonale, irrégulière.
Van Loon, t. I, p. 94.
Duby, pl. II, n° 1.

* 1². La même pièce sur flan d'argent.

**Assiégée par le duc d'York, en 1793.**

* 2. 3 *livres.* — SIÉGE DE VALENCIENNES. — Dans le champ, une couronne de laurier renfermant la date 1793.

*Rev.* — Le long des côtés d'un triangle, renfermant le bonnet de la liberté, on lit : LIBERTÉ — ÉGALITÉ — 3 LIV.

Métal de cloche.

Digitized by Google

## VALLS.

**Monnaie frappée par la ville au nom de Louis XIII, pendant l'occupation française de la Catalogne, de 1641 à 1642.**

d. 1. *Sixain.* — LVDOV · XIII · D · G · FRAN · R · C · BA — Buste lauré du roi, à droite.

*Rev.* — VNIVERS — ITA — S · VALS · I — 642 — Écu losangé aux armes de la députation de Catalogne posé sur la croix de Sainte-Eulalie.

Cuivre. Heiss, pl. XCV, nº 1.

## VARADIN (Grand-).

**Monnaies de nécessité frappées de 1706 à 1710.**

* 1. .....? — Dans le champ, la lettre I (*initiale de l'empereur Joseph*) surmontée d'une couronne et accostée de la date 17—06.

*Rev.* — Dans le champ, on lit : PRO—NECES—SITATE · — VARAD :

Cuivre.

P. Mailliet.

(*Pour être continué.*)

Digitized by Google

# CURIOSITÉS NUMISMATIQUES.

## PIÈCES RARES OU INÉDITES.

(SEIZIÈME ARTICLE.)

PL. IX ET X, Nos 1 A 13.

Demi-daldre de Tournai, 1581. — Crown de Henri VIII. — Florin d'or de Marguerite, abbesse de Thorn. — Testao de don Antonio. — Denier de Tongres. — Gros de Henri, abbé de Werden. — Monnaie de Henri de Brederode. — Médaillon de Melchior Lorichs. — Méreau de Marchiennes. — Pièce inédite de Deventer. — Contrefaçon reckheimoise. — Un trians barbara. — Un trians de Cornilia.

### I

Buste à droite et cuirassé : PHS · DG · HISP · Z . REX · DNS · TORNA; à l'exergue, 1581.

Écusson ordinaire de Philippe II, couronné, accosté de deux briquets et posé sur une croix de Bourgogne : · DOMINVS : MICHI : ADIVTOR ℟.

A. Gr. 16.80 (demi-daldre). Coll. de M. Serrure fils.

La date de cette pièce, qui est, dit-on, de la plus grande rareté, doit étonner, au premier moment. On sait que

Digitized by Google

Tournai, que défendait énergiquement la princesse d'Épinoy, ne capitula que le 30 novembre 1581. On aurait tort d'en conclure, cependant, que cette monnaie a été frappée dans les derniers jours de décembre, après la prise de possession de la ville par le prince de Parme.

Les Etats, pour qui la princesse d'Épinoy tenait à Tournai, n'avaient pas encore déclaré la déchéance du roi, et c'était toujours au nom de Philippe II qu'ils se battaient contre son lieutenant. Leurs monnaies, de 1577 à 1579, portent toujours la tête ou le nom du roi.

Mais, dès 1580, dans les provinces révoltées, à Anvers, Bruges, Tournai, Middelbourg, on avait repris l'ancien type royal uniquement comme nécessité financière et nullement en signe de soumission.

L'exemplaire que nous décrivons ici provient d'une vente faite à Tournai, par le notaire Macau, le 19 mai dernier.

## II

Rose couronnée, accostée des lettres H et K également couronnées : ✠ HENRIC ⁘ VIII ⁘ RV TILTNS × ROST × SIE × (*sine*) SPI (*na*).

— Écu écartelé de France et d'Angleterre, couronné et accosté des lettres H et I également couronnées : ✠ DEI ⁘ G ⁘ R ⁘ TGLIE × Z × FRTNC ⁘ DNS ⁘ HIBERNIE ⁘.

Or. Gr. 3.65. Coll. de M. Serrure fils.

Cette *crown* de Henry VIII offre une particularité singulière. Les lettres couronnées dont le royal Barbe-Bleue

Digitized by Google

accostait le type de ses monnaies, sont H (Henricus), et les initiales de ses épouses successives : K (Katherine d'Aragon sa première femme); A (Anna Boleyn, sa seconde femme), et I (Jeanne Seymour sa troisième). Il remplace aussi, quelquefois, dit M. Henfrey (1), l'initiale du nom de la reine par la lettre R (*Rex*), sans doute pendant les *sede vacante* de ses nombreux veuvages. Au surplus, comme il a eu trois femmes du nom de Catherine et deux du nom de Jeanne, on ne voit pas trop pourquoi M. Henfrey donne exclusivement les K et les A, aux deux premières.

On sait que Henry VIII, quand il était fatigué d'une de ses femmes, trouvait, dans sa magistrature debout comme dans sa magistrature assise un moyen facile et rapide de s'en débarrasser. La hache du bourreau ne se faisait pas attendre.

Jeanne Seymour avait eu la chance de mourir en couches, le 14 octobre 1537. Elle eut pour successeur, en janvier 1540, Anne de Clèves, répudiée la même année, puis le 8 août 1540, Katherine Howard, décapitée six mois après.

La *crown* ci-dessus décrite est évidemment le produit d'une confusion de coins. Les monnayeurs les usaient moins vite que le roi ne faisait de ses femmes; et un coin à l'initiale de Jeanne a dû, par distraction, avoir été employé avec un coin de Katherine Howard, distraction qui pouvait coûter cher au malheureux ouvrier, car elle tendait à faire croire que le *défenseur de la foi* s'était rendu cou-

(1) H.-W. Henfrey, *A Guide to the study of english coins*. London, 1869, p. 38.

Digitized by Google

pable de bigamie, et Henry VIII, en grand théologien qu'il était, n'entendait pas la plaisanterie sur de telles matières.

## III

L'empereur à mi-corps, tenant le sceptre de la main droite, la tête couronnée : FERDI * ROMA * IMPE * SEM * AVGVS.

— Écusson aux quatre lions : ♁ MARGA * D * BREDROD * AB * THORENS.

Or. Gr. 3.25. Coll. de M. Serrure fils.

Ce florin d'or de Marguerite de Brederode, abbesse de Thorn, morte en 1577, est une variété notable de la pièce décrite et gravée par M. Vander Chijs, pl. XXXI, n° 4, de son livre sur les monnaies des seigneuries du Brabant et du Limbourg. Nous renvoyons, pour l'histoire de ce chapitre noble, à la notice de M. Wolters, Gand, 1850, in-8°, et à divers articles de la *Revue numismatique*.

## IV

Écusson couronné aux armes de Portugal : ✠ ANTONIVS : I : REX : PORTVG · ET · AL.

— Croix de l'ordre du Christ anglée de quatre annelets : ✠ IN ▲ HOC ▲ SIGNO ▲ VINCES.

A. Gr. 8.40. Coll. de M. Serrure fils.

Voilà donc, enfin, un de ces *testons* de Gorcum, dont on possède encore trois coins du droit, légèrement variés, mais dont le coin du revers n'existe plus. Nous avons décrit

Digitized by Google

un de ces coins dans notre *Notice sur don Antonio*. (*Revue de la Numismatique belge*, 1868, pl. IV, n° 7.) D'après des documents recueillis par notre excellent ami M. P. Cuypers Van Velthoven, les états de Hollande, pour s'opposer à la fabrication de ces pièces, prétendaient qu'elles ne contenaient, en valeur intrinsèque, qu'environ la moitié de leur valeur nominale. Nous devons faire remarquer que le teston ci-dessus ne semble pas justifier cette accusation, ni par son poids, ni par le titre de l'argent qui paraît être très-élevé. Peut-être en a-t-il été de ces pièces comme des *francs* du pape qu'on a quelque peu calomniés.

## V

Tête impériale de face. — Type employé par les empereurs Conrad II (1024-1039) et Henri III (1039-1056). Légende illisible à défaut d'une frappe suffisante.

— Guerrier court vêtu, debout et de face, tenant, de la main droite, une lance, et de la gauche, un bouclier rond dont une partie seulement est empreinte. Dans le champ, une croisette et une épée large et courte. On distingue dans la légende les lettres : TVIERV ?

A. Gr. 0.85. Collect. de W. de Voogt.

Cette singulière petite pièce a été trouvée, il y a deux ans, près de Tiel, dans la Gueldre. Le côté de la tête impériale la reporte aux règnes des empereurs Conrad II et Henri III, mais ce type a subi, ici, une singulière altération. Le nez est remplacé ou est recouvert par une tête plus petite, placée, ainsi, en abyme de l'autre, comme on dit en

Digitized by Google

langage héraldique. Le revers offre la plus grande analogie avec les nos 35 et 36, pl. XXI de cette Revue, année 1856.

Ces deux pièces, sœurs de celle de M. de Voogt, faisaient partie de l'importante trouvaille de Maestricht, si bien décrite et si bien expliquée par notre excellent confrère M. de Coster. Ce numismate, avec sa sagacité ordinaire, proposait de les donner à l'atelier de Tongres, « dont, disait-il, il serait surprenant que la monnaie ne fût point représentée dans ce trésor. »

La légende, malheureusement incomplète, de la pièce que nous décrivons ne vient pas à l'encontre de cette opinion, bien au contraire, puisqu'on peut la lire avec assez de probabilité : TVIERV, ce qui ferait, avec le I dur des langues du Nord, TVGERV ou TVNGERVS.

Attendons, cependant, et espérons un exemplaire plus complet.

## VI

Type ordinaire du gros tournois français; bordure de douze fleurs de lis : MVRONV · S · CIVIS.

— Croix pattée dans un cercle; légende intérieure : ✠ HEN ∘ WERDH · ABB. Légende extérieure : ❋ BHDICMV ⁝ SIM ⁝ HOME ⁝ DHI ⁝ DEI ⁝ IHVXPI.

A. Gr. 3.08. Coll. de M. Serrure fils.

Werden est aujourd'hui une petite ville de 2.500 habitants, sur la rive gauche de la Ruhr, à cinq lieues N.-E. de Düsseldorf, dans la province prussienne de Clèves-Berg. Jadis enclavée dans le comté de la Mark, elle appar-

Digitized by Google

tenait à une abbaye impériale et libre de bénédictins, fondée, au VIII^e siècle, par saint Ludgerus, premier évêque de Munster.

Comme princes de l'empire, les abbés de Werden, qui prenaient le titre d'abbés de Werden et d'Helmstadt, avaient joui du droit régalien de battre monnaie. Mais un petit nombre de ces prélats semblent en avoir usé; car les monnaies de Werden se rencontrent bien rarement, surtout pour les abbés antérieurs au XVII^e siècle.

Le catalogue de l'immense collection Reichel n'en mentionne pas d'antérieures à l'abbé Hugo von Assindia (1615-1646), et la pièce la plus récente qu'on y trouve est un thaler d'Anselme Sonius, de l'année 1765.

Le *Repertorium* d'Appel cite trois bractéates sans nom d'abbé; un petit denier d'argent au type impérial, de Wilhelmus de Hartenberg (1310-1330), que donne également Mader, t. I, p. 176, pl. n° 100; une monnaie d'argent (également d'après Mader, t. VI, p. 104) de Conrad von Gleichen (1454-1477), et trois ou quatre pièces plus récentes que nous croyons inutile de mentionner ici.

Deux abbés du nom de Henri et tous les deux des comtes de Wildenberg, ont gouverné l'abbaye de Werden. Le premier, de 1288 à 1310; le second, de 1360 à 1382. C'est à ce dernier que nous pensons devoir attribuer la pièce de M. Serrure. Les imitations des gros tournois, dans les provinces rhénanes et la Westphalie, se rapprochent plus, par leur date, de la fin du XIV^e siècle que du commencement. Témoin les *gros* de l'abbesse d'Essen, voisine des abbés de Werden.

Nous avons cherché, sans pouvoir y parvenir, à deviner

Digitized by Google

la signification des trois roses quintefeuilles, ou fleurs de néflier, qui marquent le commencement de la légende du revers. Il semblait rationnel d'y voir les armes de l'abbé ou celles de l'abbaye; mais ces trois fleurons, qui ressemblent parfaitement aux armes des d'Arenberg, ne sont, d'après Rietstap, ni celles des Wildenberg, ni celles de l'abbaye de Werden. Les premiers portent *d'hermine à l'écusson de gueules en abîme;* l'abbaye, *d'argent au chevron de sable accosté de trois têtes de more tortillées d'argent.*

On trouve dans la *Germania sacra*, de Bucelin, t. II, pp. 306 à 322, une histoire assez étendue de l'abbaye de Werden. Nous y renvoyons le lecteur.

## VII

Buste d'évêque en chape et barbu : ✱ PETRVS · APOS · PON · MAX ·

— Lion debout et tenant un drapeau : · MONE NOVA · ARGENTE · · D · I · VY ·

A. Gr. 3,90. Coll. de M. Serrure fils.

Nouvelle variété de la monnaie de Henri de Brederode, seigneur de Vianen ou Vyanen, que nous avons donnée dans le neuvième article des *Curiosités numismatiques* (Revue; année 1866), et dont M. Serrure avait déjà décrit trois autres variétés dans le troisième volume du *Vaderlandsche Museum,* p. 72.

## VIII

Melchior Lorichs, qu'on trouve aussi nommé Lorch, Lorich et Lorick, peintre du xvi^e siècle, bien connu, naquit

Digitized by Google

à Flensbourg, dans le Holstein, en 1527. Il s'adonna d'abord à la gravure sur métaux et sur bois et se mit en apprentissage chez un orfévre de Lubeck. On ignore qui lui enseigna la peinture, et tout fait supposer qu'il fut en grande partie son propre maître. Lorichs parcourut ensuite l'Allemagne et l'Italie, visita à Vienne la cour impériale; à Augsbourg, le comte palatin Othon le prit à son service, au temps où la diète se tenait dans cette ville. Il parait y avoir peint surtout des portraits.

Muni de lettres de recommandation, il parcourut, alors, les Pays-Bas, puis l'Italie, fit le voyage de Constantinople avec l'envoyé de l'empereur. Il y peignit, dit-on, ou plutôt dessina les portraits du Sultan, des sultanes favorites et de l'ambassadeur persan, Ismaël.

Pendant une fête que donnait l'envoyé impérial, Lorichs eut l'occasion de dessiner divers costumes, qu'il fit connaître, plus tard, par la gravure sur bois. Après être resté plusieurs années en Turquie, il devint, en 1582, peintre de la cour de Frédéric II, à Copenhague.

On ignore l'année de sa mort; mais une de ses gravures sur bois prouve, par la date qu'elle porte, que notre artiste vivait encore en 1590.

Le médaillon de plomb, que nous avons fait reproduire sous le n° VIII, appartient à la collection de l'université de Leyde. Comme on n'y voit ni signature ni monogramme, il serait très-hasardeux d'en rechercher l'auteur. Peut-être est-il de Lorichs lui-même. La date semble devoir se lire 1563, mais le dernier chiffre est douteux et pourrait être un 7.

Melchior Lorichs est l'un des ancêtres de Gustave-Daniel

Digitized by Google

de Lorichs, chambellan et chargé d'affaires de S. M. le roi de Suède et de Norwége, en Espagne, qui publia, en 1852, un volume in-4° sur les monnaies celtibériennes, ouvrage considérable mais resté inachevé.

## IX

L'abbaye de Marchiennes sur la Scarpe, à trois lieues de Douai, dans l'Ostrevant et le diocèse d'Arras, fut fondée, dit Gazet, vers l'an 640, par le conseil de saint Amand, et dotée par sainte Rictrude, femme du duc Adabalde, frère d'Erquembalde, maire du palais du roi Clovis. Elle fut d'abord occupée par des moines de Saint-Benoit, mais bientôt après, ces moines furent remplacés par des nonnes, et Rictrude, devenue veuve, y prit le voile avec ses trois filles.

L'abbaye ayant été saccagée par les Normands, le comte Bauduin le Barbu, qui la rétablit, vers l'an 1028, y plaça de nouveau des moines bénédictins.

Le méreau qui figure sous le n° IX, et qui porte en toutes lettres le nom de Marchiennes, offre, d'un côté, les armes du quarante-huitième abbé, Jean du Joncquoy, qui portait : *écartelé aux 1 et 4 de gueules à trois roues d'argent posées 2 et 1; aux 2 et 3, d'argent à trois losanges de gueules, posées 2 et 1, celle du premier canton couverte par un franc-quartier fascé d'or et d'azur de quatre pièces.*

L'escarboucle fleurdelisée, dans le champ du revers, figure comme pièce principale dans les armoiries de l'abbaye dont le nom, du reste, forme la légende.

La *Gallia christiana* n'indique pas la date de la promo-

Digitized by Google

tion de Jean du Joncquoy. On trouve que son prédécesseur, Pierre Piérart, assista, comme commissaire, à l'élection de Pierre Loyens à l'abbaye de Saint-Martin de Tournai, en 1604; et que du Joncquoy, lui-même, assista, en 1622, à l'élection d'un autre abbé de Saint-Martin, Antoine de Roore.

La date de l'élection de du Joncquoy, qui doit être fixée entre les années 1604 et 1622, est très-probablement celle que porte le méreau, 1615.

Notre abbé se démit de sa dignité en faveur de son neveu, l'an 1650, et mourut l'année d'après.

Le méreau que nous avons fait reproduire par la gravure appartient aussi au cabinet de Leyde. Il est de cuivre coulé, mais paraît être ancien. Le moulage était du reste un procédé de fabrication fort souvent employé pour les méreaux, principalement dans les localités où il n'y avait pas d'atelier monétaire.

M. Dancoisnes, maire d'Henin-Liétard, possède, dit-on, un exemplaire de plomb de ce même méreau. Il serait curieux de pouvoir le comparer avec celui de cuivre, et de s'assurer si le méreau de plomb est également coulé.

## X

Armoiries de la ville de Deventer : * MON × NO × CIVIT × IMPER × DAV.

— Le globe impérial portant le chiffre de la valeur de la pièce, 24 (deniers), et accosté du millésime 1602 : × RVDOL × II × ROM × IMP × SEM × AV ×.

A. Gr. 1.80. Cabinet de Leyde.

Digitized by Google

Cette pièce de 2 sous, de la ville impériale de Deventer, n'a pas été connue de P. Verkade qui, dans son *Muntboek*, pl. 177, n° 4, a donné une pièce frappée pour la ville de Zwolle, aux mêmes types et à la date de 1601.

## XI

Écu tranché pour simuler les armes d'Utrecht, ayant en pointe une aigle. Sans légende.

— En trois lignes : IN REC KVM.

C. Cabinet de Leyde.

Ceci est encore une variété nouvelle des supercheries des seigneurs de Reckheim. L'intention d'imiter les *dutes* d'Utrecht est évidente.

M. Wolters, dans sa *Notice sur Reckheim*, avait donné, sous les n°s 55 à 59 de ses planches, cinq variétés de ces fausses *dutes* d'Utrecht, et nous-même, dans la Revue, en 1853, deux nouvelles variétés de la même pièce.

## XII

Tête de profil, à droite, sommée d'un croissant et d'une boule (comme sur les monnaies sassanides), au devant, une croix sur un globe; par derrière, les lemnisques de la couronne détachées et dans le champ. Un simulacre de légende composé de points triangulaires ou cunéiformes.

— Croix potencée. Légende simulée, illisible.

Or. *Triens*. Communiqué par M. Hooft van Iddekinge.



Digitized by Google

Dans l'impossibilité où je me trouvais de rien comprendre à cette énigme, j'en ai demandé le mot à notre savant confrère, M. le vicomte d'Amécourt, président de la Société française de numismatique, et possesseur de la plus nombreuse collection de *triens* qu'on ait jamais réunie. Je ne puis mieux faire que de transcrire sa réponse.

« Je ne puis vous donner aucun éclaircissement sur le *triens* dont vous m'envoyez l'empreinte et que je classe parmi les tiers de sol barbares des bords du Rhin. La croix potencée appartient à toute la région du Rhin, depuis Worms jusqu'à la mer. Je ferai plus tard des études pour mieux les localiser.

« Le croissant est une dégénérescence d'un type qui appartenait dans l'origine à la Séquanaise. C'est le fleuron du diadème qui, de face, est une espèce de rose, et, de profil, est figuré par une espèce de croissant sur les monnaies de Besançon et des localités voisines.

« On a cessé de comprendre ces détails en les reproduisant, et, sur le triens que vous me communiquez, le fleuron n'est plus à sa place; il est séparé de la couronne et ne tient plus à la tête. Le nœud des lemnisques n'est pas mieux compris; il est détaché du diadème et placé trop haut.

« En somme, c'est une grossière immobilisation dans laquelle il est difficile de voir poindre la renaissance d'un type nouveau. Il est probable que le copiste ignorant n'a pas mieux compris les légendes qu'il n'a compris le diadème, et qu'on n'en pourra pas tirer grand'chose pour la science, etc. »

Digitized by Google

## XIII

Buste de profil, à droite, la tête ornée d'une couronne ou bandeau royal : ✠ CORNILIO.

— Deux personnages debout se tenant par la main, et tenant chacun, de l'autre main, un objet indéterminé : ✠ LENE — SM.

Or. Gr. 1.32. Cabinet de Leyde.

Une belière soudée à cette pièce prouve qu'elle a été portée comme amulette ou comme bijou. Quelle est la localité que désigne le mot *Cornilio* très-lisible? Peut-être Corneillan, *Cornelianum*, bourg à deux lieues d'Aire, dans le midi de la France. Le nom du monétaire doit-il se lire TENE — S M(onetarius) ou LENE — S? Ces deux noms sont également inconnus dans la liste formée par M. Cartier.

R. Chalon.

Digitized by Google

# QUELQUES

# MONNAIES ET MÉDAILLES INÉDITES.

---

Pl. XI, XII et XIII.

## I

*Droit.* Écusson de Nimègue. Après une rosette : ... ЄΠΠ ∘ ΝΟΥ ∘ ΝΟΥΙΜΠ.

*Rev.* Croix à doubles bandes qui se terminent en globules : PAX — SIT — ··· — NOB.

Billon blanc. Gr. 0.55.

Au premier abord, on serait tenté de prendre cette monnaie pour celle que M. Vander Chijs a figurée pl. II, n° 21 (1), mais, en l'examinant de plus près, le revers nous offre une variété notable, puisque non-seulement la croix a une tout autre forme, mais encore les lettres sont d'une époque postérieure. Je serais donc assez porté à y voir une monnaie frappée par cette ville, pendant ou après la contestation de l'empire, parce que le titre du métal en est meilleur et que la forme de la croix ainsi que les lettres du revers sont analogues aux monnaies de Ruremonde (2) et de Groningue (3), qui datent de cette époque.

(1) *De Munten der heeren en steden van Gelderland.*

(2) Même ouvrage, pl. VI, nos 2, 3 et 6.

(3) *De Munten van Friesland, Groningue*, etc., pl. XVI, nos 138-140

Digitized by Google

II

*Droit.* Heaume couronné portant pour cimier une queue de paon : ALBERT : DVX : COM'

*Rev.* Croix pattée coupant la légende : MON — ETT — HOL — TND.

Arg. Gr. 0.45.

Huitième du gros décrit par M. Vander Chijs, pl. VII, n° 6.

III

*Droit.* Écusson incliné, écartelé de Palatinat et de Bavière, surmonté d'un heaume couronné, timbré d'une queue de paon et orné de ses lambrequins : ALBERT : DVX : COM : HOL.

*Rev.* Croix pattée traversant la légende : : NOVT — MONE — TT ·· — OL'T.

Arg. Gr. 0.3.

Cette monnaie est probablement le denier ou huitième du gros figuré par M. Vander Chijs, dans son Mémoire sur les monnaies des comtes de Hollande, pl. VII, n° 8, et qui fut frappée, selon lui, en vertu de l'ordonnance de l'an 1404.

IV

*Droit.* Écusson incliné à l'aigle, timbré d'un heaume, le tout dans un entourage de huit demi-cercles : REI-NALDV — DEI : GRAC'

Digitized by Google

*Rev.* Une croix pattée traverse la légende intérieure : I · Ꝓ — OI — · D — ꝓI⁹, la légende extérieure est : ✠ HOHEMT ✱ K···(*ovo*)RDEHSIS.

Demi-gros. Arg. Gr. 1.

A qui attribuer cette pièce intéressante? Fut-elle frappée par Renaud III ou bien par son neveu Renaud IV? C'est là un problème que je n'oserais résoudre. Toutefois il me semble que l'attribution à Renaud III offre plus de vraisemblance, puisque le type date d'une époque antérieure au règne de Renaud IV. Comme les monnaies des ducs de Gueldre servaient souvent de modèle à celles des seigneurs de Batenbourg et de 's Heerenberg, de même les seigneurs de Coevorde auront imité celles des évêques d'Utrecht auxquels ils ressortissaient en quelque sorte.

Dans notre monnaie, on ne peut retrouver qu'une copie des monnaies de Jean de Virnebourg (1364-1371), et puisque, à cette époque, Renaud III était seigneur de Coevorde, il est presque certain qu'elle fut frappée par lui. Cependant l'orthographe du nom de Renaud correspond parfaitement avec celle du gros heaumé que M. Vander Chijs [1] attribue à Renaud IV, ce qui prouverait qu'elle appartient à ce seigneur; mais, quoiqu'il soit bien hardi de ma part de réfuter l'opinion d'un aussi savant numismate, je crois pouvoir contester cette hypothèse.

En comparant les dates du règne des dynastes dont nous connaissons des gros heaumés ou *botdragers*, l'époque de 1346-1379 est celle qui en produit le plus grand nombre. Albert de Bavière n'en frappait plus pour le comté de

[1] *De munten van Groningen, Friesland en Drenthe*, pl. XXII, n° 21.

Digitized by Google

Hollande, après la mort de son frère Guillaume; l'évêque Arnould de Horne est le dernier de qui nous en connaissions pour l'évêché d'Utrecht; ceux des princes de Gueldre comme Mathilde, Marie, Guillaume le mambour et Guillaume I ont été frappés probablement de même avant la dernière année, et puisque les seigneurs de Coevorde ont, sans doute, marché, quant à leurs monnaies, autant que possible, de front avec les autres dynastes, je crois au moins fort douteux que la pièce en question soit de Renaud IV, qui était non-seulement mineur à cette époque, mais qui n'était en outre pas encore seigneur de Coevorde, puisqu'il ne succéda à son père Jean qu'en 1382 (1).

Le poids du gros de Jean est de 3.1 gr., tandis que celui de Renaud pèse 3.8 gr., ce qui mène à croire que le dernier est d'une émission antérieure, surtout puisque le titre de l'argent en paraît aussi meilleur.

L'argument qui a induit M. Vander Chijs à attribuer cette pièce à Renaud IV se trouve spécialement dans le titre de comte, qui paraît sur cette monnaie, titre qui figure, selon lui, pour la première fois sur les monnaies de Jean, son père. Mais puisque l'empereur des Romains Charles IV accorda, en 1357, par une charte (2) (document qui a échappé aux recherches de M. Vander Chijs), ce titre à Renaud III, cet argument n'a plus de raison d'être et prouve, au contraire, en faveur de notre opinion. Il est, en effet, peu présumable qu'ayant le droit de porter ce titre, il ne s'en soit pas servi sur ses monnaies, alors que

(1) *De Munten*, etc., pp. 588, 600.

(2) Idsinga, *Staatsregt der Nederlanden*, p. 416.

Digitized by Google

les seigneurs de cette époque ne savaient que faire pour augmenter leurs splendeurs.

Ce sont ces raisons qui m'ont conduit à restituer le gros heaumé à Renaud III et à émettre la supposition que notre demi-gros lui appartient de même. Me suis-je trompé? Je suis tout prêt à reconnaître mon erreur, et, dans ce cas, je demande pardon à mes lecteurs obligeants pour les instants que je leur ai fait perdre.

## V

*Droit.* Mêmes figures que la gravure de de Vries et de Jonge, pl. II, n° 8 (1), seulement la légende : SVSTINET · HANC · CVM · PALLADE · IVNO, est ici en toutes lettres : en exergue, un cheval qui se cabre contre un monticule ; marque monétaire de Johannes Hensbergen.

*Rev.* · * ·

NOBILISSIMIS
AMPLISSIMIS · GRAVIS
SIMIS · DVCATVS · GELRIÆ ·
ET · COMITATVS · ZVTPHANIÆ
SENATORIBVS · NEC · NON ·
RATIONIBVS · PVBLICIS · ET ·
ÆRARIO · PRINCIPIS · PRÆFE
CTIS · HOC · MAIESTATIS · REIPV
BLICÆ · SIGNVM · SACRVM · FACIT
IOHANNES · HENSBERGEN ·
MONETÆ · PVBLCÆ · SOLEMNI
DECRETO · PRÆPOSITVS
14 · NOVEMB ·
MDCCXXXI ·

(1) De Vries et De Jonge, *Nederlandsche gedenkpenningen verklaard.*

Digitized by Google

Cette médaille ayant échappé aux recherches des auteurs de la première continuation de l'ouvrage de G. Van Loon, ainsi qu'à celles de MM. de Vries et de Jonge, je l'offre ici dans l'espoir d'être agréable aux amateurs qui collectionnent cette série.

Si cette médaille est une heureuse découverte, à plus forte raison les œuvres d'Étienne van Hollant peuvent être cités comme telles. Je suis à même d'ajouter trois pièces à la liste que M. Pinchart a publiée dans cette Revue, série III, t. IV, et que M. de Voogt a augmentée série IV, t. V. La première est une médaille d'argent, coulée et ciselée, que j'ai acquise il y a quelque temps, tandis que je dois les deux autres, dont l'une est de plomb et l'autre de cuivre jaune, à la bonté de M. Hooft van Iddekinge, directeur du cabinet des monnaies et médailles de l'université de Leyde, qui a eu l'extrême obligeance de me permettre de les publier ici.

## VI

*Droit.* Le buste, à droite, en pourpoint et nu tête, de Pierre Panhuis : · PETER · PA(*n*) · HVIS · ÆT · 30 · A° 1559.

*Rev.* L'écu de ses armes, d'argent à trois macles de sable, ayant pour cimier une hure de sanglier et orné de ses lambrequins également d'argent et de sable, et sous lequel STE · H · F, le tout entouré de la devise : EN · ESPOIR · VIVE.

Luiscius (1) cite un Pierre van Panhuis, seigneur d'Yse-

(1) Luiscius, *Historisch woordenboek*, à la lettre P, p. 85.

Digitized by Google

laar et de Soolhof, premier trésorier et échevin de la ville d'Anvers, qui se maria avec Margaretha van Eiklenberg, et dont il eut son premier enfant en 1563. Il était fils de Servaas van Panhuis et de Johanna van Blois. Les armoiries de cette ancienne et noble famille, qui florissait déjà au XIIIe siècle et habitait le duché de Limbourg, étant conformes à celles de notre médaille, il est probable qu'elle fut faite en son honneur.

## VII

*Droit.* Buste barbu, en profil et à tête découverte : ANTOINE · DE · BLOCKLANT · ÆT · Z6 · NIET · SONDE ; RĒD (*non sans raison*), sous le bras : STE · H un peu plus loin : 1560.

*Rev.* Un petit garçon nu qui se balance aux feuilles d'un palmier, dans le fond, à gauche, sur une colline, un bourg, à droite, un rocher : PERFER · ET · OBDVRA.

Si nous consultons de Chalmot(1), nous voyons, qu'après vingt ans de résidence à Delft, le peintre Anthony van Montfoort, dit Blocklandt, s'établit à Utrecht où il mourut en 1583, tandis qu'il fixe la date de sa naissance à l'an 1532; mais Van Mander (2) nous apprend qu'il n'était âgé que de quarante-neuf ans lors de sa mort, qu'il fixe de même à l'an 1583, ce qui s'accorde bien mieux avec notre médaille, selon laquelle il naquit en 1534, puisqu'il était en 1560, seulement âgé de vingt-six ans.

(1) De Chalmot, *Biographisch woordenboek.*

(2) Van Mander, *het Schilderboek*, année 1604, p. 253.

Digitized by Google

C'est donc bien à lui qu'appartient cette médaille, car, quant à l'obstacle de l'orthographe, il est assez connu qu'à cette époque on n'y regardait pas de si près.

M. Vander Chijs [1] supposa, lorsqu'il décrivit le droit, que la devise *non sans raison* est un témoignage du mérite de ce peintre qui était déjà renommé dans sa jeunesse.

L'enfant, que le graveur a figuré au revers, fait allusion au genre de peinture de Van Blocklandt, qui excellait à représenter le nu.

## VIII

Buste à trois quarts et à mi-corps d'un jeune homme aux cheveux crêpus, vêtu d'un pourpoint aux revers brodés : · THOMAS · THERLAEN ·, à gauche du buste : STE · H. et à droite : 1561.

Qui fut ce Thomas Therlaen? Voilà une question que je dois poser ici, car malgré toutes mes recherches je n'ai pu rien découvrir de lui. Toutes les biographies que j'ai consultées gardent à son égard un silence absolu; peut-être qu'un autre retrouvera la médaille elle-même et qu'alors le revers complétera ce qui nous manque pour restituer cette pièce à qui de droit.

TH.-M. ROEST.

Leyde, 4 avril 1870.

[1] *Tydschrift voor munt en penningkunde*, t. II, p. 953.

Digitized by Google

# DON JUAN PERÈS.

Le Brugeois, dont ce médaillon nous a conservé les traits, n'a pas trouvé place dans la *Biographie*, en quatre volumes in-8°, *des hommes remarquables de la Flandre occidentale*. Et, cependant, don Juan Perès avait, au XVI^e siècle et à l'époque des troubles, joué à Bruges un rôle assez important. Il est vrai qu'on entre dans ces panthéons de papier, nommés *Biographies*, moins pour ce qu'on a fait que pour ce qu'on a confié à la lettre moulée. Un grand et habile administrateur, un magistrat distingué seront facilement omis; mais, qu'on trouve, sous le nom de quelque moine obscur, une vieille rapsodie théologique *imprimée*, que personne ne comprend ni ne lit, vite une notice biographique! Comme on ne sait absolument rien du person-

Digitized by Google

nage, les archivistes se mettront en campagne, et, après avoir avalé quelques kilogrammes de poussière, ils apprendront à l'univers entier à quel âge l'auteur a fait sa première communion, dans quel monastère il a reçu la tonsure et l'habit ; ils parviendront même, quelquefois et par de judicieuses inductions, jusqu'à préciser, approximativement, la date de sa mort.

Le nom de don Juan Perès de Malvenda ou de Maluenda [1] est cité deux fois dans les *Annales de la Société d'Emulation*. On trouve d'abord, dans le volume de 1840, page 49, qu'il avait été commis par « ceux des Finances » à l'administration des ouvrages de la tombe de Charles le Téméraire, dans l'église de Notre-Dame, à Bruges. Le compte, très-détaillé, qu'il rendit de sa mission, le 14 juin 1566, a été reproduit en entier dans les *Annales*. Il contient des renseignements précieux pour l'histoire des arts.

Lorsqu'en 1578, François de la Kethulle, seigneur de Ryhove, pénétra dans Bruges à la tête d'une bande d'iconoclastes gantois, don Juan Perès de Malvenda était premier marguillier de la chapelle du Saint-Sang. Il parvint à soustraire au pillage la précieuse relique, le palladium de Bruges, et la cacha successivement dans différents endroits. Après que le duc de Parme eut rétabli à Bruges et dans toute la Flandre le gouvernement de Philippe II, Perès remit à l'évêque, en présence du chapitre et avec les cérémonies d'usage, le 30 novembre 1584, la relique qu'il avait conservée pendant six ans.

[1] *Maluenda*, dans le *Recueil héraldique* de Van Dycke ; *Malvenda*, dans les *Annales de la Société d'Émulation*. *Perès* ou *Perez*, ad libitum.

Digitized by Google

Appartenant à une famille espagnole, comme son nom l'indique, Perès était naturellement porté pour ses compatriotes d'origine. Il aimait Philippe II, le duc d'Albe peut-être, et devait détester les révolutionnaires qu'il confondait, sans doute, avec les iconoclastes et les pillards. C'était un conservateur d'alors.

Là se bornait tout ce que nous savions sur Perès, quand notre savant et obligeant collègue de la commission royale des monuments, M. le chanoine Van de Putte, à qui nous nous étions adressé pour avoir des renseignements sur le personnage brugeois du médaillon, voulut bien nous communiquer quelques notes généalogiques qui le concernent. On sait que, à notre époque soi-disant démocratique, les recherches de ce genre sont devenues extrêmement à la mode, que jamais, dans aucun temps, les ouvrages héraldiques n'ont été plus recherchés, plus compulsés, plus chers. Nous croyons donc faire chose agréable aux lecteurs en disant que :

« Jean Perès de Malvenda, né en 1511, était *fils* de Diego Perès, qui vint, en 1493, s'établir à Bruges, en qualité de premier consul d'Espagne, et de Marguerite d'Anneron, fille de Jean; qu'il était *petit-fils* de Diego Perès de Soria, corrégidor à Burgos, et de dona Catherine de Malvenda, fille de don Henri, capitaine au service de S. M. Ferdinand d'Arragon, et de dona Cariel de la Torre.

« Jean Perès épousa Madeleine de Chantraines dite de Broucqsault. On le trouve comme prévôt de la confrérie du Saint-Sang, en 1539, et comme bourgmestre de la commune de Bruges, en 1557-1558. »

Digitized by Google

Cette famille portait, d'après Van Dycke, *écartelé aux 1 et 4 de gueules à la tour d'or; aux 2 et 3, d'azur au lis d'argent, le tout à la bordure d'azur, chargée de sept coquilles d'argent.* Cimier : *une tour.*

---

Les belles médailles, belges ou allemandes, du XVIe siècle, auxquelles les amateurs ont donné le nom, incorrect mais bien mérité, de *Médailles artistiques* et qui se payent, aujourd'hui, au poids de l'or, étaient coulées en sable et repassées à la main, souvent avec un art merveilleux, charmant. On les produisait d'abord en plomb, et cette pièce de plomb servait à faire le moule pour l'or, l'argent ou le bronze. Ce procédé n'est, du reste, pas tout à fait abandonné. Les orfèvres de province y ont encore recours, quand il s'agit de confectionner une pièce unique destinée à être donnée en hommage à quelqu'un. Notre confrère, M. Guioth, possède ainsi le *modèle en plomb* d'une médaille offerte, en 1838, à un vicaire de Wavre qui avait fondé, dans cette ville, un hôpital. Il en a donné le dessin, planche VIII du tome Ier de son *Histoire numismatique du règne de Léopold.* Le médaillon de Jean Perès est évidemment le modèle d'une médaille inconnue et dont on n'a pas le revers.

La grande rareté des médailles artistiques s'explique facilement. On ne les frappait pas à la douzaine comme nos pièces modernes. Il fallait les produire une à une et après un long et difficile travail. Aussi, nous l'avons vu de la médaille d'Enzinas, n'en faisait-on qu'un très-petit

Digitized by Google

nombre, surtout quand il s'agissait d'un particulier. C'était des souvenirs de famille ou d'amitié qu'on ne prodiguait pas.

Le médaillon de Perès appartient au cabinet de l'université de Leyde, qui a bien voulu nous permettre de le publier.

R. Chalon.

---

Digitized by Google

# LES ANGLO-SAXONS

ET

# LEURS PETITS DENIERS DITS SCEATTAS.

## ESSAI HISTORIQUE ET NUMISMATIQUE.

QUATRIÈME ARTICLE.

> Die sprechenden Münzen haben für die stummen Zeugenschaft abzulegen.
>
> C.-W. Hubsa, *Wiener Numismatische Monatshefte*. 1867, p. 99.

Dans les trois articles précédents de notre *Essai*, nous avons donné en premier lieu une introduction historique sur les Anglo-Saxons, pour éclaircir les trouvailles de sceattas, etc., faites en Frise dans les dernières années.

Trois des types principaux qui s'y présentent en grand nombre d'exemplaires nous ont occupé successivement, savoir le type *saxon-jute* (*Louve-étendard*), le type *franc d'Herstal* (*Sceau de David*) et le type *angle* (*Wodan-Monstre*). Il nous reste à dire encore quelques mots des pièces isolées des trouvailles frisonnes susdites, et à nous occuper de quelques pièces figurées aux pl. E-G, et provenant de Duurstede et de Domburg.



Digitized by Google

## § 8. *Pièces isolées des trouvailles de Hallum et de Franeker.*

Il serait superflu de nous occuper de nouveau de quelques pièces isolées au type royal, comprises dans les trouvailles de Hallum et de Franeker, mais déjà indiquées dans le deuxième et le troisième article de notre travail.

Dans ce cadre rentrent :

*a*) Les sceattas à physionomie-monstre, pl. C, 37; D, 16 et E, *b*, aux revers aux *boucliers*, plus ou moins décrits p. 310.

*b*) Le sceatta au profil humain, tourné à gauche, complet, perlé et au revers aux *boucliers*, pl. D, 17, décrit à la même page.

*c*) Les sceattas intéressants au profil très-prononcé, à droite, à diadème perlé, et au revers à l'*oiseau perché*, pl. D, 18, et F, 12, dans lequel nous avons reconnu le *sceptre royal*, pp. 406-409.

Un de ces derniers sceattas nous présente, pl. F, 12, des lettres que feu M. Vander Chijs, auquel nous empruntions cette pièce assez jolie, trouvée à Dombourg (1), déclare illisibles.

C'est un essai, d'un graveur inhabile, cherchant à copier la légende de quelque pièce originale, probablement romaine (2).

Quelques lettres s'y voient assez distinctement, mais ce

(1) *L. l.*, t. IX, p. 48.

(2) The struggling letters appears to be attempts to copy legends. *Num. chron.*, IV, p. 33.

Digitized by Google

ne sont que celles que l'on grave le plus facilement comme composées de lignes droites, le I, V, Λ ou A défiguré, et il serait trop hardi d'en former un nom, par exemple *Justinianus*, *Justinus*, etc.

Observons les règles sages posées par un numismate anglais : « Soyons des numismates prudents et critiques (*critical*). Mettons le frein à notre imagination et ne nous hâtons pas d'attribuer chaque pièce sujette à caution, de laquelle deux ou trois lettres sont lisibles, à quelque personnage historique connu. Lisons seulement ce que nous voyons sur une pièce, non ce que nous désirions y voir. Si nous-mêmes nous ne pouvons pas les expliquer, un autre, muni de plus de moyens ou mieux inspiré, le fera peut-être (1).

La trouvaille de Hallum contenait encore trois sceattas isolés :

*a*) Pl. D, 19 = de Haan, n° 29. *Droit*. Buste à diadème (duquel dépendent des houppes) (2), tourné à droite, ayant devant soi la croix longue d'autorité. *Rev*. L'étendard ayant dans son champ trois petites croix et trois

(1) We must, however, be cautious and critical; we must keep our imaginations in check, and not be too eager to ascribe every doubtful coin on which a letter or two only may be legible to same known historical personage. Let us read what we see upon a coin, and only what we see, not what we would wish to see; if we ourselves cannot explain it, some one else, with better means of doing so at his disposal, may. Barclay V. Head, *Anglo-Saxon coins with runic legends*. — *Num. chron.*, 1868, p. 76.

(2) Les monnaies du roi de Kent, *Cuthred* (798-805), ont encore ce diadème. « Costume copied from those of the later Roman Emperors, who held rule in Britain. » Hawkins, *l. l.*, p. 21.

Digitized by Google

globules (.·.) autour d'un gros point central, et deux globules isolés.

*b*) Pl. D, n° 20 (= n° 28, de Haan). *Droit* = pl. D, n° 19, mais la croix d'autorité est plus petite. *Rev.* L'étendard = n° 19, mais à quatre petites croix et quatre globules dans le champ et au-dessus un cinquième.

*c*) Pl. D, n° 21 (= n° 27, de Haan). *Droit* = n° 19, mais au-dessus de la croix d'autorité, on voit un T renversé, et, à gauche d'elle, trois perles ou globules. *Rev.* = pl. D, 20, mais sans la croix au-dessus de l'étendard.

Le T renversé est remarquable puisqu'il ne se trouve pas dans le carré perlé du revers, comme sur d'autres sceattas trouvés aussi à Hallum (pl. C, 2, 3, 6, 7-11), mais tout isolé sur le droit de la pièce. On sait que les noms commençant par *Thor*, par exemple *Thorolf*, *Thorstein*, etc., étaient chéris des Anglo-Saxons (1). Ou faut-il plutôt y voir le signe du dieu scandinave *Thor*, vénéré par les Anglo-Saxons (2)? La longue croix n'est pas un obstacle, étant un signe d'autorité.

(1) Thrupp, *l. l.*, p. 92. One of their favorite names beginning with *Thor* was *Thorolf*, and whose father was *Thorstein*, would be called *Thorolf Thorsteinson*, etc. Parmi les rois de Bernicie, de la fin du VIe siècle, nous trouvons un *Theodric*; un peu plus tard un *Theodbald*, mais la monnaie pl. D, 21, n'est pas si ancienne. Les généalogies de Lappenberg des rois de Kent, Wessex, East Anglia, Essex, Bernicia et Deira ne nous offrent pas des noms de rois commençant par un T, ayant vécu dans le VIIIe siècle. Celle de Mercie contient un *Thingferth*, qui précéda *Offa* (757-796).

(2) Taylor, *Words and places*, p. 323, dit : « The Scandinavian Thor = T was worshipped by the Anglo-Saxons under the name of *Thunor*. » Comparez ce que dit M. le professeur W. Moll, *l. l.*, I, p. 43,

Digitized by Google

Parmi les pièces trouvées à Dombourg, que M. A. H. G. Fokker a eu la bonté de nous envoyer, se trouve aussi un sceatta rentrant dans la classe des trois pièces précédentes. On le voit pl. G, 40. *Droit* = D, 20. *Rev.* = D, 19, tous deux de Hallum.

Remarquons qu'excepté les pièces au type de Herstal, pl. D, 22-24, la trouvaille de Hallum ne nous offre pas des monnaies d'origine franque ni des saigas mérovingiens.

Enfin, la trouvaille de Franeker nous offre quatre pièces, pl. C, 35-36, 38-39, qui doivent séparément fixer notre attention.

*a*) Pl. C, 35. *Droit.* Point central entouré de douze globules ou un grènetis. Légende, de droite à gauche, en lettres plus ou moins défigurées : ✠ IOTDODV, ou TOTDODV, si la première lettre est le *tir* ou ↑ (T) anglo-saxon renversé.

et ce que contiennent les *Berliner Blätter*, t. III, p. 155, où l'on trouve, *l. l.*, p. 154, l'opinion de M. Knahl, qui voit tout simplement dans le T sur des monnaies, etc., un marteau d'un ouvrier travaillant dans les mines. Mais l'un n'empêche pas l'autre, et cet ustensile placé dans la main d'un Dieu devient sacré ou honoré, comme plus tard la *jarretière*. M. Jonathan Rasleigh, dans son article intéressant, « *Coins of Northumbria* » (*Num. chron.*, 1869), le voit encore sur des monnaies northumbriennes du commencement du xe siècle (pl. II, n° 19), de York de Saint-Pierre. Il en dit, *l. l.*, p. 79 : « I may well explain the device which appears on some of the coins of *Sitric* (914-926), *Regnald* (I, 919) (923? comparez *l. l.*, p. 81), St Peter and Se Martin, and which has been called sometimes a *tau*, and sometimes a hammer. I believe that it represents *the hammer of the god Thor*, the chief God of the old Teutonic race. » Remarquons pourtant que ces monnaies étaient des pièces frappées après l'invasion des Danois dans la Northumbrie, et que le sceatta, pl. D. 21, est une pièce purement anglo-saxonne.

Digitized by Google

*Rev.* Dans un grènetis, un pentagone formé de deux boucliers de formes différentes, ou représentant une étoile à cinq pointes (1). Au milieu, un globule : des fragments de lettres non lisibles au bord.

Le cercle perlé du droit se voit sur les sceattas du roi de Northumbrie, *Aldfrid* (685-705) (2). Plus tard, *Beonna,* roi des Est-Angles (750) (3), le fait voir sur son sceatta. Il se voit aussi sur un saiga (4) mérovingien, avec la légende IOHTNT, mais le revers de ce saiga diffère entièrement de celui de la pièce figurée à la pl. C, 35.

M. Benjamin Fillon, dans ses *Lettres sur quelques monnaies françaises inédites,* Paris, 1853, nous donne deux pièces d'argent de Poitiers « *de la fin du premier* « *tiers du VIII*e *siècle* (5) », dont les figures, pl. III, nos 10-11, *des deux côtés* (*Voy.* n° 10) s'accordent assez bien avec notre pièce C, 35. Il les décrit ainsi, *l. l.*, p. 71 : « *a*) Légende : PECTAVO, globe entouré d'un cercle perlé. « *Rev.* Grande étoile à six branches cantonnée de points « et ayant un globe au centre. Poids : 11 gr. (6). Denier « de la ville de Poitiers, cuivre recouvert d'une feuille « d'argent. *b*) .... CTA. Même type que le denier précé- « dent, mais bractéate en argent, ouvrant la série des

(1) Comp. pl. D, 17, et p. 406 en haut.

(2) Chez Hawkins, *l. l.*, pl. VIII, nos 100 et 101, et *Num. journal.*, I, pp. 18 et 78.

(3) Hawkins, *l. l.*, pl. VII, n° 89.

(4) *Monétaires des rois mérovingiens.* Paris, 1843, pl. XXVI, n° 13

(5) Cette date (725-730) s'accorde parfaitement aussi avec notre conjecture de l'enfouissement du saiga, C. 35, avec les autres pièces de la trouvaille de Franeker, à l'an 734.

(6) La pièce C. 35 pèse 1.025, mais elle est rognée.

Digitized by Google

« nombreuses pièces de ce genre, fabriquées dans la cité « poitevine et ayant donné naissance aux demi-deniers « ou oboles. »

La légende PECTAVO ne se trouve pas sur la pièce C, 35, mais remarquons que la légende du revers n'y est guère lisible, et que celle du droit peut être un nom tronqué d'un monétaire.

Pour nous résumer, il ne nous paraît pas invraisemblable que cette pièce soit un saiga du nord ou du milieu de la France.

*b*) Pl. C, 36 (Franeker). *Droit.* Buste couronné, perlé, tourné à droite. La croix d'autorité semble posée en haut, devant lui. Ce côté de la pièce ayant beaucoup souffert, quelques lettres lisibles seulement s'y présentent, parmi lesquelles, sous la croix, les lettres Ⅱ V ·····

*Rev.* Croix ancrée et cramponnée, comme elle se voit à peu près sur les saigas de Leudeville (1) et que Lelewel (2) décrit ainsi : « Croix ancrée, son croison (*sic*) cramponné » en bas, entouré et cantonné de perles et de boules, sans » aucune légende. » Lelewel dit : (3) que l'usage de cette figure de la croix unie avec l'oméga, faiblement éparse au loin, s'est multipliée et concentrée près de Paris.

Nous avons donc ici probablement un saiga du nord de la France ou des environs de Paris, égaré parmi les pièces de

(1) Lelewel, *Moyen âge*, vol. I, p. 77, pl. III, n° 46. *Monétaires des rois mérovingiens*, pl. XXVIII, n° 12, et B. Fillon, *Lettres sur quelques monnaies françaises inédites*. Paris, 1853, pl. V, n°s 16 et 17, pp. 102-103.

(2) *L. l.*, I, p. 54.

(3) *L. l.*, pp. 32 et 77.

Digitized by Google

Herstal. Il date, comme la précédente pièce, du premier tiers du VIII^e siècle (700-733), où la croix ancrée, dégénérée, se présente (1) sous cette forme singulière.

c) Pl. C, n° 38 (Franeker). *Droit.* Au champ, quelques lettres majuscules, parmi lesquelles on distingue un B uni à un R allongé, en forme de monogramme, avec des fragments d'autres lettres à côté. Le sens nous en échappe. — *Rev.* Un pentagone rempli de sept globules. Nous renonçons à déterminer les signes indéchiffrables pour nous qui l'entourent.

Est-ce un saiga bourguignon lettré, précurseur des deniers lettrés postérieurs de Pepin et de Charlemagne?

d) Pl. C, 39 (Franeker). Pièce tronquée ou frappée sur un flan carré et trop petit. *Droit.* Profil tourné à droite, à diadème. De la légende ne se distingue qu'un M majuscule. — *Rev.* Croix pattée à branches égales, avec deux globules au-dessus des branches supérieures, entourée d'un grènetis.

Légende très-tronquée, on n'en voit que les lettres H. I.

Lelewel, *Moyen âge,* table XXI, fixe l'emploi de la croix à branches égales à l'an 650-700 et 700-752. Notre date conjecturale 734 de l'enfouissement s'accorde aussi avec la date 700-752.

Nous n'avons rencontré ce saiga franc mutilé, plus au complet, dans aucun ouvrage consulté (2).

(1) B. Fillon, *Considérations historiques et artistiques sur les monnaies de France.* Fontenay-Vendée, 1851, pp. 37 et 39, et *Lettres* du même, p. 102.

(2) Comparez pourtant chez les *Monétaires mérovingiens* (pl. XXI, n° 18), un triens de Sens et un autre (pl. XLIII, n° 6) de la Lorraine, tous

Digitized by Google

Il nous reste encore à dire quelques mots des pièces trouvées à Dombourg et à Duurstede, figurées, comme des appendices aux pièces provenant des trouvailles de Terwispel, Hallum et Franeker, aux planches E.-G.

Avant de nous en occuper, nous devons faire observer que toutes les pièces ne proviennent pas d'une ou de plusieurs trouvailles proprement dites; c'est-à-dire des trouvailles séparées et compactes. Ce sont des pièces isolées, trouvées au fur et à mesure qu'elles se présentaient. On ne peut donc pas en tirer les mêmes conclusions que celles qu'on peut tirer de l'ensemble d'une trouvaille, telles que nous avons taché de les déduire de l'ensemble des trouvailles frisonnes. Le temps de leur enfouissement nous échappe donc totalement; celui de leur découverte est pour plusieurs pièces incertain ou inconnu, surtout pour celles tirées du cabinet royal de la Haye, pl. E.

Pour y mettre pourtant un peu d'ordre, nous les rangeons ainsi :

*a*) Sceattas *Louve-Étendard,* E. *a. g. r. s.*, E. 1-3, F. 13-19, 21, 22, 24.

*b*) Au *droit:* Lettres autour d'une croix. *Rev.* Étendard, E. *q*, F. 20, F. 8, (comparez pl. G. XI.)

*c*) Au buste royal à diadème, tourné à droite, sans légende. *Rev.* Étendard, pl. G, 40.

*d*) Au buste royal couronné, tourné à droite, à légende

deux de *Theodeberciaco,* et surtout le revers des pièces de *Trajectum,* pl. XLV, nos 1, 9 et 10. Des saigas au type des triens du même lieu existent, par exemple, le triens connu de DORESTAT-FIT. *Rev.* MADELINVS M, se trouve aussi *en argent. Voy.* Fillon, *Lettres,* p. 90.

Digitized by Google

runique et au revers étendard, pl. E. *e*=F. 6, E. *o*, F. 11, et peut-être aussi F. 23 (défiguré).

*e*) Au buste royal, tourné à droite, à légende runique et au revers Louve très-défigurée, F. 7.

*f*) Au buste royal, couronné, tourné à droite, à légende aux lettres latines et au revers étendard. E. f., F. 9, 10.

*g*) Au buste royal, tourné à droite, à légende en lettres latines et au revers Louve. F. 4.

*h*) Au buste royal, tourné à *droite*, à légende aux lettres runiques, passant en légendes aux lettres latines. Au revers ⊹, entourée de lettres latines, pl. G. 29, E. *k*. G. 28, 35, 30, 37. — G. 25, E. *l*. *i*. *n*., G. 33, 27, 34, F. *m*., G. 36 (défiguré), G. 31 (très-défiguré), F. 5, 26, G. 41, 42.

*i*) Au buste royal, tourné à *gauche*, à légende aux lettres semi-runiques-latines, au revers ⊹, entourée de lettres latines. G. 32 et 39.

*k*) Au type breton-gaulois, pl. E. *p*.

---

Nous ne ferons que quelques observations sur ces pièces. Les voici :

*a*) Droit. *Louve*. Revers. *Étendard*.

1) Pl. E. *a*., bien conservé. Poids 1,10. L'étendard porte les lettres VIVI.

2) Pl. E. *g*. Les lettres ILT se voient assez distinctes autour de l'étendard.

3/4) Pl. E., *r*. et *s*. La louve est devenue à peu près une mouche. L'étendard présente quatre I ou clous.

Digitized by Google

5) Pl. E. 1. Le cercle perlé sous la louve et les fers de cheval dans et hors de l'étendard sont à observer.

6) Pl. E. 2. Avec trois bâtons de maréchal sous la louve.

7) Pl. E. 3. Demi-sceatta à jumeaux. Dans l'étendard TITI.

8) Pl. F. 13. Probablement aussi un demi-sceatta comme plusieurs des suivants, p. e. F. 14, 16, etc.

Dans l'étendard VIVV.

9) Pl. F. 14. La figure à pinacle sous la louve est à observer.

10) Pl. F. 15. Les lettres VLCT (*Victoria?*) dans l'étendard et les lettres VIVI à l'entour sont distinctes.

11) Pl. F. 16. L'étendard carré a fait place à une figure radiée, soleil ou étoile à quatre flammes, brodée probablement autrefois sur l'étendard.

12) Pl. F. 17. A observer les lettres TVL ou TLV, sous la louve.

13) Pl. F. 18. La louve prend l'air d'une grande mouche ou écrevisse à pattes longues, s'il n'y faut voir des runes. Si notre conjecture est juste, on pourrait y voir transmis en lettres latines le mot ou nom : OSEV.

14) Pl. F. 19. Huit lettres distinctes dans le carré de l'étendard VIVTVIVT, restes, à ce qu'il nous semble, des mots répétés VIVAT [1].

[1] M. Théoph. Friedlaender, dans sa brochure *Numismata medii aevi inedita*, part. I. Berolini, 1835, 4ta, pl. I, 7-8, nous donne des monnaies de Pise du IXe siècle dont les revers contiennent le syllabe VI dix ou huit fois répété. Lucques et Pise paraissent déjà avoir frappé de telles monnaies dans le VIIIe siècle. Friedlaender, *l. l.*, pp. 18-19, cite divers auteurs qui y voient VIVAT ou le nombre *six* (VI) répété.

Digitized by Google

15) Pl. F. 21. Louve-oiseau à l'œil détaché et aux gouttes de lait. Fleur de coin. Très-joli sceatta.

16) Pl. F. 22. Joli sceatta, à deux figures ❮ ❯ et quatre globules dans l'étendard.

17) Pl. F. 24. Les lettres ILI se voient assez distinctes hors de l'étendard, puisque le coin a glissé.

*b*) Il y a des sceattas où le droit louve défigurée est remplacé par un droit à lettres, mais dont le revers étendard reste. Les voici :

1) Pl. E. *q*. Croix à branches égales, pommetées, entourée de quatre globules et les lettres VH-LV : .. ou VH.LV.. ou rétrograde.. VL:NV. Remarquons que ces lettres sont aussi pommetées. Les attaches de l'étendard méritent aussi notre attention.

2) Pl. F. 20. Cinq globules autour de la croix. Légende VH.OV... ou VO. HV. La première lettre avant le H peut aussi être un L.

3) Pl. F. 8. Une seconde petite croix est placée sous la croix du milieu, s'il faut commencer à lire la légende, par là on obtient le mot : ✠ VYΩOAZ. Rev. Étendard autour duquel : VO. (?) (¹).

*c*) La trouvaille de Hallum, pl. D, 19-21, nous a fourni quelques sceattas au buste royal à diadème, tourné à droite, sans légende et au revers étendard. Le sceatta plus rude, inédit, pl. G, 40, de Dombourg, les aura devancés. On y remarquera la croix très-petite devant le buste.

*d*) Les trouvailles frisonnes manquent totalement des

(¹) Comparez avec ce type la pièce publiée par Lelewel et d'autres, et reproduite à notre planche G. XI.

Digitized by Google

sceattas rares au buste royal, à légendes runiques et au revers étendard. Duurstede et Dombourg en ont fourni quelques pièces. Elles sont aussi rares en Angleterre (1).

Les runes qui s'y voient prouvent que ces pièces ne sont pas frappées sur le continent. Elles ont aussi une plus grande valeur pour l'interprétation de la légende que les lettres latines qui se trouvent sur la plupart des sceattas à l'étendard. Celles-ci ne sont que des lettres prises au hasard par le graveur du coin ; copies défigurées, tronquées de figures se voyant sur des monnaies romaines et probablement inconnues à celui qui mania le burin.

Les runes, au contraire, sont des lettres positives, d'indication certaine et ainsi capables d'être interprétées (2).

Dans cette interprétation, il faut pourtant ne pas perdre de vue une observation faite par M. Francis Palsgrave, et corroborée par M. Barclay V. Head, qu'elle ne doit être faite que par celui qui a la pièce en mains, qui déchiffre lettre par lettre soi-même, de vue, les signes ou runes. Une copie faite par un dessinateur qui n'entend pas la signification de chaque rune est toujours sujet à caution. Celui qui veut

(1) The collection of sceattas with Runic legends in the British Museum is, unfortunately, a very poor one. Barclay V. Head, *Anglo-Saxon coins with runic legends.* (*Num. chron.*, 1868, p. 79.)

(2) A very slight knowledge of the common Roman types will suffice to convince the student that the majority of these sceattas are only imitations, and that the Latin letters legible upon them are also imitations, and have no distinct meaning of their own. — Not so the Runes. The old Northern Futhorc was the native alphabet of the people who struck these coins. *Every Runic legend must therefore be capable of interpretation. Every letter hats its meaning, if we could but discover it.* Barclay V. Head, *l. l.*, pp. 78–79.

Digitized by Google

solidement interpréter les runes ne peut s'y fier tout à fait. Un trait simple ajouté ou omis, par ci par là, suffit pour changer totalement la signification de la légende [1].

Donc, quoique nous ayons mis tous les soins à faire copier les sceattas à légendes runiques, figurées sur nos planches, nous nous abstiendrons de tâcher de les interpréter positivement, d'autant plus que nous n'avons plus en mains une partie des pièces mêmes, rentrées dans les divers cabinets auxquels elles avaient été empruntées, et que les autres sont copiées d'après les planches de MM. Rethaan Macaré et Van der Chijs.

Mais même lorsque notre translation des runes en lettres latines serait parfaite, il serait téméraire pour nous d'en donner ici, tout de suite, l'attribution à quelque personnage anglo-saxon, ou le sens du nom ou mot. Laissons-en plutôt le soin à MM. les numismates anglais, plus versés dans les généalogies de ces princes et mieux munis de livres imprimés ou manuscrits où il faut les chercher.

[1] M. Barclay V. Head, *l. l.*, p. 79, transcrit un passage de l'ouvrage de M. Francis Palsgrave, *History of the Anglo-Saxons* (London, 1867, p. 123). Nous en empruntons ce qui suit : « I doubt whether in those and similar instances any true reading can ever be obtained, unless the object itself (or a cast from it) be inspected by those who undertake the task of interpretation. No draughtsmann's copy, however skilful he may be, will ever be accurate, unless he can read the inscription and his mind guides the pencil. If he be ignorant of its meaning, he may mistake an accidental indentation or flaw for a letter; — he will omit the line nearly effaced by time which joined the parts; he will lengthen a curve that has been broken, and shorten a limb which has been partly filled up; and the aggregate of these errors, though each may be trifling in itself, will cast an impenetrable veil over features which, under the most favourable circumstances, were sufficiently obscure. »

Digitized by Google

Sous ces réserves, nous dirons un mot de cette catégorie intéressante de sceattas, en indiquant les pièces trouvées dans les Pays-Bas et connues de nous.

1) Pl. E, *e* (de Duurstede). *Droit.* Buste royal, tourné à droite, en habit riche, perlé, posé sur un bouclier rond ou ovale, ou porté par ce guerrier. Légende de haut en bas, traduite en lettres latines, probablement APO, mais la lettre du milieu n'est pas un *peorth* ou *p* anglo-saxon complet.

*Rev.* Étendard, portant croix avec les lettres LL JJ et à l'entour I (défiguré), L et T, et six globules.

2) Pl. F, 6 (de Dombourg). Ces pièces 1-2, quoique provenant de deux lieux différents, sont à peu près identiques.

3) Pl. E, *o*. *Droit.* Buste tourné à droite, portant une couronne perlée, en habit riche, perlé. En bas, le bord du bouclier rond ou ovale qu'il porte. Légende de haut en bas EPA (1).

*Rev.* Étendard à croix, rempli des lettres TITI, surmonté de perles en forme de couronne et entouré des lettres VITVVT, plus ou moins visibles.

4) Pl. F, 11. Buste à droite avec couronne perlée : une partie de la cuirasse est visible. Devant le buste les quatre

(1) *Num. chron.*, 1868, pp. 80-81. p. IV, nos 1-3. Ruding, *l. l.*, pl. II, no 9. Il nous est agréable de retrouver notre interprétation *Epa* chez M. Barclay V. Head, qui nous communique, *l. l.*, un on dit, selon lequel cet *Epa* aurait été un frère du roi mercien *Peada*, tué dans la bataille de Maserfield, en l'année 642. Mais il fait observer qu'on n'indique pas l'autorité sur laquelle se fonde cette assertion. Il paraît préférer de les attribuer à Eba « dux Merciorum. »

Digitized by Google

runes : *taka*. Derrière le buste, un A = un *Yr* anglo-saxon (y) et le fragment d'une seconde rune.

*Rev.* Étendard aux lettres TITI.

Peut-être faut-il encore ajouter à cette catégorie :

5) Pl. F, 23, un sceatta inédit de Dombourg. *Droit.* Buste très-difforme tourné à droite : en bas, restes d'un bouclier moins ovale que celui de E, *e* et F, 6, 9 et 10, etc. Légende : quelques traits de runes ou lettres latines.

*Rev.* Étendard, LLII, entouré de quatre petites croix.

*e*) Pl. F, 7. Buste royal, tourné à droite; au cou long, cuirassé, posé sur un bouclier ou par ce guerrier porté. Devant le buste les lettres : *pa*, derrière le buste, A ou *Y*, avec un annelet.

*Rev.* Louve à grand œil ou à demi tournée, visage difforme.

M. Head attribue (1) tous les sceattas de ce type, avec légendes runiques ou latines, à la Mercie et à la fin du VII^e siècle.

*f*) Des lettres latines autour d'un buste royal à couronne perlée, tourné à droite, et avec bouclier rond ou ovale, se font voir sur :

1) Pl. F, 9, où quelques lettres tronquées devant le buste se montrent. Derrière le buste, un grand V. Des deux côtés, un globule. — *Rev.* Sur l'étendard attaché, à

(1) We may attribute to Mercia, if not with absolute certainty, assuredly with a high degree of probability, all the coins of this type, be their legends Latin or Runic. *Num. chron.*, 1868, p. 82. M. Haigh, *l. l.*, p. 192 (*Notes on the Old English Coinage*), dit aussi : « I do not remember a Runic legend of any piece of West Saxon mintage. »

Digitized by Google

ce qu'il paraît, un M (ΩΩ) allongé, qu'on voit aussi sur les monnaies de la Mercie. Au champ, TITI (1).

2 et 3) Pl. E, *f* et F, 10. Bustes à couronnes perlées, à droite, posés sur ou portant des boucliers ronds; ayant devant soi les lettres latines TIC, et, derrière le buste, comme le précédent, un V et un annelet. Le buste de F, 10 est assez barbare.

Les revers de E, *f* et F, 10 diffèrent, quoique tous les deux à l'étendard. E, *f* est mieux gravé, les lettres

T T
I I

s'y font voir distinctement, ainsi que l'attache et la touffe perlée en haut de l'étendard où se voit, F, 10, une croix et des lettres.

L'apparition des lettres TIC sur ces deux pièces est remarquable (2). M. Head, *l. l.*, p. 77, nous indique que M. Lindsay, dans son livre *the Coinage of the Heptarchy*, a trouvé dans ce TIC, les initiales de la sentence : *Teneo*

(1) On the best examples these letters are usualy

TT TT
/\ XX

Now I take this device to be simply a copy of the roman legend

VOT
XX

which we frequently find written on the square military standard. The similarity in the arrangement of the letters is very striking. Head, *Num. chron.*, 1868, p. 82.

(2) Il faut comparer le F. 10, avec le sceatta de Hawkins, pl. III, 37; on y lit aussi TIC, précédé d'un annelet. L'A dans le buste paraît être un A(y) entre deux annelets.



Digitized by Google

*Jesu Christo*. Avec lui, nous trouvons cette explication extrêmement « fanciful. » Il faut nous abstenir de donner la reprise du père Harduin.

*g*) Pour prouver qu'il n'y a pas de règle sans exception, aussi au type buste-étendard, on peut voir les sceattas pl. F, 4, et C, 14, aux droits *buste* à légendes, revers *louve*.

Le C, 14 (Hallum) a un buste à diadème parfaitement conservé. La légende, comme nous l'avons déjà dit, nous paraît être DONIM(*vs*) pour DOMINVS, traduction de *Bretwalda* (1).

M. Rathaan Macaré, qui a produit le sceatta F, 4 (2), lisait autour du buste tourné à droite le mot TANVM, syncope, selon lui, pour *Tanetum*, l'île connue où abordaient Hengist et Horsa. — Nous devons confesser que le commencement du nom TAN (dont tout dépend) ne se fait pas voir distinctement; s'il y a des lettres, elles sont étrangement formées de perles. Ne serait-ce pas plutôt une agglomération de perles posées sur la tête du prince représenté ?

*h*) Il y a encore une catégorie de sceattas au buste royal, tourné à droite ou à gauche, avec légende runique et au revers une ou deux croix entourées de globules et lettres latines.

La légende plus ou moins runique de ces pièces nous

(1) Sur une monnaie d'argent du roi ostrogoth Theia (552), on lit, au lieu de DN, DOMNVS. J. Friedlaender, *Die Münzen der Ostgothen*, p. 15.

(2) *Tweede verhandeling*, pl. I, n° 24, p. 37. Le revers *louve* n'est pas retourné, mais on l'a laissé à la pose *galère*, pour mieux faire comprendre la méprise de précurseurs qui y voyaient cette figure.

Digitized by Google

indique indubitablement que nous avons affaire à des *sceattas* et non à des *saigas*, quoique ces légendes runiques se changent peu à peu en légendes latines.

Remarquons encore que les légendes latines des revers contiennent tous à peu près les mêmes lettres que les sceattas *b*, au droit, à lettres et au revers étendard.

1) Pl. G, 29. Buste royal, tourné à droite, posé sur un bouclier énorme ou le portant. Devant le buste, trois ou quatre runes. On y voit, à ce qu'il nous semble, le mot ou le nom *apa*. Derrière le buste, VO ou une figure. *Rev.* Croix entourée de quatre globules : · · · · VVNO.

2) Pl. E, *k*. Buste couronné, tourné à droite. On y voit en-dessous le bout du bouclier. Devant le buste, en trois runes, *apa*, un fragment d'un quatrième rune précède *apa*. Derrière le buste, un V. Revers comme le précédent. Légende à peu près VIOVVLLI, en lettres mutilées.

3) Pl. G, 28. Buste probablement couronné, tourné à droite, au bouclier. Devant le buste, trois runes fragmentaires mais indiquant probablement le nom *apa*. Les restes d'un V se voient aussi derrière le buste. Revers comme n° 1-2, mais, en haut, une seconde petite croix. Légende : · · · VTA.

4) Pl. G, 35. Buste à couronne énorme, tourné à droite, et à bouclier. Au devant du buste des fragments de runes *paa?* Derrière le buste un V. Revers comme le n° 3, avec les lettres MOL ou MOA.

5) Pl. G, 30. Buste à couronne élancée, tourné à droite. Devant le buste, trois lettres runiques ou latines, défigurées. *Rev.* = 1-3 à une croix. Légende : VLOVAVI.

Digitized by Google

6) Pl. G, 32. Buste tourné à gauche, très-difforme, au bouclier, ayant devant soi des lettres difformes runiques ou latines. Derrière le buste, un V. *Rev.* = 1-3. Légende : VAVL.

7) G, 39. Buste tourné à gauche, très-difforme, soit au bouclier, soit posé sur un treillis. Un A runique = Y est placé derrière le buste : de petits fragments de lettres se voient devant le buste. *Rev.* A deux croix non pattées mais tressées. Légende : ✠ · VAO.

Ces dernières pièces prennent le type ou l'air de saigas. La dégradation successive de la légende runique, G, 29 et suivantes (nos 1-7), nous prouve pourtant que ce sont encore tous des sceattas.

*k*) Il nous reste encore à indiquer la pièce argent au type gaulois que nous avons rencontré parmi les sceattas dans le cabinet royal de la Haye, pl. E, *p*; et que M. Hawkins, pl. III, 59, range aussi sans la décrire, parmi les sceattas. Est-ce un souvenir d'un ancien type breton ou gaulois du nord de la Gaule? Beaucoup plus tard, la ville d'Arras nous fait voir sur ses monnaies des bêtes ressemblant à celles du revers.

---

Ayant fini la tâche que nous nous étions proposé d'élaborer, il nous reste encore à implorer l'indulgence surtout de messieurs les numismates anglais et français. Nous les prions de vouloir prendre en considération que l'auteur, résidant dans la Frise, a écrit cet *Essai*, dépourvu de beaucoup de livres ou d'écrits qu'il n'a pu se procurer et dont il ne connaît que les titres. Sans doute, s'il les eût eus sous la main, ces documents l'auraient aidé dans son tra-

Digitized by Google

vail et lui auraient permis de combler les lacunes qui s'y trouvent, ou de réparer des erreurs que d'autres y découvriront, sans doute.

Rien, dans tous les cas, ne lui serait plus agréable que de voir signaler les erreurs qu'il peut avoir commises, et ce qu'il désire davantage encore, c'est qu'elles soient redressées.

*Amicus Socrates, amicus Plato, sed magis amica veritas.*

J. Dirks.
de l'Académie royale des sciences des Pays-Bas, etc.

Leeuwarde, 5 août 1870.

---

Digitized by Google

# ERRATA ET ADDENDA.

P. 84. « La numismatique est une science trop réelle. » Le *Num. Zeitschrift,* Wien, 1869, dit tout justement : « Die Numismatik ist eine reale Wissenschaft. Wo sie spricht und wo ihre Leuchte, zum Durchbruck kommt, wird es helle Tag im Verständniss der Geschichte und der Culturzustände vergangener Zeiten. Die auf numismatischen Wege festgestellten historischen Daten und die auf demselben Wege erlangten geogr. etnogr. und kunstgeschichlichen Erklärungen bleiben der Gedächtnisse tief eingepragt. »

P. 97. Monnaie I(*n*)CURTI SASONIEN. *Voy.* LE BLANC, édit. Amst., 1692, dit, p. 126-127, « Curtisson dans l'Hyemois. Ce pays s'appelait anciennement la Saxe. » *Lisez* ses citations remarquables qui suivent, *l. l.* LELEWEL, = I, p. 111, mais M. CHARVET, dans la *Revue num. belge,* 1870, p. 423, l'indique comme une pièce d'Auxonne. *Courtsessin* (Normandie) nous paraît pourtant plus conforme à HCVRTI-SASONIEN qu'AVSSONA (Auxonne).

P. 84, ligne 13, an 68, *lisez* 55.

P. 87, » 10, an 68, » 55.

P. 91, » 11, l'Escaut, » la Seine.

P. 103, A° 451. THIERRY, *Histoire d'Attila* (Paris, 1856), t. I., p. 170, nous dit, sur l'autorité de JORNANDES, *Rerum Geticarum* 36 (1), qu'*Aetius* fut aidé dans sa campagne contre

(1) Liciani-Sarmatae-*Saxones.*

Digitized by Google

Attila, l'an 431, par des détachements de colons saxons fixés entre l'embouchure de la Seine et celle de la Loire.

P. 104, ligne 4 d'en bas : dulty attended to followed, *lisez* duly attended to, followed, etc.

P. 110, ligne 9 d'en bas, MARCK, *lisez :* MACK.
P. 117, » 4 et 7 » MARCK, » MACK.
P. 118, » 6 » MARCK, » MACK.
P. 127, » 3/8 d'en haut, sous son, » à son.

P. 269. *Motto's*. The whole class of sceattas requires to be taken in hand by some competent numismatist, before we shall be able to assign a definite home and parentage to the various types comprised under the general name of sceattas. *Num. Chron.*, 1867, p. 53.

L'étude de la numismatique est appelée à éclaircir bien des faits peu connus et c'est surtout pour les premiers temps de nos annales, qu'on doit la considérer comme une source précieuse de découvertes historiques. C. A. SERRURE. *Les monnaies de Canut et de Sifroid*, p. 23.

P. 272. *Simple règle* (des dégénérations successives). « Durch die Zusammenstellung ähnlicher Gepräge wurdt oft einzig und allein die Bestimmung der schwierigen Mittelaltermünzen ermöghlicht. Es ist ja eben ein Vorzug der neueren Zeit die vergleichende Forschung u. s. w. *Wiener Num. Monathefte*, 1867, f. 133. »

P. 276, ligne 11, « urne simple. » M. Evans, dans le *Num. Chron.*, 1867, dit de cette urne de Hallum : « The « urn is much like those found in *Saxon cemeteries in the* « *eastern counties*, though devoid of ornament. »

P. 279. *Causes des variétés infinies*. Bei den Art der alten Münzpragung muss die Abnützung und der Ver-

Digitized by Google

brauch der Stempel sehr stark gewesen sein. Hieraus erklärt sich auch die unendlich grosse Mannigfaltigkeit der alten Münzen, bei der es schwer fallen dürfte, zwei in allen Einzelheiten vollkommen überein stimmende Exemplare herauszu finden. *Wiener Num. Monathefte,* 1867, p. 167.

P. 289. *Au temps d'Éthilberth.* M. Head, *Num. Chron.*, 1868, p. 86, pense aux temps d'*Offa* (757-796), roi de Mercie.

P. 301, ligne 3 d'en bas. « Imperial greek coins bear the type of the wolf and twins. » Très-remarquables sont des médaillons et monnaies avec ce type d'*Aelia Capitolina* (Jérusalem). Le *Numismat. Zeitschrift,* 1869, indique p. 84-85, un médaillon d'*Heliogabale* (A° 218-222), Tab. III, 7, et une petite monnaie du même empereur au même type. On y observe que, sous *Lucius Verus,* ce type se présente la première fois (160-169) sur les monnaies de cette ville, etc.

P. 304, pl. A, ajoutez (s) Eckhel, *Doctrina,* VIII, 216, cité par Friedlaender, *die Münzen der Ostgothen,* Berlin, 1844, pp. 37-59, où il décrit des monnaies autonomes de Rome et de Ravenne (493-553). Celles de Rome montrent au revers la louve avec les jumeaux (Rome) ou l'aigle (l'empire) selon Eckhel. Comp. notre monnaie pl. A, VII, qui réunit ces deux figures au droit et au revers.

Dans les *Wiener Num. Monathefte,* 1867, pp. 30 et suivantes, on trouve un article, *Roma und Constantinopolis, Denare kleinster Form aus dem Ende des funften Jahrhunderts.* Elles nous présentent aussi encore la louve avec les jumeaux. « Die Pragung dieser Stücke wurde vielleicht

Digitized by Google

noch durch ganse zwei Jahrhunderte bis zu die Zeiten Justinians I (527-563) fortgesetzt. Comp. aussi *Jahrbucher,* etc. Bonn, 1851, p. 94, pl. III, n° 5 et 7.

P. 310, ligne 9 d'en haut, *au lieu de* D, 16, *b, lisez* D, 16, E *b.*

P. 310. *Dégénérations.* M. Fillon, *Lettres,* p. 89, dit : « Lorsqu'une légende, une figure quelconque, est souvent « recopiée, elle perd chaque fois de son type originel, « jusqu'à ce que, étant arrivée à une altération complète, les « lettres ou les autres caractères soient remplacés par de « simples traits ou par des points systématiquement répé- « tés. Exemples : MVNVS DIVINUM : Statères de Philippe de « Macédoine. L'esprit de l'homme aime l'ordre, même « dans la barbarie et son œil lui dit de tout harmoniser. »

P. 317. « *Le peuple n'accepte de la monnaie qu'à figures « connues.* FILLON, *Les monnaies de France,* p. 22. Voilà « pourquoi les monnaies des rois francs ne les représen- « tent pas avec les longs cheveux que l'histoire leur donne. « Les artistes peu habiles, copièrent seulement les têtes « impériales. Ils faisaient en cela acte de bonne politique ; « car le peuple, habitué de longue main aux espèces « romaines, eût éprouvé de la défiance pour les nouvelles « pièces, par suite de ce respect.... On n'a pas tenu assez « compte de ces traditions populaires. »

*Wiener Num. Monatberichte,* 1867, p. 133 : « Denn es ist bekannt, wie sehr Handel und Wandel unter halb civilisirten Völkern die einmal beliebt gewordene Münze festhalt, wer erinnert sich nicht da die Levantinerthaler? »

P. 387. *Motto.*

« Beaucoup de personnes paraissent croire que le sys-

Digitized by Google

« tème carlovingien remplaça brusquement celui des « Mérovingiens. Elles méconnaissent de la sorte la règle « des transitions qui existe en toutes choses. A partir de « 700 environ, l'or commence à être abandonné; l'usage « de l'argent devient plus fréquent, les flans s'élargissent, « les têtes disparaissent, les légendes se simplifient et « cèdent là place aux monogrammes et aux initiales qui « apparaissent sur les pièces de Pépin. » Fillon, *Les monnaies de France*, p. 29.

P. 391. « *On ne les trouve pas en Angleterre.* »

M. Evans, *Num. Chron.*, 1867, p. 53, dit de la trouvaille de Hallum qu'il y avait « 3 or 4 types which do not « appear in English numismatic works, *and may possibly* « *be continental.* »

P. 391 (1). Fillon, *Lettres*, p. 61. « Le monogramme « des monnaies de Rhodez (pl. II, 12) prouve que des « noms de lieux ont été souvent, à cette époque, inscrits « sous cette forme graphique, ainsi que l'avaient déjà fait « pressentir ceux des petites monnaies bourguignonnes. »

P. 399. « *Accompagné de deux* ✠ ✠. » *Wiener Num. Monathefte*, 1866, p. 151. « Das Zeichen ✠ stellt die beiden Pfeilen des Belus dar, wie es auf die Münze n° 3 und auf einer andern Goldmünze ersichtlich ist, die den keltischen Gott laufend in einer Zickzackeinfassung (die Sonnenstrahlen bezeichnend) diese Pfeile haltend zeigt. Ich weise diese Münze dem herkynischen Bojern des 3ten Jahrhunderts vor Chr. G. zu. »

P. 409. « Souvenir païen. » « Die Enstehungszeit (des Beowulfs) nicht allzu lange nach die Bekehrung der Angelsachsen zum christenthum brachte es naturgemäss

Digitized by Google

mit sich, dass neben das vorwiegen der Christlichen Welt- und Lebensanschauung die heidnische auch noch gar oft durch blickt und beide oftmals in wunderlichem Contrast unvermittell neben einander erscheinen. » Ces mots tirés du journal supérieur « *Germania* (Neue Reihe), I, p. 129, de l'article de M. Arthur Köhler, *Germanische Alterthumer im Beorulf* », s'adaptent parfaitement à plusieurs sceattas payens-chrétiens.

---

Digitized by Google

# CORRESPONDANCE.

*Lettre de M.* Hora-Siccama, *membre de la cour des monnaies, à M.* R. Chalon, *président de la Société royale de numismatique.*

Utrecht, 9 juin 1870.

Monsieur,

Les fonctions que je remplis auprès de la Monnaie néerlandaise, ont dirigé de temps en temps mon attention sur divers points d'histoire monétaire. Malheureusement l'état incomplet et mal soigné de nos archives arrête à chaque instant mes recherches. Pour y réussir, je dois avoir recours à la bonne volonté de MM. les numismates. C'est dans ce but que je prends la liberté de m'adresser à vous, Monsieur, dont les publications numismatiques m'ont plus d'une fois mis sur la voie.

Ce qui m'occupe pour le moment, c'est l'histoire de la commission des monnaies (conseillers et maîtres généraux), qui a surveillé et dirigé les hôtels monétaires de mon pays, depuis 1576 jusqu'en 1795/8.

Je n'ai pu jusqu'ici découvrir les documents relatifs à l'institution primitive de cette commission. Peut-être faut-il la considérer comme faisant suite à une commission analogue, instituée précédemment pour les Provinces-Unies,

Digitized by Google

et qui reçut des instructions de la reine régente Marie, sous la date du 1er mai 1544.

C'est dans le but de posséder cette pièce, que je prends la liberté, Monsieur, de recourir à votre obligeance, présumant qu'elle se trouve dans les archives belges, et qu'il vous sera possible de m'en faire parvenir une copie.

Si, en revanche, je puis vous être agréable en offrant à la collection de la Société de très-beaux clichés des coins monétaires dont on s'est servi à Zalt-Bommel, en 1582, je m'empresserai de vous les faire parvenir, ainsi que des clichés de quelque pièces, soit rares, soit inconnues, frappées à Gorcum et à Deventer, dont on a conservé les coins.

Veuillez agréer, etc.

HORA-SICCAMA.

---

Utrecht, 5 juillet 1870.

MONSIEUR,

J'ai à vous remercier des recherches auxquelles on a bien voulu se livrer à mon intention, quoiqu'elles aient été infructueuses. Je n'insiste pas, pour le moment, la Société des sciences de cette ville, venant de nommer une commission, chargée de s'occuper de l'histoire monétaire des Pays-Bas, depuis 1576 (date où s'arrête l'ouvrage de Vander Chijs) jusqu'en 1813. Je prévois que cette commission, que j'ai l'honneur de présider, aura sous peu

Digitized by Google

l'avantage de se mettre en relation avec votre Société, afin de traiter et de voir éclaircir plusieurs questions relatives à notre numismatique, dont j'ai déjà fait provision. Je vous prie d'en prévenir M. Pinchart, en lui transmettant mes remercîments.

En attendant, j'ai l'honneur, Monsieur, de vous adresser les clichés que votre Société veut bien accepter de ma part.

Veuillez agréer, etc.

HORA-SICCAMA.

*P. S.* Il paraît que les archives de Gorcum ne font aucune mention de ces coins. Mais je trouve aux extraits des actes des états généraux, relatifs à la monnaie, à la date du 9 décembre 1589 :

. . . . dat de voorsz. Muntmeesters, sonder eenig consent, hebben doen slaan, niet alleen, op den naam van don Antonio, maer ook van Sebastiaan, en daarin gepleegt gelyke vervalsching van gewigt en alloy.

. . . . dat. . . . . hebben gemaakt Compagnie en tot een gemaakt de munten van Chimay en don Antonio; en aldaar gedaan munten dobbele en enkele rose nobels, op den name, titul en wapens van Eduardus en Elisabeth van Engeland. Item, groote crusades van Portugal op den naam van Emmanuel, dobbloenen van Spanjen, vlaamse nobels, geldersche en utrechtse nobels, testoenen, francken en andere, alle van onsekere alloy.

Tous ces coins constituent les premiers sujets dont notre histoire monétaire aura à s'occuper. Il est à présumer que

Digitized by Google

leur histoire s'éclaircira à cette occasion. En attendant, je prends la liberté de me recommander pour les éclaircissements que vous pourriez me fournir.

---

Digitized by Google

# MÉLANGES.

Nous sommes tellement en retard de faire connaître les publications nouvelles relatives à la numismatique. que, pour nous remettre au courant, il faudra, cette fois, se borner à en donner une énumération succincte :

Ch. Robert. État actuel de la numismatique de Toul, in-8°, 16 pages et une planche. — Tirage à part de la *Revue numismatique française*, 1868.

Ch. F. Trachsel. Monnaies de l'évêché de Coire, du xi° au xvi° siècle, in-8°, 15 pages et une planche. — Tirage à part de la même revue, 1868.

Proceedings of the Manchester numismatic Society. Part. VII et VIII. Manchester, A. Ireland et C°, 1869, petit in-4°.

A. Guichon de Grandpont. Carmina nummaria. Brest, imp. Gadreau, 1869, in-8°, 87 pages. — Réimpression de deux poëmes latins : Christiani Esschalager S. J. *Synopsis rei nummariæ veterum;* et Georgii Vionnet S. J. *Musæum nummarium*.

Feer-Herzog. L'unification monétaire internationale; ses conditions et ses perspectives. Genève, Cherbuliez, 1869, in-8°, 78 pages.

Ch. Bouchet. Une médaille et un livre vendomois. Extrait du Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendomois, 9 pages, in-8°.

Digitized by Google

La pièce dont il s'agit dans cette notice est un jeton de Marie de Luxembourg, comtesse de Vendôme et de Saint-Pol.

C. Ch. Hoffmann von Russelheim. Die Münzen u. Medaillen der souv. Landgrafen zu Hessen-Homburg. Homburg, 1870, in-8°, 16 pages.

Theodor Rohde. Die Münzen des Kaisers Aurelianus und seiner Frau Severina römische und griechische prägungen. Weissensee 1870, petit in-8° de 114 pages. — Tirage à part de « Numismatische Zeitung. »

Jahresbericht über das Köllnische Gymnasium für das Schuljahr 1869-1870. Berlin, in-4°, 28 pages et 4 planches.

Ce programme est précédé d'une dissertation du Dr Gräser « sur la forme des plus anciens navires, d'après les médailles antiques. »

C. F. Trachsel. Die Münzen und Medaillen Graubündens. Dritte Lieferung. Berlin, 1869, in-8°, 32 pages.

Ernest Lehr. Les écus de cinq francs au point de vue de la numismatique et de l'histoire. Avec 16 planches en relief. Paris et Strasbourg, in-8°, 111 pages.

J. Rouyer. Jetons municipaux de la ville de Paris au xve siècle. (Extrait du tome XXXI des Mémoires des antiquaires de France), in-8°, 19 pages et une planche.

Bon J. de Witte. Histoire de la monnaie romaine, par Théodore Mommsen, traduite de l'allemand, par le duc de Blacas et publiée par —. Tome second. Paris, Rollin, 1870, in-8°, 559 pages.

Les planches de cet important ouvrage paraîtront avec le troisième volume.



Digitized by Google

A. von Rauch. Inedita der von Rauch'schen Sammlung. Griechische Münzen, in-8°, 20 pages et 2 planches. (Extrait de la Revue numismatique de Berlin.)

Edward Thomas, Esq. Indo-Parthian coins. London, 1870, in-8°, 19 pages.

F. P. Tonini. Topografia generale delle zecche italiane. Con tavole geografiche. Firenze, 1869, grand in-8°, 123 pages, avec une planche et 2 cartes.

Alex. Pinchart. Histoire de la gravure des médailles, en Belgique, depuis le xv^e siècle jusqu'en 1794. Bruxelles, 1870, in-4° de 92 pages.

Ce mémoire a été couronné par l'Académie royale, le 25 septembre 1868.

A. Morel-Fatio. Histoire monétaire de Neuchâtel. Lausanne, 1870, in-8°, 8 pages et une planche.

Feer-Herzog. La France et ses alliés monétaires en présence de l'unification universelle des monnaies. Déposition faite devant le conseil supérieur du commerce, de l'agriculture et de l'industrie de France, etc. Paris, 1870, in-8°, 116 pages.

Ch. F. Trachsel. Les monnaies de l'abbaye de Disentis, dans le canton des Grisons, en Suisse. 1869, in-8°, 8 pages et 2 vignettes. — Tiré à part de la *Revue numismatique*, de Paris. Tome XIV.

G. Vallier. Numismatique féodale du Dauphiné, pièces inédites. Grenoble, 1870, in-8°, 11 pages et une planche. (Extrait, à 100 exemplaires, du *Bulletin de la Société de statistique de l'Isère*.)

G. Vallier. Numismatique mérovingienne de Grenoble. Lettre de M. le vicomte d'Amécourt. Paris, 1870,

Digitized by Google

in-8°, 16 pages et une planche. (Extrait de l'*Annuaire de la Société française de numismatique.*)

G. Vallier. Découverte de monnaies romaines et d'un bracelet d'argent, à Saint-Vincent-de-Mercuze (Isère). Grenoble, in-8°, 16 pages et une planche. (Extrait du *Bulletin de la Société de statistique de l'Isère.*)

Ce dépôt de monnaies romaines se composait de cinquante-quatre deniers d'argent ou de billon, cent vingt-trois moyen bronze, cent dix-sept petit bronze et dix pièces dispersées; il comprenait les règnes de Caracalla à Constantin le Grand.

*La Revue savoisienne* du 25 septembre 1867 contient une notice assez étendue de M. Vallier, sur un trésor trouvé aux Fins d'Annecy. Ce dépôt considérable se composait de dix mille sept cents monnaies romaines, depuis Caracalla jusqu'à Probus.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES :

*Blätter für Münzfreunde,* de Leipzig, est parvenu à son 23e numéro;

*Periodico di numismatica italiana,* de M. le marquis Carlo Strozzi, au n° VI, 2e année;

*Bullettino di numismatica italiana*, au n° 4 de la 4e année;

*Numismatische Zeitung,* du Rev. Leitzmann, au n° 17 de la 37e année;

*Numismatische Zeitschrift,* de Vienne, au n° 4 (octobre-décembre) 1869;

*The numismatic chronicle,* au n° XXXVIII, 1re de 1870;

Digitized by Google

*Berliner Blätter*, au n° XIV (2e livraison du 5e volume);

*Anzeiger* de Hanovre, au n° 15. R. Ch.

---

L'Académie des inscriptions et belles lettres, dans sa séance du 24 juin dernier, a décerné le *prix de Numismatique* à M. Feuardent, pour son ouvrage intitulé : *Égypte ancienne. 1re partie, Monnaies des rois.*

R. Ch.

---

On s'occupait, depuis quelque temps, à la Monnaie ci-devant impériale de Paris, de la gravure des pièces de 25 francs en or, comme base du système monétaire international. Ces pièces devaient porter pour inscription M. AUR. IN. (*Moneta Aurea Internationalis*), monnaie d'or internationale; et par un hasard assez curieux cette inscription forme le prénom du Hollandais qui, plus que tout autre, a combattu pour la réalisation du système monétaire international, c'est-à-dire le comte Maurin Nahuys, à Utrecht.

(*Écho du Parlement.*)

---

La Revue archéologique de Paris, qui traite assez rarement de numismatique, contient, dans le numéro de juillet dernier, un curieux mémoire de M. Anatole de Barthélemy, sur les *Monnaies antiques recueillies au Mont-Beuvray, en* 1867, 1868 *et* 1869.

R. Ch.

Digitized by Google

*Les monnaies de Charles de Blois, par le vicomte* Édouard de Kersabiec. (*Extrait de la Revue de Bretagne et de Vendée*) Nantes, 1869, in-8°, 52 pages.

Plusieurs numismates modernes ont accusé Charles de Blois, duc de Bretagne, le compétiteur de Jean de Montfort, d'avoir contrefait ou imité la monnaie royale en altérant le titre et redressant le poids de ces monnaies; en un mot, d'avoir frauduleusement spéculé sur la fabrication du numéraire. M. le vicomte Édouard de Kersabiec, dans un éloquent et savant plaidoyer, entreprend de venger la mémoire d'un prince qui fut sur le point d'être jadis canonisé. Les imitations des monnaies royales, qu'on lui reproche, ont été faites, dit-il, du consentement du roi; et quant à la valeur intrinsèque de la monnaie, il appartenait au prince de la déterminer comme il le jugeait utile, sauf aux vendeurs à élever, en proportion, le prix des choses.

Voici, dans ce mémoire, une phrase qui nous a frappé et que nous soumettons respectueusement à MM. les promoteurs de l'*unification monétaire :* « . . . à notre époque, « plus d'un traité douanier, plus d'une convention monétaire ont préludé et préludent à plus d'une annexion; « c'est leur but le plus certain et le moins avoué. »

R. Ch.

---

*Croix de Saint-Feuillen.* — Les administrations communales ont-elles le droit de décerner des décorations? Ce droit fait-il partie de ce que l'on appelle les libertés, les

Digitized by Google

priviléges de la commune? On a quelque peu discuté cette question dans le volume de l'année dernière, pages 427 et suivantes; nous n'essaierons pas de la résoudre. En attendant que MM. les jurisconsultes l'embrouillent de plus en plus, nous nous contenterons de faire connaître aux lecteurs de la Revue une décoration de ce genre, et qui n'est pas la moins curieuse. Elle consiste en une croix d'argent, pattée, bordée d'un listel, sommée d'une couronne à peu près royale, et portant sur la branche horizontale les mots S^t FEUILLEN. On la suspend à la boutonnière par un ruban violet, couleur épiscopale. Voici son origine.

Saint Feuillen, Irlandais, évêque et martyr, est le patron de l'église et de la petite ville de Fosses, aujourd'hui province de Namur. Tous les sept ans, une procession-monstre et *armée,* faite en l'honneur du saint patron, attire à Fosses un nombre considérable de pèlerins et de curieux (1).

La décoration de Saint-Feuillen, précieuse à plus d'un titre pour les heureux titulaires de l'ordre, est alors distribuée publiquement par M. le bourgmestre de Fosses à *tous* les membres des nombreuses compagnies armées qui assistent à la fête. Voilà du moins une croix qui, comme la médaille de Sainte-Hélène, a l'avantage de ne pas faire de jaloux.

La plus ancienne procession, dont on ait gardé la mémoire, remonte à l'année 1569, la dernière date de 1865.

(1) *Notice historique sur la ville de Fosses,* par Ch. Kairis. Liége, 1858, in-8°. — *Vie de saint Feuillen,* par E.-C. Delchambre, curé. Namur, 1861, in-8°.

Digitized by Google

Dans deux ans, donc, ceux qui ont l'envie de se faire décorer en trouveront l'occasion à Fosses. Assister à une procession vaut une campagne à ces grenadiers, à ces zouaves improvisés. Campagne pacifique dont personne ne souffre, dont tout le monde profite, au contraire; surtout les cabaretiers, grands partisans des solennités de ce genre.

J'allais oublier de dire que les décorés reçoivent un diplôme imprimé, signé Franceschini, bourgmestre, et contresigné Coppée, secrétaire. Rien n'y manque.

Mentionnons encore que les croix de 1865 ont été faites, ou du moins fournies, par un orfévre de Châtelet.

A. Le Catte.

---

*Recherches sur les monnaies des comtes de Namur*, par Renier Chalon, membre de l'Académie royale de Belgique. Suppléments. — Bruxelles, A. Decq, 1870, in-4° avec 2 pl.

L'auteur des *Recherches sur les monnaies des comtes de Namur*, publiées il y a tout juste dix ans, vient de compléter son travail par un premier cahier de *Suppléments*. C'est ainsi qu'il procéda pour ses *Recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut*. Vingt-huit nouveaux numéros figurent sur les deux planches qui accompagnent le texte. Les simples variétés de coins, qui n'ont pas été dessinées, portent les numéros des pièces du premier mémoire, auxquelles ces variétés se rapportent.

Digitized by Google

M. Chalon restitue à Albert III (1037 à 1105) la monnaie à la tête nue de profil, au droit, et à la façade d'église, à deux tours terminées par des croix, au revers. Cette pièce a été attribuée à l'archevêque Albert I, de Mayence, par MM. Dannenberg et Cappe, qui ont lu *M — og — cia*, au revers, au lieu de *namvc*.

A propos de la pièce n° IX de Henri l'Aveugle, auquel M. Chalon, dans son grand mémoire, donne neuf deniers, présentant entre eux certaines similitudes de types, nous relevons cette observation : « Si on lit NA, la pièce sera positivement de Namur (*comes namurci*); s'il y a ME, alors ce sera un comte quelconque (*comes ?*). En attendant, comme les comtes de Namur semblent avoir le privilége du marquis de Carabas, à qui le Chat botté attribuait toutes les propriétés visibles à l'horizon, nous laissons cette pièce à Henri l'Aveugle, et nous la plaçons à la suite de ses autres monnaies douteuses. »

Pour finir, mentionnons un essai sur cuivre d'une monnaie d'or imitée des louis de Louis XIV, à l'effigie de Philippe V et portant la marque monétaire du lion.

CAM. P.

---

NÉCROLOGIE. — Charles-Edouard LAMBERT, auteur de divers articles insérés dans la *Revue numismatique française* et d'un *Essai sur la numismatique gauloise du nord-ouest de la France* (1), est décédé à Bayeux, le 23 juillet

(1) Caen, 1849, in-4°, avec treize planches. *Ibid.*, seconde partie, Bayeux, 1864, in-4°, avec vingt planches. On a aussi du même auteur :

Digitized by Google

dernier, à l'âge de près de quatre-vingts ans. M. Lambert faisait partie de cette pléiade d'archéologues et d'érudits dont s'honore la Normandie, et qui formèrent en France l'une des premières et des plus importantes sociétés archéologiques du pays, la *Société des antiquaires de Normandie.*

R. Ch.

*Réponse à la dissertation de M. A. de Ville, sur un symbole gaulois figuré sur les médailles de l'Armorique*, etc., 1848, in-4°, avec une planche. Extrait des *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie.*

Digitized by Google

# SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

## EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

### Assemblée générale annuelle du 3 juillet 1870, à Bruxelles.

*Présents :* MM. Chalon, président; Dugniolle, vice-président; Ed. Van den Broeck, trésorier; Brichaut, bibliothécaire; Herry de Cocquéau, contrôleur; Picqué, secrétaire; Maus, Mailliet, B^on^ de Pitteurs, Meyers, Cocheteux, V^te^ de Jonghe, Vander Auwera, L. de Coster, de Brou, L. Geelhand, Léop. Wiener, membres effectifs; Am. Liedts, B^on^ J. de Chestret, V. Pasquier, A. Le Catte et Edw. Van Even, correspondants regnicoles.

MM. Pinchart, Schuermans, Kl. Wytsman et le chanoine Béthune s'excusent, par lettres, de ne pouvoir assister à l'assemblée.

M. le secrétaire lit le procès-verbal de la séance précédente, lequel est approuvé.

M. le trésorier donne lecture de son compte, lequel est arrêté et approuvé jusqu'à la date du 1^er^ janvier 1870.

Le bureau, par l'organe du président, propose le maintien de la cotisation annuelle, ce qui est accepté à l'unanimité.

Digitized by Google

M. le secrétaire expose, au nom du bureau, l'état du concours triennal pour le meilleur mémoire de numismatique grecque ou romaine, inséré dans la Revue, depuis le 1er juillet 1868 jusqu'au 1er juillet 1870. Il examine les divers travaux publiés dans cet intervalle, et propose à l'assemblée de remettre à l'année 1872 l'attribution du prix de numismatique ancienne.

L'assemblée se rallie à la proposition de M. le secrétaire.

Une collection complète de la Revue est offerte à l'auteur du meilleur article de numismatique grecque ou romaine qui sera inséré dans notre recueil avant le 1er juillet 1872.

M. Dugniolle, vice-président intérimaire, fait connaître aux numismates qu'il offre en prix une médaille d'or de deux cents francs à l'auteur du meilleur travail manuscrit et inédit sur des monnaies ou sur des médailles et des jetons appartenants aux dix-sept anciennes provinces des Pays-Bas.

Les mémoires devront être rédigés en français, afin qu'ils puissent être insérés dans la Revue de la numismatique belge, si la Société le juge convenable, et devront être adressés, francs de port, avant le 1er mai 1872, à M. Chalon, président, 40, rue de la Senne, à Bruxelles.

En cas de publication de son mémoire dans la Revue, l'auteur aura droit à cent exemplaires tirés à part.

M. le secrétaire lit un rapport sur les travaux de la Société royale de numismatique, pendant l'année 1869.

Le scrutin pour l'élection de trois membres effectifs, en remplacement de MM. le comte M. de Robiano, Guioth et le baron de la Fontaine qui n'habite pas la Belgique, confère

Digitized by Google

ce titre à MM. V. Pasquier, Hipp. Kluyskens et Amédée Liedts.

MM. Hauzeur, de Ciney, de Schodt et Derre, de Bruxelles, sont nommés membres correspondants regnicoles.

M. le baron de la Fontaine, de Luxembourg, est nommé membre honoraire.

Le scrutin, pour le renouvellement du bureau et de la commission directrice de la Revue, donne les résultats suivants :

*Président :* M. R. Chalon ;
*Vice-président :* M. L. de Coster ;
*Trésorier :* M. Edouard Van den Broeck ;
*Bibliothécaire :* M. Brichaut ;
*Contrôleur :* M. Herry de Cocquéau ;
*Secrétaire :* M. Cam. Picqué.

MM. Chalon, de Costér et Picqué sont élus directeurs de la Revue pour 1871.

M. le trésorier distribue, aux membres présents à la réunion, un exemplaire du jeton de la Société, frappé spécialement pour cette séance.

Digitized by Google

COMMUNICATIONS ET LECTURES.

M. Hora Siccama, membre de la commission des monnaies, à Utrecht, offre au médaillier de la Société, de beaux clichés des coins monétaires dont on s'est servi à Zalt-Bommel, en 1582, ainsi que des clichés de monnaies rares et inédites, frappées à Gorcum et à Deventer.

M. le président fait hommage à la bibliothèque de la Société du volume de ses *Suppléments* aux *Recherches sur les monnaies des comtes de Namur*.

M. Vander Auwera exhibe trois jetons inédits aux armoiries du duc Philippe le Bon de Bourgogne.

M. L. Geelhand communique à ses confrères une belle médaille ciselée à l'effigie de l'amiral M.-A. Ruyter. Cette médaille est inédite.

M. le docteur Dugniolle exhibe un sol inédit de Charles-Quint, pour Maestricht, sans date, et un demi-sol inédit de Philippe II, pour Bois-le-Duc, frappé en 1597.

M. L. Geelhand communique à la réunion un exemplaire du rare *Louis à la corne,* frappé en 1786, et donne lecture d'une notice explicative de la pièce.

M. Le Catte exhibe la nouvelle médaille frappée, au nom de la crèche de Namur, pour ses donateurs les plus généreux.

*Le Secrétaire,* CAMILLE PICQUÉ.

*Le Président,* R. CHALON.

Digitized by Google

**Réunion du bureau du 18 juillet 1870.**

Sur la proposition de M. Chalon, le titre d'associé étranger est conféré à M. Hora Siccama, membre de la cour des monnaies, à Utrecht; sur la proposition de MM. Chalon et Brichaut, le titre d'associé étranger est conféré à M. Albert Barre, graveur général des monnaies de France, à Paris.

*Le Secrétaire,*
CAMILLE PICQUÉ.

*Le Président,*
R. CHALON.

Digitized by Google

# LISTE DES MEMBRES

DE

# LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

AU 1er OCTOBRE 1870.

## MEMBRES HONORAIRES (1).

| NOMS ET QUALITÉS. | DATE D'ADMISSION. |
|---|---|
| MM. | |
| YONG-AKERMAN (John), secrétaire de la Société des antiquaires de Londres | 4 juillet 1841. |
| DE LONGPÉRIER (Adrien), membre de l'Institut de France, etc. | — |
| DE SAULCY (LE BARON Frédéric), membre de l'Institut de France, etc. | — |
| DE KOEHNE (S. E. LE COMMANDEUR BARON), conseiller d'État actuel, directeur du bureau héraldique, etc., à Saint-Pétersbourg | — |
| DE PFAFFENHOFFEN (LE BARON), chambellan de S. A. R. le grand-duc de Bade, à Donaueschingen. | — |
| DE MEYER (LE DOCTEUR), conservateur du cabinet des médailles, à Zurich | — |
| MEYER (J.-F.-G.), conservateur du cabinet royal des médailles, à La Haye | — |
| PROMIS (LE COMMANDEUR Dominique), conservateur des musées royaux, etc., à Turin | 20 septembre 1846. |

(1) Le nombre des membres honoraires est fixé à vingt-cinq.

Digitized by Google

| NOMS ET QUALITÉS. | DATE D'ADMISSION. |
|---|---|
| MM. | |
| **De la Saussaye (L.)**, ex-directeur de la *Revue numismatique*, recteur de l'Académie de Lyon... | 20 septembre 1846. |
| **Castellanos (don Basilio Sebastian)**, président de l'Académie royale d'archéologie, à Madrid.. | 6 juillet 1851. |
| **Fustagueras y Fuster (don Jaime)**, archéologue, à Barcelone..... | — |
| **De Bernabé (don Ramon Polo)**, président du séminaire de Saragosse..... | — |
| **Dirks (J.)**, avocat, à Leeuwarden, membre des états généraux et de l'Académie royale des Pays-Bas..... | — |
| **Hildebrand (B.-E.)**, conservateur du musée des antiques, à Stockholm..... | — |
| **Leitzmann (le révérend J.)**, directeur de la *Revue numismatique de Weissensée*..... | — |
| **Mantellier (P.)**, secrétaire général du ministère de la justice, à Paris..... | — |
| **Tornberg**, professeur à l'université de Lund..... | — |
| **Robert (Charles)**, intendant général, à Paris..... | 5 juillet 1863. |
| **De Rauch (A.)**, chambellan de S. M., secrétaire de la Société numismatique, etc., à Berlin..... | — |
| **Nahuys (le comte Maurin)**, archéologue, à Utrecht. | 2 juillet 1865. |
| **Deschamps de Pas (L.)**, ingénieur, à Saint-Omer.. | 1 juillet 1866. |
| **Morel-Fatio**, archéologue, etc., à Paris..... | — |
| **Muller (le docteur L.)**, archéologue, à Copenhague. | 7 juillet 1867. |
| **Ponton d'Amécourt (vicomte de)**, président de la Société française de numismatique, à Paris. | 5 juillet 1868. |
| **De la Fontaine (le baron)**, président du conseil d'État du grand-duché, à Luxembourg..... | 3 juillet 1870. |

Digitized by Google

## MEMBRES EFFECTIFS (1).

| NOMS ET QUALITÉS. | DATE D'ADMISSION. |
|---|---|
| MM. | |
| **Chalon (Renier)**, docteur en droit, membre de l'Académie royale, etc., à Bruxelles..... | Fondateur. |
| **De Béthune** (le chanoine), secrétaire de l'évêché, à Bruges ..... | — |
| **De Coster (Louis)**, membre de plusieurs sociétés savantes, au château de Schaltin..... | — |
| **De Pitteurs de Budingen** (le baron), propriétaire, à Namur..... | — |
| **Meyers (M.-B.)**, colonel du génie, à Liége..... | — |
| **Serrure (C.-P.)**, docteur en droit, correspondant de l'Académie royale, à Moortzeele..... | — |
| **Herry de Cocqueau (François)**, docteur en droit, à Bruxelles..... | 6 octobre 1844. |
| **Nothomb** (le baron), membre de l'Académie royale, ministre plénipotentiaire de Belgique, à Berlin. | 20 septembre 1846. |
| **Lefevre (E.-C.)**, rentier, à Gand..... | — |
| **Pinchart (Alexandre)**, chef de section aux archives de l'État, à Ixelles..... | 1 juillet 1849. |
| **Pety de Thozée (J.)**, propriétaire, membre de plusieurs sociétés savantes, à Grune..... | 4 juillet 1852. |
| **De Witte** (le baron J.), membre de l'Académie royale, associé de l'Institut de France, etc., à Wommelghem ..... | 5 juillet 1857. |
| **Cocheteux (C.)**, major du génie, à Anvers ..... | — |
| **Dugniolle**, docteur en médecine, à Ixelles..... | — |
| **Vander Auwera**, conseiller provincial, receveur de la ville, à Louvain..... | 5 juillet 1858. |
| **Capitaine (Ulysse)**, secrétaire de l'institut archéologique, à Liége..... | 8 juillet 1860. |

(1) Le nombre des membres effectifs est fixé à trente-cinq.



Digitized by Google

| MM. NOMS ET QUALITÉS. | DATE D'ADMISSION. |
|---|---|
| PICQUÉ (Camille), conservateur-adjoint, chargé du cabinet de numismatique à la Bibliothèque royale, à Bruxelles..... | 8 juillet 1860. |
| VANDENPEERREBOOM (Alph.), ministre d'État, président de la Société archéologique d'Ypres. | 5 juillet 1863. |
| DE NÉDONCHEL (LE COMTE Georges), membre de la Société historique de Tournay ..... | — |
| CAJOT (LE CHANOINE), membre de la Société archéologique de Namur..... | — |
| VANDEN BROECK (Ed.), agent de change, à Bruxelles | 5 juillet 1864. |
| MAILLIET (P.), lieutenant-colonel pensionné, à St-Josse-ten-Noode..... | — |
| WIENER (Léopold), statuaire et graveur en chef des monnaies, etc., à Bruxelles..... | — |
| WYTSMAN (Clément), notaire et archéologue, à Termonde..... | — |
| SURMONT (LE BARON), archéologue, à Gand..... | 2 juillet 1865. |
| MAUS (C.), conseiller à la Cour d'appel de Bruxelles. | 7 juillet 1867. |
| DE LIMBURG-STIRUM (LE COMTE), à Gand..... | — |
| BRICHAUT (Auguste), contrôleur des monnaies, à Bruxelles..... | 5 juillet 1868. |
| GEELHAND (Louis), homme de lettres et archéologue, à Bruxelles..... | — |
| DE BROU (Charles), archéologue, etc., à Bruxelles. | 4 juillet 1869. |
| DE JONGHE (LE VICOMTE Baudouin), à Bruxelles.. | — |
| SCHUERMANS (Henri), conseiller, etc., à Liége.... | — |
| KLUYSKENS (Hippolyte), professeur, à Gand ..... | 3 juillet 1870. |
| LIEDTS (Amédée), docteur en droit, à Bruxelles.. | — |
| PASQUIER (Victor), à Bruxelles..... | — |

Digitized by Google

## CORRESPONDANTS REGNICOLES [1].

| MM. NOMS ET QUALITÉS. | DATE D'ADMISSION. |
|---|---|
| HELBIG (Henri), archéologue, à Liége..... | 7 juillet 1861. |
| SERRURE (C.-A.), avocat, etc., à Gand ..... | 5 juillet 1863. |
| ONGHENA (Charles), graveur, etc., à Gand..... | 3 juillet 1864. |
| COUBEAUX (Hippolyte), archéologue, à Bruxelles. | — |
| DE CHESTRET (LE BARON J.-B.-M. Jules), à Liége. | 4 juillet 1869. |
| LE CATTE (Auguste), à Namur..... | — |
| VAN EVEN (Edward), archiviste à Louvain..... | — |
| HAUZEUR (Nicolas), juge, à Ciney ..... | 5 juillet 1870. |
| DE SCHODT (A.), directeur, etc., à Ixelles..... | — |
| DERRE (François), architecte, à Bruxelles..... | — |

## ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

| | |
|---|---|
| NIJHOFF (Martinus), libraire, à la Haye..... | 14 octobre 1856. |
| DUQUENELLE (Victor), membre de l'Académie de Reims, correspondant de la Société des antiquaires de France, à Reims..... | 28 octobre 1856. |
| SAUBINET (Étienne), trésorier de l'Académie, etc., à Reims..... | — |
| BOULANGER (G.), ingénieur, à Paris..... | 5 novembre 1856. |
| PENON (Casimir), conservateur du musée des Antiques, au château Borely, à Marseille..... | — |
| MORIN-PONS, fils, banquier, à Lyon ..... | — |
| BRETAGNE, directeur des contributions directes, à Nancy..... | — |
| SALMON (Philippe), avocat, à Paris..... | — |
| DANCOISNES (L.), notaire, à Henin-Liétard..... | — |
| MINART, conseiller, à Douai..... | — |
| DE VEYE DE BURINE, général, à Utrecht ..... | — |
| HUCHER (E.), magistrat, au Mans..... | 10 avril 1857. |

[1] Le nombre des correspondants regnicoles est limité à dix.

Digitized by Google

| NOMS ET QUALITÉS. | DATE D'ADMISSION |
|---|---|
| MM. | |
| **De Voogt** (W.-J.), à Amsterdam | 10 avril 1857. |
| **Dumoulin** (F.-J.-L.), notaire, à Maestricht | — |
| **Bascle de Lagrèze** (G.), conseiller, à Pau | 30 août 1857. |
| **Boudard** (P.-A.), archéologue, à Béziers | 5 octobre 1857. |
| **Colson** (Alex.), docteur en médecine, à Noyon | 15 avril 1859. |
| **Van Geuns**, à Dieren, près d'Arnhem | — |
| **Roach Smith** (sir Ch.), à Strood, comté de Kent | 6 septembre 1860. |
| **Preux**, avocat général, à Douai | — |
| **De Roemer** (le baron), membre de la première Chambre du royaume de Saxe, à Dresde | 4 juin 1861. |
| **Van Hende** (Édouard), auteur de la *Numismatique lilloise*, à Lille | — |
| **De Wismes**, archéologue, à Saint-Omer | 29 novembre 1861. |
| **Bazot** (A.), notaire, à Amiens, membre de la Société des antiquaires de Picardie, etc | 2 novembre 1862. |
| **Durand** (A.), à Lancy, près de Genève | 27 février 1863. |
| **Rouyer** (Jules), directeur des postes, à Nancy | 20 mars 1863. |
| **Friedlaender** (le docteur D.-J.), archéologue, à Berlin | 10 décembre 1863. |
| **Compère** (Amédée), consul de Belgique, à Oléron | — |
| **Beale-Poste**, Esq., archéologue, à Maidstone (Kent) | — |
| **Pauly** (Henri), recteur de l'école supérieure, à Montjoie | 3 juillet 1864. |
| **Elberling** (le docteur), numismate, etc., à Luxembourg | 19 novembre 1864. |
| **Maggiora-Vergano-Brichetti** (le chevalier), à Asti | 14 janvier 1865. |
| S. A. S. Monseigneur le prince de **Hohenlohe-Waldenbourg**, au château de Kupferzell (Wurtemberg) | 14 janvier 1865. |
| **Barozzi** (Nicolas), directeur du musée Correr, à Venise | 27 octobre 1865. |

Digitized by Google

| MM. NOMS ET QUALITÉS. | DATE D'ADMISSION. |
|---|---|
| **Madden** (W. Frédéric), du British Museum, secrétaire de la Société numismatique de Londres. | 27 octobre 1865. |
| **Hooft Van Iddekinge** (le chevalier J.-E.-H.), directeur du cabinet des médailles, à Leyde... | 4 août 1866. |
| **Don Alvaro Campaner y Fuertes**, directeur du *Memorial numismatico*, à Barcelone ..... | 18 décembre 1866. |
| **Caucich** (A.-R.), directeur du *Bullettino*, etc., à Florence..... | 18 janvier 1867. |
| **Seguin** (F.), à Genève..... | — |
| **Bergmann** (le Dr Jos.), conservateur du cabinet des médailles, etc., à Vienne..... | 19 avril 1867. |
| **Heiss** (Aloïs), archéologue et numismate, à Madrid. | — |
| **Pigorini** (Louis), directeur du musée royal des antiquités, à Parme..... | 28 août 1867. |
| **Ricard** (Adolphe), archéologue, à Montpellier... | 7 octobre 1867. |
| **Brambilla** (Camille), archéologue, à Pavie..... | — |
| **Baralis** (le chevalier), directeur de la Monnaie de Naples..... | 22 avril 1868. |
| **Ramon** (Vidal), numismate, à Barcelone..... | 24 mai 1868 |
| **De Labatut** (Édouard), docteur en droit, secrétaire de la Société française de numismatique et d'archéologie, à Paris ..... | 17 juillet 1868. |
| **Teixeira de Aragao**, conservateur du cabinet des médailles de Sa Majesté, à Lisbonne..... | 11 janvier 1869. |
| **Voltolin** (Achille), secrétaire de la Monnaie, à Venise ..... | 8 avril 1869. |
| **Clérot** (Paul), conservateur du musée monétaire à la Monnaie de Paris..... | 4 juillet 1869. |
| **Mesdach de ter Kiele** (Louis), directeur des usines monétaires de Biache, à Paris ..... | — |
| **Fremantle** (Charles), délégué du grand maître des monnaies d'Angleterre, etc., à Londres..... | 23 juillet 1869. |
| **Karabacek** (Josef, le Dr), directeur du *Numismatische Zeitschrift*, à Vienne..... | 4 août 1869. |
| **Carlo Strozzi** (Marquis), directeur du *Periodico di numismatica*, à Florence ..... | 10 décembre 1869. |

Digitized by Google

| NOMS ET QUALITÉS. | DATE D'ADMISSION. |
|---|---|
| MM. | |
| VALLIER (Gustave), archéologue, à Grenoble..... | 5 janvier 1870. |
| CLAY (Charles), M. D., président de la Société numismatique, à Manchester ..... | — |
| SCHULTZE (Ludwig, LE Dr), à Gotha..... | 27 janvier 1870. |
| LUSCHIN (Arnold, LE Dr), à Gratz..... | 5 juin 1870. |
| VANDER KELLEN (P.), graveur, à Utrecht..... | — |
| HORA-SICCAMA (H. L.), membre de la cour des monnaies, à Utrecht..... | 18 juillet 1870. |
| BARRE (Albert), graveur général des monnaies de France, à Paris..... | — |

## BUREAU DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'ANNÉE 1871.

*Président :* M. Renier CHALON.
*Vice-Président :* M. Louis DE COSTER.
*Contrôleur :* M. HERRY DE COCQUEAU.
*Trésorier :* M. VANDEN BROECK.
*Bibliothécaire :* M. A. BRICHAUT.
*Secrétaire :* M. Camille PICQUÉ.

## COMMISSION DE LA REVUE.

MM. Renier CHALON.
Louis DE COSTER.
Camille PICQUÉ.

Digitized by Google

# SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

## LISTE DES OUVRAGES REÇUS PENDANT LE 3e TRIMESTRE 1870.

### Angleterre.

A Guide to the study and arrangement of english coins; by Henri William Henfrey. N° 6, 1870.

The Numismatic Chronicle, and journal of the Numismatic Society. 1870, part. II, new series, n° XXXVIII.

Pistrucci's Great Waterloo medal. (*Prospectus.*)

### Belgique.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. 39e année, 2e série, t. XXIX, nos 5 et 6. Bruxelles, 1870.

Messager des sciences historiques ou archives des arts et de la bibliographie de Belgique. Année 1870, 2e livraison. Gand, 1870.

Annales de la Société archéologique de Namur, t. XI, 1re livr. Namur, 1870.

Académie royale des lettres, des sciences et des beaux-arts de Belgique. Programmes des concours pour 1871 et 1872.

Recherches sur les monnaies des comtes de Namur, par Renier Chalon. Suppléments. Bruxelles, 1870.

### France.

Revue bibliographique universelle. 3e année, t. V, 6e livraison, juin 1870, t. VI, 1re et 2e livraisons, juillet-août 1870, Paris.

Le Cabinet historique. Revue mensuelle, 16e année. 5e et 6e livraisons, mai-juin. Paris, 1870.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie. Année 1870, nos 1 et 2. Amiens.

Bibliothèque de l'école des Chartres. Revue d'érudition, consacrée spécia-

Digitized by Google

lement à l'étude du moyen âge, t. XXXI, année 1870, 5e livraison. Paris, 1870.

Mémoires de la Société des antiquaires de France. T. XXX, 3e série, t. X. Paris, 1868.

Revue savoisienne. 8e année, no 9 (25 septembre 1867).

Mémoire de la Société académique de Maine-et-Loire. 17e-22e volumes. Angers, 1865-1868.

Découverte de monnaies romaines et d'un bracelet d'argent à Saint-Vincent de Mercuze (Isère), par M. Vallier. Grenoble, 1870.

Essai de rapprochement entre les monnaies celtiques du Danube et quelques monnaies anépigraphes de la Gaule cis-rhénane.

Bulletins de la Société archéologique de l'Orléanais. T. IV, nos 40-59; t. V, nos 60-63, 1862-1869.

## Suède.

Fortechning öfver Mynt och Medaljer till salu hos H. Selling i Göteborg. Janvier 1870.

## Suisse.

Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. T. XVII, 2e livraison, 1870.

Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. Des premiers monuments chrétiens de Genève et spécialement d'une lampe en terre cuite avec l'effigie des douze apôtres, par J.-B. de Rossi. T. Ier, cahier 1. Genève, 1870.

Digitized by Google

## CABINET NUMISMATIQUE.

### DON FAIT PAR M. LE CATTE DE NAMUR.

Croix d'argent de Saint Feuillen, avec bélière.

Médaille des petits enfants de la crèche de Namur à leurs protecteurs. R. M. Bronze, 50 millimètres.

Médaille du festival de Namur, par A. Fisch. Bronze, 48 millimètres.

### DON DE M. HORA-SICCAMA, MEMBRE DE LA COUR DES MONNAIES, A UTRECHT.

*Clichés des coins conservés aux archives de Gorcum.*

1. Double rose noble aux armes d'Arkel (DOM. DE AR.).
2. Rose noble d'Édouard. F · P · AR · D N S · I B · et revers.
3. Rose noble d'Édouard. M · D N I · AR A · V B · D N S I B · et revers.
4. Écu d'Overyssel de 1590. Face et revers.
5. Écu de Brandenbourg, sans revers.
6. Demi-crusade, et revers. . . . .
7. Quart de crusade, et revers . . .
8. Huitième de crusade (sans face).
9. Seixième de crusade, et revers. .
10. Trois revers de monn. portugaises.

} Pièces frappées à la requête du roi de Portugal, don Antonio, réfugié en Hollande.

11. Deux revers de pièces portugaises de Sébastien.
12. Revue numismatique belge, t. VI, p. 58, pl. III, n° 2.
13 *Droit.* V. A. (*Van Arkel ?*). *Rev.* NOMVA (NO*va Moneta Van Arkel ?*).
14. Monnaie espagnole.
15. Double ducat. N · A · R · P · (N*ummus Arkelensis Rei Publicae ?*). Gaillard, p. 441.
16. Vander Chijs, VIII, p. 49, pl. III, n^os 19 et 20. Revue belge, série II, t. I, p. 186, pl. XII, n^os 4 et 5.
17. Dute de Gorcum.

Coins dont on s'est servi à Zalt-Bommel, en 1582, au nombre de sept empreintes.

Digitized by Google

Coins de pièces frappées à Deventer, trouvées à Hasselt, au nombre de six empreintes.

*Le Bibliothécaire,*
A. Brichaut.

Bruxelles, le 8 septembre 1870.

Digitized by Google

# TABLE DES MATIÈRES.

## MÉMOIRES.

Catalogue des monnaies obsidionales et de nécessité, par M. le lieutenant-colonel P. Mailliet (16e article) . . . . . 5
La question de l'uniformité internationale des monnaies, considérée au point de vue historique (suite et fin), par M. Maurin Nahuys . . . . . 22
Le temple de Jupiter Capitolin, d'après les médailles, par M. le Bon B. de Koehne. . . . . 51
Curiosités numismatiques. — Médailles et monnaies rares et inédites (14e article), par M. R. Chalon . . . . . 66
Les Anglo-Saxons et leurs petits deniers dits *sceattas*. — Essai historique et numismatique, par M. J. Dirks. . . . . 81
Le tir fédéral à Zoug. 1869, par M. F. Seguin . . . . . 129
Catalogue des monnaies obsidionales et de nécessité, par M. le lieutenant-colonel P. Mailliet (17e article) . . . . . 173
Les ateliers monétaires de la famille des Trivulzio, comtes de Misocco, seigneurs de Rheinwald et de Savien, marquis de Vigevano, princes de la vallée de Misolcino et de Retegno impériale, etc. — Lettre à M. R. Chalon, président de la Société royale de numismatique, par M. C.-F. Trachsel . . . . . 205
Découvertes récentes de monnaies koufiques, en Suède, par M. C.-J. Tornberg . . . . . 221
Curiosités numismatiques. — Pièces rares ou inédites (15e article), par M. R. Chalon . . . . . 246
Histoire monétaire de Lausanne. (Fragment.) Guy de Prangins (1375-1394), par M. A. Morel Fatio . . . . . 252
Les Anglo-Saxons et leurs petits deniers dits *sceattas*. — Essai historique et numismatique, par M. J. Dirks (2e article) . . . 269

Digitized by Google

Une médaille qui a échappé à Van Loon. — Jacques Dennetières. (1668-1669), par M. J.-W. Van der Noordaa. . . . . 321
Catalogue des monnaies obsidionales et de nécessité, par M. le lieutenant-colonel P. Mailliet (18e article). . . . . 369
Les Anglo-Saxons et leurs petits deniers dits *sceattas*. — Essai historique et numismatique, par M. J. Dirks (3e article) . . . 387
Découvertes de monnaies anciennes en Belgique. — Troisième lettre à M. Chalon, président de la Société royale de numismatique, par M. H. Schuermans . . . . . 410
Monnaies découvertes à Glisy, par M. J. Charvet. . . . . 417
Médaille de saint François de Borgia, duc de Candie, troisième général de la Compagnie de Jésus, par M. Jeronimo de Vries Jeronimo zoon . . . . . 440
Médaille de Saint-Gommaire, de Lierre, par M. le Cte de L. St. 444
Catalogue des monnaies obsidionales et de nécessité, par M. le lieutenant-colonel P. Mailliet (19e article) . . . . . 473
Curiosités numismatiques. — Pièces rares ou inédites (16e article), par M. R. Chalon. . . . . 494
Quelques monnaies et médailles inédites, par M. Th.-M. Roest. 508
Don Juan Perès, par M. R. Chalon. . . . . 516
Les Anglo-Saxons et leurs petits deniers dits sceattas. — Essai historique et numismatique. . . . . 521

## CORRESPONDANCE.

Lettre de M. le Bon de Chestret de Haneffe à M. Chalon, président de la Société royale de numismatique . . . . . 138
Lettre à M. Chalon, président de la Société royale de numismatique, au sujet des monnaies de Florent de Kuilenburg, par M. H. Schuermans . . . . . 141
Lettre de M. H. Eltz à M. Chalon, président de la Société royale de numismatique. . . . . 323
Lettre de M. W. de Voogt à M. R. Chalon, président de la Société royale de numismatique. . . . . 328
Lettre de M. de Moré à M. Chalon, président de la Société royale de numismatique. . . . . 449
Lettres de M. Hora Siccama, membre de la cour des monnaies, à M. R. Chalon, président de la Société royale de numismatique. 548

Digitized by Google

## ACTES OFFICIELS.

Fabrication des monnaies. — Prix des coins et viroles. — Vérification . . . . . 451

## MÉLANGES.

Encore *l'Estaple*. — *Cartulaire de Ciney*, par M. J. Borgnet. — Réorganisation des musées d'Italie. — M. Guioth. — M. Meyer, de La Haye. — *Revue archéologique*. — M. F. Vallier. — Monographie monétaire de l'île de Man, par M. Ch. Clay. — Héraclius et Héracléonas. — *Notices sur Rome*, par M. l'abbé Marchant. — *Les deux Vireux*, par M. A. Le Catte. — Monnaies autrichiennes aux xiiie et xive siècles, par le Dr A. Luschin. — Catalogue des monnaies et médailles des princes de Monaco, par M. Hoffmann. — M. Boutkowski. — Monnaies du Tyrol au moyen âge; article de M. le Dr A. Luschin. — *La zecca e le monete di Milano Dissertatione di* B. Biondelli. — Les monnaies antiques de l'île de Lipari, par M. le Bon de Mandralisca. — Directeurs des monnaies en Suède, pendant le xvie siècle et le xviie. — Monnaies romaines trouvées en Suède. — *The Numismatic chronicle*, no XXXV. — *Bullettino* de M. Caucich. — Revue française (mai-août 1868). — Revue italienne de M. le Mis Carlo Strozzi, t. II, 2e livraison. — Nouveaux timbres-poste. — Revue numismatique de Vienne, 3e livraison . . 148

*Collection G. di Demetrio*. — M. Lecoq-Kerneven. — Trois ouvrages de M. Holmboe. — *Berliner Blätter*. XIV Heft. — Mémoire de M. Karabacek sur des monnaies mahométanes — *L'inscription de la Haute-Borne*, etc., par M. P. Herbert. — Encore *la Graffinade!* — Numéraire frappé à Bruxelles en 1869. — M. Van Peteghem. — Décoration anglaise. — Médaille de la Loge de *la Bonne Amitié*, de Namur. — Frappe de médailles à Genève. — *Erratum*. — *Numismatischer Anzeiger* — La revue de M. Egger. — *Segni di cartiere antiche*. — M. Cam. Picqué. — Catalogues Muller. — M. le Dr Grote. — *Épigraphie de la Moselle*, par M. Ch. Robert. — Trois nouvelles médailles italiennes. — M. Leitzmann . . . . . 335

Digitized by Google

*Periodico di numismatica*, etc. — Encore l'Estaple. — Monnaie antique de Nickel. — *The numismatic chronicle*. — M. Ch. Wiener. — M. Friedlaender. — Le Franc à cheval de Waleran de Ligny. — Médaille à la mémoire de Vondel. — La collection de M. Elberling. — Une énigme. — Catalogue de toutes les médailles antiques que Mionnet n'a pas décrites. — M. Brichaut, chevalier de la Rose du Brésil. — L'Italie n'aura plus qu'un atelier monétaire, à Milan. — M. Henry William Henfrey. — Médaille pour l'abolition du timbre des journaux, en Hollande. 455

Ouvrages nouveaux sur la numismatique. — Publications périodiques. — Prix de numismatique décerné à M. Feuardent. — Pièce internationale de 25 francs. — *Revue archéologique*. Mémoire de M. de Barthélemy. — *Les monnaies de Charles de Blois*, par M. le vicomte de Kersabiec. — Croix de Saint-Feuillen. — *Suppléments aux Recherches sur les monnaies de Namur*. 552

Nécrologie. Le Cte Maurice de Robiano. — J. Sabatier. — C.-R. Hermans . . . . . 168

M. L.-L. Sawaskiewicz. . . . . 365

Charles-Édouard Lambert. . . . . 560

Société royale de numismatique. — Extrait des procès-verbaux :

Réunion du bureau du 10 décembre 1869 . . . . . 170

Réunion du bureau du 5 janvier 1870 . . . . . 366

Réunion du bureau du 27 janvier 1870 . . . . . *ib.*

Réunion extraordinaire à Ypres, le 5 juin 1870. . . . . 467

Réunion du bureau, le même jour . . . . . 469

Assemblée générale annuelle du 3 juillet 1870, à Bruxelles . . . 562

Réunion du bureau du 18 juillet 1870. . . . . 566

Ouvrages reçus. . . . . 171, 367, 471, 575

Cabinet numismatique. — Dons . . . . . 172, 368, 577

Digitized by Google

# TABLE DES PLANCHES ET DES FIGURES,

AVEC RENVOI AUX PAGES OU ELLES SONT EXPLIQUÉES.


| Numéros des figures. | Numéros des pages. |
|---|---|
| **Planches *A* a *G*.** | |
| ..... | 269 |
| ..... | 387 |
| ..... | 521 |
| **Planche I.** | |
| 1.... | 66 |
| 2.... | 67 |
| 3.... | 68 |
| 4.... | 69 |
| 5.... | 70 |
| 6.... | 71 |
| **Planche II.** | |
| 1.... | 132 |
| 2.... | 133 |
| 3.... | 136 |
| 4.... | 136 |
| 5.... | 136 |
| **Planche III.** | |
| ..... | 51 |
| **Planche IV.** | |
| 1.... | 233 |
| 2.... | 235 |
| 3.... | 239 |
| 4.... | 239 |
| 5.... | 243 |
| 6.... | 245 |
| **Planche V.** | |
| 1.... | 257 |
| 2.... | 258 |
| 3.... | 259 |
| 4.... | 260 |
| **Planche VI.** | |
| 1.... | 321 |
| 2.... | 347 |
| **Planche VII.** | |
| 1.... | 246 |
| 2.... | 247 |
| 3.... | 248 |
| 4.... | 249 |
| 5.... | 250 |
| 6.... | 250 |
| **Planche VIII.** | |
| 1.... | 440 |
| 2.... | 463 |
| 3.... | 444 |
| **Planche IX.** | |
| 1.... | 494 |
| 2.... | 495 |
| 3.... | 497 |
| 4.... | 497 |
| 5.... | 498 |
| 6.... | 499 |
| 7.... | 501 |
| **Planche X.** | |
| 8.... | 501 |
| 9.... | 503 |
| 10.... | 504 |
| 11.... | 505 |
| 12.... | 505 |
| 13.... | 507 |
| **Planche XI.** | |
| 1.... | 508 |
| 2.... | 509 |
| 3.... | 509 |
| 4.... | 509 |
| 5.... | 512 |
| 6.... | 513 |
| **Planche XII.** | |
| 7.... | 514 |
| **Planche XIII.** | |
| 8.... | 515 |


Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

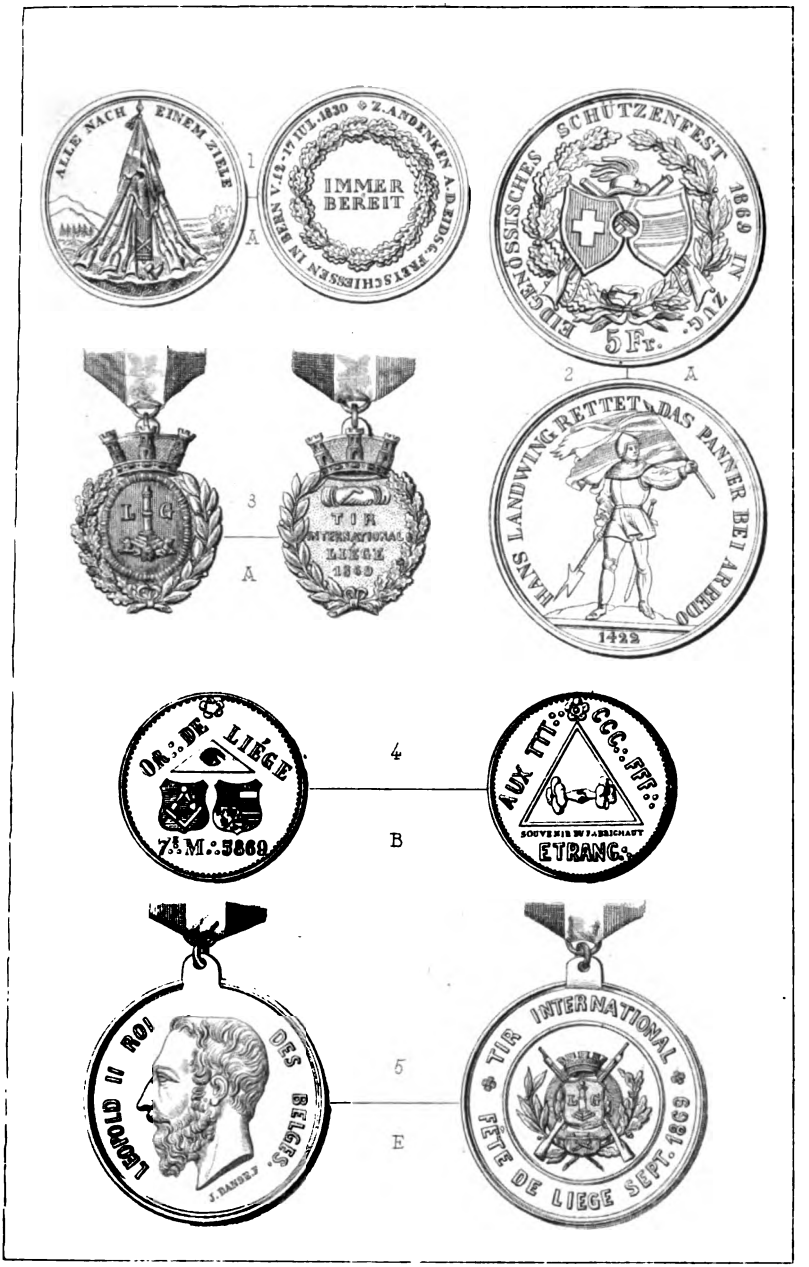


Digitized by Google

Digitized by Google

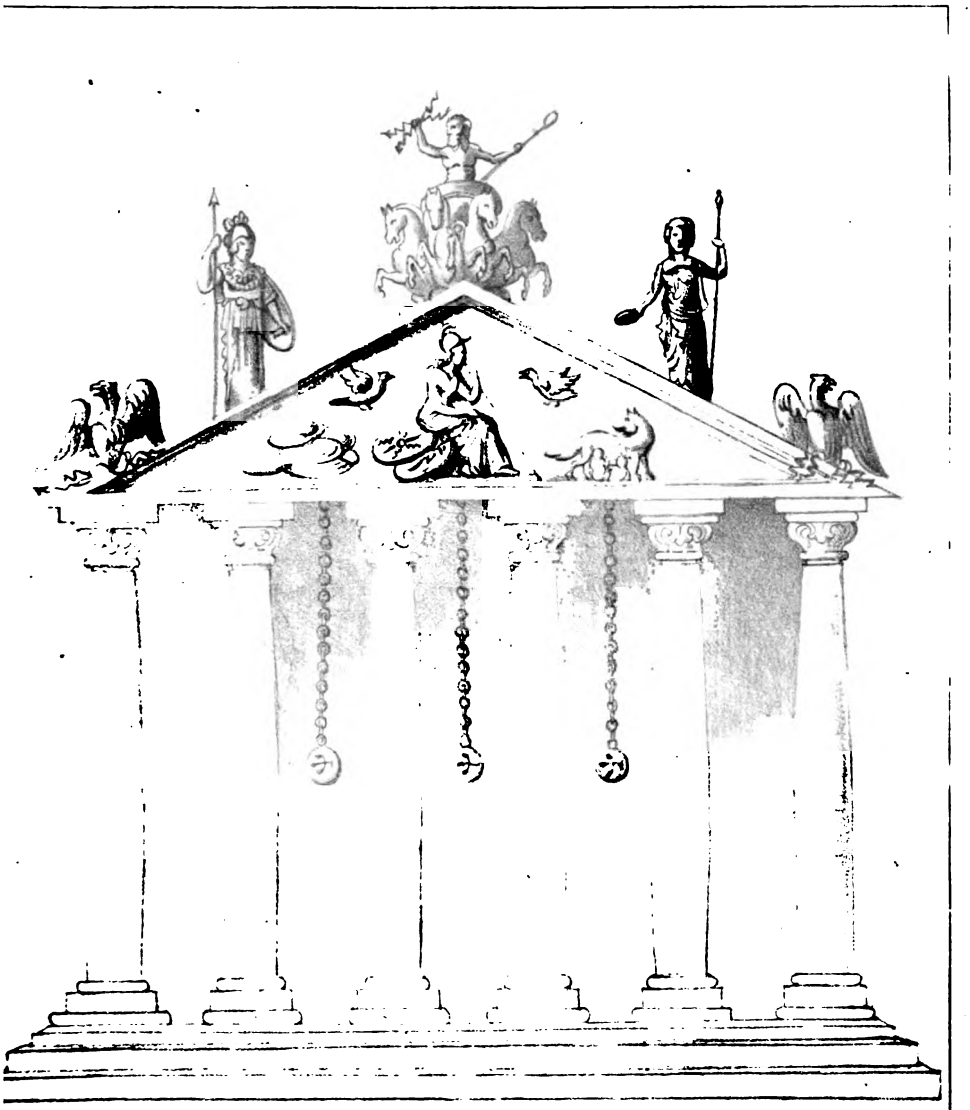

Digitized by Google

Digitized by Google

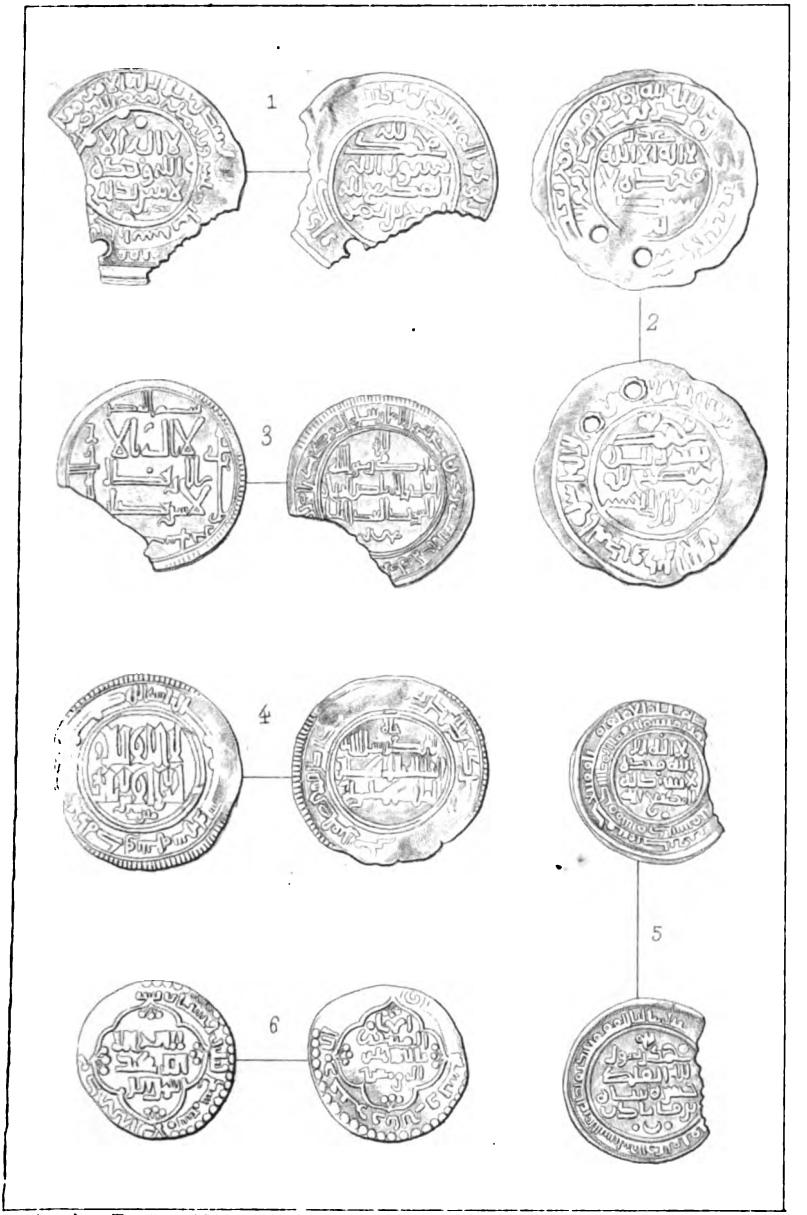


Angelica Tornberg del. — F. Delbarmacker lith.

Digitized by Google

Digitized by Google

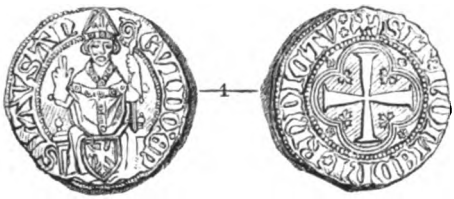

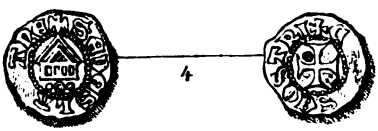


Digitized by Google

Digitized by Google

1

2

A

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

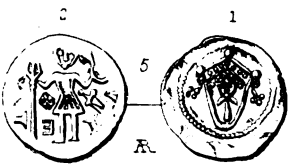

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

7

Digitized by Google

Digitized by Google

8

Digitized by Google

Digitized by Google

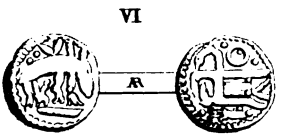


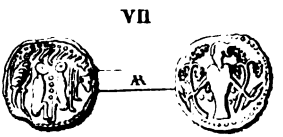


Franeker 1868.

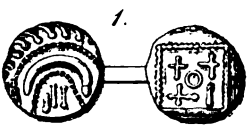


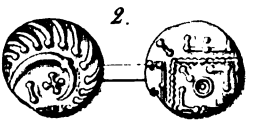


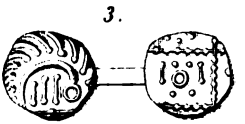


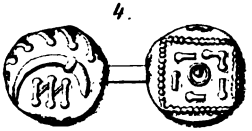


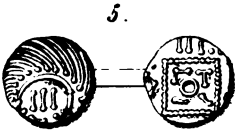


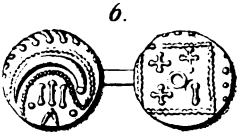


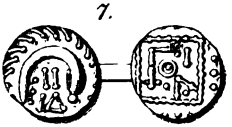


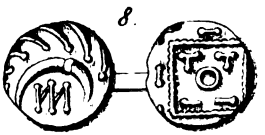


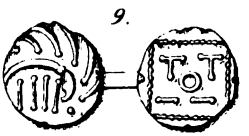


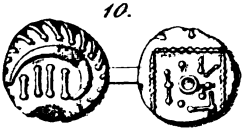


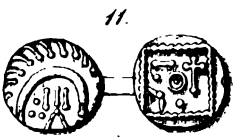


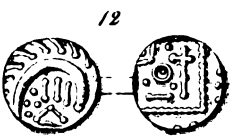


Lith. van Aan Calkoek te Leeuwarden.

Digitized by Google

Digitized by Google

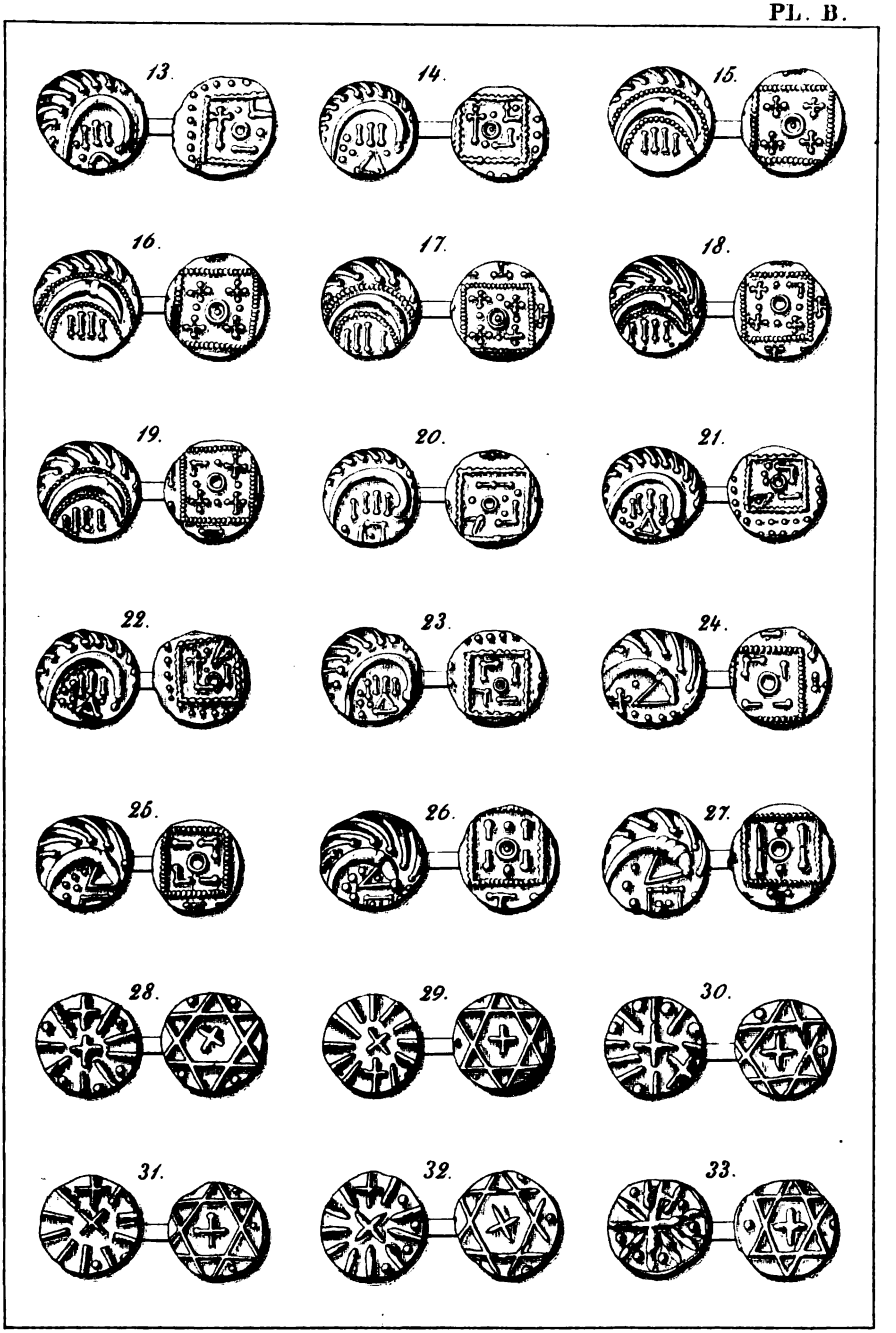


Lith van A van Calsbeek te Leeuwarden.

Digitized by Google

Digitized by Google

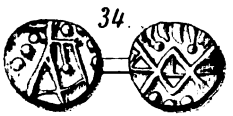
34.

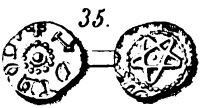
35.

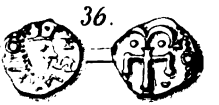
36.

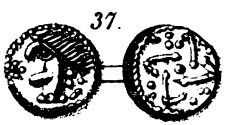
37.

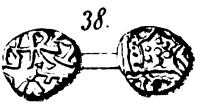
38.

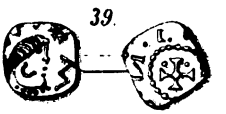
39.

Hallum 1866.

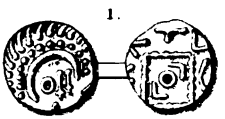
1.

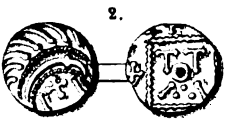
2.

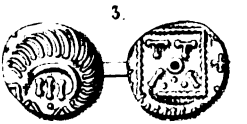
3.

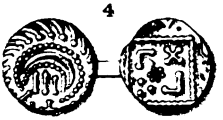
4

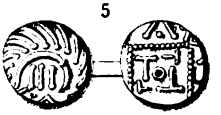
5

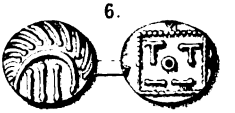
6.

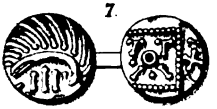
7.

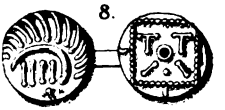
8.

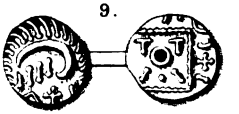
9.

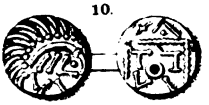
10.

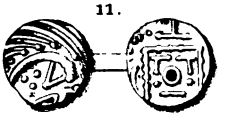
11.

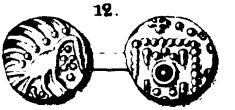
12.

13.

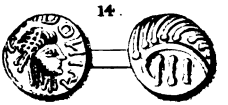
14.

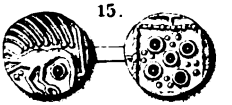
15.

Lith. van A.v Calsbeek te Leeuwarden

Digitized by Google

Digitized by Google

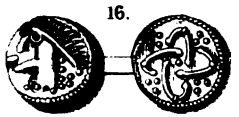
16.

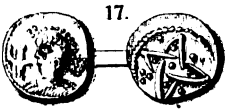
17.

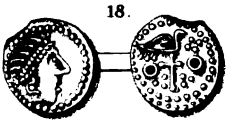
18.

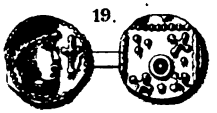
19.

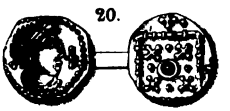
20.

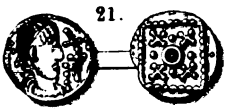
21.

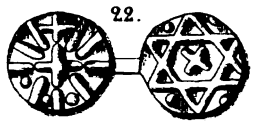
22.

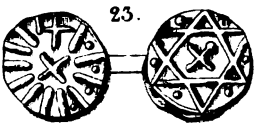
23.

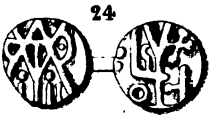
24.

25.

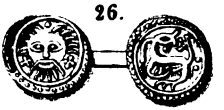
26.

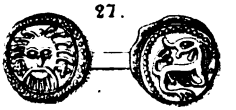
27.

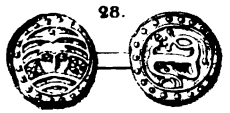
28.

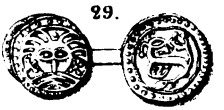
29.

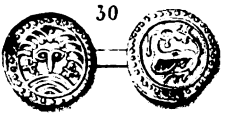
30.

Terwispel 1863.

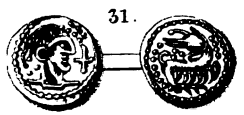
31.

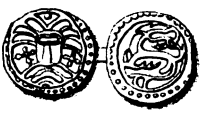

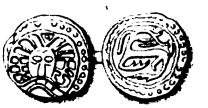

Ethilberht I.

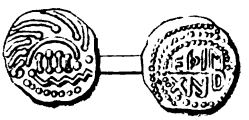

Ethilberht II.

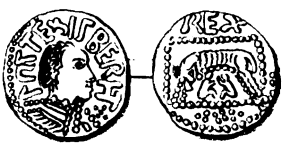

Lith. van A. v. Galbeek te Leeuwarden

Digitized by Google

Digitized by Google

## Dorestate. – Duurstede.

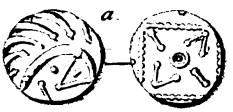


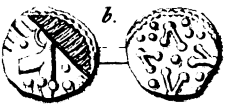


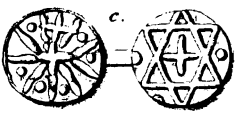


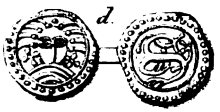


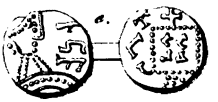


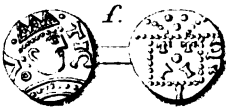


## Cabinet Roijal de la Haije.

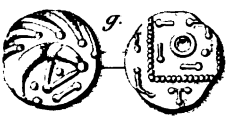


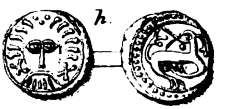


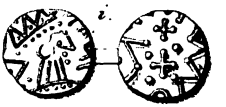


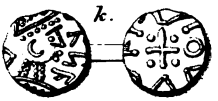


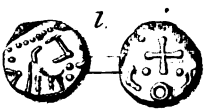


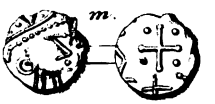


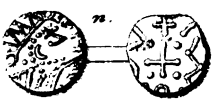


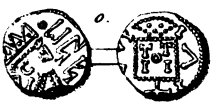


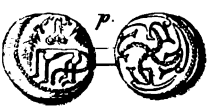


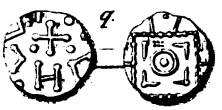


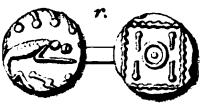


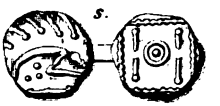


## Domburg.

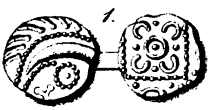


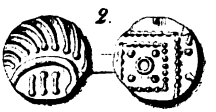


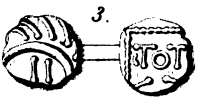


Lith. van A. v. Calsbeek te Leeuwarden.

Digitized by Google

Digitized by Google

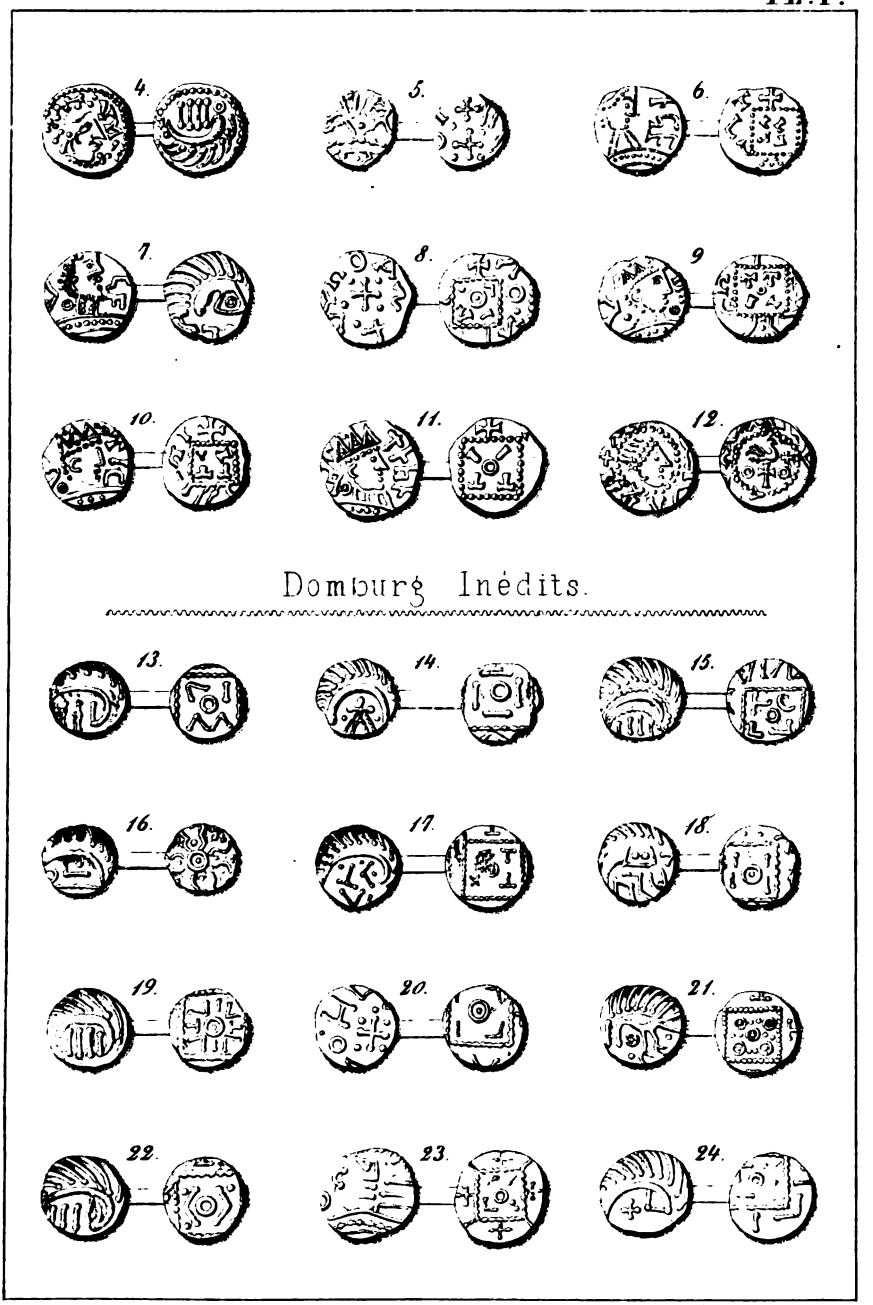


Lith. van A. v. Culsbeek te Leeuwarden

Digitized by Google

Digitized by Google

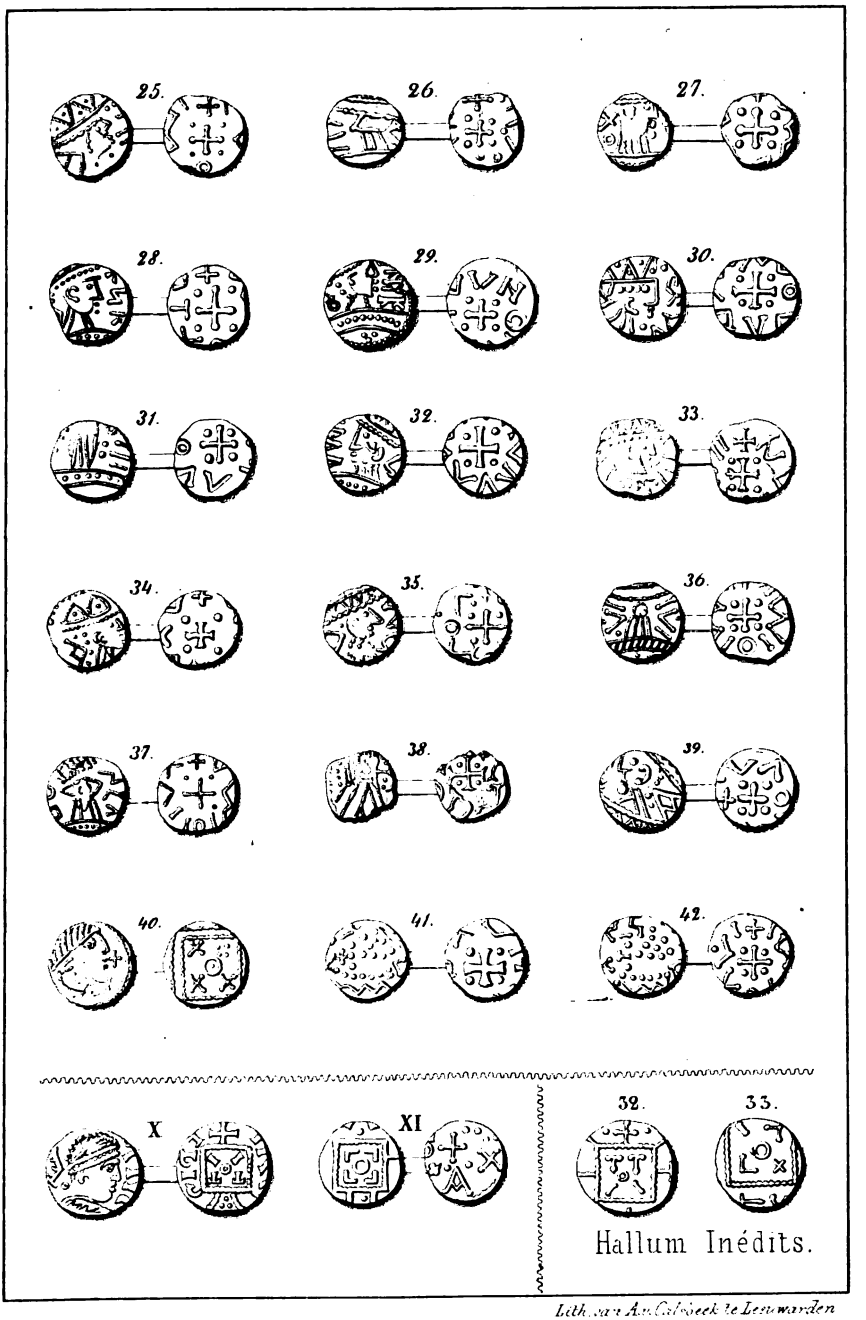


Hallum Inédits.

Lith. van A. Calsbeek te Leeuwarden

Digitized by Google

Digitized by Google

N° 6, pl. VI. Une femme personnifiant les âges passés dépouille ses voiles; d'une main, elle tient une lampe antique. Derrière elle, divers monuments anciens : un sphinx, un *lécythos* couvert de figures, un chapiteau corinthien, une arcade ogivale et un candélabre sur un socle aux armes d'Anvers.

*Lég.* ACADÉMIE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE. A gauche, sous les figures : J. HERMAN INV. ; dans l'exergue : LÉOP. WIRNER SCULP.

Le Congrès archéologique international, organisé par l'Académie d'archéologie de Belgique, avec le concours de la Société française d'archéologie, ouvrit ses séances le 25 août 1867. Il était divisé en deux sections : la section d'archéologie et la section d'histoire. Convoquée d'abord pour le mois d'août 1866, cette réunion avait été retardée à cause de l'épidémie cholérique qui ravageait la ville d'Anvers. La séance de clôture du Congrès se tint le 1er septembre 1867.

*Rev.* Dans une couronne formée d'une branche de palmier et d'une branche de laurier :

CONGRÈS
INTERNATIONAL
D'ARCHÉOLOGIE
ANVERS
AOUT 1866.

Digitized by Google

N° 7. pl. VII. Tête du lieutenant général, baron Chazal, à gauche.

*Lég.* BARON F.-EMM. CHAZAL, NÉ A TARBES, LE 1er JANVIER 1808; sous la tête, A. JOUVENEL.

Pierre-Emmanuel-Félix, baron Chazal, est né le 1er janvier 1808, à Tarbes (Hautes-Pyrénées). Il reçut la grande naturalisation par la loi du 9 juin 1844. Nommé munitionnaire général de l'armée belge, par arrêté du gouvernement provisoire, le 1er octobre 1830, il devint successivement intendant général de l'armée assimilé aux généraux de division, colonel de cavalerie, commandant de province, général-major, aide-de-camp du roi, lieutenant général dans la section d'activité, ministre de la guerre par arrêté royal du 11 août 1847, — il sortit du ministère le 15 juillet 1850, — et gouverneur militaire de la résidence royale. Un arrêté royal du 22 janvier 1851 le mit en disponibilité; le 6 juillet de la même année, un arrêté le rappela à l'activité, et le lieutenant-général Chazal reprit le commandement de la deuxième division territoriale et de la deuxième division d'infanterie. Le 6 avril 1859, le roi lui confia le portefeuille de la guerre. Il donna sa démission le 12 novembre 1866 et fut nommé ministre d'État. Depuis le 5 juillet 1868, il est gouverneur de la résidence royale et commande la quatrième division territoriale.

*Rev.* INTENDANT GÉNÉRAL
DE
L'ARMÉE BELGE
EN 1830

Digitized by Google

## MINISTRE DE LA GUERRE
### EN 1847 ET 1859
## MINISTRE D'ÉTAT
### EN 1866.

N° 8, pl. VIII, Tête de M. Alexandre Rodenbach, à gauche.

*Lég.* ALEXANDRE RODENBACH, NÉ A ROULERS, LE 28 SEPTEMBRE 1786; sous la tête, CHARLES WIENER.

M. Alexandre Rodenbach, ancien membre du Congrès national, ancien représentant, est mort le 18 août dernier, à Rumbeke-lez-Roulers, commune qu'il a longtemps administrée, en qualité de bourgmestre.

M. Rodenbach a été un touchant exemple de ce que peut la force de volonté unie à l'intelligence. Frappé de cécité dès sa tendre jeunesse, il réussit pourtant à se donner une instruction des plus solides. Ce fut lui qui, sous le roi Louis, initia l'école des aveugles d'Amsterdam aux bienfaits de la méthode de V. Haüy, le célèbre fondateur de l'institution des jeunes aveugles. Revenu en Belgique, M. Rodenbach, tout en s'occupant de commerce et d'industrie, continua ses études scientifiques et littéraires. En 1828, il publia sa *Lettre sur les aveugles*, qui fut suivie du *Coup d'œil d'un aveugle sur les sourds-muets*. Ces deux livres firent sa réputation. En 1830, il prit part au mouvement révolutionnaire et fut nommé député au Congrès national par les électeurs du district de Roulers. Son mandat n'a pas cessé d'être renouvelé jusqu'en 1868,

Digitized by Google

année où le roi Léopold II nomma M. Rodenbach commandeur de son ordre. Au même moment, les électeurs de l'arrondissement de Roulers lui offraient la médaille que nous publions comme un témoignage de leur gratitude pour les services rendus au pays par le représentant de Roulers, pendant sa longue et honorable carrière parlementaire.

*Rev.* Dans une couronne de chêne :

HOMMAGE
DE
RECONNAISSANCE
NATIONALE
A L'AVEUGLE
DE ROULERS
1828-1868.

Sur le ruban qui s'enroule autour des branches de chêne : DIEU, RELIGION, PATRIE, LIBERTÉ.

Cette médaille fait honneur au talent de M. Charles Wiener. La tête de M. Rodenbach, empreinte d'un grand sentiment de réalité, est traitée d'une manière large et dans le goût des médaillons de la Renaissance. La couronne de chêne du revers a beaucoup de relief et est tordue avec art.

Digitized by Google

N° 9, pl. IX. Tête du baron H. Leys, à gauche.

Sous la tête : LÉOPOLD WIENER.

*Lég.* EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1867.
BARON H. LEYS.

*Rev.* Saint Luc, patron des peintres et de la célèbre *gilde* des artistes d'Anvers, assis et méditant son évangile. Il a un livre ouvert sur ses genoux; la main, sur laquelle le saint laisse reposer sa tête, tient une plume. Derrière l'évangéliste, son emblème, un bœuf couché. Dans le fond de la chambre, une table couverte en partie de papiers et de livres.

*Lég.* HOMMAGE DU CERCLE ART · LITT · ET SCIENT · D'ANVERS · 1868.

Sous le saint : L. WIENER D'APRÈS LEYS.

Henri Leys était né à Anvers, le 18 février 1815. Il y mourut le 25 août 1869. Deux fois, en 1855 et en 1867, Leys remporta la grande médaille d'or aux expositions de Paris. A la suite du premier triomphe, la population d'Anvers lui décerna une couronne d'or ; lorsque l'artiste obtint pour la seconde fois la médaille d'honneur, le Cercle artistique d'Anvers lui vota une médaille d'or, dont la remise fut fixée à l'année suivante. Des circonstances malheureuses s'opposèrent à ce qu'elle eût lieu. Le jour des funérailles, le Cercle artistique arriva le premier, afin de déposer sur le cercueil de Leys la médaille que nous publions aujourd'hui.

Le revers est gravé d'après la figure de grandeur natu-

Digitized by Google

relle peinte à la fresque dans la frise de la salle à manger du peintre, rue Leys, à Anvers. L'esquisse originale de cette peinture a été acquise par M. Haghemans.

Digitized by Google

N° 10, pl. X. Un enfant, tenant d'une main une balance dans laquelle il pèse une crosse épiscopale et une main de justice, s'appuie contre une stèle, qui cache en partie le lion belge marchant à gauche. La stèle porte une inscription : CONSTITUT(*ion*) BELG(*e*), et un écu dont le lion héraldique est représenté dans un triangle. Au-dessus du groupe, des éclairs crèvent la nue.

Dans l'exergue : CH. WIENER.

*Rev. Lég.* CIMETIÈRE COMMUMAL
1867-1868.

Dans le champ :

HOMMAGE
A
J. A. MULLIÉ
BOURGM^tre^ DE S^t^. GENOIS
POUR AVOIR MAINTENU
COURAGEUSEMENT
LES DROITS DE LA COMMUNE
CONTRE
LES PRÉTENTIONS
DE
L'ÉPISCOPAT.

La foudre qui éclate au-dessus du groupe du droit de la médaille, fait allusion aux incendies qui désolèrent, pendant quelque temps, la commune de Saint-Genois, dans la Flandre occidentale. C'est un comité de libéraux bruxellois qui a fait frapper cette médaille. Elle a été remise à M. Mullié, dans une séance solennelle du comité de Bruxelles et du comité de Saint-Genois, le 25 août 1869.

Digitized by Google

N° 11, pl. X. Tête de M. le chevalier E. Pycke, à droite.

Sous la tête : CH. WIENER.

*Rev.* SÉANCE DU CONSEIL PROVINCIAL D'ANVERS DU 29 JUILLET 1868.

AU CHEVALIER
E. PYCKE
D'IDEGHEM
GOUVERNEUR DE LA PROVINCE
D'ANVERS
POUR AVOIR
COURAGEUSEMENT DÉFENDU
L'INDÉPENDANCE
DU
POUVOIR CIVIL.

La fermeté de conduite du gouverneur d'Anvers et président du conseil provincial, dans la discussion d'un subside extraordinaire pour les besoins généraux de l'instruction primaire, est rappelée par l'inscription de la médaille de M. Ch. Wiener. C'est l'Association libérale d'Anvers qui l'a fait frapper.

Digitized by Google

N° 12, pl. XI. Tête du Roi, à gauche; sous la tête : LÉOP. WIENER.

*Lég.* LÉOPOLD II ROI DES BELGES.

*Rev.* Quatre génies, représentant les arts plastiques, sont occupés à mesurer un chapiteau de colonne, à peindre, à dessiner et à sculpter. Le buste que taille le génie placé à droite, à l'arrière-plan, est celui du duc Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas.

Un peu au-dessus de la ligne de l'exergue : L. W. D'APRÈS T. V. B.

Cette médaille a été gravée pour servir de récompense aux élèves des écoles de dessin. Elle est copiée sur une médaille, d'un module à peu près égal, de Théodore-Victor Van Berckel (1739-1808), graveur général des monnaies des Pays-Bas.

Le droit représente le buste tourné à gauche du duc Charles-Alexandre de Lorraine et de Bar. La légende du revers est ARTIUM LIBERALIUM TUTELA AC PRÆSIDIUM; dans l'exergue, on lit : ACADEMIÆ BELGICÆ. Avant cet excellent artiste, un autre graveur général des monnaies des Pays-Bas, Jacques Roettiers, nommé en 1733, avait placé, au revers d'une médaille destinée à être donnée en prix aux élèves de l'Académie d'Anvers, la composition que l'on voit sur un des côtés d'une médaille de Louis XIV. Celle-ci rappelle la création de l'Académie royale de peinture et de sculpture, en 1667. Trois petits génies sculptent, peignent et dessinent dans les mêmes attitudes que sur la médaille de Van Berckel et la nôtre. Seulement le torse antique de l'avant-plan, à droite, est remplacé par le génie mesurant un chapiteau.

Digitized by Google

N° 13, pl. XI. Tête à droite, sans inscription; sous la tête : CH. WIENER.

*Rev.* Dans un cercle autour du champ :

P.·. VAN HUMBÉECK. GR.·. M.·. NAT.·. DE BELGIQUE.

Dans le champ :

LE GOUV^t
DE LA FR.·. MAÇ.·. BELGE
DOIT ÊTRE MODÉRÉ :
LA VIE ET L'ACTION
DOIVENT VENIR DES LOGES;
POUR DONNER A LEUR INITIATIVE
UNE GRANDE PUISSANCE,
IL FAUT LEUR LAISSER
LA LIBERTÉ LA PLUS ÉTENDUE.
LA SEULE LIMITE
A L'INDÉPENDANCE
DE CHACUNE D'ELLES
EST DANS LES INTÉRÊTS
GÉNÉRAUX
DE L'INSTITUTION.

et plus bas :

EXTRAIT DU DISCOURS D'INSTALLATION,
17^e.·. j.·. 2^e.·. M.·. 5869.

Digitized by Google

N° 14, pl. XII. Tête à gauche.

*Lég.* JOSEPH LEBEAU; sous la tête : C. JÉHOTTE F.

*Rev.* Dans le champ :

A
JOSEPH LEBEAU
16 AOUT 1869

Dans un cercle autour du champ :

NÉ A HUY LE 3 JANVIER 1794. MORT A HUY LE 19 MARS 1865.

L'année dernière, la ville de Huy inaugurait la statue de Joseph Lebeau, un de ses enfants. Le statuaire M. Guillaume Geefs a représenté l'ancien ministre debout et la tête fièrement levée.

M. Joseph Lebeau a été membre du Congrès national, ministre des affaires étrangères et de la justice, gouverneur de province, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. Il faisait partie de la députation qui offrit la couronne au duc de Saxe-Cobourg. Il entra à la Chambre des Représentants, en 1831, et y siégea sans interruption, tantôt pour Huy, tantôt pour Bruxelles, jusque vers la fin de sa vie.

Digitized by Google

N° 15, pl. XIII. Tête du Roi, à gauche.

*Leg.* LÉOPOLD II, ROI DES BELGES ; sous la tête : ED. GEERTS. FEC. ALEX. GEEFS SCULP.

*Rev.* La Belgique assise et tenant un sceptre, entre une Victoire et la ville de Bruxelles. La Victoire grave sur une table 1er FESTIVAL ANNUEL A BRUXELLES 28 SEPT. 1869. La ville de Bruxelles reçoit de la Belgique un rouleau sur lequel est écrit : FESTIVAL ANNUEL DE MUSIQUE CLASSIQUE DÉCRÉTÉ EN 1868. Sur le premier degré, au pied des figures symboliques : ALEX. GEEFS FEC.

Dans le dessein de constituer une fédération des sociétés musicales de Belgique, le gouvernement, en 1867, fit porter au budget un subside destiné à l'organisation d'un grand festival annuel de musique classique. On sait l'importance que ces belles solennités artistiques ont acquise en Allemagne. Les grandes villes dotées de conservatoires, comme Bruxelles, Anvers, Liége et Gand, et les provinces dont elles sont les chefs-lieux, donnèrent leur concours au gouvernement. Le premier festival eut lieu l'année dernière, en septembre, à Bruxelles.

La médaille publiée par nous, a été remise, en souvenir de la solennité, à tous les exécutants, choristes et instrumentistes. Son auteur mourut avant de l'avoir terminée. C'est un jeune artiste, M. Ed. Geerts, qui a achevé l'œuvre commencée par M. Alex. Geefs.

Digitized by Google

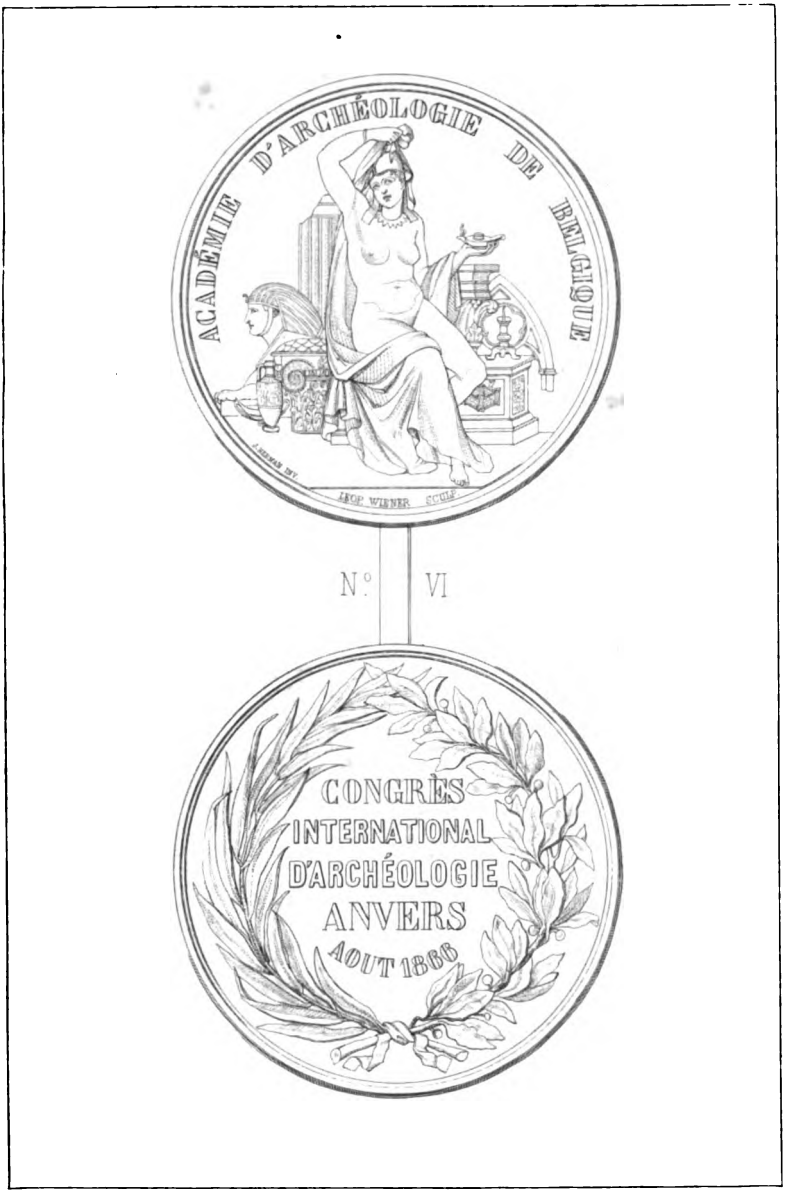


Régne de Léopold II

Ch. Inghens Sc.

Digitized by Google

Digitized by Google

Régne de Léopold II.

Ch Onçhena Sc.

Digitized by Google

Digitized by Google

Ch. Onghena Sc.

Règne de Léopold II.

Digitized by Google

Digitized by Google

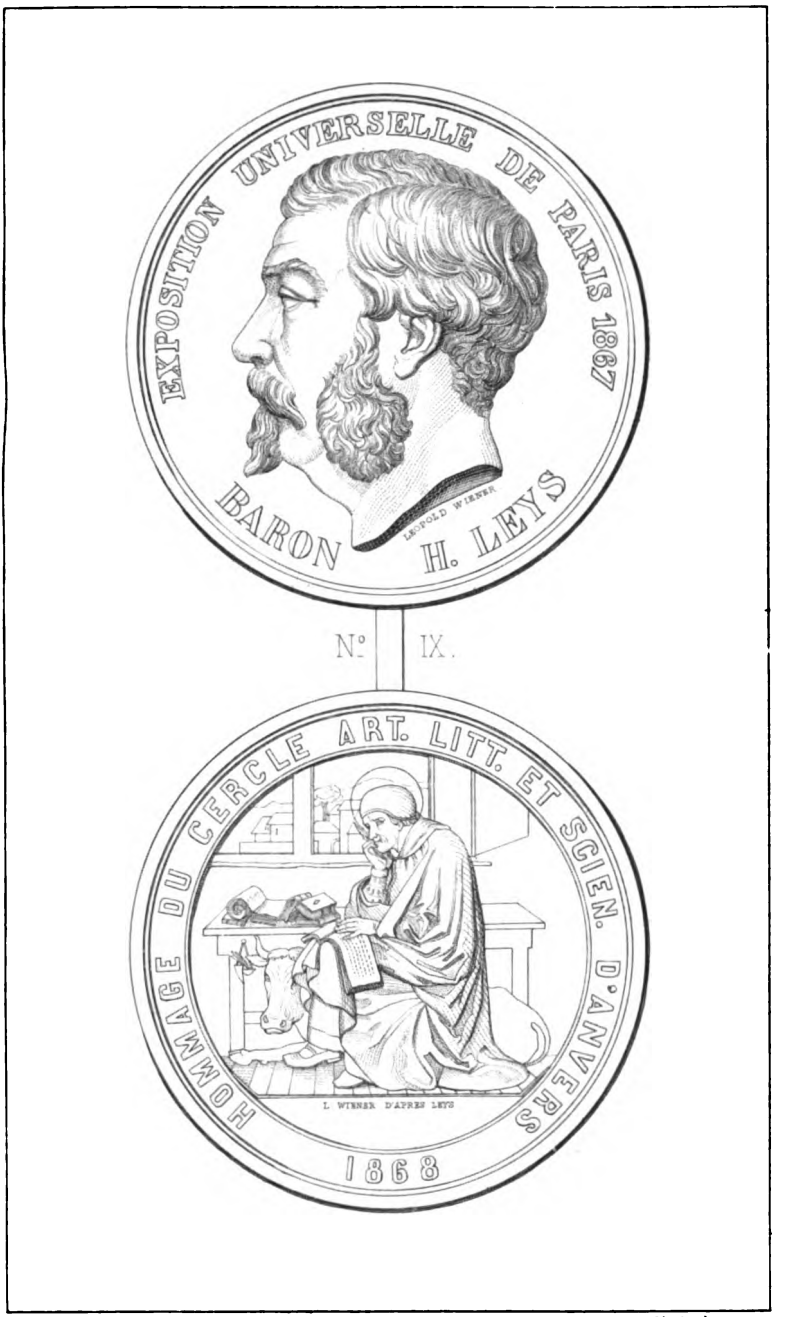


Ch. Onghena Sc

Régne de Léopold II.

Digitized by Google

Digitized by Google

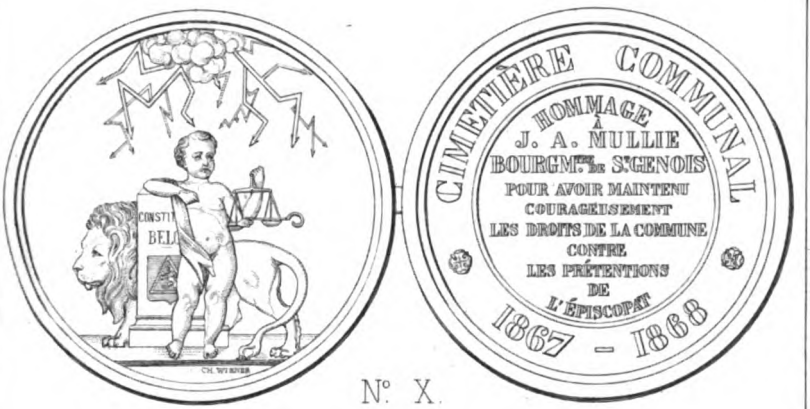


N°. X.

N°. XI.

Ch Orghena Sc.

Régne de Léopold II.

Digitized by Google

Digitized by Google

N° XII

N° XIII

Ch. Onghena Sc.

Régne de Léopold II.

Digitized by Google

Digitized by Google

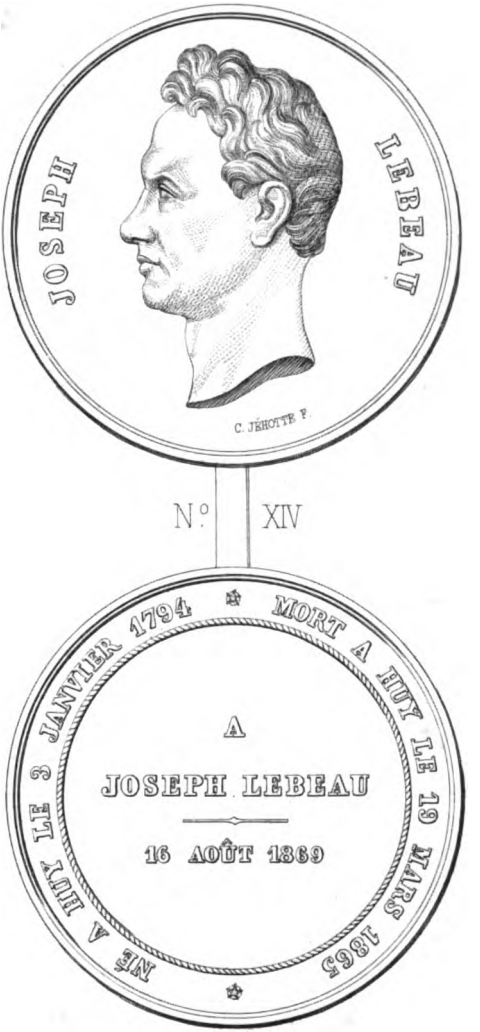


Ch. Onghena Sc.

Régne de Léopold II.

Digitized by Google

Digitized by Google

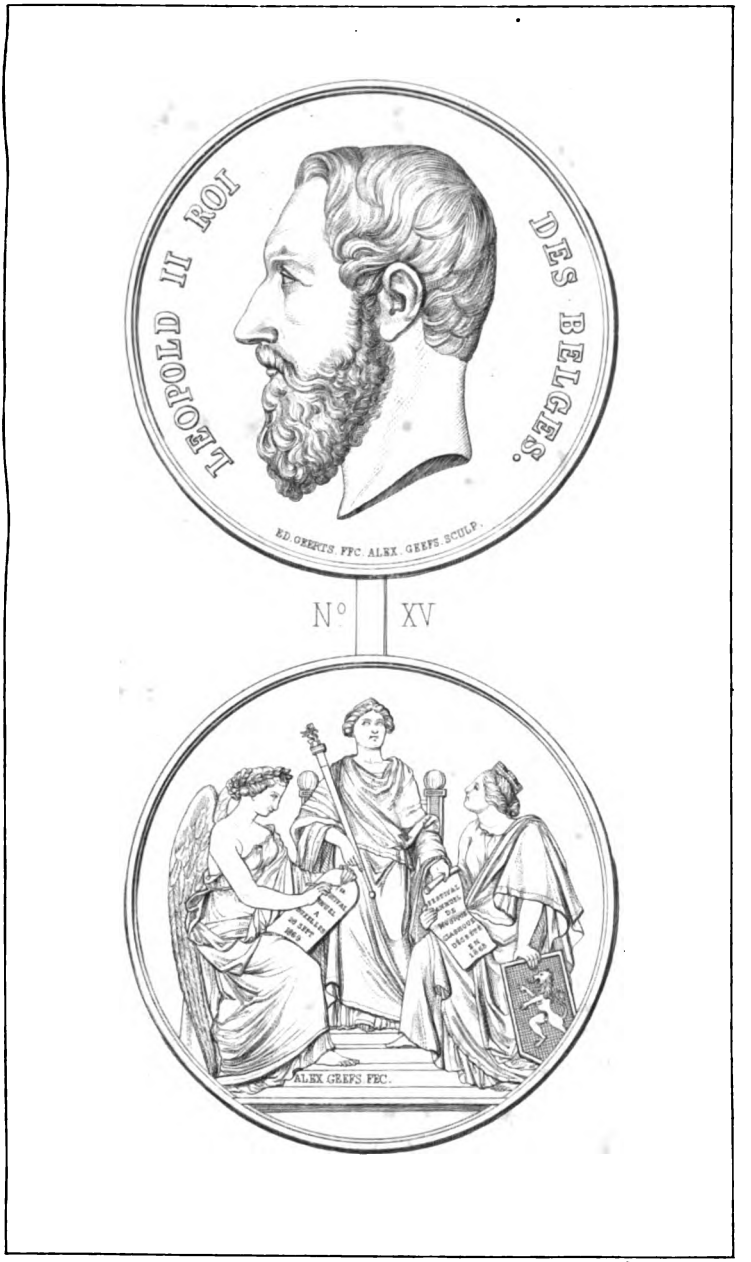


Ch. Onghena Sc

Régne de Léopold II.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

R. EAGLE & Co
PRINTERS
BOOKBINDERS
STATIONERS
BRADFORD

Digitized by Google

Widener Library
3 2044 098 375 652

Digitized by Google